

**HISTOIRE DE LOUVOIS**  
**ET DE SON ADMINISTRATION POLITIQUE ET**  
**MILITAIRE DEPUIS LA PAIX DE NIMÈGUE**

**TOME SECOND**

**PAR CAMILLE ROUSSET**

**PROFESSEUR D'HISTOIRE AU LYCÉE BONAPARTE**

PARIS - DIDIER ET Cie - 1879.

## CHAPITRE VIII.

Effets extérieurs de la révocation de l'édit de Nantes. — Avènement de Jacques II. — L'Électeur de Brandebourg s'éloigne de Louis XIV. — Libelles contre la France. — Les Vaudois du Piémont. — Exigences de Louis XIV. — Victor-Amédée se résigne à les subir. — Catinat et Victor-Amédée. — Difficultés entre le duc de Savoie et Madame Royale. — Intervention des Suisses en faveur des Vaudois. — Expédition contre les Vaudois. — Dévastation des vallées. — Misère des prisonniers Vaudois. — Conclusion de la ligue d'Augsbourg. — Tentative de Louis XIV pour transformer en paix définitive la trêve de vingt ans. — Résistance de l'Europe. — Prudence de Louis XIV. — Voyage de Victor-Amédée à Venise. — Journal du marquis d'Arcy. — L'Électeur de Bavière et Victor-Amédée. — Conduite nouvelle de Victor-Amédée. — Réformes financières. — Affaire des fiefs impériaux. — Le marquis de Parelle. — Défiances du marquis d'Arcy. — Mécontentement de Louis XIV. — Le marquis de Pianesse. — Légèretés de Victor-Amédée. — Etat des revenus et des forces militaires du duc de Savoie. — Ardeur belliqueuse de Victor-Amédée. — Situation critique de l'Europe. — Mouvements des réfugiés protestants. — Victor-Amédée affecte une vive irritation contre les Bernois. — Remontrances et modération de Louis XIV.

## CHAPITRE IX.

Le pape Innocent XI et Louis XIV. — Affaire de la régale. — Assemblée du clergé de 1682. — Affaire des bulles. — Succession de l'Électeur Palatin. — Affaire des franchises. — Le marquis de Lavardin à Rome. — Arrêt du parlement. — Affaire de la succession de Cologne. — Le cardinal de Fürstenberg. — Lettres de Louvois au baron d'Asfeld. Formalités électorales. — Mission secrète de Chamlay à Rome. — Ses instructions. — Postulation du cardinal de Fürstenberg. — Lettres de Louvois au contrôleur général. — Échec de Chamlay à Borne. Louis XIV décidé à soutenir le cardinal de Fürstenberg. — Armements. — Hésitations du cardinal. — Lettre de Louis XIV au cardinal d'Estrées. — Le pape confère l'archevêché de Cologne au prince Clément de Bavière. — Occupation d'Avignon. — Arrestation de l'évêque de Vairon. — État de l'opinion. — Politique du prince d'Orange. — Mauvais gouvernement de Jacques II. — Son attitude vis-à-vis de Louis XIV. — Il refuse tout secours. — Louis XIV devait-il faire le siège de Maëstricht ? — Guillaume d'Orange et la Hollande. — Louis XIV décide le siège de Philisbourg. — Son manifeste. — Arrestation des Allemands à Paris et des Français en Allemagne. — Première campagne du Dauphin. — Les généraux français. — Schönberg. — Luxembourg. — Le maréchal de Duras. — Activité de Louvois. — Premières hostilités. — Siège de Philisbourg. — Bulletins de Vauban. — Impatience de Louvois. — Difficultés du siège. — Les places de l'Électorat de Cologne livrées aux troupes françaises — Occupation de Mayence. — Résistance de l'Électeur de Trèves. — Reddition de Heidelberg. — Progrès du siège et capitulation de Philisbourg. — Siège de Manheim. — Bombardement de Coblenz. — Prise de Manheim et de Frankenthal. Vauban récompensé. — Grande promotion dans l'ordre du Saint-Esprit. — Révolution de 1688 en Angleterre. — Jacques II accueilli par Louis XIV.

## CHAPITRE X.

Préparatifs de Louvois pour une campagne défensive. — Première idée de l'incendie du Palatinat. — Conseils de Chamlay. — Les contributions étendues jusqu'au Danube. — Destruction de Manheim et de Heidelberg. — Représailles. — Défaite de M. de Sourdis. — Disposition des forces françaises. — Chamlay et le maréchal de Duras. Destruction de Spire, Worms, Oppenheim, Bingen. — Indiscipline des troupes françaises. — Reproches de Louvois à Courtenvaux. —

Affaires d'Irlande. — Caractère de Jacques II. — Louis XIV lui donne des secours. — Jacques II en Irlande. — Ses illusions et des faiblesses. — Le comte de Melford et le duc de Tyrconnel. — Le comte d'Avaux. — Lauzun. — État de l'Irlande. — Combat naval de la baie de Bantry. — Siège de Londonderry. — Dépêche de Louvois à M. d'Avaux, du 13 juin. — Incapacité de Jacques II. — Levée du siège de Londonderry. — Seignelay à Brest. — Jonction des flottes de l'Océan et de la Méditerranée. — Débarquement de M. de Schönberg en Irlande. — Retraite de Melford. — Marche de l'année royale. — Inaction de M. de Schönberg. — La guerre dans les Pyrénées. — La guerre dans, les Pays-Bas. Le maréchal d'Humières et le prince de Waldeck. — Affaire de Valcourt. — La guerre en Allemagne. — Forces des confédérés. — Prise de Kaiserswerth. — Bombardement de Bonn. — Siège de Mayence. — Précautions prises par Louvois sur la frontière de la Meuse. — Ravage dit pays de Bade. — Prise de Kochem. — Ordres pour le secours de Mayence. — Hésitations du maréchal de Duras. — Le maréchal de Lorge appelé à Versailles. — Belle défense du marquis d'Huxelles. — Capitulation de Mayence. — Capitulation de Bonn. Mort du baron d'Asfeld. — Mort du pape Innocent XI. — Le duc de Chaulnes à Rome. — Élection d'Alexandre VIII. — Les libelles contre Louis XIV. — Réaction contre Louvois. — Ses rapports avec madame de Maintenon. — Retraite du contrôleur général Le Peletier. — Seignelay ministre. — Les ennemis de Louvois. — Affaire de Trèves. — Esther et l'opinion publique.

## CHAPITRE XI.

Victor-Amédée en 1688. — Affaire des courriers des postes françaises à Turin. — Affaire des régiments piémontais. — Voyage de la cour à Nice. — Affaire du capitaine Lascaris. — Affaire du marquis de Rivarol. — Rentrée des Vaudois en 1689. — Victor-Amédée réclame ses régiments. — Louvois et M. de Croissy. — Rappel du marquis d'Arcy. — Le comte de Rébenac. — Action commune contre les Barbets. Catinat. — Première instruction du 20 mars 1690. — Négociation secrète du duc de Savoie avec l'Empereur et le roi d'Espagne. Seconde instruction du 19 avril. — Vive discussion entre M. de Saint-Thomas et M. de Rébenac. Dépêche du 2 mai. — Rôle désagréable de M. de Rébenac. — Premières hostilités contre les Barbets. — Entrée des troupes françaises en Piémont. — Conférence de Catinat avec le marquis Ferrero. — Dépêches de Louvois à Catinat, des 10, 11 et 18 mai. — Justification de Catinat. — Émotion à Turin. — Conférences de Catinat avec l'abbé de Verrue et le marquis Ferrero. — Catinat demande la citadelle de Turin et Verrue. — Lettre de Victor-Amédée à Louis XIV. — Réponse de Louis XIV. — Opinion de Chamlay. — Préparatifs de guerre à Turin. Attaque contre les Barbets. — Conférence de Catinat avec le marquis Ferrero et M. de Saint-Thomas. — Dernière conférence. — Rupture. — Traités de Victor-Amédée avec l'Empereur et les Espagnols. — Catinat et M. de Rébenac. — Commencement des hostilités, le 4 juin. — Dépêches de Louvois. 11 et 12 juin. — Prudence de Catinat. — Conseils de Chamlay. Manifeste et propositions de Louis XIV pour la neutralité de l'Italie. — Captivité de M. de Rébenac. — Manœuvres de Catinat. — Prise de Cavour. — Marche sur Saluzzo. — Bataille de Staffarde. — Maladies dans l'armée française. — Occupation de la Savoie. — Mouvement de retraite de l'armée française. — Prise de Suse. — Nouveaux traités du duc de Savoie avec l'Empereur, l'Angleterre et la Hollande. — Conversation de Victor-Amédée avec M. de Clérambault. — Duplicité de sa politique.

## CHAPITRE XII.

Articles pour la Gazette. — Les meubles d'orfèvrerie portés à la Monnaie. — Note de Louvois sur l'argenterie des églises. — Contributions et levées. — Lauzun général de Jacques II. — Le maréchal de Luxembourg rappelé au service. — Distribution des armées pour la campagne de 1690. — Guerre défensive. — Mort

du duc de Lorraine. — Dispositions des alliés. — Le maréchal de Lorge, Monseigneur et Chamlay. — Inaction de l'armée d'Allemagne. Libelles composés par Chamlay. — Conduite habile du maréchal de Luxembourg. — Dépêche de Louvois au maréchal, du 19 juin. — Passage de la Sambre. — Marche du prince de Waldeck. — Combat de cavalerie. — Bataille de Fleurus. — Manœuvre hardie du maréchal de Luxembourg. — Longue résistance de l'infanterie ennemie. — Résultats de la bataille de Fleurus. — Appréhension de Louis XIV pour Monseigneur. — Victoire navale de Tourville. — Guillaume III en Irlande. — Bataille de la Boyne. — Mort de M. de Schönberg. — Fuite de Jacques II. — Fausse nouvelle de la mort de Guillaume III. — Réjouissances à Paris et dans d'autres villes. — Siège de Limerick. — Belle défense de M. de Boisseleau. — Déplorable conduite de Lauzun. — Son retour en France. — État des affaires en Irlande. — Fin de la campagne dans les Pays-Bas. — Échange de politesses entre le maréchal de Luxembourg et l'Électeur de Brandebourg. — L'armée d'Allemagne passe le Rhin. — hésitation du maréchal de Lorge et de l'Électeur de Bavière. — Séparation des armées. — Résultats de la campagne de 1690. — Mort de Seignelay. — Pontchartrain, déjà contrôleur général, est nommé secrétaire d'État de la marine.

### CHAPITRE XIII.

Levées et dépenses militaires pour la campagne de 1691. — Économie de l'extraordinaire des guerres. — Sévérité de Louvois en matière de finances. — La contribution dans les Pays-Bas. — Victor-Amédée demande un armistice. — Dépêche de Louvois à Catinat. — Fausse négociation. — Le marquis de Feuquières. Affaire de Veillane. — Modération de Catinat. — Conquête du comté de Nice. — Congrès de La Haye. — Préparatifs pour le siège de Mons. — Arrivée de Louis XIV au siège. — Louvois et le rédacteur de la Gazette de France. — Louis XIV inquiet des mouvements du prince d'Orange. — Opinion de Vauban. — Prise de Mons. — Irritation de Louis XIV contre Louvois. — Reproches de Louvois à Vauban. — Mauvaise santé de Louvois. — Disposition des armées pour la campagne. — Désordre de la coalition. — Louvois espère en finir avec elle. — Destruction de Hal par le maréchal de Luxembourg. — Bombardement de Liège par le marquis de Boufflers. — Projet pour le bombardement de Bruxelles. — Objections du maréchal de Luxembourg et de Vauban. — Inaction de l'armée d'Allemagne. — Louvois gourmande le maréchal de Lorge et Chamlay. — Le duc de Noailles envahit la Catalogne. — Prise de la Seu d'Urgel. — Importance de la campagne en Italie. — Grand projet de Louvois pour tourner Victor-Amédée par la vallée d'Aoste. — Le fort de Bard. — Expédition contre les barbets. — Projet du siège d'Ivrée. — Objections de Catinat. Prise de Veillane. — Prise de Carmagnole. — Siège de Coni. — Passage du petit Saint-Bernard. — Expédition dans la vallée d'Aoste. — M. de Bulonde et M. de Feuquières. — Levée du siège de Coni. — Douleur de Louvois. — Mort subite de Louvois. — Douleur de ses amis. — Expression du sentiment public.

### CHAPITRE XIV.

Premiers sentiments de Louis XIV après la mort de Louvois — Son ressentiment s'aigrit avec le temps. — Partage de la succession politique de Louvois. — Il n'y a pas de changement dans la direction des affaires. — Retraite de Catinat. — Prise de Montmélian. — Mission de Chamlay. — Louis XIV et le maréchal de Luxembourg. — Combat de Leuse. — Projets pour la campagne de 1692. — Jacques II en Normandie. — Bataille navale du 29 mai. — Affaire de La Hougue. — Siège de Namur. — Bataille de Steenkerke. — Victor-Amédée envahit le Dauphiné. — Création de sept maréchaux de France. — Institution de l'ordre de Saint-Louis. — Espérances et déceptions de Louis XIV en 1693. — Inaction du maréchal de Lorge. — Luxembourg et Guillaume III. — Bataille de Neerwinden. —

Prise de Charleroi. — Ruses de Victor-Amédée. — Bombardement de Pignerol. — Bataille de Marsaglia. — Caractère et situation de Catinat. — Campagne de 1694 nulle, si ce n'est en Catalogne. — Bombardement des ports français. — Mort du maréchal de Luxembourg. — Les maréchaux de Villeroi et de Boufflers. — Reprise de Namur par Guillaume III. — Importance de Victor-Amédée. — Capitulation de Casal. — Accommodement entre Louis XIV et Victor-Amédée. — Cession de Pignerol. — Alliance offensive entre Louis XIV et Victor-Amédée. — Siège de Valenza. — Suspension d'armes en Italie. — Désarroi de la coalition. — Situation de Guillaume III en Angleterre. — Négociations de La Haye. — Congrès de Ryswick. — Prise d'Ath et de Barcelone. — L'opinion publique en France. — Lettre de Vauban à Racine. — Traités de Ryswick. — La France garde Strasbourg. — Décadence des institutions de Louvois. — Camp de Compiègne. — Le corps de Louvois enlevé de l'église des Invalides. — Le mausolée de Louvois.

## APPENDICE.

# CHAPITRE HUITIÈME

Effets extérieurs de la révocation de l'édit de Nantes. — Avènement de Jacques II. — L'Électeur de Brandebourg s'éloigne de Louis XIV. — Libelles contre la France. — Les Vaudois du Piémont. — Exigences de Louis XIV. — Victor-Amédée se résigne à les subir. — Catinat et Victor-Amédée. — Difficultés entre le duc de Savoie et Madame Royale. — Intervention des Suisses en faveur des Vaudois. — Expédition contre les Vaudois. — Dévastation des vallées. — Misère des prisonniers Vaudois. — Conclusion de la ligue d'Augsbourg. — Tentative de Louis XIV pour transformer en paix définitive la trêve de vingt ans. — Résistance de l'Europe. — Prudence de Louis XIV. — Voyage de Victor-Amédée à Venise. — Journal du marquis d'Arcy. — L'Électeur de Bavière et Victor-Amédée. — Conduite nouvelle de Victor-Amédée. — Réformes financières. — Affaire des fiefs impériaux. — Le marquis de Parelle. — Défiances du marquis d'Arcy. — Mécontentement de Louis XIV. Le marquis de Pianesse. — Légèretés de Victor-Amédée. — Etat des revenus et des forces militaires du duc de Savoie. — Ardeur belliqueuse de Victor-Amédée. — Situation critique de l'Europe. — Mouvements des réfugiés protestants. — Victor-Amédée affecte une vive irritation contre les Bernois. — Remontrances et modération de Louis XIV.

La révocation de l'édit de Nantes n'a pas été seulement un acte insensé de politique intérieure ; elle a diminué en Europe le prestige de Louis XIV, ravivé les vieilles haines, et hâté les mauvais desseins de ses ennemis. Les États catholiques s'en sont réjouis comme d'un affaiblissement inespéré de la puissance française ; les États protestants s'en sont émus comme d'une menace à leur indépendance religieuse. Par une fatale coïncidence, cette année 1685 avait vu s'accomplir, en Angleterre, un changement de règne. Le feu roi, Charles II l'épicurien, avait été, disait-on, sourdement catholique ; et voici que Jacques II, son successeur, l'était ouvertement. Entre les premiers actes de l'ancien duc d'York pour réhabiliter ses coreligionnaires, et les persécutions de Louis XIV contre les calvinistes, on voulut voir un accord certain, une grande conjuration contre la Réforme. Le seul allié considérable que Louis XIV eût encore parmi les protestants d'Allemagne, l'Électeur de Brandebourg tourna tout à coup et se rangea parmi ses adversaires<sup>1</sup>.

Dès lors il n'y eut plus, de l'autre côté du Rhin, qu'un concert d'imprécations et d'excitations contre la France. Il semble, écrivait-on à Louvois, que MM. les Saxons se font une étude particulière de choquer le roi par leurs écrits. Ils ont encore publié, depuis peu, trois libelles qui tendent au même but, et qui sont imprimés tous trois à Leipsick. Le premier doit contenir : *Les larmes de l'Angleterre, par la mort de son roi dernièrement défunt* ; il menace ce royaume d'une infinité, de malheurs, et, à la fin, il en rejette la cause sur la cour de France, avec des réflexions fort empoisonnées contre le roi, au sujet des conversions qui se font dans ses États. Le second fait état de développer les raisons qui peuvent avoir empêché le roi de Pologne de ne rien entreprendre contre les Turcs, ces dernières années ; il s'efforce de les faire retomber toutes sur la France, et attribue particulièrement au roi tout le mal qui en peut arriver à la chrétienté. Le troisième est fait tout exprès pour susciter contre le roi la haine publique de toutes les puissances de l'Europe, reproduisant toutes les vieilles chimères du dessein d'une monarchie universelle<sup>2</sup>. On ne douta plus que le roi de France n'en voulût à l'indépendance politique et religieuse de ses voisins, lorsqu'on le vit porter la persécution armée jusque sur les terres et contre les sujets du duc de Savoie.

Ce n'était plus l'abbé d'Estrades qui représentait Louis XIV à Turin ; c'était, depuis le mois de juillet 1685, le marquis d'Arcy. Autant Victor-Amédée s'était montré froid et roide envers le premier, autant il s'ingéniait pour donner à celui-ci des impressions favorables ; il se mettait en garde contre les, rapports malveillants que l'abbé d'Estrades n'allait pas manquer de faire de lui à

---

<sup>1</sup> Louvois à Le Tellier, 17 septembre 1685. Le roi a trouvé bon de moire dépêcher un courrier à M. de Rébenac, pour lui donner ordre d'essayer de traiter avec la maison de Lunebourg, quand même il en devoit coûter au roi trois ou quatre cent mille livres par an. S. 11. a été portée à prendre cette résolution sur le compte que lui a rendu M. de Rébenac de ce qui se passe à la cour de Brandebourg, dont les manières paroissent fort changées qu'il y a lieu d'appréhender que l'on ne soit sur le point changer de parti. D. G. 740. — Le 10 février 1686, traité entre l'Electeur de Brandebourg et le roi de Suède, pour maintenir la paix de religion ; le 7 mai, traité entre l'Electeur de Brandebourg et l'Empereur, pour maintenir l'intégrité du territoire germanique.

<sup>2</sup> Obrecht à Louvois, 22 octobre 1685. D. G. 795. — Günzer à Louvois, 7 janvier 1686 : On m'écrit qu'on étoit assuré, du côté de l'Empereur, des Etats de Hollande et de ceux des alliés de l'Empire, que la Suède joindroit une partie de ses forces à eux, sitôt qu'elle n'auroit plus rien à craindre des Moscovites, pour s'opposer aux entreprises de la France vers le Rhin. D. G. 793.

Versailles. Quand il parlait de Louis XIV, son langage était excellent : Il étoit bien aise, disait-il<sup>1</sup>, de se faire connoître à Sa Majesté par lui-même, et non par les portraits peu avantageux et peu ressemblants qu'on lui en pourroit faire. Le marquis d'Arcy se laissa vraiment prendre à ces séductions, et, pendant quelque temps, il douta presque de l'intelligence ou de la bonne foi de son prédécesseur<sup>2</sup>.

Dans les premiers mois de son ambassade, il ne vivait que parmi les divertissements et les fêtes. Comment une cour si occupée de ses plaisirs aurait-elle pu songer aux affaires sérieuses ? Des nobles vénitiens viennent à Turin ; ils ont passé par Milan, ils s'en vont à Gênes ; un esprit chagrin s'étonnerait, s'inquiéterait, soupçonnerait quelque intrigue politique ; mais ces Vénitiens ont - leurs femmes avec eux : c'est un voyage de pur agrément ; M. d'Arcy l'affirme. Un bruit court que les Génois cherchent à se lier avec le duc de Savoie, que le marquis Grimaldi est venu à Turin porter des paroles : bruit sans consistance, conjecture inadmissible ; est-ce que Piémontais et Génois sont capables de s'entendre<sup>3</sup> ? Tout à coup, au mois d'octobre, l'ambassadeur de France est violemment tiré de sa quiétude.

Tout le Piémont était catholique, à l'exception de quelques vallées des Alpes où vivaient, sous le nom de Vaudois ou de barbets, quelques milliers de réformés, très-attachés à leurs croyances, mais doux, simples, dociles, obéissant au prince, payant bien les impôts, et n'ayant rien de cette turbulence qui agitait incessamment les cantons catholiques de Mondovi et de Ceva. Plusieurs fois ils avaient subi la persécution sans y succomber ; naguère, en 1655, la lointaine, mais efficace protection du tout-puissant Cromwell s'était étendue jusque sur eux ; il avait suffi de quelques remontrances adressées par le Protecteur à la cour de Turin pour leur assurer une paix dont ils jouissaient encore en 1685. C'était contre ces populations si tranquilles que Louis XIV avait résolu d'exciter le duc de Savoie, parce que leur sécurité religieuse ne pouvait être que d'un mauvais exemple pour leurs frères du Dauphiné, parce que leurs vallées offraient un asile aux fugitifs de France, parce qu'enfin le Piémont, sous un semblant d'indépendance, n'était, ne devait plus être qu'une province française.

Le 25 octobre 1685, le marquis d'Arcy reçut la lettre suivante, datée du 16, et signée du roi : Je suis bien aise de vous dire que, Dieu ayant donné tout le bon succès que je pouvois désirer aux soins que j'apporte depuis longtemps à ramener tous mes sujets au giron de l'Église, et les avis que je reçois tous les jours d'un nombre infini de conversions ne me laissant plus lieu de douter que même les plus opiniâtres ne suivent l'exemple des autres, j'ai interdit tout exercice de la R. P. R. dans mon royaume par un édit qui doit être incessamment porté dans tous mes parlements, et je serai bien aise que le duc de Savoie puisse profiter d'une si favorable conjoncture pour ramener ses sujets à notre religion. Victor-Amédée accueillit avec intérêt la communication que le roi voulait

---

<sup>1</sup> D'Arcy au roi, 11 août 1685. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 81.

<sup>2</sup> Il pas jusqu'aux vertus conjugales de Victor-Amédée que le marquis d'Arcy n'ait pris à tâche de réhabiliter et de célébrer. Le 6 décembre 1685, la duchesse de Savoie mit au monde une tille qui fut depuis la duchesse de Bourgogne. Deux jours après, le bon ambassadeur écrivait, dans naïve admiration : M. le duc de Savoie continue à faire voir une fort grande joie de la naissance de la princesse. Il fait tous ses devoirs de bon mari et de bon père, avant fait porter un petit lit de camp dans la chambre de sa femme pour y coucher, et ne cessant point de monter à la chambre de la princesse. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 81.

<sup>3</sup> D'Arcy au roi, 14 et 21 juillet. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 81.



bien lui faire des grandes choses qui s'accomplissaient en France, mais avec froideur l'invitation qui s'adressait à lui-même<sup>1</sup>. Cependant cette invitation n'était qu'un ordre, sous une forme polie.

Les dépêches se suivent rapidement ; de l'une à l'autre le ton s'élève, de l'étonnement à l'irritation, de l'irritation à la menace. Victor-Amédée se propose de ramener ses sujets égarés par les voies de douceur : les voies de douceur sont mauvaises ; si le duc n'a pas assez de forces pour réduire les opiniâtres, on lui donnera des troupes du roi. Victor-Amédée publie une proclamation pour défendre aux gens des vallées de favoriser la désertion des religionnaires français : il ne suffit pas de parler, il faut agir ; si le duc n'agit point, le roi est décidé à ne pas s'arrêter aux limites de son territoire : **Vous devez faire entendre à ses ministres que si on n'empêche pas effectivement mes sujets de passer en Savoie, j'ordonnerai au gouverneur de Pignerol de les reprendre jusque dans les États dudit sieur duc.** Malgré toutes les précautions, des religionnaires français ont réussi à franchir la frontière ; le roi les réclame ; le duc consent à les rendre, à condition toutefois qu'ils ne subiront pas les peines édictées contre les fugitifs. Le roi ne peut point souffrir qu'on lui fasse de conditions ; ses ordres seront exécutés dans toute leur rigueur, et, si le duc s'opiniâtre, les effets du mécontentement royal ne se feront pas attendre<sup>2</sup>.

Les troupes rassemblées dans le Dauphiné n'ont qu'un pas à faire pour entrer en Savoie ; les garnisons de Pignerol et de Casal peuvent mettre le Piémont à contribution. Victor-Amédée jette les yeux autour de lui ; ses sujets catholiques n'ont aucune sympathie pour les Vaudois ; l'Italie tout entière a l'horreur de la Réforme ; une guerre nationale et italienne est donc impossible. Y a-t-il quelque chance d'une guerre européenne ? L'Empereur et le roi d'Espagne, souverains catholiques, ont de grands embarras ; les puissances protestantes sont trop éloignées, et d'ailleurs un roi catholique vient de monter sur le trône d'Angleterre. Le 5 janvier 1686, le marquis d'Arcy annonce à Louis XIV que le duc de Savoie s'est enfin résolu à travailler à la conversion de ses sujets, même par la force, si la persuasion n'y a point d'effet, même par les armes du roi, si les siennes y sont insuffisantes.

En se soumettant, parce qu'il a reconnu sa propre impuissance et l'impuissance actuelle de l'Europe, Victor-Amédée a peine à étouffer la révolte de son orgueil et le murmure de sa conscience ; il a besoin de se prouver qu'il ne s'est pas trompé en appréciant, comme il a fait, la situation générale de la politique européenne ; et c'est à l'ambassadeur de Louis XIV qu'il va demander la preuve dont il a besoin.

Il y a quelques jours, sire, écrit, le 12 janvier, le marquis d'Arcy, que m'étant trouvé avec beaucoup de monde dans le palais de M. le duc de Savoie, pour savoir, comme eux, des nouvelles de la santé de madame la duchesse, ce prince me sépara de la compagnie, et entra avec moi dans une conversation assez aisée et de confiance sur beaucoup de choses dont il me parut désirer d'être instruit, et particulièrement sur les affaires générales de l'Europe. Il me demanda si je ne croyais pas que l'Empereur et le roi d'Espagne ne remueroient fort la chrétienté s'ils faisoient bientôt la paix avec le Turc, comme on savoit qu'ils en avoient beaucoup d'envie. Je lui répondis qu'ils la fissent plus tôt ou plus tard, je pouvois l'assurer qu'il n'en arriveroit pas d'autre changement à la chrétienté que celui

---

<sup>1</sup> D'Arcy au roi, 21 octobre. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 81.

<sup>2</sup> Le roi à d'Arcy, 16 novembre ; 19 décembre. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 81.

qu'il plairait à Votre Majesté, et que, comme vous ne désiriez rien tant que de conserver à cette chrétienté la paix que vous aviez eu la gloire de lui procurer, il ne falloit pas craindre qu'elle fût de longtemps troublée. Suit l'énumération des preuves, la faiblesse de l'Empereur et de l'Espagne, un nouveau règne en Angleterre, l'épuisement des États-Généraux, les soupçons et les défiances que leur donne l'ambition du prince d'Orange, la fatigue générale de l'Allemagne. Je lui montrai, continue l'orateur, qu'ainsi vous étiez le seul monarque de la chrétienté de qui on avoit à attendre amitié, protection, gloire, avantage, et qu'il y avoit à féliciter les princes comme lui, duc de Savoie, qui étoient dans votre amitié et dans votre alliance. Sur quoi, le duc se confondit en protestations de respect, d'admiration et de reconnaissance pour le roi.

En rendant compte de cette conversation, le marquis d'Arcy, qui venait de si bien parler, ne se doutait assurément pas des raisons qui excitaient la curiosité du prince ; nous ne voyons pas davantage que Louis XIV en ait pénétré le motif, ni même qu'il s'en soit préoccupé. Louis XIV remarque seulement que le duc fait beaucoup de démonstrations, mais qu'il ne se hâte pas d'exécuter ses promesses<sup>1</sup>. Ce reproche est injuste. Le 2 février, M. d'Arcy joint à ses dépêches un édit que Victor-Amédée vient de lancer contre ses sujets dissidents, sur le modèle de la révocation de l'édit de Nantes. L'ambassadeur annonce en même temps qu'on a fait marcher dans la vallée de Luzerne neuf compagnies de grenadiers et deux de suisses, en tout 400 hommes des meilleures troupes de Savoie ; 3.000 autres vont bientôt suivre. Enfin il écrit, le 16 février, que Victor-Amédée demande officiellement l'assistance des troupes royales pour la réduction des Vaudois. L'attitude résolue des montagnards, qui tenaient déjà plus de 2.000 hommes sous les armes, avait fini par inquiéter le duc pour sa petite armée.

Le corps que Louis XIV s'empressa de mettre à la disposition de son allié, se composait de cinq régiments d'infanterie, et de dix escadrons de cheval-légers et de dragons. Louvois fit donner le commandement de ce corps à Catinat, gouverneur de Casal<sup>2</sup>. Quoi qu'en aient dit certains historiens auxquels il a plu de représenter Catinat comme n'acceptant qu'avec douleur et n'exécutant qu'avec répugnance la mission qui lui était confiée, sa correspondance témoigne au contraire d'une ardeur, d'une allégresse, et, il faut bien le reconnaître, d'une rigueur toute militaire. Je ne saurois rien dire, monseigneur, écrit-il d'abord à Louvois<sup>3</sup>, que vous exprimer mes sentiments sur l'honneur que vous m'avez procuré d'un si beau commandement. Je ne songe au monde qu'à m'en bien acquitter, pour mériter avec quelque justice cette marque de votre estime.

A peine averti, Catinat courut à Turin, le 3 mars, empressé de se renseigner sur l'ennemi qu'il allait combattre, sur ses forces, ses ressources, ses moyens de défense, sur les postes qu'il fallait occuper, enfin sur le terrain même qui devait servir de théâtre aux opérations, et d'après lequel ses plans d'attaque devaient être conçus. Le duc, auquel il s'adressa d'abord, ne lui parut ni fort, ni assuré, ni en état de décider. Telle fut la première rencontre de Catinat et de Victor-Amédée. L'homme de guerre, habitué aux prescriptions nettes, fermes et sûres de Louvois, jugea mal son futur adversaire ; il s'en tint au premier coup d'œil,

---

<sup>1</sup> Le roi à d'Arcy, 25 janvier 1686. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 81.

<sup>2</sup> En outre, M. de Saint-Rhue, qui commandait en Dauphiné, reçut l'ordre d'établir un cordon de troupes sur l'extrême frontière. — Louvois à Catinat, à Mélaç, à Saint-Rhue, 25 février 1686. *D. G.* 776.

<sup>3</sup> 5 mars. *D. G.* 776.

négligeant ou dédaignant de pénétrer ce caractère profondément secret. Il ne vit en lui qu'un enfant sans vigueur, incapable de réduire les affaires dans sa tête d'une manière à s'en pouvoir expliquer avec certitude et à prendre une bonne et assurée résolution<sup>1</sup>. A quatre ans de là, cet enfant devenait un rival dont l'opiniâtreté rehaussait la gloire de son vainqueur et l'aidait à gagner le bâton de maréchal.

Cependant Catinat trouva plus de lumières chez les ministres piémontais. Les vallées à réduire étaient celles de Luzerne, d'Angrogne et de Saint-Martin. Le plus grand nombre des Vaudois avaient abandonné leurs villages et s'étaient rassemblés à Angrogne, où ils avaient amassé des vivres et des munitions de guerre. Toutes les avenues, tous les sentiers étaient coupés ou fortement barricadés. En arrière, s'élevait à Pra del Torno une sorte de citadelle qui devait leur servir de réduit, s'ils étaient contraints d'évacuer Angrogne. Ceux de la vallée de Saint-Martin, qui n'avaient pas voulu quitter leurs villages, s'y étaient retranchés comme dans une série d'avant-postes. Impatient d'en savoir davantage, Catinat se rendit à Pignerol, pour conférer avec le marquis d'Herleville, gouverneur de cette place ; il poussa même jusqu'à La Pérouse, d'où il fit une reconnaissance sur la vallée de Saint-Martin ; puis il revint à Turin.

En attendant que le duc et ses ministres eussent réuni leurs troupes et fait leurs dispositions, Catinat s'occupa de remplir une mission particulière et délicate, dont Louvois l'avait spécialement chargé. Dans les premiers jours de l'année 1686, le duc de Savoie avait retranché dix-sept mille écus sur la pension de sa mère, et il menaçait encore de la réduire. Averti par madame de La Fayette, Louvois avait prescrit à Catinat de parler fortement au duc et de lui faire connaître les sentiments de pénible surprise qu'une telle conduite inspirait au roi<sup>2</sup>. D'abord Victor-Amédée avait paru renoncer à ses desseins ; puis de nouvelles difficultés s'étaient produites. Le 23 mars, on devait signer un contrat définitif qui garantissait le douaire de Madame Royale ; les ministres et les témoins étaient réunis dans l'antichambre de la princesse, attendant l'arrivée de M. le duc de Savoie. On l'attendit jusqu'à dix heures du soir : le duc, cependant, s'en était allé souper, et, lorsque, au dernier moment, quelqu'un des ministres prit sur lui de l'aller avertir, le duc répondit qu'il y avait dans le contrat une certaine clause d'entérinement au sénat qui lui avait échappé d'abord, mais qui ne lui permettait pas de signer, attendu qu'il ne convenait ni à sa propre dignité, ni à celle de sa mère, de livrer au public des règlements de dépense et des comptes de ménage.

Le marquis d'Arcy et Catinat se mettaient en mesure de prêter à Madame Royale une assistance qui ne pouvait manquer d'être très-désagréable à son fils, lorsque cette princesse eut le bon sens de les engager à se contenir ; les ministres piémontais affirmaient, d'ailleurs, que cette difficulté n'était qu'une affaire de pure forme, et que le duc, tout en se refusant à laisser entériner au sénat le texte même du contrat, offrait de rédiger une patente qui contiendrait l'essentiel, sans les détails, et qui pourrait être soumise honnêtement à la vérification des magistrats. Le 6 avril, en effet, le contrat, sauf la clause qui blessait la délicatesse du prince, fut signé par les parties intéressées et par les témoins ; après quoi, la patente, revêtue des mêmes signatures, fut portée au sénat, qui

---

<sup>1</sup> Catinat à Louvois, 7 avril. *D. G.* 776.

<sup>2</sup> Louvois à Catinat, 25 février. *D. G.* 776.

l'entérina dans les formes légales. Cela s'est passé, disait Catinat<sup>1</sup>, avec des manières très-agréables et très-obligeantes de la part de M. le duc de Savoie, et les parties ont paru parfaitement contentes l'une de l'autre. Incident peu considérable en soi, mais qui prouve que Louis XIV et Louvois n'abandonnèrent jamais aux ressentiments de son fils les intérêts d'une princesse qui avait pourtant refusé de subir et de servir toutes leurs volontés.

On était au 7 avril ; il y avait plus d'un mois que Catinat avait quitté Casal, et rien n'était décidé, quant aux Vaudois. C'est que, peu de jours après l'arrivée du général français à Turin, deux envoyés suisses, Gaspard de Murat de Zurich, et Bernard de Murat de Berne, y étaient venus à leur tour, afin de solliciter, au nom. des Cantons protestants, en faveur de leurs coreligionnaires menacés<sup>2</sup>. Rien - ne convenait mieux à Victor-Amédée que cette intervention pacifique ; mais, engagé comme il était vis-à-vis de Louis XIV, il ne pouvait revenir sur le principe de son dernier édit, qui proscrivait, dans ses États, l'exercice du culte réformé. Tout ce qu'il souhaitait des envoyés suisses, c'était qu'ils portassent les Vaudois à se soumettre ou à prévenir les hostilités, en quittant volontairement le pays. Il ne fit donc pas difficulté de permettre aux médiateurs d'entrer en rapport avec les habitants des vallées. Du reste, ces négociations n'étaient connues de Catinat que par oui-dire ; ni lui ni l'ambassadeur ne recevaient à cet égard aucune communication du duc ni de ses ministres.

Tout ce qu'on savait avec certitude, c'est que les montagnards, encouragés par tous ces pourparlers, par la médiation officieuse des Suisses et par la mollesse du cabinet du Turin, paraissaient plus que jamais déterminés à se défendre. Déjà même ils avaient commencé les hostilités. Le 27 mars, ils s'étaient montrés en grosse troupe sur la rive droite du Chison, torrent qui formait, du côté de Pignerol, leur première ligne de défense, et ils avaient tiré quelques coups de fusil sur un détachement de quarante cavaliers que le marquis d'Herleville envoyait en observation, au village de Villars. Les troupes françaises brûlaient d'en venir aux mains. M. de Saint-Rhue, qui s'était avancé jusque dans la vallée de Pragelas, écrivait qu'il était urgent d'en finir, pour la sécurité du Dauphiné. Il me paroît bien extraordinaire, disait-il<sup>3</sup>, qu'un souverain entre en traité avec ses sujets révoltés. Il seroit à souhaiter, pour le bien de la religion et pour rendre l'esprit de nos nouveaux convertis plus docile, que ces canailles fussent bien battus.

Catinat s'irritait aussi ; mais il craignait surtout que l'ennemi ne lui échappât par une soumission qu'il regardait comme inévitable. Je crois voir que ceci se passera sans coup férir, écrivait-il à Louvois, et je tiens qu'il ne s'agit présentement que de délibérer sur les expédients pour établir une autorité certaine dans les vallées, ce qui sera facile, du moment que les troupes en auront pris possession, en les désarmant et châtiant de la mort, avec la dernière sévérité, ceux qui n'apporteront pas leurs armes ou qui s'en réserveront dans leurs maisons. Il se fait encore des allées et venues qui passent par les mains des ambassadeurs suisses. Ces mauvais manèges m'ont paru si peu convenables à l'état présent des choses qu'il y a plus de huit ou dix jours que j'ai pressé Son Altesse Royale de se mettre en état de faire marcher les troupes, et que l'espérance de la soumission de ces peuples ne suspendît pas l'exécution des

---

<sup>1</sup> Catinat à Louvois, 25 mars et 7 avril. *D. G.* 776.

<sup>2</sup> D'Arcy au roi, 6 mars. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 81.

<sup>3</sup> Saint-Rhue à Louvois, 29 mars. *D. G.* 776.

mesures et résolutions qu'on avoit prises. Je ne serai pas fâché de les<sup>1</sup> voir dans le cas que je leur ai prédit, qui est que les Suisses ont trouvé moyen de les amuser. Je vous avoue que je suis dans une vraie impatience de toutes ces incertitudes. Mais qu'attendre d'un gouvernement qui vit au jour le jour, qui ne songe aux affaires que selon qu'elles se présentent le matin ou le soir, qui daigne quelquefois écouter les bons avis, refuse le plus souvent de les suivre, ou bien se les approprie et s'en donne le mérite, quand il n'est plus temps d'agir<sup>2</sup> ?

La colère de Louvois, longtemps contenue, finit par éclater. Il se récrie. Le roi ne peut pas souffrir que son ambassadeur et le commandant de ses troupes soient traités avec si peu de considération ; ces négociations, dont on leur fait si étrangement mystère, sont pleines de honte et de dangers. Comment le duc de Savoie ne soupçonne-t-il pas le manège des envoyés Suisses ? Partis de leur pays pour sommer le duc de laisser aux Vaudois le libre exercice de leur culte, ils ont changé de dessein et adouci leur langage, lorsqu'ils ont su que le roi de France avait fait connaître aux Cantons, par une déclaration solennelle, l'assistance qu'il donnait au duc de Savoie, son allié. La médiation des Suisses n'a pour 'but que de faire conclure un traité dont ils réclameront ensuite la garantie. Souscrire tin pareil traité, ce serait leur fournir un excellent prétexte pour s'immiscer constamment dans les affaires du Piémont. D'ailleurs, les intérêts du roi veulent que la Religion Prétendue Réformée soit bannie des Etats de M. le duc de Savoie comme du royaume de France, et si M. le duc hésite à mener à bonne fin cette glorieuse entreprise, le roi n'hésitera pas à l'achever lui-même, et par ses propres forces ainsi qu'il a fait dans la principauté d'Orange<sup>3</sup>.

Mais, avant que cette dépêche fût expédiée, les affaires s'étaient compliquées à Turin, et Catinat avait vu les chances de guerre se relever au niveau de ses désirs. Les Vaudois ne voulaient abandonner ni la foi ni le pays de leurs pères. Irrité par leur résistance, Victor-Amédée s'était enfin décidé à leur faire une dernière sommation : un édit, publié le 12 avril, leur accordait, pour tous les faits passés, une amnistie qu'ils devaient accepter sous huit jours, après avoir mis bas les armes et s'être retirés chacun dans sa demeure ; si ces conditions n'étaient pas absolument remplies, si, au 20 avril, leur soumission n'était pas complète, la force alors aurait son libre cours<sup>4</sup>.

De leur côté, les envoyés suisses avaient tenté un dernier effort. Le 11 avril, ils avaient adressé aux principaux des Vaudois une lettre qui, sous une forme grave, attendrie, d'une tristesse éloquente, leur conseillait la résignation. Nous avons vu, leur disaient-ils, que vous avez beaucoup de peine à vous résoudre de quitter votre patrie, qui vous est d'autant plus chère que vos ancêtres l'ont possédée par plusieurs siècles et défendue valeureusement avec la perte de leur sang ; que vous vous confiez que Dieu, qui les a soutenus plusieurs fois, vous assistera aussi, et que vous appréhendez même qu'une déclaration pour la sortie ne soit qu'un piège pour vous surprendre et accabler. Nous vous dirons pour réponse que nous convenons avec vous que la loi qui oblige à quitter une chère patrie est fort dure ; vous avouerez que celle qui oblige à quitter l'Éternel et son culte est encore plus rude, et que de pouvoir faire le choix de l'un avec l'autre est un bonheur qui, en France, est refusé à des personnes de haute naissance et d'un

---

<sup>1</sup> Le duc et ses ministres.

<sup>2</sup> Catinat à Louvois, 30 mars, 4 et 7 avril. *D. G.* 776.

<sup>3</sup> Louvois à Catinat, 15 avril. *D. G.* 776.

<sup>4</sup> Catinat à Louvois, 11 avril. *D. G.* 776.

éminent mérite, et qui s'estimeroient heureuses si elles pouvoient préférer une retraite à l'idolâtrie, et le moindre mal au plus grand de toutes les choses de ce monde ; et, par ainsi, la possession de la patrie est sujette à des révolutions et à des changements ; les rois et les princes sont obligés de céder à la guerre et de quitter leurs couronnes et les États que leurs ancêtres ont possédés et soutenus avec la perte de leur sang.

Il faut subir les lois de la Providence divine qui, par les révolutions, met la foi de ses enfants à l'épreuve pour leur détacher les cœurs de ce monde, afin de chercher avec d'autant plus d'ardeur la patrie et cité permanente du ciel. Il est vrai que le bras de Dieu, qui vous a soutenus dans les guerres passées, n'est pas encore raccourci ; mais si vous faites réflexion qu'un puissant roi s'est joint aux forces de votre prince, que les provisions, les officiers et l'union vous manquent, et que même vos obstinations vous feront abandonner de tous les princes et États protestants, qui vous conseillent de quitter plutôt que de résister témérairement par les armes, pour devenir criminels d'État, vous ne pouvez pas espérer que la Providence divine, qui- n'agit pas miraculeusement, comme autrefois parmi les Israélites, veuille faire de vos ennemis ce qu'elle fit de Sennacherib ; et la parole de Dieu vous apprend que de se jeter dans les dangers sans prévoir humainement aucun moyen d'en sortir, c'est tenter Dieu qui laisse périr ceux qui aiment témérairement le danger. Nous prions le Tout-Puissant de vous illuminer par son Saint-Esprit, pour faire le bon chemin et l'avancement de sa gloire, et votre salut temporel et spirituel, et de vous conserver dans sa digne protection<sup>1</sup>.

Tous les habitants des vallées s'assemblèrent pour entendre la lecture de cette admirable épître. Ils furent touchés sans être ébranlés ; mais ils ne voulurent pas donner à leurs amis le chagrin de voir leurs conseils absolument repoussés. Ils demandèrent qu'on ne leur imposât point un temps déterminé pour la vente de leurs maisons et de leurs terres ; autrement leur résolution était prise de mourir les armes à la main<sup>2</sup>. Ils savaient bien que cette concession ne leur serait pas faite ; elle ne fut pas même discutée. Toutes les allées et venues des ambassadeurs suisses, écrivait Catinat, le 14 avril, n'ont point eu de succès ; le prince ne les écoute plus que pour leur dire que sa volonté paroît par son dernier édit. Enfin il s'est mis sur son trône, et commence à se conduire comme un maître qui a la force à la main. Victor-Amédée avait seulement exigé que le délai de huit jours qu'il avait donné aux Vaudois fût scrupuleusement observé. De part et d'autre on se préparait à combattre<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> D. G. 776.

<sup>2</sup> Herleville à Louvois, 15 avril. D. G. 776.

<sup>3</sup> Un peu plus tard, lorsque la guerre eut désolé ces malheureuses contrées, l'intendant de Pignerol trouva, dans quelque village, et s'empressa d'envoyer à Louvois une pièce qui fut enregistrée sous le titre de *Règlement des Huguenots de Savoie*. C'est un acte à la fois militaire et religieux, une instruction pour le combat et une profession de foi ; c'est pour nous le testament où ces hommes ont laissé le dépôt de leur croyance et de leurs héroïques vertus. Le règlement est divisé par articles ; nous en donnons ici quelques-uns avec la prière qui suit, en forme de conclusion ... III. Puisque la guerre qu'on intente contre nous est un effet de la haine contre notre religion, et que nos péchés en sont la cause, il faut que chacun s'amende, et que les officiers aient soin de faire lire de bons livres dans leurs corps de garde, à ceux qui demeurent er, repos, et de faire faire la prière, soir et matin, qui se trouve écrite à la lin de ces articles. IV. Il est défendu, sous des peines rigoureuses, de ne s'injurier point les uns les autres et de ne point

La journée du 20 avril s'étant écoulée sans que les Vaudois eussent consenti à subir la grâce d'un éternel exil, le 21, les troupes françaises concentrées à Pignerol, et les Piémontais concentrés à Bricherasco, se disposèrent à commencer leurs opérations. Victor-Amédée commandait son armée en personne ; elle se composait de vingt compagnies du régiment des gardes, et de sept régiments d'infanterie, formant, avec les officiers, un effectif de 3.969 hommes ; il y avait de plus un régiment de dragons de trois cents hommes, un escadron de soixante gendarmes, et deux cents gardes du corps. Les troupes combinées de France et de Savoie présentaient une force d'environ sept à huit mille hommes, double de celle qu'on supposait aux Vaudois. Les unes et les autres devaient marcher en colonnes convergentes vers Pra del Torno, qui était signalé comme le centre de la résistance.

Le 22, le village de Saint-Germain, à l'entrée de la vallée de Luzerne, fut emporté par les Français, ruais non sans perte ; neuf officiers y furent tués ou blessés. Catinat fit garder ce poste par trois cents hommes, sous les ordres de M. de Villevieille, lieutenant-colonel du régiment de Limousin. Le lendemain, on continua d'avancer dans ce pays difficile, au milieu d'une fusillade incessante. Le 24, Catinat occupa le village de Pramol, où il ne trouva pas la moindre résistance. Mais, tandis qu'il s'étonnait et se félicitait de cette facile conquête, comme d'un signe de découragement parmi ses adversaires, les barbets avaient résolu de se jeter en masse sur ses derrières et de couper ses communications avec Pignerol. Ils faillirent y réussir. Instruits par leurs éclaireurs que M. de Villevieille se gardait assez mal dans Saint-Germain, et que ses trois cents hommes s'étaient dispersés pour piller, cinq cents montagnards tombèrent tout à coup sur ce village, le 24 au soir. Les premiers maraudeurs qu'ils rencontrèrent furent facilement égorgés. M. de Villevieille n'eut que le temps de se jeter dans le

---

blasphémer le sacré nom de Dieu, et d'insulter l'ennemi par des paroles outrageuses et crieries inutiles. V. La débauche, le larcin, et autres semblables actions contraires à la loi de Dieu et à la société civile, sont absolument défendus, sous des peines rigoureuses, ordonnées par le conseil de guerre... XX. Les femmes et filles se porteront sur les postes pour emporter les morts ou blessés, et rouleront des pierres aux lieux qui leur seront assignés..... PRIÈRE. Notre aide soit au nom de Dieu qui a fait le ciel et la terre. Ainsi soit-il. Seigneur, noire grand Dieu et Père de miséricorde, nous nous humilions devant ta face pour te demander le pardon de nos péchés, au nom de ton fils J. C. N. S., afin que par :on mérite ton ire soit. apaisée envers nous qui t'avons tant offensé par notre vie perverse et corrompue ; nous te rendons aussi nos très-humbles actions de grâce de ce qu'il t'a plu nous avoir conservés jusqu'à présent contre tant de sortes de dangers et de malheurs, et te supplions très-humblement de nous continuer ta sainte protection et bonne sauvegarde contre tous nos ennemis, de la main et de la malice desquels nous te prions aussi de nous vouloir garantir et délivrer ; et puisqu'ils attaquent la vérité Pour la combattre, bénis nos armes pour la soutenir et la défendre, et étends toi-même notre force et notre adresse dans tous nos combats, afin que nous en sortions victorieux et triomphants ; et s'il arrivoit à aucun d'entre nous de mourir dans le combat, reçois-le, Seigneur, en ta grâce, en lui pardonnant tous ses péchés, et fais que son finie soit recueillie dans ton paradis éternel. Seigneur, exauce, Seigneur, p adonne, pour l'amour de ton fils J. C. N. S. au nom duquel nous te prions en disant : Notre Père qui êtes aux cieux... Seigneur, augmente-nous la foi, et nous fais à tous la grâce de t'en faire une franche confession de cœur et de bouche jusqu'à la fin de notre vie, en disant : Je crois en Dieu, le l'ère tout-puissant, etc. La sainte paix et bénédiction de notre bon Dieu et Père, l'amour et la grâce de N. S. et ta conduite, consolation et assistance de J. C. nous soit donnée et multipliée, dès maintenant et à tout jamais. Ainsi soit-il. Dieu soit loué. Cette pièce intéressante se trouve au f° 350 du T. 765. D. G.

temple avec une trentaine d'hommes, mais il sut par son énergie racheter sa négligence. Pendant cinq heures, il soutint l'effort des assaillants qui montaient jusque sur le toit pour abîmer sa petite troupe sous un feu plongeant. Cette défense héroïque dura jusqu'au moment où la garnison de Pignerol, avertie, vint le dégager et chasser les Vaudois, qui furent obligés d'abandonner une grande partie de leurs morts et de leurs blessés dont le nombre était considérable<sup>1</sup>.

La funeste issue de cette entreprise, et surtout le défaut d'unité dans le commandement, commencèrent à jeter le désordre parmi les montagnards. Lorsque les Piémontais qui, de leur côté, avaient emporté Angrogne sans trop de peine, eurent joint les Français devant Pra del Torno, ils furent tous également surpris de le trouver évacué. *Le poste tant vanté de Pra del Torno, écrivait Catinat le 26 avril, et toute la vallée d'Angrogne s'est rendue à discrétion, à la vue des troupes du roi et de S. A. R. sur les hauteurs. Tout est rendu ; il ne reste plus que quelques opiniâtres au haut de la vallée de Luzerne, dans les villages de Bobbio et de Villars, contre lesquels S. A. R. enverra un gros détachement de ses troupes. Je ne dispose à marcher vers Prali, au haut de la vallée de Saint-Martin.*

Ainsi, à la fin d'avril, tout semblait terminé. Les troupes avaient ramassé plus de six mille prisonniers de tout âge et de tout sexe ; mais tant qu'on n'avait pas enlevé jusqu'au dernier de cette race généreuse et vivace, on n'avait rien fait. Madame Royale s'en doutait bien, quand elle écrivait à madame de La Fayette<sup>2</sup> : *Les vallées ont plus de dix lieues d'étendue ; elles étoient fort peuplées. Il s'agit de les purger tout à fait et de n'y pas laisser un seul habitant. Vous voyez assez que tout cela ne se peut pas faire sans beaucoup de soin. Car ce sont gens plus difficiles de trouver que de vaincre, fuyant de montagne en montagne, et ayant de tous côtés des lieux quasi impénétrables où se cacher.*

La défense méthodique, régulière, que les chefs avaient voulu organiser dans un certain nombre de postes, ayant échoué devant la tactique et la discipline des troupes réglées, l'instinct du paysan reprenait le dessus. Vif, agile, intelligent, l'œil au guet, la main sûre, il ne comprenait que la guerre de surprise et d'embuscade, seul ou par petites bandes, la vraie guerre de montagne. Familier dès l'enfance avec toutes les ressources du pays, avec tous les accidents du sol, il tirait son coup de fusil, disparaissait dans un ravin, s'embusquait derrière une pierre, un buisson, un tronc d'arbre, tirait encore, tirait sans cesse, de ci ou de là, tenant l'ennemi toujours en alerte et toujours en peine de répondre sûrement au feu de ce tirailleur invisible. Telle était la guerre qui recommença dans les premiers jours de mai.

Les Français ne trouvèrent personne à Prali, les Piémontais, personne à Bobbio<sup>3</sup>. Il fallut changer d'allures ; les troupes furent divisées en un grand nombre de petites colonnes mobiles qui eurent l'ordre de faire des battues continuelles et minutieuses dans tous les recoins des vallées et des montagnes ; on leur avait distribué des grappins de fer pour les aider à gravir les escarpements. Point de quartier pour tous ceux qu'on trouverait armés ; pendus, sans différer, à quelque arbre du voisinage. Dès le 9 mai, Catinat annonçait à Louvois les premiers résultats de ces ordres impitoyables : *Ce pays est parfaitement désolé ; n'y a plus du tout ni peuple ni bestiaux. Les troupes ont eu de la peine par l'âpreté du*

---

<sup>1</sup> Catinat à Louvois, 24 avril. — Murat à Louvois, 23 avril. *D. G. 776.*

<sup>2</sup> 4 mai. *D. G. 776.*

<sup>3</sup> Catinat à Louvois, 5 mai. *D. G. 776.*



pays ; mais le soldat en a été bien récompensé par le butin. M. le duc de Savoie a autour de 8000 âmes entre ses mains. J'espère que nous ne quitterons point ce pays-ci, que cette race de barbets n'en soit entièrement extirpée. J'ai ordonné que l'on eût un peu de cruauté pour ceux que l'on trouve cachés dans les montagnes, qui donnent la peine de les aller chercher, et qui ont soin de paroître sans armes, lorsqu'ils se voient surpris étant les plus foibles. Ceux que l'on peut prendre les armes à la main, et qui ne sont pas tués, passent par les mains du bourreau. Notez que ces procédés et ce langage sont de l'homme qui a toujours passé pour le plus humain entre les généraux du dix-septième siècle.

Cela dura pendant tout le mois de mai. Plusieurs des malheureux Vaudois cherchaient à s'échapper à travers les mille dangers des Alpes ; mais le petit nombre de ceux qui parvenaient à les franchir, trouvaient, sur l'autre versant, des troupes françaises qui les rejetaient sans pitié dans leur misère, ou les livraient aux gens du duc de Savoie. M. de Tessé, qui commandait à Grenoble, se félicitait d'en avoir ainsi renvoyé plus d'un à ses juges naturels ; mais il se plaignait que la réciprocité ne fût pas égale de la part des officiers piémontais, qui laissaient passer, chaque jour, quelque fugitif de France<sup>1</sup>. Traqués, cernés, accablés par la supériorité du nombre, les barbets étaient menés par troupeaux, et entassés pêle-mêle dans les forteresses du Piémont. Au commencement de juin, il ne restait plus dans les montagnes un être vivant, si ce n'est les bêtes fauves et les oiseaux de proie, qui se disputaient les cadavres laissés sans sépulture. Les troupes n'avaient plus rien à faire.

Le duc de Savoie, qui avait montré une grande ardeur à s'instruire, jusque dans le moindre détail, des choses militaires, témoignait à Catinat beaucoup de considération et d'estime ; il voulut, avant la séparation des troupes, lui en donner une marque publique, en venant s'asseoir à la table du général français<sup>2</sup>. De retour à Turin, il lui fit cadeau de son portrait enrichi de diamants ; les autres officiers généraux et, supérieurs reçurent aussi, en souvenir de cette campagne, des présents plus ou moins magnifiques. Le 14 juin, Catinat prit congé du duc pour retourner à Casal. Dans cette dernière entrevue, Victor-Amédée le combla d'amitiés et lui exprima en termes très-vifs les sentiments de reconnaissance et de respect dont il se disait pénétré à l'égard du roi de France<sup>3</sup>. Louvois, en retour, ne put se dispenser de marquer à Catinat qu'on était satisfait du duc à Versailles : Il n'y a, disait-il<sup>4</sup>, rien à désirer davantage à tous les termes d'attachement et de zèle dont il nous a paru que Son Altesse Royale s'est servie à l'égard de Sa Majesté.

Pendant l'absence de son mari, la jeune duchesse avait mené une vie fort triste et fort retirée, n'osant pas même chercher auprès de sa belle-mère quelque distraction évidemment interdite. Celle-ci s'en amusait avec madame de La Fayette : Madame Son Altesse Royale, lui écrivait-elle<sup>5</sup>, est dans une retraite tout extraordinaire, ce voyage-ci, et nous ne nous voyons qu'aux promenades et aux églises où nous allons beaucoup ensemble. On lui a fait la leçon avant de partir apparemment, et elle y est si exacte et craint tellement, qu'elle ne feroit pas un pas ni ne diroit pas un mot pour toute chose au monde ; et, quoiqu'elle

---

<sup>1</sup> Tessé à Louvois, 8 juin. *D. G.* 776.

<sup>2</sup> D'Arcy au roi, 6 juin. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 82.

<sup>3</sup> Catinat à Louvois, 15 juin. *D. G.* 776.

<sup>4</sup> Louvois à Catinat, 30 juin. *D. G.* 776.

<sup>5</sup> 4 mai. *D. G.* 776.

meure d'ennui, elle ne m'en dit rien, et je ne fais pas semblant de m'en apercevoir.

Le retour de Victor-Amédée ne ramena pas beaucoup de gaieté dans cette cour. Une fois l'excitation du combat cessée, il n'eut plus devant les yeux que les suites de cette guerre déplorable que Louis XIV l'avait contraint de faire à des sujets confiants et paisibles. Sans doute la responsabilité de tant de sang et de ruines remontait, devant Dieu et devant les hommes, jusqu'au roi de France ; mais le duc avait été le complice de cette mauvaise œuvre, et les conséquences immédiates en retombaient sur lui seul. Il essayait de repeupler, avec des familles catholiques, les vallées dévastées par la guerre ; tentative lente et difficile. Mais cette multitude de captifs, qu'en allait-il faire ? Les vendrait-il aux Vénitiens, qui, en vrais marchands à l'affût de toutes les occasions, avaient offert de les lui acheter pour les mêler aux Turcs de leur chiourme ? Sa conscience et ce qu'il pouvait avoir d'humanité se révoltaient contre ce trafic de chair vivante et chrétienne. Mais enfin, qu'allait-il faire ?

Dès la fin de juin, Catinat écrivait à Louvois<sup>1</sup> : La maladie et l'infection s'est mise dans ce malheureux peuple ; la moitié en périra cet été. Ils sont mal couchés, mal nourris, et les uns sur les autres ; et celui qui se porte bien ne peut respirer qu'un air empesté. Par-dessus tous ces maux, la tristesse et la mélancolie causée avec justice par la perte de leurs biens, par une captivité dont ils ne voient point la fin, la perte ou au moins la séparation de leurs femmes et de leurs enfants, qu'ils ne voient plus et qu'ils ne savent ce qu'ils sont devenus. Beaucoup, dans cet état, tiennent des discours séditieux qui les consolent de leurs malheurs et de leurs misères.

Quatre mois après, à la fin d'octobre, le marquis d'Arcy écrivait au roi que la mortalité était si grande parmi les prisonniers calvinistes qu'à Verrue, où ils étaient neuf cents d'abord, il n'en restait plus, disait-on, que cent cinquante, et sur ce nombre si terriblement réduit, à peine dix ou douze qui ne fussent pas malades<sup>2</sup>. A cette douloureuse communication, Louis XIV ne trouvait rien à répondre, si ce n'est une sorte de raillerie sinistre<sup>3</sup> : Je vois que les maladies délivrent le duc de Savoie d'une partie de l'embaras que lui causoit la garde des révoltés des vallées de Luzerne, et je ne doute point qu'il ne se console facilement de la perte de semblables sujets qui font place à de meilleurs et de plus fidèles. On ne trouvera pas, que nous sachions, dans l'histoire, beaucoup de paroles aussi froidement cruelles. Une chose nous étonne, c'est que Louis XIV, pour débarrasser entièrement le duc de Savoie, n'ait pas réclamé ces misérables débris pour les joindre, sur ses galères, aux protestants français. Enfin, le 7 décembre, le marquis d'Arcy annonce que le duc a résolu d'abandonner aux sollicitations des Bernois ce qui lui reste de prisonniers, c'est-à-dire quatre ou cinq mille hommes, femmes et enfants, de dix ou douze mille qu'il y avait d'abord. On dit, ajoute l'ambassadeur, qu'on les fera passer en Allemagne, et surtout dans le Brandebourg.

Lorsque Victor-Amédée eut pris, trop tard sans doute, le seul parti que la politique d'un côté, l'humanité de l'autre, lui eussent permis de prendre, il parut comme soulagé d'une triste préoccupation ; son esprit libre ressaisit le fil interrompu de ses idées ; la gaieté même éclaira son visage assombri ; il est vrai

---

<sup>1</sup> 29 juin. *D. G.* 776.

<sup>2</sup> 26 octobre. *Aff. étr.*, Correspondance de Savoie, 82.

<sup>3</sup> Le roi au marquis d'Arcy, 8 novembre. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 82.

que, chez Victor-Amédée, tout servait à la politique, la gaieté comme le reste. D'ailleurs, s'il n'aimait pas la France, il avait de grands sujets de se réjouir.

Rassurée, du côté du Turc, par de nombreux et importants succès des armées impériales, pendant la campagne de 1685, l'Allemagne s'organisait fortement, afin de résister à son autre ennemi, le roi Très-Chrétien. Outre plusieurs conventions particulières entre différents membres du corps germanique, une grande coalition, déjà plus que germanique, presque européenne, s'était nouée définitivement sous le nom de ligue d'Augsbourg, le 9 juillet 1686. Il n'est pas vrai que Louis XIV soit demeuré longtemps sans en être instruit. A la date du 31 juillet, trois semaines après la conclusion de la ligue, Dangeau y a consacré, dans son journal, la note suivante, exacte à très-peu près : Nous apprenons d'Allemagne que, le 9 de ce mois, l'on signa, à Augsbourg, une ligue qui paroît faite uniquement contre la France. Ceux qui la composent sont l'Empereur, les rois d'Espagne et de Suède, pour les États qu'ils ont dans l'Empire, l'Électeur de Bavière, les princes de la maison de Saxe, les Cercles de Bavière, de Franconie et du Haut-Rhin. Ils disent, dans le traité, qu'il n'est fait que pour la conservation de l'Allemagne, et l'exécution des traités de Westphalie, de Nimègue, et de la trêve de 1684 ; mais ils y ont inséré des clauses par lesquelles l'Empereur prétendra, quand il voudra, les obliger à déclarer la guerre à la France. Ils s'engagent à entretenir une armée de soixante mille hommes, dont l'Empereur doit fournir seize mille, le roi d'Espagne six mille, l'Électeur de Bavière huit mille, le Cercle de Bavière, deux mille, celui de Franconie et celui du Haut-Rhin, chacun quatre mille ; on ne sait pas encore combien la Suède et la maison de Saxe fourniront. Ils ont choisi pour général le prince de Waldeck ; le marquis de Bareith sera général de cavalerie, et le comte de Tinghen général-major de l'infanterie. Il est aisé de voir que ces princes craignent la puissance du roi et sont jaloux de sa gloire.

Deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis la formation de cette ligue, qu'un triomphe éclatant des ducs de Lorraine et de Bavière, chefs des troupes impériales, venait resserrer et consacrer le nœud qui joignait en un faisceau les confédérés d'Augsbourg. Après un siège long et sanglant, Bude était emporté d'assaut, le 2 septembre 1686 ; mais si, dans toute l'Allemagne, ce glorieux événement exaltait jusqu'au délire le sentiment national, ce n'était pas le sultan qui était le grand vaincu, c'était, pour tous et avant tout, le roi de France. De Ratisbonne, siège de la diète, le ministre français, M. de Verjus, écrivait à Louvois<sup>1</sup> : On fait à Nuremberg un grand nombre de médailles sur la prise de Bude ; il y en a une, entre autres, impertinente, et qui attaque ouvertement Je roi. Je vous enverrai une médaille de toutes les conquêtes de l'Empereur en Hongrie, avec ces mots : *Reunio justissima*, dont on a prétendu, selon l'humeur et la capacité de la nation, faire une satire contre la France. On se donne maintenant bien du mouvement ici ; les ministres de l'Empereur, et encore plus celui d'Espagne, y témoignent bien de l'aigreur et de l'animosité ; mais celui de Suède les surpasse tous.

Louis XIV avait toujours souhaité que la trêve de vingt ans fût convertie en un traité définitif, par lequel l'Europe lui aurait cédé ou reconnu un droit de propriété sur les territoires qu'il détenait seulement par un fait de possession temporaire et caduque. Au mois de janvier 1687, il fit présenter à la diète de Ratisbonne une proposition formelle sur ce sujet, en demandant une réponse décisive avant le

---

<sup>1</sup> 30 octobre 1686, 28 janvier 1687. D. G. 793.

1er avril. Le 11 février, voici ce que M. de Verjus écrivait à Louvois : Quelques-uns des ministres d'ici, qui ont toujours été les plus ardents pour faire le traité d'Augsbourg, reconnaissant la pente que les plus sages ont ici à donner satisfaction au roi, tâchent d'encourager les ministres d'Autriche, et de les engager à ne se pas démentir en ce rencontre de leur opiniâtreté naturelle. C'est le ministre de Suède qui est le plus grand architecte de ces avis et de ces discours que les ministres d'Autriche avalent à longs traits avec le vin qu'ils boivent ensemble, et mandent pour véritables et sûrs à l'Empereur. Comme cela est reçu, sans examiner si ces ministres étaient à jeûn ou non, quand ils ont cru et écrit de tels avis, ou si ceux dont ils les ont reçus ne l'étaient pas, cela produit des difficultés qu'on ne devrait pas trouver. De Vienne, Louvois recevait en même temps des nouvelles qui concordaient parfaitement avec celles de Ratisbonne. Les ministres, lui mandait l'ambassadeur de France<sup>1</sup>, paraissent dans une grande tranquillité, espérant que Sa Majesté ne s'attachera pas au pied de la lettre pour vouloir qu'on s'explique entre ci et le commencement d'avril. On n'a pas laissé de me dire qu'on avait dessein de faire marcher dix ou douze régiments vers Égra. Quoi qu'il en soit, je trouve que le temps s'avance et que les affaires reculent à un tel point que je crois qu'il n'y a que la Providence qui puisse remédier aux besoins de ces gens-ci.

Ce fut Louis XIV qui joua lui-même le rôle de la Providence ; quand il vit bien que l'Europe n'était pas en disposition de lui céder, il n'insista pas ; il laissa glisser ses prétentions ; il se garda surtout de faire des menaces, et il eut bien raison de n'en point faire, n'étant pas en mesure, ni décidément en volonté de les soutenir. Il n'y a pas de pire politique que la politique d'épouvantail ; dans les temps de grande prospérité, elle peut réussir, parce qu'elle effraye alors les timides qui la prennent au sérieux ; mais quand les difficultés commencent, elle devient, pour qui s'en sert, un embarras et un danger. Si celui qu'elle veut intimider résiste et n'en tient compte, il met son adversaire dans la nécessité d'exécuter ses menaces ou de les retirer, entre une honte ou une folie. Louis XIV eut le bon sens d'éviter ce fatal dilemme, et il sut se contenir, non-seulement vis-vis de l'Europe, mais encore, chose inouïe, vis-à-vis du petit duc de Savoie, qui était, il est vrai, cousin de l'Électeur de Bavière, le vainqueur des Turcs, et l'un des principaux confédérés d'Augsbourg.

Le 28 janvier 1687, au moment où finissait le cercle de la jeune duchesse de Savoie, Victor-Amédée retint le marquis d'Arcy qui allait sortir, le tira dans un coin de la chambre, et lui dit qu'il avait à lui faire une confidence, laquelle s'adressait, ajouta-t-il, autant son ami qu'à l'ambassadeur de France. Après ce petit exorde, il lui expliqua qu'il avait résolu d'aller faire un tour à Venise, afin d'y voir l'Électeur de Bavière, son proche parent, et de s'y divertir quelques jours avec lui. Surpris et ému, malgré les précautions oratoires de son interlocuteur, M. d'Arcy commença des remontrances que le duc interrompit aussitôt pour lui demander s'il avait quelque ordre de s'opposer à ce voyage. L'ambassadeur répondit qu'il n'en avait pas, mais qu'il connaissait assez les intérêts et les sentiments du roi pour se croire autorisé à parler ainsi au duc de Savoie, sans instruction spéciale. Il lui rappela qu'au mois d'octobre 1684, dans une circonstance toute semblable, les représentations de l'abbé d'Estrades l'avaient empêché de courir une pareille aventure. Victor-Amédée n'y contredit point ; il se mit seulement à faire l'éloge du roi, qu'il entremêla de protestations de respect, de dévouement et de reconnaissance ; puis il conclut que ce voyage

---

<sup>1</sup> La Vauguyon à Louvois, 5 février 1687. *D. G.* 795.

n'étant qu'une partie de plaisir, la politique n'avait, qu'y faire, et qu'il comptait bien partir le surlendemain<sup>1</sup>. L'ambassadeur, espérant que la nuit porterait conseil, n'insista pas ; mais, le lendemain matin, il trouva le duc tout aussi décidé que la veille ; et, en effet, Victor-Amédée se mit en route, le jour qu'il avait dit, le jeudi 30 janvier.

Il voyageait incognito, sous le nom de comte de Mende, à la suite du comte Rovero ; qu'il avait nommé pour complimenter officiellement l'Électeur de Bavière. L'administration des affaires était confiée, pendant son absence, à la duchesse de Savoie. Les bruits de la cour, l'opinion des ministres, celle même de Madame Royale, assurément moins suspecte, tout s'accordait pour considérer ce coup de tête comme une fantaisie de jeunesse ; il s'agissait simplement, disait-on, d'aller voir une jeune dame, naguère fille d'honneur de Madame Royale, et qui était depuis un mois à Venise<sup>2</sup>. Le jour de son départ, Victor-Amédée avait eu soin d'envoyer un courrier à Monsieur, son beau-père, pour le prier de prévenir le roi contre les mauvaises impressions qu'on ne manquerait pas de lui vouloir donner au sujet de ce voyage. Néanmoins Versailles fut en émoi.

Louis XIV n'aimait pas les surprises ; celle-ci devait l'irriter d'autant plus qu'elle était une désobéissance formelle, une violation des engagements que Victor-Amédée avait pris naguère, vis-à-vis de l'abbé d'Estrades. Quelle punition le roi de France allait-il infliger au duc de Savoie ? Allait-il envoyer en Piémont dix mille hommes, comme il en avait fait la menace en 1684 ? La situation générale des affaires était bien différente. En 1684, Louis XIV parlait en maître, en victorieux, et se faisait obéir dans toute l'Europe. Gênes ruinée et humiliée, l'Espagne et l'Empire forcés d'accepter l'interprétation des traités telle que la donnait Louis XIV, attestaient la domination incontestée de la France. En 1687, cette domination n'était plus ni aussi respectée ni aussi solide. Que s'était-il passé dans l'intervalle ? Peu de chose en Europe ; un grand événement en France, la révocation de l'édit de Nantes.

Le coup, violemment frappé dans le royaume, produisait sa réaction au dehors. En s'efforçant d'établir l'unité religieuse, Louis XIV avait détruit le vrai fondement de sa grandeur, l'union de la patrie française. Au dedans, en présence de ces populations forcées dans leur vieille croyance et mal soumises à leur foi nouvelle, le pouvoir lui-même se sentait, inquiet ; la guerre civile devenait possible ; il fallait, pour la prévenir ou pour l'écraser, une armée à l'intérieur. Au dehors, outre cette foule d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs, qui, malgré la rigueur des édits, avaient eu le courage ou la fortune d'échapper à l'oppression de leur conscience, des ministres de l'Évangile, des magistrats allaient dénoncer dans toute l'Europe la violation de leurs droits religieux et civils, des officiers, des marins, des ingénieurs, lui donnaient le secret de la supériorité militaire de la France. Les États protestants s'indignaient contre la persécution ; les États catholiques s'applaudissaient de voir leur ennemi consommer sa propre ruine.

L'éducation politique et militaire des uns et des autres s'achevait rapidement. On connaissait la faiblesse de la nouvelle diplomatie française et les habiletés de l'ancienne ; on savait comment jusqu'ici Louis XIV avait prévenu les coalitions, et comment, lorsqu'elles s'étaient tardivement formées, il les avait dissoutes. On savait aussi le secret de ses combinaisons stratégiques. Toujours prêt à combattre, grâce au génie de Louvois, il commençait brusquement la guerre,

---

<sup>1</sup> D'Arcy au roi, 29 janvier 1687. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 85.

<sup>2</sup> D'Arcy au roi, 1er février. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 85.

écrasant ses adversaires l'un après l'autre, à mesure qu'ils se présentaient sur le champ de bataille, ajoutant à l'énergie de ses soldats l'enivrement du premier succès. Mais alors l'Europe n'entendait plus lui abandonner l'avantage de l'agression. La coalition se formait et s'organisait, défensive en apparence, mais prête à prendre rapidement l'offensive. Telle était la ligue d'Augsbourg. Surpris d'abord par la conclusion d'un acte auquel il ne s'attendait pas, Louis XIV en avait bientôt pénétré le sens et compris la gravité. Quel que fût son ressentiment contre le duc de Savoie, il n'était pas d'une bonne politique de le pousser entre les bras des ennemis de la France ; mieux valait en user doucement avec lui.

Le voyage à Venise fut donc accepté, de la même façon qu'il était présenté, comme un simple voyage d'agrément. Le roi était porté à croire, écrivait-il au marquis d'Arcy, que les divertissements et les plaisirs en faisaient le principal objet. Cependant, dès les premières nouvelles, il avait ordonné à son ambassadeur de suivre le duc de Savoie, d'observer de près sa conduite, et de l'empêcher au moins d'aller ailleurs qu'à Venise<sup>1</sup>. L'ambassadeur n'avait pas attendu cet ordre ; à peine Victor-Amédée avait-il quitté Turin qu'il s'était mis sur sa trace. On eut donc à Versailles un journal, qu'on put croire exact, des faits et gestes de Victor-Amédée.

Arrivé le 1er février à Milan, il en était reparti le 5, après avoir été régalé par le comte de Fuensalida, gouverneur général du Milanais, qui lui avait donné l'opéra et le bal. Il était, le 7, à Venise, et, dès le lendemain, le comte Rovero venait trouver l'ambassadeur de Louis XIV et lui donner, sans provocation, l'assurance que les plaisirs seuls les avaient retenus deux jours à Milan. Démarche parfaitement gracieuse et courtoise, au gré de M. d'Arcy, mais d'ailleurs tout à fait inutile ; elle ne lui a rien appris dont il ne fût convaincu d'avance. Plus il observe la conduite du prince à Venise, plus il est persuadé qu'il n'y a qu'un esprit d'indépendance et d'indocilité qui l'a porté à faire tout ce qu'il a fait. Le soin même avec lequel le duc et l'Électeur affectent de ne se point rechercher, et qui est singulièrement noté par l'ambassadeur, ne lui donne aucun soupçon de quelque secret commerce. Ils se sont, dit-il<sup>2</sup>, quelquefois rencontrés en masque, aux opéras, au réduit où l'on joue, et à la place Saint-Marc, où toute la ville se promène fort en vue d'un chacun, et je remarque encore qu'à cette heure qu'ils sont demeurés ici pour voir ce qui y est de curieux, ils se font informer des jours qu'un chacun y doit aller, pour ne s'y pas rencontrer ensemble ; en sorte, sire, que je m'imagine, avec MM. de La Have, de Gombauld<sup>3</sup> et d'autres, que ces deux princes ne s'en aimeront et estimeront pas davantage pour s'être vus ici.

Dès qu'il ne s'agit pas de politique, la correspondance du marquis d'Arcy ne peut ressembler qu'au registre du maître des cérémonies à Versailles, ou, mieux encore, au journal du marquis de Dangeau. On y voit, en effet, que le duc et l'Électeur se sont donné mutuellement à souper, et que, le mardi gras, après l'opéra, l'abbé Grimani, noble Vénitien, a traité magnifiquement les deux princes dans les loges d'un théâtre qui lui appartient ; l'Électeur a pris sans difficulté la place d'honneur, et le duc, ou plutôt le comte de Tende, s'est assis modestement au-dessous du comte Rovero, qui est un personnage officiel. Tout de suite après le souper, il y a eu, dans le parterre du théâtre, un bal masqué où l'Électeur est descendu se mêler et danser parmi la foule des nobles et des gentilles dames,

---

<sup>1</sup> Le roi à d'Arcy, 2 et 13 février 1687. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 85.

<sup>2</sup> D'Arcy au roi, 15 février. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 85.

<sup>3</sup> Envoyés de France à Venise et à Mantoue.

tandis que le duc de Savoie s'est contenté de regarder le spectacle, pendant une demi-heure, de la loge où il avait soupé. Cette fête a terminé le carnaval.

Que va faire Victor-Amédée ? Ira-t-il, comme le bruit court, à Rome, ou à Notre-Dame de Lorette, ou même à Naples ? M. d'Arcy lui conseille sagement de retourner à Turin. Le duc répond à M. d'Arcy qu'il a grande envie de voir Rome et Naples, mais qu'il y renonce, puisque cela peut déplaire au roi ; cependant il tient à faire œuvre pie en visitant le sanctuaire de Lorette. Ainsi va la vie italienne ; on quitte le masque pour l'habit de pèlerin ; après avoir couru les folles joies, on se sauve dans la pénitence. L'ambassadeur de Louis XIV ne laisse pas d'être embarrassé de cet accès de ferveur ; cependant il fait front de ce côté comme de l'autre. Il lui tarde que le duc de Savoie soit rentré chez lui au plus vite et par le plus court chemin<sup>1</sup>. Mais les Vénitiens ont d'autres intérêts ; la présence des deux princes attire les étrangers à Venise ; il en est venu jusqu'à dix mille qui font grande dépense ; il convient donc aux Vénitiens de retenir les princes. Dans cette foule d'étrangers, le marquis d'Arcy avait négligé d'abord de remarquer et de signaler le prince Eugène de Savoie, qui était venu tout exprès de Vienne, afin de saluer son cousin.

L'Électeur et le duc de Savoie se sont transformés ; ce ne sont plus des jeunes gens avides de plaisirs, ce sont des voyageurs intelligents et curieux qui veulent connaître à fond les arts, l'industrie, les usages du pays qu'ils visitent. Tour à tour et séparément, les deux princes se font montrer l'arsenal, la verrerie, les galeries, les églises, etc. Ils ont vu les fêtes de la noblesse, ils verront les divertissements nationaux et populaires, les *regattes* et les *pugni*, qui est, dit M. d'Arcy, un combat d'hommes à coup de poing, de dessus un pont sans bords, à qui en demeurera le maître.

L'Électeur de Bavière était arrivé le premier ; il partit le premier. Dans les huit derniers jours, les deux princes avaient encore une fois mangé ensemble ; mais, selon la remarque de l'ambassadeur, c'étoit bienséance plus qu'inclination. Cependant, après le départ de l'Électeur, Victor-Amédée eut comme un remords de l'avoir si peu recherché ; il se jeta dans la gondole d'un des nobles qui l'accompagnaient, fit vigoureusement nager les rameurs, rejoignit son cousin à trois ou quatre milles, et se donna le plaisir de dîner avec lui dans sa barque ; après quoi il revint à Venise. Il y fit encore quelque séjour, partit enfin le 7 mars, et s'en alla droit à Turin, où il rentra, le 10, sans s'être arrêté qu'une heure à Milan, où il ne vit même pas le comte de Fuensalida. Le marquis d'Arcy eut grand-peine à le suivre, et n'arriva que trois jours après lui<sup>2</sup>.

Peu de jours avant de quitter Venise, le duc de Savoie, devisant avec l'ambassadeur de France, avait fini par lui avouer qu'après le temps du carnaval passé en ce pays, un comte de Tende goûtoit volontiers le plaisir de retourner chez lui, et qu'il n'étoit pas même des plaisirs et des divertissements de Venise ce qu'on en publioit en tant d'endroits. Ce désenchantement des joies frivoles, ce retour aux sérieuses pensées, en un mot cette conversion faisait grand plaisir au marquis d'Arcy. Louis XIV n'en était pas moins satisfait. Il y a bien de l'apparence, disait-il<sup>3</sup>, que ces princes ne se sont laissé engager à ce voyage que pour satisfaire leur curiosité, et qu'il servira à les rebuter d'en faire de semblables.

---

<sup>1</sup> D'Arcy au roi, 15 février. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 85.

<sup>2</sup> D'Arcy au roi, 22 février, 1er et 15 mars. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 85.

<sup>3</sup> Le roi à d'Arcy, 13 mars. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 85.

Depuis son retour, en effet, Victor-Amédée avait changé toutes ses habitudes. Au lieu de consacrer, comme autrefois, beaucoup de temps aux fonctions de cour et à la chasse, il passait de longues heures dans son cabinet, seul, examinant les papiers d'Etat, faisant de grandes réductions dans les charges de sa maison et même dans les offices militaires, sans toucher cependant à l'effectif ni aux emplois sérieux. C'était la même ardeur aux affaires qu'il avait montrée au commencement de son règne, mais cette fois avec plus de réflexion et de suite, la même tendance à l'épargne, mais plus judicieuse et plus raisonnée. Un jour que le marquis d'Arcy était venu saluer le duc, au milieu des courtisans un peu étonnés et attristés de la gravité toute nouvelle qui devenait le ton général de la cour, Victor-Amédée lui dit en plaisantant **que, se trouvant trop vieux présentement pour faire des maîtresses et pour songer à plaire, il vivoit aussi plus retiré chez lui et n'en alloit point chercher au cours ni ailleurs**<sup>1</sup>.

Louis XIV en vint lui-même à craindre que la cc-inversion de son neveu ne fût trop complète ; si le roi de France s'était décidé, lui aussi, à donner à ses peuples l'exemple d'une vie plus sévère, s'il avait rompu avec les traditions d'une jeunesse prolongée bien au delà de ses limites, c'est qu'il avait cinquante ans, c'est qu'il portait, depuis un quart de siècle, le lourd fardeau des affaires de la France et du monde, c'est enfin qu'il avait épuisé, jusqu'à la satiété, toutes les jouissances du pouvoir, de la gloire et de l'amour. Mais, en s'éloignant des fêtes, il ne les épargnait pas à sa cour, et, bien loin de se soustraire aux ennuis de la représentation, il la regardait comme une des principales obligations de la royauté. Victor-Amédée, qui avait vingt et un ans à peine, pouvait-il connaître les vrais devoirs d'un prince ? Louis XIV ne croyait pas qu'il les connût, et il se plaisait à les lui enseigner avec une sorte de bonté paternelle et majestueuse. **J'apprends, écrivait-il au marquis d'Arcy, le 15 mai 1687, j'apprends, par votre lettre du 3, le penchant que le duc de Savoie témoigne avoir à mener une vie solitaire et peu convenable à son âge et à sa qualité de prince souverain ; mais je ne doute point qu'une plus longue expérience ne lui fasse connoître que les soins indispensables du pouvoir absolu doivent obliger celui qui l'exerce, non-seulement à se communiquer à ceux qui sont honorés de l'exécution de ses ordres, et dont les conseils lui peuvent être utiles, mais aussi à se faire voir souvent à tous les autres sujets, dont il veut être aimé et obéi. Leçon précieuse à recueillir du prince qui n'a sans doute pas usé le mieux du pouvoir, mais qui a le mieux pratiqué l'art de régner. Victor-Amédée reçut ces conseils avec respect, mais il ne se mit pas en peine de les suivre.**

Tous les divertissements cessèrent ; la jeune duchesse, qui ne cherchait qu'à plaire à son mari, renonça peu à peu au très-petit jeu qu'elle avait coutume de jouer, et même à la danse, pour laquelle elle avait assez de goût<sup>2</sup>. En même temps, le duc continuait à faire de l'argent par tous moyens ; il frappait d'une taxe les armoiries légitimes, d'une taxe plus forte les armoiries usurpées. L'augmentation des recettes, la diminution des dépenses faisaient monter rapidement le niveau des finances. On se demandait où s'arrêterait cette crue extraordinaire, et surtout de quel côté elle s'écoulerait ; car on ne croyait pas que Victor-Amédée se contentât de thésauriser, comme un avare de comédie. Les princes ne thésaurisent guère ; leurs épargnes, quand ils en font, sont presque toujours l'indice de quelque grand dessein.

---

<sup>1</sup> D'Arcy au roi, 3 mai. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 85.

<sup>2</sup> D'Arcy au roi, 19 juillet. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 85.



Il y avait, sur la frontière méridionale du Piémont, entre Savone, Nice et Mondovi, certains domaines, enclavés dans les États de Victor-Amédée, dépendant politiquement de sa couronne, mais relevant féodalement de l'Empereur. Ces fiefs impériaux, comme on les appelait, étaient les débris d'un autre âge, les restes fossiles d'une organisation antérieure ; ils dataient du temps des Guelfes et des Gibelins. Leur existence était donc un anachronisme ; elle était de plus un embarras pour les ducs de Savoie, sans être d'aucun avantage pour l'Empereur. Soustraits par leurs privilèges à la juridiction piémontaise, ces domaines, situés dans les montagnes, étaient un asile connu de tous les malfaiteurs, un repaire de contrebandiers et de faux monnayeurs qui exerçaient leurs industries au grand préjudice de la douane et de la monnaie ducales. Les seigneurs de ces fiefs avaient droit de haute et de basse justice ; mais ils se gardaient bien d'exercer ce droit, au risque de compromettre le plus clair de leur revenu ; quant à la justice impériale, à supposer même qu'elle eût jamais existé, elle n'était plus même un souvenir. Plusieurs fois déjà les ducs de Savoie avaient réclamé des Empereurs qu'ils renoncassent à leur prétendue suzeraineté ; mais les lenteurs traditionnelles de la chancellerie impériale, et surtout la prudente habitude de ne rien abandonner de ces vieilleries inutiles, sans un bénéfice quelconque, avaient empêché jusqu'alors les négociations d'aboutir.

On doit rappeler ici que, vers le milieu de l'année 1682, un grand seigneur piémontais, le marquis de Parelle, colonel du régiment des gardes, s'était retiré à Ferrare, après avoir inutilement essayé de renverser le gouvernement de Madame Royale. Depuis l'avènement réel de Victor-Amédée, il avait d'abord reparu à Turin ; mais, comme il était suspect à la France, à cause de ses inclinations ouvertement espagnoles, le duc lui avait permis ou même conseillé d'aller servir comme volontaire en Hongrie dans les armées impériales. Son exil, son rang, son alliance avec l'un des ministres de l'Empereur, dont il était beau-frère, lui avaient fait trouver grande faveur à Vienne. De retour à Turin, au commencement de l'année 1687, on remarquait qu'il avait de fréquentes conférences avec le duc de Savoie. Quelques-uns disaient qu'il se préparait à retourner en Hongrie avec une troupe considérable de volontaires piémontais, pour le départ desquels il sollicitait l'agrément du prince ; mais le bruit le plus général était qu'il avait renoué les négociations au sujet des fiefs impériaux, et qu'il avait disposé les ministres de l'Empereur à les céder au duc de Savoie, moyennant quatre cent mille livres de France. Ainsi s'expliquaient, et les audiences que le duc lui accordait, et les réformes extraordinaires que Victor-Amédée faisait dans ses finances<sup>1</sup>.

Instruit de ces faits et de ces rumeurs par le marquis d'Arcy, Louis XIV donna d'abord toute son approbation aux projets de Victor-Amédée : *Il ne peut pas, disait-il<sup>2</sup>, mieux employer ce qu'il lève sur ses sujets et ce qu'il amasse par son épargne qu'à faire des acquisitions qui sont si fort à sa bienséance.* Cependant l'ambassadeur -n'était déjà plus si confiant. Les avances qu'on faisait à la maison d'Autriche et à ses amis s'accordaient avec un éloignement chaque jour plus marqué de la France et des Français. Ainsi, en même temps qu'on traitait à Vienne et à Turin Parfaire des fiefs, Victor-Amédée donnait au prince Eugène une nouvelle pension, et parlait d'envoyer un agent diplomatique en Espagne ; mais si le roi demandait qu'on lui renn<sup>1</sup>, comme autrefois, les gens condamnés aux

---

<sup>1</sup> D'Arcy au roi, 19 juillet 1687. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 85.

<sup>2</sup> Le roi à d'Arcy, 31 juillet. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 85.

galères par la justice piémontaise, afin de les employer dans la chiourme de Toulon, on s'en excusait, sous prétexte de travaux extraordinaires à la citadelle de Turin ; si quelque officier français entrait en Savoie, on l'accusait d'y venir faire subrepticement des recrues.

Le marquis de Parelle surtout donnait de l'inquiétude au marquis d'Arcy ; celui-ci croyait savoir que si la duchesse, qui était près d'accoucher, mettait au monde un prince, c'était le marquis de Parelle qui devait être envoyé officiellement à Vienne pour en faire part. La disposition particulière de la cour de Turin, jointe à l'aspect général des affaires en Italie et en Europe, inspirait à l'ambassadeur de Louis XIV les réflexions suivantes<sup>1</sup> : Rassemblant comme je fais, sire, cet emploi du marquis de Parelle, la vente des fiefs impériaux, les complaisances des Autrichiens pour ce prince, leur impatience de faire la paix avec le Turc, le voyage de M. le duc de Mantoue à Vienne, les bizarreries et chagrins mal fondés du pape à l'égard de Votre Majesté, et la jalousie si ordinaire des ennemis de la grandeur et de la prospérité de la France, je m'en crois d'autant plus obligé à mettre mon application à tâcher de pénétrer ce qui peut arriver de tout cela.

Ce concours de circonstances frappa l'esprit de Louis XIV ; l'affaire des fiefs, qu'il approuvait quelques semaines auparavant, lui parut grosse de dangers pour sa politique. Comme il ne doutait plus que Victor-Amédée n'entrât par cette voie dans de grands engagements avec la cour de Vienne, il prescrivit à M. d'Arcy de témoigner au cabinet de Turin combien il était surpris et mécontent qu'on ne lui eût pas fait part d'une pareille négociation, et combien il importait au duc de Savoie de ne point donner au roi de tels sujets de défiance ; enfin, M. d'Arcy eut ordre de s'opposer de toute sa force à l'envoi du marquis de Parelle à Vienne<sup>2</sup>. Mais avant que M. d'Arcy eût reçu cette dépêche, il se trouva que ses principales inquiétudes s'étaient évanouies. Ainsi, la duchesse était accouchée d'une fille, et le duc n'envoyait plus personne à Vienne ; fait plus considérable, l'affaire des fiefs avait encore une fois échoué.

Cependant l'ambassadeur ne crut pas devoir se dispenser d'exécuter les ordres du roi ; il le fit même avec un air d'insistance et de solennité dont il voulut conserver, en écrivant à son maître, la représentation expressive : Cette dépêche sera une des plus importantes que je me sois donné l'honneur de vous écrire depuis que je suis de votre part en ce pays. Après cet avertissement, il entre en scène ; il a vu le marquis de Saint-Thomas, secrétaire d'État pour les affaires étrangères ; il lui a témoigné la surprise qu'avaient causée au roi les négociations secrètes du duc de Savoie avec la cour de Vienne. Le roi, a-t-il ajouté, pourroit prendre des précautions et des mesures qui pourroient faire repentir trop tard le duc et ceux qui l'auroient assisté de mauvais conseils. Le marquis de Saint-Thomas ayant protesté qu'il n'y avait rien de fondé dans ces reproches, M. d'Arcy a repris l'un après l'autre tous les griefs du roi : les galériens qu'on refuse de livrer, les officiers qu'on accuse de faire des recrues, les persécutions dont Madame Royale est victime, le voyage de Venise, etc. La conversation s'est arrêtée là d'abord ; mais, le lendemain, M. de Saint-Thomas est venu chez l'ambassadeur, afin de désavouer, au nom de son maître, toute négociation avec la cour de Vienne, même au sujet des fiefs impériaux.

On a déjà remarqué quel faible avait M. d'Arcy pour les développements oratoires ; comme il s'attendait à la visite du ministre piémontais, il avait préparé

---

<sup>1</sup> 26 juillet. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 85.

<sup>2</sup> Le roi à d'Arcy, 28 août.

un discours en règle que M. de Saint-Thomas dut subir depuis l'exorde jusqu'à la péroration, et que Louis XIV et ses ministres subirent à leur tour. C'était un discours historique dans la première partie, pathétique dans la seconde. Il y était parlé d'abord de tous les rois de France et de tous les ducs de Savoie qui avaient eu des démêlés ensemble. Proposition principale : **Jamais les ducs de Savoie ne se sont tant soit peu détachés de la France qu'ils n'aient payé cette faute de presque toute la perte de leurs États** ; suivent les preuves. Argument de transition : combien le roi est plus puissant que ses prédécesseurs. Conclusion : conseils directs à Victor-Amédée ; avantage d'une alliance intime avec la France ; dangers du parti contraire. **Je fis voir au ministre que, si le génie de son maître et son amour pour la gloire le portoient à ne pouvoir se contenter de l'état de vivre obéi et aimé de ses sujets, honoré et redouté de ses voisins, qui pourtant étoit naturellement le sort le plus convenable à un duc de Savoie, il ne pouvoit se mettre en meilleure compagnie qu'en la vôtre, pour le temps que les conjonctures se trouveroient propres à faire quelque chose**<sup>1</sup>.

On ne voit pas que M. de Saint-Thomas ait rien répondu à cette harangue ; on ne voit pas davantage que Louis XIV ait applaudi à l'éloquence de son ambassadeur. Le roi ne relève qu'un seul fait, égaré à la suite de cet interminable récit. Mieux éclairé sans doute sur le compte du marquis de Parelle, M. d'Arcy avait écrit qu'il vaudrait mieux éloigner de la familiarité du duc de Savoie son colonel des gardes, homme à visions et d'esprit inquiet, lequel, après tout, serait moins dangereux à Vienne même qu'à Turin. Sur quoi le roi répond qu'il ne s'oppose plus au voyage du marquis de Parelle<sup>2</sup>. Mais il n'était déjà plus question de le faire partir, au moins pour cette année.

Par une coïncidence remarquable, un autre homme d'intrigue, un ancien ami de la France, devenu, comme M. de Parelle, son ennemi implacable, le marquis de Pianesse sortait pour la seconde fois d'une profonde disgrâce. Vers la fin de l'année précédente, il avait obtenu d'être transféré du donjon de Montmélian dans la cité d'Aoste, avec une demi-liberté, tandis que le comte de Druent, son neveu et son complice, quittait le château de Nice pour résider dans une de ses terres<sup>3</sup>. Cette double faveur accordée, sans la participation de Madame Royale, à deux hommes qu'elle regardait comme des traîtres, avait fort affecté la princesse. Au mois de janvier 1687, Pianesse perdit son fils unique, élevé dans un collège de Paris ; il ne lui restait plus qu'une fille, riche héritière qui devait avoir un jour deux ou trois millions. Cette considération hâta peut-être le retour du marquis ; au mois d'octobre, il eut permission de s'établir au château de Pianesse, à trois lieues de Turin. Sur cette nouvelle, Louis XIV défendit à son ambassadeur d'avoir aucun commerce avec un homme qui avait mérité à tout jamais sa colère, lui recommanda de surveiller ses démarches, et lui prescrivit de s'opposer à ce qu'il rentrât dans les conseils du duc de Savoie<sup>4</sup>. Il n'y avait pas apparence, d'ailleurs, que Victor-Amédée songeât à rétablir la fortune politique du marquis de Pianesse ; mais qui pouvait se flatter de pénétrer les desseins de Victor-Amédée ?

Le marquis d'Arcy, d'abord si prévenu en faveur du jeune duc, en était arrivé, comme ses prédécesseurs, à l'extrême défiance. **On peut dire de ce prince,**

---

<sup>1</sup> D'Arcy au roi, 15 septembre.

<sup>2</sup> Le roi à d'Arcy, 25 septembre 1687.

<sup>3</sup> D'Arcy au roi, 25 novembre 1686.

<sup>4</sup> Le roi à d'Arcy, 9 octobre 1687.

écrivait-il, ce qu'on disoit de Charles-Emmanuel Ier, que son cœur étoit couvert de montagnes comme son pays. Et, à l'appui de son opinion, il citait une parole de Victor-Amédée que Madame Royale tenait du marquis Morosso ; le prince avait dit à son ancien gouverneur que dorénavant il voudroit, s'il lui étoit possible, négocier et traiter d'affaires sous terre<sup>1</sup>. Le mystère où Victor-Amédée souhaitait d'envelopper sa politique ne lui paraissait pas si nécessaire pour sa conduite privée. Quoiqu'il eût affecté de dire qu'il se trouvait trop vieux pour faire des maîtresses, la jeune duchesse, toute à ses devoirs, passait bien des nuits dans les latines, tandis que l'époux infidèle courait les aventures.

Après avoir eu d'abord la sagesse de ne vouloir point se mêler de ces questions délicates, Louis XIV finit par céder aux obsessions de Monsieur, son frère, et chargea sort ambassadeur de faire au duc de Savoie des représentations sérieuses sur le peu de considération qu'il avait pour sa femme. Le duc se montra fort surpris et peu content d'une telle intrusion dans ses affaires domestiques ; il se plaignit même assez vivement que le roi eût accueilli de faux rapports<sup>2</sup>. Cette intervention malheureuse eut d'ailleurs un résultat tout contraire à celui qu'on attendait.

Piqué au vif, Victor-Amédée sembla prendre à tâche de défier ses censeurs par un redoublement de galanterie. Jusque-là renfermé dans cette retraite excessive d'où Louis XIV avait inutilement tenté de le faire sortir, l'année précédente, par de sages conseils, il s'en élança tout à coup, et de lui-même, par esprit de contradiction. Pendant le carnaval de 1688, la cour de Savoie revit des plaisirs dont elle était sevrée depuis longtemps ; elle en fut accablée. Et pour rendre plus piquante encore cette subite métamorphose, c'était le roi de France qui devait en payer les frais. Dans la même dépêche où M. d'Arcy détaillait le programme de ces divertissements, il annonçait que le duc réclamait du roi une somme de cent mille écus, complément de la dot de sa femme<sup>3</sup>. Si toutes ces fêtes s'étaient adressées à la duchesse, Louis XIV aurait volontiers payé son triomphe ; mais elle y présidait pour la forme, et n'en était pas la vraie reine<sup>4</sup>.

Très-mécontent de toutes ces légèretés, Louis XIV avait contre Victor-Amédée des griefs plus sérieux. le marquis d'Arcy avait annoncé, l'année précédente, que l'intention du cabinet de Turin étoit de rétablir à Madrid une mission permanente ; le 21 février 1688, le marquis de Saint-Thomas fit, sur ce sujet, une communication officielle à l'ambassadeur de France. Le roi, répondit, le 11 mars,

---

<sup>1</sup> D'Arcy au roi, 15 décembre.

<sup>2</sup> D'Arcy au roi, 3 janvier 1688. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 88.

<sup>3</sup> D'Arcy au roi, 10 janvier.

<sup>4</sup> Ce n'était plus la marquise de Prié. Il y avait depuis quelque temps, à la cour, une jeune femme de dix-sept à dix-huit ans, d'une gaieté charmante et d'un esprit étincelant, belle, et jusque-là fort sage ; c'était la comtesse de Verrue, française de naissance et fille du duc de Luynes. Victor-Amédée avait beaucoup d'attention pour elle. Pendant les temps de neige, assez fréquents dans le voisinage des Alpes, c'était un plaisir favori parmi la noblesse de Turin que d'aller en traîneau ; on remarquait que, de toutes les femmes de la cour, Victor-Amédée n'en menait guère qu'une, qui étoit madame de Verrue. Les jours d'opéra, il alloit toujours dans la loge de cette dame, où ils faisaient des éclats de rire entendus de tout le monde. Le duc redoublait de soins et d'assiduités, sans sortir néanmoins des bornes d'une admiration permise, lorsque on ne sait à quel propos, il vint dans l'esprit au comte de Verrue de demander au duc la permission de faire campagne en Hongrie avec le marquis de Parelle. Le duc lui accorda cette permission ; le comte partit au mois de mai et ne revint qu'au mois de novembre. il avait eu tort de partir.

qu'un pareil dessein lui étant justement suspect, il fallait s'y opposer encore plus fortement qu'on n'avait fait pendant la régence de Madame Royale. Après un mois d'hésitation, le marquis de Saint-Thomas finit par déclarer que, puisque ce projet déplaisait au roi, il n'y serait pas donné suite<sup>1</sup>. Cette condescendance calma l'irritation du roi, mais ne détruisit pas ses soupçons.

Louis XIV avait précédemment ordonné à M. d'Arcy de lui envoyer des mémoires très-exacts des revenus du duc de Savoie et de ses forces militaires. Le président Truchi, général des finances, auquel M. d'Arcy s'adressa d'abord, ne fit pas difficulté de lui dire que tous les revenus du duché ne montaient pas à plus de sept ou huit millions de livres, monnaie de Piémont, qui valaient à peine six millions de France<sup>2</sup>, et que, les dépenses des troupes, de la maison ducale et des apanages étant faites, il ne restait pas au duc plus d'un million de France. Afin de contrôler ce témoignage, l'ambassadeur alla trouver Madame Royale ; cette princesse lui remit en grand secret un état relevé sur les bilans de 1687. Le chiffre total des recettes était de sept millions trente-cinq mille neuf cent cinquante-trois livres quatre sols huit deniers, monnaie de Piémont, faisant cinq millions cent quarante-huit mille deux cent cinquante-huit livres dix sols de France. Un autre état, dont l'ambassadeur n'indiquait pas l'origine, augmentait cette somme de trois cent mille livres environ<sup>3</sup>. Qu'il y avait loin de ce misérable budget aux richesses de Louis XIV !

Même disproportion entre les forces des deux princes. La maison militaire du duc se composait de quatre cent vingt-cinq maîtres ; point d'autre cavalerie ; un régiment de trois cents dragons ; huit cents hommes du régiment des gardes ; quelques compagnies suisses ; neuf régiments d'infanterie de quatre cent vingt hommes chacun<sup>4</sup>. Toutes ces troupes réunies, en supposant l'effectif très-complet, ne donnaient qu'une force de cinq mille huit cent soixante-quinze hommes, qui pouvait être à peu près doublée en temps de guerre<sup>5</sup>. Six millions et dix mille hommes, telles étaient les ressources que pouvait opposer à la colossale puissance de Louis XIV ce petit prince, cet enfant de vingt ans, qui, suivant le mot très-juste du duc de Saint-Simon, **devint, par sa situation, l'ennemi de la France le plus coûteux et le plus redoutable**. Il se jeta dans le flanc de la France, comme le moucheron dans le flanc du lion. **Les plus à craindre sont souvent les plus petits** <sup>6</sup>. En 1688, lorsqu'il recevait les preuves de la faiblesse de son chétif voisin, Louis XIV souriait encore de pitié ; il se défiait plus qu'il ne craignait.

Victor-Amédée, cependant, faisait tout comme le grand roi ; il avait rassemblé, au mois de juin, sept régiments, presque toute son infanterie, dans un camp de manœuvres, à Saluggia. Ce camp dura six semaines. Les troupes étaient belles ;

---

<sup>1</sup> D'Arcy au roi, 24 avril.

<sup>2</sup> L'écu blanc de 3 livres, monnaie de France, valait exactement 4 livres 2 sous, monnaie de Piémont.

<sup>3</sup> 7.329.000 livres de Piémont, valant 5.562.683 livres de France. D'Arcy au roi, 21 février, 20 et 27 mars 1688.

<sup>4</sup> L'un de ces régiments, celui de la Croix-Blanche, créé depuis treize ou quatorze ans seulement par le feu duc, comptait un grand nombre de Français. Tous les officiers de ce régiment devaient être chevaliers de Malte ; le lieutenant colonel était alors le chevalier de Simiane, de même maison que le marquis de Pianesse, mais d'une branche établie à Aix, en Provence. Six autres capitaines étaient également Provençaux.

<sup>5</sup> D'Arcy au roi, 20 mars.

<sup>6</sup> La Fontaine, livre II, fable 9.

le duc infatigable, à cheval par tous les temps, mettait à bout de forces les plus vigoureux<sup>1</sup>. Évidemment ce jeune homme travaillait à se donner cette constitution robuste que la nature lui avait refusée, en même temps qu'elle lui avait inspiré la passion de la guerre. La guerre ! il la sentait venir, et il avait des impatiences belliqueuses que Louis XIV était forcé de calmer, quoiqu'il n'eût pas absolument sujet de s'en plaindre.

Une sorte de tremblement agitait le sol de l'Europe. L'Angleterre recommençait à secouer le trône des Stuarts ; le prince d'Orange armait en Hollande des vaisseaux et des soldats ; et tandis que l'Espagne elle-même faisait effort pour se mettre au moins en défense, des régiments impériaux, vainqueurs des Turcs, s'acheminaient du fond de la Hongrie vers le Rhin. En même temps, des bandes de réfugiés protestants, Vaudois ou Français, sortaient du Brandebourg et du Wurtemberg, passaient en Suisse, recevaient les encouragements des Bernois et s'approchaient du lac de Genève. C'était contre eux que le duc de Savoie prenait des dispositions de guerre ; il faisait occuper militairement les duchés d'Aoste et de Chablais ; des barques armées devaient croiser sur le lac ; deux régiments se tenaient en réserve. Victor-Amédée affectait contre les Cantons protestants, et surtout contre les Bernois, une irritation très-vive<sup>2</sup>.

Au milieu de cette émotion universelle, Louis XIV paraissait le plus calme ; il armait lentement ; il faisait appel à tous les sentiments de justice, de modération et de paix. Quel changement dans les rôles ! Quel personnage nouveau est ce Louis XIV de 1688 ! C'est lui qui redoute les emportements du duc de Savoie et qui lui conseille de dissimuler. Victor-Amédée ne peut-il pas faire parler aux Bernois d'une manière qui ne l'oblige pas à oublier entièrement ce qu'ils ont fait contre lui ?<sup>3</sup> Le duc persiste ; son ambassadeur demande officiellement au roi de France le concours de ses armes. Louis XIV répond par un refus dont il explique ainsi les motifs : Comme toutes les affaires de l'Europe sont aujourd'hui dans une disposition à donner lieu de croire que le moindre incident seroit capable d'y exciter une grande guerre, et que, plus les princes protestants se réunissent pour l'augmentation de leur religion, plus la cour de Home travaille à augmenter les divisions entre les princes catholiques, j'ai dit à cet ambassadeur que la conjoncture ne me paroissoit pas bien favorable au duc, son maître, pour témoigner son ressentiment aux Bernois, et que je suis bien aise d'empêcher, aussi longtemps qu'il me sera possible, que la paix de l'Europe ne soit troublée, principalement dans les Cantons suisses qui pourroient s'intéresser à ce qui regarde celui de Berne. Le désir que j'ai toujours de maintenir la trêve ne me permet pas de négliger les mouvements que j'apprends qui se font chez les princes et États voisins de mon royaume, et ce n'est que pour empêcher de nouveaux troubles que je viens d'ordonner une levée de dix mille hommes de pied et six mille chevaux, pour en faire encore de nouvelles dans la suite des temps, si je le juge nécessaire pour la conservation de la paix<sup>4</sup>.

Tous les orages amoncelés, provoqués, depuis dix ans, par la politique insolente de Louis XIV, sont près d'éclater ; et voici que le persécuteur des protestants, le destructeur de l'édit de Nantes, est forcé de reconnaître qu'il a contre lui tout le monde, même les catholiques, même le pape !

---

<sup>1</sup> D'Arcy au roi, 12 et 19 juin. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 88.

<sup>2</sup> D'Arcy au roi, 31 juillet.

<sup>3</sup> Le roi à d'Arcy, 13 août. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 88.

<sup>4</sup> Le roi à d'Arcy, 20 août. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 88.

# CHAPITRE NEUVIÈME

Le pape Innocent XI et Louis XIV. — Affaire de la régale. — Assemblée du clergé de 1682. — Affaire des bulles. — Succession de l'Electeur Palatin. — Affaire des franchises. — Le marquis de Lavardin à Rome. — Arrêt du parlement. — Affaire de la succession de Cologne. — Le cardinal de Fürstenberg. — Lettres de Louvois au baron d'Asfeld. — Formalités électorales. — Mission secrète de Chamlay à Rome. — Ses instructions. — Postulation du cardinal de Fürstenberg. — Lettres de Louvois au contrôleur général. — Echec de Chamlay à Morne. — Louis XIV décidé à soutenir le cardinal de Fürstenberg. — Armements. — Hésitations du cardinal. — Lettre de Louis XIV au cardinal d'Estrées. — Le pape confère l'archevêché de Cologne au prince Clément de Bavière. — Occupation d'Avignon. — Arrestation de l'évêque de Vaison. — État de l'opinion. — Politique du prince d'Orange. — Mauvais gouvernement de Jacques II. — Son attitude vis-à-vis de Louis XIV. — Il refuse tout secours. — Louis XIV devait-il faire le siège de Maëstricht ? — Guillaume d'Orange et la Hollande. — Louis XIV décide le siège de Philisbourg. — Son manifeste. — Arrestation des Allemands à Paris et des Français en Allemagne. — Première campagne du Dauphin. — Les généraux français. — Schönberg. — Luxembourg. — Le maréchal de Duras. — Activité de Louvois. — Premières hostilités. — Siège de Philisbourg. — Bulletins de Vauban. — Impatience de Louvois. — Difficultés du siège. — Les places de l'Électorat de Cologne livrées aux troupes françaises. — Occupation de Mayence. — Résistance de l'Électeur de Trèves. — Reddition de Heidelberg. — Progrès du siège et capitulation de Philisbourg. — Siège de Manheim. — Bombardement de Coblentz. — Prise de Manheim et de Frankenthal. — Vauban récompensé. — Grande promotion dans l'ordre du Saint-Esprit. — Révolution de 1688 en Angleterre. — Jacques II accueilli par Louis XIV.

Dans toute l'Europe, si ce n'est en France, le pape Innocent XI avait le renom du plus grand et du meilleur pontife qui eût occupé le Saint-Siège depuis plusieurs siècles ; mais ce renom lui venait surtout de ce qu'il était l'ennemi de Louis XIV. En France, on avait rendu d'abord justice à ses mérites, en faisant des réserves. Comme le pape, disait Bussy-Rabutin<sup>1</sup>, est un grand homme de bien, il est fort entier dans ses résolutions ; et quand il est bien persuadé qu'il a raison, rien ne sauroit le faire changer. Il est vrai qu'il est fâcheux de trouver en son chemin de ces saints opiniâtres ; mais sa vie est si sainte que les rois chrétiens se décrieroient s'ils se brouilloient avec lui. Bussy jugeait bien. Innocent XI avait à la fois de grandes vertus, l'esprit étroit et la passion vive ; il ne faudrait pas chercher dans son pontificat la prudence et la patience traditionnelles du Saint-Siège. Partisan zélé de la maison d'Autriche, il portait dans ses sympathies l'ardeur d'un Gibelin du treizième siècle ; vis-à-vis de Louis XIV, au contraire, il se croyait en face de Philippe le Bel, et s'attribuait volontiers le rôle de Boniface VIII.

Ce n'était pas simplement affaire d'imagination ; entre les deux époques, il y a certainement des analogies frappantes, les mêmes conflits résultant des mêmes causes, à commencer par l'affaire de la *régale*. A qui, du roi ou du pape, appartenait le droit de percevoir les revenus des bénéfices vacants ? Cette question d'argent, dans l'un et dans l'autre siècle, était devenue rapidement une grande question de politique générale ; l'escarmouche financière avait engagé la bataille entre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir laïque, entre le sacerdoce et l'empire. On peut remarquer ici combien le despotisme de Louis XIV était plus absolu et plus ombrageux que celui de Philippe le Bel ; Philippe le Bel, en 1302, s'était appuyé sur la nation tout entière, représentée par les États généraux ; en 1682, Louis XIV, redoutant les États généraux, ne chercha d'appui que parmi les représentants de l'Église gallicane.

L'assemblée du clergé, dont Bossuet fut l'organe, formula, en quatre articles fameux, la doctrine la plus contraire aux prétentions de suprématie et d'infaillibilité que le chef de l'Église affectait et revendiquait pour lui seul. C'était le coup le plus sensible que la cour de Rome eût reçu, depuis les temps du concile de Bâle, d'une Église et d'un roi qui voulaient rester catholiques. Innocent XI en conçut un amer déplaisir, et il ne cessa pas depuis lors d'en donner des marques à tous ceux qui avaient pris part à cet acte d'hostilité. Il refusa systématiquement les bulles d'institution canonique aux membres de l'assemblée qui furent nommés par Louis XIV à des sièges épiscopaux, ou transférés d'un siège à un autre. C'est ainsi que, en 1687, il y avait près de trente diocèses en France qui attendaient et réclamaient en vain les soins de leurs pasteurs.

Sans rien céder sur le fond des choses, Louis XIV avait essayé de faire quelques avances à l'opiniâtre pontife. En 1685, l'Électeur Palatin étant mort sans héritier direct, l'Électorat avait été donné au duc de Neubourg, beau-père de l'Empereur Léopold. Mais Louis XIV, au nom de sa belle-sœur, Madame, duchesse d'Orléans, avait réclamé, dans la succession du dernier Électeur, frère de Madame, les biens meubles et certains domaines allodiaux, notamment le duché de Simmeren et le comté de Sponheim. Sur le refus du duc de Neubourg, qui était soutenu par les protestations de toute l'Allemagne, Louis XIV avait déclaré qu'il prendrait volontiers le pape pour arbitre et pour juge des prétentions de Madame.

---

<sup>1</sup> Lettre à madame de Sévigné, du 4 juin 1637.



Innocent XI avait accepté l'arbitrage, mais ne se montrait pas pressé de donner sa décision.

Une avance bien plus considérable, et qui, selon les idées de Louis XIV, devait renouer entre le pape et lui une étroite et parfaite alliance, la persécution contre les protestants, n'avait pas produit même à Rome l'effet qu'en attendait le fils aîné de l'Eglise ; le pape s'était contenté d'y donner une approbation froide, et les déplorables acclamations qui, plus d'un siècle auparavant, avaient salué au Vatican la première nouvelle de la Saint-Barthélemy, manquèrent presque absolument à la révocation de l'édit de Nantes. On fit remarquer en même temps à Louis XIV que les quelques prélats français qui avaient protesté contre les dragonnades étaient justement ceux dont la cour de Rome se louait davantage<sup>1</sup>. Quant au pape, déjà soupçonné d'être janséniste, il se trouva des gens disposés à croire et même à jurer qu'il n'était qu'un huguenot déguisé.

La colère de Louis XIV n'attendait qu'une occasion pour éclater ; cette occasion s'offrit bientôt : ce fut l'affaire des franchises. On donnait le nom de franchises au droit que s'attribuaient à Rome les représentants des États catholiques d'empêcher, aux abords de leurs palais, dans les quartiers voisins, et même jusqu'à une très-grande distance, l'action de la police pontificale. Ce droit, ou plutôt cet abus, sous prétexte de dignité, n'avait qu'un résultat certain, qui était de livrer, en toute sécurité, aux assassins et aux voleurs, dans une moitié de Rome, la fortune et la vie des honnêtes gens, Romains ou étrangers. Il y avait là, pour un pape comme Innocent XI, un désordre insupportable et humiliant. Il résolut de le faire cesser ; successivement il obtint de toutes les puissances catholiques qu'elles renonçassent au prétendu droit de franchise ; de Louis XIV seul, il ne put rien obtenir.

Au mois de janvier 1687, le duc d'Estrées, ambassadeur de France, étant mort subitement, le pape déclara que si le successeur du duc n'apportait pas à Rome l'abandon des franchises, il ne serait ni reconnu ni reçu comme représentant du

---

<sup>1</sup> Particulièrement le cardinal Le Camus, évêque de Grenoble. Voici, au sujet de ce cardinal, une lettre assez curieuse de Louvois au comte de Tessé ; elle est datée du 5 mars 1687 : J'ai reçu la lettre écrite de votre main, sans date, marquée sur l'enveloppe pour moi seul, laquelle fait mention de la visite que vous a rendue M. le cardinal Le Camus, de tout ce qu'il vous a dit sur la connoissance qu'il prétend avoir des mauvais offices qu'on lui a rendus auprès du roi, et sur le désir qu'il auroit d'ôter de l'esprit de Sa Majesté les impressions qu'il croit que ce qu'un a dit à Sa Majesté contre lui peut y avoir faites. Vous avez fait tout ce que je pouvois désirer, en ne vous chargeant point de m'en rien écrire ni de lui rendre aucune réponse parce que, quoique vous commandiez dans la province et que vous y soyez l'homme du roi à l'égard des troupes, les affaires qui ne les regardent pas ne doivent point passer par vous, et ce n'est point à moi à en rendre compte à Sa Majesté, mais bien à M. de Croissy, ou à M. le chancelier, si mondit sieur le cardinal juge à propos de s'adresser à lui pour les choses qu'il voudroit faire dire à Sa Majesté. Feu mon père a toujours eu une amitié particulière pour M. le cardinal Le Camus, et quoique je n'aie pas eu grand commerce avec lui, - ce que j'ai ouï dire de la vie qu'il mène m'a inspiré mi grand respect pour lui qui m'auroit porté à ne pas vouloir volontiers de parler sur ce que contient votre lettre, si je n'avois connu que Sa Majesté désirant que chacun de ceux qui ont l'honneur de l'approcher ne se mêle point des fonctions de l'autre, elle auroit trouvé fort mauvais que je lui eusse parlé des affaires de M. le cardinal qui est dans le département de M. de Croissy. Cette réflexion me fait brûler cette lettre sans en parler à Sa Majesté ; mais je vous prie, pour ma curiosité particulière, de me faire part de ce qu'il vous a dit des voies par lesquelles il est parvenu à la dignité à laquelle il a été élevé. D. G. 781.

roi ; bientôt même il fit publier une bulle qui menaçait d'excommunication quiconque prétendrait maintenir les franchises des quartiers. Dix mois s'écoulèrent en négociations infructueuses, ni le roi ni le pape ne voulant reculer. Dans cette querelle toute spéciale, l'opinion publique en France n'était pas du côté du roi. Un courtisan disgracié, qui n'en était que plus courtisan, Bussy-Rabutin, osait écrire à madame de Sévigné<sup>1</sup> : Il faut dire la vérité, les franchises sont odieuses quand elles vont à rendre les crimes impunis. Il est de la gloire d'un grand pape de réformer cet abus, et même de celle d'un grand roi de ne s'en pas trop plaindre. Cependant les choses furent poussées à l'extrême.

Au mois de novembre, le marquis de Lavardin, ambassadeur de France, escorté de plusieurs centaines d'hommes en équipage de guerre, parut devant Rome comme s'il eût voulu l'emporter d'assaut. Il faut croire que Louis XIV attendait de son ambassadeur quelque action d'éclat ; c'est au moins ce qu'on peut inférer d'un passage de Dangeau<sup>2</sup> : Le roi nous dit, en dînant, que M. de Lavardin était entré à Rome le 25 novembre, sans que personne se soit présenté pour s'opposer à son entrée. Au milieu de Rome, l'ambassadeur fut comme dans un désert ; on fuyait son approche ; dès qu'il paraissait, il jetait le trouble même dans les cérémonies religieuses. Le pape, c'est encore Dangeau qui parle<sup>3</sup>, le pape a ordonné que, dans toutes les églises, on cessât le service divin dès que M. de Lavardin y entrerait, le traitant d'excommunié. L'église Saint-Louis, desservie par des prêtres français, fut interdite, parce que, le jour de Noël, M. de Lavardin y avait fait ses dévotions.

A Versailles, le nonce n'était pas dans une situation moins désagréable. M. de Croissy ne le voyait que pour lui dire des duretés ; il lui déclarait, par exemple, qu'Avignon avait été donné aux papes contre les lois du royaume, et que le roi, n'étant pas content du Saint-Père, allait faire exécuter les lois et reprendre Avignon<sup>4</sup>. Louvois, de son côté, mandait à l'intendant de Provence de préparer des gîtes pour une quinzaine de bataillons que le roi se proposait d'envoyer à Civita-Vecchia au printemps prochain<sup>5</sup>. Le parlement de Paris, sur un appel comme d'abus interjeté par le procureur général, évoqua les affaires de Rome ; l'avocat général Talon, qui avait pris les ordres du roi, fit un discours très-fort, et conclut à la déclaration d'abus au sujet de l'excommunication lancée contre M. de Lavardin, à la convocation d'un concile national et au maintien des franchises ; le parlement rendit, le 25 janvier 1688, un arrêt conforme. C'était le schisme et la guerre. Le vent soufflait des tempêtes ; en un moment le vent tomba. On venait de s'aviser tout à coup qu'on avait grand besoin du pape.

L'Électeur de Cologne était fort vieux et malade ; outre l'Électorat, il avait encore les principautés ecclésiastiques de Liège, de Munster et de Hildesheim. Des deux

---

<sup>1</sup> Lettre déjà citée.

<sup>2</sup> *Journal de Dangeau*, 3 décembre 1687.

<sup>3</sup> *Journal de Dangeau*. 8 janvier 1688.

<sup>4</sup> *Journal de Dangeau*. 26 décembre 1687.

<sup>5</sup> Louvois à Le Bret, 31 décembre 1687 : Le roi ayant résolu de faire embarquer au printemps prochain, sur des bâtiments qui navigueront à la suite de ses galères, si les affaires de Reine ne sont pas terminées, les régiments de Vivonne, de Vivarez, de Grancey, 2e bataillon de Castres, 1er de Saulx, Beauvaisis, 1er de Royal-la-Marine, Flandres, et les régiments étrangers de Zurbeck, de Greder, de Zurlauben, je vous supplie de m'envoyer un état des lieux de votre département où l'on pourra faire rendre ces troupes, et où elles pourront demeurer commodément, en attendant que les bâtiments qu'ils devront monter soient prêts à les recevoir. *D. G.* 789.

dernières, on s'inquiétait peu à Versailles ; mais, pour la grandeur et même pour la sécurité de la France, il était d'un intérêt capital que l'Électorat de Cologne et l'évêché de Liège fussent en des mains amies. Louvois regardait sans cesse du côté de l'Allemagne, et il y voyait de gros nuages ; il prêtait l'oreille, et il entendait gronder sur le Rhin, comme une menace contre la France, le canon qui célébrait les triomphes des armées impériales sûr les bords du Danube. Dès le 25 août 1687, treize jours après la bataille de Mohacz, il écrivait en toute bâte à Vauban : [La nouvelle que le roi vient d'avoir de la défaite de l'armée turque lui fait juger à propos de pourvoir à donner la dernière perfection à sa frontière du côté d'Allemagne.](#) Louvois n'avait pas tort de s'inquiéter ; mais il aurait dû s'inquiéter plus tôt ; il s'était laissé distraire et n'avait point pressé, avec sa vigueur accoutumée, l'achèvement des places qu'il faisait construire. Les Allemands savaient bien qu'elles étaient imparfaites, et ils s'efforçaient de prendre pied sur les frontières de France mal défendues.

Deux candidats, redoutables entre tous, se présentaient pour la succession prochaine de l'Électeur de Cologne : d'une part, l'évêque de Breslau, fils de l'Électeur Palatin, et frère de l'impératrice ; de l'autre, le prince Clément, frère de l'Électeur de Bavière, qui était gendre de l'Empereur. La France leur opposait le cardinal de Fürstenberg, évêque de Strasbourg, confident intime et conseiller tout-puissant du vieil Électeur. C'était ce prince Guillaume de Fürstenberg, dont l'enlèvement odieux, inique, en violation des principes les plus sacrés du droit des gens, avait, en 1674, rompu le congrès de Cologne, et soulevé, dans toute l'Allemagne, des applaudissements unanimes. Les quatorze années qui s'étaient écoulées depuis cet événement n'avaient fait qu'ajouter à l'exécration des Allemands contre ce félon qui s'était vendu au roi de France.

Les deux partis essayèrent d'abord leurs forces dans un combat d'avant-garde ; il s'agissait d'élire un coadjuteur à l'Électorat de Cologne. Ce fut un combat d'argent ; quoique les riches marchands d'Amsterdam eussent envoyé de bonnes lettres de change au soutien des petites bourses d'Allemagne, les louis de France battirent les florins, et le cardinal de Fürstenberg fut élu coadjuteur, le 7 janvier 1688, par dix-neuf voix sur vingt-quatre. Mais il fallait la confirmation du pape qui la refusa. Le pape était maître de la situation ; il connaissait sa force, et prenait sa revanche sur le roi de France. L'affaire de la coadjutorerie n'était, on le répète, qu'une affaire d'avant-garde ; la vraie bataille, sérieuse et décisive, ne devait s'engager qu'après la mort de l'Électeur de Cologne. On s'y préparait de part et d'autre.

L'Électeur mourut le 3 juin. Aussitôt Louvois dépêcha vers le cardinal de Fürstenberg un de ces officiers diplomates dont il avait fait école, et qui, également préparés à négocier et à combattre, étaient les favoris du ministre de la guerre, les agents dévoués de sa politique personnelle, expéditive et militante. Celui-ci était le baron d'Asfeld. Comme il était parti subitement, avec quelques instructions données à la hâte, Louvois lui fit passer, en plusieurs dépêches successives, les informations qui lui étaient nécessaires. [Il me semble, lui écrivait-il, que M. l'Électeur de Cologne ne pouvoit mourir dans un temps plus favorable pour les intérêts du roi.](#) Les troupes de l'Empereur sont engagées si loin en Hongrie qu'aucun prince ne peut espérer d'en être secouru cette année ; M. le cardinal de Fürstenberg a eu le temps de munir les places de l'Électorat de Cologne et d'y mettre des troupes de sa dépendance, en sorte qu'il semble que rien ne se peut opposer à une nouvelle élection. Cependant vous devez exciter M. le cardinal de Fürstenberg à ne se pas endormir et à prendre toutes les

mesures nécessaires pour faire réussir sa nouvelle élection dans le plus bref temps que faire se pourra.

Il doit compter que le prince d'Orange connoît à merveille le préjudice irréparable qu'il recevra de son élection, et qu'ainsi il n'oubliera rien de ce qui pourra dépendre de lui pour la troubler. Il ne s'est opposé à la première élection de M. le cardinal de Fürstenberg que par des lettres de crédit qu'il envoya à Cologne à la sollicitation du gouverneur de Flandre, lesquelles il n'envoya que par manière d'acquiescement, ne croyant pas que cette affaire fût aussi bien concertée qu'elle l'étoit ; mais, depuis, il l'a connue aussi mauvaise qu'elle l'est pour lui, et, s'il pouvoit aussi aisément porter les États Généraux à la guerre qu'il est le maître du reste de ce qui dépend d'eux, il ne faut point douter qu'il ne marchât brusquement avec des troupes et ne hasardât tout pour empêcher M. le cardinal de Fürstenberg de devenir Électeur de Cologne ; mais comme les États Généraux ne le laissent le maître de tout le dedans de leur pas qu'en vue de demeurer en paix, et se croient assez forts pour l'empêcher de commencer une guerre sans leur consentement, il y a bien de l'apparence que M. le prince d'Orange sera réduit à se servir de négociations et de lettres de change, pour traverser M. le cardinal de Fürstenberg. Il ne faut pas néanmoins tellement se reposer sur ce raisonnement, quelque bien fondé qu'il paroisse, que M. le cardinal de Fürstenberg n'ait des gens assurés en Hollande, qui se promènent dans les quartiers où sont les troupes des États Généraux, et qui puissent, par de fréquents exprès, donner avis de tout ce qu'elles feront.

M. le cardinal de Fürstenberg doit être persuadé que l'Empereur est tout autant mal disposé pour lui qu'il le peut être, et qu'il n'y aura que son extrême foiblesse qui l'empêche de faire tout ce qui est en son pouvoir, et même le plus contre les règles et sans tempérament, pour empêcher M. le cardinal de Fürstenberg d'être Électeur. Il est poussé à cela, non-seulement par l'impératrice pour favoriser les princes ses frères, mais encore par les Espagnols et la cabale du prince d'Orange, qui connoissent bien qu'un Electeur de Cologne étant dans les intérêts du roi, ils ne pourront faire la guerre de ces côtés-ci qu'avec désavantage. C'est sur ces vues que M. le cardinal de Fürstenberg doit prendre ses mesures et se défier de tout, jusqu'à ce que son élection soit consommée.

Il doit encore compter que le pape rie peut être plus mal disposé pour lui qu'il l'est, et que, quoi que lui dise le nonce de Cologne pour le persuader de ses bonnes intentions, il le doit regarder comme un de ses plus dangereux ennemis. Je ne comprends pas bien quels sont les voisins de l'Électorat de Cologne que M. le cardinal de Fürstenberg compte parmi ses amis ; car, à la réserve de l'évêque de Paderborn, je n'en connois aucun qui ne soit dévoué à ses ennemis. Puisque M. le cardinal de Fürstenberg connoit qu'il n'y a [dans le chapitre de Cologne] que le comte de Rittberg et celui de Lœwenstein qui lui puissent manquer, il est de son industrie de les ménager par tous les endroits par lesquels il connoitra qu'ils sont sensibles ; vous entendez bien ce que je veux dire, sans que je vous l'explique plus clairement.

Je vous ai marqué que le principal intérêt que prenoit Sa Majesté à l'élection de M. le cardinal de Fürstenberg étoit par amitié pour lui, ce que vous comprendrez aisément, quand vous voudrez faire réflexion aux avantages que le Mont-Royal, Luxembourg et Charlemont mettroient Sa Majesté à même de tirer des pays de Liège et de Cologne pendant une guerre, qui sont bien plus considérables que l'assistance que l'on pourroit tirer de l'Électeur de Cologne et d'un évêque de Liège dans ses intérêts ; et je ne sais si cette vue ne seroit pas bonne à mettre

devant les yeux des capitulaires, pour les faire ressouvenir de ce que le pays de Cologne auroit à appréhender sous un archevêque qui ne seroit point autant honoré que l'est M. le cardinal de Fürstenberg de l'amitié de Sa Majesté. Ne faites rien sur cela que par les ordres de M. le cardinal de Fürstenberg<sup>1</sup>.

Les Allemands ont le génie formaliste, et les machines les plus compliquées ont toujours été celles qui leur ont agréé davantage. Les formes d'élection pour les Électorats et principautés ecclésiastiques étaient encore réglées et scrupuleusement observées, à la fin du dix-septième siècle, selon le concordat germanique de 1448. Le droit d'élire appartenait essentiellement aux chapitres. Afin d'empêcher que l'élection ne fût enlevée par surprise, la majorité était invariablement fixée d'après le nombre total des chanoines ayant droit de vote, et non pas d'après le nombre accidentel des volants. Si le candidat qui réunissait la majorité absolue des suffrages n'était lié à aucune autre église, soit comme évêque, soit comme chanoine capitulaire, il était élu canoniquement ; dans le cas contraire, c'est-à-dire s'il était évêque ou membre d'un autre chapitre, il ne pouvait être que postulé, et ce encore à la condition de réunir, non plus la simple majorité, mais les deux tiers des suffrages. Il y avait cependant une exception à cette règle, lorsque le pape accordait au candidat lié à une autre église une dispense ou bref d'éligibilité qui lui permettait d'être élu comme un candidat libre<sup>2</sup>. En cas d'élection par la majorité simple, ou de postulation par les deux tiers des suffrages, toutes les règles canoniques ayant été d'ailleurs observées, le pape ne pouvait se refuser, à moins de raisons très-fortes, à reconnaître et à sanctionner, par l'investiture ecclésiastique, le droit des électeurs et de l'élu, des postulants et du postulé. Mais si la dispersion des suffrages entre plusieurs candidats ne donnait ni élection ni postulation régulière, alors le pape retirait à lui, par exception, le droit d'élire, et nommait, à son gré, soit l'un des candidats en présence, soit même un personnage étranger à la compétition.

L'élection de Cologne avait été fixée au 19 juillet. Les Allemands, ligués contre le cardinal de Fürstenberg, s'étaient entendus pour n'avoir qu'un seul candidat, le prince Clément de Bavière. C'était un jeune homme d'une vingtaine d'années,

---

<sup>1</sup> 8, 16 et 10 juin. ... Souvenez-vous que les troupes du roi ne sont pas accoutumées à manger du pain de selle pur, non plus que d'aussi mauvais que celui qu'on donne aux troupes des princes d'Allemagne. — Autre dépêche, du 27 juin : Je viens de recevoir des lettres de Vienne du 14 de ce mois, qui portent qu'on y avoit reçu avis, le 8 ou le 9, de la mort de M. l'Électeur de Cologne ; que d'abord tout le monde avoit dit qu'il l'ait tout risquer et tout employer pour traverser l'élection de M. le cardinal de Fürstenberg ; mais qu'enfin, après beaucoup de conseils, tout s'étoit réduit à écrire en hollande et à Bruxelles pour que l'on envoyât de l'argent à Cologne pour traverser cette élection, et à l'Électeur de Brandebourg et au duc de Juliers pour qu'ils essayassent par toutes voies de mettre des troupes dans Cologne. L'on ajoute que, si l'on ne peut réussir à empêcher l'élection de M. le cardinal de Fürstenberg à l'archevêché de Cologne et à l'évêché de Liège, il faut au moins empêcher qu'il n'ait ceux de Munster et d'Hildesheim. Il paroît, par les lettres de hollande, que l'on y a beaucoup plus d'attention aux affaires d'Angleterre qu'à toute autre, que l'on veut pourtant procurer l'évêché de Munster à un fils de M. l'Electeur Palatin ou au baron de Plettenberg qui est grand doyen. *D. G.* 818.

<sup>2</sup> Louvois à d'Asfeld, 16 juin : Je n'ai pas ouï dire que M. le cardinal de Fürstenberg pût être élu simplement, et non postulé, s'il se démettait présentement de l'évêché de Strasbourg ; l'on prétend au contraire que la raison pour laquelle il ne peut être élu que par postulation est qu'il est lié à l'évêché de Strasbourg, duquel l'on croit qu'il ne peut être délié que quand le pape aura agréé sa démission, à quoi il ne faut pas s'attendre dans la conjoncture présente.

qui n'était point dans les ordres, et qui cependant avait déjà, nominalement, il est vrai, les évêchés de Freisingen et de Ratisbonne. Innocent XI attendit à peine d'être sollicité pour lui donner une dispense d'âge et un bref d'éligibilité, tandis qu'il refusait sèchement de relâcher les attaches qui liaient le cardinal de Fürstenberg à l'église de Strasbourg. Les chances étaient donc fort inégales entre les deux rivaux ; le cardinal, réduit à la postulation, devait réunir au moins seize suffrages sur vingt-quatre, alors qu'il n'en fallait que treize au prince Clément pour être décidément élu. Cependant le cardinal ne doutait pas d'emporter la postulation ; il comptait, avec une sécurité bien confiante, sur les dix-neuf voix qui, six mois auparavant, l'avaient nommé coadjuteur. Son unique souci était que le pape ne voulût point confirmer la postulation.

Louis XIV résolut alors de faire auprès du pape une tentative extraordinaire dont il confia le soin délicat à Chamlay. Chamlay, déguisé en gentilhomme flamand, sous le nom de vicomte d'Orchamp, reçut, le 6 juillet, ses instructions dressées par M. de Croissy. Rien de plus étrange que ces instructions ; tout y est mystère. Le négociateur doit quitter furtivement Paris, gagner Venise, y demeurer caché jusqu'à nouvel ordre, et, la postulation du cardinal de Fürstenberg aussitôt connue, s'en aller vite à Rome. Là, toutes sortes de précautions à prendre afin de n'être vu ni du marquis de Lavardin, ni du cardinal d'Estrées, ni d'aucun Français ; en cas de découverte, réclamer le secret, et laisser seulement entendre qu'ayant quelque gros péché sur la conscience, il a besoin de voir le pape et d'obtenir de lui [quelque grâce singulière](#) pour son propre repos ; après quoi, et toujours sous les dehors d'un gentilhomme flamand, faire demander au pape une audience secrète dans sa chambre ; acheter même cette audience en donnant à l'entremetteur, qui doit être Casoni, favori d'innocent XI, une bague de deux ou trois cents pistoles ; l'audience obtenue, se faire connaître au Saint Père, et lui remettre une lettre du roi, mais à condition que le pape prenne d'abord, et sous le secret de la confession, l'engagement de n'en parler à personne, et, si la conférence n'a point d'effet, de rendre aussitôt à Chamlay la lettre royale. Ces conditions acceptées, régler trois points, la paix de l'Europe, les bulles des évêques, et les difficultés de la régale ; la paix de l'Europe, par la confirmation immédiate de la postulation de Fürstenberg ; l'affaire des bulles, par la promesse d'une prompte expédition. Ces deux premières questions, formelles et inséparables, doivent se décider en quelque sorte par oui ou par non ; quant à la troisième, qui est l'affaire de la régale, elle peut être réservée pour des négociations ultérieures. Ces trois points réglés, aborder, mais seulement alors, la question des franchises ; en réduire l'étendue aux places et rues qui avoisinent le palais Farnèse et qui sont absolument nécessaires pour loger les domestiques de l'ambassadeur ; déclarer que, dans ces lieux réservés, il n'y aura d'asile ni pour les assassins et grands criminels, ni pour les filles ou femmes échappées de leurs familles, ni pour les mauvais marchands en état de banqueroute. Si ces concessions ne sont pas jugées suffisantes, se réduire au palais et à la place Farnèse, et enfin même au palais seul ; laisser entrevoir le départ de M. de Lavardin, mais ne point promettre son rappel immédiat. Encore une fois, la question des franchises doit venir absolument la dernière, toutes les autres étant réglées d'abord ; [que si le pape ne veut entrer dans aucune proposition et déclare qu'il ne veut rien écouter qu'après une entière renonciation au quartier, ledit sieur de Chamlay n'aura point d'autre parti à prendre que de s'en revenir rendre compte à Sa Majesté de ce qu'il aura fait.](#) Cependant avant de prendre congé du pape, il devra non-seulement se faire rendre bien exactement la lettre royale, mais encore ne pas cacher au Saint-Père que s'il publie jamais les

avances qui lui sont faites, le roi et Chamlay lui-même le démentiront et nieront tout<sup>1</sup>.

Telle était l'étrange comédie dont le canevas, tracé à grands traits par Louis XIV et M. de Croissy, devait être, quant au détail, rempli par le vicomte d'Orchamp et par le pape, avec cet avantage pour le faux gentilhomme de Flandre, qu'il aurait eu, de Paris à Venise, et de Venise à Rome, tout le temps d'étudier son rôle et de composer son personnage. Mais il survint un incident qui dérangerait tout à coup les combinaisons de la pièce.

Le 19 juillet, dans le chapitre de Cologne, les suffrages se partagèrent de telle façon que le cardinal de Fürstenberg, n'ayant que treize voix, ne fut pas postulé, et que le prince Clément, n'en ayant que neuf, ne fut pas élu, en sorte que, plus que jamais et légalement, le pape se trouva, de droit et de fait, maître de l'élection<sup>2</sup>.

Quand ces fâcheuses nouvelles arrivèrent en France, Louvois n'était pas à Versailles ; fatigué, malade, les médecins l'avaient envoyé aux eaux de Forges en Normandie, afin qu'il y prit quelque repos. Il ne s'en donna pas. Une lettre datée du 22 juillet, une heure après minuit, nous fait connaître sa première impression, telle qu'il la communiquait en confidence au contrôleur général Le Peletier, son ami intime, son second dans le ministère : *Je ne puis m'empêcher de vous dire, lui écrivait-il, que cette affaire-ci me paroît bien épineuse et pleine d'inconvénients ; car le prince de Bavière, Électeur de Cologne et apparemment évêque de Liégé ou de Munster, soutenu par le duc de Juliers, l'Électeur Palatin, l'Empereur et les Hollandois, me paroîtroit un mauvais voisin, et particulièrement si les Espagnols faisoient M. l'Électeur de Bavière gouverneur des Pays-Bas.*

Le même jour, à midi, Louvois adressait à Louis XIV des conseils nets et décidés : *Je crois, sire, qu'il est du service de V. M. de dépêcher promptement un courrier au vicomte d'Orchamp pour lui mander ce qui s'est passé [à Cologne] et lui dire de se rendre à Rome en toute diligence pour exécuter sa commission, expliquant à Sa Sainteté qu'outre les avantages que l'instruction donnée au sieur d'Orchamp le met en état de lui offrir, il prévendra encore une guerre qui ne peut manquer de s'allumer incessamment dans l'Europe entre V. M. et l'Empereur, V. M. ne pouvant abandonner M. le cardinal de Fürstenberg, après l'engagement qu'elle a pris dans cette affaire, ni, après avoir souffert que l'Empereur se soit agrandi du côté du Turc, permettre que le frère de son gendre*

---

<sup>1</sup> Instructions au sieur de Chamlay, maréchal général des logis des camps et armées du roi, s'en allant à Rome par ordre de Sa Majesté, à Marly, 6 juillet 1688. — C'est l'expédition originale signée Louis, et plus bas, Colbert ; cette pièce si curieuse se trouve dans les papiers de Chamlay. *D. G.* 1183.

<sup>2</sup> Note de l'archevêque de Reims sur un extrait du concordat germanique de 1448 : *Dans le cas présent, l'élection n'est pas canonique, parce que celui que le pape a rendu éligible n'a pas eu treize voix qui lui étoient nécessaires pour être élu, supposé qu'il y eût vingt-quatre vocaux, et que N. le cardinal de Fürstenberg n'en a pas eu seize qui étoient nécessaires pour une postulation. Ainsi le pape est en droit de casser l'acte qu'on lui présentera et de, pourvoir, de son autorité, ou le cardinal ou le prince Clément ; il peut même conférer l'archevêché à un tiers. lin élu, qui l'auroit été canoniquement, seroit eu droit, par les règles canoniques, d'administrer l'Électorat in spirituatibus et temporatibus, même devant l'obtention de sa confirmation ; mais un postulé seroit regardé, par les mêmes règles, comme intrus, si, devant l'admission de sa postulation, il s'ingéroit dans l'administration de l'église pour laquelle il seroit postulé. On peut sûrement compter sur ces maximes que je viens d'expliquer.* *D. G.* 819.

devienne Électeur de Cologne. J'estime que quand V. M. n'auroit point d'intention de faire ce que dessus, il ne peut qu'être très à propos que le sieur d'Orchamp parle au pape de cette manière, afin qu'en même temps que le désir d'obtenir ce que le sieur d'Orchamp a pouvoir de lui accorder, il lui fournisse des raisons pour se défendre des sollicitations que les ministres de l'Empereur ne manqueront pas de lui faire<sup>1</sup>.

Docile aux conseils de son ministre, Louis XIV fit aussitôt rédiger par M. de Croissy une nouvelle instruction qui fut communiquée à Louvois, que Louvois ne trouva pas assez tranchante, et qu'il aiguisa d'une dépêche de sa façon, laquelle était à la fois très-vive et très-habile, puisqu'elle ménageait une transaction possible, en proposant de nommer le prince Clément coadjuteur du cardinal de Fürstenberg, Électeur de Cologne. Avant de citer cette dépêche, il est bon de connaître ce que Louvois en disait au contrôleur général : M. de Croissy, lui mandait-il le 23 juillet<sup>2</sup>, jouait apparemment au tric-trac quand le courrier de M. d'Asfeld arriva, puisque, ayant reçu son paquet à trois heures, il ne le dépêcha qu'après six. J'ai reçu ce matin l'instruction de M. de Croissy, que j'ai fait partir en même temps ; je n'en ai de ma vie vu une plus froide, quoique la matière méritât tout autre chose. J'en avois fait une à ma mode que j'y ai jointe, et comme cela pourroit affliger M. de Croissy, je n'en ai rien mandé au roi, me suffisant de faire ce qu'il faut pour son service. Sa Majesté ne doit point avoir de répugnance de consentir à ce que le prince Clément soit nommé coadjuteur de Cologne, en même temps que M. le cardinal de Fürstenberg en sera Électeur, puisque, pourvu que ledit cardinal vive cinq ou six ans, il y a lieu d'espérer que le prince de Bavière prendra un parti tout opposé à celui de l'église et renoncera à sa coadjutorerie ; et quand les ministres de l'Empereur ont sollicité son élection, ils n'ont pensé qu'à en exclure le cardinal de Fürstenberg et à faire tomber l'Électorat de Cologne à l'évêque de Breslau, si le prince de Bavière quittoit le parti de l'église. Je ne doute point que le roi ne s'applique présentement et ne fasse toute la dépense nécessaire pour exclure le prince Clément et l'évêque de Breslau des évêchés de Liège et de Munster ; rien n'est plus important que de n'y pas perdre de temps. Si la négociation du sieur d'Orchamp ne réussit point, et que le prince de Bavière ou celui de Neubourg soient évêques de Cologne et de Liège, nous payerons chèrement le repos dont nous avons joui depuis cinq ou six ans, et le roi sera mal payé de la bonne foi avec laquelle il a observé la trêve.

Voici maintenant ce que Louvois écrivait, de son chef, au vicomte d'Orchamp : Je ne puis mieux vous informer de ce qui s'est passé à Cologne, le 19 de ce mois, et de la résolution que le roi a prise sur l'affaire de M. le cardinal de Fürstenberg, qu'en vous envoyant des copies de la lettre que j'ai reçue de Cologne et de celle que j'ai eu l'honneur d'écrire à Sa Majesté, laquelle ayant agréé que vous vous conformiez à ce qui y est contenu, vous ne devez point perdre de temps pour

---

<sup>1</sup> Il y a encore une autre dépêche de Louvois au roi, du même jour, 22 juillet, huit heures du soir. Il envoie au roi une nouvelle lettre du baron d'Asfeld, où on lit : Des vingt-quatre voix dont le chapitre est composé, M. le cardinal de Fürstenberg en a eu treize, M. le prince Clément neuf, l'évêque de Breslau une, et le comte de Rechem une autre. M. le cardinal, par sa pluralité, a été proclamé archevêque et Électeur ; dans le moment, les ministres de Bavière ont prétendu en pouvoir faire autant ; on a trouvé moyen de l'empêcher. Ainsi tout se passe à présent en protestation de leur part, prétendant que neuf voix leur donnent droit d'élection. Cette nuit-ci ne s'est pas passée sans inquiétude, et j'ai vu, durant deux heures de temps, que ces messieurs-là avoient la pluralité. *D. G. 818.*

<sup>2</sup> *D. G. 818.*



vous rendre au plus tôt à Rome et y exécuter promptement ce que S. M. a ordonné que vous y fissiez. Vous devez fort exagérer au pape l'imminente guerre qu'il va causer entre le roi et l'Empereur, s'il donne des bulles au prince Clément, l'assurant que S. M. soutiendra de toutes ses forces les intérêts du cardinal de Fürstenberg. Vous devez glisser dans la conversation que ledit prince Clément ne veut point être d'église, qu'il s'en est déclaré à feu son oncle le dernier Électeur de Cologne, lequel ne consentit que le cardinal de Fürstenberg fût postulé coadjuteur que parce que le prince Clément lui fit déclarer que, son frère l'Électeur de Bavière n'ayant point d'enfants, et que n'y ayant point d'apparence qu'il en ait, vu la défectuosité de la taille de l'Électrice sa femme, il ne pouvoit se résoudre à s'engager dans les ordres sacrés, et qu'ainsi il est aisé de voir que les ministres de l'Empereur n'ont sollicité l'élection en faveur du prince Clément, que pour parvenir dans quelques mois à faire agréer sa démission en faveur de l'évêque de Breslau, chose que le roi ne peut souffrir en aucune manière, et que S. M. entreprendra plutôt une guerre, dût-elle durer vingt ans, que de voir l'Empereur maître absolu de tous les pays qui confinent avec ceux de Sa Majesté. Vous pourrez, après cela, lui faire faire réflexion à ce que le monde pourra croire, quand on verra qu'il refuse des bulles à un cardinal de soixante ans, qui sert l'Église de Cologne depuis quarante, pour les donner à un prince de vingt à vingt-deux ans, qui n'est point engagé dans les ordres sacrés, et qui a un intérêt aussi considérable pour ne les pas prendre. Vous pourrez, si vous ne pouvez faire autrement — ceci ne doit être proposé qu'à la dernière extrémité —, vous laisser entendre que le pape pourroit accommoder tout, en donnant des bulles au cardinal de Fürstenberg et, en même temps, en en donnant de coadjuteur, après lui, pour le prince de Bavière. Vous jugez bien que l'on attendra de vos nouvelles avec impatience<sup>1</sup>.

Si le pouvoir de lier et de délier a jamais pu s'étendre au temporel comme au spirituel, de l'ordre religieux à l'ordre politique, c'était vraiment à Rome qu'était alors le nœud des affaires, c'était le pape qui le tenait entre ses mains, et qui, prêt à le dénouer ou à le trancher, avait, comme ses plus fameux prédécesseurs, l'occasion de dire au monde : Voyez et tremblez ; je suis l'arbitre de la paix et de la guerre.

Cependant le cardinal de Fürstenberg, agité, inquiet, se donnait un mouvement inutile et fatigant pour autrui ; il négociait avec le nonce de Cologne ; il provoquait la médiation du roi d'Angleterre ; il sollicitait du roi de France des démonstrations inopportunes. En d'autres temps, Louvois lui eût rudement enjoint de se tenir en repos ; mais alors il poussait la complaisance jusqu'à flatter sa manie qu'il prenait en pitié. La négociation du vicomte d'Orchamp, écrivait-il au contrôleur général, vaut mieux, faite tête à tête avec le pape, que celle qui passeroit par le nonce de Cologne ; mais comme je crois de conséquence de nourrir le cardinal de Fürstenberg d'espérance qui calme un peu son inquiétude, j'estimerois qu'il faudroit répondre au cardinal de Fürstenberg que le roi fait écrire à M. de Barillon pour porter le roi d'Angleterre à faire solliciter vivement auprès du pape la confirmation de M. le cardinal de Fürstenberg. Le roi pourroit faire écrire en cette conformité à M. de Barillon, pour ne pas mander une chose à M. le cardinal de Fürstenberg que Sa Majesté ne fit pas exécuter ; mais je ne regarderois cette négociation que comme un moyen de faire prendre patience au cardinal de Fürstenberg et de donner le temps au

---

<sup>1</sup> D. G. 806. — Par suite d'une erreur, cette dépêche est datée de Meudon, 2 juillet ; la date doit être rétablie ainsi : Forges, 23 juillet.

vicomte d'Orchamp de faire sa négociation, étant bien certain que, s'il ne réussit pas, tout ce qu'on pourroit faire par le roi d'Angleterre et par le nonce de Cologne ne feroit aucun effet. M. le cardinal de Fürstenberg propose de faire parler extrêmement haut à Rome, à Vienne, à Ratisbonne, et dans les cours d'Allemagne, sur la conduite que le comte de Kaunitz [envoyé de l'Empereur] a tenue à Cologne, et sur la résolution où Sa Majesté seroit de soutenir, à force ouverte, le droit de M. le cardinal de Fürstenberg ; sur quoi il me paroît très-difficile de prendre un bon parti ; car celui de menacer de ce qu'on ne veut pas faire n'est propre qu'à faire perdre la réputation et à diminuer dans l'esprit des Allemands la crainte qu'ils ont eue jusqu'à présent de la puissance du roi ; si l'on ne mande rien aussi à M. le cardinal de Fürstenberg, qui lui donne lieu d'espérer d'être soutenu, je craindrois qu'il ne se décourageât. Louvois est d'avis qu'on réponde au cardinal que le roi ne peut rien faire en Allemagne avant de savoir les résolutions du pape : De cette manière, ajoute-t-il, le cardinal de Fürstenberg pourra toujours espérer que le roi le soutiendra si le pape se déclare en faveur du prince Clément, et le roi ne fera point faire de déclarations par ses ministres que l'on pourroit voir dans trois semaines n'être suivies d'aucun effet. Si le roi juge à propos de témoigner qu'il veut soutenir par les armes M. le cardinal de Fürstenberg, c'est au pape qu'il le faut faire appréhender<sup>1</sup>.

L'affaire de Cologne n'était pas la seule qui donnât des inquiétudes ; celle de Liège n'était pas moins grosse de difficultés et de dangers. Il fallait empêcher à tout prix que là, comme à Cologne, le choix d'un évêque ne se trouvât, par la dispersion des suffrages, remis à la discrétion du pape<sup>2</sup>. Louvois proposait d'abandonner sans retard la candidature du cardinal de Fürstenberg, qui n'avait décidément aucune chance de succès, et de reporter toutes les voix dont la France pouvait disposer, avec celles qu'on pourrait acheter jusqu'au 17 août, jour de l'élection, sur le baron d'Elderen, grand doyen du chapitre, qui était, parmi les candidats hostiles à la France, celui dont le choix serait, après tout, le moins significatif et le moins dangereux. Je conviens avec M. de Croissy, écrivait Louvois au contrôleur général<sup>3</sup>, qu'il est dur de donner de l'argent pour faire élire évêque de Liège le doyen, qui est d'inclination espagnole ; mais quand il voudra bien peser cette dépense contre le préjudice que recevrait le service du roi de l'élection d'un prince de Neubourg ou du prince de Bavière à cet évêché, je suis persuadé qu'il conviendra qu'elle sera bien employée. Le roi de Pologne est considérablement malade, écrivait-il encore ; si après les élections de Cologne et de Liège [faites contre nous], M. de Lorraine venoit à être élu roi de Pologne, je crois qu'il se faudroit préparer à de grosses affaires et bien difficiles à soutenir ; car la Pologne contre soi, avec toute l'Allemagne sans exception, et la situation

---

<sup>1</sup> Le sieur Bregelt, aussi bien que son maître, cherche fort à pénétrer les véritables intentions de Sa Majesté et jusqu'où elle est résolue de le soutenir. M. de Croissy doit se fort observer dans les conversations qu'il aura avec ledit Bregelt ; car j'estimois qu'il serait très-dangereux qu'il pénétrât les véritables intentions de Sa Majesté, et qu'ainsi il vaudroit mieux lui laisser entrevoir que Sa Majesté veut soutenir son maître en toutes manières, sans l'en assurer positivement, que de l'en laisser douter. 27 juillet.

<sup>2</sup> Louvois au contrôleur général, 30 juillet : Il me paroît, par les lettres que je reçois de Liège, que l'affaire de M. le cardinal de Fürstenberg ne peut être en plus mauvais termes qu'elle est. Il est très-important qu'une postulation de M. le cardinal de Fürstenberg par un moindre nombre que les deux tiers, et une élection du grand doyen ou d'un autre homme éligible par un nombre de chanoines moindre que la moitié, ne remette pas encore l'évêché de Liège à la disposition du pape.

<sup>3</sup> 27 juillet et 1er août.

des nouveaux convertis, réduiroient les choses en moins bon état qu'elles n'étaient en 1674.

Ces confidences ne sont-elles pas d'un grand prix ? Ne prouvent-elles point, jusqu'à l'évidence, que Louvois ne se faisait aucune illusion, et que la sagacité politique n'était pas, quoi qu'on ait voulu dire, offusquée chez lui, en ce temps-là, par la passion belliqueuse ?

Dans cette crise, qui lui paraissait exiger justement le bon ménage des ressources de la France, il y avait des dépenses dont il ne pouvait prendre son parti ; telles étaient celles que faisait Louis XIV pour soutenir dans le royaume de Siam un établissement dont il s'était engoué mal à propos, et qui ne devait point réussir ; il y avait envoyé déjà des officiers, des troupes, et beaucoup d'argent. Je ne puis croire, écrivait Louvois au contrôleur général<sup>1</sup>, qui en savait quelque chose, je ne puis croire que le roi veuille permettre que l'on fasse de nouveaux établissements dans le royaume de Siam, à moins que ce ne soit aux dépens de la compagnie, qu'il seroit à désirer, pour le bien du royaume, que l'on n'eût jamais songé à établir ; et Sa Majesté connoîtra avec le temps que tout l'argent que l'on met à de pareils établissements est de l'argent perdu, qu'il me paroît que dans peu de temps l'on aura occasion d'employer plus utilement.

Cependant le vicomte d'Orchamp arrivait à Rome. Casoni, sur lequel il avait compté pour être secrètement, introduit auprès du pape, demeura sourd à toutes les raisons, insensible à toutes les séductions ; le cardinal Cibo, à qui Chamlay s'adressa ensuite, fut aussi inflexible que Casoni. Ne sachant plus que faire, et malgré la teneur de ses instructions, le vicomte d'Orchamp se découvrit au marquis de Lavardin ; le cardinal d'Estrées, mis dans la confidence, après une nouvelle et vaine tentative sur le cardinal Cibo, alla droit au pape, lui demanda audience pour l'envoyé secret de Louis XIV, et n'obtint qu'un refus sec, à n'y plus revenir.

Le lendemain, 11 août, Chamlay, furieux, écrivait à Louis XIV : Je rendis compte, hier au soir, à Votre Majesté, de la réponse sèche que le pape a faite à M. le cardinal d'Estrées, dans l'audience qu'il lui demanda pour moi. Elle connoîtra, par les manières du personnage, le peu de cas qu'il fait, contre toutes les règles de la bienséance et de la politique même, des choses qui viennent de votre part et qui vous regardent. Mais je crois être obligé, pour m'acquitter de mes devoirs, et pour le service de Votre Majesté, de l'instruire un peu plus à fond du génie de cette cour, afin de pouvoir agir avec sûreté et dignité de ce côté ici, et y tenir une conduite conforme à vos véritables intérêts. A l'égard du Saint-Père, j'avoue que j'ai été longtemps abusé sur son chapitre avec le reste de la France, que je ne puis assez m'étonner de l'idée qu'on y a conçue si universellement de ses mœurs, bien différente à la vérité de celle qu'on en doit avoir et qu'on en a effectivement en ce pays-ci, où il est beaucoup mieux connu. Il est certain qu'étant aussi fier qu'insuffisant dans l'art de gouverner, il est persuadé, et surtout par les Complaisances étudiées de la maison d'Autriche, que tous les souverains doivent ployer sous lui et se conformer aveuglément à ses volontés, toutes bizarres qu'elles sont. Il a donc été vivement piqué de tout ce qui s'est fait en France et passé entre Votre Majesté et lui depuis cinq ou six ans, mais particulièrement depuis peu, de l'entrée de son ambassadeur, des plaidoyers de M. Talon, des arrêts du parlement, et ne manque pas même de le conter à ceux auxquels il donné audience, comme il a fait encore ces jours passés à milord

---

<sup>1</sup> 26 juillet. D. G. 818.

Howard<sup>1</sup>, ainsi que Votre Majesté a pu l'apprendre. Sa colère cependant n'auroit point tant éclaté, et il l'auroit contenue dans des bornes plus étroites, ou consumée tout au plus en mauvaises intentions, s'il n'eût pas été convaincu de toutes parts que Votre Majesté ne veut pas se faire valoir auprès de lui par ses forces, ni les employer pour soutenir ses droits contre lui et le mettre à la raison. Mais les assurances continuelles que son nonce auprès de vous et bien d'autres gens françois et étrangers lui donnent de la véritable piété de Votre Majesté, de son attachement à tout ce qui regarde la religion, et de son inclination pour la paix, lui ont persuadé que, quelque chose qui arrivât, elle n'entreprendroit jamais rien contre lui. Ainsi la conduite sage et modérée de Votre Majesté, au lieu de lui inspirer des sentiments d'estime, de considération et de reconnaissance, n'a produit en lui, comme il arrive à tous les esprits foibles, que des effets tout contraires. Elle lui a relevé le courage que les premières idées de votre puissance et les menaces qu'on lui en avait faites avoient d'abord abattu, et l'a porté à cet excès de confiance que Votre Majesté, n'osant employer d'autres armes contre lui que les discours, les remontrances, et tout au plus les arrêts, il aura toujours des bulles à y opposer, où il prétend avoir de l'avantage. Sur ce pied-là, il ne fait plus de difficulté de tout entreprendre contre vous et de vous donner toutes les mortifications qui dépendent de lui, approbation fort médiocre, pour ne pas dire ravalement et imputation à vos propres intérêts, sur tout ce que Votre Majesté a fait pour le rétablissement de la religion. Comptez, s'il vous plaît, que c'est là son esprit et l'idée qu'on doit se former de ses intentions fomentées par sa présomption naturelle, par la foiblesse artificieuse pourtant de son esprit et de son âge, et par une vie chagrine et retirée qui ne le rend accessible qu'à un petit nombre de particuliers. Je suis donc persuadé que l'inclination du Saint-Père a beaucoup de part à toute sa conduite mais le crédit de Casoni sur son esprit ne contribue pas peu à l'y confirmer. C'est un Gênois, neveu de Favoriti, élevé par conséquent dans une opposition à vos intérêts de Votre Majesté, qu'il soutient dans toutes occasions. Pour M. le cardinal Cibo, il est présentement baissé de crédit par celui de son compétiteur, et, quelques bonnes intentions qu'il pût avoir, il veut être complaisant pour ménager le peu de pouvoir qui lui reste. Ceux qui sont chargés du reste des affaires sont plus souvent grondés qu'accueillis, et ont peu de part aux délibérations qui ne se font presque jamais qu'entre lui et Casoni. Je suis très-certain que quand j'aurois pu lui parler en secret et lui commettre le secret de Votre Majesté, il n'en auroit pas fait davantage<sup>2</sup>.

Le 18 août, Louvois et Croissy, chacun pour sa part, envoyaient à Chamlay l'ordre de revenir<sup>3</sup>. Le 20, Louis XIV accusait expressément le pape de semer, au profit des protestants, la division parmi les catholiques<sup>4</sup>. Le 21, Louvois écrivait au cardinal de Fürstenberg<sup>5</sup> : Je ne doute point que vous ne soyez informé présentement de la résolution ferme que le roi a prise de vous soutenir dans l'Électorat de Cologne ; et comme Sa Majesté veut être en état de le faire avec succès, elle fait lever six mille chevaux et dix mille hommes de pied, et je suis persuadé qu'entre ci et deux mois, Sa Majesté en fera encore mettre autant sur pied. À trois semaines de là, ce n'était plus seize mille hommes, c'était

---

<sup>1</sup> Envoyé de Jacques II.

<sup>2</sup> Papiers de Chamlay. D. G. 1183.

<sup>3</sup> Papiers de Chamlay. D. G. 2538.

<sup>4</sup> Le roi à d'Arcy, 20 août ; dépêche citée plus haut, chap. VIII.

<sup>5</sup> D. G. 818.

cinquante-huit mille que Louis XIV ajoutait tout d'un coup aux cent cinquante mille dont se composait, depuis la trêve de 1684, l'armée française sur le pied de paix<sup>1</sup>. Le 2 septembre, le roi faisait, dans l'état-major de l'armée, une vraie promotion de guerre dix-neuf lieutenants généraux, parmi lesquels Vauban, Catinat, Dumetz, La Frezelière, le duc de Vendôme et le marquis d'Huxelles ; trente-huit maréchaux de camp, parmi lesquels d'Asfeld et Tessé ; quarante-deux brigadiers, parmi lesquels, dans la cavalerie, le marquis de Villars<sup>2</sup>.

Déjà commençaient les démonstrations militaires. Les troupes du camp de Maintenon s'acheminaient, les unes vers la frontière de Flandre où le maréchal d'Humières formait un corps d'observation, les autres vers la frontière d'Allemagne ; fait plus grave, six régiments de cavalerie, trois régiments de dragons, quatorze bataillons d'infanterie, sous les ordres du marquis de Sourdis et du baron d'Asfeld, entraient sur les terres de l'Électorat de Cologne. Mais le cardinal de Fürstenberg lui-même se récriait ; il suppliait le roi d'arrêter, pour huit ou dix jours, la marche de ses troupes<sup>3</sup>. Qu'attendait-il de ce délai de huit ou dix jours ? Ambitieux pusillanime, il s'effrayait du jeu terrible où son ambition l'avait mêlé ; bien loin de se parer, suivant le mot de Louvois, de la protection publique de la France, il essayait encore d'en faire un mystère, et même il tentait sourdement de la désavouer dans toute l'Europe. Partout il se faisait moquer, et l'odieux de son personnage, aux yeux des Allemands, se teignait de ridicule.

Il y avait longtemps que Louvois lui reprochait, pour avoir voulu, comme l'on dit, ménager la chèvre et les choux<sup>4</sup>, de s'être fait sottement le complice de ses adversaires ; mais cette fois, Louvois n'y tenait plus. Il n'est plus temps, s'écriait-il<sup>5</sup>, de s'inquiéter du *qu'en dira-t-on*. Que veut ménager M. le cardinal de Fürstenberg avec le pape et l'Empereur ? Croit-il, après ce que le pape a fait pour le prince Clément, ce qu'il a dit à M. le cardinal d'Estrées qui lui parloit de la part du roi, ce que les ministres de l'Empereur ont dit à son envoyé à Vienne, ce qu'ils ont déclaré à Ratisbonne et à Cologne, avant l'élection, qu'il reste aucune disposition favorable pour lui, et qu'il puisse s'empêcher de devenir la victime de leur haine, d'une autre manière que par la protection du roi ? Et ne sait-il pas bien que, plus tôt cette protection éclatera de manière que l'on ne puisse plus douter de la résolution que le roi a prise de faire plutôt la guerre pendant vingt ans que de le laisser opprimer, plus tôt l'on connoîtra que Sa Majesté y veut employer ses troupes, et plus ceux qui pourroient s'engager à soutenir M. le

---

<sup>1</sup> Louvois à d'Asfeld, 8 septembre : Je commence à douter que M. le prince d'Orange pense mien sérieusement à faire un camp, et je suis bien trompé s'il rie va être fort embarrassé, quand il apprendra que le roi a résolu de lever jusqu'à 40.000 hommes de pied et 18.000 chevaux, outre les 125.000 hommes de pied et 24.000 chevaux que Sa Majesté a toujours eus pendant la paix. *D. G.* 808. — Les compagnies d'infanterie sont portées à 45 hommes effectifs, au lieu de 35.

<sup>2</sup> Voir la liste complète, dans le *Journal de Dangeau*, à la date du 2 septembre.

<sup>3</sup> Louvois à Boufflers, 30 août et 1er septembre. *D. G.* 818.

<sup>4</sup> Louvois à d'Asfeld, 19 juin. — Louvois à Fürstenberg, 21 août : Comme vous auriez eu toutes les voix dont vous aviez besoin pour une parfaite postulation, si vous aviez fait entrer les troupes du roi dans le pays de Cologne, et que vous auriez été postulé évêque de Liège, si vous aviez fait remettre la citadelle de ladite ville à Sa Majesté auparavant le jour de l'élection, souffrez que je vous dise qu'il ne faut plus de ménagement, et que plus on verra de troupes dans vos places et dans le pays de Cologne, plus vous y serez craint et respecté, et plus les princes d'Allemagne et les Hollandais hésiteront à agir en faveur du prince Clément. *D. G.* 818.

<sup>5</sup> Louvois à d'Asfeld, 19 août, 1er septembre. *D. G.* 808-818.

prince Clément, dans l'espérance que le roi ne s'y opposeroit pas et n'auroit point désagréable qu'un frère de madame la Dauphine devînt Électeur de Cologne, deviendront retenus à porter ses intérêts et à s'engager dans les ligues que le prince d'Orange fait négocier de tous côtés ? Et pour enlever à ce triste politique sa dernière illusion, Louvois ajoutait : M. le cardinal de Fürstenberg sera informé par M. de Croissy de ce que le roi a résolu à l'égard du pape, duquel, suivant toutes les nouvelles que l'on reçoit de Rome, on ne doit pas espérer obtenir aucune justice que par des voies violentes auxquelles Sa Majesté paroît résolue d'avoir recours, après en avoir essayé inutilement de tout opposées.

Le 6 septembre, une lettre royale fut envoyée au cardinal d'Estrées ; c'était un réquisitoire virulent, plein de récriminations et de menaces, une déclaration de rupture à l'adresse du pape. Dès que le pape en eut entendu la lecture, pour toute réponse, il invoqua la justice de Dieu ; puis il fit appeler son secrétaire, et, devant le cardinal, lui commanda d'expédier sur le champ les bulles qui conféraient au prince Clément de Bavière l'archevêché de Cologne<sup>1</sup>.

Entre Innocent XI et Louis XIV, la guerre était déclarée. Louvois avait fait ses dispositions ; une instruction, datée du 13 septembre, prescrivait au marquis de La Trousse de se tenir prêt à chasser d'Avignon le vice-légat, au premier ordre. L'ordre venu, M. de La Trousse eut bientôt fait de renvoyer le vice-légat et de se mettre en son lieu. Ce n'était pas tout. Il y avait, dans le Comtat-Venaissin, un évêque de Vaison, sujet du pape à tous les titres, et qui ne devait rien au roi de France ; mais cet évêque était signalé comme ayant commerce avec les quelques prélats français qui, dans les questions religieuses, ne pensaient pas selon le gré de Louis XIV, et comme ayant retiré dans son petit diocèse de pauvres religieuses persécutées en France<sup>2</sup>. L'évêque devait être arrêté d'abord avec toute sorte d'honnêteté ; mais bientôt, ayant été jugé plus méchant qu'on n'avait

---

<sup>1</sup> Nouvelles de Rome, 3 octobre 1688 : Aussitôt que le pape eut vu la lettre du roi que M. le cardinal d'Estrées lui présenta, Sa Sainteté fit appeler son secrétaire, et, en présence du cardinal, lui ordonna d'expédier les bulles pour le prince Clément, en disant ces mots : *Precipiti il mondo. Dio giusto punirà che è colpevole*, paroles qu'il a tirées de saint Paul qui dit : *Pereat mundus ut fiat jus. D. G. 833.* — V. *Journal de Dangeau*, 28 septembre 1688.

<sup>2</sup> Louvois à La Trousse, 13 septembre : Le roi ayant résolu de faire sortir le vice-légat d'Avignon et de rentrer en possession de tout le pays qui a été jusqu'à présent gouverné par ledit vice-légat, Sa Majesté a fait dresser l'instruction ci-jointe ; et comme elle sera bien aise que l'on se saisisse de l'évêque de Vaison et de toutes les filles de l'Enfance qui sont dans ladite ville de Vaison, l'intention du roi est que vous chargiez un officier entendu de partir, à l'entrée de la nuit, d'Orange avec six compagnies de dragons, pour aller se saisir des portes de Vaison ; après quoi il ira chez l'évêque qu'il arrêtera avec route sorte d'honnêteté, et le conduira dans la citadelle du Saint-Esprit. Ordre de saisir les papiers de l'évêque, d'arrêter les filles de l'Enfance et de les séparer dans des monastères du Bas Languedoc. — Louvois à Tassé, 4 octobre : Vous aurez appris présentement que M. de Vaison a été arrêté et tous ses papiers pris, parmi lesquels il s'est trouvé une liste de livres, dont quelques-uns sont contre le roi et les autres contre les jésuites, lesquels livres ledit évêque est convenu que l'on Lui avoit envoyés au commencement du mois de janvier dernier, qu'il les avoit mis dans une muraille, dans une cache, et que, dans le commencement de février, il les avoit envoyés à M. le cardinal Le Camus pour les envoyer à Amsterdam : sur quoi le roi a ordonné à M. Boucha d'aller trouver M. le cardinal Le Camus pour lui demander ce que sont devenus ces livres. *D. G. 808-810.* — Voir *Journal de Dangeau*, 3 octobre 1688. — La congrégation des filles de l'Enfance, établie à Toulouse, avait été supprimée en 1686, par arrêt du conseil ; elle était accusée de jansénisme.

cru, il fut pris sommairement, mis sur un cheval entre huit dragons, et envoyé tout d'une traite à la citadelle de Ré. Vous prierez M. de Bâville, mandait Louvois au marquis de La Trousse<sup>1</sup>, de faire donner quarante sols par jour à chaque dragon, à l'officier une demi-pistole, et un écu pour la nourriture de M. l'évêque et de son cheval ; et, comme c'est un insolent qui a manqué souvent de respect au roi, il est bon que, sans manquer à la considération que l'on doit à son caractère, il fasse le voyage avec peu de commodité, et qu'on lui laisse croire qu'on le mène en Canada.

N'était-ce point donner beau jeu aux libellistes ? Et lorsque l'un d'eux s'écriait<sup>2</sup> : On voit clairement que la religion de la cour de France est un pur intérêt ; le roi ne fait rien que pour ce qu'il appelle sa gloire et sa grandeur ; catholiques et hérétiques, saint-pontife, Église, et tout ce qu'il vous plaira, est immolé à son grand orgueil ; il faut que tout soit réduit en poudre sous ses pieds ; on va le grand chemin de mettre en France les droits sacrés du Saint-Siège au même état que les privilèges accordés aux calvinistes ; toute autorité ecclésiastique est anéantie ; on ne sait ce que c'est que de canons, que de pape, que de conciles ; tout est englouti dans l'autorité d'un seul homme ; devait-on s'étonner d'un tel langage ?

Cependant Louis XIV prenait soin de faire déclarer aux évêques, aux chapitres, aux curés des paroisses, aux supérieurs des maisons religieuses, au recteur et aux membres de l'Université, que, quoi qu'il pût arriver de ses démêlés avec le pape, il conserveroit toujours le respect qu'il devoit au Saint-Siège ; et, sous le bénéfice de cette réserve, il obtenait d'ajouter aux arrêts du parlement l'approbation du clergé de France<sup>3</sup>. Il essayait en même temps de raffermir l'opinion publique, émue de ces tempêtes.

Les correspondances privées, souvent inexactes sous le rapport des faits, ont, sur les documents officiels, l'avantage de reproduire mieux, dans les temps de crise, le mouvement des esprits. Tel est le genre d'intérêt que peut offrir la lettre suivante, écrite par un ancien intendant, retiré du service, à l'un de ses amis, officier général : Le pape viole tous les canons de l'Église par sa conduite, laquelle nous inquiète. Si nous pouvions en être quittes pour cela, nous laisserions à la justice de Dieu le soin de le punir, ou à sa miséricorde celui de le corriger ; mais je crains que nous ne soyons châtiés de ses fautes ; car tout est contre nous, et peut-être que *Populi non meditati sunt inania*. Nous ne les avons pas ménagés, vous le savez aussi bien que moi. Il est vrai que nous avons un roi sage et un ministre capable d'exécuter ses desseins et ses projets ; mais ce n'est pas toujours assez. Le parlement rend des arrêts et l'Université des décisions ; nous avons donc la justice et la religion ; j'espère que nous aurons encore, avec les canons de l'Église, ceux qui les font valoir<sup>4</sup>. L'inquiétude, le doute, le défaut

---

<sup>1</sup> 5 octobre. D. G. 810.

<sup>2</sup> *Soupirs de la France esclave*, douzième et, treizième mémoires.

<sup>3</sup> Voir *Journal de Dangeau*, 27 et 30 septembre, 7 et 8 octobre 1688.

<sup>4</sup> Fautrier à Crenan, 2 octobre 1688 : Quel mal vous ai-je fait pour m'envier le repos dont je jouis, en me souhaitant de nouveaux emplois ? Je n'ai pas assez de bien pour me corrompre, et j'en ai assez pour n'être à charge à personne dans la médiocrité de uni dépense que j'assujettis à ma fortune, sans écouter ni l'ambition ni le souvenir de ce que j'ai fait dans le Hainaut. Si j'étois tombé, de l'étage de l'intendance, je serois meurtri ; mais j'en suis descendu sans me blesser. J'avois gardé quatre chevaux ; je trouve que c'est trop de la moitié. Ma table n'a qu'un plat ; comme je ne fais qu'un repas, j'ai de la vaisselle de reste. Je ne suis pas si sobre pour les livres ; j'en ai peut-être plus qu'aucun

de confiance, un certain regret de la politique agressive, c'étaient bien les sentiments qui attristaient la France en 1688.

Cette année 1688 est un des grands moments de l'histoire ; elle pousse à la guerre, en dépit de lui-même, le despotisme arrogamment pacifique de Louis XIV, et elle abîme dans une chute ridicule le despotisme sénile de Jacques Stuart. Dans sa lettre du 6 septembre, Louis XIV disait : Il y a beaucoup d'apparence que la conduite du pape va causer une guerre générale dans la chrétienté. C'est cette conduite qui donne au prince d'Orange la hardiesse de faire tout ce qui peut marquer un dessein formé d'aller attaquer le roi d'Angleterre dans son propre royaume et de prendre pour prétexte d'une entreprise si hardie le maintien de la religion protestante ou plutôt l'extirpation de la catholique. Le reproche était juste ; mais le pape ne pouvait-il pas aussi justement reprocher à Louis XIV d'avoir servi à souhait l'ambition du prince d'Orange ?

Après la paix de Nimègue, et même après la trêve de Ratisbonne, Guillaume avait tenu la conduite la plus habile et la plus simple : il n'avait rien fait, ou dut moins il avait paru ne rien faire. En Hollande, pendant la grande guerre qui avait commencé sa fortune, quels étaient les principaux griefs du parti qui lui faisait obstacle ? C'était que, dans sa haine obstinée contre la France, y avait plus de calcul que de passion sincère, que son intérêt propre y avait plus de part que l'intérêt national, que, pour prolonger sa dictature, il prolongeait la guerre à dessein, et que, en fin de compte, l'indépendance de la Hollande était moins menacée par Louis XIV que sa liberté ne l'était par le stathouder. Il est certain

---

particulier de Paris, et il y a bien des communautés qui en voudroient avoir autant ; les savants même y trouvent de quoi s'instruire et se délasser ; et je ne sais guère d'auteurs qui aient écrit, par exemple, sur les matières du temps, qui ne veuillent bien me tenir compagnie et me dire confidemment ce qu'ils pensent de la conduite du pape qui viole tous les canons de l'église, etc. Ou recommencera bientôt à prendre le reste des dix millions à l'Hôtel de Ville, c'est-à-dire au mois de janvier prochain ; la presse ne sera pas munis grande qu'au mois de septembre dernier ; ainsi prenez vos mesures de bonne heure. D. G. 1116. — Le marquis de Crenan était maréchal de camp et gouverneur de Casal, où il avait remplacé, au mois de juillet 1687, Catinat nommé gouverneur de Luxembourg. L'emprunt dont lui parle Fautrier était une émission de 500.000 livres de rente au denier vingt, et qui fut faite en deux fois. V. Journal de Dangeau, 6 et 15 septembre, et 25 novembre 1688. — Puisque nous nous sommes mis sur les lettres familières, en voici une autre, adressée au même marquis de Crenan, le 9 décembre 1688, par M. de Rébetiac, qui venait de remplacer à l'ambassade de Madrid son père, le marquis de Feuquières, mort quelques mois auparavant. Voici diablement du *cafta mafiore* (?) depuis trois mois. Ils sont tous piqués de la tarentule ; aussi vont-ils bien danser. Nais que fera mon bon Crenan dans Casal ? *Maniara caponi, maniera macaroni*, et va mettre bon foin dans ses bottes. Écoute, mon ami, tu sais que le bon larron a été sauvé ; il faut faire comme lui, et je te recommande le Milanez. Je ne crois pas que le monde entier puisse produire une ville comme Madrid pour exceller en ennui. Les promenades, les comédies, les conversations, tout ce qui est plaisir ailleurs, ne semble être formé que pour faire trouver le temps plus long. Non, mon cher Crenan, jamais les ombres sur l'Achéron ne se sont ennuyées- comme on fait ici ; c'est un pays consacré à la tristesse. Pour ce qui est des Espagnolettes si gaies, si vives, si gentilles... il n'en reste pas un vestige. Mon frère est donc parvenu à la brigade ; s'il avance toujours de même, il aura de quoi s'en vanter ; il n'est pas assez bien au bureau. Je ne signe point ; il y aura peut-être des curieux assez sots- pour ne pas deviner mon nom. D. G. 833. — Le marquis de Feuquières, frère aîné de Rébenac, venait d'être fait brigadier ; il fut maréchal de camp très-peu de temps après.



que la paix de Nimègue, faite contre lui et malgré lui, avait été saluée par les riches marchands d'Amsterdam, non-seulement comme un événement favorable à la prospérité du commerce, mais encore et surtout comme un triomphe pour les libres institutions de la Hollande. Le prince d'Orange n'avait pas le droit de se plaindre, car tous ces griefs étaient vrais. Il aurait pu se plaindre néanmoins, même sans en avoir le droit, si l'intérêt de son ambition eût demandé qu'il se plaignit. Mais ce profond politique avait jugé que le silence lui convenait mieux ; il ne s'était donc ni plaint ni défendu ; il s'était replié dans sa dignité blessée, inactif en apparence. Qu'avait-il besoin d'agir ? Le roi de France agissait bien assez pour lui.

C'était de Louis XIV, en effet, que Guillaume attendait la justification et le succès de sa politique ; il n'attendit pas longtemps. Chacune des usurpations de Louis XIV, chacune de ses violences ou de ses insolences ajoutait un nouvel argument et ralliait de nouvelles sympathies à la cause du stathouder. La révocation de l'édit de Nantes acheva son triomphe. Non-seulement il n'eut plus, dès ce moment, d'adversaires sérieux en Hollande, mais encore la foule de ses amis se trouva grossie tout à coup par cette affluence de réfugiés d'élite, ministres, écrivains, militaires, qui s'empressaient autour de lui comme autour de leur chef naturel. Non-seulement on ne lui barrait plus le chemin, mais on le poussait en avant. Les mêmes gens qui le retenaient naguère, c'était lui qui était forcé de les retenir à son tour. Il attendait. De toutes les parties de l'Europe, étrangère de tout temps aux défiances qu'il avait soulevées jadis et décidément vaincues en Hollande, on le consultait, on le sollicitait, on l'invoquait. Il se laissait souhaiter. Même dans la ligue d'Augsbourg, il n'avait pas mis formellement son nom, ni celui de la Hollande ; mais il était au fond de cette ligue ; il en était l'âme invisible et présente.

Il était l'âme aussi de la révolution qui fermentait en Angleterre. Jacques II, son beau-père, l'avait servi mieux encore que Louis XIV, son ennemi. En trois années, ce roi déplorable avait réveillé les pires souvenirs et ramassé tous les griefs reprochés à sa race ; il avait provoqué dans ses plus chers intérêts une nation jalouse de ses droits jusqu'à la fureur ; il avait persécuté les personnes, et les partis comme les personnes. Dans sa passion de restaurer le catholicisme, il avait feint de vouloir instituer la liberté religieuse ; mais les dissidents repoussaient ses faveurs, et les catholiques eux-mêmes s'en effrayaient. Il n'avait point d'amis ; ses ministres, ses favoris, ses serviteurs, ses proches même, souhaitaient et préparaient sa chute. L'Angleterre frémissante appelait son libérateur, Guillaume d'Orange. Guillaume, cependant, calmait les impatiences, étouffait les appels trop hardis. Mari de l'héritière légitime du trône, il devait régner un jour, selon l'ordre de la succession naturelle. Mais lorsque la grossesse inattendue de la reine d'Angleterre vint menacer les droits de la femme et ses propres espérances, il se décida.

C'était le temps où Louis XIV envoyait le marquis de Lavardin braver le pape dans Rome ; c'était le temps où Louis XIV faisait nommer coadjuteur de Cologne le cardinal de Fürstenberg. Quel concours d'événements favorables ! En 1678, afin de décider Charles II contre Louis XIV, un libelle avait été publié sous ce titre expressif : *L'Europe esclave, si l'Angleterre ne rompt ses fers*. Combien ce titre eût été plus expressif encore en 1688 ! Mais il n'en était pas besoin ; l'Angleterre et l'Europe étaient d'accord ; l'Angleterre attirait, et l'Europe poussait Guillaume en Angleterre. La révolution qui se préparait à Londres était d'un intérêt européen ; elle avait les sympathies et les encouragements de tous les princes en Europe.

Il n'y avait que le pape qui s'y trompât ; uniquement préoccupé de Louis XIV, il se persuadait naïvement que le prince d'Orange ne songeait qu'à prévenir l'usurpation du cardinal de Fürstenberg à Cologne. On avait soin de le laisser dans son erreur ; mais ses entours connaissaient parfaitement la vérité sur les affaires. Le 18 décembre 1687, le cardinal d'Estrées, ayant réussi à faire surprendre les informations particulières de Casoni, écrivait à Louvois : On a trouvé, dans les papiers de ce secrétaire du pape, dans un coin secret de son petit cabinet, où il tient les papiers dont il ne s'est pas encore servi, que les Anglois sont d'accord avec le prince d'Orange pour détrôner le roi Jacques II, et élever sur le trône la princesse d'Orange sa fille, et par conséquent son mari Guillaume, que les Anglois sont aussi résolus d'ôter la vie à leur roi et au prince de Galles, si la reine accouchoit d'un fils, et que le prince d'Orange ne doit pas aller en Allemagne commander les troupes de l'Empereur ; que ce n'est qu'un pur prétexte pour amuser le pape et les peuples, afin qu'on n'ait aucun soupçon que ce prince veuille s'élever sur le trône d'Angleterre, et que très-assurément le pape ne sait rien de cette intrigue fatale contre le roi Jacques II ; car on lui a seulement fait accroire que le prince d'Orange doit passer en Allemagne<sup>1</sup>.

De toutes parts des informations pareilles arrivaient à Versailles, sauf de Londres ; où Jacques II, fort tranquille, faisait partager sa confiance à l'ambassadeur français, Barillon. Cela seul est exact ; car il ne l'est pas que la sécurité de Barillon ait effacé, dans l'esprit de Louis XIV et de ses ministres, les impressions toutes contraires que leur donnait la correspondance du comte d'Avaux, ambassadeur en Hollande.

Lorsque, après l'accouchement de la reine d'Angleterre et la naissance d'un prince de Galles, le 20 juin 1688, la conjuration commença de se révéler, en Angleterre, par d'insolentes rumeurs qui niaient hardiment la grossesse de la reine et la naissance du prince, lequel, disait-on, n'était qu'un enfant supposé, en Hollande, par les armements du prince d'Orange et l'agitation menaçante de ses amis, Louis XIV résolut de réunir à sa flotte de l'Océan celle de la Méditerranée, qui, sous les ordres du maréchal d'Estrées, venait d'essayer contre les Algériens un bombardement inutile, et de les envoyer l'une et l'autre au secours de Jacques II. Aux offres de Louis XIV, Jacques II répondit fièrement qu'il, n'avait pas besoin de secours. On a voulu dire que Louvois, en haine de Seignelay, s'était opposé vivement à toute démonstration de la marine française ; la vérité est qu'au contraire, bien loin d'y faire obstacle, il était d'avis, même après le refus du roi d'Angleterre, de désarmer le plus tard possible les vaisseaux du maréchal d'Estrées, et de les désarmer à Brest plutôt qu'à Toulon, afin qu'on sût au moins en Hollande que la flotte de la Méditerranée était passée dans l'Océan<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> *Œuvres de Louis XIV*, t. VI, p. 497-502.

<sup>2</sup> Louvois au contrôleur général, des eaux de Forges, 20 juillet 1688. C'est une chose fâcheuse que les Algériens n'aient pu être réduits à conclure la paix. A l'égard du secours de vaisseaux que le roi avoit promis au roi d'Angleterre, cette affaire doit être considérée en deux manières, l'une par rapport aux Hollandais, qui, s'ils peuvent pénétrer que Sa Majesté n'est point en état de secourir le roi d'Angleterre, pourvoient devenir insolents à son égard ; l'autre à l'égard du roi d'Angleterre, auquel je crois que Sa Majesté ne peut s'empêcher de déclarer qu'ayant connu par sa réponse qu'il n'avoit pas besoin de ce secours, il avoit pris le parti de faire désarmer ses vaisseaux à Toulon, ne me paroissant pas du service du roi que le roi d'Angleterre pût se plaindre qu'il lui eût fait dire auroit envoyé ordre à M. le maréchal d'Estrées d'envoyer un nombre considérable de vaisseaux à Brest, et que Sa Majesté eût fait désarmer les mêmes vaisseaux dans lus ports de la Méditerranée sans l'en avertir. N'éviterait-on pas cet inconvénient-là eu faisant passer le

Si ce conseil ne fut pas suivi, si la flotte fut retenue à Toulon, et si ce fut une faute, il est bon qu'on ne s'en prenne pas d'abord à Louvois.

Rien n'est plus attrayant ni plus commode que de raisonner à loisir sur les faits accomplis ; c'est un plaisir que se donnent volontiers les gouvernés aux dépens de ceux qui gouvernent ; mais encore faut-il raisonner juste. Après le brusque renversement de Jacques II, ce fut le cri général en France qu'on aurait dû faire agir en sa faveur la marine française. Vauban lui-même, avec un certain embarras et sous toute réserve, il est vrai, se fit un jour l'écho de cette opinion : Les gens qui ne voient les affaires que par un trou, écrivait-il à Louvois, le 25 février 1689, sont sujets à se tromper souvent quand ils se veulent mêler d'en parler. C'est peut-être ce qui fait que je me suis trompé de m'imaginer qu'on a eu tort de n'avoir pas équipé quarante vaisseaux pour joindre ou ne pas joindre la flotte du roi d'Angleterre, aussitôt que l'entreprise du prince d'Orange fut découverte ou seulement soupçonnée.

Qu'auraient dit cependant le public français et Vauban, si, le roi d'Angleterre se trouvant insulté d'être soutenu malgré lui par le roi de France, la flotte de France avait été reçue et ramenée à coups de canon par la flotte d'Angleterre ? Ce danger ridicule était-il aussi bien un danger chimérique ? Non, certes. C'était, non sur des conjectures seulement, mais sur des faits positifs que le gouvernement de Louis XIV avait dû régler sa conduite. Malgré le premier refus de Jacques II, Louis XIV avait fait déclarer solennellement aux États-Généraux des Provinces-Unies, le 9 septembre, que le premier coup de canon qui seroit tiré par eux contre les Anglois, Sa Majesté le tiendroit pour un acte d'hostilité fait contre ses États, et qu'elle leur feroit la guerre de toutes ses forces<sup>1</sup>. Mais aussitôt Jacques OI avait désavoué publiquement, à Londres et à La Haye, la déclaration de Louis XIV ; ce n'est pas tout ; pour donner plus de force à son désaveu, il avait brusquement rappelé de Paris Skelton, son ambassadeur, coupable d'avoir souffert la démarche du gouvernement français, et, dès son arrivée à Londres, il l'avait fait enfermer à la Tour. L'éclat fut tel que Louis XIV se vit obligé de protester contre cette manière de rupture diplomatique<sup>2</sup>.

Cependant c'était le temps où Louvois écrivait au maréchal d'Humières<sup>3</sup> : Par toutes les nouvelles qui viennent de Hollande, il paroît que le prince d'Orange est sur le point de s'embarquer pour aller en Angleterre, où l'on prétend que les mesures sont prises de manière qu'en trois semaines de temps il obligera le roi d'Angleterre d'en sortir ; au moins ce sont les termes de toutes les lettres qui

---

détroit à huit ou dix vaisseaux de M. le maréchal d'Estrées pour venir désarmer à Brest ? Les Hollandois apprenant, par les lettres de Provence, que ces vaisseaux auraient pris la route du détroit, ne sauroient qu'au 15 septembre que l'on désarmeroit ces vaisseaux-là dans le port de Brest, qui est un temps que leur flotte ne pourra plus tenir la mer ; et le roi ne feroit que la dépense de cinq ou six semailles de vivres et de payer des matelots, qui n'est pas comparable à l'inconvénient qui pourra arriver, si les Hollandois apprennent dans douze ou quinze jours rive toute la flotte désarme. Si le roi prenait ce parti, il n'y auroit rien à faire dire présentement au roi d'Angleterre, puisque Sa Majesté feroit exécuter ce qu'elle lui a promis. — 3 août : Je ne doute point que Sa Majesté ne fasse réflexion à ce que j'ai eu l'honneur de lui représenter concernant le prompt désarmement de ses vaisseaux, qui, restant dans le port de Toulon armés, ne feront point l'effet que l'on en pourroit attendre, si un nombre un peu considérable consommoit les vivres à repasser le détroit. *D. G.* 818.

<sup>1</sup> Louvois à Humières, 3 et 15 septembre. *D. G.* 809.

<sup>2</sup> Le roi à Barillon, 30 septembre. *Œuvres de Louis XIV*, t. VI, p. 8.

<sup>3</sup> 21 septembre. *D. G.* 817.

viennent de ce pays-là ; et les mêmes lettres assurent qu'il doit embarquer avec lui une partie des troupes de l'État, à la place desquelles les troupes qu'il a empruntées, pour trois mois, de quelques princes d'Allemagne, seront établies dans les quartiers qu'il jugera le plus à propos pour maintenir, son autorité.

Quelques jours à peine se sont passés depuis le rappel de Skelton ; on apprend que Louis XIV a résolu d'assiéger Philisbourg ; aussitôt Jacques II fait déclarer à La Haye qu'il regarde cette entreprise comme une violation de la trêve de Ratisbonne, et que, puisqu'il est un des garants de la trêve, il est prêt à s'entendre avec la Hollande et l'Espagne, afin d'obliger le roi de France au respect de ses obligations envers l'Europe. Ainsi voyez la gradation : au mois de juillet, refus d'alliance et d'assistance ; au mois de septembre, désaveu public et rappel d'ambassadeur ; au mois d'octobre, démonstration très-voisine d'une déclaration de guerre.

Cependant c'était le temps où Louvois écrivait à son frère, l'archevêque de Reims<sup>1</sup> : Il paroît, par les nouvelles que je viens de recevoir de La Baye, que le prince d'Orange a fait embarquer neuf mille hommes de pied et trois à quatre mille chevaux, avec lesquels il est en état de partir, au premier bon vent, pour aller rendre visite au roi d'Angleterre, auquel on prétend qu'il ne demande autre chose qu'une déclaration que. le prince de Galles n'est ni son fils ni celui de la reine d'Angleterre, et que la princesse d'Orange est légitime héritière du royaume.

Dans toute l'Europe, en Angleterre même et en France, on avait pris une telle habitude, par une expérience de vingt-cinq ans, de voir la politique anglaise à la remorque de celle de Louis XIV, qu'on ne s'était pas avisé qu'il en pût être autrement sous le successeur de Charles II. On commettait en cela une grande erreur et une grande injustice. Jacques II, au moins en ce qui touchait aux affaires du dehors, était un roi beaucoup plus national que son frère. En mainte occasion, Louis XII avait eu à se plaindre de ses hauteurs ; jamais il n'avait pu lui persuader de nouer ensemble quelque liaison intime et secrète. Jacques II, il est vrai, avait refusé naguère de se joindre à la ligue d'Augsbourg ; c'est qu'il voulait avant tout achever en Angleterre la réforme intérieure qu'il avait rêvée, par la restauration du pouvoir absolu et de la religion, catholique ; et si ce rêve d'un esprit faux, aveugle, mais sincère, avait pu s'accomplir, il n'est pas douteux que le roi Jacques ne se mi associé tôt ou tard à la réaction de l'Europe contre la puissance excessive de Louis XIV.

L'habileté du prince d'Orange avait été justement de profiter des délais de son beau-père, afin d'empêcher que l'Europe ne crût à ses bonnes intentions pour l'avenir. Lorsque, au mois d'octobre 1688, Jacques II offrait aux Hollandais et aux Espagnols de s'unir à eux contre la France, il ne faisait que devancer l'heure qu'il s'était fixée d'abord ; il ne reniait aucun de ses principes ; il sacrifiait seulement quelques-uns de ses desseins au maintien de la paix publique en Angleterre ; car il ne doutait pas que, par cette issue ouverte un peu trop tôt à son gré, les passions violentes ne prissent leur courant au dehors ; la guerre étrangère lui semblait être un préservatif héroïque contre les révolutions et les guerres civiles. Il était trop tard ; surpris, glacé par le froid dédain de l'Europe et l'irréconciliable aversion de son peuple, Jacques Stuart ouvrit tout à coup les

---

<sup>1</sup> 16 octobre. D. G. 810.

yeux<sup>1</sup>, aperçut l'abîme, et tomba. La France perdit en lui, non pas un allié, non pas même un neutre, mais certainement un adversaire. Que le roi d'Angleterre s'appelât Guillaume ou Jacques, la guerre entre l'Angleterre et la France était inévitable ; elle devait seulement être avec l'un plus sérieuse qu'avec l'autre.

S'il n'était pas permis à Louis XIV, sous peine d'un ridicule échec, de soutenir Jacques II malgré lui, directement et sur mer, ne pouvait-il pas au moins le secourir à son insu, pour ainsi dire, indirectement et sur terre ? A cette question, le duc de Saint-Simon et la plupart des contemporains ont répondu : oui, cela était possible ; et, d'écho en écho, cette affirmation s'est propagée dans l'histoire. On la répète encore. On a même indiqué le point sensible où Louis XIV aurait dû précisément frapper : Maëstricht. Si Louis XIV, au lieu de Philisbourg, eût assiégé Maëstricht, la Hollande, effrayée, arrêterait le départ de Guillaume, et Jacques II était sauvé. Voilà ce qu'on affirme, et la grande preuve qu'on donne à l'appui, c'est que, à la nouvelle du siège de Philisbourg, les actions de la Compagnie des Indes montèrent de 10 pour 100<sup>2</sup> ; est-ce à dire que l'opinion publique, en Hollande, était contraire aux desseins du prince d'Orange ? Ces faits-là ne prouvent qu'une chose, c'est qu'il y avait parmi les financiers d'Amsterdam des spéculateurs fort habiles, et que les jeux de bourse ne sont pas d'invention récente ; mais les arguments de bourse n'ont jamais eu qu'une valeur médiocre en histoire.

Il y a des choses que tout le monde dit, parce qu'elles ont été dites une fois<sup>3</sup>. Cette remarque de Montesquieu peut s'appliquer justement à l'opinion qui reproche à Louis XIV, et surtout à Louvois, car c'est toujours à Louvois qu'on s'en prend, d'avoir préféré au siège de Maëstricht celui de Philisbourg. C'est, d'ailleurs, une opinion spécieuse et d'autant plus difficile à combattre que, pour l'atteindre, il faut s'aventurer soi-même dans les vagues espaces du probable et du possible. Cependant le terrain solide ne manque pas absolument. Rien qu'à jeter les yeux sur une carte, il est malaisé de voir comment le siège de Maëstricht aurait eu le merveilleux effet qu'on lui prête. Sans doute Maëstricht

---

<sup>1</sup> Louvois à Saint-Pouenges, 6 octobre : Le roi d'Angleterre qui ne commence à croire que depuis huit jours que c'est pour lui, paroît fort en peine, par les lettres du 2 de ce mois que j'ai entendu lire aujourd'hui. *D. G.* 824.

<sup>2</sup> Louvois à Humières, 25, août : Les dernières nouvelles de Hollande portent que M. le prince d'Orange a retardé rassemblée des troupes qui doivent composer son camp jusqu'à la fin de ce mois, mais qu'il a donné ordre que l'on fit venir à son camp cinquante pièces de gros canons, des mortiers, beaucoup de bombes et de carcasses, qu'en même temps les actions sur la Compagnie des Indes en Hollande, qui étaient à 580, ont baissé jusqu'à 500. *D. G.* 817. — Louvois à Dalencé, 25 août : Je vous prie de vous rendre à Nimègue, quelques jours avant que le camp du prince d'Orange commence, pour me mander régulièrement, par tous les ordinaires, ce que vous pourrez apprendre de ce qui s'y passera, quel sera l'équipage d'artillerie, quels mouvements les troupes y feront, et, lorsqu'il se séparera, vers quels lieux lesdites troupes marcheront. Pour être informé de tout ce que dessus, il ne faut point que vous alliez dans le camp ni que vous y envoyiez personne, mais seulement que vous vous trouviez dans les cabarets où mangeront les officiers qui iront et viendront, moyennant quoi, vous ne courrez aucun risque et ne laisserez pas d'être en état de me mander des nouvelles de tout ce qui s'y passera. *D. G.* 807.

<sup>3</sup> Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, chap. IV. C'est à propos d'Annibal et de son fameux séjour à Capoue que Montesquieu fait cette remarque.

était une possession hollandaise, mais point du tout au cœur de la Hollande, fort loin au contraire, dans une situation tout à fait excentrique. Sans doute le siège de Maëstricht aurait été pour les Hollandais une affaire désagréable, et pour le prince d'Orange un certain embarras qu'il a mieux aimé naturellement ne pas avoir<sup>1</sup>, mais non point, à coup sûr, un embarras à lui faire abandonner, ni même retarder ses projets sur l'Angleterre. Si Louis XIV s'était hasardé au siège de cette grande place, éloignée de la France, beaucoup plus forte et mieux pourvue qu'en 1673, il est permis de croire qu'il aurait eu beaucoup plus de peine à la réduire, et que cependant le prince d'Orange aurait pris le temps d'aller chercher et gagner en Angleterre la revanche de Maëstricht<sup>2</sup>.

L'efficacité du siège de Maëstricht a donc soulevé quelque doute, même parmi ses partisans ; doute fécond ; leur thèse, bien loin d'y perdre, n'a fait qu'y gagner. Pourquoi Louis XIV, ont-ils dit, n'aurait-il pas, en 1688, recommencé la campagne de 1672 ? Pourquoi n'aurait-il pas envahi la Hollande, la vraie Hollande ? Apparemment il était aisé à Louis XIV, n' étant point préparé pour la guerre, ayant toute l'Europe contre soi, vis-à-vis d'un adversaire vigilant, avisé, armé, de tenter avec succès, en 1688, la même entreprise qui, en 1672, après quatre ans de préparatifs, avec des alliés utiles et l'Europe neutre, contre un adversaire surpris, désarmé, mal servi, avait fini décidément par un échec ! Aussi bien, qu'importait à Guillaume d'Orange, non pas seulement le siège de Maëstricht, mais l'invasion même de la Hollande ?

On méconnaît singulièrement le génie, le caractère, la situation de ce grand ambitieux ; on oublie trop qu'il fallait, pour lui-même, pour l'Angleterre, pour l'Europe, qu'il fût, à tout prix, le roi d'Angleterre. La couronne des Stuarts était sa proie fatale, et, pour s'en saisir, sa volonté impitoyable était résolue à tout sacrifier. Qui aurait pu le retenir, qui aurait osé lui résister en Hollande ? Il y était le maître absolu ; cette république était sienne ; elle n'avait pas attendu d'être sacrifiée, elle s'était dévouée elle-même, et son histoire n'a que trop montré depuis jusqu'où elle avait poussé le dévouement et le sacrifice. Quand on a dit de Guillaume III qu'il était stathouder d'Angleterre et roi de Hollande, on a fait mieux qu'un trait d'esprit ; on a résumé en deux mots la révolution de 1688. Oui, de La Haye à Londres une main despotique a porté la liberté ; mais, après cette transmigration de l'âme des peuples, tandis que l'Angleterre vivifiée renaît, la république de Hollande se meurt.

De Maëstricht revenons à Philisbourg, des conjectures aux faits, du possible au réel. On sait quelles inquiétudes Louis XIV avait pour sa frontière d'Allemagne, et combien les Allemands lui devaient de vengeances. L'affaire de Cologne évoquait

---

<sup>1</sup> On fait grand bruit du témoignage du comte d'Avaux sur la joie du prince d'Orange et des Hollandais, à la nouvelle du siège de Philisbourg. Sans doute le témoignage du comte d'Avaux est considérable ; mais il ne faut pas oublier que tous les hommes, et les diplomates entre tous, sont naturellement enclins à s'exagérer l'importance des faits dont ils sont les premiers témoins. On peut bien dire d'eux qu'ils ne voient les affaires que par un trou ; encore ne voient-ils qu'un certain coin des affaires, grossi par cela même, et sans proportion avec le reste qu'ils ne voient pas. Il n'y a rien de plus fréquent dans la politique, et, par suite, dans l'histoire, que ces illusions d'optique. C'est pour cela qu'en tenant compte du témoignage de M. d'Avaux, nous croyons qu'il en faut beaucoup rabattre.

<sup>2</sup> La marche des troupes françaises dans l'Électorat de Cologne n'était-elle pas pour la Hollande une cause d'inquiétude plus sérieuse et plus prochaine ? Cependant elle n'a servi de rien.

la guerre sur le Rhin : Louis XIV voulut y devancer l'ennemi. Philisbourg était la seule porte ouverte aux Allemands dans le voisinage de la France : Louis XIV voulut leur fermer cette porte. Il résolut, pour plus de sûreté, de border le cours du Rhin jusqu'à Cologne, et d'occuper Kaiserslautern dans le Palatinat cisrhéan. Toutes ces résolutions furent prises dans les cinq ou six derniers jours du mois d'août<sup>1</sup>. Mais, en même temps, Louis XIV s'efforçait de donner aux actes qu'il venait de décider soudain, le caractère d'une agression défensive ; alliance de mots et d'idées tout à fait heureuse, si ce n'est qu'il y avait beaucoup à douter que l'Europe s'en déclara satisfaite.

L'Europe avait déjà quelque expérience de ces habiletés de langage : c'était à peu près ainsi que Louis XIV avait commencé la guerre contre l'Espagne, en 1667 et en 1683. Cette fois il était sincère, et il donnait d'abord la preuve de sa sincérité, puisqu'il offrait de restituer Philisbourg, aussitôt après l'avoir pris, et Fribourg en outre, l'un et l'autre démantelés, à condition que la trêve de Ratisbonne fût convertie en une paix solide et définitive. Mais il avait si souvent abusé l'Europe qu'elle n'avait, plus aucune foi dans ses promesses, et qu'elle prenait comme un avant-goût de vengeance à voir l'embarras où se jetait de lui-même le grand trompeur<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Louvois à La Grange, 27 août : Ce mot est pour vous dire d'aller attendre à Strasbourg un courrier que je vous y dépêcherai, dans deux ou trois jours au plus tard, pour vous informer de ce que vous devez préparer pour l'exécution des résolutions que le roi a prises. Avertissez en même temps M. de Montclar de s'en venir à Haguenau, sous prétexte de chasse, afin que vous soyez plus près de lui. Je ne vous recommande point le secret, parce que je suis persuadé que vous n'en manquez pas. — Au même, 30 août : Comme je ne puis encore de quelques jours vous donner les derniers éclaircissements sur le détail du siège de Philisbourg, que le roi a résolu de faire faire dans la fin du mois de septembre prochain, et que cependant le temps presse, j'ai cru que je ne pouvois manquer de vous informer cependant de la résolution de Sa Majesté, afin que vous puissiez toujours travailler aux préparatifs nécessaires pour cette entreprise, avec le secret et les précautions convenables pour que personne n'en ait connoissance. Sa Majesté fera, quelques jours auparavant, attaquer Kaiserslautern par M. de Boufflers, afin que l'Électeur Palatin se presse de jeter plutôt les mauvaises troupes qu'il a à sa disposition dans Frankenthal que de les envoyer à Philisbourg ; et comme il n'y a, ce me semble, qu'un régiment de l'Empereur à portée d'entrer audit Philisbourg, lequel est, comme je crois, logé du côté des villes Forestières, Sa Majesté serait bien aise qu'en même temps qu'on attaquera Kaiserslautern, on pût prendre Offembourg, afin que le bruit de l'entrée des troupes du roi de ce côté-là retienne le susdit régiment et l'empêche de marcher du côté de Philisbourg. Voir aussi une lettre de Louvois à Boufflers, du 29 août ; c'est une instruction sommaire pour l'attaque de Kaiserslautern. *D. G.* 807-824.

<sup>2</sup> Rien ne saurait mieux peindre la confusion d'idées et de projets, à la fois belliqueux et pacifiques, entre lesquels s'agitait Louis XIV, que les trois lettres suivantes, écrites par Louvois, le même jour, 13 septembre, au marquis de Boufflers, au baron d'Asfeld, et à l'intendant La Grange. A Boufflers : Il est fort à désirer que l'on se tienne précisément aux dates que Sa Majesté marque, laquelle, conduisant le gros de ses affaires, sait pourquoi elle les marque et comme il faut faire cadrer tous les mouvements qu'elle juge à propos de faire sur ses frontières. A d'Asfeld : Que veut ménager M. le cardinal de Fürstenberg dans l'Empire ? Et croit-il, dans la disposition où toutes les choses sont, qu'il y ait rien de mieux à faire pour lui que de faire voir que ses places sont entre les mains du roi, et qu'ainsi on ne peut plus les en retirer sans avoir affaire à toute la puissance de Sa Majesté ? Il ne sauroit trop tôt y établir les commandants François que le roi lui a envoyés. Si M. le cardinal veut s'empêcher de devenir la risée de ses ennemis, il n'a d'autre parti à prendre que de mettre trois à quatre mille hommes de ses troupes dans Rheinberg, et de mettre les troupes de Sa Majesté dans Kaiserswerth et dans Bonn. A La

Un manifeste, au nom de Louis XIV, fut publié le 25 septembre, le jour même où les hostilités devaient commencer dans le Palatinat. Outre les conditions relatives à Philisbourg et à Fribourg, il y était dit que le roi s'engageait à restituer également Kaiserslautern, si l'Électeur Palatin consentait à reconnaître et à racheter, moyennant finance, les droits de Madame à la succession du dernier Électeur ; quant à l'affaire de Cologne, le roi promettait de rappeler ses troupes et de procurer au prince Clément de Bavière le titre de coadjuteur, si l'Empereur et le pape acceptaient pour Archevêque-Électeur le cardinal de Fürstenberg. Un délai de trois mois, jusqu'au 1er janvier 1689 était accordé aux Allemands, pour acquiescer à ces propositions. On leur donnait ainsi le temps de réfléchir et de laisser tomber le premier feu de leur colère. Ils étaient fort échauffés, en effet, et l'on n'était pas sans inquiétude pour la sécurité des Français qui se trouvaient en Allemagne. L'aîné des fils de Louvois, Courtenvaux, en était revenu à temps ; mais le second, Souvré, n'avait pas encore quitté l'armée impériale engagée contre les Turcs ; il venait même d'assister, le 6 septembre, à l'assaut de Belgrade. D'autre part, il y avait beaucoup d'Allemands à Paris : c'étaient des otages qu'on avait sous la main ; ceux-ci répondant pour ceux-là, le mal, en fin de compte, se réduirait à quelques désagréments sans importance, à joindre au chapitre des accidents de voyage. Louvois, en homme prudent, avait pris l'initiative. Le 21 septembre, il s'informait des gens de qualité d'Allemagne qu'il pouvait y avoir dans les académies de la ville et du faubourg Saint-Germain ; deux jours après, il écrivait au lieutenant de police, M. de La Reynie : *L'intention du roi est que les sujets de l'Empereur soient mis en sûreté, c'est-à-dire que ceux qui ne veulent pas donner caution de ne point partir sans permission du roi, vous les envoyiez à la Bastille, où ils auront toute sorte de liberté, hors celle d'en sortir, jusqu'à ce que l'on sache si l'Empereur voudra donner des passeports à ceux des sujets du roi qui sont dans ses États. A l'égard de ceux qui ne sont pas sujets de l'Empereur, vous devez vous contenter de les avertir de ne point songer à partir de Paris sans passeport. La caution à fournir, pour éviter d'avoir toute sorte de liberté à la Bastille, hors celle d'en sortir, était fixée à la somme de dix mille livres, sous la garantie d'un marchand solvable*<sup>1</sup>.

L'effet fut celui qu'on avait prévu ; les jeunes gentilshommes français qui se trouvaient en Allemagne furent mis en sûreté par les Allemands, le marquis de Souvré, sans doute, avec des attentions toutes particulières<sup>2</sup> ; après quoi, l'on

---

Grange : Sa Majesté a résolu de faire proposer à l'Empire de rendre Philisbourg, rasé à [l'évêque de Spire], son légitime maître, et Fribourg aussi rasé à l'Empereur, si tout l'Empire veut convertir la trêve en une paix solide ; mais Sa Majesté se gardera bien de faire raser Philisbourg, si la guerre dure, puisque c'est une entrée en Allemagne qu'il est bon de se conserver. *D. G. 808-824.*

<sup>1</sup> Louvois à La Reynie, 21, 23, 26 septembre. *D. G. 809.*

<sup>2</sup> Louvois à Villars, 25 octobre : J'ai vu avec bien de la douleur que mon fils ait été arrêté à Comorn (par erreur, c'était à Bude). C'est un paiement fort honnête des services qu'il a essayé de rendre à l'Empereur pendant trois ans. Il est vrai que l'on a arrêté les sujets de l'Empereur à Paris ; mais en même temps on leur a fait déclarer que ce n'étoit que pour la sûreté des sujets de Sa Majesté qui étoient dans les pays héréditaires de l'Empereur ou dans ses armées. *D. G. 811.* — Le même jour, Louvois écrivait au gouverneur de Souvré : A l'égard des Turcs que mon fils avoit amenés avec lui, faites en sorte que l'on les donne à quelqu'un, et que je n'entende plus parler de ce ménage-là. Ce ménage-là nous rappelle d'autres fantaisies qu'avait eues Courtenvaux l'année précédente. Le 4 et le 15 octobre 1687, Louvois lui écrivait : Ne pensez pas à envoyer ici des chameaux, desquels je ne veux point, quand ils réussiroient dans ce pays-ci, n'aimant point les singularités... Je suis surpris d'apprendre que vous meniez dans votre



travailla de part et d'autre aux échanges, qui ne se firent pourtant pas avec toute la célérité que réclamait l'impatience des intéressés. Souvré ne se trouva libre qu'au mois de février 1689. Pendant sa captivité, son frère aîné, Courtenvaux, colonel du régiment de la Reine<sup>1</sup>, avait eu l'honneur de faire campagne, et même d'être blessé légèrement, sous les ordres de Monseigneur le Dauphin de France.

C'était, en effet, à son fils que Louis XIV avait réservé la gloire de prendre Philisbourg : *En vous envoyant commander mon armée, lui avait-il dit, je vous donne des occasions de faire connoître votre mérite ; allez le montrer à toute l'Europe, afin que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi soit mort*<sup>2</sup>. Mais comme l'élève de Bossuet et du duc de Montausier n'avait jamais fait, ni même vu la guerre, il avait fallu lui choisir pour lieutenant un général qui fût en état d'achever son éducation.

En deux ans, l'armée avait perdu son plus glorieux et ses meilleurs chefs. Quoiqu'il eût cessé d'agir depuis la campagne de 1675, et qu'il fût devenu même incapable d'agir, M. le Prince, le grand Condé, n'imposait pas moins à l'Europe ; son nom seul était une force ; quand il mourut, le 11 décembre 1686, tout le monde sentit que la puissance militaire de la France, entamée déjà par la mort de Turenne, venait de subir une nouvelle et profonde mutilation. Quelques semaines à peine écoulées, le premier élève de Turenne, le maréchal de Créqui, disparaissait soudain, alors que ses talents, éprouvés et mûris par toutes les fortunes de la guerre, atteignaient presque au génie du maître<sup>3</sup>. Avant d'être affaibli par ces deux grandes pertes, Louis XIV s'était volontairement privé des services du maréchal de Schönberg ; c'était un des plus fâcheux effets de la révocation de l'édit de Nantes.

Le 11 mars 1686, M. de Schönberg avait pris congé du roi pour se retirer d'abord en Portugal ; mais un pays catholique ne pouvait pas être longtemps l'asile de ce protestant réfugié. Appelé, en 1687, par l'Électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, il avait poussé le respect de ce lien que Louis XIV avait brisé lui-même, jusqu'à demander à son ancien maître la permission de s'attacher à un autre. Le 24 mai 1687, Louis XIV chargeait Louvois de faire savoir à M. de Schönberg qu'il lui permettait d'entrer et de rester au service de l'Électeur, tant

---

équipage une Turque de dix-sept ans, que vous dites que vous voulez envoyer à votre mère ; elle n'en veut point. Aussitôt cette lettre reçue, donnez-la, et que je n'entende plus parler de pareille compagnie. La seule chose que Louvois permit à son fils de lui offrir, c'était du café : *Si vous pouvez avoir de celui qu'on a pris dans le camp des Turcs, vous me ferez plaisir de m'en envoyer huit eu dix livres, et un mémoire de la manière dont on l'accommode*. *D. G.* 786-787. — Profitons de l'occasion pour dire aussi que Louvois payait 22 livres une demi-livre de thé qu'on lui avait envoyée de Hollande. Louvois à Dalencé, 21 février 1690. *D. G.* 913.

<sup>1</sup> Malgré le peu de satisfaction que lui avaient donné jusque-là ses deux fils, Louvois ne laissa pas de les établir à la cour et dans l'armée. On lit dans le *Journal de Dangeau*, à la date du 7 mars 1688 : *Le roi a donné à M. de Courtenvaux la survivance de la charge de capitaine des Cent-Suisses qu'a Tilladet. Nous n'avions point encore vu donner de pareilles survivances. Et le 12 mai : M. de Courtenvaux achète le régiment de la Reine de M. de Crenan, 4.000 pistoles. Voici pour Souvré, l'année suivante ; 14 avril 1689 : M. de Souvré a le régiment de Tilladet, qui est, de douze compagnies et un des beaux régiments de cavalerie qui soit en France. Enfin, le 1er mai, Souvré obtient du roi la permission d'acheter, au prix de 500.000 francs, la charge de maître de la garde-robe que le marquis de Lionne n'était plus en état d'exercer.*

<sup>2</sup> *Journal de Dangeau*, 22 septembre 1688.

<sup>3</sup> Il était mort, le 4 février 1687, emporté en quatre jours par une fluxion de poitrine.

que celui-ci demeurerait dans son alliance ; à quoi le ministre, ami de l'ancien maréchal de France, ajoutait pour son propre compte<sup>1</sup> : *Je souhaite que vous y trouviez toute la satisfaction que vous méritez, en attendant que Dieu vous dispose à revenir en ce pays-ci, où personne ne souhaite plus que moi d'avoir l'honneur de vous voir.* Ce n'était point un compliment banal, c'était un vœu sincère. Louvois regrettait profondément la retraite d'un homme de cette valeur ; Louis XIV, moins attentif, n'en connut l'effet que l'année suivante ; lorsque, l'Électeur de Brandebourg étant mort, son successeur Frédéric III, plus vif et plus hostile, eut décidé M. de Schönberg et l'eut compromis sans retour contre la France. Au moment d'exécuter ses plans et d'occuper le cours du-Rhin, le roi se vit tout à coup prévenu sur un des points les plus importants ; le 21 septembre 1688, trois mille hommes des troupes de Brandebourg étaient entrés dans Cologne, et c'était M. de Schönberg qui les y avait menés. Cette première étape dans les voies de la coalition était décisive ; la seconde allait porter M. de Schönberg dans le camp même du prince d'Orange.

Après la retraite de Schönberg et la mort de Créqui, Luxembourg demeurait bien, il est vrai ; mais Luxembourg, il est important d'en faire la remarque, n'était point encore le glorieux capitaine que le peuple de Paris, familier avec les victorieux, devait surnommer *le tapissier de Notre-Dame*. Il n'avait à son compte, comme général en chef, que la douteuse bataille de Saint-Denis, et, souvenir moins populaire encore, la triste campagne d'Allemagne, en 1676. Le nom de Luxembourg et celui de Philisbourg s'accordaient mal ensemble<sup>2</sup>. En outre, il n'avait fait aucun effort pour se relever de sa disgrâce ; il était resté, depuis sept ans, un courtisan flétri. Ce n'était point à lui que Louis XIV devait confier, après Montausier et Bossuet, l'éducation du Dauphin. Il fut donc, sans que personne s'en étonnât, écarté du commandement ; mais, par une sorte de satisfaction dédaigneuse et presque humiliante, Louis XIV, un jour qu'il partait pour la chasse, voulut bien lui donner le gouvernement de Champagne, qui valait cinquante-quatre mille livres de rente, et même un peu davantage, selon la remarque de Dangeau, l'homme exact<sup>3</sup>.

Ce fut le maréchal de Duras qui, sous l'autorité nominale du Dauphin, reçut la mission d'initier son jeune maître aux principes et aux pratiques de la guerre ; sans être un grand général, il savait son métier. D'ailleurs, on lui donnait comme aides les hommes les plus autorisés en tout genre : Catinat et Montclar pour la tactique, les manœuvres, le grand maniement des masses armées ; Vauban pour l'attaque et la défense des places ; La Frezelière pour l'artillerie ; Chamlay pour les campements, les reconnaissances, les marches ; Saint-Pouenges pour l'administration militaire et les subsistances. Malheureusement la condition des troupes ne répondait point à l'éclat de cet état-major.

On ne saurait trop le redire, la guerre n'était ni dans les projets de Louis XIV, ni dans ceux de Louvois. Ils avaient cru soudain à la nécessité de la faire, mais ils ne s'y étaient point préparés. Les officiers et les soldats en avaient perdu l'habitude ; de toute façon, l'infanterie avait laissé beaucoup de ses forces dans les travaux désastreux de la rivière d'Eure. Il fallait que l'armée française se retrouvât et qu'elle se refît. Louvois seul n'avait pas besoin de se refaire, ou du

---

<sup>1</sup> *D. G. 783.*

<sup>2</sup> Voir *Histoire de Louvois*, 1re partie, t. II, chap. IX.

<sup>3</sup> *Journal de Dangeau*, 17 septembre 1688.

moins il n'y paraissait pas ; secouant d'un seul coup ses fonctions parasites, il s'était retrouvé, dès le premier jour, le ministre des grandes guerres.

Rapidement, sans hésitation, il avait tout disposé pour le siège de Philisbourg. Selon son usage, tout était mystère ; nulle concentration de troupes, nulle réunion d'officiers généraux, nul mouvement indiscret. Celui-ci était à Luxembourg, celui-là en Flandre, lei autre en Franche-Comté ; mais chacun savait ce qu'il avait à faire ; à l'heure dite, il se déroba, prenait les chemins de traverse, et se trouvait à son poste. Jamais la mécanique militaire n'avait mieux marché. Des farines, préparées à Chartres, étaient acheminées vers l'Alsace, sous le plomb de la douane, comme des marchandises de transit<sup>1</sup> ; les chariots une fois déchargés, les charretiers et les chevaux devaient être employés aux transports de l'artillerie, dont le matériel abondait dans les magasins de Brisach et de Strasbourg.

Le 25 septembre, le jour même où paraissait le manifeste de Louis XIV, le maréchal d'Humières, avec un corps de dix à douze mille hommes, s'avancait entre Sambre et Meuse, comme pour envahir le pays de Liège ; le marquis de Boufflers, avec dix bataillons et deux mille chevaux, entra, d'un côté, dans le Palatinat cisrhéan et marchait à Kaiserslautern, tandis que le marquis d'Huxelles, avec deux brigades d'infanterie, y entra d'autre part, et marchait à Spire. Le même jour enfin, d'autres troupes sortaient de Strasbourg et passaient sur la rive droite du Rhin ; mais il y eut là, pour un de ces détachements, un léger échec dont Vauban, qui était au Fort-Louis, rendait ainsi compte à Louvois, le 28 septembre<sup>2</sup> : On a débuté assez grossièrement, avant-hier matin, par vouloir entrer dans Offembourg avec un détachement de quatre cents hommes, qui, ayant marché toute la nuit, et bien fait japper et hurler tous les chiens des villages où l'on passa, trouva les habitants sur leurs gardes et les portes fermées qu'on ne leur voulut pas ouvrir, ce qui l'obligea à s'en revenir, sans avoir fait autre chose que de fournir matière aux gazettes de faire de beaux discours. Je suis le plus trompé du monde, si le marquis d'Huxelles ne réussit de même à Spire et à Neustadt. Toutes les villes de ces pays-ci, qui sont fermées, ont leurs murailles bien entretenues, et rarement y en a-t-il dont la clôture ne soit double ; c'est pourquoi il ne faut jamais s'y présenter sans canon et sans être en état de les forcer. C'est s'abuser que de penser d'en venir à bout autrement.

Où Vauban croyait avoir raison, l'événement lui donna tort ; car le marquis d'Huxelles entra sans difficulté dans Spire ; mais il eut raison à Kaiserslautern qui ferma ses portes à l'avant-garde du marquis de Boufflers ; il fallut faire venir du canon de Hombourg. Ce ne fut d'ailleurs qu'un retard de deux ou trois jours à peine ; six heures de canonnade abattirent la résistance de Kaiserslautern. L'échec d'Offembourg fut encore plus facilement réparé, sans canon ; la seule approche de cinq bataillons décida cette ville à recevoir M. de Chamilly qui les conduisait, et, sauf un détachement qu'on y laissa, les cinq bataillons continuèrent à marcher vers Philisbourg.

Cependant l'investissement de Philisbourg avait été fait, dans la soirée du 27 septembre, par vingt-cinq escadrons sous les ordres du baron de Montclar. Telle était la sécurité du gouverneur, M. de Stahrenberg, qu'il était allé le même jour à la chasse et qu'il fut tout surpris, à son retour, de trouver la place investie ; néanmoins, comme il en connaissait bien les abords, il se jeta dans un marais,

---

<sup>1</sup> Louvois à Desnoyers, 8 septembre. *D. G.* 824.

<sup>2</sup> *D. G.* 830.

lui troisième, attendit que la nuit fût close, et réussit à gagner une poterne par où il rentra. Les deux jours suivants, toutes les troupes destinées au siège arrivèrent et prirent leurs campements ; il y avait vingt-neuf bataillons d'infanterie, deux de fusiliers, six compagnies de bombardiers, quatre de canonniers, une de mineurs, trente-sept escadrons de cheveau-légers, trois de gendarmes, et douze de dragons. Le maréchal de Duras n'arriva au camp que le 29 ; aussi bien, c'était Vauban qui avait la haute main pour la direction du siège. Le maréchal était prévenu : *Sa Majesté, lui avait écrit Louvois, le 17 septembre, s'attend que vous suivrez entièrement les avis de M. de Vauban pour la conduite des tranchées et ce qui regarde le détail des attaques. Comme vous connaissez son expérience et sa capacité, l'intention de Sa Majesté est que vous empêchiez qu'il ne soit contredit.* Jusqu'au 3 octobre, on ne s'occupa guère que d'étudier le terrain autour de la place et d'achever les travaux de circonvallation.

On a déjà décrit la situation de Philisbourg<sup>1</sup> ; les Allemands n'y avaient presque rien changé, depuis que le siège de 1676 les en avait rendus maîtres. La principale force de la place était dans les marais qui l'environnaient presque absolument de trois côtés ; à l'ouest, le bastion le plus avancé vers le Rhin était précédé d'un ouvrage couronné qui était lui-même protégé par un ouvrage à corne ; ce dernier ouvrage, très-voisin du fleuve, en commandait le cours et battait la rive gauche sur laquelle se trouvait une tête de pont qu'on appelait communément le fort du Rhin. Ce fort, attaqué, le 3 au soir, par le marquis d'Huxelles qui était revenu de Spire, fut occupé, dans la matinée du 5 ; ses défenseurs, au point du jour, s'étaient jetés dans des barques, le pont volant qui joignait les deux rives ayant été rompu par le canon du marquis d'Huxelles.

Dans la soirée du 5, Vauban avait aussi commencé quelques travaux d'approche sur la rive droite, au-dessus et au-dessous de l'ouvrage à corne ; mais, pour ouvrir la tranchée selon les règles, on attendait l'arrivée de Monseigneur ; et Monseigneur, qui avait quitté Versailles, le 25 septembre, ne devait arriver que le 6 octobre. Cependant on était désolé par la pluie : *Si le temps qu'il fait, disait Vauban, venait par malheur à continuer trois ou quatre jours, je ne sais ce que nous ferions tous ; car ce pays-ci n'est que boues et vases mal desséchées que les moindres pluies remettent en leur premier état.* On se trouva bien embarrassé quand il fut question de charroyer tout autour de la place, à travers trois lieues de marécages, la grosse artillerie et les matériaux d'un pont que l'on voulait établir au-dessous. On ne savait comment faire, quand l'idée vint à Vauban de laisser tout cet attirail sur les bateaux qui l'avaient amené depuis Strasbourg, et de le faire descendre pendant la nuit du 5 au 6, en longeant, presque à le toucher, l'ouvrage à corne. L'entreprise était si téméraire qu'elle réussit à merveille. *Sans une sentinelle française du fort qui a demandé *qui vive* ?* écrivait Chamlay à Louvois, *les postes avancés des ennemis ne s'apercevaient de rien ; ils ont seulement tiré huit ou dix coups de mousquet.* Vauban était ravi : *J'ai passé la nuit sur le bord du Rhin, disait-il, à cent pas des ouvrages de la place. La lune étant cachée, la nuit s'est faite fort obscure, et jamais nous n'avons pu voir un seul de nos bateaux, tous tant que nous étions, ainsi qu'ont fait nos ennemis qui, non plus que nous, n'ont entendu que le bruit des rames, tout le reste étant en silence, si ce n'est qu'à mesure que les soldats doublèrent le derrière du fort, ils firent leur décharge sur le dernier retranchement et leur dirent mille injures. Ce passage avance nos affaires de deux ou trois jours. Je n'ai rien vu de mieux que l'ordre avec lequel cette petite armée a passé.*

---

<sup>1</sup> Voir *Histoire de Louvois*, 1re partie, t. II, chap. IX.

Enfin Monseigneur arriva, le 6 octobre, accompagné d'une quarantaine de jeunes volontaires, étourdis et confiants, qui ne craignaient rien, voulaient tout voir et auraient gêné tout, si Louvois, par avance, n'y avait mis bon ordre<sup>1</sup>. Vauban rendait à Louvois le meilleur compte de Monseigneur, et aussi, toute distance gardée, du marquis de Courtenvaux<sup>2</sup>. Monseigneur, écrivait-il le 9 octobre, m'a déjà demandé plusieurs fois à visiter l'attaque du bas Rhin ; mais comme elle a été faite dans le temps de notre indigence et qu'elle est par conséquent mauvaise, et de plus fort canonnée, je m'en suis excusé sur ce qu'il y avoit de la houe jusqu'à mi-jambe ; car, pour le canon, ce ne seroit pas une raison bonne à lui dire. Il en a déjà passé près de lui, et je puis vous assurer qu'il ne s'en met pas en peine ; car, dans le temps qu'il étoit allé voir le pont, on lui tira trois coups de canon qui passèrent fort près de lui, et qui firent baisser la tête à bien des gens, sans qu'il fit seulement semblant de s'en être aperçu, et, soit affectation ou autrement, il acheva de dire ce qu'il voulut ; après quoi, il passa outre et s'en alla au pas... M. le marquis de Courtenvaux descendit hier au soir la tranchée où il avoit commandé seul ; je lui ai l'obligation de m'avoir fait faire une très-belle place d'armes, dont j'ai aujourd'hui rendu compte à Monseigneur<sup>3</sup>.

Sans doute Louvois étoit fort désireux que son fils continuât de mériter le bon témoignage de Vauban ; mais il y avoit un souhait qu'il faisoit par-dessus tout ; c'étoit que Philipsbourg fût pris assez tôt pour que l'armée pût encore, avant la saison rigoureuse, marcher à d'autres conquêtes. Dès le 27 septembre, il avoit écrit au maréchal de Duras : Sa Majesté jugeant de son service que l'on essaye d'ôter, pendant le reste de cet automne, les moyens à l'armée de l'Empereur de passer facilement le Rhin, l'année prochaine, croiroit que rien ne seroit plus utile, après la prise de Philipsbourg, que de s'emparer de Manheim et d'Heidelberg<sup>4</sup>. Il étoit, sur ce sujet, d'une impatience qui ne faisoit que s'exaspérer, et qui le rendoit parfaitement injuste. C'est ainsi qu'il rabaissoit et l'importance de la place et la force de la garnison ; il prétendoit qu'il n'y avoit dans Phalsbourg que quinze cents hommes tout au plus, tandis qu'après la capitulation, on s'assura qu'il y en avoit deux mille deux cents au commencement du siège. Il exagérait, par opposition, la force de l'armée assiégeante, lorsque, au contraire, le maréchal de Duras, Chamlay et Saint-Pouenges lui demandoient instamment des renforts, parce que les troupes d'infanterie étoient venues très-faibles, et que les maladies, causées par le mauvais temps, les affaiblissoient encore tous les jours. Ce ne fut qu'à grand-peine qu'on obtint de lui la permission de tirer de Landau deux ou trois bataillons.

Louvois reprochoit surtout à Vauban de traiter ce siège aussi sérieusement que celui de Luxembourg. Vauban avoit fait trois attaques : l'une, qu'on appelloit la grande, étoit dirigée contre le front septentrional de la place ; les deux autres, qu'on appelloit les attaques du haut et du bas Rhin, devoient se rejoindre et se

---

<sup>1</sup> Chacun des volontaires étoit attaché à quelqu'un des régiments de l'armée, et ne pouvoit aller à la tranchée que lorsque son régiment étoit de service. Deux de ces jeunes gens qui avoient contrevenu à ce règlement furent envoyés au Fort-Louis jusqu'à la fin du siège. Il y a plusieurs lettres de Louvois au maréchal de Duras sur ce sujet.

<sup>2</sup> Vauban à Louvois, 4 octobre : Je ferai, monseigneur, pour M. de Courtenvaux, ce que M. de Saint-Pouenges m'a dit de votre part, avec joie et beaucoup de plaisir. C'est chose que de lui-même il n'avoit demandée et que je lui avois promise. *D. G.* 831.

<sup>3</sup> *D. G.* 831. — Voir aussi Catinat à Louvois, 10 octobre ; Chamlay à Louvois, 11 octobre. *D. G.* 825.

<sup>4</sup> *D. G.* 824.

réduire à une seule sur la tête de l'ouvrage à corne. Celles-ci étaient aussi sérieuses, plus sérieuses même que la première, puisque c'est précisément de ce côté-là que la place fut prise ; cependant nous savons, par le témoignage de Dangeau, qu'à la cour, et sous l'influence de Louvois, on s'obstinait à n'y voir que de fausses attaques. Le roi, écrivait à Saint-Pouenges l'impatient ministre, ne désire point que l'on précipite rien, ni que l'on fasse tuer des gens mal à propos ; mais aussi il seroit fâcheux que, pour vouloir prendre Philisbourg dans les règles, l'on perdît dix jours de temps. C'est ce que je vous prie de faire entendre doucement à M. de Vauban, et de lui faire comprendre l'importance qu'il y a de ne pas consommer le reste de la belle saison à prendre Philisbourg, et quel avantage il y auroit à prendre Manheim et Frankenthal. Sa Majesté ne comprend pas bien la nécessité et l'utilité de faire trois attaques. Je ne sais ce que l'on veut faire de quarante-huit pièces de batterie contre une place comme Philisbourg. Je vous prie de solliciter M. de Duras de contenir la démangeaison des officiers d'artillerie de consommer des munitions inutilement, et de porter M. de Vauban à ne faire que des batteries nécessaires, celles que l'on veut mettre aux deux fausses attaques n'étant bonnes qu'à détruire dès ouvrages qu'il faudra refaire dès que la place sera rendue, et dont la ruine n'est point nécessaire pour avancer sa prise<sup>1</sup>.

Il écrivait ainsi, et coup sur coup, à tous ses correspondants ; il réclamait d'eux des informations précises, de Catinat surtout, Sa Majesté, lui disait-il, ayant une fort grande foi à vos relations et me les ayant demandées souvent. Mais tous lui répondaient tout d'une voix qu'il fallait prendre patience, et que Vauban ne faisait rien qu'il n'y eût absolument à faire. Un des plus intimes amis de Louvois, le chevalier de Tilladet, ne lui marchandait pas la vérité : M. de Vauban, disait-il<sup>2</sup>, depuis qu'il attaque des places, n'a jamais eu affaire à un si grand front, ni à une situation si difficile par la qualité du terrain. Cependant il ne perd pas de temps, n'ayant pas un moment à pouvoir se tourner. Dieu nous le conserve ! monsieur, car je suis persuadé qu'il n'y a que, lui capable d'approcher une place comme celle-ci ; avec un autre, vous auriez présentement le quart de votre infanterie tuée ou blessée. Cependant il y a feus' de huit mille hommes commandés tous les jours, et sans l'attaque du Rhin, les approches de la grande tranchée seroient bien plus difficiles ; et s'il y avoit là dedans cinq ou six cents hommes de plus, je ne sais pas, monsieur, s'il ne vous mèneroit pas jusqu'à la mauvaise saison. La grandeur du roi paroît encore plus à ce siège qu'elle n'a fait à Luxembourg. Il nous y faudra plus de canon ; encore ne sais-je si l'on parviendra à faire taire le leur. Il est certain qu'ils s'en servent comme d'un fusil, mettant des trois ou quatre coups dans le même endroit. La place avoit des canoniers d'autant meilleurs que le comte de Stahrenberg, qui dirigeait la défense, étoit général d'artillerie dans l'armée impériale.

Vauban, de son côté, répliquait à Louvois, de sa verve la plus franche et la plus éloquente : Si on avoit beau temps et que l'on pût être servi comme il faut, tout iroit le mieux du monde ; mais avoir un front à attaquer d'un quart de lieue d'étendue et très-bien fortifié, dont les accès sont tous entrecoupés de flaques d'eau et de marais sédentaires, un temps de pluie qui désespère, beaucoup de nouvelles troupes, des munitions qui ne viennent que par pièces et morceaux, je vous assure que ce n'est pas une petite affaire. Cependant, espérez-en bien,

---

<sup>1</sup> Louvois à Saint-Pouenges, 6, 10, 13 octobre ; à Duras, 10 octobre ; à Catinat, 12 octobre. *D. G.* 824.

<sup>2</sup> 15 octobre. *D. G.* 825.

monseigneur ; nous en avons surmonté d'autres, et j'espère que nous viendrons à bout de celle-ci. Au reste, je vous demande excuse d'avoir été trois jours sans vous écrire. Je suis si terriblement affairé que, si les jours avouent trente-six heures au lieu de vingt-quatre, je trouverois à les remplir jusqu'à la dernière minute.

Cette lettre était du 15 octobre, en voici une autre du 17 : Je suis bien fâché, monseigneur, de ne pouvoir pas vous rendre compte plus souvent de ce que flous faisons, car je sais que cela vous feroit plaisir, et que, de ne le point faire, c'est vous très-mal faire ma cour. J'en suis au désespoir, mais il n'y a remède ; car je suis, pour ainsi dire, nuit et jour à mon fait, d'une manière qui ne peut souffrir de distraction sans que le service du roi ne pâtisse. La foiblesse de nos équipages d'artillerie, les marais, et l'inexpérience de nos officiers d'artillerie me désespèrent ; car il faut des quatre et cinq jours pour pouvoir changer de batteries ; encore y manque-t-il toujours quelque chose. On peut dire que la plupart de nos artilleurs ne savent pas distinguer une demi-lune d'avec un bastion. Ceux de la place se servent à merveille de leur canon, ils en ont dans tous leurs dehors, le placent très-bien et si à propos que jusqu'ici il n'y a pas eu une de mes sapes qui ait pu marcher de jour, chose qui ne m'est arrivée à aucun siège jusqu'ici. Un rendu d'hier au soir m'assure qu'il y a quatre-vingt-treize pièces de canon sur le rempart, que les munitions de guerre ne manquent point, non plus que les munitions de bouche, hors le vin, dont ils n'ont point une goutte. Les pièces de Keller de Brisach ne valent rien et se rompent comme poterie de terre ; après cela, je me rapporte à vous-même, si j'ai raison ou non d'avoir mandé huit pièces de canon de plus ; et vous devez bien vous souvenir qu'à Luxembourg il y avoit vingt et une pièces qui, à la fin du siège, n'étoient point en état de tirer un coup. Or, ce front-ci est différent de celui de Luxembourg, comme du jour à la nuit, n'en déplaie à ceux qui se mêlent d'en juger autrement. Nous avons ici trois cruels ennemis à combattre : la saison, qui, en deux ou trois heures de pluie, nous met dans la boue jusqu'au ventre ; la difficulté des accès, qui se réduisent, pour ainsi dire, à un point près de la place ; et la perpétuité des marais qui ne laissent aucun choix pour les attaques. D'ailleurs le gouverneur est un homme qui ne fait point de faute ; et, quoiqu'il n'ait pas plus de quinze à seize cents hommes en état de combattre, il garde tout, et je crois bien qu'il ne cédera qu'à la force. Cependant, avec toutes ces difficultés, pourvu que le beau temps nous veuille un peu favoriser, et que vous - vouliez bien nous laisser faire, j'espère que nous surmonterons tout, Dieu aidant ; mais il faut se modérer, et dans les affaires où on reçoit contrariété de toutes parts, on n'en vient à bout qu'avec de la patience.

Trois jours après, le 20, il écrivait encore : Je prends la liberté de vous faire celle-ci, monseigneur, le cœur plein d'angoisse et de chagrin, du peu de progrès que nous avons fait jusqu'à présent. Il semble que tous les éléments soient conjurés contre nous, puisque la terre nous manque partout, que l'eau nous persécute, et que le feu nous foudroie incessamment. Joignez à cela l'excellence des fortifications dont le seul front attaquable est effroyable, et des assiégés qui n'en négligent pas la moindre petite propriété. Il n'est pas concevable combien ils se servent bien de leur canon, et l'horrible quantité qu'ils en tirent. Franchement, leurs canonniers traitent les nôtres de maître à valet. Il fit, la nuit d'avant-hier, une pluie qui dura dix-sept heures, avec un grand vent froid, qui mit partout un pied et demi d'eau dans les tranchées et en abattit la moitié. Du côté des grandes attaques, il y a quatre jours que notre droite se démène parmi les fanges et les vases pour joindre le glacis, sans en pouvoir venir à bout, tant

nous y sommes persécutés de l'eau et du feu des ennemis. Je puis vous dire que nous n'y avons pas fait quatre toises par nuit d'avance, et nous y avons perdu bien du monde<sup>1</sup>.

Il fallait bien que Louvois prit son parti d'attendre ; les consolations ou les distractions ne lui manquaient pas d'ailleurs. On avait appris qu'enfin le prince d'Orange s'était mis en mer avec tout son monde, douze ou treize mille hommes ; mais le vent, selon le mot de madame de Sévigné, était si bon catholique<sup>2</sup> que l'expédition risquait d'échouer misérablement sur les côtes de Hollande. Ainsi, d'une part, Jacques II avait pour lui la tempête, et, de l'autre, l'embarquement du prince d'Orange dissipait les dernières inquiétudes qu'on avait pu avoir d'une intervention hollandaise dans l'Électorat de Cologne.

Louvois en avait fait plus de peur au cardinal de Fürstenberg qu'il n'en avait eu sans doute lui-même ; quoi qu'il en soit, le cardinal s'était décidé à livrer quelques-unes des places de l'Électorat aux troupes françaises qui les avaient trouvées dans un état pitoyable<sup>3</sup>. Louvois ne laissait pas de lui faire son compliment : J'ai vu avec beaucoup de joie, lui mandait-il<sup>4</sup>, que vous êtes enfin résolu à prendre toute l'autorité nécessaire pour mettre vos affaires sur un meilleur pied qu'elles n'ont été par le passé. Je ne vous cèlerai point que je n'aie vu fort impatiemment les lenteurs avec lesquelles elles se faisoient dans le temps qu'il vous étoit plus important d'agir avec beaucoup de précipitation. Je loue Dieu de tout mon cœur que M. le prince d'Orange ait été assez aveuglé pour ne pas connoître le mal qu'il étoit en état de vous faire, et que vous connoissiez présentement combien il est important de changer de conduite, et que vous vous croyiez en état de vous faire mieux obéir que vous vous ne l'avez été par le passé.

Le cardinal, cependant, était fort embarrassé de son personnage ; il aurait bien voulu prendre le titre d'Électeur, mais il n'osait. Louvois lui-même était d'avis qu'il se contentât de s'intituler *doyen joint à la plus saine partie du chapitre et postulé à l'Électorat*<sup>5</sup>. Que ce tour pénible était d'une invention heureuse ! Jamais la confusion des choses n'avait été mieux rendue par la confusion des mots.

Tandis que le marquis de Sourdis et le baron d'Asfeld s'établissaient dans les places de l'Électorat de Cologne, le marquis de Boufflers avait poursuivi dans le Palatinat ses faciles conquêtes ; Neustadt, Oppenheim, Worms, Bingen, Altzey, Kreutznach, Baccarach, lui avaient ouvert leurs portes. Ce n'était pas tout. Il avait ordre de persuader aux Archevêques-Électeurs de Mayence et de Trèves qu'il était de leur intérêt d'admettre les troupes du roi, Fun dans sa ville capitale, et l'autre dans Coblenz. Il pouvait choisir entre tous les genres de persuasion, jusqu'aux plus décisifs. Cette extrême latitude n'était pas ce qui plaisait le plus à M. de Boufflers<sup>6</sup>. Au milieu des difficultés du siège de Philisbourg, Chamlay lui-

---

<sup>1</sup> D. G. 825-826.

<sup>2</sup> Lettre à Bussy, du 3 novembre 1688.

<sup>3</sup> Louvois à Duras, 16 octobre. D. G. 824.

<sup>4</sup> 20 octobre. D. G. 811.

<sup>5</sup> Louvois à d'Asfeld, 9 octobre. D. G. 810.

<sup>6</sup> Boufflers à Louvois, 5 octobre : Je vous supplie très-humblement de croire que je n'ai aucune sorte de ménagement pour tous ces messieurs les Électeurs ni autres, quand il s'agit, du service du roi. Se crois qu'autant qu'on peut les engager, par la douceur et de bons traitements, à mériter la protection et les bonnes grâces du roi, et à faire généralement tout ce qui peut dépendre d'eux pour ses intérêts et son service, c'est le



même s'en inquiétait. Cependant, écrivait-il à Louvois<sup>1</sup>, agréez que je vous fasse faire une réflexion qui me vient dans l'esprit. Si vous pouviez tirer un pareil fruit de la conquête des places de ces princes par la négociation que par la force, je crois que le procédé feroit moins de bruit et d'éclat en Allemagne, justifieroit plus le désir et l'intention sincère que le roi veut qu'on croie qu'il a pour le rétablissement d'une paix solide, et aigriroit moins l'esprit des autres Électeurs et princes plus éloignés. Car, enfin, il ne faut pas se flatter ; rien ne contribuera plus à les unir à l'Empereur que la réflexion qu'il leur fera faire qu'en un mois, le roi a dépouillé quatre Électeurs ; car je ne tiens pas [celui de] Cologne moins dépouillé que les autres. A cela près, il n'y a rien à ménager, dès le moment que le service du roi y sera intéressé. Louvois faisait honte à Chamlay de ses illusions et de ses scrupules. Otez-vous de l'esprit, lui répliquait-il nettement, que vous ayez rien à ménager avec les Allemands ni par amitié ni par modération ; bien du canon, et des places dans leur pays les réduiront mieux que toute autre chose, et il n'y a de bons partis à prendre que ceux qui vous procureront ces avantages-là.

L'Électeur de Mayence prit peur, se soumit à tout ce qu'on lui demandait, et Mayence reçut garnison française. Mais l'Électeur de Trèves avait résisté tout d'abord ; M. de Boufflers, cependant, continuait de négocier un accommodement amiable. La négociation qu'il y a à faire de votre part avec cet Électeur, lui mandait Louvois<sup>2</sup>, consiste à lui faire connoître qu'il ne jouira pas d'un sol de son pays, s'il refuse au roi de lui remettre Coblentz qu'il n'empêchera pas que vous ne brûliez, aussi bien que son palais, de dessus le bord en deçà du Rhin. Pour bombarder Coblentz, il fallait un attirail de mortiers que M. de Boufflers n'avait pas sous la main ; tout en-se mettant en mesure d'exécuter les ordres impitoyables de Louvois, il espérait encore que l'Électeur, mieux conseillé, n'attendrait pas, pour capituler, la foudroyante sommation des bombes.

De tous côtés le bon exemple venait à l'Électeur ; la crainte multipliait les soumissions. Ce n'était pas seulement son voisin de Mayence ; c'était aussi le prince de Bade, qui livrait à Monseigneur son château de Dourlach et sa ville de Pforzheim ; c'était, plus loin encore, la ville de Heilbronn, qui, persuadée, rien que par l'apparition d'une colonne française, ouvrait ses portes à M. de Montclar ; c'était enfin, dans la cité de Heidelberg, cette résidence favorite des Électeurs Palatins, un propre fils de l'Électeur, qui, moyennant la permission d'emporter ses meubles, sa vaisselle et ses équipages, quittait sans difficulté la place à M. de Chamlay. Ce dernier accommodement réjouissait beaucoup Louvois. Le roi, disait-il<sup>3</sup>, a appris avec plaisir que le prince Palatin ait troqué la ville et le château d'Heidelberg contre un passeport pour enlever des meubles qui appartiennent à Madame. Sa Majesté s'en est un peu divertie aujourd'hui avec Monsieur. Cette place facilitera fort le siège de Manheim.

L'humeur de Louvois variait avec les incidents du siège de Philisbourg ; s'il s'égayait, c'est que les nouvelles étaient meilleures. Dans la nuit du 20 au 21 octobre, en effet, quatre compagnies de grenadiers avaient surpris et conquis l'ouvrage à corne ; parmi les blessés, qui n'étaient pas en grand nombre, se

---

mieux ; mais, quand. ils ne se conduisent pas comme ils doivent, personne au monde n'exécutera plus ponctuellement que moi, les ordres de sévérité et de rigueur que j'aurai à leur égard. *D. G. 825.*

<sup>1</sup> 15 octobre. *D. G. 825*

<sup>2</sup> 17 octobre. *D. G. 810.*

<sup>3</sup> Louvois à Saint-Pouenges, 29 octobre. *D. G. 824.*

trouvait malheureusement un jeune homme de grande espérance, un fils de Courtin, l'ancien ami de Louvois ; et, pour comble de regret, c'étaient des grenadiers français, qui, dans le tumulte d'un combat nocturne, l'avaient frappé comme un ennemi. Ce seroit bien dommage s'il en arrivoit faute, disait de lui Catinat, étant aussi plein de bonne volonté qu'il l'est, et avec autant d'esprit et de raison. Deux jours après, Vauban, tout ému, écrivait à Louvois<sup>1</sup> : Le pauvre M. Courtin est mort en bon chrétien et en véritable homme de bien. Je suis aussi touché de sa perte que si c'étoit mon propre fils. Cela sera cause que je ne me chargerai jamais de gens de condition en pareille affaire. Je ne sais comment en écrire à son père ; je vous supplie de vouloir bien le faire pour moi. La guerre ne laisse pas de loisir aux longs attendrissements ; elle ne donne aux meilleurs que le temps d'essuyer une larme ; les morts vont vite et Faction presse.

Dans cette lettre du 23, Vauban rendait confiance à Louvois : Le canon de la place a beaucoup baissé, disait-il, et le nôtre tient présentement le dessus ; les bombes font merveille. Nous serons encore ici quelque temps ; mais comptez bien sûrement que Philisbourg est au roi, et que les ennemis commenceront à battre la chamade par les attaques du Rhin, que Dieu, je crois, m'a inspirées pour la prise de cette place ; car, sans cette attaque, je ne crois pas que nous en fussions jamais venus à bout. Monseigneur a visité aujourd'hui la tranchée du bas Rhin, où il a demeuré trois ou quatre heures. Il ne tient pas à lui qu'il n'y aille tous les jours ; mais le canon y a été si dangereux que je me suis cru obligé de faire toutes sortes de personnages pour l'en détourner. Je n'ai osé vous mander que la seconde fois qu'il y a été, aux grandes attaques, un coup de canon donna si près de lui que M. de Beauvilliers, le marquis d'Huxelles et moi, qui marchois devant, en eûmes le tintouin un quart d'heure, ce qui n'arrive jamais que quand on se trouve dans le vent du boulet ; jugez du reste.

Le 25, ayant l'esprit plus libre, Vauban se donnait le légitime plaisir de faire valoir ses services et de se venger des critiques : Soyez, s'il vous plaît, bien persuadé que, si je ne vous écris pas aussi souvent que vous le souhaitez, c'est par pure impuissance, et que je serois aussi aise de vous faire ma cour, eu vous donnant des nouvelles de ce qui se passe ici, qu'aucun autre de cette armée. Mais je suis accablé, et il n'est pas possible de visiter deux attaques par jour, où il faut voir et, revoir je ne sais combien de choses différentes, raisonner, détailler, ordonner dix fois la même chose, et rendre tous les jours compte à Monseigneur, une heure et demie ou deux heures durant, écrire à celui-ci, à celui-là, et mille autres détails dans lesquels il faut entrer, qui font que mon esprit trouve toujours les journées trop courtes ; mais mon corps, en récompense, les trouve bien longues. Car si toutes nos tranchées étoient mises au bout l'une de l'autre, elles pourroient composer une ligne droite de six grandes lieues de l'oing, dont je fais tous les jours plus des deux tiers, le plus souvent le pied mouillé, et pardessus cent milliers de fascines qu'on a employées à paver la tranchée, dont le marcher dessus est à peu près aussi aisé que celui des rondins ; jugez de l'agrément de la promenade.

Je sais que vous avez été fort inquiet sur les raisons qui avoient pu m'obliger aux attaques du Rhin, et que vous en avez écrit à plusieurs. Je ne sais ce qu'ils vous ont répondu, mais moi, qui ne suis pas accoutumé à me tromper en cas pareil, je vous dirai sincèrement que c'est parce que cette tête, avec toute l'horreur de ses fortifications et de ses marais et vases qui l'environnent, m'a paru et me paraît

---

<sup>1</sup> 23 octobre. D. G. 826.

encore le foible de Philisbourg, eu égard à l'état présent de son grand front. Je m'assure que vous jugerez plus équitablement de cette place qu'on ne fait au pays où vous êtes, où l'on dit que M. de La Feuillade a traité ce siège d'une affaire de sept jours. Il lui appartient bien d'en parler, lui qui en a mis autant à prendre Salins avec beaucoup de perte, et qui, par ses bons conseils, a fait que le roi a été vingt jours à prendre Dôle, dans le temps qu'elle n'avoit, pour ainsi dire, ni parapets, ni fossés, ni chemin couvert, ni dehors, ni garnison. Ce que je vous dis de lui m'a été dit en présence de Monseigneur.

De ce que Vauban plaignait sa peine, il n'aurait pas fallu que personne se fît avisé de le plaindre. Les progrès du siège lui faisaient oublier ses fatigues. Chaque nuit rapprochait de la place fort endommagée les travaux de la grande attaque ; le 28 octobre, ils avaient atteint le chemin couvert. En même temps, des batteries établies dans l'ouvrage à corne avaient fait brèche sur différents points de l'ouvrage couronné. C'était par cet endroit-là que Vauban avait toujours prédit qu'on serait maître de Philisbourg ; le 29 octobre, l'événement justifiait sa prédiction. S'il avait voulu s'en faire gloire, l'occasion était belle ; mais il se contentait d'écrire à Louvois le fait tout simple : Aujourd'hui, la couronne a été prise en plein midi, avec si peu de perte que je ne crois pas qu'il y ait eu quinze hommes tués ou blessés, tant la scène a été peu sanglante. Les Allemands s'en sont trouvés si étourdis qu'une heure après ils ont battu la chamade à l'attaque du Rhin, et, de l'heure qu'il est, le major de la place, avec deux otages, est chez Monseigneur. Je laisse à d'autres le soin de vous dire les particularités de cette action, parce que j'y ai trop peu de part pour en pouvoir parler honnêtement. Les troupes y ont parfaitement bien fait leur devoir, notamment les régiments du Roi et d'Anjou. J'ai à me louer de tout le monde et à ne me plaindre de personne. Je ne sais si les assiégés feront de grosses propositions à Monseigneur ; mais je sais parfaitement le chemin de la place, et je ne pense pas que je l'oublie entre-ci et demain matin.

Le chemin qu'il savait si bien, c'était celui de la brèche ; il n'eut pas la peine de prendre ce chemin mal accommodé. La capitulation faite, il entra par la porte et acheva son récit : M. de Stahrenberg a eu la bonté de nous épargner cinq ou six jours, un peu aux dépens de sa réputation, à la vérité ; car il pouvoit nous mener jusque-là, et, quand sa capitulation en eût été plus mauvaise et qu'il n'eût pas amené quatre pièces de canon, elle n'en eût été que plus honorable, et je ne crois pas qu'il en eût été moins bien reçu à Vienne. Il est sorti de cette place quelque quatre-vingts canonniers, les uns le boutefeux sur l'épaule, et les autres la hache, tous gens bien faits, et plus de quinze à seize cents hommes de pied, des mieux faits que j'aie vus de ma vie. On prétend qu'ils ont perdu trois cents hommes, tant tués que blessés ; c'est ce que je ne sais pas bien. Quant à nous, j'apprends, par M. de Saint-Pouenges, que nous avons quelque cinq cents blessés, et on dit quatre cents de morts. Mais je crois bien que les majors, dans les régiments desquels il en manque, en ont tué une bonne partie. Il y a eu neuf ingénieurs de tués, parmi lesquels il y en a trois ou quatre qu'on ne sauroit remplacer, et quinze de blessés. On peut dire que ceux-ci sont les martyrs d'infanterie<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> 2 novembre. D. G. 832. — Vauban termine par ce trait : Je finis par vous supplier de trouver bon que le lardonier d'Hollande reprenne et s'applique le pied de nez dont il m'avoit fait présent. On donnait le nom de *lardons* aux gazettes et feuilles étrangères, toujours malveillantes, mais plus injurieuses que jamais à l'endroit de la France.

La cour assistait au sermon dans la chapelle de-Fontainebleau, le 1er novembre, jour de la Toussaint, lorsque Louvois, entrant tout à coup, apprit à Louis XIV la prise de Philisbourg ; le roi fit un signe, arrêta l'orateur, dit tout haut la nouvelle, et remercia Dieu. Le prédicateur, qui était le P. Gaillard, avait l'occasion belle d'improviser un compliment ; il n'y manqua pas, fut pathétique, et sut captiver un auditoire qui avait bien, de son côté, quelque mérite à n'être pas distrait<sup>1</sup>. C'était à pareil jour et dans ce même palais que Monseigneur était né, **petites circonstances**, remarque Dangeau, qui **n'ont pas laissé de faire plaisir**. Un morceau qui ne réussit pas moins que celui du P. Gaillard, ce fut la lettre du duc de Montausier à son ancien élève : **Monseigneur, je ne vous fais point de compliment sur la prise de Philisbourg : vous aviez une bonne armée, des bombes, du canon, et Vauban. Je ne vous en fais point aussi sur ce que vous êtes brave : c'est une vertu héréditaire dans votre maison. Mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral, généreux, humain, et faisant valoir les services de ceux qui font bien ; voilà sur quoi je vous fais mon compliment. Et madame de Sévigné, qui envoie cette lettre à sa fille<sup>2</sup>, ajoute : Tout le monde aime ce style, digne de M. de Montausier et d'un gouverneur.**

Dangeau raconte que le premier mouvement de la Dauphine, la prise de Philisbourg à peine connue, avait été de demander si Monseigneur ne reviendrait pas bientôt ; à quoi Louis XIV avait répondu qu'il fallait auparavant que Monseigneur prit Manheim, mais que cela ne durerait, pas. Les troupes impériales n'étaient pas encore sorties de Philisbourg que déjà vingt-deux escadrons de cavalerie française, conduits par M. de Montclar, avaient investi Manheim. Le 4 novembre, toutes les troupes occupaient leurs quartiers, marqués à l'avance par Chamlay.

Manheim était une grande ville, flanquée d'une citadelle, au confluent du Neckar et du Rhin. Elle faisait, par sa beauté, l'admiration de Vauban, non pas toutefois jusqu'à le distraire absolument de ses préoccupations obsidionales, et surtout d'une certaine invention de batteries à ricochets dont il venait d'essayer sur Philisbourg la première épreuve<sup>3</sup> ; si bien que, à peine arrivé devant Manheim, il écrivait à Louvois une lettre singulièrement mêlée d'images paisibles et de vues guerrières, de verdure, de ricochets et de moutons, avec des projets de labourer et de faucher, mais par des procédés qui n'ont jamais été d'usage en agriculture. **C'est une ville belle à peindre, s'écriait-il ; la citadelle en est plus grande que Philisbourg. Je l'ai déjà reconnue par deux endroits, sur l'un desquels, qui est le bord du Rhin, du côté de Frankendal, j'ai réglé l'établissement d'une batterie de huit, pièces à ricochet, qui fauchera la plus grande partie des palissades du chemin couvert, des fossés et de la berme, enfilera ledit chemin couvert, le fossé, la fausse braie, le bastion même, et labourera les talus de leurs remparts, qui sont tous de terre, fort polis, bien verts et bien entretenus, mais dont les talus sont si grands que les moutons y paissent depuis le haut jusqu'en bas. Ce**

---

<sup>1</sup> Voir les lettres de madame de Sévigné à sa fille, du 1er et du 3 novembre 1688.

<sup>2</sup> Lettre du 1er décembre 1688.

<sup>3</sup> Vauban à Louvois, 6 novembre : **A propos de batteries à ricochets, vous ne savez peut-être pas que celle de Philisbourg, que sans doute vous aurez traitée de visionnaire et de ridicule, a démonté six ou sept pièces de canon, fait désertir l'un des longs côtés de l'ouvrage à corne et toute la face de l'un des bastions opposés aux grandes attaques, si bien qu'on n'en tiroit plus. Monseigneur l'a vue et plus de cent autres avec lui. N'en attendez pas moins de celle-ci, car elle sera encore mieux placée et beaucoup plus près.**  
D. G. 827.

n'est point raillerie ; Renaud et Clément, qui ont été hier lever le plan de cette avenue, m'ont assuré d'y en avoir vu plus de cent.

Ce n'était point raillerie non plus que ce langage de Vauban ; la guerre et ses maux n'étaient pas pour lui un sujet de plaisanter ; il n'en prenait que le strict nécessaire ; tout ce qui était inutile et cruauté pure lui répugnait. Aussi blâmait-il énergiquement les apprêts qui se faisaient alors devant Coblentz. L'Électeur de Trèves s'était refusé à toute concession ; M. de Boufflers, qui avait reçu ses mortiers, les mettait en batterie. A quoi cela sera-t-il bon ? demandait Vauban. Quelle utilité le roi retirera-t-il de cette bombarderie, et combien lui a-t-elle fait prendre de places jusqu'à présent ? Ne vaudrait-il pas mieux ménager nos bombes que de les prodiguer à des expéditions inutiles qui ne produisent rien, pendant qu'on nous les plaint aux sièges, et que je suis tous les jours obligé de défendre aux bombardiers de tirer, de la peur que j'ai d'en manquer ? N'eût-il pas mieux valu ménager le temps de la négociation, et, en se servant de termes plus humains pour expliquer les intentions du roi, leur montrer les escadrons françois au delà du Rhin, que de s'amuser à récriminer après qu'on a manqué l'heure du berger ?

Il eut beau dire ; la bombarderie fut faite au gré de M. de Boufflers, et, selon son expression, avec un succès extraordinaire. Tout ce qui n'avait pas été brillé dans la -ville était brisé, déchiré, bouleversé par les bombes et les boulets, à ne pas croire qu'il y restât vingt maisons habitables, y compris le palais de l'Électeur, lequel avait eu les honneurs d'une batterie spéciale ; sous le rapport des moyens et des effets, les plus fameux bombardements, ceux d'Oudenarde et de Luxembourg, par exemple, n'étaient rien en comparaison de celui-ci<sup>1</sup>. Le succès aurait été bien plus grand encore, si Coblentz avait capitulé ; mais Louvois lui-même ne s'y était point attendu ; le témoignage de satisfaction qu'il adressait à M. de Boufflers ne faisait point de réserve. Le roi, disait le ministre<sup>2</sup>, a vu avec plaisir qu'après avoir bien brûlé Coblentz et fait tout le mal qui a été possible au palais de l'Électeur, vous deviez remarcher vers Mayence.

A Manheim, il y avait eu aussi des bombes lancées et des maisons brûlées ; mais c'était un moyen de conquête, et non pas seulement un plaisir de vengeance. Vauban avait très-habilement dérouté ses adversaires ; tandis que leur attention était absorbée par la défense de la ville, attaquée dans la soirée du 8 novembre, il leur avait, la nuit suivante, donné, suivant son expression, d'une ouverture de la tranchée à la citadelle. Si c'étoit des François, disait-il<sup>3</sup>, j'en attendrois une sortie dès le matin ; mais comme la grande bravoure des Allemands ne se fait bien sentir qu'après midi, cela fait que je ne les appréhende pas, parce que la tranchée sera fort bien en état, et que nous aurons dîné aussi bien qu'eux. Ce sont, au fond, de fort braves gens ; car, pendant que nous leur coupions, cette nuit, tout doucement la gorge du côté de la citadelle, ce n'étoit de leur part que fanfares de trompettes, timbales et hautbois du côté de l'attaque. Il n'y a point de menuets ni d'airs de nos opéras qu'ils n'aient fort bien joués ; et cela a duré tout le temps qu'ils ont trouvé le vin bon, c'est-à-dire toute la nuit. Présentement, soit qu'ils se donnent le loisir de cuver leur vin, ou qu'ils se soient aperçus de la supercherie qu'on leur a faite du côté de la citadelle, il me paroît qu'ils sont un peu rentrés en eux-mêmes. Espérez bien, s'il vous plaît, du reste,

---

<sup>1</sup> Boufflers à Louvois, 11 novembre. *D. G.* 827.

<sup>2</sup> 14 novembre. *D. G.* 812.

<sup>3</sup> Vauban à Louvois, 10 novembre. *D. G.* 827.

et soyez persuadé que je n'omettrai rien pour me rendre digne de la grâce qu'il a plu au roi de me faire, en m'honorant d'une lettre de sa main.

La dépêche de Vauban était partie à peine que la ville demandait à capituler ; deux jours après, c'était le tour de la citadelle. Il n'y avait point de la faute du gouverneur à qui Vauban reconnaissait du courage et du mérite ; c'étaient les soldats de l'Électeur Palatin, qui, n'étant pas, disait-on, payés depuis dix-sept mois, avaient décidé de se rendre, s'étaient ameutés autour de leur chef et lui avaient présenté, en forme de requête, vingt bouts de fusil dans le ventre. Au reste, ajoutait Vauban<sup>1</sup>, ils n'ont été tourmentés que de la batterie à ricochets, qui n'a tiré qu'un jour et leur a cependant démonté quatre ou cinq pièces de canon, fait abandonner six ou sept autres, mis le feu à cinq ou six bombes et à deux caques de poudre qui firent voler des chapeaux en If air, coupé la jambe à un lieutenant-colonel, et persécuté je ne sais combien de gens qu'elle alloit chercher dans des endroits où l'on ne voyoit que le ciel.

Trois jours après, le 15 novembre, l'armée commençait l'attaque d'une troisième place, Frankenthal. Évidemment Monseigneur y prenait goût. Monseigneur ne s'ennuie point du tout, disait Vauban<sup>2</sup>, et s'il ne tenoit qu'à lui et à moi, nous ferions fort bien le siège de Coblenz. C'était à rendre la Dauphine jalouse de la gloire. Quant à Vauban, il était impossible de le contenir. Je me réjouis avec vous de tout mon cœur de la fin de ce siège, lui avait écrit Louvois<sup>3</sup>, après la prise de Philisbourg ; et je vous répète ce que je vous ai déjà mandé par commandement exprès du roi, qui est que Sa Majesté vous défend de mettre le pied à la tranchée, ni à Manheim, ni à Frankenthal. La belle défense, en vérité ! Il n'était que là. Lorsque le roi ne voudra pas qu'il aille aux tranchées, dans une armée qui fera un siège, disait Saint-Pouenges, il n'y a de véritable moyen de l'en empêcher que de ne l'y point faire venir<sup>4</sup>. Louis XIV, Louvois et Saint-Pouenges avaient grandement raison, mais Vauban n'avait pas tout à fait tort ; on n'est jamais sûr que de ce que l'on voit, et rien ne vaut ce que l'on fait soi-même.

Le 18 novembre, Vauban était d'une belle colère : Les ennemis, écrivait-il à Louvois<sup>5</sup>, m'ont trompé aussi bien qu'à Manheim, et, sans se soucier d'être déshonorés, ils se sont rendus, après trente-huit heures d'attaque, sans me donner le loisir d'achever la batterie D, que j'avois destinée à de grandes exécutions, aussi bien que la C. C'est de quoi je sais très-mauvais gré à ces coquins-là ; car, enfin, voilà je ne sais combien de fois que je commence des expériences, sans qu'ils m'aient voulu donner le temps d'achever aucune. Enfin, c'est encore pire qu'à Manheim. Je n'ai jamais vu gens si braves, tant qu'on ne leur tire pas, que ces troupes Palatines ; mais quand on commence à les rechercher un peu vivement, le nez leur saigne aussitôt, et, dans le fond, on ne trouve que des maroufles où l'on s'étoit imaginé, par toutes leurs façons de faire, trouver de braves gens. Je ne comprends point l'esprit de ces gens-ci, car ils ont fortifié Manheim comme qui fortifieroit à plaisir, sur une feuille de papier,

---

<sup>1</sup> Vauban à Louvois, 12 novembre.

<sup>2</sup> Vauban à Louvois, 17 novembre. *D. G.* 828.

<sup>3</sup> 2 novembre. *D. G.* 824.

<sup>4</sup> Saint-Pouenges à Louvois, 16 novembre : On n'a pas pu empêcher M. de Vauban, quelque ordre qu'on lui ait donné, d'aller à l'ouverture de la tranchée. Il a un zèle et une application si grande pour le service du roi qu'il croit que, s'il ne se donnoit pas les soins et les peines qu'il prend, les ordres qu'il donne aux ingénieurs ne seroient pas exécutés aussi bien qu'il le croit nécessaire pour diligenter la prise de cette place. *D. G.* 828.

<sup>5</sup> Vauban à Louvois, 18 novembre. *D. G.* 823.

sans avoir égard au Necker ni au Rhin, dont ils n'ont pour ainsi dire tiré aucun avantage. On eût pu aisément faire là une place capable de faire la nique à Monseigneur et à tous les rois de l'Europe. D'ailleurs, que faire de Frankendal, au milieu de la plaine, à deux lieues de Manheim ? N'est-ce pas encore une faute ridicule à un souverain de la foiblesse de M. le prince Palatin, d'avoir conservé une place qui ne lui sert de rien, et qui ne lui peut être que fort à charge ? Autre faute ; après la prise de Manheim, tous moyens de secourir Frankendal lui étant ôtés, ne devoit-il pas en envoyer les clefs à Monseigneur, plutôt que de lui donner la peine de l'assiéger et l'obliger à ruiner son pays et brûler l'une de ses meilleures villes, pour faire une défense qui le déshonore lui et les siens ? Ma foi, les princes, aussi bien que les particuliers, sont sujets à de grandes fautes. La campagne était finie ; Vauban avait bien gagné son congé, qu'il voulait passer, non pas à Paris ou à Versailles, mais dans son cher pays de Morvan ; il souhaitait qu'on l'y laissât un bon espace de temps en repos ; car j'en ai besoin, disait-il, et de l'heure qu'il est, je ne parle plus ; c'est-à-dire qu'on voit bien que j'en ai envie ; mais on n'entend pas ce que je dis. Louvois avait prévenu son désir. Il ne tiendra qu'à tous, lui avait-il écrit le 14 novembre<sup>1</sup>, de regagner votre maison. Pendant que vous jouirez des plaisirs du Morvan, je vous prie de ne me pas oublier tout à fait, et surtout d'en repartir quelques jours auparavant que l'ennui ne vous y prenne.

Vauban s'en allait donc porter parmi les siens la joie de sa présence, et sans doute aussi faire quelque folie de propriétaire ; il était en fonds ; car Monseigneur lui avait donné mille louis, et le roi deux mille pistoles. Les dons d'argent, à cette époque, n'avaient rien que d'honorable ; cependant Monseigneur avait eu la délicate pensée d'y ajouter un de ces présents qui conviennent mieux à la gloire, parce qu'ils ont surtout, comme elle, une valeur idéale ; c'était quatre pièces de canon. J'ai cru vous en devoir donner avis, afin d'avoir l'approbation du roi, sans quoi je n'y toucherai pas, écrivait Vauban à Louvois ; mais s'il a la bonté d'agréer qu'un homme qui a aidé à lui en faire gagner plus de deux mille, en puisse tenir quelques-unes de sa libéralité, pour marquer aux siens et à la postérité que ses services lui ont été agréables, je vous supplie de garder ces quatre pièces avec leur attirail, et de vouloir bien ordonner qu'on m'en fasse quatre, en échange de celles-là, aux armes du roi, avec les miennes au-dessous, et une inscription portant qu'elles m'ont été données pour marque perpétuelle d'honneur et de reconnaissance de mes services. Elles ne serviront qu'à solenniser la santé de mes bienfaiteurs, et à tirer le jour du Saint-Sacrement, pendant la procession. Cependant si, par hasard, vous avez quelque expédition de guerre à faire en Morvan, vous les trouverez là toutes prêtes<sup>2</sup>.

Ce n'était pas le défaut de Vauban de ne penser qu'à soi ; il s'empressait beaucoup pour les autres. Quand on expose d'honnêtes gens à se faire tuer aussi souvent que je le fais, disait-il, on doit du moins rendre témoignage de leur mérite et de leur bon cœur. Faire valoir les services des bons sujets, aider à leur avancement, les soutenir, les mettre en lumière, n'était-ce pas pour Vauban la plus généreuse et la plus utile façon de terminer une campagne dont il avait été

---

<sup>1</sup> D. G. 812.

<sup>2</sup> Nous avons rapproché et mis ensemble des fragments de trois lettres des 12, 14 et 21 novembre. D. G. 827-828. — Le 6 décembre, Louvois donne à M. de La Frezelière l'ordre de faire fondre à Brisach, pour Vauban, quatre petites pièces, de quatre à cinq cents livres chacune. D. G. 871.

le héros et en même temps le narrateur incomparable ? Il faut reconnaître qu'il avait été bien secondé ; le maréchal de Duras, particulièrement, avait eu le rare mérite de ne le contredire jamais ; quant à Monseigneur, il écrivait au roi, son père : **Nous sommes fort bien, Vauban et moi, parce que je fais tout ce qu'il veut**<sup>1</sup>.

Le jeune prince avait, pour sa part, mérité des éloges et vraiment donné des espérances ; on pouvait dire de lui, dans la belle et simple langue du dix-septième siècle, qu'il avait très-bien fait, ou, par une autre locution aussi en usage, qu'il s'était conduit en fort joli garçon. Pour qui venait de la guerre, ce mot-là, dans la bouche des femmes, avait une valeur tout exceptionnelle. Il est certain que la campagne de 1688 fit à Monseigneur une popularité qui s'affaiblit par les suites à Versailles, mais dont le peuple de Paris ne cessa pas de lui donner des marques très-vives.

Pour fêter dignement le retour de son fils, Louis XIV fit, dans l'ordre du Saint-Esprit, une promotion depuis longtemps attendue et fort nécessaire ; car il n'y avait pas moins de soixante-quatorze vacances. Plus elle fut nombreuse, plus elle fit de mécontents ; on lui reprocha d'être trop militaire<sup>2</sup> ; au début d'une grande guerre, n'était-ce point chose toute naturelle ? Louvois y eut en effet une part considérable ; madame de Sévigné, bien instruite et bien avisée, eut soin de le faire entendre à sa fille, dont le mari était de la promotion<sup>3</sup> : **On vous conseille d'écrire à M. de Louvois et de lui dire que l'honneur qu'il vous a fait de demander de vos nouvelles vous met en droit de le remercier, et qu'aimant à croire, au sujet de la grâce que le roi vient de faire à M. de Grignan, qu'il y a contribué au moins de son approbation, vous lui en faites encore un remerciement. Vous tournerez cela mieux que je ne pourrais faire. Cette lettre sera sans préjudice de celle que doit écrire M. de Grignan.**

Tandis que Louis XIV rehaussait ainsi l'éclat de sa cour et voyait la foule des seigneurs, plus empressée que jamais, se disputer ses grâces, Jacques II s'efforçait en vain de placer les siennes ; nul n'en voulait plus ; tous l'abandonnaient pour courir au prince d'Orange, qui était enfin débarqué en Angleterre, le 15 novembre. Ce n'était pas une révolution violente, c'était une désertion. La royauté de Jacques II se mourait dans le vide ; cette misérable agonie dura six semaines. Pour achever tant d'humiliation, ce fut un ancien favori de Louis XIV, un disgracié, Lauzun, qui s'offrit, non par dévouement, mais par esprit d'aventure et comme par désespoir, à tenter le sauvetage de la famille royale des Stuarts, réduite à trois personnes. Il y jouait sa tête ; mais, en cas de succès, il refaisait sa fortune ; il réussit. Le 21. décembre, il amenait à Calais la reine d'Angleterre et le prince de Galles. Jacques II n'avait pas voulu compromettre le salut de sa femme et de son fils ; il était demeuré.

On ne croyait pas sans doute, à Versailles, qu'il y eût la moindre chance d'une réaction en Angleterre ; mais comme il faut tout prévoir en politique, même l'impossible, on avait tellement peu de confiance en Jacques II, si, par miracle, il reprenait le dessus, que la reine et le prince de Galles étaient regardés, dans tous les cas, comme des otages dont il ne fallait à aucun prix se dessaisir. Le 1er janvier 1689, Louvois écrivit sur ce sujet deux lettres très-significatives, l'une au premier écuyer, M. de Béringhen, que Louis XIV avait envoyé auprès de la reine

---

<sup>1</sup> *Journal de Dangeau*, 17 octobre 1688.

<sup>2</sup> Voir la liste des chevaliers, dans le *Journal de Dangeau*, à la date du 2 décembre 1688.

<sup>3</sup> Lettre du 3 décembre 1688.



d'Angleterre, et l'autre à Lauzun. Voici la première<sup>1</sup> : Sa Majesté m'a commandé de vous faire savoir que, quand le roi d'Angleterre manderait à la reine de s'en retourner seule ou de ramener le prince de Galles en Angleterre, à quoi Sa Majesté ne -voit nulle apparence, son intention seroit toujours que vous amenassiez la reine d'Angleterre et le prince de Galles à Vincennes. Voici la seconde<sup>2</sup> : Le roi ne peut croire que rien soit capable de porter le roi d'Angleterre à écrire à la reine sa femme de retourner en Angleterre avec le prince de Galles ; mais si, contre toute apparence, cela arrivoit, Sa Majesté m'a commandé de vous faire savoir et à M. le Premier, que son intention est que l'on portât la reine à venir jusqu'à Vincennes avec le prince de Galles, sous tous les prétextes les plus honnêtes que vous pourrez vous imaginer. L'événement rendit d'abord ces recommandations inutiles ; pour l'histoire, qu'elles éclairent d'un jour inattendu, il suffit qu'elles aient été faites.

Le 5 janvier, Louvois écrivait au duc d'Aumont, gouverneur de Boulogne, d'un style tout différent : Le sieur Gueny m'a rendu, vers les une heure après midi, votre lettre d'hier au matin, que j'ai portée au roi à sa messe, par laquelle Sa Majesté a appris, avec une joie qui s'est bientôt répandue dans toute la cour, que le roi d'Angleterre étoit débarqué la nuit à Ambleteuse, et que vous partiez avec des carrosses pour l'aller recevoir. Guillaume d'Orange, pour qui la-présence de Jacques II en Angleterre étoit un grand embarras, avait favorisé son évasion. Réfugié en-France, admirablement accueilli par Louis XIV, n'ayant plus de ressource qu'en lui et désormais son obligé, Jacques II pouvait et devait être soutenu, non pas tant dans son intérêt propre que dans l'intérêt de la politique française. Entre les mains de Louis XIV, il devenait, contre l'hostilité de Guillaume, une arme tout à fait maniable, un bon instrument de défense.

Au mois d'octobre 1688, en plein siège de Philisbourg, Chamlay, préoccupé des événements d'Angleterre, n'avait pas pu s'empêcher d'en dire à Louvois son avis : Il ne m'appartient pas de vous donner des conseils là-dessus, lui écrivait-il en forme de précaution oratoire ; vous savez mieux que personne der quelle manière il faut se conduire dans une pareille conjoncture ; mais si j'étois à la place du roi, dans l'engagement où il est présentement, qui le met hors : d'état de secourir le roi d'Angleterre, il n'y a expédients d'argent ou de négociation que je n'employasse. pour former un parti dans ce royaume en faveur da roi, qui diminuât celui de M. le prince d'Orange, et qui y fomentât, si j'ose dire franchement le mot, pendant quelque temps, la guerre civile. Je comprends aisément que cette proposition ne sera pas d'abord du goût du roi ; mais quand il fera réflexion aux avantages qu'il peut tirer de l'occupation de M. le prince d'Orange en Angleterre et de son absence d'Hollande, peut-être ne la désapprouvera-t-il mis, et conviendra que ce seroit un moyen sûr pour parvenir à une paix solide et honorable, et pouvoir dans la suite protéger le roi d'Angleterre, et lui rendre de plus grands services. Ce sont raisonnements que je vous supplie très-humblement d'excuser ; ils sont venus au bout de ma plume, et j'ai pris la liberté de les mettre à la fin de ma lettre, quoique je sois persuadé que vous les avez déjà faits, et même de meilleurs, dès le moment que le dessein du prince d'Orange est venu à votre connoissance. Cette politique n'est pas présentement en usage ; mais je suis sûr que M. le cardinal de Richelieu

---

<sup>1</sup> D. G. 814. — Cette lettre est, par erreur, datée du 1er décembre 1688.

<sup>2</sup> D. G. 839.

n'auroit pas négligé une occasion si favorable, et n'auroit rien épargné pour y parvenir<sup>1</sup>.

Il n'y avait pas besoin de remonter si haut ; cette politique, sans aller, il est vrai, jusqu'à la guerre civile, avait été. celle de Louis XIV en Angleterre même, toutes les fois que son allié Charles II avait eu des velléités d'indépendance. On sait bien que ce monarque n'était pas alors le seul pensionnaire du roi de France, et qu'il y avait, pour les fonds secrets de l'ambassade française, des copartageants parmi les membres de l'opposition. Quoi qu'il en soit, l'avis de Chamlay, prématuré peut-être au mois d'octobre 1688, ne l'était plus au mois de janvier 1689. Jacques II ne s'était pas assez hâté de prévenir la guerre civile par la guerre étrangère ; Louis XIV allait essayer de prévenir l'agression de l'Angleterre en fomentant dans son sein la guerre civile. La politique défensive du roi de France devait avoir encore moins de ménagements et de scrupules que sa politique envahissante.

---

<sup>1</sup> 11 octobre 1688. *D. G.* 825.

# CHAPITRE DIXIÈME

Préparatifs de Louvois pour une campagne défensive. — Première idée de l'incendie du Palatinat. — Conseils de Chamlay. — Les contributions étendues jusqu'au Danube. — Destruction de Manheim et de Heidelberg. — Représailles. — Défaite de M. de Sourdis. — Disposition des forces françaises. — Chamlay et le maréchal de Duras. — Destruction de Spire, Worms, Oppenheim, Bingen. — Indiscipline des troupes françaises. — Reproches de Louvois à Courtenvaux. — Affaires d'Irlande. — Caractère de Jacques II. — Louis XIV lui donne des secours. — Jacques II en Irlande. — Ses illusions et des faiblesses. — Le comte de Melford et le duc de Tyrconnel. — Le comte d'Avaux. — Lauzun. — État de l'Irlande. — Combat naval de la baie de Bantry. — Siège de Londonderry. — Dépêche de Louvois à M. d'Avaux, du 13 juin. — Incapacité de Jacques II. — Levée du siège de Londonderry. — Seignelay à Brest. — Jonction des flottes de l'Océan et de la Méditerranée. — Débarquement de M. de Schönberg en Irlande. — Retraite de Melford. — Marche de l'armée royale. — Inaction de M. de Schönberg. — La guerre dans les Pyrénées. — La guerre dans les Pays-Bas. — Le maréchal d'Humières et le prince de Waldeck. — Affaire de Valcourt. — La guerre en Allemagne. — Forces des confédérés. — Prise de Kaiserswerth. — Bombardement de Bonn. — Siège de Mayence. — Précautions prises par Louvois sur la frontière de la Meuse. — Ravage du pays de Bade. — Prise de Kochem. — Ordres pour le secours de Mayence. — Hésitations du maréchal de Duras. — Le maréchal de Lorge appelé à Versailles. — Belle défense du marquis d'Huxelles. — Capitulation de Mayence. — Capitulation de Bonn. — Mort du baron d'Asfeld. — Mort du pape Innocent XI. — Le duc de Chaulnes à Rome. — Élection d'Alexandre VIII. — Les libelles contre Louis XIV. — Réaction contre Louvois. — Ses rapports avec madame de Maintenon. — Retraite du contrôleur général Le Peletier. — Seignelay ministre. — Les ennemis de Louvois. — Affaire de Trèves. — Esther et l'opinion publique.

Tout cela est tellement brouillé qu'on ne sait que dire ; M. Courtin d'une façon, M. de Reims d'une autre, M. de Lamoignon d'une autre. Voilà où tout le monde en est, et comme nous finissons cette année, et comme nous commençons l'autre, cette année 89, si prédite, si marquée, si annoncée pour de grands événements. Si nous pouvions faire la paix en Italie et en Allemagne, nous vaquerions à cette guerre angloise et hollandaise avec plus d'attention. Il faut l'espérer, car ce seroit trop d'avoir des ennemis de tous côtés. Voyez un peu, — c'est madame de Sévigné qui s'adresse à sa fille<sup>1</sup>, — voyez un peu où me porte le libertinage de ma plume ; mais vous jugez bien que les conversations sont pleines de ces grands événements.

Madame de Sévigné, ses amis, tout le monde espérait l'impossible. Comment se faire illusion ? Comment s'imaginer que les Allemands, Convaincus ou seulement intimidés par les agressions défensives de Louis XIV, fussent assez complaisants pour lui laisser le champ libre contre le prince d'Orange et contre la Hollande ? La vérité, c'était la guerre continentale et maritime, la guerre implacable, universelle, de tous contre un. Elle était déclarée entre la France et la Hollande, depuis le 26 novembre 1688 ; entre la France et l'Empereur, entre la France et l'Empire, par le fait même du Siège de Philisbourg et du bombardement de Coblenz. Toute l'Allemagne irritée attendait impatiemment de la diète l'expression légale de ses griefs ; mais la diète avait des lenteurs solennelles et des formalités imperturbables qui furent scrupuleusement observées, de sorte que la rupture officielle vint longtemps après la rupture effective, comme le bruit du canon après le ravage du boulet<sup>2</sup>.

En France, on ne perdait pas de temps ; Louvois faisait levée sur levée ; il augmentait les troupes régulières ; il organisait des régiments de milices ; il s'efforçait même de ressusciter l'arrière-ban, non pas pour l'envoyer, comme en 1674, donner de honteux exemples aux armées actives, mais pour l'employer seulement dans l'intérieur du royaume. La campagne qui se préparait était essentiellement défensive ; après un voyage de Seignelay sur les côtes de la Manche, on avait décidé de raser quelques places maritimes, Cherbourg entre autres, dont les fortifications incomplètes, n'étant point hors d'insulte, ne pouvaient qu'attirer et favoriser un ennemi trop bien renseigné sur le fort et le faible, sur les points les plus vulnérables du littoral français<sup>3</sup>. Vauban était

---

<sup>1</sup> Lettres des 29 et 31 décembre 1688, 5 janvier 1689.

<sup>2</sup> La déclaration de la diète est du 24 janvier 1689.

<sup>3</sup> Il est certain que Vauban n'était pas d'avis qu'on rasât les fortifications inachevées de Cherbourg. *Il ne faudroit pas aller si vite en besogne*, écrivait-il à Louvois, le 25 janvier 1689, *mais se contenter de faire miner pour être en état de les faire sauter au besoin*. Louvois lui répondait, le 2 février : *Je vous ferai convenir, quand je vous verrai, que rien n'est plus contraire au service du roi que ce que vous proposez à l'égard de la conservation de Cherbourg*. Il ne s'agissait point, qu'on veuille bien le remarquer, du port qui n'était pas encore fait. Cependant, après la regrettable affaire de la Hougue, en 1692, Saint-Simon a trouvé moyen de rejeter sur Louvois, par une accusation posthume, la responsabilité de ce malheur d'ailleurs fort exagéré. Il lui a reproché d'avoir empêché, par jalousie contre Seignelay, la création d'un grand port de refuge dans ces parages. Était-ce à la Hougue même, comme Saint-Simon veut bien le dire ? Nous savons au contraire que, neuf ans après la mort de Louvois, Vauban discutait contre les marins cette question qui n'était pas encore réglée, tant s'en faut. Était-ce à Cherbourg ? D'après le témoignage même de Vauban, le port dont il avait fait le projet n'aurait été capable de recevoir que des navires d'un tonnage très-inférieur à celui des grands vaisseaux de Tourville. Le 2 novembre 1699, Vauban écrivait à Le Peletier de Souzy,

désigné pour commander à Dunkerque et aux environs<sup>1</sup> ; le maréchal d'Estrées, soldat et marin, gardait la Bretagne, le maréchal de Lorge étendait sa surveillance de la Loire à l'Adour. Le grand souci, néanmoins, c'était la ligne du Rhin ; l'ennemi le plus redouté, c'était la ligue allemande.

Les Allemands n'étaient pas riches ; surprendre et saisir leurs modestes épargnes, les épuiser par de grosses contributions, leur couper, en un mot, le nerf de la guerre, et par conséquent paralyser leurs premiers efforts, les retarder d'une demi-campagne, gagner sur eux à la fois du temps et de l'argent, n'était-ce pas tout avantage ? Louvois voulut y gagner encore autre chose, de l'espace.

Quand une place est menacée d'un siège, le premier soin du gouverneur est d'abattre les faubourgs, les maisons isolées, les masures, les bois, les bouquets d'arbres, les buissons même, tout ce qui pourrait favoriser, en les dérochant à sa vigilance, l'approche et les mouvements de l'ennemi ; il a soin de se faire de grandes découvertes, et il a ce droit de ravage. Dans le voisinage des places de guerre et tout alentour, se développe une zone de servitude où la propriété du sol nu, dépouillé, est la seule admise ; tout ce qui s'élève au-dessus, œuvre de la nature ou du travail humain, n'est que possession précaire et temporaire. L'histoire a vu des temps où ces dévastations pour le salut public se sont étendues à d'immenses espaces, où, pour arrêter et ruiner des envahisseurs, on a fait devant eux un désert aride, calciné, sans ressources. C'est ainsi qu'au seizième siècle, sous François Ier, les armées de Charles-Quint ont péri affamées dans la Provence dévastée par le maréchal de Montmorency. Rien n'est grand comme cet holocauste d'un peuple qui se sacrifie lui-même ; rien n'est beau comme ces inspirations et ces héroïques dévouements de la défense nationale. Mais lorsque, exagérant le droit de la guerre, si outré déjà par l'excès des contributions, Louvois et Louis XIV s'en vont, pour éloigner l'ennemi du territoire français, saper, brûler, dépeupler de grandes villes et de grandes provinces qui ne sont pas les leurs, sera-ce du dehors seulement que viendra contre eux, vivants du morts, l'imprécation des victimes ou le ressentiment de la postérité ? Non ; le patriotisme français détestera plus encore d'avoir été par eux si malheureusement compris et compromis ; il se fera un point d'honneur de ne rien dissimuler et de n'excuser rien dans l'abominable incendie du Palatinat.

C'était Chamlay qui, sans trop songer aux conséquences, en avait donné la première idée. Comme il jugeait impossible de garder tant de postes sur les bords du Rhin, il avait conseillé d'en raser plusieurs. Avant tout, il est nécessaire de définir exactement les mots. *J'appelle raser une place*, disait Vauban<sup>2</sup>, *quand on en démolit généralement toutes les fortifications et toutes les clôtures, en sorte que, ne s'en pouvant plus servir, ladite place demeure ouverte, devenant pour lors bourg ou village*. Il n'y a là qu'une opération de guerre légitime et

---

surintendant, des fortifications : Cherbourg est une peuplade assez grosse tant. par elle que par ses environs, située à la tête d'un pays qui se présente trop à l'ennemi pour ne lui pas donner envie de s'en accommoder et d'entreprendre par là quelque chose de grand contre le royaume ; c'est pour quoi je suis d'avis de le rebâtir tout comme il étoit. Le rétablissement de Cherbourg présuppose aussi celui de son port tel qu'il avait été projeté avec son bassin et ses écluses. Ce port ne peut être que de marée : mais il seroit aisé d'y ajouter un bassin où des vaisseaux de quarante canons pourroient demeurer à flot. Voir sur cela le vieux projet ; il n'y a qu'à le suivre en tous ses points. Aucun des vaisseaux de Tourville ne portait moins de cinquante canons.

<sup>1</sup> Louvois à Vauban, 14 février 1689. *D. G.* 838.

<sup>2</sup> Vauban à Louvois, 19 août 1688. *D. G.* 1115.

conforme au droit des gens. Lorsqu'il adressait à Louvois ses conseils, du camp devant Philisbourg, le 27 octobre 1688, Chamlay, dans l'ensemble, n'entendait point parler d'autre chose : Comme la rapidité des conquêtes du roi, disait-il, pourroit ouvrir les yeux à l'Empereur et à tout l'Empire, leur faire connoître les difficultés invincibles à lui faire la guerre, et les porter à accepter les propositions de paix que le roi a faites dans son manifeste, je crois qu'il seroit du service de Sa Majesté, de peur de se trouver tout d'un coup accablé de démolitions de places, qui, dans le moment qu'on parleroit de conclure un traité, cabreroient infailliblement les Allemands, de travailler dès à présent à la démolition -de plusieurs qu'il est important de ruiner, afin qu'elles ne puissent jamais vous être à charge dans une autre guerre. Ces places sont Spire, Neustadt, Altzey, Kreutznach Oppenheim, Kaiserslautern et Frankenthal, quand il sera pris, Bingen, Baccarach, Rhinfeld. Si la paix se fait, ce sera une affaire consommée, et d'un prix inestimable ; si la guerre continue, on ne laissera pas d'y mettre toujours des troupes en quartier d'hiver, en palissadant les brèches.

Il en nommait encore d'autres, en descendant le Rhin, et même des places françaises, dont il jugeait l'entretien parfaitement inutile<sup>1</sup>. Pour conclusion de tous ces raisonnements, bons ou mauvais, ajoutait-il, tandis que vous n'êtes pas inquiétés et que vous êtes les maîtres, ruinez, démolissez et mettez-vous par là en état d'être absolument maîtres du Rhin, en sorte que le pays des quatre Électeurs, lorsque la guerre recommencera, devienne la première proie de vos troupes et leur fournisse d'excellents quartiers d'hiver.

Le 9 novembre, du siège de Manheim, il écrivait encore<sup>2</sup> : Voici une magnifique et glorieuse campagne pour le roi, qui augmentera bien la réputation de ses armes. Je rie comprends pas comment l'Empereur s'y prendra pour entamer le Rhin. Si j'étois chargé du commandement de l'armée de Sa Majesté en Allemagne, je répondrais bien sur ma tête d'empêcher, s'ans la commettre, les ennemis d'entreprendre aucune chose, et de les réduire ou à n'oser quitter leur pays de vue, et, par conséquent, à ne faire qu'une campagne honteuse et infructueuse, ou, s'ils vouloient le quitter pour faire quelque expédition, à l'exposer à la ruine et à la désolation ; car, enfin, sur quelle place pourroient-ils tomber, quand, après avoir rasé les villes du Palatinat et du Rhin, que l'on ne voudroit pas garder, on auroit pourvu de fortes garnisons et de toutes sortes de munitions Landau, Philisbourg, Huningue, BÉfort et le Mont-Royal ? Et n'auroit-on pas sujet d'être aussi tranquille sur toutes les autres places de Luxembourg, de la Lorraine et de l'Alsace, qu'on en avoit, pendant la dernière guerre, d'être inquiet du mauvais état où elles étoient et du voisinage de celles des ennemis ? Enfin, la différence qu'il y a entre la situation présente des affaires du roi et celle de l'autre guerre, c'est que, dans ce temps-là, toute la fortune de Sa Majesté et de son royaume étoit entre les mains d'un homme qui, ou par être tué, ou par prendre un mauvais parti, pouvoit la perdre en un moment, ou du moins la commettre de manière, par la perte d'une bataille, qu'il eût été difficile de la rétablir ; au lieu que présentement, par les grandes conquêtes que l'on a faites, et par la situation avantageuse des places que l'on a fortifiées, le roi se trouve en état de faire commander son armée par qui il lui plaira, sans avoir lieu de rien appréhender de la capacité médiocre de celui à qui il la confiera.

---

<sup>1</sup> Il condamnait, sur la frontière du Nord, dans le Hainaut, la Flandre et l'Artois, Avesne, Cambrai, Bouchain, Arras, Doullens, Béthune et Aire.

<sup>2</sup> D. G. 827.

Quelle doctrine et quelle assurance ! Voilà, pris sur le vif, ce type mi-parti d'administrateur et d'homme d'épée, ce tacticien de cabinet, qui fait bon marché des vrais hommes de guerre, qui leur en remontre sur leur propre métier, qui règle des plans de campagne avec le succès au bout, et qui en répond sur sa tête. Et, ce qu'il y a de plus triste, c'est que celui-ci est un esprit d'ordinaire juste et sage, et qu'il est ici parfaitement sincère. Ah ! les grands généraux ont bien fait de s'éloigner ou de mourir, puisque aussi bien on les tient pour inutiles et pour dangereux même ! Hélas bientôt viendra le temps où les grands administrateurs ne seront pas comptés davantage, où Louis XIV, débarrassé de Louvois, débarrassé de Chamlay, prendra : le premier venu, l'incapable Chamillard, pour administrer la guerre que fera l'incapable Villeroi. C'est à cette chute qu'aboutit le penchant qui, dès le commencement du règne, a porté les administrateurs avant les militaires, et fait dériver la guerre de campagne pour laisser à la guerre de siège le milieu du courant. Louvois est sans doute au départ, au sommet de cette pente ; mais n'oublions pas que ce sont toujours les disciples qui poussent à l'absurde les principes du maître, et que celui-ci ne doit pas nécessairement répondre des aberrations de ceux-là. Laissons à Chamlay ses doctrines ; reprochons-lui plutôt d'avoir fait à Louvois le prêt d'une idée plus immédiatement funeste.

Il y avait, dans sa lettre du 27 octobre, un certain passage d'une forme douteuse, mais d'une signification terrible. *J'oserai, disait-il<sup>1</sup>, vous avancer une chose qui ne sera peut-être pas de votre goût, qui est que, dès le lendemain de la prise de Manheim, je mettrois les couteaux dedans et ferois passer la charrue dessus.* Était-ce de raser des fortifications qu'il s'agissait seulement ? Était-ce d'abîmer une ville tout entière ? Louvois entra jusqu'au fond dans la pensée de Chamlay ; il s'agissait d'abîmer la ville. Le 15 novembre, la nouvelle de la prise de Manheim arrivait à Versailles, le 17, Louvois écrivait à l'intendant La Grange<sup>2</sup> : *Je vois le roi assez disposé à faire raser entièrement la ville et la citadelle de Manheim, et, en ce cas, d'en faire détruire entièrement les habitations, de manière qu'il n'y reste pas pierre sur pierre qui puisse tenter un Électeur, auquel on pourrait rendre ce terrain pendant une paix, d'y faire un nouvel établissement. Sa Majesté ne juge pas encore à propos que ce projet vienne à la connaissance de personne.*

En attendant que les derniers scrupules du roi fussent levés, le baron de Montclar recevait l'ordre d'occuper Heilbronn, d'en faire sauter les murailles et les tours, d'exiger des habitants, sous menace de pillage et de complète destruction, le plus d'argent possible, et cependant de faire piller et raser, dans le Wurtemberg, Stuttgart, Eslingen, Tubingen, en un mot, tout ce qu'on pourrait atteindre sans trop de risque pour les troupes du roi ; de soudoyer même des gens du pays, des incendiaires, afin de porter bien au delà des limites accoutumées, par la terreur des embrasements nocturnes, le bénéfice des contributions<sup>3</sup>. Elles s'étendirent jusqu'au Danube, et la somme totale dépassa deux millions de livres<sup>4</sup>.

Vers la fin du mois de décembre, M. de Montclar reçut l'ordre de rappeler ses détachements et de réduire ses quartiers à Pforzheim, Heidelberg et Manheim.

---

<sup>1</sup> D. G. 826.

<sup>2</sup> D. G. 871.

<sup>3</sup> Louvois à Montclar, 19, 20, 29 novembre, 6 décembre 1688. D. G. 871.

<sup>4</sup> Feuquières à Louvois, 7 décembre. D. G. 829. Le marquis de Feuquières avait poussé les contributions jusqu'aux portes d'Ulm et de Donawerth. — État des contributions levées au delà du Rhin, à la fin de 1688, montant à 2.061.216 livres. D. G. 852.

Sa Majesté vous recommande, lui écrivait Louvois<sup>1</sup>, de faire bien ruiner tous les lieux que vous quitterez, tant sur la hauteur du Necker que sur le bas, afin que les ennemis n'y trouvant aucuns fourrages ni vivres, ne soient pas tentés d'en approcher. Ce mouvement de retraite ou de concentration se fit avec plus de hâte qu'il ne convenait à la réputation des troupes françaises, à l'approche de quelque cavalerie allemande, que secondait, il est vrai, le soulèvement des campagnes, elles se replièrent précipitamment, sans avoir achevé nulle part, ni même avancé beaucoup l'œuvre de destruction qui avait été le principal objet de leur marche<sup>2</sup>. Louvois en eut un ressentiment dont il donna longtemps des marques à M. de Montclar<sup>3</sup>.

Celui-ci n'avait qu'un moyen de se réhabiliter ; c'était de mettre au ras du sol tout Manheim et tout Heidelberg ; car le roi s'était enfin décidé à détruire l'un et l'autre tout ensemble. Après un moment d'hésitation<sup>4</sup>, le magnifique château de Heidelberg avait été condamné comme le reste. L'arrêt de mort, signifié par Louvois à Montclar, le 13 janvier 1689, ne reçut son exécution que six semaines plus tard. Le roi veut, avait dit Louvois, que l'on avertisse les habitants de Manheim de se retirer en Alsace, et que l'on rase tous les bâtiments de la ville, sans y laisser aucun édifice sur pied. — M. de Montclar, écrivait, le 4 mars, l'intendant La Grange, envoya hier chercher les magistrats de Manheim pour leur dire qu'il avoit ordre de faire raser leurs maisons ; cela les surprit beaucoup, et quoique l'on ait essayé de leur persuader qu'ils doivent le faire eux-mêmes pour éviter le désordre, ils sont dans une telle consternation qu'il ne sera pas possible de les y obliger.

Cependant, le même jour, l'autre exécuter, celui de Heidelberg, le comte de Tessé envoyait à Louvois son procès-verbal d'exécution : Je ne crois pas, disaient-ils<sup>5</sup>, que de huit jours mon cœur se retrouve dans sa situation ordinaire. Je prends la liberté de vous parler naturellement ; mais je ne prévoyois pas qu'il en coûtât autant pour faire exécuter soi-même le brûlement d'une ville peuplée, à proportion de ce qu'elle est, comme Orléans. Vous pouvez compter que rien du tout n'est resté du superbe château d'Heidelberg. Il y avait, hier à midi, outre le château, quatre cent trente-deux maisons brûlées ; le feu y étoit encore. Le pont est si détruit qu'il ne pourrait l'être davantage. Je ne doute pas que M. l'intendant ne vous rende compte des meubles qui se sont trouvés dans le

---

<sup>1</sup> 18 décembre. *D. G.* 871.

<sup>2</sup> Tessé à Louvois, 1er janvier 1689. — La Grange à Louvois, 7 janvier : Ce qui à donné lieu à l'alarme qui a causé le prompt abandonnement d'Heilbronn et des places du Virtemberg, ce sont les paysans de ce duché qui ont pris les armes, et auxquels deux régiments de cavalerie et de dragons des troupes du Cercle se sont joints, dans l'appréhension qu'en abandonnant les places dont ils avoient avis, on ne brûlât tous leurs villages ; et les troupes du roi n'ont pas été plutôt sorties qu'ils s'en sont retournés. Montclar à Louvois, 4, 9, 12 janvier. *D. G.* 874.

<sup>3</sup> Louvois lui écrivait encore, le 1er mars : Il est inutile de parler des affaires passées ; mais je vous dirai seulement, à cette occasion, que si vous aviez exécuté ponctuellement les ordres que Sa Majesté vous avoit envoyés à l'égard des postes que l'on occupoit dans le Virtemberg, vous ne seriez pas tombé dans l'inconvénient qui vous est arrivé et qui a tort déplu au roi. *D. G.* 872.

<sup>4</sup> Louvois à Vauban, 19 novembre 1688 : Le roi sera bien aise que vous alliez faire un tour à Heidelberg, pour lui donner votre avis sur ce qu'il y a à faire pour le rasement ou la conservation du château, Sa Majesté voudroit bien, en le rasant, ne pas désoler absolument le palais de l'Électeur. *D. G.* 813.

<sup>5</sup> *D. G.* 875.



château, que je lui ai fait remettre. Dieu merci, je n'ai été tenté de rien. J'ai seulement fait mettre à part les tableaux de famille de la maison Palatine ; cela s'appelle les pères, mères, grand'mères et parents de Madame ; avec intention, si vous me l'ordonnez ou me le conseillez, de lui en faire une honnêteté, et les lui faire porter, quand elle sera un peu détachée de la désolation de son pays natal<sup>1</sup> ; car, hormis elle, qui peut s'y intéresser, il n'y a pas de tout cela une copie qui vaille douze livres. J'ai encore fait prendre dans la chapelle un grand tableau d'une Descente de croix qu'on dit qui est bon ; mais je ne me connois point en tableaux ; je voudrais de tout mon cœur qu'il fût dans la chapelle de Meudon. Le flatteur Il y avait, sauf le talent militaire, du Luxembourg dans cet homme-là, beaucoup d'esprit aux dépens du cœur.

Le cœur cependant lui avait bien failli, disait-il, le fait est qu'il n'était pas resté assez longtemps à Heidelberg, qu'il n'en avait pas chassé les habitants, et qu'à peine eut-il tourné bride, le feu fut éteint ; si bien que de quatre cent, trente-deux maisons annoncées comme détruites, on en comptait trente-cinq à peine qui fussent réellement perdues ; mais le château avait payé pour les maisons, le souverain pour les sujets ; la merveille du Palatinat n'était plus désormais qu'une admirable ruine<sup>2</sup>. Malgré tout, Heidelberg existait encore ; Louvois, furieux, s'en prit, non pas à Tessé, mais encore une fois à Montclar, qui, tout en se défendant de son mieux, eut le rare mérite de ne point charger son lieutenant, trop négligent ou trop sensible<sup>3</sup>.

Quand les pauvres gens de Manheim se comparaient à leurs voisins de Heidelberg, ils ressentaient bien davantage leur infortune ; ceux d'entre eux qui n'avaient pas voulu s'éloigner de leurs anciens foyers, qui venaient pleurer sur ces chers débris ou qui cherchaient à se faire, au milieu des décombres, un secret et bien misérable asile, on les pourchassait comme des bêtes fauves, on les traquait, on les tuait. Jamais on n'aura rien vu d'aussi atroce que cette froide recommandation de Louvois<sup>4</sup> : *Le moyen d'empêcher que les habitants de Manheim ne s'y rétablissent, c'est, après les avoir avertis de ne le point faire, de faire tuer tous ceux que l'on trouvera vouloir y faire quelque habitation.* Comment s'étonner, après cela, des fureurs où, de leur côté, s'emportaient les Allemands ? Malheur aux Français qui se laissaient prendre ! Cette guerre

---

<sup>1</sup> Parmi les *Lettres nouvelles et inédites de la Princesse Palatine*, publiées par M. A. Rolland, en voici une, du 20 mars 1689, qui montre bien, à l'honneur de Madame, le profond chagrin et la pénible situation de cette princesse : *Dût-on m'ôter la vie, il m'est cependant impossible de ne pas regretter, de ne pas déplorer d'être, pour ainsi dire, le prétexte de la perte de ma patrie. Je ne puis voir de sang-froid détruire d'un seul coup, dans ce pauvre Manheim, tout ce qui a coûté tant de soins et de peines au feu prince Électeur mon père. Oui, quand je songe à tout ce qu'on y a fait sauter, cela me remplit d'une telle horreur que, chaque nuit, aussitôt que je commence à m'endormir, il me semble être à Heidelberg ou à Manheim, et voir les ravages qu'on y a commis. Je me réveille en sursaut, et je suis plus de deux heures sans pouvoir me rendormir. Je me présente comme tout étoit de mon temps, et dans quel état on l'a mis aujourd'hui ; je considère aussi dans quel état je suis moi-même, et je ne puis m'empêcher de pleurer à chaudes larmes. Ce qui me désole surtout, c'est que le roi a précisément attendu pour tout dévoiler que je l'eusse imploré en faveur de Heidelberg et de Manheim Et l'on trouve encore mauvais que je m'en afflige !*

<sup>2</sup> La Grange à Louvois, 17 mars.

<sup>3</sup> Montclar à Louvois, 22 mars.

<sup>4</sup> Louvois à Montclar, 16 mai. *D. G.* 872.

commence cruellement, disait Dangeau<sup>1</sup>, et apparemment nous leur rendrons la pareille pour les corriger. Rendre la pareille, ô courtisan trop discret ! Comme si les premiers excès n'avaient pas été commis par les vôtres ! Comme si le meurtre, le pillage et l'incendie devaient passer pour jeux innocents, parce qu'ils étaient, de par le roi, jeux de prince !

Représailles ou non, détournons les yeux de ces mutuelles horreurs ; un fait plus noble, un vrai fait de guerre, donnait en ce moment aux colères de l'Allemagne une satisfaction plus généreuse. Des changements de garnisons se faisaient dans l'Électorat de Cologne. Les troupes allemandes du cardinal de Fürstenberg venaient de relever dans Kaiserswerth et dans Neuss les détachements d'infanterie française qu'on trouvait avec raison trop éloignés, et qu'on jugeait prudent de ramener vers Bonn, leur quartier général. Comme cette infanterie devait passer non loin de Cologne, où les ennemis étaient en force, M. de Sourdis, afin de l'escorter, s'était porté à Neuss avec douze ou treize cents chevaux. A peine la colonne avait-elle quitté cette ville, le 12 mars, que trente escadrons des troupes de Hollande et de Brandebourg parurent tout à coup, fondirent sur la cavalerie française très-inférieure en nombre, la dispersèrent, et chargèrent ensuite avec furie l'infanterie découverte. Sans la fermeté du marquis de Castries et des grenadiers de son régiment, qui se dévouèrent pour le salut de leurs camarades, toute cette infanterie était prise ou tuée ; mais grâce à ces héros d'arrière-garde, elle put rentrer à Neuss sans trop de désordre ni de pertes. Cependant elle n'était sauvée qu'à demi ; l'habileté de M. de Castries la sauva tout à fait : dès la nuit suivante, profitant de la fatigue et de la confiance même de l'ennemi victorieux, il sortit en silence, déroba sa marche, évita les plaines, choisit les hauteurs et les chemins boisés, conduisit enfin sa retraite avec tant de méthode et de succès que, deux jours après, l'intelligent et brave colonel rentra dans Bonn avec ces régiments de Castries et de Provence, que tout le monde avait jugés perdus.

L'échauffourée de Neuss n'en était pas moins pour les Allemands un grand sujet de joie et d'espoir ; c'était pour la France une mauvaise affaire. On en vit bientôt les conséquences. Sauf Kaiserswerth, occupé par le régiment de Fürstenberg, et Bonn, gardé par le baron d'Asfeld, presque tout le pays de Cologne se déclara pour le prince Clément de Bavière ; le cardinal de Fürstenberg même, ne se croyant plus en sûreté dans Bonn, se réduisit volontairement au rôle d'archevêque *in partibus*, et transporta d'abord à Trèves, puis bientôt à Metz, ses prétentions ou plutôt ses déceptions Électorales.

Le mouvement de troupes qui avait abouti si malheureusement à l'échec de M. de Sourdis faisait partie d'un mouvement général ordonné par Louvois. De toutes parts les corps d'armée se formaient et prenaient leur place de bataille. On sait déjà comment les côtes étaient gardées par des troupes de milices et d'arrière-ban, soutenues de quelques forces régulières ; telles étaient aussi les dispositions militaires dans les provinces méridionales, où le duc de Noailles avait mission de surveiller à la fois les nouveaux convertis et les Espagnols ; car on était sur le point de rompre ouvertement avec l'Espagne<sup>2</sup>. Au nord, le maréchal d'Humières commandait l'armée de Flandre, forte de trente bataillons d'infanterie et de quinze mille cavaliers ou dragons, y compris un corps détaché vers la Lys, sous les ordres de M. de Calvo. Le gros de l'armée d'Allemagne, sous le maréchal

---

<sup>1</sup> *Journal*, 3 février 1689.

<sup>2</sup> La déclaration de guerre est du 15 avril.

de Duras, était composé de trente-deux bataillons et de dix-sept mille chevaux ; les commandements en sous-ordre étaient ceux du marquis de Boufflers, à Metz, avec trois mille chevaux ; du comte de Montai, à Mont-Royal, avec onze bataillons ; du marquis d'Huxelles, à Mayence, avec douze bataillons et deux régiments de cavalerie ; du baron de Montclar, en Alsace, de Catinat, à Luxembourg, et du baron d'Asfeld, à Bonn, avec leurs garnisons respectives<sup>1</sup>. L'ordre général était donné partout d'attendre et d'observer l'ennemi.

Pour une campagne essentiellement défensive, on n'avait pas cru nécessaire d'imposer des fatigues sans gloire à l'héritier du trône ; avec un peu de l'ardeur qu'il avait paru avoir l'année précédente, Monseigneur aurait dû s'impatienter peut-être de demeurer inutile ; il était avant tout docile aux volontés du roi : si le roi avait voulu qu'il marchât, il aurait marché ; le roi ne lui donnant aucun ordre, il n'en demanda pas et resta.

Vauban était d'avis qu'il fallait, surtout au début d'une campagne, ménager beaucoup l'infanterie, *bien différente*, disait-il, *de ce qu'elle était les quatre ou cinq premières années de la guerre d'Hollande* ; mais il avait conseillé à Louvois de former avec toute la cavalerie, les dragons, et des brigades spéciales d'artillerie légère, *un camp volant*, capable de prévenir partout l'ennemi, de le harceler dans ses marches, de couper ses convois et de consommer devant lui les fourrages<sup>2</sup>. C'était encore trop de mouvement, beaucoup plus que n'en voulait Louvois.

Du côté de la Flandre comme du côté de l'Allemagne, il recommandait l'immobilité. *Sa Majesté*, disait-il d'abord au maréchal d'Humières, *Sa Majesté estime que, dans la multitude d'ennemis qui se sont joints pour lui faire la guerre, il n'est pas de sa prudence de faire aucune entreprise, et, pourvu qu'elle empêche que les ennemis n'en fassent, et qu'elle puisse conserver son armée, il y a sujet d'espérer que les différends qui ne manqueront point de survenir entre les princes, et l'impuissance pour la plupart d'entretenir leurs troupes sans subsides, contribueront fort à séparer la ligue qui s'est formée contre Sa Majesté*<sup>3</sup>. Un peu plus tard, mais toujours dans le même sens, il écrivait au maréchal de Duras<sup>4</sup> : *Sa Majesté est persuadée qu'il ne convient point de s'exposer à donner un combat, par le peu de proportion qu'elle croit qu'il y a du préjudice que recevrait son service, si on le perdoit, avec l'utilité de le gagner ; que ce principe étant une fois établi, comme Sa Majesté vous l'a expliqué elle-même, le moyen sûr de l'éviter est de ne point assembler d'infanterie et de se tenir avec la cavalerie entre Mayence et Spire, séparé en différents corps, aussi longtemps que les nouvelles certaines que vous aurez de la posture des ennemis vous feront juger que vous le pourrez faire sûrement. L'intention du roi n'étant pas que vous risquiez un combat, mais bien au contraire que vous vous teniez toujours sur la défensive, elle estime inutile que vous vous teniez seize à dix-sept mille chevaux ensemble.*

---

<sup>1</sup> Louvois à Boufflers, 22 avril 1689. *D. G.* 872. — Voici, d'après une lettre de Louvois au maréchal d'Humières, du 15 avril, le détail de l'armée de Flandre : Corps principal, 24 bataillons, 62 escadrons de cavalerie, 15 de dragons. D'Artagnan, major général ; Villars, commandant la cavalerie ; Bagnols, intendant de l'armée. Corps détaché sous Calvo : 6 bataillons, 22 escadrons. L'équipage des vivres est de 1.700 chevaux ; celui d'artillerie de 1.096 chevaux, pays à raison de dix-sept sous par jour. *D. G.* 864.

<sup>2</sup> Vauban à Louvois, 30 décembre 1688. *D. G.* 829.

<sup>3</sup> 15 avril 1689. *D. G.* 864.

<sup>4</sup> 3 mai. *D. G.* 872.

Dès le mois de mars, le maréchal de Duras était parti pour l'armée d'Allemagne, assisté de Chamlay. Il serait sans doute plus exact de dire que c'était Chamlay qui s'était mis en route, assisté du maréchal de Duras ; car toute la correspondance de cette campagne prouve à quel point le maréchal-général des logis de l'armée ne se contentait pas d'affecter, mais jouait réellement, à beaucoup d'égards, le premier rôle. C'était lui qui composait les dépêches du maréchal de France : *Vous vous plaignez, disait-il à Louvois*<sup>1</sup>, *de ce que je ne vous écris que des billets ; pour me justifier auprès de vous, je vous dirai qu'on ne vous a pas écrit une seule lettre, depuis qu'on est parti de Paris, que je ne l'aie écrite. Je ne vous en aurois jamais parlé, si je n'avois appréhendé de passer pour irrégulier dans votre esprit. Il est vrai que quelquefois je me contentois d'accompagner de billets les lettres qu'on vous écrivoit, puisque aussi bien je ne vous aurois mandé que la même chose.* À partir de ce jour, il écrivit donc, pour son propre compte, de grandes lettres qui n'étaient que des doubles, puisqu'il continuait d'écrire pour le compte du maréchal. Quand on lit cette correspondance, quelle que soit la signature, Chamlay ou Duras, c'est toujours du Chamlay ; l'identité saute aux yeux ; le fond et la forme, les idées et les expressions sont les mêmes<sup>2</sup>.

Tant qu'il ne s'agissait que de visites de places, de reconnaissances et d'informations topographiques, il n'y avait point de mal ; car Chamlay s'entendait à tout cela beaucoup mieux que le maréchal de Duras. Mais le maréchal connut bientôt l'inconvénient de laisser un autre penser et parler à sa place. Chamlay, qui n'avait d'abord proposé que timidement et par exception la ruine totale de Manheim, s'était aguerri contre l'odieuse de ces exécutions et s'en était bientôt fait tout un système. S'il y a jamais eu un projet réellement formé de brûler Trèves, c'est à Chamlay qu'il faut, ou plutôt qu'il faudrait s'en prendre. *Il seroit à souhaiter que cette ville ne fût pas où elle est ;* écrivait-il à Louvois, dès le 26 mars 1689 ; mais il se hâta de reconnaître *qu'il seroit d'un scandale terrible de détruire une ville aussi ancienne et aussi considérable que celle-là.* Il ne fut plus parlé de Trèves jusqu'au mois de novembre ; on retrouvera ce problème en son lieu.

Il y avait, sur la rive gauche du Rhin, entre Philisbourg et Mayence, plusieurs cités presque aussi considérables, et dont deux au moins, Spire et Worms, tenaient, dans les souvenirs et dans les respects de l'Allemagne, une aussi grande place que Trèves. Elles avaient été toutes deux, et plus d'une fois, le siège de diètes célèbres dans l'histoire ; et jusqu'au jour où les Français avaient envahi le Palatinat, la Chambre impériale de Spire était demeurée l'une des institutions fondamentales de l'Empire Germanique<sup>3</sup>. C'étaient ces vieilles, mais vivantes cités que Chamlay condamnait à mourir. Cependant il n'osait pas

---

<sup>1</sup> 26 avril 1689. *D. G.* 875.

<sup>2</sup> Voici, pris entre mille, un exemple de cette conformité parfaite

DURAS À LOUVOIS, 28 MAI 1689 : *Les officiers qui ont dit au roi que Franckendal étoit plus voisin du Rhin que Spire et Worms, sont fort mal informés ; car ces deux dernières places sont sur le bord de ce fleuve, comme Chatou ou Saint-Cloud sont sur le bord de la Seine ; et la première en est éloignée de plus d'une demi-lieue.*

CHAMLAY À LOUVOIS, 28 MAI 1689 : *Les officiers qui ont parlé au roi de la situation de Franckendal, Worms et Spire, ne l'ont pas bien examinée. Les deux dernières sont tout à fait sur le bord du Rhin, comme Saint-Cloud sur le bord de la Seine ; et la première en est éloignée d'une grande demi-lieue.* *D. G.* 876.

<sup>3</sup> Les archives de la Chambre Impériale, qui appartenaient à l'Allemagne, avaient été envoyées à Strasbourg ; c'était un des principaux griefs des Allemands contre la France.

prendre sur lui la responsabilité d'un arrêt si cruel ; comme c'était lui qui tenait la plume, il en chargeait volontiers le maréchal de Duras.

Dans la lettre qu'il écrivait pour son propre compte à Louvois, le 11 mai 1689, Chamlay se contentait de préparer le terrain ; il s'en tenait aux généralités, aux propositions vagues, aux insinuations. Il cherchait à prévoir les projets des confédérés allemands. Si d'aventure ils employoient toutes leurs troupes à s'établir dans Spire et à le fortifier, comme il est constant qu'ils le pourroient faire sans d'extrêmes difficultés, disait-il, quelle place d'armes les ennemis n'en forneroient-ils pas ! Quels magasins de toutes sortes de munitions n'y établiraient-ils pas ! Quels corps de troupes n'y pourroient-ils pas loger et en tretenir ! Je passerois plus loin, si je n'appréhendois pas que vous ne m'accusassiez de faire des propositions vaines et vagues : j'ajouterois qu'ils pourvoient fort bien raccommoder Worms et Franckendal, qui sont de grandes places situées à la perfection. Je sais que ce n'est pas une chose impossible de fortifier en peu de temps des places fort mauvaises ; et si j'étois au service de l'Empereur, je croirois avoir fait une belle campagne et bien utile à son service, si j'avois mis Spire, Worms et Franckendal en état de pouvoir contenir de grands corps de troupes pendant l'hiver, et si j'y avois établi des ponts de bateaux pour leur communication avec l'Empire, et j'espérerois par cet établissement d'entreprendre utilement sur vous la campagne prochaine. Comme ces réflexions ne seront peut-être pas de votre goût, n'y donnez, s'il vous plaît, qu'autant d'attention que vous jugerez à propos. La grâce que je vous demande cependant est de vouloir suspendre votre jugement jusqu'à ce que vous ayez mûrement pesé ce que je vous mande ; peut-être conviendrez-vous que si les ennemis prenoient un semblable parti, à quoi ils seroient fort aidés par leurs *schnapans* et paysans, il en naitroit de grands inconvénients, et que s'ils étoient une fois établis dans ces postes, on auroit bien des difficultés à surmonter pour les en chasser. Je m'acquitte de la liberté que vous m'avez donnée de vous mander tout ce qui me passera par la tête.

Le lendemain, quand Chamlay faisait parler le maréchal de Duras, il était bien autrement net et décisif. Pour moi, disait le maréchal, je suis persuadé que M. de Lorraine sera assez embarrassé de faire un bon plan pour sa campagne. Le seul bon parti qu'il peut prendre, à mon sens, ce seroit de venir dans le Palatinat s'établir dans Spire, et après l'avoir mis en état, en faire de même à la ville de Worms. Je ne sais, si Sa Majesté y fait bien réflexion, si elle ne trouveroit pas que cet établissement seroit aussi bon ou meilleur pour eux- que s'ils avoient pris Mayence ; et, pour le côté de l'Alsace, ils pourroient brûler Haguenau, Saverne et tous les autres gros lieux qui nous pourroient servir. Je vous donne avis de tout ceci, comme une chose qui m'est venue dans l'esprit, à laquelle il y auroit un remède sûr que je ne proposerais jamais, si je ne croyois qu'il est l'unique, à moins d'une armée plus forte que les leurs, qui est de brûler Spire et Worms. Je vous avoue qu'il est bien fâcheux de se déterminer sur la ruine d'un gros peuple. La guerre ne se fait pas sans de grandes désolations. J'ai parlé à M. de Chamlay de tout ceci, et l'ai trouvé dans les mêmes sentiments que moi<sup>1</sup>.

Il ne fallait pas tant d'amorces pour tenter Louvois, ni tant d'efforts pour le pousser du côté où il avait sa pente. Il céda tout d'abord, et tomba, entraînant Louis XIV dans sa chute. Les ordres du roi furent aussitôt expédiés au maréchal de Duras, conformes à des propositions qui n'étaient vraiment pas les siennes.

---

<sup>1</sup> Duras à Louvois, 12 mai 1689. *D. G.* 876.

Le 21 mai, Chamlay faisait connaître à Louvois ses plans de ruine : Les troupes seront nécessaires à Spire, Worms et Oppenheim, pour détruire ces villes. Il est certain que, pour les mettre dans l'état où est Manheim, c'est-à-dire comme un champ, il faudroit un fort grand temps et un [grand] nombre de travailleurs ; ainsi, M. de Duras a pris le parti de les faire brûler entièrement, à la réserve de la grande église d'Oppenheim, des églises cathédrales de Worms et de Spire, et des deux palais des évêques ; et, après cela, il fera jeter à bas les pignons et murailles que le feu aura épargnés, et fera enfoncer les caves. M. de Duras compte de ne pas faire les choses à demi ; il donnera six jours aux habitants pour retirer leurs meubles et leurs effets, et leur fera proposer de s'aller établir en Alsace, dans le comté de Bourgogne ou en Lorraine, avec franchise de tous droits pour dix ans, et avec sûreté pour l'exercice de la religion protestante en Alsace ; et s'ils acceptent ce parti, on leur fera fournir des chariots pour transporter dans ces provinces leurs effets, leurs femmes et leurs enfants. Il est très-fâcheux et très-désagréable d'en venir à cette extrémité ; mais ces villes sont si avantageusement situées, si aisées à raccommoier, si remplies de grands bâtiments capables de contenir de grands magasins, en un mot d'une si grande considération, que si les ennemis venoient s'en saisir et à s'y établir, il en naîtroit des inconvénients terribles. Si elles étoient en état, j'en ferois bien plus de cas pour eux que s'ils avoient fait la conquête de Philisbourg.

Qu'est-ce à dire ? Et pourquoi, dans une cause jugée définitivement, M. de Chamlay se croit-il obligé de recommencer sa plaidoirie ? C'est qu'il a besoin de répondre au cri de sa conscience, et c'est contre lui-même qu'il plaide. Tout à coup il s'interrompt ; M. de Duras l'a fait mander en toute hâte ; il y court, revient presque aussitôt, et reprend la plume : M. de Duras m'envoie quérir dans le moment pour me dire que, quoiqu'il soit bien persuadé que les ennemis ne sauroient rien faire de mieux ni de plus avantageux pour le bien de l'Empire que de se saisir des villes de Spire et de Worms, et de les fortifier, cependant il a fait réflexion, pendant la nuit, que la destruction de ces villes pouvoit faire un très-mauvais effet dans le monde pour la réputation et la gloire du roi, et lui attirer l'indignation et l'aversion publique, et qu'ainsi il étoit résolu de faire des remontrances à Sa Majesté et de la supplier de lui faire savoir diligemment sa dernière volonté. Je lui ai représenté que, quoiqu'il fût extrêmement désagréable de désoler deux villes de cette considération, cependant je n'étois pas persuadé que le roi changeât de résolution. Il faut donc, s'il vous plaît, que vous renvoyiez diligemment ici un courrier, entre ci et dimanche prochain. Chamlay venait de répéter au maréchal le plaidoyer qu'il adressait, un quart d'heure auparavant, à sa propre conscience ; mais sa conscience avait plus facilement cédé que le maréchal.

Il y a, en effet, de ce même jour, 21 mai, une longue dépêche de M. de Duras à Louvois, très-curieuse et très-contradictoire ; elle débute à la façon de Chamlay : nécessité fâcheuse, cependant indispensable de détruire Spire, Worms et Oppenheim ; plans d'exécution comme ci-dessus, et, à la suite, petites nouvelles militaires ; mais la fin, le post-scriptum, est du vrai, du pur Duras : Depuis ma lettre écrite, la douleur de détruire des villes aussi considérables que Worms et Spire m'a porté de représenter à Sa Majesté le mauvais effet qu'une pareille désolation pourroit faire dans le monde pour sa réputation et pour sa gloire, et à la supplier très-humblement de vouloir bien me faire savoir diligemment ses derniers ordres. Je ne puis disconvenir que, de la manière dont ces places-là sont situées, de la commodité, de la grandeur et de la considération dont elles sont, si les ennemis venoient à s'en saisir et à les fortifier, ces établissements pourroient

nous faire beaucoup de mal et leur procurer de grands avantages. Je suis persuadé même qu'ils ne sauroient rien faire de plus utile ni de plus considérable pour le bien de l'Empire ; et c'est dans cet esprit que je vous l'ai mandé ; mais comme ces raisons entraînent indispensablement la ruine de ces villes-là, qui est un parti fort fâcheux, et qui donne à toute l'Europe des impressions d'aversion terribles, je ne puis me dispenser de le représenter ; et ces remontrances ne retarderont en rien l'exécution de ses ordres, si Sa Majesté persiste à le vouloir absolument ; car on ne sauroit donner à ces pauvres gens-là moins de six ou sept jours pour retirer leurs effets. Un caractère honnête et faible, des sentiments droits et point de volonté, voilà l'homme.

Tandis que le courrier qui devait rapporter de Versailles ou l'ordre d'exécution ou les lettres de grâce, se hâtait sur les grands chemins, les villes condamnées étaient instruites de leur sort. J'ai passé à Spire, écrivait à Louvois l'intendant La Grange<sup>1</sup> ; j'y ai vu bien de la désolation de la part des habitants qui se retirent de tous côtés ; les uns vont à Strasbourg, les autres à Landau, à Philisbourg, et le reste à Wissembourg et dans les villages derrière Landau, et d'autres qui n'ont pas la force de prendre aucun parti, comme les religieux et religieuses qui sont en fort grand nombre. Il y en a quelques-uns même qui abandonnent ce qu'ils ont dans leurs maisons et s'en vont sans rien emporter ; et cela est dans un point que l'on ne le peut pas croire, à moins de l'avoir vu. Le lendemain, 28 mai, le courrier était de retour ; c'était l'ordre d'exécution qu'il rapportait.

M. de Duras ne pouvait plus désormais qu'obéir ; mais rien ne le forçait de s'humilier au point de demander à Louvois pardon de ses bons sentiments : Lorsque j'ai pris la liberté d'écrire au roi en faveur de ces malheureux de Spire, Worms et Oppenheim, la pitié seule a eu part à la très-humble remontrance que j'ai eu l'honneur de lui faire ; mais, dans le fond, je voyois que Sa Majesté, vu l'importance de ces postes et les suites fâcheuses que pourvoient avoir de semblables établissements, pourroit difficilement se dispenser d'ordonner la destruction de ces villes. Ce n'était pas ainsi, on peut s'en souvenir, qu'un collègue de M. de Duras, le maréchal de Bellefonds, justifiait ses résistances ; M. de Bellefonds, sans doute, bravait trop la disgrâce ; mais M. de Duras faisait plus qu'il ne fallait pour n'en pas courir la chance. Rien ne le forçait d'écrire à Louvois, le 29 mai, par excès de zèle : Je vous avois mandé, monsieur, que je ne ferois mettre le feu que mercredi ; j'ai ordonné qu'on le mit mardi, parce que toutes choses sont quasi en état pour cela, et j'ai fait partir tous les ordres il y a deux heures.

Ce fut donc le mardi, 31 mai, qu'Oppenheim et Worms furent livrées aux flammes ; Spire ne fut brûlée que le lendemain. Tout fut détruit, jusqu'aux églises et aux palais qu'on aurait voulu sauver ; mais le feu fut plus fort que les hommes. Trois jours après, Bingen paya pour Frankenthal, qui, seule des villes condamnées, eut sa grâce, on ne jugea pas que sa situation la rendit aussi coupable que les autres. Pour Bingen, comme M. de Duras avait décidé sa destruction de son propre chef, avant d'avoir reçu les ordres de la cour, il s'en fit beaucoup d'honneur auprès de Louvois<sup>2</sup>.

Tel a été le grand incendie du Palatinat. Voilà comment l'Allemagne, déjà soulevée par la ruine de Manheim et de Heidelberg, put dénoncer avec plus de

---

<sup>1</sup> 27 mai.

<sup>2</sup> Duras à Louvois, 28, 29, 31 mai, 2 et 5 juin. — Chamlay à Louvois, 28 mai, 6 juin. *D. G.* 876.

raison que jamais à l'indignation du monde un ennemi implacable et cruel, en attestant la misère de tant de fugitifs, et ces tristes et fumants débris des plus humbles comme des plus somptueux édifices, monuments éternels de la plus affreuse de toutes les cruautés !<sup>1</sup> Voilà comment un des plus éloquents publicistes de la coalition pouvait s'écrier<sup>2</sup> : On commence la guerre en pleine paix. On prend Philisbourg, on s'empare de Heidelberg, de Manheim, de tout le Palatinat, de Worms, de Spire, de Mayence et de tout le pays du Rhin. On traite avec ces villes, on les reçoit à capitulation, et ensuite on les brûle, on les rase, on réduit tout en cendres et en solitude, sans avoir égard aux lois de Dieu, ni à celles de la guerre, ni aux promesses, ni aux serments solennels. Les François passaient autrefois pour une nation honnête, humaine, civile, d'un esprit opposé aux barbaries ; mais aujourd'hui un François et un cannibale c'est à peu près la même chose dans l'esprit des voisins.

Cependant l'Allemagne voyait son ennemi frappé d'un châtement fatal, en quelque sorte, et qui d'avance aidait au succès des vengeances qu'elle méditait et préparait elle-même. La destruction tournait contre les destructeurs ; la discipline était ruinée dans l'armée française. Écoutons un témoignage qui ne saurait être suspect ; c'est l'intendant qui dépose<sup>3</sup> : On n'a ouï parler d'aucun désordre jusqu'au jour que les villes de Spire, Worms et Oppenheim ont été brûlées. Les cavaliers, grenadiers et dragons qui ont travaillé à la destruction desdites villes ont tant bu de vin que cela leur a fait faire mille désordres ; les autres voisins sont venus profiter du vin qui étoit à l'abandon, et tous ont cru que le pays étoit au pillage ; ce qui leur a fait prendre chevaux et vaches dans les villages voisins des lieux où ils fourragent. J'ai fait rendre les chevaux et j'ai fait payer les vaches. Ces troupes et surtout les grenadiers ont fait un gros butin dans la ville de Worms, ayant trouvé, en démolissant les maisons, quantité de meubles, nippes, habits, jusqu'à de l'argent monnoyé qui étoit caché ou en terre ou en des doubles caveaux. Le désordre des troupes a été jusqu'à un tel excès qu'il n'étoit pas sûr aux voituriers de marcher sur le grand chemin. J'ai fait mon possible pour pouvoir faire punir tous les coupables ; mais il n'y a pas eu moyen jusqu'à présent. La licence avait gagné les officiers eux-mêmes.

Quelle douleur pour Louvois, zéléteur passionné de l'ordre et de la discipline ! Mais quel surcroît de douleur quand il apprenait que, parmi les officiers, c'étoit son fils aîné, Courtenvaux, qui donnait, par sa conduite et ses discours, les plus détestables exemples ! Je vous prie, écrivait-il au baron de Montclar, le 21 mai, d'envoyer mon fils aîné en prison au Fort-Louis pour quinze jours, et de lui faire faire ensuite de telles réparations à l'homme qu'il a maltraité de paroles, qu'il veuille bien les lui pardonner pour l'amour de moi. Et à son fils<sup>4</sup> : Le régiment de la Reine doit donner l'exemple, et vous me le mandez ainsi ; cependant les soldats font des mutineries sur les travaux ; vous les appuyez, et vous traitez indignement un gentilhomme chargé de la conduite des ouvrages, que vous deviez autoriser contre vos soldats. Vous apprendrez par M. de Montclar la punition que le roi a trouvé bon que vous subissiez ; après quoi, si vous n'allez pas demander pardon à ce gentilhomme-là chez lui, de manière et avec tant de soumission qu'il en soit content, vous verrez que nous n'aurons pas grand commerce ensemble.

---

<sup>1</sup> Mandement du comte de Flodorf, général au service des Provinces-Unies.

<sup>2</sup> *Soupirs de la France*, 13e Mémoire.

<sup>3</sup> Delafond à Louvois, 10 juin. *D. G.* 876.

<sup>4</sup> 22 mai. *D. G.* 848.



Moins d'un mois après, le 19 juin, nouveaux reproches et plus vifs encore, car c'était Louvois lui-même, le ministre et le père tout ensemble, qui se sentait attaqué dans sa personne et dans son œuvre par les critiques de M. de Courtenvaux : M. de Tilladet m'a fait part des conversations que vous avez eues avec lui, qui sont remplies d'une infinité de sottises. Je sais encore que vous dites à qui veut l'entendre que vous ne savez pas comment l'on peut souffrir les mortifications que l'on reçoit dans le service. Si vous étiez capable de réflexion, vous connoîtriez combien ce discours est impertinent en soi, et combien il l'est encore plus dans votre bouche. Au surplus, comme je n'ai plus lieu d'espérer que vous vous corrigiez de vos défauts, je vous déclare pour la dernière fois que, si vous ne le faites, votre charge et votre régiment vous seront ôtés, et que je vous ferai mettre en lieu où vous ne serez point en état de continuer toutes les sottises que vous avez faites depuis votre départ<sup>1</sup>. Cruelle épreuve, comme si ce n'était pas assez, pour épuiser le courage de Louvois, de tous les soucis qui lui venaient à tout moment et de toutes parts !

Avec quelle anxiété ne regardait-il pas à tous les points de l'horizon ! Et s'il y voyait la moindre éclaircie, quel soulagement, ou du moins quel espoir ! Les Turcs font merveille, écrivait-il à son frère, le 25 avril<sup>2</sup> ; ils ne veulent plus de paix, et toutes les lettres de Vienne disent que M. de Lorraine ne viendra pas sur le Rhin. Mais s'il respirait un peu du côté de l'Allemagne et de l'Espagne, parce que les Espagnols n'étaient pas prêts, et parce que les Allemands, toujours méthodiques, n'avaient pas fait leurs dispositions définitives entre la guerre du Turc et la guerre du roi de France, Louvois avait à se préoccuper des menaces de l'Italie, dont on parlera bientôt, et surtout des affaires d'Irlande, qui étaient parmi les grands intérêts de l'heure présente.

Catholique et dévouée aux Stuarts, et, pour ce double grief, mise à sac par Cromwell et ses ravageurs sectaires, l'Irlande était restée naturellement fidèle au fils de Charles Ier, à Jacques Stuart, catholique et chassé d'Angleterre par une révolution qui rappelait à des milliers de témoins et de victimes le sanglant souvenir de Cromwell et des siens. Cependant, sans l'Irlande soumise de gré ou de force, la révolution anglaise de 1688 ne pouvait pas produire tous ses effets européens, et Guillaume d'Orange, mal assuré de ses deux couronnes d'Angleterre et d'Écosse, tant que la troisième n'y serait pas jointe, n'était pas libre de donner à la coalition formée contre Louis XIV le plein concours de son puissant génie. Jacques II, ayant l'Irlande pour lui, n'était pas absolument déchu, même comme roi d'Angleterre. J'ai une pensée, disait Vauban ; c'est que, quand un homme joue de son reste, il le doit faire lui-même ou y être présent. Le roi d'Angleterre me paroît dans ce cas. Son reste est l'Irlande ; il me semble qu'il y devrait passer, où, avec les assistances que le roi lui donneroit, il pourroit remonter sur sa bête, à la faveur des sujets fidèles qui lui restent et qui se rangeroient près de lui, ou sauver ce morceau qui fait une partie considérable de ses États, ou du moins faire une diversion assez considérable pour empêcher ces messieurs-là de nous tomber tout à coup et tous ensemble sur les bras.

Le jour même où Vauban adressait, de Brest, ces réflexions à Louvois, le 25 février 1.689, Jacques II prenait congé de Louis XIV à Versailles, avant d'aller

---

<sup>1</sup> Il était un peu plus satisfait de Souvré : Je vois, écrivait-il à Tilladet, le 21 juin, que mon fils de Souvré se conduit mieux que son frère. Sollicitez-le, je vous prie, d'être un peu moins paresseux et de suivre les généraux le plus souvent que faire se pourra. D. G. 851.

<sup>2</sup> D. G. 846.

s'embarquer à Brest, pour passer en Irlande. Je viens de chez M. de Pomponne, écrivait à sa fille madame de Sévigné<sup>1</sup> ; je l'ai entendu raisonner sur les affaires présentes. Il trouve que toutes ces grandes montagnes s'aplanissent. L'affaire d'Irlande est admirable et occupe tellement le prince d'Orange qu'il n'y a rien à craindre sur nos côtes. Enfin il paraît que nous sommes si forts et si puissants que nous n'avons qu'à nous tenir à nos places et faire bonne mine. Je vous ai souhaitée à cette conversation. Quel homme admirable était ce M. de Pomponne, ce ministre déchu qui ne faisait point de chicane à son successeur, et trouvait, au contraire, tout bien de ceux qui avaient procuré sa disgrâce !

Cette impartialité, ce parfait désintéressement, qui était vertu chez M. de Pomponne, pouvait, chez d'autres, dégénérer en vice d'esprit et de caractère. Quand madame de Sévigné disait de Jacques II, s'en allant en Irlande : **Le voilà où il doit être ; il sera mieux là qu'ici** ; elle commentait, en y ajoutant une pointe d'ironie, l'adieu solennel de Louis XIV : **Je souhaite, monsieur, ne vous revoir jamais**. Jacques II n'avait pas réussi à la cour ; on le trouvait bien froid et indifférent à ses propres affaires ; la comparaison qu'on faisait de lui à la reine sa femme n'était pas à son avantage. **On est content de cette reine**, disait madame de Sévigné, **elle a beaucoup d'esprit ; tout ce qu'elle dit est juste et de bon sens**. Son mari n'est pas de même ; il a bien du courage, mais un esprit commun, qui conte tout ce qui s'est passé en Angleterre avec une insensibilité qui en donne pour lui. **Il est bon homme et prend part à tous les plaisirs de Versailles**<sup>2</sup>. Un peu plus tard, à propos d'un souper donné par le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, à Jacques II, madame de Sévigné disait encore : **Il mangea, ce roi, comme s'il n'y avoit point de prince d'Orange dans le monde** ; et tout de suite, par opposition : **Quel diantre d'homme que ce prince d'Orange ! Quand on songe que lui seul met toute l'Europe en mouvement ! Quelle étoile !**<sup>3</sup> Il y avait même des courtisans avérés, comme le maréchal de La Feuillade, qui osaient, non pas sans doute devant Louis XIV, mais dans des conversations particulières, exalter le génie de Guillaume d'Orange ; c'était à la médiocrité de Jacques II qu'il devait ce triomphe inouï.

Jacques II cependant, on a déjà fait cette importante remarque, avait le sentiment national. Réduit à solliciter l'assistance de Louis XIV, il en souffrait comme d'une obligation pénible. Il lui déplaisait que les Irlandais, ses derniers fidèles, eussent trop de haine pour l'Angleterre et trop de sympathie pour la France. Dans le temps que le duc de Tyrconnel, vice-roi d'Irlande et le plus dévoué partisan de Jacques II, attendait l'arrivée de son maître, et cependant amusait le prince d'Orange par des semblants de négociation, le peuple de Dublin, qui n'y entendait pas malice, disait hautement qu'il irait le brûler dans son palais et se donnerait ensuite à la France. Mais à ces curieuses informations, le comte d'Avaux, chargé par Louis XIV d'accompagner Jacques II en Irlande, avait soin d'ajouter : **Je vois, sire, que le roi d'Angleterre et milord Melford [son principal ministre] n'entrent pas tout à fait dans les bons sentiments des Irlandois pour la France** ; et, quelques jours après, il disait plus nettement encore : **Milord Melford a voulu donner dans les secrets sentiments du roi, qui, si j'ose le dire, a une jalousie étrange contre les François, et voudroit bien qu'il ne leur fût rien**

---

<sup>1</sup> Lettre du 28 février 1689.

<sup>2</sup> Lettre du 14 janvier 1689.

<sup>3</sup> Lettre du 11 mars.

attribué de tout ce qui se fera ici<sup>1</sup>. Aussi Jacques II s'était-il bien gardé de demander à Louis XIV des troupes françaises que Louis XIV, dans les premiers mois de l'année 1689, eût été, pour sa part, bien empêché de lui offrir.

De l'argent, des munitions et des armes, quelques officiers généraux pour diriger les opérations, quelques officiers subalternes pour aider les siens à former les Irlandais à la manœuvre, une escadre et des transports pour conduire tout cela en Irlande, Jacques II n'avait rien souhaité, on peut même affirmer qu'il n'aurait rien accepté au delà. Un lieutenant général, M. de Rosen, un maréchal de camp, M. de Maumont, trois brigadiers, MM. de Boisseleau, de Pusignan et de Léry, s'offrirent ou furent désignés par Louvois pour assister le roi d'Angleterre ; le comte d'Avaux, naguère ambassadeur en Hollande, fut accrédité auprès de lui comme ambassadeur extraordinaire, et chargé, en outre, de l'ordonnancement des fonds fournis par le Trésorier de la Guerre. M. d'Avaux se trouvait ainsi dépendre à la fois de Louvois et de M. de Croissy. Non content de l'influence que lui donnait nécessairement une expédition où la mer jouait un si grand rôle, Seignelay voulut être représenté spécialement en Irlande par un officier des bombardiers de la marine, M. de Pointis, qui fut exclusivement chargé du service de l'artillerie, des munitions et du matériel.

Partie de la rade de Brest, le 17 mars, la flotte qui portait Jacques II et sa fortune, abordait, après cinq jours d'une traversée sans orage ni rencontre, à Kinsale, au sud de l'île fidèle. Le 3 avril, Dublin saluait d'acclamations enthousiastes l'entrée de son roi. C'était à peine si Jacques Stuart y donnait l'attention et la reconnaissance qu'elles méritaient ; toutes ses pensées, toutes ses imaginations, pour mieux dire, le transportaient en Écosse, même en Angleterre. Dès le 26 mars, M. d'Avaux écrivait à Louis XIV : *Il me semble, sire, qu'on se flatte trop ; car on compte de pouvoir passer, avant qu'il soit peu, en Écosse et de là en Angleterre, où l'on prétend être les maîtres avant qu'il soit trois mois.* En même temps, ce roi si confiant, si léger, si enclin aux chimères, était le plus irrésolu des hommes ; il ne pouvait se fixer à rien, et comme il remettait toujours les affaires en discussion, sous prétexte de recueillir plus d'avis, en fin de compte rien ne se décidait. *Il tâche, disait encore M. d'Avaux<sup>2</sup>, de se cacher à lui-même tout ce qui lui peut faire de la peine ; il n'aime pas qu'on lui parle de ces sortes de choses-là, et il est content, pourvu qu'il vive au jour la journée.*

Avec ses illusions et ses faiblesses, il rie devait sans doute pas être satisfait de ceux qui, comme Louvois, le rappelaient aux réalités et aux difficultés de la politique. *J'attends avec beaucoup d'impatience, écrivait au ministre de Jacques II le ministre de Louis XIV<sup>3</sup>, j'attends avec beaucoup d'impatience les nouvelles que vous me promettez sur les projets qu'il aura plu au roi d'Angleterre de faire pour la destruction de l'usurpateur. Ma pensée est que, pourvu que Sa Majesté maintienne l'Irlande cette année, il y a lieu d'espérer que les Anglois, se lassant de leur gouvernement présent et des dépenses qu'ils sont obligés de faire, seront disposés plus favorablement l'année prochaine pour leur roi légitime, et je craindrois que, si on se hasardoit légèrement à passer en Angleterre ou en Écosse, on ne perdit entièrement les trois royaumes.*

---

<sup>1</sup> D'Avaux au roi, 4 et 27 avril. — Dans une autre dépêche du 23, d'Avaux disait expressément : *Il est certain que ce pays-ci, tant la noblesse que le peuple, n'ont d'autre désir que de se donner à Votre Majesté, s'ils perdoient le roi d'Angleterre.* D. G. 963.

<sup>2</sup> D'Avaux à Louvois, 10 juillet. D. G. 893.

<sup>3</sup> Louvois à Melford, 13 avril. D. G. 845.

Le ministre auquel s'adressait Louvois, avec cette ironie et ce bon sens, le comte de Melford, était le favori de Jacques II, dont il flattait tous les défauts. Écossais et presbytérien d'origine, il avait traversé, sous Charles II, l'Église épiscopale, pour passer au catholicisme, sous Jacques II<sup>1</sup>. Son maître à part, il n'inspirait confiance à personne. *Tous ceux qui sont auprès du roi d'Angleterre, écrivait M. d'Avaux, m'ont dit séparément, sans en excepter un seul, que milord Melford leur étoit suspect.* On remarquait, non sans surprise, qu'il était épargné dans tous les libelles qui s'imprimaient à Londres<sup>2</sup>. L'estime et la considération générale entouraient, au contraire, le duc de Tyrconnel ; son esprit, par malheur, n'était pas à la hauteur de son caractère, ni sa vigueur physique en rapport avec sa santé morale. Entre l'honnête homme et le flatteur habile, c'était vers le flatteur que Jacques II inclinait.

Comme si la rivalité de Tyrconnel et de Melford n'eût pas assez mis de désordre dans les affaires, ils étaient l'un et l'autre battus en brèche par un ennemi qu'ils ne voyaient pas, mais dont ils sentaient les coups. C'était Lauzun, qui avait capté la confiance de la reine d'Angleterre jusqu'à lui faire accroire qu'il était le seul homme d'État, le seul général, le seul diplomate, le seul administrateur, en un mot le génie universel, nécessaire et tutélaire. Du château de Saint-Germain, comme d'une citadelle, il tirait incessamment sur Melford, sur Tyrconnel, sur d'Avaux, sur Rosen, sur tout le monde. Le métier de critique lui était bien facile ; toutes les nouvelles d'Irlande arrivaient déplorables, et, quand elles étaient adressées à Seignelay par M. de Pointis, tout à fait désespérantes. Ce M. de Pointis avait beaucoup d'esprit, mais du plus empoisonné. Dès le premier jour, M. d'Avaux, M. de Rosen, tous les généraux avaient eu à se plaindre de ses prétentions et de ses impertinences ; il croyait faire sa cour à Seignelay ; mais il en vint au point que Seignelay, trop bien servi, fut obligé de calmer son zèle.

Il convient de s'en tenir aux dépêches sages, modérées, du comte d'Avaux ; et déjà, quel spectacle ! S'il nous montre l'armée irlandaise, c'est une cohue de quarante à cinquante mille hommes mourant de faim, à moitié nus, brandissant pour toutes armes des bâtons et des faux. Ce n'est pas qu'on n'en puisse faire quelque chose ; mais il y a tout à faire. Ne faudrait-il pas renvoyer d'abord les tailleurs, bouchers et cordonniers qui se sont improvisés capitaines ? Parmi tous les corps de métiers qui ont fourni leur contingent d'ambitieux ; les boulangers seuls manquent, par la raison qu'il n'y en a pas en Irlande ; M. d'Avaux en demande à Louvois<sup>3</sup>. Quant aux bouchers, tous les Irlandais le sont, à la façon des peuplades sauvages. Le 23 avril, M. d'Avaux, écrit à Louis XIV, du château de Charlemont, près d'Armagh : *Les voleurs pillent impunément tout le pays et le ruinent à un point qu'il ne se pourra remettre de dix ans, les, paysans qui vont en armes de tous les côtés ayant pris, depuis l'arrivée du roi seulement, plus de cinq mille bœufs qu'ils ne tuent que pour avoir la peau, les laissant pour la plupart au milieu des champs. Jamais on n'a vu un pays si désolé, si dénué de toutes choses, et avec cela si peu d'ordre à y faire apporter ce qui est nécessaire. Il n'y a point de pain ni de farine pour en faire ; ainsi il faut se réduire au pain d'avoine. Le roi a fait apporter de Dublin un peu de farine pour lui, et je lui ai donné mon boulanger qui fait du pain pour sa table ; on n'y trouve ni vin ni bière, de sorte que, excepté ceux qui mangent à la table du roi, auxquels on*

---

<sup>1</sup> Pointis à Seignelay ; 13 juin. *D. G.* 963.

<sup>2</sup> D'Avaux au roi, 23 avril, 27 mai. *D. G.* 963.

<sup>3</sup> D'Avaux à Louvois, 14-16 avril.

donne le pain et le vin par mesure, les autres sont obligés de manger du pain d'avoine et de boire d'assez méchante eau.

L'ambassadeur et les généraux français conseillaient à Jacques II de faire un choix parmi les cinquante mille volontaires désordonnés et affamés qui ne lui étaient d'aucun service, de garder seulement vingt mille hommes de pied, trois mille cavaliers, deux mille dragons, et de renvoyer le reste ; mais il ne put s'y résoudre, garda tout, laissa gaspiller l'argent et les armes que lui avait donnés le roi de France, crut avoir une armée formidable, et n'eut en réalité que quelques bandes sans organisation, sans instruction et sans discipline. Je n'ai pas le courage de vous rien dire d'Irlande, écrivait Louvois à quelqu'un de ses amis<sup>1</sup> ; ce mot m'échappera pourtant : c'est que les régiments d'infanterie sont de quarante-trois compagnies, et il y a plusieurs colonels qui sont arrivés avec huit et dix compagnies, disant qu'ils ne savent où sont les autres, et qu'ils n'en ont point de nouvelles. Il est arrivé aussi des majors de régiments que l'on ne connoissoit point, qui, voyant assembler les autres, sont venus demander ce que l'on vouloit faire d'eux et pourquoi on ne les faisoit point marcher.

Heureusement pour Jacques II, les protestants, qui n'étaient pas nombreux en Irlande, et qui avaient eu grande épouvante, s'étaient retirés à la hâte dans la partie septentrionale de l'île. La ville de Londonderry, qui pour toute fortification avait une simple muraille, était le principal des trois ou quatre postes qu'ils occupaient, et d'où ils réclamaient à grands cris des secours que Guillaume d'Orange n'était pas encore en état de leur envoyer. Cependant, pour leur faire prendre patience, il avait donné ordre à l'amiral Herbert de chercher et d'attaquer une escadre française qui était partie de Brest, avec un nouveau chargement de munitions et quelques centaines de réfugiés anglais et irlandais.

Cette escadre, forte de vingt-quatre vaisseaux, sous le commandement du comte de Château-Renaud, était au mouillage, le 11 mai, dans la baie de Bantry, au sud-ouest de l'Irlande ; elle n'avait mis à terre qu'une partie de son chargement, lorsque Herbert, avec vingt-deux vaisseaux d'un rang supérieur, parut tout à coup et l'attaqua dans la baie même. Malgré l'embarras de sa situation, Château-Renaud fit appareiller, vint au-devant de l'ennemi, riposta vigoureusement à son feu, et, après cinq heures d'une violente canonnade, le força de se retirer en fort mauvais état. S'il n'avait pas été retenu par l'obligation d'achever son débarquement, Château-Renaud aurait poursuivi ses avantages ; telle quelle, sa victoire n'en fut pas moins d'un grand effet.

Du fond de l'Irlande, l'envieux Pointis écrivait à Seignelay : Nous ne savons aucune particularité du combat naval ; mais l'air général de cette affaire est que ce ne peut avoir été qu'une escarmouche, la fuite soudaine des Anglois n'ayant permis que ce fût autre chose. Mais, monseigneur, ce qu'il y a de plaisant, c'est que, quelque avantage que le roi d'Angleterre doive tirer de la fuite des Anglois, les Anglois qui sont à la cour ou dans l'armée n'ont pas la force de s'en réjouir, parée que l'orgueil de la nation y est fort mortifié. Il n'en est pas de même des Irlandois ; leur joie est complète<sup>2</sup>. Par une coïncidence assez curieuse, Louvois, le même jour, 23 mai, adressait de Versailles à son cousin Tilladet des informations analogues<sup>3</sup> : Sa Majesté Guillelmine a reçu une petite mortification, le 11 de ce mois. Ce qu'il y a de remarquable ; c'est que le frère d'Herbert étoit

---

<sup>1</sup> Louvois à Tilladet, 4 juillet. *D. G.* 852.

<sup>2</sup> 23 mai. *D. G.* 963.

<sup>3</sup> *D. G.* 849.

sur le vaisseau de Château-Renaud, qui pleuroit à chaudes larmes de voir fuir son frère, et que les Anglois et les Irlandois que M. de Château-Renaud avoit mis à terre ne lui ont pas fait de compliment sur l'avantage qu'il a remporté sur la flotte angloise, les plus honnêtes gens d'entre eux lui ayant dit que cela étoit fort avantageux pour le roi leur maître, mais qu'ils ne pouvoient avoir de joie de l'affront que leur nation venoit de recevoir.

Louvois ajoutait une grande nouvelle : Le roi d'Angleterre est maître de l'Irlande et a soumis les protestants. Cette grande nouvelle, par malheur, étoit fautive.

Il y avoit plus d'un mois que Jacques II, contre l'avis de M. de Rosen, de M. d'Avaux et de tous les gens sensés, avoit fait commencer le siège de Londonderry, sans avoir pris soin de réunir le matériel le plus indispensable pour le moindre siège. Les moyens d'attaque étoient à ce point misérables et ridicules que les assiégés avoient repris courage et fait des travaux de défense à décourager les assiégeants à leur tour. Jacques II, s'imaginant que sa seule présence terrifieroit les rebelles, étoit venu, malgré M. d'Avaux, au camp devant Londonderry ; mais les rebelles, excités par un ministre anglican, nommé Walker, qu'ils avoient choisi pour gouverneur, s'étoient moqués de Jacques II et de ses sommations.

Après deux jours d'attente, le roi s'en étoit revenu à Dublin, afin d'organiser, avec M. de Rosen, ce qu'il auroit dû faire d'abord, un vrai matériel de siège et de vraies troupes. M. de Rosen désespéroit du roi, de ses ministres et de ses sujets. Presque tout cela est sans armes et tout nu, écrivoit-il à Louvois<sup>1</sup> ; la plus grande partie des officiers qui sont à leur tête sont des misérables sans cœur, sans honneur, et un seul coup de canon, passant la hauteur d'un clocher, jette tout le bataillon par terre, sans qu'on puisse le faire relever qu'en leur passant les chevaux sur le ventre. Le roi ne s'occupe présentement qu'à donner le matin à son parlement et le soir à une promenade de vingt milles, aller et venir. Le duc de Tyrconnel s'est fait porter à deux ou trois milles d'ici pour changer d'air et tâcher de recouvrer la santé ; milord Melford s'occupe à garder sa femme, par une jalousie capable de lui faire perdre son peu de génie qui ne vous est pas inconnu.

Cependant le général à qui Jacques II avoit donné le commandement du siège, Hamilton, y perdoit beaucoup de monde, sans faire le moindre progrès. Les officiers français se dévouoient inutilement ; un jour c'étoit M. de Maumont qui étoit tué ; quelques jours après, c'étoit M. de Pusignan qui recevoit une balle et mourait, parce qu'il n'y avoit pas un chirurgien capable de soigner sa blessure. Dans une expédition au delà des mers, où Seignelay, soutenu par la reine d'Angleterre et flatté par Lauzun, prétendoit le premier rôle, Louvois étoit demeuré d'abord sur la réserve ; mais, au reçu de ces déplorables nouvelles, il n'y tint plus, et, le 15 juin, il écrivit à M. d'Avaux une longue dépêche, une des meilleures qu'il ait jamais écrites.

Sa Majesté a appris avec bien du déplaisir le peu de soin qu'on prend, au pays où vous êtes, d'y mettre les affaires sur un bon pied, et le peu de créance que l'on a pour les conseils de M. Roze<sup>2</sup>. Si les affaires du roi d'Angleterre étoient en un autre état, on pourroit espérer que cela se raccommoieroit avec le temps ; mais il y a bien sujet d'appréhender que le temps qu'il perd ne lui coûte l'Irlande,

---

<sup>1</sup> 20 mai. *D. G.* 802.

<sup>2</sup> C'étoit ainsi qu'on appelloit d'habitude M. de Rosen.

après avoir perdu par sa faute l'Angleterre et l'Écosse. Il ne faut point se flatter ; le prince d'Orange s'apprête à faire passer en Irlande une vingtaine de mille hommes, sous les ordres de M. de Schönberg. Puisqu'on a manqué l'occasion de prendre Londonderry dès le début, il est bien important de ne pas achever d'y faire périr les troupes dont le roi d'Angleterre aura besoin pour résister à celles du prince d'Orange. Il faut donc faire un bon plan de défense et perdre toute idée de passer en Écosse ni en Angleterre qu'après s'être bien établi en Irlande.

L'essentiel est d'avoir de bonnes troupes, armées, disciplinées, et des magasins pour les faire vivre. Quant à s'opposer au débarquement de M. de Schönberg, il n'y a pas à y songer ; il faudrait, pour garder efficacement toutes les descentes, infiniment plus de monde que n'en a le roi d'Angleterre. Le mieux serait qu'il partageât ses forces en trois ou quatre corps, assez nombreux et assez bien postés chacun pour être en état d'arrêter l'armée ennemie, et pour donner aux autres le temps de rejoindre celui qui tiendrait tête aux envahisseurs. La descente, selon le plus probable, devant se faire au nord de file, c'est de ce côté qu'il faut poster le corps le plus considérable, un second aux environs de Dublin, et le reste entre Waterford et Limerick. Si l'on manœuvre bien, sans s'exposer aux chances d'une bataille, l'ennemi, attiré loin de la mer, dans un pays qu'on aura eu soin de fourrager d'avance, ne manquera pas de dépérir infailliblement par les maladies qui se mettent ordinairement parmi des troupes nouvelles, et dont les angloises sont plus affligées que d'autres. Celles d'Irlande, au contraire, vivront sur les magasins placés derrière les différents corps, mais à quelque distance, parce que si quelqu'un de ces corps étoit obligé de reculer vers celui qui viendrait à son secours, il ne faudroit pas que l'ennemi fût en état de profiter de ces magasins. Il doit être facile d'avoir des farines dans un pays où les moulins ne manquent sans doute pas sur tant d'eaux courantes, et les transports doivent s'y faire aisément, au moyen des bœufs qui sont en si grand nombre.

Il est certain que le roi d'Angleterre n'a rien de plus important à faire que de discipliner ses troupes ; car, sans cela, non-seulement il perdra l'amitié de ses peuples, mais encore il n'aura pas de bonnes troupes ; et ainsi les troupes et le pays périront ; au lieu que s'il veut établir une discipline exacte et un payement modique, mais régulier, les troupes seront bonnes, et l'argent qu'elles répandront dans le pays le rendra meilleur. Il faut espérer que l'on aura pris des mesures pour faire livrer les armes que M. de Château-Renaud a débarquées à Bantry ; et ce seroit une chose étrange que, ayant envoyé en Irlande de quoi armer les troupes de Sa Majesté Britannique, celles du prince d'Orange pussent arriver avant que ces armes leur eussent été délivrées. Rien n'auroit été même plus à propos que de les distribuer de bonne heure, afin qu'ils eussent pu apprendre à s'en servir ; car je suis bien trompé si plus des trois quarts des hommes qui composent les troupes de Sa Majesté Britannique ont jamais vu mousquet ni fusil ; et, quelque bonne intention qu'aient les Irlandois pour la conservation de leur pays et de leur religion, quand ils se battront, avec des bâtons de trois pieds de long, contre les troupes du prince d'Orange qui auront des épées et des mousquets, ils seront bientôt tués ou mis en fuite.

Le roi a parlé à la reine d'Angleterre tout le plus vivement qu'il lui a été possible sur le désordre où toutes choses sont en Irlande. Vous me mandez que tout y manque ; c'est tout comme si vous ne me disiez rien, et il me faut, s'il vous plaît, du détail de ce qui manque ; car, par exemple, vous me proposez d'envoyer des boulangers ; je ne puis comprendre qu'il n'y en ait point à Dublin, et il est certain que, s'il y en a, ils sont aussi capables d'apprendre aux soldats à faire du pain que ceux qu'on enverroit d'ici. Ayez donc, je vous conjure, attention à vous

expliquer en détail. Il faut donner au plus tôt une forme à l'armée du roi d'Angleterre, ce qui ne se peut faire qu'en cassant les troupes qu'il ne peut entretenir, et remplissant celles qu'il conservera de bons officiers ; sans quoi, il lui arrivera la même chose qu'il a déjà essuyée en Angleterre.

C'est une grande pitié que tout ce qui s'est passé à Londonderry ; et si le roi d'Angleterre n'est corrigé par là de suivre de mauvais conseils, et de se conduire par d'autres avis que ceux de M. Roze, il ne faut pas espérer que ses affaires puissent prospérer. Il est pitoyable en vérité que le roi d'Angleterre confie des attaques de places à un homme comme M. d'Hamilton, qui n'a nulle expérience sur cela ; car si c'est celui qui est sorti de France le dernier, qui s'appeloit Richard, il n'y a jamais vu de siège, ayant toujours servi en Roussillon. La mauvaise conduite qu'on a tenue à Londonderry a coûté la vie à M. de Maumont et à M. de Pusignan ; il ne faut pas que Sa Majesté Britannique croie qu'en faisant tuer des officiers généraux comme des soldats, on puisse ne l'en point laisser manquer ; ces sortes de gens sont rares en tout pays et doivent être ménagés<sup>1</sup>. Si, par malheur, l'envie que les nationaux fassent tout dure encore à Sa Majesté Britannique, il est à désirer que vous la portiez à laisser tous les officiers généraux françois près de M. Roze, car autrement ils ne manqueront jamais de se faire tuer, dans les occasions que les officiers du roi d'Angleterre, qui n'en ont que le nom, entreprendront mal à propos.

Je ne doute point que le roi d'Angleterre ne se réduise à la fin à interdire tout commerce d'Irlande en Angleterre, et à faciliter le commerce avec la France, puisque l'un et l'autre conviennent également à ses intérêts ; et c'est une grande misère à ceux qui l'approchent de lui proposer de différer une pareille résolution<sup>2</sup>. En l'état où est le roi d'Angleterre, il ne doit penser qu'à ce qui le doit maintenir en Irlande, et être persuadé que, s'il en est chassé, il ne rentrera jamais en Angleterre. Il faut donc, oubliant qu'il a été roi d'Angleterre et d'Écosse, ne penser qu'à ce qui peut bonifier l'Irlande et lui faciliter les moyens d'y subsister ; et, si Dieu lui fait la grâce de revoir l'Angleterre, il se conduira en ce temps-là comme un roi d'Angleterre doit faire ; s'il agit d'une autre manière, il peut s'assurer qu'il ne fera que plaisir au prince d'Orange, en lui rendant moins difficile la conquête de l'Irlande. Mais si Sa Majesté connoissoit que les mauvais conseils continuassent à prévaloir contre lui, et que tout ce que Sa Majesté peut faire ne servit qu'à diminuer les forces de la France, sans être d'aucune utilité au roi d'Angleterre, il ne devrait pas espérer que Sa Majesté lui continuât ses secours ; c'est ce que vous devez expliquer en paroles fort honnêtes au roi d'Angleterre, dans les occasions où cela viendra à propos, et le dire plus nettement et plus fermement à ceux qui sont dans sa confiance.

Il paroît, par vos lettres, qu'elle est partagée entre mylord Tyrconnel et mylord Melford. Les dernières lettres d'Angleterre portent que la santé du premier n'est pas bonne ; il est fort respectable par le service qu'il a rendu au roi son maître ; mais est-il bien habile, et veut-il se donner toute la peine qu'il faut pour mettre l'ordre dans un pays où il paroît qu'il n'y en a jamais eu ? Le mylord Melford a paru ici avoir de l'esprit et une intention bien vive de servir son maître ; mais il est fort haï de tous ceux qui sont auprès de lui, et davantage de M. de Lauzun,

---

<sup>1</sup> Cependant Louvois annonce le départ pour l'Irlande de M. de Gacé, maréchal de camp, de M. Descots, brigadier, et de MM. de Saint-Pater, d'Hocquincourt et d'Amanzé, tous trois colonels d'infanterie.

<sup>2</sup> Sous prétexte qu'un acte du parlement d'Angleterre interdisait le commerce direct entre l'Irlande et les pays étrangers.



qui fait tout ce qu'il peut auprès de la reine d'Angleterre pour obliger le roi [son mari] de lui ôter sa confiance. Je ne sais pas s'il est du service du roi d'Angleterre de le faire ou non ; mais je suis en peine à qui il la peut donner, et s'il y a un sujet qui le puisse remplacer.

Jacques II, bien malgré lui, s'était vu forcé de demander à Louis XIV un secours de troupes françaises, en lui offrant en échange quelques milliers d'Irlandais. A cette proposition qu'appuyait le comte d'Avaux, Louvois répond : Il ne faut pas compter que l'on puisse envoyer des troupes au roi d'Angleterre avant la fin du mois de décembre prochain ; car toutes celles que Sa Majesté a présentement sur pied, sont sur les frontières de Flandre et d'Allemagne, d'où on ne les peut retirer qu'à la fin de la campagne. Vous pouvez faire assurer le roi d'Angleterre qu'il aura, au mois de janvier prochain, quatre ou cinq mille hommes de pied des troupes du roi en friande. En échange, le roi demande six à sept mille Irlandois en régiments de seize compagnies chacun, et chaque compagnie de cent hommes chacune. On leur donnera des armes en arrivant en ce pays-ci, et les régiments françois qui passeront en Irlande ne laisseront pas d'y porter les leurs. Le sieur de Pointis doit avoir reçu ordre très-exprès d'exécuter tous ceux que lui donnera M. Roze, et de lui rendre compte, et à vous aussi, de tout ce qu'il fera. Je vous supplie de faire pari de tout ce que contient cette lettre à M. Roze, et je la finis en répétant que ; hors un miracle, si le roi d'Angleterre ne songe à régler et assurer l'Irlande, auparavant que de songer à passer en Angleterre, il est perdu<sup>1</sup>.

Louer le génie organisateur de Louvois, ce serait tomber dans les redites ; louer sa délicatesse en fait d'argent, ce serait lui faire injure. Dans une lettre confidentielle du 16 avril, M. d'Avaux lui avait parlé de l'avantage qu'il y aurait à transporter en France des laines d'Irlande. Comme il y auroit un très-gros profit à faire là-dessus, avait-il ajouté, je vous supplie de me faire l'honneur de me mander si vous voudriez vous rendre le maître de cette sorte de commerce ; je puis vous en faciliter les moyens. Si ces propositions, monsieur, ne vous plaisent pas, je vous prie au moins d'agréer le zèle que j'ai pour votre service qui me les a fait faire. — Je vous suis fort obligé, lui répondait Louvois<sup>2</sup>, de ce que vous me mandez sur le commerce des laines, que je regarde comme une marque de votre amitié ; mais je dois en même temps vous dire que je suis bien éloigné de songer à prendre aucune part en ce commerce, et que je ne vous conseille pas d'y en prendre non plus, et que je vous puis assurer que le roi notre maître le trouveroit fort mauvais ; mais en même temps que je vous donne ce conseil que je prends pour moi-même, je vous conjure de ne rien oublier pour faciliter ce commerce avec la France, qui seul peut soutenir l'Irlande. Si amical et modéré que fût le reproche, M. d'Avaux avait fait une faute ; il fallut bien qu'il s'en excusât : Pour ce qui est des laines, monsieur, je vous suis très-obligé d'avoir pris pour un témoignage de mon attachement la proposition que je vous ai faite à cet égard. Je n'ai jamais eu d'autre intention en cela que d'aller au-devant de tout ce que j'ai cru pouvoir vous être agréable ; pour moi, je n'aurois garde de songer à y entrer, n'ayant pas dix pistoles devant moi pour faire des avances.

---

<sup>1</sup> D. G. 850-960. — Quelle que soit l'étendue de cette analyse mêlée de citations, elle n'est rien en comparaison de la dépêche elle-même ; afin de donner une meilleure vue de l'ensemble et de ménager l'enchaînement des idées, nous avons dit, en quelques endroits, intervertir l'ordre des paragraphes.

<sup>2</sup> Louvois à d'Avaux, 13 juin.

Après s'être tiré le moins mal possible de ce pas difficile, M. d'Avaux rendait compte à Louvois de l'effet qu'avait produit sa grande dépêche ; l'effet, à ne se point flatter, était aussi mauvais que la dépêche était bonne. On devait bien s'y attendre, étant donnés les personnages. Mylord Melford, qui se voit en butte à tout le monde, disait M. d'Avaux, et qui n'a ni l'application, ni la capacité qu'il faudroit avoir pour expédier les affaires dont il se charge, ne manqué pas d'animer le roi sur les moindres remontrances qu'on lui fait, comme si on manquait au respect qui lui est dû ; par là, mylord Melford se met à couvert des reproches que le roi son maître lui devrait faire, et Sa Majesté Britannique, qui n'aime pas qu'on lui représente le mauvais état de ses affaires, prend aisément le change et entre aveuglément dans les sentiments que son ministre lui inspire. Je suis obligé de vous dire que M. Roze est poussé à bout et que je l'ai vu vingt fois au désespoir contre ce ministre, disant qu'il ne lui était pas possible de pratiquer avec un homme qui n'avait ni foi ni parole et qui ne dit pas un mot de vrai ; et assurément M. Roze est si rebuté que, si les ordres du roi ne l'attachaient ici, rien au monde n'aurait pu l'y faire demeurer.

Vous connoissez, monsieur, parfaitement mylord Tyrconnel ; il n'est pas aussi habile qu'il seroit à souhaiter, et n'aime la peine ni le travail ; mais il ne laisse pas de faire beaucoup de bien, parce qu'il agit sur de bons principes, qu'il consulte les gens du pays et qu'il leur donne à faire les choses qui leur conviennent ; il est très-fâcheux qu'il soit tombé malade ; il aurait pu m'aider à remédier aux désordres présents ; car il ne se prévient point, il écoute la raison, et, toutes les fois que je lui ai témoigné qu'il étoit à propos de faire telle ou telle chose, il les a tout aussitôt ordonnées. Mylord Melford est tout le contraire ; on lui trouve assez d'esprit pour une première conversation, et un homme surtout comme vous, monsieur, qui pensez juste et qui vous expliquez nettement, vous le croiriez habile, parce qu'il entrerait dans tous vos sentiments ; mais si, dans la suite, vous vouliez approfondir les siens, vous ne trouveriez pas ce que vous vous seriez imaginé. Cependant, monsieur, c'est un homme d'une vanité insupportable ; vous en serez assez persuadé lorsque vous apprendrez qu'il veut régler toutes les affaires de ce royaume, dont il n'a aucune connoissance, sans consulter qui que ce soit du pays, et sans avoir pris aucune connoissance des finances, des affaires de la guerre, ni de celles de police. Il ordonne de toutes choses au hasard, et de dix affaires il n'en vide pas trois, et ces trois se trouvent souvent décidées contre les règles et les formes de ce pays. Il me parla hier du mémoire que j'ai donné au roi, et me dit que vous ne connoissiez pas la constitution de ce royaume, lorsque vous proposez de faire des magasins, qu'on n'a ni mousquets ni épées pour y mettre, et, pour ce qui est du bled et de la farine, que cela n'étoit pas nécessaire, et que j'avois vu que, sans faire de magasin, on avoit trouvé dans le pays de quoi fournir les troupes devant Londonderry. Jugez, monsieur, ce que l'on doit attendre d'un secrétaire d'État de la guerre qui fait un pareil raisonnement<sup>1</sup>.

Cependant M. de Rosen étoit allé visiter cet interminable siège que l'on s'obstinait à ne vouloir pas finir de quelque manière que ce fût ; pour toutes les troupes assiégeantes et pour tous les travaux de tranchée, il n'y avoit plus qu'une trentaine de pics et de hoyaux ; plus de canon même ; les batteries étoient absolument désarmées, parce que les quelques pièces de campagne qui formaient le parc de siège avoient été portées du côté de la mer, afin de barrer

---

<sup>1</sup> 10 juillet. D. G. 893.

le passage à des secours qui venaient d'Angleterre<sup>1</sup>. M. de Pointis avait belle occasion d'exercer sa malice aux dépens de tout le monde. Je vous ai mandé, monseigneur, écrivait-il à Seignelay<sup>2</sup>, comme M. Roze étoit arrivé ici ; mais j'oubliai de vous dire que les officiers qui l'ont suivi sont au désespoir contre lui, parce que son activité étant incompatible avec leur paresse, comme il s'emporte aisément, il en a menacé plusieurs de leur faire couper la tête, et ils ne sont point accoutumés à ces manières.

L'irascible général avait pris sur lui de lancer une proclamation dans laquelle il menaçait de faire payer à tous les protestants d'Irlande la résistance qu'opposaient ceux de Londonderry. En cela il avait grand tort, d'autant plus qu'il donnait à Jacques II et à lord Melford un excellent prétexte pour rejeter sur lui tout le mauvais succès dont leur imprévoyance étoit vraiment la cause. Vainement le comte d'Avaux s'efforçait-il d'excuser M. de Rosen ; vainement disait-il, entre autres choses, qu'ils n'avaient jamais su, ni lui ni Rosen, que Jacques II eût fait une déclaration toute contraire en faveur des protestants d'Irlande. Ces raisons, mandait-il à Louvois, ne firent aucune impression sur l'esprit du roi, et mylord Melford m'a dit que l'honneur du roi et l'exécution de sa parole devoit être préférée à la conservation de tous ses royaumes, et que, si M. Roze étoit sujet du roi d'Angleterre, on le ferait pendre. Je trouvai l'expression bien forte, mais je ne voulus rien répondre, car le roi s'étoit déjà fort emporté ; et d'ailleurs je voulus éviter toutes sortes de contestations particulières<sup>3</sup>. Cela n'empêchait pas que Jacques II, quelques jours après, ne donnât à M. de Rosen le commandement en chef, sans lui accorder, il est vrai, plus de confiance qu'auparavant.

Toutes les nouvelles étoient que l'armée commandée par M. de Schönberg s'apprettoit à passer d'un jour à l'autre en friande. Rien de ce que Louvois avait conseillé n'étoit fait ; M. d'Anaux ne pouvoit que se plaindre à lui de ses vains efforts. Comme je pressais, il y a cinq ou six jours, le roi d'Angleterre, écrivait-il le 9 août, de faire revenir incessamment M. Roze, afin de travailler avec lui à faire un plan pour la disposition des troupes et des magasins, et pour la défense de ce pays, le roi d'Angleterre ne me répondit rien. Je le pressai encore davantage, et lui remontrai qu'il étoit absolument nécessaire qu'un homme qui étoit chargé de la défense de son royaume, fût non-seulement informé de l'état où étoient toutes choses, mais encore qu'il les ordonnât, et qu'il étoit homme de bon conseil, surtout en fait de guerre. Le roi d'Angleterre s'emporta et me dit qu'il ne vouloit point des avis de M. Roze, et qu'il lui avait écrit d'une manière qu'il se passerait de lui autant qu'il pourroit. Je n'insistai pas davantage, car c'est se casser la tête contre les murailles ; mais j'ai écrit secrètement à M. Roze et l'ai conjuré de revenir le plus tôt qu'il le pourroit.

Il n'avait pas été possible d'empêcher que Londonderry ne reçût du secours ; le siège fut levé le 10 août, et l'armée ramenée vers Dublin. Pour comble de disgrâce, un détachement qui avait été envoyé contre les protestants d'Ennis-Killin, se laissa honteusement battre et s'enfuit, abandonnant à l'ennemi son commandant blessé, Mac-Carthy, un excellent officier qui avait servi en France avec beaucoup de réputation. Tout accablait Jacques II ; mais Jacques II avait-il droit au respect qui entoure les grandes infortunes ?

---

<sup>1</sup> D'Avaux au roi. 10 juillet.

<sup>2</sup> 5 juillet. *D. G.* 963.

<sup>3</sup> 15 juillet.

Le 19 août, M. d'Avaux adressait à Louis XIV ces informations graves : Le roi d'Angleterre n'a plus l'affection de ses peuples d'Irlande qui, à son arrivée, se seroient tous sacrifiés pour lui ; et, si je l'ose dire à Votre Majesté, il est si peu estimé de toutes les autres personnes qui l'ont approché, qu'il n'y a plus que leur intérêt propre qui les fasse agir. Un homme qu'on ne pouvait soupçonner de connivence avec M. d'Avaux, Pointis écrivait de son côté à Seignelay<sup>1</sup> : Les Irlandois croient à présent le roi capable de tous les partis et plein de foiblesse ; et il est étonnant combien tout ce zèle et toute cette affection qu'ils avoient pour lui se sont changés en dédain, depuis qu'il est avec eux ; et s'il n'y avoit d'autres intérêts que les siens, on ne feroit peut-être guère pire qu'en Angleterre. Quant à M. de Rosen, qui avait à refaire, ou plutôt à créer de toutes pièces une armée pour la défense de Dublin, voici ce qu'il en disoit à Louvois<sup>2</sup> : Vous pouvez juger de l'embarras où je me trouve, avec une cohue de paysans ramassés ou, pour mieux dire, des ours sauvages. L'esprit du prince, le génie du ministre et le pitoyable gouvernement qui surpasse l'imagination, met M. d'Avaux et moi dans une peine et inquiétude que je ne saurois assez exprimer.

Il y avait partout des sujets de trouble. Entre l'Irlande et la France, les communications n'étaient plus libres ; depuis la fin du mois de juin, les flottes d'Angleterre et de Hollande croisaient à la hauteur d'Ouessant, devant la rade de Brest. Déjà le maréchal d'Estrées était à son bord, prêt à sortir et n'attendant qu'un ordre de la cour pour livrer bataille, lorsqu'il vit arriver, au lieu du courrier qu'il attendait, Seignelay lui-même. Le secrétaire d'État de la marine avait quitté subitement Versailles, le 3 juillet ; ambitieux, ardent, l'imagination hantée par des rêves de gloire que le bombardement de Gênes n'avait pas satisfaits, le fils de Colbert avait repris, en l'agrandissant, un projet recommandé par Louvois l'année précédente, la jonction des flottes de l'Océan et de la Méditerranée.

En vertu de son titre, le maréchal d'Estrées aurait dû prendre le commandement suprême au-dessus de Tourville qui venait de Toulon, et de Château-Renaud qui était à Brest ; mais comme on jugeait avec quelque raison d'ailleurs, le génie du maréchal inférieur à celui de ses lieutenants, et comme il était difficile en même temps qu'il cédât ses droits à l'un ou à l'autre, Seignelay s'était offert pour déposséder honnêtement le maréchal, et faire à sa place, en vertu des ordres du roi, le premier personnage. M. de Seignelay, disait madame de Sévigné<sup>3</sup>, me paroît comme Bacchus, jeune et heureux, qui va conquérir les Indes. Quand on revient au maréchal d'Estrées, qu'on a laissé à Brest, et qu'on a fait sortir de son bord où il étoit établi, pour lui faire voir partir la flotte sous la conduite de M. de Seignelay, j'avoue que la plus fine politique ne pourra jamais donner d'autre nom à l'état violent de ce maréchal que le plus grand dégoût qu'un homme de cette dignité puisse avoir. Au lieu de l'amoindrir, cette disgrâce, par la façon dont il la supporta, le grandit dans l'estime générale ; il ne fit aucune plainte, et tout le monde le plaignit.

On attendait impatiemment Tourville ; après l'avoir contrarié longtemps, les vents lui devinrent favorables, et, tandis que les flottes ennemies étaient emportées loin des parages d'Ouessant, il entra heureusement, le 30 juillet, dans la rade de Brest. Le 15 août, Seignelay dépêchait vers Louis XIV un de ses aides de camp ; la flotte française était au moment d'appareiller ; le 17, Louis

---

<sup>1</sup> 30 août. D. G. 963.

<sup>2</sup> 18 août. D. G. 895.

<sup>3</sup> Lettres à madame de Grignan, 20 juillet et 21 août 1689.

XIV mandait au comte d'Avaux : Mon armée navale doit, au premier bon vent, sortir de la rade de Brest pour aller chercher celle des ennemis ; et si celle-ci a autant d'envie de combattre, elle éprouvera bientôt que mes forces sont aussi formidables par mer que par terre. Quinze jours se passèrent ; les armées navales ne se rencontrèrent pas ; le vent repoussa vers Belle-Ile les vaisseaux français ; après deux mois d'absence, M. de Seignelay rentra, le 14 septembre, à Versailles, ayant goûté la jouissance du commandement et le plaisir d'une belle promenade en mer, mais n'ayant vu qu'en mirage les flottes ennemies, la bataille et la victoire<sup>1</sup>.

Autant que Seignelay lui-même, le comte d'Avaux avait compté sur un grand succès maritime, parce qu'un tel succès aurait eu d'abord son effet en Irlande. On y était en pleine crise. Le 22 août, M. de Schönberg avait fait sa descente au nord-est de l'île, à Carrick-Fergus. Dans tout Dublin, et parmi les troupes réunies aux alentours, grondait une émotion de plus en plus violente. Enfin l'orage tomba sur l'Écossais Melford. Dénoncé au roi par les principaux officiers et les principaux gentilshommes du pays, comme suspect à toute la nation irlandaise, déchu des affaires et ne se croyant plus en sûreté, même auprès du roi, Melford, le 5 septembre, s'embarqua précipitamment pour la France<sup>2</sup>. A dater de ce jour, tout changea de face. Délivrée de son mauvais génie, l'Irlande reprit confiance et vigueur ; les soldats, les officiers, les généraux, le roi lui-même, chacun fit mieux son devoir.

Ce réveil plein d'allégresse étonna M. de Schönberg, ralentit d'abord et finit par arrêter sa marche ; il n'alla pas plus loin que Dundalk. L'armée irlandaise s'était portée à sa rencontre ; elle bordait, à Drogheda, la rive droite de la Boyne ; mais elle était si mal pourvue, et tel était le désordre où Melford avait abandonné toutes choses, qu'il n'y avait pas, pour le service de l'infanterie et de l'artillerie, plus de soixante-dix barils de poudre ; il est vrai que les mousquets étaient rares dans l'infanterie, et que toute l'artillerie ne dépassait pas dix petites pièces de campagne<sup>3</sup>. La cavalerie seule était assez bonne. M. de Rosen ne laissa pas de s'approcher encore de l'armée ennemie ; le 1er octobre, la bataille fut même offerte à M. de Schönberg qui la refusa ; mais on ne lui fit pas violence. Sa Majesté Britannique, écrivait à Louis XIV M. d'Avaux, n'étoit pas partie dans le dessein d'attaquer les ennemis dans leurs retranchements ; elle a voulu

---

<sup>1</sup> Madame de Sévigné à madame de Grignan, 5 octobre 1689 : Vous demandez, ma fille, ce que nous avons fait de vos trente vaisseaux ; hélas ! ce qu'on en fait toujours. On fut ravi de les recevoir à Brest ; c'étoit la plus grande affaire du monde. Ils sont tous sortis ensemble ; ils ont croisé jusqu'à l'île d'Ouessant ; après quoi ils sont revenus à Belle-Île, puis à Brest, et voilà tout. Vous voyez bien que cette personne qui dit qu'il n'y a jamais eu rien de décidé sur mer depuis la bataille d'Actium, a tout à fait raison.

<sup>2</sup> Le 5 septembre, jour du départ de Melford pour la France, Pointis rend compte à Seignelay d'une conversation qu'il vient d'avoir avec lui au sujet du comte d'Avaux. Il me dit, par exemple, qu'il lui avoit cru quelque religion, quelque probité et quelque vérité dans ses paroles, qu'il espéroit faire voir clairement qu'il s'étoit abusé quand il avoit eu ces sentiments. Enfin l'excès de Ce chagrin et de cette animosité pour des seules matières d'État m'ayant surpris, j'ai trouvé, eu cherchant à m'éclaircir, que milord est jaloux de madame sa femme, et, sur ce fondement, sans faire un roman au lieu d'une lettre, on peut croire qu'il y a eu beaucoup d'aigreur dont les intérêts d'État ne sont pas les seuls motifs. Le 21 septembre, Pointis, égaré par ses mauvais sentiments, veut faire croire à Seignelay que d'Avaux est dévoré du désir d'être premier ministre de Jacques II. D. G. 965.

<sup>3</sup> D'Avaux à Louvois, 20 septembre.

seulement donner par cette démarche de la réputation à ses armes et animer ses troupes qui ont fait paroître beaucoup d'envie d'en venir aux mains, quoique, à dire le vrai, une bonne partie aient des mousquets inutiles et manquent d'autres armes. Cependant, sire, c'est une chose qui pare presque inconcevable que, dans si peu de temps, les affaires du roi d'Angleterre aient passé d'un état désespéré à celui où il se voit à cette heure, de pouvoir se présenter devant l'armée de M. de Schönberg et même de le défier, avec des troupes qui se croient assez bonnes pour le battre.

Jacques II et le général de Guillaume III demeurèrent ainsi quinze jours face à face ; jamais on n'a vu, disait M. d'Avaux<sup>1</sup>, deux armées si proches l'une de l'autre, se faire si peu de mal ni de peur. Enfin, le 16 octobre, l'armée irlandaise se replia sur le camp de Drogheda ; M. de Schönberg ne fit aucun mouvement pour la suivre. Louvois avait admirablement prévu ce qui lui arrivait ; à peine débarquée en Irlande, l'armée d'invasion avait été atteinte et de plus en plus ravagée par les maladies qui se mettent ordinairement parmi les troupes nouvelles, et dont les angloises sont plus affligées que d'autres. Cependant ni Jacques II ni M. de Rosen, qui était un meilleur juge, n'avaient pas cru prudent de donner l'assaut à ces troupes même affaiblies. Un échec aurait tout perdu ; mieux valait attendre l'arrivée des secours promis par Louis XIV. Après tout, on avait recouvré l'ascendant moral, et c'était bien assez qu'une campagne, dont les débuts avaient été si misérables, se terminât en quelque sorte à l'avantage de Jacques II.

Louis XIV, sur le continent, n'avait pas cette fortune. Ce n'est pas que les opérations de guerre entre la France et l'Espagne n'eussent été bien conduites ; mais elles n'étaient que secondaires et, pour ainsi dire, à l'arrière-plan. Sur la frontière de Catalogne, le duc de Noailles, avec un petit corps d'armée composé de neuf bataillons, de trois régiments de cavalerie, de deux régiments de dragons, et d'un équipage d'artillerie qui consistait en quatorze bouches à feu de divers calibres, avait attaqué au mois de mai, et pris, en cinq jours, la place de Campredon. Trois mois après, les Espagnols ayant voulu la reprendre, le duc de Noailles, sur les ordres de Louvois qui ne tenait pas à la conserver, en fit sauter les fortifications, à la grande surprise et au grand dépit du duc de Villa-Hermosa qui l'attaquait depuis huit jours. C'était la première fois, suivant une remarque de Dangeau, qu'on avait démoli une place pendant qu'elle était assiégée<sup>2</sup>. Campredon démantelé ne pouvait plus fermer aux Français l'entrée du Lampourdan ; c'était tout ce qu'on avait souhaité de ce côté-là.

Du côté des Pays-Bas, le maréchal d'Humières avait rassemblé ses troupes vers le milieu du mois de mai ; pendant longtemps, il s'était tenu, fidèle à ses instructions, sur la défensive devant un ennemi qui n'était pas d'ailleurs en état de l'attaquer ; car les forces réunies du marquis de Castanaga, gouverneur des Pays-Bas espagnols, et du prince de Waldeck, général des troupes de Hollande, étaient notablement inférieures aux siennes. Ce fut justement cette infériorité de l'ennemi qui tenta, pour son malheur, le maréchal d'Humières. Après avoir fourragé à loisir le pays espagnol aux environs de Mons, tandis que le prince de Waldeck se tenait à distance, sous le canon de Namur, le maréchal apprit, vers le milieu du mois d'août, que le général hollandais avait remonté la rive gauche de la Sambre jusqu'à Charleroi, et pris pied sur la rive droite. Le maréchal passa la

---

<sup>1</sup> D'Avaux au roi, 2 et 21 octobre.

<sup>2</sup> *Journal de Dangeau*, 12 septembre 1689.

rivière à son tour, près de Thuin, et se trouva sur le même terrain que l'ennemi. Comme il se croyait assuré du succès, il sollicita vivement et obtint de la cour la permission de combattre.

Le 24 août, les Français, campés à Bossu, et les alliés, sous la petite ville de Valcourt, n'étaient plus qu'à deux lieues les uns des autres. Le lendemain, de très-bonne heure, le maréchal fut averti que l'ennemi faisait un fourrage entre les deux camps. Aussitôt quatre escadrons montèrent à cheval, débouchèrent à l'improviste au milieu des fourrageurs, culbutèrent les gardes, les piquets, les escortes, et pourchassant devant eux une cohue de fuyards, ils eurent, en un rien de temps, balayé la plaine jusqu'à Valcourt. Qu'était-ce que Valcourt ? une bicoque, au gré du maréchal. **Un succès si heureux, c'est lui-même qui parle, me porta à voir si on ne pourroit pas en chasser l'ennemi, étant persuadé, par le rapport de tous les gens du pays, que les murailles étoient ruinées et qu'on y pourroit entrer racilement. Tous les mouvements que fit l'armée des ennemis, qui me parurent mauvais, m'y engagèrent encore, et ce qui acheva de me déterminer à le faire attaquer, c'est que, si l'on avoit pu emporter ce poste-là, il est assuré que leur armée auroit eu beaucoup de peine à se retirer, et qu'il leur en auroit coûté leur canon, leur bagage et même leur arrière-garde**<sup>1</sup>.

Il est bien d'avoir des informations, mais il est mieux d'en vérifier l'exactitude ; ce fut le tort du maréchal de s'en tenir aux premiers mots. Les gens du pays ne l'avaient pas trompé, sans doute, car il y avait certainement des brèches à Valcourt ; mais ils avaient négligé de lui dire où étaient ces brèches ; le fait est qu'elles se trouvaient du côté de l'ennemi. Si bien que, tandis que les bataillons des gardes, les premiers que le maréchal eût trouvés sous sa main, s'en allaient gaiement, croyant marcher à l'attaque d'une ville ouverte, ils furent tout surpris de se heurter contre une grande muraille, haute, solide, flanquée de tours, garnie de monde, et, du haut en bas, percée d'embrasures et de meurtrières d'où les gens du prince de Waldeck mitraillaient et fusillaient à bout portant de braves troupes qui brisaient leur valeur contre des murs. Le maréchal fit comme les mauvais joueurs ; il s'entêta ; n'ayant pas de gros canon, il fit avancer sept ou huit pièces de campagne dont les boulets impuissants ne faisaient que meurtrir la pierre. Cependant les bataillons défilaient les uns après les autres, gardes françaises, gardes suisses, brigade de Champagne, régiment de Greder ; toute l'infanterie suivait, lorsque les manœuvres du prince de Waldeck qui menaçait de tourner l'armée française rappelèrent enfin le maréchal d'Humières à la raison ; il fit sonner la retraite. Les troupes se replièrent tristement, mais en bon ordre, quoique le canon de l'ennemi, disposé sur des hauteurs, ouvrit de longues trouées dans la profondeur des colonnes. Un maréchal de camp, M. de Saint-Gelais, fut frappé d'un boulet qui lui emporta la tête. Quand on compta les morts et les blessés, il se trouva, des uns, dix officiers, cent sept soldats, des autres, quatorze officiers, cent cinquante-six soldats, pour le seul régiment des gardes françaises ; le régiment de Champagne avait perdu tous ses officiers supérieurs, colonel, lieutenant-colonel, major, sept capitaines, huit lieutenants. L'armée, au total, était affaiblie d'un millier d'hommes. **Le roi, écrivit Louvois au maréchal d'Humières**<sup>2</sup>, **a été bien mortifié d'apprendre la perte que l'on a faite devant Valcourt.**

---

<sup>1</sup> Humières à Louvois, 26 août. D. G. 888.

<sup>2</sup> 20 août. D. G. 865.

Cette misérable affaire, cette échauffourée eut, dans toute l'Europe, le retentissement d'une grande bataille. Satisfait de son avantage, le prince de Waldeck ne voulut pas le compromettre ; il décampa silencieusement, une belle nuit, repassa la Sambre, et, la droite appuyée à Charleroi, il attendit. Cette manœuvre acheva de ruiner la petite réputation du maréchal d'Humières, qui s'était vanté de prendre, sur le même terrain, la revanche de son échec. Le 5 septembre, il s'avança jusqu'au bord de la Sambre, et se contenta d'engager avec son adversaire, la rivière entre deux, un combat d'artillerie sans aucun effet. Cependant, comme il avait appelé à lui les détachements qui gardaient la Flandre, des partis espagnols entrèrent sur les terres de France et pillèrent à leur aise les châtelainies de Lille et de Tournai. Ainsi se termina la campagne de 1689 dans les Pays-Bas.

Il n'était pas difficile au maréchal de Duras de faire mieux, sur les bords du Rhin, que le maréchal d'Humières sur les bords de la Sambre. C'était, depuis le mois de mai précédent, un bruit général, à Vienne et dans tout l'Empire, que les Allemands devaient chasser les Français de Bonn et de Mayence. Louis XIV et Louvois en étaient bien avertis ; ils avaient mis dans ces deux places, assez mal fortifiées d'ailleurs, de lions gouverneurs, des officiers éprouvés, des troupes d'élite, et des approvisionnements à suffire, d'après l'expérience des guerres passées, aux plus longs sièges. De toutes les entreprises que pouvaient tenter les Allemands, c'était celle qui non-seulement déplaisait le moins à Louis XIV et à Louvois, mais encore leur agréait davantage, parce qu'ils étaient persuadés que l'ennemi devait, grâce à leurs précautions, y user et ruiner le plus assurément ses forces. Ces sentiments, nous les retrouvons exactement notés dans un passage du Journal de Dangeau<sup>1</sup> : *L'on dit toujours dans l'armée de M. de Lorraine qu'il assiégera Mayence ; on le souhaite fort ici, et on ne croit pas qu'il l'ose.*

Dès le 30 mai, quelques troupes de Saxe, de Hesse et de Brunswick s'étaient montrées aux environs de Mayence et n'avaient pas cessé d'escarmoucher avec les partis détachés de la garnison ; mais la place n'était ni investie ni bloquée même. La première quinzaine de juin s'écoula sans que les confédérés allemands parussent avoir pris leurs résolutions dernières. Enfin, vers le 15, il y eut à Francfort un grand conseil de guerre entre le duc de Lorraine, général en chef des troupes de l'Empereur, les Électeurs de Bavière et de Saxe, le landgrave de Hesse, et l'un des fils de l'Électeur Palatin. Les forces réunies de ces princes pouvaient s'élever à quatre-vingt-dix mille hommes, dont quarante-cinq mille de troupes impériales. Jaloux de son indépendance, l'Électeur de Brandebourg avait résolu d'agir à part, avec les vingt mille hommes qui lui appartenaient. Somme toute, c'était une armée de cent dix mille hommes que les confédérés allaient porter sur le Rhin.

Celle que Louis XIV pouvait leur opposer, avec l'obligation de laisser de grosses garnisons dans les places, atteignait à peine le chiffre de quarante mille hommes. Aussi Louvois ne se lassait-il pas de recommander aux chefs de cette armée la plus grande circonspection. Chamlay avait ouvert l'avis d'attaquer l'Électeur de Bavière, dont le corps était demeuré sur la rive droite du Rhin, mais couvert par le Neckar, tandis que le duc de Lorraine, avec le gros de ses forces, avait passé le fleuve à Andernach, le 1er juillet. *Sa Majesté voit avec peine, lui répondait Louvois, que Nous ne vous souveniez point de ce qu'elle vous a tant de*

---

<sup>1</sup> A la date du 12 juillet 1689.



fois dit à votre départ, qui est qu'il ne convenoit point à son service de rien hasarder, et que, au contraire, Sa Majesté vouloit que l'on s'appliquât uniquement à la conservation de ses troupes, et à prendre sur ses ennemis les avantages que l'on pourra, sans se commettre à des actions incertaines. Comme il n'y en a pas une dans la guerre qui le soit davantage que d'aller percer des forêts, pour attaquer une armée postée derrière une bonne rivière et apparemment retranchée, si elle attend M. de Duras, il faudra donner un combat désavantageux, ou perdre bien du temps à demeurer en présence, et ensuite se retirer comme l'on est venu.

Le maréchal de Duras devait s'en tenir à ses ordres, qui étaient, dès qu'il saurait Bonn, Mayence ou Mont-Royal assiégés, de ruiner le pays de Bade et la partie du Palatinat où M. de Montclar n'avait pas fait assez de ravages à la fin de l'année précédente<sup>1</sup>. Et comme Chamlay lui-même y trouvait à redire, au moins pour la gloire : Au surplus, répliquait Louvois<sup>2</sup>, vous faites un des faux raisonnements qu'il y ait au monde, quand vous dites qu'il ne conviendrait pas à la réputation des armes du roi de passer le Rhin pour détruire les postes d'entre la rivière qui passe à Rastadt et le Mein ; rien ne seroit plus utile au service de Sa Majesté ; et, quant à la réputation de ses armes, ce sera le bon état où seront ses armées au mois d'octobre prochain qui l'établira ; et quand vous raisonnez sur un autre principe, vous raisonnez extrêmement faux.

Il convient d'ajouter que le maréchal de Duras n'était plus, pour sa part, aussi pressé de livrer une bataille avec la cavalerie qu'il avait. Ce sont des troupes, disait-il<sup>3</sup>, qui fondront à la première fatigue. Il est aisé d'en juger, à voir les cavaliers, la plupart pâles, tristes et exténués, quoiqu'ils n'aient pas essuyé de grandes fatigues, et que l'on ait eu soin de leur faire donner de la viande.

Les alliés avaient enfin commencé d'agir à l'extrémité la plus éloignée de leur ligne d'opération. C'était l'Électeur de Brandebourg qui avait attaqué, le 18 juin, et pris, le 26, la ville de Kaiserswerth, un méchant poste où il n'y avait qu'une centaine de Français et cinq cents Allemands du régiment de Fürstenberg, lesquels, à peine rendus, s'étaient hâtés de prendre parti dans les troupes Électorales. De Kaiserswerth, l'armée de Brandebourg avait marché vers Bonn, dont les fortifications n'étaient pas beaucoup meilleures, mais dont la garnison valait infiniment mieux. S'attaquer dans les formes à six mille Français commandés par le baron d'Asfeld, c'était hasarder beaucoup ; rien que pour prendre une redoute séparée de la place par le cours du Rhin, et défendue seulement par soixante hommes, il fallut sept jours de tranchée ouverte<sup>4</sup>. Au lieu d'un siège, l'Électeur essaya d'un bombardement ; il mit en batterie jusqu'à cent canons et mortiers. Il réduisit la ville en poudre ; mais la garnison, abritée dans des souterrains, ne souffrit guère de ce feu terrible.

Tandis que l'Électeur de Brandebourg hésitait à passer le Rhin, pour former, autour de Bonn, une attaque régulière, le duc de Lorraine s'était enfin décidé à faire investir Mayence, le 17 juillet ; il avait quarante-cinq mille hommes, auxquels vinrent s'ajouter, huit jours après, les troupes de l'Électeur de Bavière. La place, au confluent du Rhin et du Mein, ou plutôt en face du confluent, puisqu'elle occupait la rive gauche du fleuve, était grande, bien bâtie, entourée

---

<sup>1</sup> Louvois à Duras, 26 juin. *D. G.* 872.

<sup>2</sup> 6 juillet. *D. G.* 873.

<sup>3</sup> Duras à Louvois, 18 juillet. *D. G.* 877.

<sup>4</sup> *Journal de Dangeau*, 18 juillet.

d'une bonne enceinte bastionnée, mais à peu près sans dehors ; il n'y avait pas à compter sur la citadelle, qui était beaucoup trop petite. La garnison était de neuf mille hommes d'excellentes troupes, sous les ordres du marquis d'Huxelles, commandant en chef. Un très-habile ingénieur, M. de Choisy, dirigeait les travaux de défense, et M. de Vigny, colonel des bombardiers, le service de l'artillerie. Les assiégeants n'ouvrirent la tranchée que le 24 juillet ; ils firent deux attaques, l'une qu'on appelait l'attaque de Lorraine, contre le front sud-ouest de la place ; l'autre, l'attaque de Bavière, au sud-est, contre la citadelle et les ouvrages situés entre la citadelle et le Rhin.

Les ingénieurs allemands multipliaient les précautions ; ils n'avançaient un pied que lorsqu'ils avaient bien assuré l'autre ; et cependant, le terrain qu'ils croyaient avoir gagné, M. d'Huxelles le reprenait souvent, à leur grand déplaisir ; il les incommodait par des embuscades ; il tirait du canon, faisait des sorties, bouleversait les travaux d'approche, frappait des coups étourdissants ; il était déjà rentré dans la place que l'ennemi n'était pas encore revenu de sa surprise. Pour moi, disait Louvois à Vauban<sup>1</sup>, je ne crois point, à moins d'un accident que je ne prévois pas, que les Allemands se rendent maîtres de Mayence d'ici à trois mois. Quand il s'adressait à d'autres qu'à Vauban, c'était, avec un peu plus de forfanterie et de légèreté peut-être, le même langage<sup>2</sup> : Je suis persuadé que M. de Lorraine ne croit pas se rendre maître de Mayence en six semaines, et j'ai si bonne opinion de lui que je compte qu'il ne croit point prendre cette place. C'est un misérable métier, pour un homme comme lui, que de commander une armée de pièces rapportées. L'esprit de raillerie avait gagné Dangeau lui-même ; il écrivait dans son journal<sup>3</sup> : M. de Brandebourg demande à M. de Lorraine de l'infanterie pour le siège de Bonn, et M. de Lorraine en demande à M. de Brandebourg pour le siège de Mayence.

Quelle que fût la sécurité de la cour et la confiance de Louvois en particulier, le ministre ne laissait pas de songer que cette ligne du Rhin, si vaillamment défendue, mais si puissamment attaquée, pourrait bien être forcée, quelque jour, et donner passage à l'ennemi jusqu'à la Meuse. Il résolut donc, afin d'empêcher le duc de Lorraine de séjourner et de vivre sur cette partie de la frontière française, de refaire ce qu'il avait fait jadis, contre le même adversaire, dans la vallée de la Sarre. Cependant il n'ordonna pas, comme en 1677, une dévastation absolue ; il se réduisit à défendre aux riverains de la Meuse, entre Verdun et Mézières, d'ensemencer en blé, pendant deux ans, les terres situées sur les deux rives, à moins de quatre lieues du fleuve<sup>4</sup>. Quand cette résolution de Louvois lui fut connue, Chamlay se récria : il y voyait, dans un avenir prochain, le dépeuplement et la ruine d'une fertile province ; il y voyait, dans le présent, un témoignage de crainte, un aveu de faiblesse, et, pour ainsi dire, un acte de désespoir<sup>5</sup>. Louvois lui répondit qu'il exagérait à plaisir, puisque, le blé seul étant exclu, mais non pas les autres grains, le sacrifice imposé aux gens du pays n'allait qu'à diminuer leurs profits d'un tiers tout au plus ; et quant à l'effet

---

<sup>1</sup> 2 août. D. G. 854.

<sup>2</sup> Louvois à Tilladet. 6 août.

<sup>3</sup> *Journal de Dangeau*, 15 août.

<sup>4</sup> Louvois aux intendants de Champagne, de Lorraine et de la Moselle, 29 juillet 1689. D. G. 853.

<sup>5</sup> Chamlay à Louvois, 22 août. D. G. 878. Chamlay proposait, en cas d'invasion, de créer une seconde frontière sur l'Aisne, en fortifiant Sainte-Menehould, Vouziers, Rethel.

moral, c'est, ajoutait-il<sup>1</sup>, un raisonnement bien faux que de dire qu'il vaille mieux laisser aux ennemis les moyens de subsister sur la Meuse que de montrer qu'on appréhende qu'ils y viennent.

Cependant, pour la sécurité de Strasbourg, de Philisbourg et de Landau, Chamlay voyait et faisait lui-même dévaster la terre allemande, et non-seulement il ne s'apitoyait pas, mais encore il s'étonnait et s'indignait de la résistance des populations. M. de Mélac revint hier au soir sans avoir rien fait, écrivait-il à Louvois ; il a trouvé tout le pays des Deux-Ponts armé et plein de *schnapans* qui tiroient sur lui de tous les buissons et à tous les passages. Il faut absolument mettre ces peuples-là à la raison, soit en les faisant pendre, soit en brûlant leurs villages. Jamais, dans les guerres précédentes les plus aigries, il n'y a eu un déchaînement pareil à celui de ces maudits paysans-là. Une chose qui doit surprendre est qu'ils ne veulent pas de quartier, et, quand on n'a pas pris la précaution de les désarmer en les prenant, ils ont l'insolence de tirer au milieu d'une troupe<sup>2</sup>.

Dans cet itinéraire jalonné de ruines, où l'armée française, en tournée de ravage, devait parfaire son œuvre et marquer son passage par de nouveaux dégâts, la première étape et la plus considérable, c'était Heidelberg. M. de Duras y marcha dès les premiers jours du mois d'août ; mais il se trouva qu'en effet M. de Tessé avait si mal accompli, cinq mois auparavant, son office de destructeur, qu'il y avait tout à refaire ; Si ce n'est le château qui était perdu, la ville de Heidelberg avait relevé ses maisons et réparé ses murs ; elle venait de recevoir une garnison de trois mille hommes des troupes de Bavière. Elle était hors d'insulte ; pour l'assiéger dans les formes, il fallait plus de temps et de moyens que n'en avait le maréchal de Duras. Après trois jours de halte en vue de la place, il se retira. Un intendant, qui voulait faire sa cour à Louvois, lui dénonça cette retraite comme l'effet d'une cabale parmi les officiers généraux, et cela, malgré les vains efforts de Chamlay pour leur persuader d'attaquer la ville<sup>3</sup>. C'était une calomnie. Chamlay n'avait pas été d'un autre avis que les généraux. Je suis très-fâché, disait-il, du contre-temps d'Heidelberg, et du chagrin et de la mortification que ce mauvais succès donnera au roi ; mais son regret n'allait pas plus loin ; il reconnaissait lui-même qu'il n'y avait rien à faire<sup>4</sup>.

Quant au maréchal de Duras, averti de ces méchants bruits et d'autres encore, il écrivait à Louvois, quelques jours après : Je ne sais pas où est le dégoût que j'ai pu avoir sur Heidelberg ; je n'ai jamais songé à y aller que pour voir s'il étoit aussi mauvais que l'on vous l'avoit dit. J'ai vu, par une lettre que vous avez écrite à M. de Chamlay, que l'on avoit mandé à Paris les desseins que l'on avoit, avant qu'ils aient été exécutés. Je m'étonne que vous en soyez surpris, vous qui êtes nourri parmi les courtisans qui veulent deviner, et qui écrivent pour

---

<sup>1</sup> Louvois à Chamlay, 29 août. *D. G.* 873.

<sup>2</sup> 22 juillet. *D. G.* 877. — Louvois à Duras, 16 août : S'il est vrai que le sieur Rabutin, après avoir pris des fourrageurs et les avoir déshabillés. les ait fait tuer, vous ne devez point manquer de donner ordre aux partis que vous enverrez d'en user de même, jusqu'à ce que les Allemands se soient mis sur le pied de faire autrement la guerre ; et s'ils vous en font faire des plaintes, vous devez leur répondre que tout le monde sait que les François ne commettent de pareilles inhumanités qu'à regret ; mais que, tant que les Allemands leur donneront de mauvais exemples sur cela, on ne manquera pas de les suivre. *D. G.* 873.

<sup>3</sup> Delafond à Louvois, 7 août.

<sup>4</sup> Chamlay à Louvois, 8 août.

l'ordinaire tout ce qui est apparent. Il faudroit avoir plus de vieux officiers dans l'armée, et moins de courtisans qui sont accoutumés à écrire et à vouloir deviner<sup>1</sup>.

Ce que M. de Duras n'avait pas pu faire à Heidelberg, il l'avait fait à Sinzheim, à Wisloch, à Bruchsal, à Dourlach ; il était en train de le faire à Pforzheim, Bade, Offenbourg et Stolhofen ; tous ces lieux furent pillés, détruits et brûlés. Quelques pièces de canon, des armes, trois ou quatre mille hommes pris sans résistance, telle était la part du roi ; les troupes s'étaient d'abord fait la leur. Si M. de Duras m'avoit voulu croire, disait Chamlay, il n'auroit jamais souffert qu'on entrât dans les lieux que l'on vouloit brûler. Dourlach, par exemple, qui étoit plein de toute sorte de biens, a été abandonné aux troupes pendant le séjour que l'on y a fait. Il est sûr que, pendant ce temps-là, aucun cavalier n'a eu soin de son cheval et ne lui a donné à manger, sans compter le poids excessif de toutes sortes de nippes dont ils surchargeoient leurs chevaux dans les marches. Comme je sais par expérience que rien n'est plus dangereux pour les troupes que cet excès de pillage, je ferai ce que je pourrai pour empêcher M. de Duras de le permettre dans la suite<sup>2</sup>.

Tandis que l'armée du maréchal de Duras s'avalissait et s'affaiblissait par ces tristes exploits, le corps du marquis de Boufflers, dans l'Électorat. de Trèves, relevait, par une action d'éclat, l'honneur des armes françaises. Seize cents hommes, en grande partie des troupes de l'Empereur, étaient venus occuper la ville et le château de Kochem, sur la Moselle, entre Mont-Royal et Coblenz. Irrité de ce voisinage auquel il attribuait un redoublement marqué d'effervescence parmi les gens du pays, M. de Boufflers marcha sur Kochem, avec quatre bataillons, de la cavalerie et de l'artillerie, enfonça les portes à coups de canon, lança ses troupes à l'assaut, tua huit ou neuf cents hommes, et fit prisonnier le reste. Six drapeaux conquis l'épée à la main furent envoyés à Louis XIV<sup>3</sup>. Ils ont fait une fort jolie action, disait madame de Sévigné des soldats du marquis de Boufflers<sup>4</sup>, ils ont fait une fort jolie action pendant que le maréchal d'Humières se faisait battre à Valcourt. C'était le même jour en effet, le 25 août, que les deux généraux, sur la Sambre et sur la Moselle, avaient eu des fortunes si diverses.

Le succès de Kochem, venant par dessus l'échec de Valcourt, parut décider Louis XIV à donner un peu moins d'attention aux affaires de Flandre, un peu plus aux affaires du Rhin. Il y avait longtemps déjà que Louvois pressait Louis XIV de s'occuper de Mayence. Il me semble, lui écrivait-il le 11 août, qu'il vaut mieux penser au secours de Mayence que d'empêcher une course dans la châtellenie de Lille. Cependant, le 29, Louvois mandait encore à Chamlay : Je ne répons rien

---

<sup>1</sup> 18 et 19 août. Je n'ai jamais vu de troupes si remplies d'officiers qui ne savent rien, ni pour maintenir leurs compagnies, ni pour maintenir leurs soldats ; ils ne savent pas les premiers principes. Parmi cela, il y a quantité de vieux officiers de mérite, mais qui ne sont pas en assez grand nombre pour empêcher cet abus-là. *D. G.* 878. — Vers le même temps, Boisseleau se plaignait à Louvois de beaucoup d'officiers que les inspecteurs avaient désignés pour passer en Irlande, et qui n'étaient bons, disait-il, ni à rôtir, ni à bouillir.

<sup>2</sup> 19 août. — Dubourg à Louvois, 24 août. État des pertes de la cavalerie en hommes et en chevaux, depuis l'entrée en campagne jusqu'au 21 août. 439 hommes, 662 chevaux. *D. G.* 878.

<sup>3</sup> Boufflers à Louvois, 26 août ; Louvois à Chamlay, 31 août. *D. G.* 873-878.

<sup>4</sup> Lettre du 11 septembre 1689.

sur ce qui regarde le secours de Mayence, parce que je ne sais point encore la résolution que Sa Majesté prendra <sup>31</sup>. Mais le lendemain, le courrier de M. de Boufflers est arrivé ; Louis XIV a pris sa résolution. Le 31 août, Louvois donne expressément à M. de Duras l'ordre formel de marcher vers Mayence ; en ralliant sur son passage tous les détachements de son armée, il aura vingt-huit bataillons et cent quarante-deux escadrons, c'est-à-dire une force de quarante mille hommes, que l'arrivée prochaine du duc de Choiseul, avec quatorze bataillons et dix-huit escadrons détachés de l'armée de Flandre, portera bientôt à plus de cinquante mille.

La dépêche suivante, adressée par Louvois à Chamlay, le 2 septembre, indique parfaitement ce qu'on attendait du maréchal : Vous aurez vu, par la dernière lettre que j'ai écrite à M. de Duras, que le roi pense tout de bon à faire secourir Mayence, et les raisons pour lesquelles il ne croit point qu'il faille délivrer Bonn avant Mayence, puisque tout ce que l'on a à appréhender, en allant secourir Mayence, c'est que M. de Brandebourg ne quitte Bonn pour aller faciliter la continuation du siège de Mayence. M. de Lorraine ne peut venir au-devant de M. de Duras qu'avec de fort mauvaises troupes, de manière que, pourvu que M. de Duras veuille approcher de Mayence avec les mesures nécessaires pour que M. de Lorraine ne le puisse attaquer ou dans une marche ou étant mal posté, il y a de l'apparence que M. de Lorraine sera battu ou obligé de lever le siège. Il n'y a que deux seuls cas auxquels il seroit nécessaire de l'attaquer dans ses lignes, qui est si la place étoit en état d'être emportée d'assaut dans vingt-quatre heures, ou qu'il fût absolument impossible à M. de Duras de subsister auprès de lui.

Mais voici qu'au lieu d'apprendre la marche de M. de Duras, on ne reçoit de lui que des remontrances. Naguère c'étoit de la cavalerie qu'il se plaignait ; maintenant c'est de l'infanterie ; sur quinze bataillons qu'il a dans son camp, il y a plus de dix-huit cents hommes à l'hôpital, et plus de huit cents qui traînent et qui retomberont à la première fatigue<sup>2</sup>. Chamlay lui-même voit bien des

---

<sup>1</sup> D. G. 854-873.

<sup>2</sup> Duras à Louvois, 4 septembre. — Delafond à Louvois, camp d'Erlach, 5 septembre, — Infanterie : officiers malades, 55 ; soldats aux hôpitaux, 1.697 ; malades au camp, 575 ; tués ou disparus, 425 ; total pour l'infanterie, 2.552. Gendarmerie : officiers malades, 8 ; gendarmes aux hôpitaux, 36 ; malades au camp, 17 ; tués ou disparus, 25 ; total, 86. Cavalerie : officiers malades, 121 ; cavaliers à l'hôpital, 725 ; malades au Camp, 655 ; tués ou disparus, 155 ; total, 1.656. Total général, 4.274. Les soldats aiment mieux rester malades au camp que d'aller à l'hôpital où ils sont mal traités. — Trois jours auparavant, le 2 septembre, le même intendant écrivait à Louvois qu'il était allé visiter l'hôpital de Strasbourg ; il avait vu la plupart des malades à trois dans un même lit, c'est-à-dire par terre, sans matelas, sur une paille. Ces pauvres malheureux meurent et mourront, s'ils ne sont autrement soulagés, la plus grande partie étant malades du flux de sang, qui se corrompt, étant couchés trois dans un lit. D. G. 879. — Le maréchal de Large à Louvois, 29 octobre : Je m'informerai des plaintes que les troupes font des hôpitaux de Mont-Bord et de Sarrelouis. Je sais qu'en gros elles disent que la plupart des soldats ne sont couchés que sur la paille, trois dans le même lit ; que les chirurgiens sont des ignorants, fort paresseux à soigner les malades, et que, de la moindre chose qu'ils ont, ils coupent bras et jambes sans nécessité. Aussi, ce qui est certain, c'est que tous les malades et blessés y meurent, généralement parlant. Il y a un capitaine qui doit visiter tous les jours les hôpitaux ; cependant l'abus est que le capitaine, crainte de prendre la maladie, ne visite pas les malades ; je crois que le commissaire ne va pas plus avant que le capitaine. D. G. 880. — Louvois à La Grange, 10 janvier 1690 : Il n'est point nécessaire de mettre des contrôleurs dans les hôpitaux, puisque les commissaires des guerres sont payés pour cela. Tout ira bien quand

difficultés : Il faut convenir, dit-il en homme découragé, que l'Empire n'a jamais été si uni qu'il est, que son engagement au siège de Mayence est terrible<sup>1</sup>.

Ces doléances à peine reçues, Louvois dépêche un courrier à Bordeaux où commande le maréchal de Lorge, frère de M. de Duras ; ordre au maréchal de se jeter dans une chaise de poste et d'accourir à Versailles, au plus vite et tout d'une traite : Et afin de vous tirer de la peine où un pareil ordre pourroit vous mettre, ajoute le ministre, Sa Majesté veut bien que je vous explique qu'elle n'a pas trouvé en M. votre frère ce qu'elle s'étoit attendue pour le commandement de son armée d'Allemagne, lequel, après avoir été informé par Sa Majesté de la conduite qu'elle désiroit qu'il tint dans tous les cas qui pourroient arriver, a paru avoir oublié tout ce que Sa Majesté lui avoit dit elle-même, dès qu'il a été en Alsace, et l'a accablée de propositions toutes plus opposées les unes que les autres à ce que Sa Majesté lui avoit expliqué de ses intentions. Cela n'a pas causé un grand préjudice à son service, jusqu'à ce qu'il a été question de passer le Rhin ; mais, depuis ce temps-là, il est impossible que vous n'ayez appris tous les contre-temps qui se sont passés qu'il est inutile que je vous explique, présentement que Sa Majesté a envoyé ses ordres pour faire marcher son armée du côté de Mayence pour essayer de le secourir. Sa Majesté croit qu'il est nécessaire de fortifier M. votre frère de vos avis pour bien exécuter ce qu'elle a projeté sur cela ; et c'est pourquoi elle m'a commandé de vous dépêcher ce courrier en toute diligence, pour vous faire comprendre qu'il n'y a pas de temps à perdre<sup>2</sup>.

En attendant que le maréchal de Lorge fût à portée de recueillir la succession de son frère, car le partage du commandement n'était que pour la forme, Louvois ne laissait pas de presser de toute son énergie la marche de M. de Duras<sup>3</sup>. Ce n'est pas qu'il ne crût le marquis d'Huxelles en état de prolonger sa défense. Les dernières nouvelles du siège étaient du 5 septembre ; on savait qu'à cette date le marquis d'Huxelles en était à sa vingt-deuxième sortie, qu'il avait tué beaucoup de monde aux assiégeants, et qu'enfin ceux-ci n'avaient pas encore attaqué la contrescarpe. Comme Mayence s'est bien défendu jusqu'à présent, écrivait Louvois à Chamlay, le 8 septembre, il y a lieu d'espérer que tout ce que MM. de Bavière et de Lorraine ont essuyé, pendant le mois passé, ne sont que

---

l'intendant et le commissaire tiendront la main à ce que l'entrepreneur fasse son devoir ; mais si on l'en laisse le maître, tout ira toujours en désordre. *D. G.* 935. — Au sujet des hôpitaux et de la déplorable administration des entrepreneurs, il n'est pas inutile de citer une dépêche antérieure de Louvois à l'intendant La Grange, du 7 mai 1683 : J'ai vu ce que vous avez découvert jusqu'à présent des friponneries du P. Montellier [directeur des hôpitaux d'Alsace] ; comme il n'est point nécessaire de plus grandes preuves pour sa punition, puisqu'il a avoué sa faute, le roi trouve bon que vous le fassiez condamner à être promené dans tous les hôpitaux d'Alsace par l'exécuteur, avec un écriteau devant et derrière qui dise : Fripon public, et que l'on le bannisse ensuite de l'Alsace pour toute sa vie. Vous ferez retenir sur les appointements des commandants des bataillons, l'argent dont ils ont profilé de concert avec le P. Montellier. *D. G.* 695.

<sup>1</sup> Chamlay à Louvois, 4 septembre.

<sup>2</sup> 6 septembre. Le maréchal de Lorge répond, le 8, qu'il va partir aussitôt pour Versailles. *D. G.* 873-879.

<sup>3</sup> Louvois à Duras, 8 septembre : Sa Majesté désapprouve fort le raisonnement que fait M. de Chamlay qu'il ne faut pas que l'armée du roi s'avance assez près de Mayence pour être témoin de la prise de cette place, le service de Sa Majesté voulant que, si elle venoit à se rendre, l'armée de Sa Majesté soit à portée de couvrir la Sarre et d'empêcher que les ennemis ne puissent regarder Mont-Royal.

des fleurs au prix de ce qu'ils trouveront à l'attaque du chemin couvert, au passage du fossé et aux assauts qu'il faudra donner aux bastions.

Le 9, Chamlay mandait à Louvois que l'infanterie et l'artillerie s'apprêtaient à marcher décidément, le 11, des environs du Fort-Louis, et la cavalerie le lendemain. Du Fort-Louis à Mayence, la distance était grande ; il y avait à peu près dix jours de marche, et c'était ces dix jours-là que M. de Duras avait déjà perdus. Le roi, lui écrivait le ministre irrité, continue à voir avec bien du déplaisir que le temps que vous avez différé à exécuter ses ordres le mette au hasard de ne point secourir Mayence et de ne pouvoir même retirer la garnison de Bonn. Cette garnison, c'était le maréchal de Lorge qui devait l'aller chercher à la tête des troupes détachées de Flandre, et la mener, avec ce puissant renfort, à l'armée d'Allemagne.

En même temps qu'il gourmandait la lenteur du maréchal de Duras, le 12 septembre, Louvois expédiait au marquis d'Huxelles une dépêche encore plus importante : Le roi, lui disait-il<sup>1</sup>, avait envoyé ses ordres à M. de Duras, dans les derniers jours du mois passé, pour se mettre en état de secourir Mayence. M. de Duras, au lieu de se conformer aux ordres de Sa Majesté et de représenter, en marchant, ce qu'il a cru de contraire au service du roi dans l'exécution de cet ordre, a pris le parti de différer de marcher jusqu'à ce qu'il eût réponse d'un courrier qu'il a dépêché, de manière qu'au lieu d'arriver du 15 au 20 de ce mois, comme il auroit pu faire, s'il s'étoit conformé aux ordres de Sa Majesté, il ne pourra arriver que dans les derniers jours de ce mois. Nous avons appris que M. de Brandebourg a reçu des lettres si pressantes de MM. de Bavière et de Lorraine, qu'il s'est résolu à se contenter de bloquer Bonn et à envoyer une partie de ses troupes devant Mayence, dès qu'il apprendra que M. de Duras se mettra à portée de s'en approcher. Les renforts de M. d'Hanovre et de M. de Brandebourg rendront le secours de Mayence extrêmement difficile, et comme Sa Majesté ne veut point que vous couriez risque d'être prisonnier de guerre, Sa Majesté m'a commandé de vous donner avis de l'état des choses, afin que vous vous régliez sur le temps de capituler. Vous connoissez la conséquence dont il est, pour la réputation de ses armes, et pour empêcher que les ennemis ne fassent d'autres progrès cette campagne, de pousser la défense de Mayence tout aussi longtemps qu'il sera possible, sans vous exposer, et votre garnison, à être prisonniers de guerre. Aussi Sa Majesté est bien persuadée que vous ne capitulerez pas qu'après avoir continué à causer aux ennemis tout le dommage qui vous sera possible. Vous ne sauriez lui rendre un service plus agréable ni plus utile au bien de son État.

Le lendemain, 15 septembre, la cour voyait arriver, d'un côté, le maréchal de Lorge qui accourait de Bordeaux, et de l'autre, le courrier d'Allemagne qui annonçait, à la fois, une victoire du marquis d'Huxelles et la capitulation de Mayence. C'était à n'y rien comprendre. Les assiégeants eux-mêmes n'y avaient rien compris d'abord.

Après avoir, pendant douze heures, le 6 septembre, fait un feu roulant de toutes leurs batteries, armées de cent dix pièces, canons et mortiers, ils avaient, des deux attaques de Lorraine et de Bavière, assailli la contrescarpe, vers quatre heures du soir, avec vingt-cinq ou trente bataillons à la fois. Pendant deux heures et demie, on s'était pris corps à corps, fusillé à bout portant, chargé et rechargé à la baïonnette ; jamais, de mémoire de brave, ou n'avait vu un tel

---

<sup>1</sup> D. G. 856.

acharnement de part et d'autre ; enfin, la nuit venant, les assiégés avaient fait un suprême effort et les assaillants s'étaient retirés, laissant dans les boues sanglantes du chemin couvert et sur les glacis labourés par le canon, cinq mille des leurs tués ou blessés. Après quarante-huit jours de tranchée ouverte, après vingt-deux sorties, l'héroïque garnison de Mayence n'avait pas remporté, sans le payer de beaucoup de sang, ce dernier triomphe ; cependant elle était forte encore, confiante et résolue ; elle avait des provisions de courage, mais les armes et les munitions lui manquaient ; plus de poudre et des mousquets à peine.

Depuis le commencement du siège, on n'avait reçu aucune nouvelle de France ; les Allemands étaient si nombreux et faisaient si bonne garde que rien n'avait pu pénétrer dans la place. Isolé, désarmé, responsable de tant de braves gens dont leur chef disait qu'ils étaient tous *des Césars*, que pouvait, que devait faire le marquis d'Huxelles ? Conserver ces braves gens, leur ménager, à l'extrême limite de la défense, une glorieuse retraite, leur épargner de cruelles appréhensions, épargner à l'ennemi lui-même l'horrible tentation des vengeances sur des prisonniers à merci. Vainqueur, il résolut de capituler dans sa victoire, et il fit bien. A peine eut-il dicté ses conditions, le 8 septembre, on laissa passer jusqu'à lui un émissaire du maréchal de Duras. Il répondit sur le champ au maréchal : *L'homme qui m'a rendu vos lettres du 2 et du 3, est venu trop tard ; car n'ayant reçu aucune lettre de la cour ni des vôtres de tout le siège, et ne me restant plus de poudre et de mousquets que ce qu'il m'en falloir pour disputer une capitulation, j'avois envoyé des otages à l'armée ennemie et j'en avois reçu des leurs, quand il est arrivé. J'ai cru même que, ne me restant pas assez de munitions pour attendre le temps que vous me marquez, je ne devois faire nul incident à la capitulation qui avoit été proposée. Je sortirai dimanche matin d'ici avec toute la garnison pour aller à Landau*<sup>1</sup>.

Il sortit en effet, le 11 septembre, tambour battant, drapeaux au vent, avec six pièces de canon, deux mortiers et les bagages. Il emmenait avec lui cinq mille hommes valides, et trois cent cinquante malades ou convalescents qui s'étaient trouvés en état de le suivre. Il y avait eu, pendant le siège, soixante officiers et huit cents soldats tués, cent trente officiers et douze cents soldats blessés. La capitulation portait que les blessés seraient embarqués sur le Rhin et conduits à Philisbourg ; il en mourut environ deux cents pendant la route ; mais tous ne moururent pas seulement de leurs blessures<sup>2</sup>. On vit bien, par un atroce exemple, quel eût été le sort de la garnison, si le marquis d'Huxelles n'avait pas capitulé. Malgré la vigilance du duc de Lorraine, homme de cœur et d'honneur, il y eut, dans son armée, des furieux qui portèrent des mains violentes sur les blessés français. *Les Saxons*, écrivait Chamlay, le 25 septembre, *les Saxons en ont dépouillé dix ou douze à Mayence et les ont jetés vivants dans le Rhin. Aussitôt qu'on aura quelque avantage sur les Saxons, il faudra les traiter avec toute la cruauté et toute la barbarie possible, afin de se venger de ces gens-là qui n'ont que la figure et la face d'hommes. Quelle guerre !*

Il faut rendre ce témoignage aux troupes du maréchal de Duras, qu'après la triste campagne qu'elles venaient de faire, l'espoir de secourir Mayence les avait soudain tirées de leur affaissement physique et moral ; elles n'étaient déjà plus

---

<sup>1</sup> Huxelles à Duras, 8 septembre. *D. G.* 879.

<sup>2</sup> Chamlay à Louvois, 17 septembre ; La Grange à Louvois, 24 septembre ; Duras à Louvois, 25 septembre. *D. G.* 879.



les mêmes. C'était le tort du maréchal de s'être trop défié d'elles ; et comme elles surent que cette défiance avait été la cause des retards déplorables auxquels on pouvait attribuer en grande partie la chute de Mayence, elles ne la pardonnèrent pas à leur chef<sup>1</sup>. Le maréchal de Duras ne s'en releva jamais. A Versailles, à Paris, dans toute la France, l'émotion fut la même que dans l'armée. *Mayence rendue ! s'écriait, du fond de la Bretagne, madame de Sévigné ; Mayence rendue ! Cette nouvelle nous a surprises ; on étoit si aise de ce siège que je me moquois toujours de M. de Lorraine. Le marquis d'Huxelles a manqué de poudre et de mousquets ; il nous sembloit aussi que les secours étoient un peu lents*<sup>2</sup>.

Comment la poudre avait-elle manqué ? L'approvisionnement étoit tel que les hommes les plus autorisés l'avaient déclaré plus que suffisant. Chamlay n'hésitait pas à dire que, trois mois auparavant, il avait proposé au maréchal de Duras d'envoyer à Mayence toute la poudre qui se trouvait dans l'armée, mais qu'ayant su de M. de La Frezelière, un maître en fait d'artillerie, qu'il y en avait plus de deux cent cinquante mille livres dans la place, il avait retiré sa proposition, parce qu'une telle quantité de poudre lui avait paru raisonnable ; et M. de La Frezelière n'hésitait pas davantage à confirmer le témoignage de Chamlay<sup>3</sup>. Dès le 15 septembre, Louvois avait écrit à M. de Duras<sup>4</sup> : *Sa Majesté compte que, après que M. d'Huxelles sera arrivé à Landau, il lui rendra compte de ce qui s'est passé pendant le siège, durant lequel deux cent cinquante milliers de poudre et cinq mille mousquets de rechange eussent pu être mieux ménagés.*

Le marquis d'Huxelles n'eut pas de peine à démontrer que, par la durée des attaques, le nombre des assiégeants, la violence et la continuité du feu, le siège de Mayence ayant dépassé tous ceux qu'on avait encore vus, toutes les anciennes règles, toutes les proportions, tous les calculs avaient été renversés, et que de ce fait imprévu, inouï, où tout le monde avait été surpris, où personne, par conséquent, n'étoit en faute, il n'y avait qu'à tirer un nouvel enseignement pour l'avenir. On n'y manqua pas ; dès le 20 septembre, Louvois faisait doubler, à Mont-Royal, l'approvisionnement de poudre, qui n'étoit que de deux cent vingt mille livres<sup>5</sup>.

Madame de Sévigné, renseignée de Versailles, écrivait à sa fille : *On dit que le marquis d'Huxelles sort de ce siège avec l'estime des amis et des ennemis. C'étoit l'opinion des gens sensés, justes, éclairés, c'est-à-dire du petit nombre ; mais les jaloux, les envieux, les sots, les badauds, les ignorants, la grande foule, en un mot, rendit un arrêt tout contraire ; médiocrement accueilli à Versailles, le marquis d'Huxelles le fut tout à fait mal à Paris ; on décida que la plus belle défense du monde étoit la plus pitoyable, et que celui qui l'avait faite en demeurait déshonoré dans toute l'Europe.*

---

<sup>1</sup> Chamlay à Louvois, 12 septembre : *Je n'ai jamais vu tant de joie et tant de bonne volonté que j'en ai remarqué dans les troupes à l'occasion du secours de Mayence, et je vous assure que la consternation et la tristesse ont été pareilles, lorsque la nouvelle de la prise de cette place est arrivée. D. G. 879. — On ne saurait dire tout ce qu'il y a, dans les recueils du temps, de chansons satiriques faites contre le maréchal de Duras, et la plupart dans son armée même.*

<sup>2</sup> Lettres du 18 et du 21 septembre 1689.

<sup>3</sup> Chamlay à Louvois, 13 septembre. — La Frezelière à Louvois, 23 septembre. Il donne le chiffre exact de l'approvisionnement au 1er mai : 256.248 livres.

<sup>4</sup> *D. G. 873.*

<sup>5</sup> Louvois à Boufflers, 20 septembre. *D. G. 873.*

Injuste dans ses ressentiments contre les personnes, l'opinion publique avait raison contre l'événement qui l'avait soulevée. La chute prématurée de Mayence était un grave échec pour le gouvernement de Louis XIV. Louvois, ferme devant le monde, découvrait dans l'intimité ses chagrins et ses inquiétudes. *La reddition de Mayence*, écrivait-il à Tilladet, *change fort la face des affaires ; je ne vous en dis rien, parce que ce n'est pas une matière à traiter par écrit. Il y a apparence que l'année prochaine ne sera pas meilleure que celle-ci ; car s'il est vrai que les Turcs aient été battus, ils feront assurément la paix cet hiver ; et, si cela est, la compagnie augmentera sur le Rhin ; et comme apparemment le prince d'Orange n'aura plus d'inquiétude du côté d'Irlande, il faut compter que l'on verra aussi de ses troupes en Flandre*<sup>1</sup>.

Il y avait une conséquence beaucoup plus prochaine : c'était la perte de Bonn. Tous les projets qui avaient été faits pour en retirer la garnison n'étaient plus praticables ; le duc de Lorraine, aussitôt après la capitulation de Mayence, avait rejoint l'Électeur de Brandebourg ; et quand bien même l'armée du maréchal de Duras eût été assez forte pour affronter les forces réunies de l'Allemagne, il lui aurait fallu vingt jours de marche avant d'arriver aux environs de Bonn. L'éloignement de cette place, Mayence ayant succombé, la rendait d'ailleurs inutile ; elle ne valait pas la chance d'une bataille perdue.

Enfermé depuis trois mois dans de mauvais remparts, bombardé longtemps, puis bloqué, puis enfin assiégé dans les formes, le baron d'Asfeld prolongea jusqu'au 10 octobre sa défense opiniâtre ; une violente attaque ayant, la veille, mis les assiégeants en possession de la contrescarpe, il capitula. Le 13 octobre, dix-huit cents hommes valides et douze cents blessés ou malades sortirent de Bonn pour être reconduits à Thionville, avec les honneurs de la guerre. C'était pour ces braves gens un mortel chagrin de ne pas voir à leur tête en ce moment leur chef héroïque ; ils ne devaient plus l'y voir jamais. Le baron d'Asfeld, grièvement blessé le dernier jour du siège, n'eut pas même la consolation d'atteindre, avant de mourir, la terre française ; en arrivant à Aix-la-Chapelle, il expira. Louis XIV et Louvois le regrettèrent profondément ; il y avait dans cet homme de guerre un général en chef. Les envieux, parce qu'il était mort, voulurent bien rendre justice à son mérite.

Tandis que les armées allemandes étaient réunies au siège de Bonn, Louvois avait recommandé au maréchal de Duras de profiter du terrain libre, de rentrer dans le Palatinat, d'achever la ruine de Worms, d'Oppenheim, de Kreutznach, et de détruire Alzey et Frankenthal, deux villes épargnées naguère<sup>2</sup>. Pour finir la campagne comme il l'avait commencée, le maréchal accepta cette mission d'abord, puis il hésita et s'arrêta ; il dépêcha des courriers, il demanda de nouveaux ordres<sup>3</sup>. Enfin, ne pouvant s'y décider lui-même, il envoya le duc de Villeroi prendre et détruire Alzey. Quand cela fut fait, il remit le commandement à son frère, le maréchal de Lorge, qui, cependant, avec un corps séparé, couvrait

---

<sup>1</sup> 14 et 20 septembre. *D. G.* 856-857.

<sup>2</sup> Louvois à Duras, 15 et 23 septembre. *D. G.* 873.

<sup>3</sup> Louvois à Chamlay, 6 octobre : Je souhaite de tout mon cœur que M. de Duras ne change point encore de résolution sur le rasement d'Alzey. — Louvois à Duras, 13 octobre : Le roi est fort surpris de vous voir différer si longtemps d'envoyer à Alzey, et ce d'autant plus que vous ne pouvez ignorer qu'il n'y a pas un ennemi à vingt lieues dudit Alzey, en état d'empêcher l'exécution de ce que je vous marque que Sa Majesté a ordonné à l'égard de ce poste, dont vous ne pouvez ignorer combien il est important de se défaire. *D. G.* 955.

la frontière entre la Meuse et la Moselle. D'ailleurs la campagne était finie ; peu de jours après la prise de Bonn, les princes allemands avaient séparé leurs troupes.

Dans cette année si malheureuse, il n'y avait eu qu'un événement favorable à Louis XIV ; le 12 du mois d'août, le pape Innocent XI était mort. Dès qu'il l'avait su malade, Chamlay s'était hâté d'écrire à Louvois : S'il est permis de pouvoir se réjouir de la mort prochaine de quelqu'un, ce doit être de celle du pape, qui, pendant qu'il a vécu, a causé tant de désordre par son opiniâtreté et par son emportement. Le roi ne doit rien omettre des moyens qu'il a entre les mains, et doit employer l'adresse et les insinuations, et même l'argent, qui est un moyen plus court et plus sûr qu'aucun autre, et qui est en usage depuis longtemps à la cour de Rome, pour se procurer un pape plus sage et moins partial que le dernier. Il faut encore que le roi s'applique à établir une bonne intelligence entre ses cardinaux nationaux ; je connois assez le génie de ces messieurs pour pouvoir parler ainsi<sup>1</sup>.

On n'avait pas attendu les avis de Chamlay. Le duc de Chaulnes était dans son gouvernement de Bretagne, dont il faisait les honneurs à madame de Sévigné, lorsqu'il reçut un courrier dépêché de Versailles, le 8 août. Ce courrier, c'est madame de Sévigné qui fait ce récit à sa fille, ce courrier portoit une lettre du roi que j'ai vue, toute remplie de ce qui fait obéir et courir, et faire l'impossible. Nous reconnûmes le style et l'esprit décisif de M. de Louvois, qui ne demande point pouvez-vous faire un voyage à Rome ? Il ne veut ni retardement ni excuses ; il prévient tout. Le roi mande qu'il a résolu de l'envoyer à Rome, parce qu'il n'a jugé que lui capable de faire la plus grande chose qui soit dans l'Europe, en donnant à l'Église un chef qui puisse également gouverner l'Église et contenter tout le monde, et la France en particulier ; que la satisfaction qu'il a eue des deux autres exaltations que M. de Chaulnes a faites lui fait croire qu'il n'en aura pas moins de celle-ci, qui est la plus importante ; qu'ainsi M. de Chaulnes parte incessamment pour venir recevoir ses ordres<sup>2</sup>. Le duc de Chaulnes s'en alla donc à Rome pour la troisième fois, et contribua beaucoup à l'élection du cardinal Ottoboni, qui prit le nom d'Alexandre VIII<sup>3</sup>. Le compliment que fit au successeur d'Innocent XI l'ambassadeur de Louis XIV ne consista pas seulement en belles paroles ; Avignon et tout le Comtat restitués, ou plutôt cédés gracieusement au nouveau pape, étaient bien de quelque valeur, sans compter que le roi de France y joignit bientôt l'abandon des franchises<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> 24 août. D. G. 878.

<sup>2</sup> Lettre du 17 août 1689.

<sup>3</sup> Il fut élu le 6 octobre 1689.

<sup>4</sup> Voici, au sujet de cet accommodement avec le nouveau pape, un couplet de chanson annoté par un homme de cour. Couplet et note sont extraits d'un recueil manuscrit qui appartient à l'auteur de ce livre. — Le nom de Jean de Vert ou de Werth, qu'on retrouve souvent dans les chansons du dix-septième siècle, était celui d'un général allemand très-redouté pendant la guerre de Trente Ans, et dont l'approche, en 1636, avait causé beaucoup d'alarme aux Parisiens. Jean de Vert était resté, dans les souvenirs populaires, comme un personnage de légende.

Qu'a-t-on gagné de se moquer  
De Rome et du Saint-Père ?  
Il faut maintenant lui céder,  
Et l'on craint sa colère.  
Les Romains sont de fines gens :  
On les connoissoit mieux du temps

Il est certain que le rapprochement des cours de France et de Rome fut, pour la politique de Louis XIV, un de ces succès qu'un gouvernement ne saurait payer trop cher, et pour les alliés un échec dont ils ne cherchèrent pas à dissimuler l'importance, ni l'inquiétude qu'ils en avaient. Alexandre VIII, disait un de leurs publicistes<sup>1</sup>, est entièrement sorti de son véritable intérêt en rentrant en alliance avec le roi ; s'il n'est pas encore tout à fait engagé, il ne sauroit prendre un meilleur conseil que celui de ne passer pas plus avant. Si le pape se contente de je ne sais quelle soumission ambiguë, il se rendra le mépris de toute l'Europe et l'objet de la haine de toute l'Église, parce qu'on fera une opposition de sa conduite avec celle de son prédécesseur, ce grand pontife Innocent XI, dont la conduite a été si ferme, si vigoureuse, et a fait tant d'honneur au Saint-Siège. Mais quand le pape continueroit à se laisser flatter par la France, et entreprendroit de porter les princes catholiques à se détacher de la ligue, ils ne devraient pas l'en croire.

C'était ce même publiciste dont les éloquentes invectives, publiées sous ce titre hardi : *Les soupirs de la France esclave qui aspire après la liberté*, sonnaient la charge contre le despotisme de Louis XIV, usurpateur des droits de la nation. C'était le temps où la monarchie personnelle de Louis XIV était nettement distinguée de la couronne de France, où l'on montrait à l'Europe la différence qu'elle avait à faire entre les deux, et comment elle devait conserver celle-ci en détruisant celle-là<sup>2</sup>. Je sais, disait à ce propos un autre publiciste encore plus hardi, je sais que les historiens les plus animés contre le roi, à mesure qu'ils exhortent tous les princes et tous les États de l'Europe à détruire la monarchie, les exhortent en même temps à ne toucher point à la couronne. Mais qui sait si les alliés entendraient cette distinction, s'ils venoient à avoir le dessus, ou s'ils la voudraient mettre en pratique, supposé qu'ils l'entendissent ? Et de là, l'auteur du *Salut de la France à monseigneur le Dauphin* prenait texte pour inviter le propre fils de Louis XIV à détrôner lui-même le roi son père. C'est un Phaéton qui doit être arraché du char du soleil ; il y a longtemps qu'il est incapable de le conduire, s'écriait-il ; ne voyez-vous pas tout le royaume en feu ? Si vous ne le faites, monseigneur, le peuple le fera lui-même, car il ne peut plus souffrir la

---

De Jean de Vert.

NOTE. Il n'y a rien de si étonnant que les deux extrémités où s'est jeté notre gouvernement, depuis un an, à l'égard de la cour de Borne. Il n'y a pas huit mois que nous tenions une espèce d'armée dans Borne pour soutenir les franchises de notre ambassadeur, et que nous avions des troupes dans Avignon dont nous nous étions emparés ; et si nous avions voulu rendre l'un et céder l'autre, le défunt pape nous auroit accordé des bulles, la régale, et tout ce que nous pouvions souhaiter. A peine ce pape a-t-il eu les yeux fermés que, sans-mettre l'affaire en négociation, et sur la seule parole du duc de Chaulnes, nous avons jeté à la tête de son successeur Avignon et ces mêmes franchises que nous venions de soutenir avec tant de bruit et de dépense ; aussi le bon Saint-Père, le plus habile et le plus goguenard de tous les Italiens, nous traite-t-il suivant notre mérite ; il se moque du duc de Chaulnes et de tout ce qui s'ensuit. — L'affaire des bulles et la question de la régale demeurèrent en effet pendantes.

<sup>1</sup> *Soupirs de la France*, 12e Mémoire.

<sup>2</sup> *La Monarchie universelle de Louis XIV*, traduite de l'italien de M. Gregorio Leti, où l'on montre en quoi consiste cette monarchie, par quels moyens elle s'est établie, la nécessité de la détruire, comment elle peut être détruite, les malheurs dans lesquels l'Europe tomberoit, si on ne le faisait au plus tôt, les moyens dont ce monarque se sert pour se défendre et pour attaquer, la différence que l'on doit mettre entre la couronne de France et la monarchie de Louis XIV, et par quelles raisons on doit conserver l'une et détruire l'autre. Amsterdam, 1689, 2 vol. in-12.

tyrannie. Si le peuple ne le fait point, les princes étrangers le feront ; ils s'en sont expliqués les armes à la main ; ils ne peuvent plus supporter la fureur d'un roi qui les brûle, qui les massacre, et qui fait des déserts de leurs plus belles villes, partout où ses troupes peuvent entrer. Et si ses propres sujets ou ses ennemis ne le peuvent pas, le Dieu des vengeances le fera, car il est jaloux de sa gloire ; il ne la donne pas à un autre. Vous y aviserez, monseigneur ; il s'agit du salut de tout un royaume, il s'agit de conserver une couronne qui vous appartient. C'est ici que vous devez vous souvenir qu'il y a de certaines circonstances où un fils peut détrôner son père sans crime, et où il y aurait même du crime à ne prendre point ce parti. Et là-dessus, après avoir énuméré tous les précédents, depuis Jupiter qui enchaîna Saturne, jusqu'au récent exemple du prince et de la princesse d'Orange, l'auteur conclut en ces termes : Un roi est assez puni de se voir obligé de descendre du trône, et c'est une impiété à son fils d'insulter à ses infortunes, quoiqu'il se les soit attirées. Il faut donc choisir à Louis XIV une sainte et douce retraite, le faire vivre dans l'abondance, et lui déférer de si grands honneurs qu'il soit contraint de demeurer d'accord que ce n'a pas été le désir de régner qui vous a poussé à le dépouiller du gouvernement, que ce n'a été que son propre salut et la conservation de son royaume.

Sans aller aussi loin, l'auteur des *Soupirs* se contentait de plaindre le triste sort du fils de Louis XIV : Avec l'intérêt des peuples, disait-il, je ne saurai m'empêcher de regarder l'intérêt du prince, légitime héritier de la couronne, à qui l'on va laisser un squelette de royaume et une couronne imaginaire. On exclut de la connoissance et de l'administration de toute affaire jusqu'à monseigneur le Dauphin, qui a plus d'intérêt que personne à ce que les affaires soient bien administrées. On aime mieux écouter des ministres violents jusqu'à la fureur, qui donnent dans tous les foibles du roi, que de prendre les conseils d'un fils qui sans doute auroit horreur de la conduite que l'on tient au dedans et au dehors. Outre l'injustice qu'il y a à traiter ainsi un Dauphin qui n'a jamais fait paroître la moindre inclination à la révolte, il y a aussi de l'imprudence. C'est ainsi qu'on fait les rois fainéants. Quand un prince, né pour l'administration des affaires, a été nourri jusqu'à trente ou trente-cinq ans à faire son affaire de la chasse du loup, qui sait si, après cela, il pourra se résoudre à se charger du plus pesant joug qui soit au monde, qui est le gouvernement d'un grand État ? Aussi est-ce la vue de ce ministre ambitieux qui possède et qui gouverne l'esprit du roi. Il l'entretient dans cet esprit -de jalousie contre monseigneur le Dauphin, et éloigne ce prince du conseil privé pour l'accoutumer à ne rien faire, afin que, changement arrivant par la mort de Louis XIV, Louis XV se repose de tout sur lui et le laisse régner sous son nom. Mais on espère qu'il sera trompé dans ses vues, et que Dieu ne tardera pas à rompre une tête si chargée de crimes énormes<sup>1</sup>.

Il s'était formé contre Louvois une conjuration terrible, du dehors et du dedans. Dès l'année précédente, la police de M. de La Reynie avait mis la main sur quelques misérables, accusés de mauvais desseins contre la personne de Louis XIV, et qui n'avaient pas craint de compromettre le nom de Louvois dans leurs prétendues révélations<sup>2</sup>. Évidemment ils songeaient bien moins à perdre le

---

<sup>1</sup> 1er et 5e Mémoires.

<sup>2</sup> Louvois à La Reynie, 9 décembre 1688 : J'ai reçu les interrogatoires par lesquels le roi a vu que le projet de m'accuser de desseins exécrables contre sa personne est certain, et que pendant un long temps les prisonniers que l'on tient se sont recordés tout ce qu'ils devoient dire lorsqu'ils me seroient confrontés ; lequel projet étant fait par des gens que

ministre qu'à se sauver eux-mêmes en s'accrochant, pour ainsi dire, à lui ; mais la seule invention de cette complicité imaginaire ne leur serait pas venue à l'esprit, quelques années auparavant, lorsque entre Louis XIV et Louvois, au su de tout le public, l'intelligence était parfaite. Elle n'était pas mauvaise encore, quoique troublée par quelques orages, pendant la première partie de l'année 1689. C'est ainsi que, au mois d'août de cette année, Louvois avait reçu à Meudon d'augustes visiteurs. [Monsieur vint hier ici](#), écrivait-il à Tilladet<sup>1</sup>, le 26, [et tout se seroit passé à merveille si, en trois reprises, je ne lui avois pas gagné quatre cent quatre-vingt-dix pistoles. Je crois que le roi viendra aujourd'hui tirer dans le parc de Meudon, et qu'il verra beaucoup de perdrix rouges.](#) Nous savons, en effet, par Dangeau, que Louis XIV y vint ce jour-là, et qu'il trouva le parc admirable.

Trois semaines plus tard, Louis XIV n'eût certainement pas donné à son ministre cette marque d'honneur et d'affectueuse confiance. La catastrophe de Mayence faillit abîmer Louvois ; s'il ne resta pas écrasé sous cette ruine, il n'en sortit qu'à grand'peine, meurtri et affaibli. Depuis le commencement de la guerre, ses rapports avec madame de Maintenon étaient devenus froids, gênés, difficiles. L'obligation de travailler avec le roi, dans la chambre et, sous les yeux de cette confidente qui s'imposait à lui comme à tous les secrétaires d'État, lui pesait d'un poids de plus en plus lourd. Tant qu'il ne s'était agi que des services de la surintendance ou des menus détails de l'administration militaire, il s'y était résigné ; mais avoir à traiter des plus grandes affaires du monde, à préparer les dépêches et à lire les correspondances les plus secrètes, à discuter les plans de campagne, à régler des expéditions que le plus léger indice pouvait faire échouer, avoir enfin à dire sa dernière pensée sur les hommes et sur les choses, et cependant voir toujours, à cette même place, ce personnage muet, cette figure de marbre qui semblait ne rien voir et ne rien entendre, et qui rie perdait rien, ni un mot, ni un geste, quelle importunité ! quel supplice ! Madame de Maintenon s'en apercevait bien : [Ma présence gêne Louvois](#), écrivait-elle à madame de Saint-Géran, le 4 novembre 1688 ; [je ne le contredis pourtant jamais ; le roi lui a dit plusieurs fois qu'il pouvoit parler en toute liberté.](#)

Plus Louvois s'éloignait d'elle, plus Seignelay tendait au contraire à s'en rapprocher. Les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, ses sœurs, étaient

---

[je ne connois point et auxquels je n'ai jamais fait ni bien, ni mal, ne peut avoir été conçu par eux. Aussi Sa Majesté s'attend-elle qu'après être venu à bout de développer ce mystère et d'en tirer l'aveu des coupables, vous ferez en sorte de tirer d'eux le nom de ceux qui les y ont induits.](#) *D. G.* 814. — C'est probablement à cette même affaire que se rapportent deux lettres de La Reynie à Louvois, du 30 juillet et du 5 août précédent. Un certain prieur Lemièrre, ancien aumônier de régiment, avait écrit à un gentilhomme français, M. de Boisdauid, réfugié en Allemagne pour crime de duel, des lettres que celui-ci s'était hâté d'envoyer à Louvois ; il y était dit, entre autres choses, [qu'aussitôt que le gros arbre seroit tombé](#), Lemièrre enverrait un exprès à M. de Boisdauid. Il y avait encore cette phrase singulièrement compromettante : [Celui que vous voulez bien appeler votre maitre et le mien nous tient alerte d'une manière extraordinaire pour les grands jours qui s'approchent.](#) Lemièrre arrêté prétendait que cette phrase s'appliquait en effet au roi, mais dans un sens tout différent de celui qu'on supposait, attendu qu'il travaillait lui-même à la conservation de Louis XIV qui avait dû, un certain jour, être brûlé dans le château de Maintenon. Il n'accusait qu'indirectement Louvois de ces machinations ; mais c'était Louvois, disait-il, et non pas Louis XIV, qui était [le gros arbre](#) dont il parlait à M. de Boisdauid. *D. G.* 1116.

<sup>1</sup> *D. G.* 835.

entrées tout à fait dans la confiance de madame de Maintenon ; elles lui frayèrent la voie et l'y introduisirent après elles ; l'affaire d'Irlande le mit au cœur de la place. Quoique son voyage à Brest et son excursion maritime eussent été sans effet, madame de Maintenon lui en tint compte comme de la victoire la plus décisive. Tandis que tout défailait autour de Louvois, tout venait à bien pour la famille de Colbert. C'était le 13 septembre que la capitulation de Mayence avait éclaté dans Versailles, comme un coup de foudre ; huit jours après, l'ami, le confident, le second de Louvois dans le ministère, le contrôleur général Le Peletier, épuisé, hors d'état de suffire aux besoins du Trésor, abandonnait l'administration des finances et cédait la place à M. de Pontchartrain<sup>1</sup> ; il demeurait cependant ministre, mais de nom seulement et sans autorité. En même temps, M. de Croissy obtenait la survivance de sa charge de secrétaire d'État pour son jeune fils, le marquis de Torcy ; enfin, quinze jours plus tard, le 4 octobre, Seignelay, déclaré ministre, prenait place au conseil.

Ce fut un signal. Toutes les haines, jusque-là contenues par la crainte, se déchaînèrent contre, Louvois. Que de griefs donnait à ses ennemis la malheureuse campagne qui venait de finir, et la catastrophe de Mayence plus que tout le reste ! Ce manque de poudre, n'était-ce pas le plus formel démenti donné par l'événement à cette réputation de prévoyance et d'infaillibilité dont jouissait le trop heureux ministre ? N'était-ce pas la preuve que son génie faiblissait ? Et ce génie même, à quoi se réduisait-il ?

Qu'est-ce que produisaient, en fin de compte, ces fameuses réformes et ces institutions tant vantées ? Est-ce que les armées d'autrefois ne valaient pas autant, sinon mieux, que les armées d'aujourd'hui ? Celles-ci coûtaient davantage, voilà tout ; le roi dé- pensait beaucoup, les officiers plus encore ; et quand ils avaient été bien rudoyés et ruinés dans le service, on laissait mourir de faim leurs enfants et leurs veuves<sup>2</sup>.

Ainsi parlaient les mécontents, les officiers surtout ; mais les politiques, les habiles, ne s'arrêtaient pas à ces questions de détail, à ces querelles de métier, de ménage, en quelque sorte. Dans l'affaire de Mayence, ils voyaient bien autre chose qu'une faute ; ils y découvraient un crime, un complot infâme entre Louvois, auteur, et le marquis d'Huxelles, complice d'une trahison envers le roi et la France. La poudre avait manqué tout exprès, et la place n'avait été rendue sitôt qu'afin de prolonger la guerre, dans l'intérêt de Louvois qui redoutait par-dessus tout de la voir finir. A peine jetée dans le public, l'insinuation y fit son chemin avec une rapidité terrible.

Cette calomnie en attira d'autres ; si Louvois avait tant d'intérêt à prolonger la guerre, c'est qu'il en avait eu d'abord à la commencer ; de là tous les contes sur les origines de la guerre de 1688 ; de là tous ces bruits, échos des dernières rumeurs de l'année 1689, et qui, dans leur fluidité misérable et méprisable, se seraient justement perdus avant d'arriver jusqu'à nous, si l'art magique du duc de Saint-Simon ne les avait recueillis quelques années phis tard, et si, condensés et transformés en récits magnifiques, il ne les avait relancés dans l'histoire qu'ils animent et qu'ils faussent.

---

<sup>1</sup> M. de Pontchartrain, naguère premier président du parlement de Bretagne, puis intendant des finances, était un Phélypeaux, comme M. de Châteauneuf, mais d'une autre branche.

<sup>2</sup> Voir tous ces griefs résumés dans une chanson du temps.

A la fin de l'année 1689, après les grands et déplorables incendies du Palatinat, les habitants de Trèves redoutaient un pareil sort pour eux-mêmes. De ce qu'ils craignaient d'être brûlés, on décida qu'ils avaient dû l'être, et, pour glorifier Louis XIV en chargeant Louvois, on décida que la ville Électorale, déjà condamnée par l'odieux ministre, n'avait dû son salut qu'à la magnanimité royale. Vienne Saint-Simon, et l'on aura bientôt le plus dramatique des récits, cette scène fameuse à trois personnages, Louis XIV qui saisit les pincettes pour en frapper Louvois, Louvois qui gagne la porte, et madame de Maintenon qui se jette entre deux<sup>1</sup>. Quelle furie d'imagination !

Voici les faits dans leur simplicité. Le 29 octobre 1689, le maréchal de Lorge, consulté par Louvois sur l'état de la ville de Trèves, lui répond qu'il est difficile de s'y maintenir sans un très-gros corps de troupes ; seulement il ajoute : Tous les bons bourgeois ont quitté et fait emporter ce qu'ils y avoient, s'attendant à être brûlés<sup>2</sup>. Louvois, le 1er novembre, écrit au maréchal : Sa Majesté croit d'une nécessité absolue à son service d'occuper Trèves pendant l'hiver, pour maintenir la communication avec le Mont-Royal, soit en retranchant toute la ville, soit en mettant les troupes dans trois ou quatre réduits. Le parti des réduits est beaucoup meilleur, pour la sûreté desquels il ne faut pas hésiter d'abattre des édifices et des maisons, s'il est nécessaire. Le 31 janvier 1690, Louvois écrit au marquis de Boufflers<sup>3</sup> : La première chose à examiner, c'est ce que l'on doit faire de Trèves, lorsqu'on le quittera. Le projet de Sa Majesté, jusqu'à présent, est de bien faire raser ce que vous avez fait pour y établir les troupes, et la partie de l'enceinte qui n'avoit pas été détruite l'année passée. Il est bien important que personne ne sache quel est le projet de Sa Majesté à l'égard de Trèves, et il ne peut être que fort utile que les habitants les plus considérables s'imaginent que l'on brûlera la ville à la première approche des ennemis, afin que M. l'Électeur de Trèves emploie le crédit qu'il a auprès d'eux à empêcher que l'on ne fasse aucun projet de ce côté-là. M. de Boufflers est d'avis qu'il n'y a rien de mieux à faire<sup>4</sup>, d'autant qu'il sera très-facile, lorsque, au mois de novembre prochain, on voudra rétablir les troupes du roi dans Trèves, de faire faire à l'avance le nombre de palissades nécessaires pour cela. Du surplus, ajoute M. de Boufflers, les principaux habitants de la ville paroissent si persuadés qu'on la brûlera, dès que les armées ennemies en approcheront, que je ne doute pas qu'ils ne fassent toutes les instances possibles auprès de M. l'Électeur de Trèves, pour qu'il tâche de les en éloigner par ses sollicitations auprès de l'Empereur et des alliés. Enfin, le 22 avril, M. de Boufflers annonce que les travaux faits pour la sûreté des troupes qui ont passé l'hiver à Trèves seront entièrement rasés, le 3 ou le 4 mai.

Le point essentiel est celui-ci : Trèves importait surtout à la communication de Mont-Royal avec la France ; jusqu'à ce que l'ennemi se fût emparé de Mont-Royal, il était impossible que Louvois, toujours guidé, même dans ses plans d'incendie, par l'intérêt militaire, songeât sérieusement à brûler Trèves. Mais la raison, pas plus que la justice, n'était la qualité maîtresse des gens de cour. Peu soucieuse du vrai, beaucoup du mal, leur sagacité s'exerçait d'ailleurs avec un merveilleux succès.

---

<sup>1</sup> *Mémoires*, chap. 407, t. XXIV, édit. de 1843.

<sup>2</sup> *D. G.* 880. — Deux jours après, le 31, Dangeau note qu'on laisse M. de Nangis pour commander cet hiver dans Trèves, où l'on mettra 6.000 hommes de pied en garnison.

<sup>3</sup> *D. G.* 935.

<sup>4</sup> Boufflers à Louvois, 16 mars 1690. *D. G.* 968.



Un grand poète, qui n'avait rien d'un politique, s'était laissé persuader de composer, pour l'amusement des jeunes filles que madame de Maintenon faisait élever à Saint-Cyr, une sorte d'exercice dramatique et lyrique sur un sujet tiré de l'Écriture Sainte. [Racine, par ordre de madame de Maintenon, fait un opéra dont le sujet est Esther et Assuérus ; tout ne sera pas en musique.](#) Telle est, dans les notes de Dangeau, le 18 août 1688, six semaines avant le siège de Philisbourg, trois mois pour le moins avant la révolution d'Angleterre, la première mention du chef-d'œuvre biblique de Racine. Esther fut représentée pour la première fois, le 26 janvier 1689, devant un petit nombre d'élus, parmi lesquels était Louvois. Il y eut cinq autres représentations ; madame de Sévigné, qui avait vu la dernière, le 19 février, écrivait, deux jours après, à sa fille : [Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce. Tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant ; cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect](#)<sup>1</sup>. Après un succès incontesté devant un public restreint, la pièce, imprimée, ne souleva pas d'abord, parmi le grand public, un tel concert d'éloges. Madame de Sévigné, qui remarquait cette froideur, n'en était ni surprise ni émue. [L'impression a produit son effet ordinaire,](#) écrivait-elle à sa fille<sup>2</sup> ; [vous savez que M. de La Feuillade dit que c'est une requête civile contre les approbations excessives.](#)

Ainsi le public était froid ; mais voici que dans les-derniers mois de l'année 1689, et surtout pendant le mois de janvier 1690, lorsque les représentations d'Esther eurent été reprises à Saint-Cyr, on vit le public échauffé, l'applaudissement de plus en plus vif, et l'admiration poussée jusqu'à l'enthousiasme. C'est que les événements politiques et militaires de l'année 1689 avaient servi de commentaire à la pièce ; c'est qu'on y avait découvert des allusions qu'on s'étonnait de n'y avoir pas vues d'abord, tant elles paraissaient claires ; c'est qu'en un mot la cour se croyait transportée sur le théâtre, et que Racine était salué-comme le plus audacieux à s'attaquer à Louvois, comme un chef de meute.

Cependant le perfide Aman accumulait crime sur crime ; non-seulement avait provoqué la guerre, non-seulement il la prolongeait à dessein, mais encore-il s'ingéniait, disait-on, à susciter contre son maître et contre sa patrie de nouvelles haines, à leur attirer-de nouveaux agresseurs. Après l'Angleterre, la Hollande, la Suède, l'Espagne et l'Allemagne tout entière, c'était le duc de Savoie qu'il poussait dans les rangs de la Grande Alliance.

---

<sup>1</sup> Déjà, le 7 février, parlant d'après M. de Pomponne, elle disait : [La Sainte-Écriture est suivie exactement dans cette pièce ; tout y est beau, tout y est grand, tout y est traité avec dignité.](#) Trois fois avant la première représentation, et quinze fois depuis, il est parlé d'*Esther* dans les lettres de madame de Sévigné ; nulle part, dans ces dix-huit passages, écrits du 31 décembre 1688 au 23 mars 1689, il n'y a la moindre allusion aux prétendues allusions de la tragédie de Racine. On ne s'en était pas encore avisé.

<sup>2</sup> Lettres du 9 et du 23 mars 1689.

# CHAPITRE ONZIÈME

Victor-Amédée en 1688. — Affaire des courriers des postes françaises à Turin. — Affaire des régiments piémontais. — Voyage de la cour à Nice. — Affaire du capitaine Lascaris. — Affaire du marquis de Rivarol. — Rentrée des Vaudois en 1689. — Victor-Amédée réclame ses régiments. — Louvois et M. de Croissy. — Rappel du marquis d'Arcy. — Le comte de Rébenac. — Action commune contre les Barbets. — Catinat. — Première instruction du 20 mars 1690. — Négociation secrète du duc de Savoie avec l'Empereur et le roi d'Espagne. — Seconde instruction du 19 avril. — Vive discussion entre M. de Saint-Thomas et M. de Rébenac. — Dépêche du 2 mai. — Rôle désagréable de M. de Rébenac. — Premières hostilités contre les Barbets. — Entrée des troupes françaises en Piémont. — Conférence de Catinat avec le marquis Ferrero. — Dépêches de Louvois à Catinat, des 10, 11 et 18 mai. — Justification de Catinat. — Émotion à Turin. — Conférences de Catinat avec l'abbé de Verrue et le marquis Ferrero. — Catinat demande la citadelle de Turin et Verrue. — Lettre de Victor-Amédée à Louis XIV. — Réponse de Louis XIV. — Opinion de Chamlay. — Préparatifs de guerre à Turin. — Attaque contre les Barbets. — Conférence de Catinat avec le marquis Ferrero et M. de Saint-Thomas. — Dernière conférence. — Rupture. — Traités de Victor-Amédée avec l'Empereur et les Espagnols. — Catinat et M. de Rébenac. — Commencement des hostilités, le 4 juin. — Dépêches de Louvois, 11 et 12 juin. — Prudence de Catinat. — Conseils de Chamlay. — Manifeste et propositions de Louis XIV pour la neutralité de l'Italie. — Captivité de M. de Rébenac. — Manœuvres de Catinat. — Prise de Cavour. — Marche sur Saluzzo. — Bataille de Staffarde. — Maladies dans l'armée française. — Occupation de la Savoie. — Mouvement de retraite de l'armée française. — Prise de Suse. — Nouveaux traités du duc de Savoie avec l'Empereur, l'Angleterre et la Hollande. — Conversation de Victor-Amédée avec M. de Clérambault. — Duplicité de sa politique.

Le 24 septembre 1688, Louis XIV adressait au marquis d'Arcy, son ambassadeur à Turin, le manifeste avant-coureur du siège de Philisbourg : Vous serez informé par l'imprimé ci-joint, lui disait-il, des motifs qui m'obligent à reprendre les armes pour prévenir le dessein que l'Empereur a formé de me faire la guerre au printemps prochain ; et je m'assure que les conditions que j'offre pour affermir la paix paroîtront raisonnables à tous ceux qui en jugeront sans passion. Victor-Amédée, l'un de ces juges impartiaux à qui Louis XIV faisait appel, n'avait pas attendu de connaître le manifeste pour déclarer que le roi pouvait, en toute rencontre, faire un fond solide sur lui, et qu'il priaït l'ambassadeur de le mander expressément à son maître<sup>1</sup>.

Victor-Amédée n'était pas sincère. Assurément il avait contre la France des griefs nombreux et légitimes, et si le duc de Saint-Simon s'était contenté de ne voir, dans la guerre de Piémont, en 1690, que l'explosion tardive des justes haines du duc de Savoie, il se serait tenu dans les limites de la vérité ; mais quand Saint-Simon affirme qu'en 1690 le duc de Savoie ne souhaitait que de rester neutre, tandis que Louvois voulait absolument le forcer à la guerre, Saint-Simon affirme une erreur. C'est le contraire qui est vrai.

Dès que la France se trouva menacée, en 1688, Victor-Amédée fut parfaitement décidé contre elle ; mais il se réserva de choisir son moment d'entrer en action. Ce temporisateur se fit longtemps solliciter par la ligue européenne ; il mit à très-haut prix son concours. Cela lui réussit. Lorsque, enfin, il se résolut à jeter le masque, au mois de juin 1690, le plus faible en ressources militaires, le dernier venu parmi tant de princes, il s'éleva d'abord au niveau des plus grands ; il fut l'une des principales têtes de la coalition. Cependant, on ne saurait trop le redire, dès l'année 1688 il avait pris son parti, réveillant d'anciens griefs, en suscitant de nouveaux, agressif, avec les apparences de la modération et de la justice, habile à jouer, aux yeux du monde, le rôle de victime, et à saisir toutes les occasions de se faire pousser à bout par la France, en dépit de la France.

Parmi les vieux griefs soudainement réveillés par le duc de Savoie, il s'en trouve un qui intéressait directement Louvois, et que ses ennemis n'ont pas manqué de relever contre lui. Louvois était surintendant des postes ; c'était lui qui réglait les tarifs, qui négociait les traités de correspondance avec les postes étrangères, qui donnait l'impulsion générale à cette grande administration ; mais le détail du service était laissé aux entrepreneurs qui en avaient pris la ferme. Il y avait à Lyon un bureau spécial pour la correspondance avec l'Italie. Le courrier, l'ordinaire, comme on disait alors, qui faisait, à certains jours, le transport des malles entre Lyon et Rome, passait et repassait régulièrement par Turin. En 1677, pendant l'ambassade du marquis de Villars, les agents de la douane piémontaise s'étaient plaints que les courriers de France profitassent de leur franchise pour introduire frauduleusement en Piémont des marchandises étrangères<sup>2</sup>. Dans une dépêche du 26 janvier 1679, le marquis de Villars s'était nettement prononcé contre les gens des postes qui prétendaient avoir le droit d'importer et de vendre de menues marchandises, sans être inquiétés par les gardes de la douane. Ils n'ont jamais eu cette liberté, disait l'ambassadeur ; tant que cela n'a pas été dans un excès si grand, on n'y a pas regardé de si près ; mais cela n'a jamais été un droit.

---

<sup>1</sup> D'Arcy au roi, 25 septembre. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 88.

<sup>2</sup> Villars à Pomponne, 10 octobre 1677. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 66.

Cependant l'abus continua, sans autre réclamation, pendant près de dix ans, lorsque tout à coup, au mois de juillet 1688, la chambre des comptes de Turin rendit une ordonnance pour soumettre au droit de transit les marchandises transportées par les ordinaires de France, et pour obvier aux fraudes qu'on les accusait de commettre. Avant la publication de cette ordonnance, les malles n'étaient pas visitées à leur entrée dans les États du duc de Savoie ; elles étaient directement amenées à Turin, au bureau de la poste piémontaise ; là, le courrier les ouvrait en présence d'un des gardes de la douane et du commis entretenu à Turin par les fermiers des postes de France ; on en tirait les marchandises, qu'on renfermait dans un coffre à double serrure, dont l'agent piémontais avait une clef, et l'agent français l'autre. Les marchandises qui étaient réclamées par les marchands de Turin leur étaient délivrées contre le paiement des droits de douane ; le reste était remis au courrier au moment de son départ. C'était donc, non pas à Turin même que la fraude pouvait avoir lieu, mais en dehors de cette ville, soit avant, soit après le séjour que le courrier était forcé d'y faire. On le savait bien, et ce fut pour l'empêcher absolument que la chambre des comptes ordonna qu'à l'avenir les malles fussent plombées par la douane, au bureau de Suse, si elles venaient de Lyon, au bureau d'Asti, si elles venaient de Rome.

Évidemment Victor-Amédée était dans son droit quand il protégeait contre la fraude les intérêts de ses douanes ; mais pouvait-il légalement, sans entente préalable avec le gouvernement français, sans négociation, sans avis même, changer brusquement les conditions du transit des malles françaises ? On fut très-irrité à Versailles ; la brusquerie du procédé, autant que le procédé lui-même, le moment où il se produisait, quelques circonstances dont le rapprochement n'était pas favorable à Victor-Amédée, indisposèrent vivement Louis XIV. Louvois, comme surintendant des postes, écrivit aussitôt au marquis d'Arcy que le roi était bien décidé à ne souffrir aucune nouveauté, quant au passage des courriers de France à travers les États du duc de Savoie<sup>1</sup>.

Le conflit rie tarda pas à se traduire en voies de fait. Un courrier de Rome ayant refusé de laisser plomber sa malle à Asti, les gens de la douane le violentèrent ; quelques jours après, l'ordinaire de Lyon fut arrêté aux portes mêmes de Turin, et sa malle saisie, quoiqu'il eût déclaré qu'elle renfermait des dépêches adressées à l'ambassadeur de France. Louis XIV, aussitôt averti, fit déclarer au représentant de Victor-Amédée que si pareille chose arrivait à l'avenir, il donnerait ordre aux gouverneurs de Pignerol et de Casal d'entrer dans les États du duc de Savoie et d'y faire des prisonniers. Le gouvernement piémontais s'étant hâté de faire des excuses, Louis XIV voulut bien s'en contenter pour cette fois ; M. de Croissy fut même autorisé à dire à l'ambassadeur de Savoie que s'il avait quelques représentations à faire au sujet des courriers de France, le roi l'écouterait volontiers, mais qu'il fallait avant tout qu'ils eussent, comme autrefois, le passage libre, jusqu'à ce que Sa Majesté en eût ordonné autrement<sup>2</sup>.

Vers le milieu du mois de septembre, Victor-Amédée suspendit l'exécution de l'ordonnance rendue par la chambre des comptes deux mois auparavant ; les courriers passèrent librement sans que la douane s'opiniâtât à plomber leurs malles ; ils gagnèrent même, en arrivant à Turin, de s'arrêter non plus, comme

---

<sup>1</sup> 26 juillet 1688. *D. G.* 806.

<sup>2</sup> Le roi à d'Arcy, 27 août 1688. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 88. — Louvois d'Arcy, 20 et 30 août. *D. G.* 807-814.

autrefois, au bureau de la poste ducale, mais au bureau particulier de la poste française. Les ministres piémontais affectèrent de n'y prendre pas garde, afin de voir apparemment si Louis XIV, qui protestait contre toute innovation, accepterait celle-ci qui lui était favorable. Si c'était un piège, Louis XIV ne s'y laissa pas prendre ; il continua de répéter invariablement sa formule : **Il faut en demeurer à l'usage observé depuis vingt ans et rejeter toutes les nouveautés**<sup>1</sup>.

Cependant les mémoires pleuvaient de part et d'autre : mémoires des fermiers de la douane, mémoires des fermiers des postes. Les premiers s'appuyaient d'un argument qui devait frapper vivement un prince aussi ménager que le duc de Savoie : c'était que le bail des douanes étant sur le point d'être renouvelé, il diminuerait certainement de quarante à cinquante mille livres par an, somme considérable et qui cependant représentait à peine, disaient-ils, la valeur des Fraudes commises par les courriers de France. Les fermiers des postes, au contraire, sans nier l'abus, qui était chose évidente, soutenaient, avec le marquis d'Arcy, que toute cette contrebande n'allait pas à cent pistoles par an<sup>2</sup>.

Au mois de décembre, Victor-Amédée envoya en France un négociateur spécial, le sénateur Gazelli, pour suivre de plus près cette affaire. Mais il paraît que Louis XIV, de plus en plus irrité contre le duc de Savoie pour d'autres griefs dont on parlera bientôt, et se butant à n'admettre aucune modification dans les relations postales entre le Piémont et la France, refusa de recevoir le sénateur Gazelli. Victor-Amédée protesta doucement d'abord contre cette espèce de déni de justice ; puis, au bout de quelques mois, voyant qu'on n'écoutait pas son envoyé davantage, il s'avisa d'une nouvelle chicane. Vers la fin de mai 1689, on s'étonna de ne plus recevoir à Paris la correspondance de Rome qu'après un retard inaccoutumé ; l'explication ne se fit pas attendre, qui arrivait à Turin le jeudi matin, y était retenu quatre grands jours, de sorte qu'il ne pouvait continuer sa route que le dimanche soir. Louvois menaça le duc de Savoie de faire rompre tout commerce de lettres entre la France et le Piémont<sup>3</sup> ; aussitôt les ordinaires cessèrent d'être retenus à Turin.

Enfin, le 14 octobre 1689, Louvois, fatigué de toutes ces misères, écrivit au marquis d'Arcy une dépêche qui explique, sans la justifier absolument, la mauvaise humeur de Louis XIV, et son refus d'accorder au duc de Savoie une satisfaction légitime sans doute, mais que les circonstances et les mauvaises dispositions de Victor-Amédée lui semblaient exiger qu'on différât. **Comme l'affaire des ordinaires de Lyon à Rome et de Rome à Lyon, disait Louvois**<sup>4</sup>, **est celle des fermiers des postes et point du tout la mienne, je vous prie d'en écrire à M. de Croissy, pour en rendre compte au roi. Cependant je vous dirai que le vrai moyen de gâter tout à fait l'esprit de M. le duc de Savoie, dans la conjoncture présente, ce serait de faire présentement quelque chose pour sa satisfaction que l'on n'aurait pas voulu faire dans un autre temps, et je suis persuadé que si Son Altesse Royale faisait les premiers pas auprès du roi, et paraissait agir de bonne foi pour rentrer dans les bonnes grâces de Sa Majesté, il faudrait faire non-seulement ce qu'il désire sur cela, mais encore des choses de plus grande importance.**

---

<sup>1</sup> Le roi à d'Arcy, 20 janvier 1680. *ibid.* — En effet, sur les réclamations des ministres piémontais, les choses, à cet égard, furent rétablies sur l'ancien pied.

<sup>2</sup> D'Arcy au roi, 9 octobre 1688. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 88.

<sup>3</sup> Louvois à d'Arcy, 6 juin et 4 juillet 1689. *D. G.* 850-852.

<sup>4</sup> *D. G.* 858.

Il faut remonter à l'année précédente pour voir combien d'autres difficultés avaient rendu de plus en plus aigres les rapports des deux gouvernements A côté des régiments français, et les suisses capitulés à part, il y avait, dans les armées de Louis XIV, un certain nombre de régiments étrangers dont les officiers et les soldats avaient pris librement du service en France. Les régiments italiens s'étaient jusque-là recrutés sans obstacle dans les divers États de la Péninsule. Louvois comptait d'autant mieux que les enrôlements individuels et volontaires continueraient de se faire sans difficulté, en Piémont et en Savoie, que le duc avait lui-même, dans sa petite armée, un grand nombre d'officiers et de soldats français que le roi, malgré ses besoins pressants, ne songeait pas à lui enlever. Cependant, à peine les opérations du recrutement étaient-elles commencées au mois de septembre 1688, que, libres partout ailleurs, elles rencontrèrent dans le Piémont, et surtout dans la Savoie, mille entraves auxquelles on n'était point accoutumé<sup>1</sup>.

Environ six semaines après, le 14 octobre, Louvois écrivit au marquis d'Arcy la dépêche suivante<sup>2</sup> : *Le roi s'étant bien trouvé, dans les dernières guerres, du service des régiments piémontois, son intention est que vous demandiez deux ou trois régiments d'infanterie à M. le duc de Savoie, aux mêmes conditions que les quatre qui ont été au service du roi jusqu'à la dernière paix. Vous ne devez vous expliquer à aucun de ses ministres de ce que Sa Majesté vous ordonne de lui demander à cet égard, mais bien aller droit à ce prince, afin qu'il ne soit point préparé ; et comme Sa Majesté n'est pas persuadée de ses intentions ni de son cœur à son égard, vous devez le faire de manière qu'il connaisse que Sa Majesté ne doute point qu'il profitera avec plaisir de cette occasion qu'il lui donne de faire quelque chose qui lui soit agréable ; et si on voulait nommer quelqu'un des régiments que Son Altesse Royale a sur pied, et qui sont les moins en état de servir, pour passer en France, vous devez vous expliquer que Sa Majesté s'attend que l'on lui donnera les mêmes qui y ont déjà servi.*

Par ce moyen, Louvois n'ajoutait qu'un faible appoint sans doute aux forces de la France, mais il diminuait notablement celles du duc de Savoie, puisqu'il lui demandait à peu près le tiers de son infanterie ; et en même temps qu'il l'affaiblissait, il prenait un gage contre les mauvaises dispositions de Victor-Amédée. Cette demande était en soi parfaitement naturelle et fondée sur des précédents ; Victor-Amédée l'avait provoquée d'ailleurs en déclarant officiellement à l'ambassadeur de France *que le roi pouvoit, en toute rencontre, faire un fond solide sur lui.* Aussi n'y eut-il, de sa part, que des objections de détail ; mais il y en eut assez pour montrer tout son déplaisir.

Louvois comptait sur un effectif de trois mille hommes, de deux mille au moins. ; le duc répondit que ses régiments se composant de quatorze compagnies, et chaque compagnie seulement de trente hommes, il ne pouvait accorder au roi que douze ou treize cents hommes au plus, et sous la réserve expresse qu'ils ne serviraient ni contre les armées, ni contre les États de l'Empereur, son suzerain<sup>3</sup>. Cette restriction, et quelques autres, plus irritantes peut-être, parce qu'elles étaient trop minutieuses, blessèrent profondément Louis XIV ; il résolut de les écarter, et de s'en tenir aux conventions mutuellement acceptées en 1672.

---

<sup>1</sup> Louvois à d'Arcy, 7 septembre 1688. *D. G.* 808.

<sup>2</sup> *D. G.* 810.

<sup>3</sup> D'Arcy au roi, 23 octobre. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 88.

Louvois fit connaître immédiatement au cabinet de Turin les résolutions et le mécontentement du roi. Le roi, mandait-il au marquis d'Arcy<sup>1</sup>, a vu la manière peu convenable dont M. le duc de Savoie et ses ministres ont usé dans la négociation que vous avez eu à faire avec eux, dont Sa Majesté n'a point été surprise, y ayant longtemps qu'elle connoît qu'en cette cour, l'on a perdu l'usage de faire les choses de bonne grâce. Sa Majesté veut bien accepter les trois régiments que M. le duc de Savoie offre, aux conditions que je vous marquerai ci-après. Sa Majesté permettra que ces trois régiments ne fassent point partie des armées qui passeront au delà du Rhin pour attaquer l'Empereur et l'Empire.

Parmi les conditions dont parlait Louvois, la principale était que les compagnies seraient de cinquante hommes, et non pas de trente. Victor-Amédée s'y refusait obstinément. Pendant un mois, la discussion se poursuivit sans faire aucun progrès. Enfin, las et courroucé de cette stérile controverse, Louis XIV fit déclarer au duc de Savoie qu'il ne voulait plus de ses troupes. On vit alors, spectacle étrange, Victor-Amédée suppliant Louis XIV de ne lui point infliger une pareille humiliation. Il se hâta d'écrire au marquis Dogliani, son ambassadeur, et à Monsieur, son beau-père, afin d'obtenir du roi que la négociation fût reprise. Comment expliquer cette subite palinodie ?

Les hostilités, en Allemagne, tournaient à l'avantage de la France ; Philisbourg avait succombé ; le Palatinat était envahi, l'Électorat de Cologne occupé par les troupes françaises ; l'Espagne hésitait à se déclarer ; le prince d'Orange avait, il est vrai, tenté sa grande aventure ; mais on n'en connaissait pas encore l'issue définitive. Le rétablissement de la paix générale était possible, sinon probable ; et, dans le doute, Victor-Amédée, qui n'avait eu d'autre intention que d'être désagréable à son puissant voisin, craignit de se trop compromettre sans être assuré de se voir soutenu. Il se résigna donc à payer, par un sacrifice d'amour-propre, le plaisir qu'il s'était donné de chagriner le roi de France.

Louis XIV se laissa fléchir. Le 12 décembre, Louvois écrivit à M. d'Arcy<sup>2</sup> : M. l'ambassadeur de Savoie a tant supplié Monsieur de s'employer auprès du roi pour le porter à me donner ordre de reprendre la négociation des trois régiments que M. le duc de Savoie désire envoyer à Sa Majesté, qu'elle m'a commandé d'en conférer avec M. le marquis Dogliani, avec lequel nous sommes convenus que ces régiments passeroient au service du roi, aux conditions portées par ma lettre du 29 octobre, hors que, comme le temps est fort avancé, on ne mettroit, quant à présent, les compagnies qu'à quarante hommes au lieu de cinquante. La convention militaire était faite pour toute la durée de la guerre, si ce n'est qu'en cas d'évidente nécessité, le duc de Savoie se réservait de retirer ses troupes, après avoir prévenu le roi quatre mois d'avance, et seulement dans l'entre-temps d'une campagne à une autre.

Cette affaire à peine réglée, Victor-Amédée, par une nouvelle contradiction, s'en repentit. C'est que, dans l'intervalle, Louis XIV avait déclaré la guerre à la Hollande, et que le succès du prince d'Orange paraissait assuré<sup>3</sup>. Toutefois,

---

<sup>1</sup> 29 octobre. *D. G.* 811.

<sup>2</sup> *D. G.* 814.

<sup>3</sup> Dans les *Archives des Affaires étrangères*, Correspondance de Savoie, 88, nous avons trouvé la pièce suivante, sous le n° 118 : *Extrait de la lettre du duc de Savoie au prince d'Orange*. Il commence par : Monseigneur, et continue en le félicitant de ce que Dieu l'a élevé sur le trône et à un si haut degré de gloire, le louant ensuite sur ses éminentes qualités et grandes lumières, et le prie d'excuser, si de pressantes considérations l'ont

comme il était trop tard pour se délier, et trop tôt pour rompre, Victor-Amédée se mit à passer ouvertement sa mauvaise humeur sur tous ceux de ses sujets qui demandaient l'autorisation de prendre du service en France. Cette persécution fut tellement scandaleuse que Louis XIV se vit obligé de s'en plaindre très-sérieusement, comme d'une offense indirecte<sup>1</sup>. Les trois régiments de la Marine, de Nice et d'Aoste, complétés à grand'peine, marchèrent l'un après l'autre en France, vers la fin du mois de février 1689.

Tandis que les politiques de Turin suivaient avec attention ou cherchaient à prévoir les péripéties de ce drame multiple, dont le ressentiment de l'Europe contre Louis XIV était ridée principale, et rabaissement de Louis XIV le dénouement souhaité, les hommes et les femmes de la cour ne semblaient pas se préoccuper de si graves questions. On ne se demandait pas : fera-t-on la guerre ? On se demandait : le carnaval de 1689 sera-t-il brillant ? Quelle sera décidément la maîtresse de Son Altesse Royale ? Madame de Verrue triomphera-t-elle, ou madame de Prié ? Le carnaval fut très-brillant, et madame de Verrue triomphante<sup>2</sup>.

La politique cependant menait des intrigues encore plus intéressantes pour Victor-Amédée. En même temps que madame de Verrue se décidait à faillir, Louis XIV se décidait à entrer en guerre avec l'Espagne. Aussitôt Victor-Amédée annonça qu'il emmenait toute la cour à Nice. Le moment était singulièrement choisi pour faire un voyage d'agrément au milieu de si graves conjonctures, un voyage coûteux, lorsque le duc de Savoie se plaignait de manquer d'argent<sup>3</sup>, un voyage prolongé dans ce coin le plus éloigné du théâtre probable de la guerre,

---

empêché ci-devant de lui donner des marques de ses respects et de l'attachement qu'il a pour sa sacrée personne, et ajoute que Dieu l'a choisi comme un des principaux instruments pour arrêter la violence des puissances voisines, fait des vœux au ciel pour ses prospérités et pour sa conservation, lui demande sa généreuse protection et l'honneur de ses bonnes grâces, et finit par : Monseigneur, de Votre Majesté, le très humble et très-affectionné serviteur et cousin.

<sup>1</sup> Le roi à d'Arcy, 3 février 1689. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 90.

<sup>2</sup> La première fois que madame de Verrue parut à l'opéra, dans une loge non éclairée, mais située précisément au-dessus de la loge ducale, où se trouvaient la duchesse douairière et la duchesse régnante, on remarqua que Victor-Amédée y demeura pendant presque tout le spectacle auprès d'elle, et que, vis-à-vis, dans la loge de l'ambassadeur de France, le comte et l'abbé de Verrue, le mari et l'oncle de la dame, suivaient avec application tous les mouvements du prince. On disait que la famille de madame de Verrue avait été fort imprudente, que, par un nouveau point de ressemblance avec madame de Montespan, la jeune femme avait averti son mari et ses parents du danger qu'ils lui laissaient courir, qu'ils n'avaient fait que rire de ses craintes comme d'une vision chimérique, mais qu'enfin, et trop tard, passant de l'extrême confiance à l'emportement et aux menaces, ils ne lui avaient laissé d'autre ressource que de se confier à la protection de Victor-Amédée. Peu de temps après. le voyage de Nice, madame de Verrue se jeta brusquement dans le couvent des filles Sainte-Marie à Turin. Sa famille et celle de son mari la pressaient de quitter le Piémont et de se retirer en France ; la duchesse de Luynes, sa mère, avait prié le marquis d'Arcy d'y aider de toute son influence ; mais Louis XIV défendit expressément à son ambassadeur de se mêler dans cette affaire. Dès lors la rupture fut complète entre madame de Verrue et les siens ; elle sortit de sa retraite et devint maîtresse déclarée du duc de Savoie, tandis que le comte de Verrue s'en allait demander du service à Louis XIV. Tous ces détails sont tirés de la correspondance du marquis d'Arcy.

<sup>3</sup> Le marquis d'Arcy évaluait la dépense de ce voyage à quatre ou cinq cent mille francs.



lorsque, à l'autre extrémité de ses États, sur les confins du Milanais, Verceil, Asti, toute la frontière piémontaise restait à peu près sans défense.

A mesure que le nombre de ses ennemis augmentait, Louis XIV devenait plus prudent ; le danger lui apprenait à se modérer. Non-seulement il ne témoigna pas au duc de Savoie combien son voyage lui paraissait inopportun, mais encore il mit à sa disposition huit de ses galères. Victor-Amédée reçut poliment cette marque de courtoisie, accueillit avec distinction les officiers des galères, et visita leurs bâtiments ; mais un jour qu'il voulut aller par mer de Nice à Oneglia, comme s'il lui eût été pénible de se placer, même pour quelques heures, sous un autre pavillon que le sien, il préféra s'embarquer, malgré le mauvais temps, sur une méchante felouque ; il ne put pas toutefois empêcher les galères royales de lui servir d'escorte<sup>1</sup>.

Plus Louis XIV affectait de ménagements dans ses rapports avec Victor-Amédée, plus Victor-Amédée y mettait, pour sa part, de chagrin et de hauteur. Parmi les troupes étrangères que le roi de France entretenait à son service, il y avait un régiment de Santena, qui était entièrement composé d'italiens, surtout de Piémontais et de Savoyards. Un capitaine de ce régiment, nommé Lascaris, étant venu, au mois de juin, faire des recrues en Savoie, fut arrêté et mis en prison, sous prétexte de quelque ancien démêlé avec la justice piémontaise. Louis XIV donna aussitôt l'ordre au marquis d'Arcy de réclamer cet officier et de faire au duc de Savoie des plaintes générales sur les persécutions dont il accablait tous ceux de ses sujets qui s'employaient au service de la France.

La cour était encore à Nice, d'où elle allait partir, après un séjour de deux mois. L'ambassadeur prit son audience, tint au duc un langage respectueux et ferme, et reçut de lui, à son tour, une pleine bordée de reproches. Le prince, après m'avoir écouté assez tranquillement, écrivait-il au roi, se répandit et se déborda tout à coup en une infinité de lamentations des complaisances que la France exigeoit de lui, de la sévérité avec laquelle elle le traitoit et de la difficulté qu'il y avoit à la contenter, de manière qu'il me laissa comme à entendre qu'au lieu d'être obligé de me donner satisfaction, c'étoit à lui à la prétendre ; et il me dit donc qu'on lui avoit fait faire tout ce qu'on avoit voulu sur toutes les choses dont on s'étoit plaint et que je venois de rappeler ; que, n'ayant qu'un fort petit nombre de troupes avec peu de moyens pour les augmenter, il n'avoit pas laissé que d'en donner trois régiments sans intérêt, et ayant à ses portes vos ennemis, qui, aussi bien que le reste de l'Europe, le regardoient sans considération, sans crédit au dehors et sans autorité chez lui ; qu'il étoit contrarié et toujours mortifié en tout, et qu'à cette heure, on veut prendre contre lui, souverain, la défense d'un de ses sujets, et qu'on le lui veut préférer ; qu'il lui est de la dernière conséquence que Votre Majesté ne le force pas à relâcher cet homme-là, et que ce seroit la plus sensible mortification que vous pourriez lui causer. de sa vie ; que les prérogatives de l'honneur de votre service ne peuvent être blessées par l'emprisonnement de ce Lascaris et par la justice qu'il vous supplie d'agréer qu'il s'en fasse, s'il lui en est dû. La dispute fut assez véhémement entre lui et moi. Votre Majesté examinera, s'il lui plaît, s'il est de son service, dans les conjonctures présentes, de pousser jusqu'au bout ce jeune prince glorieux, fier et obstiné, qui m'a paru, les larmes aux yeux, autant d'affliction que de dépit,

---

<sup>1</sup> D'Arcy au roi, 14 juin. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 90.

presque résolu à tout éprouver plutôt que de relâcher volontairement ce Lascaris<sup>1</sup>.

Louis XIV fut aussi frappé que son ambassadeur de la véhémence du duc de Savoie ; tout en continuant de demander l'élargissement du prisonnier, il laissa entendre qu'il n'insisterait pas, si on lui donnait de bonnes raisons pour justifier la conduite qu'on avait tenue en cette affaire<sup>2</sup>. Lorsque M. d'Arcy reçut ces nouvelles instructions, Victor-Amédée était à Coni, mettant autant de lenteur à regagner Turin qu'il avait mis de hâte à s'en éloigner. L'ambassadeur sollicita vainement une seconde audience ; le duc s'excusa sur les embarras du voyage. M. de Saint-Thomas, son principal ministre, auquel s'adressa M. d'Arcy, refusa, de son côté, toute discussion, sous prétexte que l'affaire de Lascaris avait été renvoyée par le duc au marquis Dogliani, son ambassadeur en France. Pressé de faire valoir les griefs de son maître, le marquis Dogliani ne put alléguer, sans aucune preuve, que certains mauvais discours attribués à Lascaris contre le duc de Savoie<sup>3</sup>. Le 5 août, le roi prescrivit à M. d'Arcy de réclamer, avec de nouvelles instances, l'élargissement de Lascaris.

Autre grief : un gentilhomme, le marquis de Rivarol, colonel du régiment Royal-Piémontais au service de Louis XIV, mais sujet du duc de Savoie, lui avait demandé pour son fils la collation d'une commanderie dont la jouissance avait toujours appartenu à sa maison ; le duc lui refusa durement cette grâce, à cause de son attachement pour la France. Ce refus, ainsi motivé, fit un tel éclat que Louis XIV se crut engagé d'honneur à prendre en main la cause du marquis de Rivarol, en même temps que celle de Lascaris. Le marquis d'Arcy s'épuisa vainement à les soutenir l'une et l'autre, tant l'aversion, disait-il au roi, puisqu'il faut trancher le mot que, par prudence, j'ai jusqu'ici retenu, est grande pour ceux, ou qui sont à votre service ; ou qui y contribuent. Le duc voulut à peine le laisser parler sur l'affaire du marquis de Rivarol. Il s'est emporté, en plaintes,

---

<sup>1</sup> D'Arcy au roi, 14 juin. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 90.

<sup>2</sup> Le roi à d'Arcy, 1er juillet 1689 : J'ai été bien surpris d'entendre, par la relation que vous me faites de tout ce que vous avez représenté au duc de Savoie, au sujet de l'emprisonnement du sieur de Lascaris, capitaine dans le régiment de Santena, qui est à présent à mon service, qu'il ait si mal reçu vos remontrances, et qu'il ait voulu se faire un sujet de plainte des raisons qu'il a données depuis quelque temps à mes ennemis de croire qu'il n'a pas toute la chaleur que je devrais attendre de lui pour les intérêts de ma couronne, et même de publier qu'il seroit capable d'embrasser le parti de la maison d'Autriche. Il peut bien juger aussi que s'il retient plus longtemps dans ses prisons un homme contre lequel il n'y a eu aucune accusation formée avant qu'il ait pris parti dans mon service, il confirmera encore les espérances que mes ennemis ont conçues de le pouvoir détacher de mon alliance ; et je m'assure que cette considération aura plus de pouvoir sur lui que le vain prétexte dont il se sert du préjudice que cet élargissement feroit à l'obéissance que lui doivent ses sujets, qui, au contraire, seront toujours beaucoup plus soumis à ses ordres, quand ils seront bien persuadés de sa bonne correspondance avec moi. C'est ce que vous lui devez encore fortement représenter ou à ses ministres ; mais si vos pressantes instances ne peuvent obtenir la liberté dudit Lascaris, et qu'on vous remette entre les mains ces informations faites avant son engagement à mon service, et (le faits assez graves pour mériter de nouvelles réflexions, vous m'en rendrez compte avant que de témoigner le juste ressentiment que nie donneroit un plus long refus de ce que vous avez demandé de ma part. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 90.

<sup>3</sup> Louvois à Catinat, 31 mars 1690 : Quand on a pressé le duc de Savoie, il a dit que Lascaris avait mal parlé de lui, et cela sans preuves. *D. G.* 915.

continuait l'ambassadeur<sup>1</sup>, de ce qu'on vouloit sans cesse prendre sur lui ; il m'a répondu par un dur et sec refus.

Au moment de déclarer la guerre à l'Espagne, Louis XIV avait recommandé au duc de Savoie de mettre les places voisines du Milanais, et surtout Verceil, en état de défense. Il n'en avait rien fait alors. A peine de retour à Turin, on sut qu'il travaillait assidûment avec son ministre de la guerre à des levées de troupes, mais sans s'occuper davantage de fortifier sa frontière. Cette activité d'une part, cette négligence de l'autre, toute sa conduite depuis un certain temps, donnèrent à penser au roi, et lui rendirent justement suspect cet armement, qui n'était certainement pas fait pour son service.

Décidé à modérer cette ardeur, Louis XIV envoya, le 9 septembre, la dépêche suivante au marquis d'Arcy : Quoique je Nous aie témoigné approuver les diligences que le duc de Savoie faisait pour rendre ses troupes complètes et fortifier ses garnisons, en sorte que la facilité de surprendre ses places ne pût encourager les Espagnols à former quelque entreprise, néanmoins la conduite que ce prince tient à présent, et le peu d'égards qu'il a pour tout ce que je lui témoigne désirer, vous doit obliger à observer de près ses démarches ; et si vous voyez qu'il augmente ses troupes de plus de deux mille hommes, il est bon que vous fassiez entendre à ses plus confidents ministres qu'il peut s'assurer que, s'il était attaqué par ses voisins, je lui donnerais tout le secours dont il aurait besoin, et qu'ainsi une plus grande levée que celle de deux mille hommes lui serait non-seulement inutile et fort à charge, mais même qu'elle me donnerait un juste soupçon de ses desseins, et que, en un mot, je ne pourrais pas souffrir qu'il la fit tranquillement. Je ferai encore parler fortement à son ambassadeur du juste ressentiment que me donne le refus qu'il fait de rendre justice au Marquis de Rivarol et de mettre le sieur de Lascaris en liberté.

Pour juger si cette communication avait chance d'être bien accueillie à Turin, il suffit de se rappeler que, dans les derniers mois de l'année 1689, les affaires déjà mauvaises pour la France au début, tournaient décidément au pire. Après l'incendie du Palatinat, après l'échec de Valcourt, c'était la grande catastrophe de Mayence, et celle de Bonn tout prochainement ; cependant le prince Louis de Bade achevait de détruire les Turcs, et promettait sur le Rhin, pour la campagne future, un général plein d'expérience et des troupes aguerries.

Victor-Amédée suivait avec intérêt les progrès de la ligue ; il savait aussi que des troupes considérables de protestants réfugiés, Français ou Vaudois, organisées, armées, équipées en Allemagne, traversaient la Suisse pour se jeter sur le Dauphiné par la Savoie. Il y avait six mois qu'il était prévenu de ce mouvement. Il avait affirmé au marquis d'Arcy que ses troupes étaient sur leurs gardes et ses officiers en communication journalière avec ceux du roi sur toute la frontière. Cependant, au commencement du mois de septembre, le bruit courut à Turin qu'une bande de ces réfugiés, six à sept cents tout au plus, disait-on, avait traversé inopinément la Savoie, franchi le mont Cenis et gagné la vallée de Luzerna ; mais on avait eu la satisfaction de bien battre au moins leur arrière-garde qu'on avait pu seule atteindre. Quelques jours après, M. d'Arcy, mieux informé, accusait le gouvernement piémontais de négligence, sinon de trahison. Le duc avait cessé d'entretenir des barques armées sur le lue de Genève ; les réfugiés, trois fois plus nombreux qu'on ne disait, n'avaient trouvé aucune résistance en Savoie ; le combat dont On se faisait gloire à Turin se réduisait à

---

<sup>1</sup> D'Arcy au roi, 27 août. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 90.

une fusillade innocente, sans une seule égratignure de part ni d'autre. La seule attaque sérieuse était tombée sur le marquis de Larrey, commandant les troupes royales en Dauphiné, lequel, mal instruit par les officiers piémontais du nombre réel des assaillants, n'avait pu les empêcher de forcer le passage de Salbertrand en Pragelas<sup>1</sup>.

De toute façon, cette agression des calvinistes était une bonne fortune pour Victor-Amédée, elle venait tout à point pour justifier les armements qu'il voulait faire, et le rappel des trois régiments qu'il avait, depuis six mois à peine, prêtés à Louis XIV. Il les rappelait en effet, quoi que pût lui dire le marquis d'Arcy. Il s'agissait bien vraiment d'examiner et de peser les termes d'une convention militaire ! Ce n'était point une discussion de détail qu'avait à soutenir l'ambassadeur de France ; c'était un débat plus grave, une discussion de principes ; ce que voulait, ce que cherchait le duc de Savoie, c'était l'occasion de faire une déclaration de ses droits, un manifeste.

Lors donc que l'ambassadeur lui eut bien démontré qu'il n'était pas dans les limites de la convention, il fit son discours que le marquis d'Arcy recueillit avec grand soin. Le prince me répondit d'un air mutin et échauffé que la justice et la raison vonloient qu'on ne laissât point à autrui ce dont on avoit besoin pour soi-même, qu'il n'avoit pas trop du peu de troupes qui lui appartenoient pour se défendre, tant contre les calvinistes françois qu'il avoit dans le cœur de ses États que contre ses sujets de la même religion qui n'en faisoient qu'une fort petite partie, et pour tenir ses places assurées dans les conjonctures présentes. Il me demanda d'un ton dépité si c'étoit qu'on ne voudroit pas plus donner audience à son ambassadeur sur ce sujet que sur presque toutes les autres choses dont il l'avoit chargé, et s'il seroit donc inutile qu'il lui dépêchât aujourd'hui. Ensuite, cherchant des matières de se plaindre, il voulut d'une fort grande rapidité, et sans presque me donner le loisir de lui rien répondre, en trouver dans toute sorte de sujets. Je lui dis que c'est à Votre Majesté d'être mécontente de lui, dans l'innovation qu'il a voulu faire touchant les ordinaires de Lyon à Rome et de Rome à Lyon, dans l'emprisonnement du sieur Lascaris et dans les inquiétudes données à tant d'autres de ses sujets qui sont au service de Votre Majesté, dans le refus de cette commanderie au marquis de Rivarol, dans le manquement de considération pour mes représentations et instances, ou pour vos recommandations en une infinité d'autres occasions.

Mais ce qui m'a infiniment surpris et alarmé, sire, est quand j'ai vu ce prince se servir des méchantes raisons pour se jeter dans des plaintes et des mécontentements, et enfin dans des retours et dans des artificieuses réflexions, par où il m'a semblé fort clairement qu'il n'étoit point fâché de me laisser voir qu'il étoit prêt de se détacher de vos intérêts et qu'il vouloit déjà m'y préparer ; car il s'est mis à me dire qu'un prince est bien malheureux qu'on ne pouvait souffrir de disposer et de connaître chez lui, qui ne pouvoit réussir à plaire et à contenter, à qui le prétexte du service rendu au dehors paraissait suffisant pour lui donner la loi, qui ne pouvait se servir des moyens qu'il jugeait justes et raisonnables pour faire observer celles de son État, et pour en augmenter les finances, qu'on voyait : sans crédit, sans considération ; que Votre Majesté étoit puissante et voisine de ses États, qu'il est persuadé qu'elle en serait la maîtresse quand il lui plairait ; mais qu'enfin un prince devoit aussi quelque chose à sa

---

<sup>1</sup> D'Arcy au roi, 4 et 9 septembre. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 90.

gloire et à celle de son État ; et beaucoup d'autres choses plus confusément et à moitié dites, mais qui avaient à peu près, ce me semble, le même sens<sup>1</sup>.

La lecture de cette dépêche souleva dans le conseil de Louis XIV une discussion très-vive. L'amertume et l'hostilité trop évidente du duc de Savoie éclataient dans son langage ; mais M. de Croissy croyait que le mal n'était pas incurable, tandis que Louvois était d'un avis contraire. Le duc de Savoie, disait le ministre de la guerre, paraît décidé à rompre avec la France, ou du moins il la menace d'une rupture ; en ce moment toute concession serait inutile et dangereuse, parce qu'elle ferait triompher son orgueil et croître son audace ; quand un adversaire est tout près de se déclarer, il ne faut pas l'attaquer peut-être, mais il faut encore moins l'encourager par une faiblesse. Si le duc était capable de revenir à de meilleurs sentiments, alors, mais seulement alors, le roi devrait lui donner des marques de sa générosité.

Louis XIV essaya de concilier les opinions de ses deux ministres. M. de Croissy, qui avait cru remporter d'abord, avait préparé une dépêche par laquelle le roi consentait à renvoyer au mois de novembre les trois régiments piémontais ; mais il fut obligé de la supprimer et de la remplacer par une autre où le roi décidait au contraire que les trois régiments resteraient en France, et qu'à leur place un corps de cinq à six mille dragons se tiendrait prêt à passer en Piémont, dès que le duc de Savoie jugerait à propos de les y appeler. C'était la part faite à l'opinion de Louvois ; voici maintenant celle que Louis XIV croyait devoir à l'opinion de M. de Croissy : Quant aux éclaircissements que vous avez eus avec le duc de Savoie, écrivait-il au marquis d'Arcy<sup>2</sup>, sur les sujets de plainte qu'a prétend avoir, et sur le peu de satisfaction que j'ai depuis longtemps de sa conduite, vous devez plutôt travailler à guérir son esprit des petits dépit et chagrins qu'on lui donne, qu'à l'aigrir par de nouveaux reproches, et lui faire prendre un parti contraire à ses véritables intérêts et à toutes les raisons qui le doivent obliger à entretenir une parfaite correspondance avec moi.

Le jour même où les décisions de Louis XIV étaient rédigées, sous cette dernière forme, à Versailles, l'ambassadeur de France écrivait de Turin que le duc de Savoie prenait des dispositions efficaces pour arrêter au passage une nouvelle troupe de calvinistes dont l'approche était signalée<sup>3</sup>, ce qui était bien ; mais il annonçait aussi que le duc applaudissait publiquement aux succès des ennemis du roi, par exemple à la victoire du prince de Bade sur les Turcs, ce qui était déjà mal, et surtout à la prise de Mayence sur les Français, ce qui était pire<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> D'Arcy au roi, 15 septembre. *Aff. étr.*, Corr. du. Savoie, 90.

<sup>2</sup> Le roi à d'Arcy, 22 septembre 1689. La minute de cette dépêche se trouve aux *Archives des Affaires étrangères*, Correspondance de Savoie, t. 90. Elle contient à la fois les deux rédactions contradictoires au sujet des régiments piémontais ; la première est seulement biffée.

<sup>3</sup> Ces calvinistes, réunis à ceux qui avaient déjà force le passage, devaient faire effort pour soulever les nouveaux convertis du Dauphiné. Louvois donnait avis de ces projets à M. de Bachevilliers, qui commandait, à la place de M. de Larrey, blessé dans la dernière affaire, le peu de troupes que les nécessités de la guerre permettaient d'entretenir de ce côté-là ; il lui faisait, en terminant, cette recommandation significative : Je dois ajouter pour vous seul qu'il vaudroit mieux, à toute extrémité, les laisser passer que se laisser battre par eux, à cause du grand préjudice que recevrait le service du roi, si les seules troupes dont, Sa Majesté peut quant à présent fortifier celles qui sont à vos ordres, venoient à être rendues inutiles. 21 septembre. *D. G.* 857.

<sup>4</sup> D'Arcy au roi, 22 septembre. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 90.

Ces nouvelles désagréables, qui contrariaient l'optimisme de M. de Croissy, n'étaient pas faites pour surprendre Louvois. Prenez garde à la conduite de M. le duc de Savoie, lui écrivait, des bords du Rhin, son ami Chamlay ; je sais qu'il est fort léger, qu'il a des liaisons étroites avec M. l'Électeur de Bavière, que le prince de l'Europe qu'il estime et honore le plus, et qu'il souhaiterait imiter davantage, est M. le prince d'Orange<sup>1</sup>. Et Louvois lui répondait : A l'égard de ce que vous me dites de M. le duc de Savoie, je conviens de la mauvaise disposition de son cœur ; mais il est si foible et a si peu de troupes sur pied qu'il y a bien de l'apparence que, si le soupçon qu'on a de sa mauvaise volonté est véritable, il aura bien de la peine à la mettre en pratique ; car il n'a pas trois mille hommes de pied, et il est si haï dans son pays qu'il ne trouve personne qui veuille prendre parti dans ses troupes<sup>2</sup>. C'était inexact et trop dédaigneux ; après quelques jours de réflexion, Louvois parut attacher plus d'importance aux avis de Chamlay, et songer que le voisinage des Espagnols à Milan pouvait suppléer aux ressources de ce chétif adversaire.

D'ailleurs on allait bientôt sortir d'incertitude à son égard ; Louis XIV faisait proposer au duc de Savoie d'attaquer et de détruire en commun la troupe de réfugiés qui avait réussi à passer dans les vallées vaudoises<sup>3</sup>. Il y a lieu d'espérer, mandait Louvois au marquis d'Arcy<sup>4</sup>, que, pour peu que les troupes de M. le duc de Savoie veuillent agir de bonne foi, ces gens-là seront bientôt exterminés. Si vous voyez que l'on ne marche point de bon pied, vous devez laisser entendre aux ministres que vous ne doutez point que le roi n'envoie huit ou dix bataillons, et au moins trois mille dragons, au delà des monts, pour pouvoir, par ses propres troupes, détruire absolument ces gens-là. Et à ce propos je dois vous dire que j'ai reçu des lettres de gens de Piémont qui ont toujours paru bien intentionnés pour leur pays, par lesquelles ils marquent que M. le duc de Savoie est dans de très-mauvaises dispositions, qu'il ne cherche que l'occasion de manquer à ce qu'il doit au roi, et que rien ne seroit plus propre à l'empêcher que si le roi lui demandoit des quartiers pour deux ou trois mille chevaux dans le Piémont ; sur quoi Sa Majesté m'a commandé de vous demander votre avis, étant bien persuadée que vous, qui devez connaître parfaitement ce prince, les dispositions où il est et celles de ses peuples, serez plus en état que personne de lui donner un bon conseil sur ce sujet.

M. d'Arcy dut être bien embarrassé ; car le même courrier qui lui apportait cette dépêche de Louvois, lui en apportait une autre du roi, ou plutôt de M. de Croissy, conçue dans un esprit tout différent. J'approuve fort, disait le roi par l'organe de son ministre des affaires étrangères<sup>5</sup>, j'approuve fort le parti que vous avez pris de suspendre l'exécution de l'ordre que je vous avois donné de faire entendre aux ministres du duc de Savoie que, s'il continue à me donner de justes soupçons de ses intentions, je pourrai bien prendre des précautions qui ne lui seront pas agréables ; et il est bon même de le ménager, tant qu'il se conduira d'une manière convenable à ses intérêts et aux liaisons qu'il a avec moi. N'omettez rien cependant pour découvrir s'il y a quelque négociation sur le tapis

---

<sup>1</sup> 26 septembre, *D. G.* 879.

<sup>2</sup> 29 septembre. *D. G.* 857.

<sup>3</sup> La seconde troupe, forte de 2.000 hommes, après avoir traversé le lac, le 21 septembre, s'était repliée sur Genève, sans tenter aucun engagement avec les troupes du duc de Savoie.

<sup>4</sup> 2 octobre. *D. G.* 858.

<sup>5</sup> 3 octobre. *Aff. étr.*, *Corr. de Savoie*, 90.

entre la maison d'Autriche et la cour où vous êtes. Souvenez-vous aussi de l'ordre que je vous ai donné, au cas qu'il augmente ses troupes assez considérablement pour me donner quelque soupçon de ses intentions.

Quelque sagesse que le marquis d'Arcy eût montrée depuis le commencement de son ambassade, il déplaisait à M. de Croissy. Ce ministre, toujours persuadé qu'il était possible de ramener l'esprit du duc de Savoie, avait imaginé de lui sacrifier M. d'Arcy comme une victime expiatoire. Le marquis fut averti qu'il était nommé gouverneur du duc de Chartres ; mais le ministre voulut, avant son retour, lui infliger le dégoût d'une dernière sermonce.

En exécution des ordres antérieurs du roi au sujet des armements du duc de Savoie, l'ambassadeur avait eu de nouvelles conférences avec le duc et ses ministres. La discussion avait été moins vive, mais également ferme des deux parts, le duc persistant à réclamer ses régiments, l'ambassadeur persistant à lui offrir en échange l'assistance des troupes royales. Louis XIV, mortifié, se laissa persuader par M. de Croissy que l'opiniâtreté du duc rie tenait qu'à la personne du marquis d'Arcy, qui lui était désagréable. Il écrivit donc au marquis pour gourmander sa roideur et pour lui enjoindre de s'assouplir davantage, jusqu'à l'arrivée de son successeur. Je ne sauroi attribuer, disait le roi, la mauvaise humeur que le duc de Savoie vous a fait paroître qu'à la manière trop dure avec laquelle j'ai remarqué que vous avez exécuté mes derniers ordres, et principalement dans le compte que vous m'en avez rendu, dont les expressions sont fort capables d'irriter un jeune prince et de lui faire prendre un méchant parti, Vous devez vous servir, en lui demandant de ma part des choses contraires à son inclination, de termes respectueux, et de tous les adoucissements qui en peuvent diminuer l'amertume. Ainsi l'ambassadeur devait presser respectueusement le duc de Savoie de prendre, d'accord avec le roi, des mesures efficaces pour exterminer ce qui restait de huguenots dans les montagnes et vallées du Piémont ; mais en cas, ajoutait la dépêche<sup>1</sup>, qu'on vous parle encore du renvoi de ses trois régiments qui sont à mon service, vous ne devez pas lui laisser espérer ni à ses ministres que j'y veuille consentir, et ils se doivent contenter de la résolution que j'ai prise d'y employer tout le nombre de mes troupes que j'estimerai nécessaire pour purger au plus tôt son pays de ces séditieux. Cependant n'omettez rien pour empêcher que ce prince ne fasse de plus grandes levées que celle de deux mille hommes ; une plus grande augmentation de troupes me seroit d'autant plus suspecte qu'il sait bien que, tant que je pourrai faire un fondement certain sur ses bonnes intentions, je serai toujours prêt à lui donner tout le secours dont il aura besoin pour repousser les entreprises de ses voisins.

On voit qu'au fond ces idées ne différaient guère de celles de Louvois. M. de Croissy faisait consister toute la difficulté dans une question de forme, réduisant la politique à la politesse, et persuadé qu'avec de bonnes manières on obtiendrait tout de Victor-Amédée. C'était faire bien peu d'honneur à ce prince, et, pour un ministre des affaires étrangères, montrer bien peu de sagacité.

Le marquis d'Arcy prit son audience de congé le 4 novembre, mais il ne vit arriver le comte de Rébenac, son successeur, que le 20 janvier 1690. Pendant les trois derniers mois de son ambassade, il y eut, dans les relations des deux gouvernements, un calme singulier, une sorte d'abstention réciproque. On se surveillait de part et d'autre. Victor-Amédée accueillit le comte de Rébenac

---

<sup>1</sup> 14 octobre. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 90.

comme il avait coutume d'accueillir tous les nouveaux ambassadeurs. Ce furent les mêmes protestations d'attachement, de respect, de dévouement pour le roi, les mêmes gracieusetés pour son représentant. Les actes mêmes semblaient être d'accord avec les paroles. Le duc de Savoie renonçait à réclamer ses trois régiments ; il était tout prêt à faire agir ses troupes avec celles du roi pour la destruction des barbets. Tel est le résumé des premières dépêches du comte de Rébenac. M. de Croissy triomphait ; mais sa soie ne fut pas de longue durée. Les dépêches suivantes de l'ambassadeur annonçaient déjà moins de confiance ; il commençait à croire que le duc de Savoie ne cherchait qu'à gagner du temps.

Les opérations militaires dans les vallées vaudoises, contrariées par l'hiver, l'étaient encore davantage par les difficultés que soulevaient à chaque instant les officiers du duc de Savoie. Leur mauvais vouloir était évident, et le commandant des troupes françaises, M. de Lombrail, d'humeur peu endurente, s'emportait souvent contre eux et contre leur maître en protestations véhémentes. Les barbets se maintenaient donc avec avantage, d'autant plus fermes dans leur résistance qu'ils étaient avertis d'un grand projet formé par leurs amis en Angleterre et en Hollande ; il s'agissait de réunir tous les réfugiés français et vaudois, de les acheminer par la Suisse ou par le Milanais, de leur donner pour soutien des troupes espagnoles, allemandes et piémontaises, et de les lancer en masse par la Savoie, soit sur le Dauphiné, soit sur la Bresse.

Bien décidé à prévenir cette attaque, Louis XIV avait résolu de prendre lui-même l'offensive contre les Espagnols dans le Milanais. Sous prétexte de donner satisfaction aux plaintes que le duc de Savoie faisait de M. de Lombrail, Louvois saisit l'occasion de remplacer cet officier par un homme qui devait être plus agréable au duc, et qui était surtout le meilleur général que le roi pût employer en Italie ; c'était Catinat. En même temps quelques bataillons de troupes régulières et de milices recevaient l'ordre de marcher en Dauphiné.

Quand il parlait de la France, dont il savait bien tous les embarras, mais non pas toutes les ressources, Victor-Amédée tenait un langage dédaigneux et superbe : *Vous ne connaissez pas la France, disait-il sans cesse à ses ministres, moi seul je la connois ; on peut avec sûreté se faire valoir présentement avec elle ; les Suisses ne tarderont pas à se déclarer ; les Espagnols, avec une armée formidable, vont délivrer l'Italie des François. On croit, ajoutait M. de Rébenac, qui rapportait ces beaux discours, on croit les forces de Votre Majesté infiniment au-dessous de ce qu'elles sont : on se persuade même qu'elle a déjà pris la résolution de se tenir, la campagne prochaine, sur la défensive*<sup>1</sup>. Mais à peine Victor-Amédée eut-il connu le choix de Catinat pour remplacer M. de Lombrail, et la marche des troupes françaises vers le Dauphiné, son langage ne fut plus le même.

Quoiqu'on se fût bien gardé de lui faire aucune ouverture sur les projets du roi contre les Espagnols, il les devinait et il s'en inquiétait ; il assurait à M. de Rébenac que les dispositions qu'on prenait étaient fort inutiles, les Espagnols étant si faibles dans le Milanais qu'ils n'étaient point en état de songer à la moindre entreprise. Cependant il continuait ses armements ; mais comme Louis XIV lui avait fait, signifier qu'une levée de plus de deux mille hommes lui serait justement suspecte, voici ce qu'il avait imaginé de faire. On comptait qu'il y avait, dans la Savoie, le Piémont et le comté de Nice, cent mille hommes

---

<sup>1</sup> Rébenac au roi, 12 mars 1690. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 92. — Louvois à Catinat, 20 mars. *D. G.* 1006.



capables de porter les armes ; sur ce nombre, on en prenait six mille divisés en trois séries égales qui servaient, chacune à leur tour ; pendant quatre mois. Il n'y avait donc jamais sur pied que deux mille hommes de nouvelles troupes en même temps, et le roi de France n'avait rien à dire ; mais, au premier appel, six mille hommes devaient répondre, et le duc de Savoie retrouvait ainsi son avantage.

En partant de Paris, dans les premiers jours de mars, Catinat n'avait pas reçu ses instructions complètes ; elles ne furent expédiées que le 20 mars, et ne lui parvinrent, à Pignerol, que vers la fin du mois. L'objet apparent de sa mission était la destruction des barbets. Louvois lui recommandait d'agir contre eux avec une extrême vigueur, de ne point accorder de capitulation à ceux qui demanderaient à se retirer, parce que ce seraient autant de recrues pour l'armée calviniste que les puissances protestantes organisaient en Allemagne, mais de les prendre à discrétion et de les envoyer aux galères. Cette première expédition faite, Catinat devait, avec ou sans le consentement du duc de Savoie, traverser le Piémont et porter la contribution dans le Milanais, en s'appuyant sur Casal, mais en ayant toujours grand soin d'assurer ses communications avec Pignerol<sup>1</sup>. Quant à la conduite qu'il devait tenir, en attendant, avec le gouvernement et les officiers piémontais Louvois lui recommandait beaucoup de sérieux, de réserve et de défiance<sup>2</sup>. Il lui était expressément défendu de faire connaître au duc de Savoie ses plans d'attaque contre les barbets, et, pour éviter toute surprise, de communiquer quoi que ce fût de ses instructions, même au comte de Rébenac<sup>3</sup>. Triste condition pour un ambassadeur d'être réduit, comme tout le monde, aux révélations des faits accomplis.

Ainsi la diplomatie passait encore une fois entre les mains des gens de guerre ; M. de Croissy assistait en gémissant à la ruine de ses dernières illusions. Pendant cinq mois, Louvois lui avait laissé le champ libre ; afin d'éviter tout froissement, il s'était abstenu d'agir. Comment le duc de Savoie avait-il répondu aux politesses de M. de Croissy ? En traitant, à l'insu de la France, avec l'Empereur, son principal ennemi.

---

<sup>1</sup> Louvois à Catinat, 16, 19 et 20 mars. *D. G.* 1006.

<sup>2</sup> Louvois à Catinat, 31 mars : L'on ne sauroit être trop réservé avec la cour de Turin ni y vivre avec trop de défiance ; je vous conjure d'y faire très-peu de séjour et d'être aussi sérieux qu'honnête avec les gens qui y auront habitude. *D. G.* 1006.

<sup>3</sup> Louvois à Catinat, 20 mars : M. de Rébenac a fait beaucoup de questions au roi sur ce qu'il aura à dire à M. le duc de Savoie dans toutes les occasions qui pourront arriver ; il exagère l'importance dont il est qu'il soit à l'avance informé de tout ce que le roi pourra désirer de M. le duc de Savoie ; sur quoi Sa Majesté a commandé que l'on lui répondît que vous alliez par son ordre en Piémont pour hâter la destruction des barbets et ôter à M. le duc de Savoie tout prétexte de la différer ; à quoi Sa Majesté m'a commandé de vous ajouter que vous devez parler à M. de Rébenac avec une grande retenue et ne vous laisser entendre des projets de Sa Majesté que dans le temps et en la manière que votre instruction vous prescrit, sans vous ouvrir avec maudit sieur de Rébenac plus qu'avec un autre ; et si dans la suite M. de Rébenac venait à vous faire des reproches du peu d'ouverture que vous avez eue avec lui, lui dire que vous n'aviez pas en ce temps-là vos instructions, et que vous êtes persuadé que Sa Majesté a voulu qu'il jouât auprès de M. le duc de Savoie le rôle de bon soldat pendant que vous feriez celui d'un mauvais, afin que le chagrin de ce qui se passe ne retombant point sur lui, il pût demeurer en état de rester plus agréablement auprès de M. le duc de Savoie qu'il ne feroit, si ce prince pouvoit croire qu'il eût eu part à ce qui s'est passé. *D. G.* 1006.

Le 13 mars, le roi venait d'apprendre que le duc de Savoie négociait depuis longtemps à Vienne, afin d'obtenir de l'Empereur et du roi d'Espagne les honneurs des têtes couronnées, qu'il offrait pour cela cent mille pistoles, et que la conclusion de cette affaire était imminente. Mon intention, mandait Louis XIV à M. de Rébenac, est que, sans perdre un moment de temps, vous déclariez en mon nom au duc de Savoie que je ne pourrais pas souffrir que, dans la conjoncture présente que l'Empereur a peu de ressources pour soutenir les dépenses de la guerre, il l'assistât, sous ce prétexte, d'une somme si considérable, et que je ne pourrais pas m'empêcher de considérer ce secours comme un véritable acte d'hostilité contre moi.

Aussitôt cette dépêche reçue, le 20 mars, M. de Rébenac eut avec le duc un entretien dont il rendit ainsi compte au roi : M. le duc de Savoie me répondit, sans marquer le moindre embarras, qu'il étoit fâché de ce que je lui avois parlé le premier d'une affaire qui pouvoit véritablement être prise en mauvaise part, lorsqu'il y paroissoit un air de mystère et que Votre Majesté en seroit informée par d'autres que par lui-même, qu'il avoit dessein de m'en entretenir, qu'il en avoit été détourné par plusieurs affaires qui lui étoient survenues, et qu'il l'auroit fait plus tôt même, si la chose n'avoit été dans une grande incertitude, hors depuis quelques jours qu'elle étoit conclue ; qu'il alloit donc m'instruire de ses commencements et de ses suites ; que, premièrement, il étoit vrai que l'Empereur proposoit de lui accorder les honneurs des têtes couronnées, mais qu'il n'avoit rien offert pour les obtenir ; qu'il y avoit seulement une acquisition du titre de Vicaire Perpétuel de l'Empereur sur une quarantaine de fiefs enclavés dans les États de Piémont ; que ces fiefs portoient préjudice à ses droits de justice et à ses finances par la contrebande ; qu'il n'y avoit rien là de contraire au service du roi ; qu'il lui étoit un peu fâcheux de voir que ses actions les plus innocentes, étoient toujours prises en mauvaise part, et que Votre Majesté paroissoit avoir quelque application à s'opposer au succès des affaires qui pouvoient lui donner quelque plaisir. Sur cela, sire, il me parla près d'une demi-heure avec un torrent d'éloquence merveilleuse, mêlant son discours de plaintes générales sur la manière dont Votre Majesté en usoit pour lui, et sur l'attachement sincère et le respect qu'il avoit pour sa personne et ses intérêts.

L'ambassadeur ayant répliqué que cent mille pistoles- n'en étoient pas moins un subside important pour l'Empereur, le duc eut un mouvement de triomphe en s'écriant que, par des stipulations expresses, ces cent mille pistoles devaient être affectées exclusivement à la guerre de Hongrie. Mais, riposta M. de Rébenac, que ce soit en Hongrie ou sur le Rhin, il est également avantageux au roi de France que l'Empereur manque d'argent d'un côté comme de l'autre. A cette remarque, Victor-Amédée ne sut que dire ; il tourna court en affirmant que l'affaire étoit trop avancée pour être rompue, et que de cent vingt mille pistoles qu'elle lui coûtait réellement, car il y en avait vingt mille pour les ministres de l'Empereur, il en avait déjà payé soixante-dix mille<sup>1</sup>. L'entretien finit là.

C'étoit donc celte même affaire des fiefs impériaux, à la conclusion de laquelle M. de Croissy s'étoit opposé trois ans auparavant, et qui reparaissoit tout à coup, après avoir fait son chemin sous terre. Devant un fait accompli, quelle attitude falloir-il prendre ? Attendre, s'abstenir de menaces inutiles, mais se préparer à

---

<sup>1</sup> A la fin de sa dépêche, M. de Rébenac annonçait que la veille, le duc avait donné l'ordre secret de faire fabriquer immédiatement 10.000 fusils et d'empêcher la vente de la poudre. Rébenac au roi, 21 mars 1690. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 92.

combattre les conséquences d'une intrigue qu'on n'avait pas su déjouer à temps<sup>1</sup>. L'instruction envoyée à Catinat y suffisait d'abord ; l'entrée des troupes françaises en Piémont, de gré ou de force, devait étonner l'audace du duc de Savoie, et tenir au moins en échec les Espagnols dans le Milanais. Sans rien ajouter à ses premiers ordres, qui contenaient en germe des actes encore plus vigoureux et décisifs, Louvois se contentait d'écrire à Catinat, le 2 avril : *Je vous conjure de n'avoir aucune bonne opinion des intentions de M. le duc de Savoie ; elles ne peuvent être pires, quelques beaux discours qu'il vous tienne et quelque apparente bonne conduite qu'il essaye de tenir dorénavant.*

Catinat, au reste, n'avait pas besoin d'être mis sur ses gardes ; il s'y tenait de lui-même. Le 30 mars, il était allé saluer à Turin Victor-Amédée. M. le duc de Savoie, écrivait-il à Louvois le lendemain, *m'a entretenu deux fois en particulier ; dans lesquelles il m'a tenu avec une grande affectation plusieurs discours sur le respect qu'il a pour le roi, sur les besoins qu'il a de sa protection ; cela avec quantité de paroles générales qui ne concluent rien. J'ai beaucoup écouté et répondu fort sobrement. J'ai eu quelque petite peine à obtenir de M. le duc de Savoie qu'il donnât du monde pour l'attaque des barbets, me disant la nécessité qu'il y avoit de garder la tête et les passages des vallées de Luzerne et d'Angrogne. Je crois cependant qu'il est d'assez bonne foi pour l'extirpation des barbets. Il ajoutait encore : M. de Rébenac m'a dit que l'on commençoit à croire en cette cour que les bruits d'une armée en ce pays étaient un artifice et une chimère sous laquelle on vouloit négocier quelque chose<sup>2</sup>.*

Ce que Catinat ne savait pas, ce que M. de Rébenac ne lui avait pas dit, ce qui donnait leur valeur exacte aux protestations du duc de Savoie, c'est que, malgré tout ce qu'il avait affirmé à l'ambassadeur de France, la négociation des fiefs, quoique poursuivie activement, n'était point un fait accompli ; non-seulement les cent vingt mille pistoles n'avaient pas été livrées à l'Empereur, mais même le duc de Savoie n'en avait guère pu ramasser plus de vingt mille qui étaient en dépôt à Turin. M. de Rébenac avait, dès le 26 mars, envoyé ces informations au roi, sans paraître d'ailleurs en apprécier l'importance. Très-jaloux de Catinat, dont l'altitude réservée le dépitait et l'inquiétait, il attribuait aux mouvements des troupes encore éloignées les difficultés qu'il rencontrait dans cette cour, et cependant il disait à Catinat qu'on ne parlait de ces troupes à Turin que comme d'un artifice et d'une chimère ; il rappelait combien la neutralité du duc de Savoie était nécessaire au maintien de la paix en Italie, mais il ne se demandait pas si la négociation que le duc poursuivait avec l'Empereur était bien un acte de neutralité ; il recommandait enfin l'emploi banal des caresses : *Il sentira assez la verge, si j'ose me servir de ce terme, disait-il, lorsqu'elle sera près de lui, sans y ajouter des menaces qui le précipiteroient peut-être dans le parti des ennemis de Sa Majesté.*

Louis XIV ne s'emportait pas ; il faisait seulement tenir à l'ambassadeur de Savoie par M. de Croissy, au marquis de Saint-Thomas par M. de Rébenac, le même langage ferme et mesuré : on savait que l'affaire des fiefs n'était pas achevée, et qu'il était encore temps de la rompre. *Au surplus, écrivait-il à M. de Rébenac<sup>3</sup>, vous ne devez user d'aucunes menaces, mais il ne faut pas aussi,*

---

<sup>1</sup> Le roi à Rébenac, 31 mars : *Je ne désire pas que vous reparliez de cette affaire jusqu'à ce que je vous aie donné de nouveaux ordres et fait savoir plus amplement mes intentions sur la conduite que vous durez tenir. Aff. étr., Corr. de Savoie, 92.*

<sup>2</sup> Catinat à Louvois, 31 mars. *D. G.* 1001.

<sup>3</sup> Le roi à Rébenac, 7 avril. *Aff. étr., Corr. de Savoie, 92.*

dans la conjoncture présente, user de flatteries ni de protestations de la sincérité de mon affection pour le duc de Savoie.

Le traité que le duc négociait avec l'Empereur aurait pu d'abord, à force d'indulgence, être pris pour une fantaisie dont il n'avait pas calculé les suites, mais la duplicité dont il avait fait preuve en affirmant, contrairement à la vérité, que l'affaire était faite la précipitation qu'il mettait maintenant à la poursuivre, après qu'on l'avait éclairé sur le danger qu'elle lui faisait courir, le refus obstiné de la rompre, quoiqu'on affectât de ménager son amour-propre en n'usant point de menaces, toutes ces circonstances donnaient à sa résolution un caractère de réflexion et, de maturité qui lui ôtait toute excuse. L'instruction du 20 mars, rédigée en vue d'une situation moins difficile, ne convenait plus à la gravité des incidents nouveaux ; elle contenait un avertissement sévère, elle ne contenait point encore de représailles. Louis XIV jugea que l'heure des représailles était venue.

Le 19 avril, Louvois écrivit une seconde instruction par laquelle il prescrivait à Catinat de marcher vers Turin, aussitôt après la destruction des barbets, et de signifier au duc de Savoie qu'il eût à envoyer immédiatement en France deux mille hommes d'infanterie et les trois régiments de dragons qui composaient toute sa cavalerie. Catinat ne devait pas s'éloigner que le duc n'eût pris nettement son parti, soit de résister, soit de se soumettre, le choix du prince devant déterminer quel serait le théâtre de la guerre, le Milanais, s'il se soumettait, ou s'il résistait, le Piémont<sup>1</sup>.

Ces nouveaux ordres n'étaient pas encore parvenus à Catinat, qu'une altercation, la plus chaude qu'il y eût jamais eu entre le principal ministre du duc et l'ambassadeur de France, avait déjà mis le feu aux poudres. Un mouvement insurrectionnel dans la province de Mondovi venait d'appeler dans cette ville le duc de Savoie ; M. de Rébenac l'y avait rejoint pour tenter un dernier effort contre l'exécution du traité des fiefs. Le 22 avril, il eut, sur ce sujet, un long et vif entretien avec le marquis de Saint-Thomas. Le ministre refusa toute concession, et, pour justifier sa résistance, il donna lecture à M. de Rébenac d'une dépêche du marquis Dogliani, datée du 5 avril. Après avoir rendu compte à son maître d'une conversation qu'il avait eue avec Monsieur et d'une conférence avec M. de Croissy, l'ambassadeur piémontais concluait en termes très-nets que le roi de France voulait absolument faire la guerre au duc de Savoie. M. de Rébenac se récria vivement, protesta contre les exagérations du marquis Dogliani, et s'offrit à prouver tout à l'heure que les dépêches qui lui venaient de Versailles ne contenaient rien d'aussi positif.

M. de Saint-Thomas déclina tout éclaircissement ; puis il se mit à déplorer le malheur de son maître, et s'échauffant peu à peu, il déclara que, puisque le roi paroissait avoir résolu la perte du duc de Savoie, il ne lui restait aussi que les partis de la dernière extrémité. Il se servit de l'exemple d'un homme dont la maison brûle ; il se jette du grenier dans la rue ; il sait bien qu'il se tuera ou que du moins il se cassera un bras ou une jambe ; mais, s'il demeure, il y sera brûlé. Il conclut que, dans l'occasion présente, il falloit abandonner le parti d'une prudence trop exacte pour remédier à un mal pressant, qu'on alloit implorer le secours de l'Empereur, de l'Espagne. et de toute l'Italie, qu'on n'en seroit pas abandonné, mais que si on a voit voulu seulement écouter les offres que toutes ces puissances avoient faites depuis longtemps, on seroit présentement dans une

---

<sup>1</sup> Louvois à Catinat, 19 avril. *D. G.* 917.

sûreté parfaite. Enfin, sire, ajoutait M. de Rébenac, ce ministre me parla avec un feu et un emportement que je ne lui ai jamais vus. Pour l'affaire des fiefs en elle-même, la lettre du marquis Dogliani l'a abrégée de plus de quatre mois, et dans le dépit qu'elle a produit, M. le duc de Savoie a enlevé tout ce qu'il y avait d'argent dans ses recettes, fait fondre de la vaisselle, et conclu tous ses marchés avec tant de précipitation qu'en trois jours il suppute qu'il a assemblé plus de quatre cent mille écus ou d'espèces ou de sûretés équivalentes<sup>1</sup>.

Parmi ceux qui s'empressaient de faire leur cour au duc en l'aidant à trouver de l'argent, on citait particulièrement l'abbé de Verrue et le marquis de Pianesse. On écrivait de Mondovi à M. de Rébenac que jamais le prince n'avait été de si bonne humeur, et qu'il était seul parfaitement tranquille au milieu d'une cour et d'un peuple fort agités.

Au moment même où Louis XIV apprenait par M. de Rébenac les emportements du marquis de Saint-Thomas, et l'appel qu'il menaçait d'adresser à l'Empereur et à l'Espagne, le roi venait d'acquérir la preuve que cet appel avait ôté, depuis un certain temps déjà, fait et entendu. Louis XIV avait reçu presque à la fois, de Turin, de Milan et de Vienne, des informations qui s'accordaient et se complétaient de manière à ne lui laisser aucun doute sur la défection du duc de Savoie. Il résultait de ces informations que Victor-Amédée, mis d'abord en éveil par le voyage de Catinat, mais rassuré bientôt par la discrétion de son attitude et ne le voyant pas suivi de forces considérables, s'était vraiment persuadé que ce voyage n'était qu'un artifice destiné à cacher la faiblesse réelle de Louis XIV. Convaincu dès lors que le roi était incapable de lui marquer son ressentiment autrement que par des paroles, et que le moment était venu d'aider ses ennemis à l'abattre, il avait, dans les premiers jours d'avril, dépêché à Milan et à Vienne pour faire savoir aux Espagnols et à l'Empereur la résolution qu'il avait prise de se déclarer contre la France.

Cette nouvelle, connue à Vienne le 14 avril, et sur-le-champ transmise à Louis XIV, lui était parvenue le 2 mai seulement, à cause de la difficulté des communications. Il n'apprit que deux jours après, l'altercation du 22 avril, entre M. de Rébenac et le marquis de Saint-Thomas. La lettre de Vienne aussitôt déchiffrée, le roi la fit porter à Louvois, qui était à Châville, malade, consumé par la fièvre. Louvois fut d'avis d'envoyer à Catinat l'ordre de s'établir solidement dans le Piémont, et de commencer les hostilités en chargeant tout ce qu'il rencontrerait de troupes piémontaises, à moins que le duc ne consentit à lui livrer la citadelle de Turin<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Rébenac au roi, 25 avril. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 92.

<sup>2</sup> Louvois au roi, Châville, 2 mai 1690 : Votre Majesté remarquera que M. le duc de Savoie n'a point pris ce mauvais parti dans la vue de la marche des troupes de Votre Majesté, puisqu'il faut que son courrier soit parti dans les premiers jours du mois passé, que le peu de troupes qui étaient en Dauphiné étaient parties, et que l'on mandait de Turin que l'on s'y moquait du bruit qui avait été répandu que Votre Majesté envoyait une armée en Italie ; et il y a apparence que M. le duc de Savoie croyant voir dans ce temps-là que Votre Majesté n'était pas en état de le châtier, s'est laissé aller à son penchant naturel. Je croirais donc qu'il serait à propos, en avertissant de Catinat de l'avis que Votre Majesté a eu, de lui recommander de suivre exactement ce que Votre Majesté lui prescrit par sa dernière instruction, de songer uniquement à s'assurer du pays de M. le duc de Savoie et à s'y établir le plus sûrement qu'il pourra, à moins que M. le chie de Savoie ne se résolve à lui remettre la citadelle de Turin, et que, s'il peut trouver quelques troupes de M. le duc de Savoie hors de ses forteresses, il ne doit pas hésiter à les

On a déjà vu, par de nombreux exemples, combien il déplaisait à Louis XIV de faire les premières démarches ; comme il croyait de sa dignité d'attendre les offres de ses adversaires, tout au plus pouvait-il consentir à leur indiquer, par quelque vague insinuation, la voie qu'ils devaient prendre pour venir au-devant de ses secrets désirs. On va voir à quel point cette préoccupation royale, si peu conforme au génie vif et décidé de Louvois, et si contraire à l'action rapide que réclamaient les événements, compromit tout, brouilla tout, troubla Louvois lui-même, embarrassa. Catinat, donna maladroitement au duc de Savoie le répit dont il avait besoin, à ses alliés le temps de le secourir, et lui permit d'accuser avec vraisemblance Louis XIV et son ministre de vouloir, par des demandes successives, vagues et sans limites, le forcer de livrer à leur discrétion son État, son honneur et sa personne.

L'échange des communications entre Louis XIV et Louvois, dans cette journée du 2 mai, s'était fait très-rapidement ; les circonstances exigeaient qu'on ne perdît pas une minute. Le soir même, Louvois, obligé de se conformer aux ordres du roi, qui voulait bien avoir la citadelle de Turin, mais sans la demander, se hâta d'expédier à Catinat une nouvelle dépêche qu'on peut considérer comme une troisième instruction. Après lui avoir fait connaître en détail les démarches du duc de Savoie et les avis que le roi en avait eus, il ajoutait : *Sa Majesté m'a commandé de vous dire qu'après avoir expliqué à ceux que M. le duc de Savoie vous enverra, les sujets de mauvaise satisfaction que le roi a de sa conduite, vous pourrez ajouter que Sa Majesté a été informée de ce qu'il a fait dire à l'Empereur, et qu'il doit s'attendre à la dévastation de ses États, s'il ne prend sur-le-champ, c'est-à-dire, au plus tard, deux jours après que vous aurez parlé à ses ministres, la résolution de donner au roi toutes les sûretés humainement possibles de sa bonne conduite à l'avenir ; et sur cela, vous lui expliquerez que non-seulement il doit envoyer ses troupes en France, suivant qu'il est porté par l'addition de votre instruction, mais même vous laisserez entendre que, s'il veut que le roi soit persuadé de son repentir, il faut qu'il donne au roi des gages de sa fidélité qui puissent dissiper tout d'un coup les mauvaises impressions qu'une mauvaise conduite de plusieurs années doit avoir données de lui à Sa Majesté. Vous devez sur le tout vous bien garder de vous laisser amuser par des négociations, et après les deux fois vingt-quatre heures que vous lui aurez données passées, aller toujours en avant, occupant les postes que vous jugerez à propos autour de Turin, c'est-à-dire entre Turin et le Milanois, sans négliger ceux qui doivent assurer votre communication avec Pignerol, et cela jusqu'à ce qu'il soit réduit à donner à Sa Majesté les sûretés portées par votre seconde instruction ; après quoi il sera assez à temps de penser tout de bon à tirer bien de l'argent du Milanois. Vous en devez user de même, si l'ambassadeur du roi venoit à l'armée pour entrer en quelque négociation avec vous, c'est-à-dire qu'en lui rendant beaucoup d'honneurs, vous devez lui dire que vos ordres ne vous permettent pas de faire ce qu'il vous proposera ; et, en un mot, rien ne vous doit détourner de la ponctuelle exécution de ce que cette lettre contient de l'intention du roi, que la soumission de M. le duc de Savoie, c'est-à-dire la marche de ses troupes dans les faubourgs de Lyon ou l'entrée des troupes du roi dans la citadelle de Turin<sup>1</sup>.*

---

charger. Votre Majesté me renverra, plaît, par le retour de ce courrier, ses ordres sur cette proposition. *D. G. 918.*

<sup>1</sup> Louvois à Catinat, 2 mai 1690. *D. G. 1006.*

Cette dépêche dictée à la hâte, on s'empessa de la mettre en chiffres et de la donner au courrier qui l'attendait tout à cheval. On va voir de quelle importance peut être un simple monosyllabe, et ce que peut causer de trouble la substitution de la disjonctive *ou* à la conjonctive *et*. Louvois avait dicté ou cru dicter ainsi la dernière phrase de sa dépêche : Rien ne peut vous détourner de la ponctuelle exécution de ce que cette lettre contient... que la soumission de M. le duc de Savoie, c'est-à-dire la marche de ses troupes dans les faubourgs de Lyon et l'entrée des troupes du roi dans la citadelle de Turin. Cette dernière phrase, bien écrite, aurait à peine donné à Catinat le mot de l'énigme que Louis XIV affectait de proposer à la sagacité du duc de Savoie ; mal écrite, elle rendait l'énigme insoluble pour Catinat lui-même, et sauvait par conséquent au duc les ennuis de l'interprétation. Le nom de la citadelle de Turin, prononcé seulement à la fin de la dépêche, était déjà presque une infraction aux volontés du roi. Si Louis XIV avait permis à Louvois de formuler ses ordres en termes nets et précis, suivant son habitude, l'erreur n'aurait eu nulle importance ; elle en avait une très-grande, avec ce système de réticences et de demi-mots. Quoi qu'il en soit, et dans tous les cas, cette dépêche déclarait la rupture. Louvois recommandait à Catinat de faire enlever l'abbé Grimani, envoyé secret de l'Empereur auprès du duc de Savoie.

Quant à M. de Rébenac, sa mission devenait une véritable sinécure, sans agrément, sinon sans danger. Voici ce que le roi lui faisait écrire par M. de Croissy, en réponse à sa dépêche du 25 avril : Je vois, par le compte que vous me rendez de la conférence que vous avez eue avec le marquis de Saint-Thomas, que, nonobstant tout ce que vous avez représenté à ce ministre et au duc de Savoie, ce prince persiste à vouloir exécuter le traité qu'il a fait avec l'Empereur ; et comme il n'y a plus rien à négocier avec lui sur ce sujet, mon intention est que vous laissiez agir le sieur de Catinat et que vous ne fassiez que ce dont il vous requerra pour le bien de mon service et l'exécution des ordres dont je l'ai chargé<sup>1</sup>. Tout le rôle de M. de Rébenac allait donc se réduire à donner des nouvelles, sans avoir même la satisfaction de les comprendre.

Cependant Catinat avait passé tout le mois d'avril à Pignerol, attendant ses troupes, méditant son instruction du 20 mars, puis celle du 19 avril, mais n'en laissant rien surprendre, épié dans tous ses mouvements, dans ses moindres paroles, par Victor-Amédée, par les ministres, par M. de Rébenac, mais ne montrant de préoccupation que pour l'affaire des barbets., Louvois lui avait écrit qu'il n'y avait plus rien à craindre, au moins pour le moment, du rassemblement des calvinistes réfugiés en Allemagne, attendu que les Suisses, éclairés et convaincus par la munificence de Louis XIV, refusaient de les laisser passer sur leur territoire, et sévissaient même avec rigueur contre ceux qui s'y étaient aventurés<sup>2</sup>. Il n'y avait donc plus qu'à agir contre les bandes qui étaient rentrées, l'année précédente, dans les vallées vaudoises.

---

<sup>1</sup> Le roi à Rébenac, 3 mai. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 92. — Ces trois ou quatre dernières lignes si laconiques remplaçaient trois pages dans lesquelles M. de Croissy exprimait à encore l'espoir que le duc de Savoie ferait des réflexions, mais où le ministre ordonnait aussi à l'ambassadeur de n'agir que de concert avec Catinat. La minute de cette dépêche offre encore le curieux exemple de ces deux versions contradictoires ; la première est biffée.

<sup>2</sup> Louvois à Catinat, 31 mars : Le canton de Berne vient de faire une chose qui effarouche fort les gens qui voudraient venir joindre les barbets, en faisant couper la tête

Les troupes françaises arrivaient successivement ; de son côté, le duc de Savoie faisait marcher huit cents hommes, sous les ordres du marquis de Parelle ; mais le choix de ce général, notoirement ennemi de la France, avait excité plus que tout le reste les défiances de Catinat. Sous prétexte de ménager les troupes du duc, il avait laissé en réserve la moitié de l'infanterie piémontaise<sup>1</sup>. Les hostilités débutèrent par un échec ; cinq cents hommes lancés, le 2 mai, à l'attaque d'un des postes les mieux fortifiés de la vallée de Luzerna, furent repoussés, avec beaucoup de perte ; ils laissèrent même entre les mains des barbets un officier supérieur blessé, M. de Parat, lieutenant-colonel du régiment d'Artois.

On avait remarqué plus de méthode dans les dispositions de la défense et plus d'art dans la construction des retranchements ; on n'avait plus simplement affaire, comme en 1686, à de pauvres montagnards très-braves, mais sans expérience et sans discipline ; il y avait évidemment là des officiers de mérite, de véritables hommes de guerre. Quelques jours après, au moment où il semblait qu'en face d'une résistance plus énergique et plus habile, la puissance des assaillants dût être augmentée, le duc de Savoie retira tout à coup des environs de Luzerna son infanterie régulière, et la remplaça par trois mille hommes de milices, plus disposés à se joindre à leurs adversaires, qui étaient des compatriotes pour la plupart et des montagnards comme eux, qu'à se battre contre eux à côté des Français. Victor-Amédée envoyait son infanterie à Verceil, dont le commandant, disait-il, craignait d'être attaqué par les Espagnols.

Catinat, d'ailleurs, ne songeait plus qu'à bloquer les barbets ; des soins plus graves appelaient d'un autre côté la meilleure part de ses ressources militaires et toutes les forces de son intelligence. Il venait de recevoir la dépêche du 2 mai. Après avoir laissé au marquis de Feuquières un détachement de ses troupes, avec ordre de bien garder les issues des vallées et d'avoir l'œil en même temps sur les milices du duc de Savoie, Catinat s'avança vers le nord avec le gros de ses forces, et vint camper sur l'extrême limite du territoire français.

A Turin, quoiqu'on ne sût rien encore de cette marche, on sentait venir la crise. Victor-Amédée arrivait à peine de la province de Mondovi. Sa mère, Madame Royale, avait vivement pressé le marquis Morosso et M. de Saint-Thomas d'inspirer, à leur maître un esprit de conciliation et de paix. Le duc vint la voir dans la journée du 6 mai ; il commença par la remercier des conseils qu'elle lui avait fait donner par ses ministres ; mais il ajouta qu'il n'avait rien fait pour s'attirer l'indignation du roi, que le traité avec l'Empereur était consommé, qu'il avait voulu profiter de cette occasion pour acquérir des honneurs et des fiefs dont l'acquisition étoit utile et honorable à sa maison, que le roi étoit trop juste pour le désapprouver, que Sa Majesté pouvoit lui faire une violence, mais qu'il auroit la consolation de ne l'avoir pas méritée ; et tout échauffé qu'il étoit par ce discours, il tira de sa poche une longue lettre qu'il écrivoit à Monsieur, qui étoit une manière de récapitulation de toutes les choses qu'il dit avoir faites pour le service de Sa Majesté, par laquelle il tâchoit de se justifier sur son traité avec l'Empereur.

Madame Royale essaya de lui représenter le danger où il se jetait volontairement, l'exemple de ses prédécesseurs qui avaient séparé leurs intérêts de ceux de la France, la perte imminente de ses États ; il répliqua qu'il ne savoit

---

au nommé Bourgeois, qui commandoit la seconde troupe de ces gens-là qui ne put passer. *D. G.* 1006.

<sup>1</sup> Catinat à Louvois, 21 avril. *D. G.* 1001.



que faire, que le traité avec l'Empereur étoit entièrement exécuté, que les intentions du roi sur d'autres chapitres ne lui étoient pas connues, que M. l'ambassadeur ne s'expliquoit point, qu'il étoit d'ailleurs vassal de L'Empereur, et que Madame Royale devoit savoir à quoi cette qualité l'engageoit. Madame Royale lui fit observer qu'il étoit vassal de l'Empire et non de l'Empereur, que d'ailleurs il s'exagérait l'étendue de ses devoirs, et que le premier de tous l'obligeait à conserver ses États dont la situation le mettait dans une dépendance nécessaire de la France. Le duc rompit l'entretien sans conclure<sup>1</sup>.

Le même jour, dans la soirée, le marquis de Saint-Thomas reçut de Catinat une demande de passage immédiat à travers le Piémont, avec des fournitures de vivres et de fourrage, pour dix mille hommes d'infanterie et six mille chevaux. Le lendemain, 7 mai, M. de Saint-Thomas vint trouver le comte de Rébenac, afin d'avoir une explication sur cette demande inopinée. L'ambassadeur, il est important de le remarquer, ne savait rien des récents engagements que le duc de Savoie venait de prendre avec l'Empereur et l'Espagne, le roi n'ayant pas voulu lui en donner connaissance ; il étoit donc, pour ainsi dire, en arrière des événements. Très-enclin d'ailleurs à juger mal d'une affaire dont il n'avait ni la direction ni le secret, il prit d'abord sur lui de venir en aide au ministre du duc, et qui conseilla de faire adresser au roi, par son maître, une lettre pleine de soumission et de respect. Il s'empressa lui-même d'écrire à Louis XIV<sup>2</sup> : J'ai cru, sire, toute ma vie, qu'il étoit de mon devoir, dans toutes les occasions, d'aplanir à Votre Majesté les difficultés que je me persuadois qu'elle pourroit rencontrer dans ses desseins quels qu'ils fussent, et je jugeois que, dans la conjoncture présente plus qu'en aucune autre, Votre Majesté devoit réussir dans ses entreprises, en évitant le plus qu'il seroit possible de s'attirer un plus grand nombre d'ennemis qu'elle n'en a, et l'imputation qu'on lui feroit d'une entrée qui paroîtroit avoir quelque violence dans les États d'un prince de ta conduite duquel elle a véritablement peu de sujet d'être satisfaite, mais que la plus grande partie de l'Europe regarde néanmoins comme attaché à vos intérêts et à l'honneur de votre alliance. Cependant, dès qu'il eut appris, par une lettre de Catinat, que le général avait l'ordre positif d'entrer, le 9, en Piémont, de gré ou de force, M. de Rébenac se hâta de retirer le conseil qu'il avait donné au marquis de Saint-Thomas.

Malgré cette retraite, Louis XIV, mécontent de son intervention malavisée, lui fit adresser par M. de Croissy une réponse fort sèche<sup>3</sup> : Je vois que, comme vous n'aviez pas encore été instruit, de mes intentions, vous aviez donné des conseils au marquis de Saint-Thomas fort conformes au génie du duc de Savoie, mais qui ne tendent qu'à me détourner, par de vains compliments et des lettres soumises, de prendre les précautions nécessaires contre les mauvaises intentions de ce prince. A Versailles, on accusait le malheureux ambassadeur de tripoter avec le marquis de Saint-Thomas, et de ne rendre point exactement compte de ce qui se passait à Turin<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Mémoire de Madame Royale, 13 mai 1690. *D. G.* 1008.

<sup>2</sup> Rébenac au roi, 7 mai. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 92.

<sup>3</sup> 19 mai. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 92.

<sup>4</sup> Louvois à Catinat, 18 mai : Sa Majesté a lieu de croire, par des avis qu'elle a reçus, que M. de Rébenac tripote avec le marquis de Saint-Thomas, et ne lui rend point un compte juste de tout ce qui se passe à la cour de Turin. Faites tout ce que vous pourrez pour en informé par d'autres que par lui, pour vétilier si ce qu'il vous en dira est véritable ; et cependant tenez fort secret ce que je vous mande sur cela. *D. G.* 1006.

Le 9 mai, le duc de Savoie ayant accordé le passage, Catinat franchit la frontière et vint camper auprès d'Avigliana, entre Suse et Turin. Le lendemain, comme il avait témoigné le désir de s'aboucher avec quelqu'un des ministres du duc, pour lui faire connaître les intentions du roi, on lui envoya le marquis Ferrero, qui avait été ambassadeur en France.

Depuis qu'il avait reçu la dépêche énigmatique du 2 mai, Catinat était dans une grande perplexité ; il la comparait avec l'instruction du 20 mars, surtout avec l'addition du 19 avril, dont elle n'était que l'amplification plus chaleureuse et plus vague en même temps. Le roi paraissait exiger du duc de Savoie autre chose que des troupes, des places sans doute ; mais il ne s'expliquait pas nettement ; mais il fallait provoquer des offres, sans faire aucune demande précise ; mais, enfin, la conclusion de la dépêche semblait laisser au négociateur le choix entre la marche des troupes du duc dans les faubourgs de Lyon ou l'entrée des troupes du roi dans la citadelle de Turin. **Mon esprit**, disait Catinat, **n'a jamais tant travaillé**.

Après avoir énuméré vivement tous les sujets de plainte que Victor-Amédée avait donnés au roi, le général fit entendre au marquis Ferrero que si son maître voulait bien persuader le- roi de son repentir, il fallait qu'il lui remît **des gages qui pussent dissiper tout d'un coup les mauvaises impressions qu'une mauvaise conduite de plusieurs années avoit données à Sa Majesté**. Catinat employait à dessein les mêmes termes dont s'était servi Louvois ; mais il fallait, pour les entendre, une bonne volonté qui manquait à son interlocuteur. **Je n'ai pu**, disait-il, **que beaucoup rebattre là-dessus pour m'attirer des offres de places que je n'ai pu demander, Suivant mes instructions**. Cette proposition vague, quoique faite avec chaleur, n'ayant produit aucun effet, je me suis rabattu à conclure à demander l'envoi des troupes, en faisant connoître combien dues ordres sont positifs pour n'entrer en aucune négociation ni ménagement, et que, dans deux fois vingt-quatre heures, il faut que je reçoive une réponse positive et assurée, ou que j'agirai hostilement dans les États de M. le duc de Savoie<sup>1</sup>.

Il paraît certain que Victor-Amédée s'attendait à de plus graves exigences, car son ambassadeur avait dit à Monsieur **qu'il voyoit bien qu'il en coûteroit quelques places à son maître**<sup>2</sup>. On voit quelle faute Louis XIV avait commise, en ne désignant pas nettement et d'abord celles qu'il avait résolu d'occuper.

Quoiqu'il eût lieu d'être relativement satisfait de ce que lui rapportait le marquis Ferrero, Victor-Amédée ne voulut, suivant son habitude, céder qu'au dernier moment, et de mauvaise grâce. Madame Royale, qui s'efforçait de vaincre ses incertitudes, les dépeignait ainsi dans une sorte de journal qu'elle adressait à Louvois : **Voyant qu'après plusieurs assemblées du conseil, il n'y avoit encore rien de résolu ce matin, samedi 13 mai, et que cependant le terme que M. de Catinat avoit donné expiroit demain dimanche matin, j'ai été, cette après-dinée, trouver mon fils dans son cabinet**. Il a recommencé à exagérer que l'on vouloit tirer le plus pur sang de ses veines, l'affoiblir et l'abandonner aux ressentiments de la maison d'Autriche, qu'il n'avoit rien fait pour s'attirer un si rude traitement, qu'il ne pourroit plus garder Verceil ; enfin il s'est répandu dans de grandes plaintes sur son malheur et sur les maux que lui peuvent faire dans la suite l'Empereur et les Espagnols. Je l'ai interrompu en lui disant que les Espagnols n'étoient pas si redoutables. Après beaucoup d'autres raisonnements extrêmement forts de ma part, il m'a dit qu'il alloit assembler son conseil et qu'il

---

<sup>1</sup> Catinat à Louvois, 10 et 25 mai. D. G. 1001-1009.

<sup>2</sup> Louvois à Catinat, 11 mai. D. G. 1006.

viendrait ensuite chez moi me faire pari de ses dernières résolutions. Voilà l'état où nous sommes, le samedi 13, à trois heures après midi, et si, dans quatre heures, tout n'est pas accommodé, Son Altesse Royale parle de se jeter dans la citadelle avec madame la duchesse royale. — Je finis ce mémoire à minuit. Son Altesse Royale s'est enfin résolue à donner trois mille hommes au roi et à suivre mon conseil, quoique ce n'ait été qu'à la dernière extrémité. Le marquis Ferrero en va porter la nouvelle à M. de Catinat, et demain on dépêchera un courrier au marquis Dogliani, afin qu'il en assure Sa Majesté<sup>1</sup>.

Depuis la dépêche du 2 mai, Louvois en avait, le 10 et le 11, adressé à Catinat deux autres par lesquelles il croyait confirmer simplement les ordres contenus dans la première. Je vous répète, écrivait-il le 10, que vous ne devez vous laisser amuser en rien ni vous arrêter, pour tout ce que vous pourra faire dire M. le duc de Savoie qu'il a mandé au roi, que vous devez seulement recevoir la citadelle de Turin et Verrue, s'il vous les remet, sans vous engager à rien autre chose qu'à rendre compte à Sa Majesté de la soumission de M. le duc de Savoie. La conduite de ce prince ayant été si déloyale et ses projets si pernicieux, il est de conséquence qu'il en soit puni de manière qu'il s'en souvienne toute sa vie, et qu'il apprenne à ses dépens le respect qu'un duc de Savoie doit à un roi de France qui l'a traité avec autant de bonté et d'indulgence que Sa Majesté a fait jusqu'à présent.

Il ajoutait, le 11 : Monsieur est venu trouver le roi, ce matin, pour lui rendre deux lettres par lesquelles M. le duc et madame la duchesse de Savoie essaient de justifier ce qui s'est passé et d'émouvoir la générosité du roi, en l'assurant d'un grand attachement au service de Sa Majesté et d'une envie toute particulière de lui plaire ; à quoi le roi a répondu que la conduite de M. le duc de Savoie étoit venue à un tel point que Sa Majesté ne seroit point satisfaite par des paroles, que vous aviez ses ordres, et que c'étoit à vous qu'il se falloit adresser ; à quoi le roi a ajouté à Monsieur, en son particulier, que Sa Majesté ne seroit point la dupe de M. le duc de Savoie, qui en avoit trop fait pour que Sa Majesté pût s'empêcher de prendre ses sûretés avec lui ; et Monsieur ayant fort pressé le roi d'avoir de l'indulgence pour M. le duc de Savoie, Sa Majesté lui a répondu que M. le duc de Savoie n'éviteroit point le châtement qu'il a mérité qu'en remettant des places entre vos mains, et en envoyant ses troupes en France. Vous devez comprendre, par tout ce que dessus, que le roi veut que vous exécutiez avec dureté les ordres que Sa Majesté vous a envoyés à l'égard de M. le duc de Savoie, et que vous le réduisiez promptement à satisfaire aux volontés de Sa Majesté, ou que vous mettiez son pays en état de s'en souvenir longtemps, et qu'il n'en tire plus aucune subsistance.

Louvois étoit à Meudon, lorsqu'il apprit, le 18, que Catinat s'étoit contenté d'exiger les troupes du duc de Savoie. Sur-le-champ il écrivit au roi pour lui exprimer sa surprise et sa douleur ; mais comme il n'avoit pas sous la main le dossier de sa correspondance avec Catinat, préoccupé qu'il étoit de ces places du Piémont, et comme obsédé par une idée fixe, il confondit les phases successives et distinctes de cette affaire, la première instruction avec la seconde, et l'une et l'autre avec la dépêche du 2 mai, à laquelle même il attribuoit une précision et une portée qu'elle étoit loin d'avoir. Le duc de Savoie, disoit-il, s'est résolu à vous envoyer ses dragons et deux mille hommes d'infanterie. La satisfaction qu'il veut donner à Votre Majesté est celle qu'elle avoit prescrite [à

---

<sup>1</sup> Mémoire de Madame Royale, du 13 mai. *D. G.* 1008.

M. de Catinat] par la première instruction ; mais l'addition que Votre Majesté a ordonné qui lui fût envoyée, et ce qu'elle m'a commandé de lui écrire, le 2 de ce mois, après avoir appris que le duc de Savoie traitoit avec l'Empereur, porte expressément que Votre Majesté veut avoir la citadelle de Turin, et depuis elle a demandé d'avoir encore Verrue entre les mains, qui assure la communication de Turin à Casal. Je ne puis comprendre comment M. de Catinat, après avoir reçu l'addition susdite à son instruction et la lettre que je lui ai écrite le 2, par ordre de Votre Majesté, peut regarder comme une satisfaction la marche des troupes de M. le duc de Savoie du côté de France.

Il conseillait au roi d'envoyer aussitôt à Catinat l'ordre formel d'exiger la citadelle de Turin et Verrue, sauf à laisser en Piémont, par un excès de grâce, les troupes du duc de Savoie, en leur faisant toutefois l'honneur insigne de les admettre à concourir, avec les troupes françaises, à l'attaque du Milanais. Votre Majesté, en agréant cet expédient, ajoutait Louvois<sup>1</sup>, fortifiera le corps de M. de Catinat, et se déchargera d'une dépense bien considérable. M. le duc de Savoie ne sera pas, ce me semble, en état de se dispenser de satisfaire aux ordres de Votre Majesté, sans l'exécution desquels, de l'humeur qu'il est, pour peu qu'il vit la pelote grossir en Milanois, il pourroit bien faire la folie d'appeler les troupes ennemies dans ses États, s'il croyoit que M. de Catinat ne fût pas en état de leur résister.

Louis XIV, sans faire la moindre objection, daigna commander à son ministre ce que son ministre lui suggérait, et le jour même, 18 mai, Louvois écrivit à Catinat une dépêche qui n'est que la reproduction de la lettre précédente, si ce n'est qu'il y avait ajouté ces mots<sup>2</sup> : Après avoir satisfait aux ordres de Sa Majesté, trouvez bon que je vous demande en particulier comment il est possible qu'ayant vu ma lettre du 2 mai, vous ayez pu croire que le roi pût être content de M. le duc de Savoie, sans avoir des places entre ses mains. Je vous prie de me répondre à cela par une lettre particulière. Catinat n'eut besoin, pour se justifier, que de rétablir l'ordre, les dates et la teneur des différentes dépêches qu'il avait reçues. Si monseigneur, disait-il<sup>3</sup>, lisoit l'addition de mon instruction et sa lettre du 2 mai, je croirais que je serois justifié auprès de lui d'un contre-temps où il lui paraît qu'il peut y avoir de ma faute.

Louvois avait devancé cet appel à sa justice : il avait reconnu son erreur et s'était honoré en la confessant au roi et à Catinat lui-même. Il lui écrivait, le 23 mai : Comme, à l'occasion de ce que contiennent vos lettres, j'ai relu votre instruction, l'addition qui est datée du 19 avril, et la minute de ma lettre du 2 de ce mois, j'y ai vu avec surprise que je me suis trompé quand j'ai cru qu'elles vous prescrivaient positivement de demander lesdites places, et que la première lettre par laquelle je vous ai expliqué sur cela les intentions du roi, est du 10 de ce mois ; de quoi je n'ai pas manqué de rendre compte à Sa Majesté, afin qu'elle connaisse que vous n'êtes point en faute, et que vous n'avez été en état de connaître sa volonté précise à cet égard que par l'arrivée du courrier, qui ne s'est rendu auprès de vous que le 16 au matin. Catinat se montra plus sensible encore à cette réparation loyale qu'il n'avait été touché de l'erreur commise d'abord à son préjudice. J'ai reçu, répondit-il à Louvois, le 30 mai, la lettre par laquelle vous avez la bonté de me consoler de la chose du monde qui me faisait le plus

---

<sup>1</sup> Louvois au roi, 18 mai. *D. G.* 919.

<sup>2</sup> Louvois à Catinat, 18 mai. *D. G.* 1006.

<sup>3</sup> Catinat à Louvois, 25 mai. *D. G.* 1009.

de peine, qui est que je n'eusse pas satisfait à vos ordres. Je vous suis obligé, monseigneur, d'avoir bien voulu avoir tant d'attention là-dessus.

Dans sa lettre du 23, Louvois disait expressément à Catinat : Il vaut mieux être en guerre avec M. le duc de Savoie que de faire un accommodement plâtré, qui lui donne moyen d'attendre une occasion plus favorable de jouer au roi le mauvais tour qu'il avoit projeté. On venait d'avoir encore une preuve du peu de fond qu'il fallait faire sur les promesses de ce duc, et de la souplesse avec laquelle il cherchait à glisser entre les mailles du filet où Catinat, plus soldat que diplomate, s'imaginait le bien tenir.

Le 21 mai, lorsqu'on croyait ses troupes déjà passées en France, Louvois avait reçu, au sujet de ces troupes mêmes, non pas une proposition seulement, mais quatre propositions de l'ambassadeur de Savoie. Quatre propositions distinctes et contradictoires, c'est-à-dire quatre discussions successives et minutieuses, avec tous les incidents de la chicane diplomatique, c'était, non pas des jours, mais des semaines et des mois gagnés pour Victor-Amédée, c'était le moyen d'éloigner le dénouement que la France avait intérêt à brusquer au contraire. Louvois ne s'y laissa pas prendre ; il répondit à l'ambassadeur qu'il plaignait Son Altesse Royale d'avoir un assez mauvais conseil pour lui persuader de faire de pareilles démarches, et qu'au surplus, c'était Catinat qui était le seul négociateur. Le duc, ajoutait le ministre, allait bientôt apprendre que les troupes françaises ne sortiraient pas de son pays avant d'avoir obtenu pour le roi des gages réels de sa bonne conduite<sup>1</sup>.

Dans la pensée de Louvois, les garanties exigées du duc de Savoie auraient dû lui être imposées d'un seul coup, afin de ne pas lui laisser le temps de se reconnaître ; ainsi, d'après la dépêche du 2 mai, Catinat aurait dû exiger à la fois des places et l'envoi des troupes en France ; d'après la dépêche du 18 mai, la jonction des troupes françaises et piémontaises, en même temps que la citadelle de Turin et Verrue. Mais, par une suite fatale de l'erreur première, qui, dès le début de cette négociation, en avait fait un inextricable *imbroglio*, il arrivait que les demandes se multipliaient en se disjoignant, au grand bénéfice de Victor-Amédée. Il y trouvait le moyen de gagner du temps et d'échauffer, dans la masse de ses sujets, le sentiment national.

Dès le 14 mai, M. de Rébenac écrivait que l'entrée des Français dans le Piémont et l'envoi des régiments piémontais en France soulevaient partout l'émotion populaire. Dans ce pays qui naguère, au témoignage de l'ambassadeur lui-même, était le pays du monde le plus rebelle aux levées de troupes et aux taxes nouvelles<sup>2</sup>, les hommes et l'argent affluaient de toutes parts ; les montagnards de Mondovi, qui, la veille encore, avaient le fusil tourné contre leur duc, lui offraient, le lendemain, huit, mille hommes eu état de combattre ; à Turin, la populace accourait pour travailler aux fortifications de la citadelle. A la cour, on affectait de dire qu'il était urgent de se prémunir contre le ressentiment des Espagnols ; mais le peuple, dans les rues, ne se contraignait pas d'insulter les Français, qui voulaient, disait-on, s'emparer des États et de la personne du duc<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Louvois à Catinat, 22 mai. *D. G.* 1006.

<sup>2</sup> Rébenac à Louvois, 2 avril 1690 : *Il n'y a guère de pays dans le monde où le prince fasse des troupes avec plus de peine qu'ici.* *D. G.* 1001.

<sup>3</sup> Rébenac au roi, 14 et 16 mai. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 92. — Rébenac à Louvois, 10 mai. *D. G.* 1001.

Catinat occupait toujours le poste d'Avigliana, en attendant les troupes que le marquis Ferrero lui avait promis de faire passer en France. Quatre jours s'écoulèrent sans qu'on en vit le moindre détachement. Enfin, le 17, pressé d'en finir, Catinat leva son camp et vint occuper Orbassano, à quelque distance au sud-ouest de Turin, sur la route de Pignerol. A peine y avait-il établi ses quartiers, qu'il reçut les dépêches de Louvois du 10 et du 11. Ces dépêches, on le sait, expliquaient nettement les intentions de Louis XIV au sujet, de la citadelle de Turin et de Verrue.

Le 18, de grand matin, Catinat envoya déclarer au marquis de Saint-Thomas que le roi, parfaitement instruit des projets tramés entre ses ennemis et le duc de Savoie, ne se contentait plus de l'envoi des régiments piémontais en France, et que le général des troupes françaises attendrait dans son camp, pendant vingt-quatre heures, qu'on lui offrit des garanties plus sérieuses. Quelles étaient ces garanties ? On courut à M. de Rébenac ; M. de Rébenac répondit, ou plus exactement, répéta que, le roi jugeant de son service qu'il n'eût aucune connaissance des affaires, il ne savait rien des intentions royales, mais qu'à son avis, il n'y avait pas matière à négociation là où le roi n'en voulait souffrir aucune<sup>1</sup>.

Parmi les ministres, on choisit, pour aller trouver Catinat, l'abbé de Verrue comme le plus agréable à la France. L'abbé de Verrue s'empressa d'entrer en conférence avec le général français. Voici le procès-verbal de cette conférence, dressé par Catinat, le 18 mai, à six heures du soir : M. l'abbé de Verrue m'a été envoyé par Son Altesse Royale et vient présentement de sortir d'avec moi, pour me demander ce que le roi vouloit, m'assurant que Son Altesse Royale vouloit lui donner satisfaction ; qu'il ne me parlerait pas comme cela, s'il n'en était assuré, qu'il avait des obligations très-particulières à Sa Majesté et qu'il ne se mêlerait pas d'une affaire qui la regarde, s'il ne savait pas en pouvoir parler avec sûreté. Il m'a demandé ce que vouloit Sa Majesté. Je lui ai dit : des gages qui l'assurent du retour et de la conduite de Son Altesse Royale. Il m'a demandé : Mais quels gages ? Je lui ai dit : Vous voyez bien que ce ne peut être que des places. Sur quoi il m'a demandé : Est-ce tout de bon que vous voulez passer en Milanez ? Je l'ai assuré qu'oui. Il m'a parlé de Verceil ; à quoi j'ai répondu que Casal nous suffisait. En un mot, je lui ai laissé entendre que c'était les places qui assurent la communication à Casal. — Eh bien ! quel pouvoir avez-vous ? Je lui ai dit : d'accepter. — Mais comment ? sans traité, sans capitulation ? Je lui ai dit que c'était là tout mon pouvoir, qu'apparemment le roi croyait ne devoir pas embarrasser de tant de paroles un homme de mon métier. Il s'est fort récrié sur cette manière jamais pratiquée, que l'on veuille des places sans aucun traité ni capitulation : que quand on les prend qu'elles n'ont pas vingt-quatre heures à durer, encore se faisoit-il un traité ; qu'il ne comprenoit rien à cela ; que je le devois croire bien intentionné, que Son Altesse Royale étoit bien disposée ; mais qu'enfin il ne comprenoit pas comment une affaire de cette nature pouvoit se faire de cette manière-là ; que je visse quelles sûretés pourraient m'accommoder des borines intentions de Son Altesse Royale, pour au moins avoir le temps de huit jours pour l'allée et le retour d'un courrier à la cour qui porterait des assurances qui satisferaient Sa Majesté. Je lui ai dit que je ne pouvais suspendre les actes d'hostilité, dans vingt-quatre heures, que par la remise des places qui peuvent satisfaire le roi. Il a levé les épaules, me disant qu'il ne comprenait rien à cela ; qu'il étoit assuré, dans la disposition où étoit Son Altesse Royale dont il

---

<sup>1</sup> Rébenac à Louvois, 18 mai. *D. G.* 1009.

me répondait, que je ne rendais pas un service au roi de ne vouloir pas prendre sur moi une chose si juste et si raisonnable ; qu'il était assuré que s'il était avec M. de Louvois, il ne serait pas sorti de, la chambre sans avoir fait plus de la moitié des affaires. Je lui ai dit que cela pourrait être, mais que moi je n'étais qu'exécuteur d'ordres, et que, passé les vingt-quatre heures, j'agirais hostilement ; que si Son Altesse Royale ne pouvait se résoudre à traiter avec un négociateur dont l'instruction est si brève, il envoyât incessamment un courrier chargé d'ordres qui satisfassent le roi ; que j'étais persuadé que je pouvais recevoir promptement des ordres de faire cesser les désordres qui se commettraient dans son État. Il m'a témoigné un sensible déplaisir de cette situation, me disant : Je suis fâché ; tout le ministère, hors quelqu'un, a porté le prince à rentrer dans les bonnes grâces du roi ; qu'il ne me parlerait pas comme cela, s'il n'en étoit assuré, et qu'il ferait tout ce qu'il faut pour y parvenir ; mais enfin que la manière proposée par moi étoit si extraordinaire qu'il n'y comprenait rien et qu'il ne savait comment on pourrait gouverner l'esprit de Son Altesse Royale, dans une occasion si pressante<sup>1</sup>.

Le lendemain, 19, vers midi, Catinat reçut la visite du nonce du pape, lequel, après avoir vu sa médiation, timidement offerte, repoussée sèchement, se contenta de remettre au général une liste des fiefs ecclésiastiques auxquels il le pria de donner des sauvegardes. Quelques moments après le départ du nonce, arrivèrent l'abbé de Verrue et le marquis Ferrero. La conversation ressembla beaucoup à celle de la veille, hors, dit Catinat dans un second procès-verbal, qu'ils ont encore redoublé leur discours sur l'intention de Son Altesse Royale de sortir de ce pas-ci et de satisfaire le roi, mais encore qu'il fallait nommer les places que Sa Majesté désire. Cela m'est si défendu dans mes instructions que je n'ai pu que dire : Vous devez bien voir que celles qui font la communication à Casal sont les plus convenables, si Son Altesse Royale est résolue à en remettre. Vous pouvez bien croire que je ne recevrai que celles qu'il m'est permis d'accepter. Mais, m'ont-ils dit, à quelles conditions ? — A celles qu'il plaira au roi ; je n'ai que le pouvoir de recevoir. Ils se récrièrent fort de cette manière de demander des places sans les nommer et sans être en pouvoir de faire aucun traité. L'abbé de Verrue m'a dit : Vous ne demandez pas Montmélian ? Je lui ai répondu : Eh ! monsieur, c'est le faubourg de Lyon. — Ce n'est pas Nice ? Je lui ai dit que la Provence nous donnoit assez d'oranges. — Verceil, si bien situé pour faire la guerre en Milanez ? Je lui ai encore répondu que Casal ne nous laissoit pas désirer d'autre commodité. Enfin, nous nous sommes séparés, moi leur disant que je marcherois demain et que je passerois le Rubicon. Ils m'ont encore demandé de retarder mon départ jusqu'à huit heures du matin, ce que j'ai accordé, eux me disant qu'ils vont employer ce temps-là le plus utilement qu'il leur sera possible, et moi qu'ils se souvinssent que je n'avois d'autre pouvoir que d'accepter, et qu'ils ne vinssent point avec une réponse qui attire longueur et négociation dans laquelle je ne saurois entrer. L'abbé de Verrue, qui est admirablement bien intentionné à servir son maître et le roi dans cette occasion, et qui voudroit voir cette affaire finie, m'a dit : Je suis fâché que vous soyez si limité ; tout est ébranlé des maux dont on est menacé, et l'on est dans une bonne disposition ; quand ils seront commencés, l'esprit se rassurera peut-être et s'occupera plus des moyens de s'en défendre que de s'accommoder<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Catinat à Louvois, 18 mai, Rapport original. D. G. 1009.

<sup>2</sup> Catinat à Louvois, 19 mai, D. G. 1009.

A Turin, en effet, l'agitation était au comble. Victor-Amédée lui-même, soit qu'il fût réellement troublé, soit qu'il affectât de le paraître, avait perdu depuis quelques jours ce calme superbe qu'il se plaisait à garder dans les plus grandes crises, et qu'il retrouva tout entier, dès que celle-ci commença de se résoudre à son avantage. Il y avait eu entre sa mère et lui une scène fort vive, parce que Madame Royale l'avait empêché de se retirer dans le Milanais avant qu'on ne lui eût donné **cent coups d'étrivière qu'il voyoit bien, disait-il, qu'on ne cesseroit pas de sitôt.**

Le 20 mai, à l'heure que Catinat avait fixée comme dernière limite, il vit arriver le marquis Ferrero qui lui remit une lettre de M. de Saint-Thomas. Cette lettre ne contenait que des assurances vagues de soumission, et l'annonce qu'on envoyait plein pouvoir au comte Provana pour traiter directement avec les ministres de Louis XIV du gage que Sa Majesté désirait. Quelque peu habitué que fût Catinat aux ruses de la diplomatie, cette défaite était trop grossière pour le surprendre. Le comte Provana, qui s'en allait remplacer le marquis Dogliani comme ambassadeur en France, voyageait si lentement que, lorsque, trois semaines plus tard, les ambassadeurs de Savoie furent arrêtés, par ordre de Louis XIV, Provana n'était encore arrivé qu'à Orléans, et cependant c'était à lui, et non au marquis Dogliani, qu'on envoyait le pouvoir pour négocier. A toutes ces chicanes, Catinat opposait la fermeté d'un soldat inébranlable dans sa consigne. Il refusa de répondre à la lettre de M. de Saint-Thomas, et se contenta de dire au marquis Ferrero que la seule remise des places, à savoir, de la citadelle de Turin et de Verrue, car il les nomma, pouvait prévenir l'ouverture des hostilités. Aussitôt cette déclaration faite, il vint camper à Carignan, sur le Pô, afin d'être maître des deux rives du fleuve. Le reste du jour fut employé par lui à dresser des mandements de contribution, et à former trois gros partis de cavalerie qui devaient éclairer la marche des troupes.

Le lendemain, 21, de très-grand matin, la cavalerie se mettait en mouvement, lorsqu'un des ministres piémontais accourut en toute hâte ; il apportait une lettre autographe de Victor-Amédée, datée de la veille, et par laquelle le duc, s'abandonnant tout à fait entre les mains du roi, s'engageait formellement à lui remettre la citadelle de Turin et Verrue. Catinat n'avait jamais eu grande opinion de la négociation ou plutôt de l'injonction qu'il avait été chargé de faire au sujet des places ; il avouait franchement à Louvois, quelques jours après, **que cette demande était si crue, si peu conditionnée de sa part, qu'il n'avoit pas pu s'imaginer un moment qu'elle réussit**<sup>1</sup>. Cependant, lorsqu'il eut entre les mains la lettre de Victor-Amédée, il se trouva dans un étrange embarras. Il fut longtemps à la lire, à la relire, à en peser tous les termes, à se demander ce qu'il y avait à faire. Mais enfin l'engagement que prenait Victor-Amédée lui parut si net et sa résignation si absolue, qu'il prit sur lui de différer les hostilités et de contremander l'ordre envoyé déjà au détachement laissé dans la vallée de Luzerna d'attaquer les milices piémontaises.

La lettre de Victor-Amédée, portée rapidement à Versailles par un neveu de Catinat, était, dès le 24, entre les mains de Louis XIV. Le premier mouvement de Louvois fut de s'irriter. Comment, après les ordres qu'il avait d'exiger, sous vingt-quatre heures, la citadelle de Turin et Verrue, Catinat avait-il pu, sur la foi d'une simple lettre, surseoir à l'exécution de ses ordres, et donner ainsi au duc de Savoie sept ou huit jours de répit ? On se hâta de lui expédier, avec les

---

<sup>1</sup> Catinat à Louvois, 6 juin.



pouvoirs nécessaires pour traiter de la remise des deux places, la réponse de Louis XIV à Victor-Amédée. Elle était ainsi conçue<sup>1</sup> : Mon frère, j'ai vu avec plaisir, par la lettre que le sieur Catinat m'a envoyée de votre part, la résolution que vous avez prise de me remettre la citadelle de Turin et Verrue. Je veux bien vous assurer que j'ai eu un déplaisir sensible d'être obligé de prendre le parti de faire entrer mes troupes dans vos États, et que, lorsque je n'aurai plus lieu de douter de votre zèle pour mes intérêts et de cette affection constante pour ma couronne dont la plus grande partie de vos prédécesseurs ont toujours donné des preuves essentielles, je vous rendrai mon amitié avec joie, et ferai pour vos avantages ce que l'étroite parenté qui est entre nous vous doit donner lieu d'attendre.

Quelle que fût l'intime et trop juste défiance de Louvois, il voulut faire connaître lui-même à ses amis la nouvelle d'un événement qui semblait assurer le triomphe de sa politique. La lettre qu'il écrivit au marquis de Béringhen, premier écuyer du roi<sup>2</sup>, le 25 mai, montre bien l'importance qu'il y attachait et les soucis que lui donnait la conduite ambiguë de Victor-Amédée : Vous aurez appris que M. le duc de Savoie, après avoir voulu s'en aller, lui sixième, en Milanois, avoir proposé d'autres jours de faire armer tous ses sujets pour détruire tous les François, tenu son conseil plusieurs jours sans repaître, a enfin mandé au roi que, pour ravoir ses bonnes grâces, il lui remettrait la citadelle de Turin et Verrue, ce qui va rétablir solidement la communication de Pignerol avec Casal, et rompre les mesures que les ennemis du roi avoient prises pour une diversion du côté du Dauphiné qui étoit bien dangereuse, si elle eût réussi.

Les félicitations que Louvois recevait de ses amis étaient inspirées pas ce même sentiment, la joie d'une grande difficulté vaincue. Il ne s'est pas fait depuis longtemps un coup plus habile que celui qui vient de s'exécuter en Piémont, écrivait Chamlay ; mais, s'il m'étoit permis de dire ce que je pense sur la suite de cette affaire, il me paroît que le roi, en se rendant maître du Piémonts a rempli toutes ses espérances ; il renverse par là tous les desseins des ennemis formés et à former ; il contient M. le duc de Savoie, assure la France de ce côté-là qui étoit le plus dangereux, et affermit les Suisses dans son alliance ; mais je ne crois pas qu'il doive faire la guerre de ce côté-là, de peur de réveiller l'Italie. Je sais bien que présentement l'Italie est assez impuissante ; mais, avec un peu de temps, elle pourroit devenir plus dangereuse et plus forte. Je croirois donc qu'avant qu'on eût commencé à jouer des couteaux, le roi devoit assurer, par un manifeste public, tous les princes d'Italie, et particulièrement le pape et la République de Venise, que son dessein n'est point de troubler le repos de l'Italie. Je pousserois les choses plus loin ; je passerois un traité avec lesdits princes d'Italie pour la manutention de la paix ; le roi ne sauroit trop affermir la tranquillité en Italie et remettre l'esprit des princes sur son nouvel établissement dans le Piémont<sup>3</sup>.

Les sages conseils de M. de Chamlay avaient été prévenus par le gouvernement de Louis XIV. Une circulaire, adressée à tous les agents du roi, était destinée à justifier auprès des princes italiens l'occupation du Piémont par l'agression

---

<sup>1</sup> Le roi au duc de Savoie, 24 mai. *D. G.* 919.

<sup>2</sup> Le marquis de Béringhen suivait le Dauphin qui s'en allait prendre le commandement de l'armée d'Allemagne. Dangeau était de la compagnie ; la note de son *Journal*, à la date du 26 mai 1690, est à peu près la reproduction de la lettre de Louvois au premier écuyer.

<sup>3</sup> Chamlay à Louvois, 3 juin. *D. G.* 974.

imminente des Espagnols, à les rassurer sur les intentions de la France, et à leur offrir même le rappel des troupes françaises, s'ils obtenaient de l'Empereur et du roi d'Espagne la neutralité de l'Italie<sup>1</sup>. Toutes les copies de cette circulaire étaient entre les mains de Catinat, qui ne les devait expédier qu'après l'entrée des troupes françaises dans la citadelle de Turin et dans Verrue. La mauvaise foi du duc de Savoie et la rupture qui suivit, ne permirent pas qu'elles parvinssent à leur adresse.

Le jour même où Victor-Amédée faisait donner à Catinat des assurances positives de sa soumission aux volontés de Louis XIV, il les démentait publiquement à Turin par les actes les plus significatifs. Turin s'apprêtait à courir les chances d'un siège ; on ne voyait par toute la ville que des préparatifs militaires ; les bourgeois recevaient l'ordre de mettre leurs armes en état et de se tenir prêts au premier signal ; on faisait dans toutes les écuries le recensement des chevaux, dans toutes les maisons la recherche du plomb et de l'étain ; aux portes de la ville, on plantait des palissades ; sur les remparts, on amassait des munitions ; les canons étaient pointés dans leurs embrasures. A la citadelle, mêmes travaux et plus grands encore. Ce qui restait d'infanterie, deux mille deux cents hommes de bonnes troupes, devait servir de noyau à la défense ; autour d'eux accouraient les bourgeois et les milices. Dès le soir du 20 mai, les dragons qu'on avait rappelés de Savoie, sur le point de passer en France, étaient rentrés dans la citadelle aux acclamations de la foule tour à tour furieuse ou consternée, suivant les bruits de guerre ou d'accommodement<sup>2</sup>.

Les jours suivants, l'enthousiasme était le même, si ce n'est qu'il y avait plus d'ordre et de sang-froid. C'est le propre des grandes résolutions, sérieuses et réfléchies, de calmer les agitations de l'âme et de laisser à l'esprit toutes ses ressources ; le véritable héroïsme ne s'emporte pas, il se possède. Douze ou quinze cents hommes travaillaient jour et nuit à des ouvrages tracés par les ingénieurs au-devant de la porte de Suse. D'autres défenses s'élevaient en avant de la citadelle. Tous les ouvrages anciens ou nouveaux étaient soigneusement gardés chaque nuit par les troupes réglées et par les bourgeois. Au delà du Pô, la montagne des Capucins se couronnait de redoutes qui découvraient la campagne sur les deux rives du fleuve et voyaient la moitié de la ville à revers ; trois ou quatre mille hommes de milices s'occupaient à les armer et se préparaient à les soutenir<sup>3</sup>.

En huit jours, Turin était devenue une place imprenable pour la petite armée de Catinat ; la hardiesse de la population croissait avec ses moyens de défense. Ce n'était pas seulement M. de Rébenac qui mandait ces fâcheuses nouvelles ; c'était Catinat lui-même, et, chose étrange, sans en témoigner beaucoup d'inquiétude. *Sur tout cela, écrivait-il, le 28 mai, je ne change rien à ma conduite ; je songe à l'achèvement de l'affaire des barbets, et n'ai pas cru devoir rien faire*

---

<sup>1</sup> Louvois à Chamlay, 8 juin : *Le roi a fait à l'avance ce que vous proposez à l'égard de l'Italie, et les paquets en sont entre les mains de M. Catinat pour être envoyés, dès que les troupes du roi seront entrées dans la citadelle de Turin et Verrue. D. G. 974.* — Cette circulaire se trouve, sans date, aux *Archives des Affaires étrangères*, Corr. de Savoie, t. 92, à la suite d'une autre pièce, en date du 28 avril, par laquelle le roi annonçait l'envoi d'une armée en Italie pour défendre les princes italiens contre les projets agressifs des Espagnols, projets démontrés par les actes d'hostilité qu'ils avaient commis l'année précédente dans les États du duc de Mantoue.

<sup>2</sup> Rébenac à Louvois, 21 mai. *D. G. 1009.*

<sup>3</sup> Rébenac au roi et à Louvois, 23 et 23 mai. — Catinat à Louvois, 28 mai.

arriver qui pût apporter changement à l'engagement où s'est mis Son Altesse Royale de satisfaire Sa Majesté, par une lettre écrite de sa main propre.

Louvois ne s'accommodait pas, avec quelque raison, il faut le reconnaître, de cette sécurité ni de cette confiance. L'intérêt qu'il portait à Catinat rendait même son irritation plus vive, et les marques qu'il lui en donnait plus sensibles. Je ne puis m'empêcher de vous dire, lui écrivait-il<sup>1</sup>, que quand on prend autant de part que je fais à ce qui vous touche, l'on est au désespoir de lire au roi des lettres comme celles que vous écrivez. En vérité, votre conduite est si opposée à tout ce qui vous a été mandé des intentions du roi et au bon sens, que je ne sais qu'en dire à Sa Majesté pour vous excuser. Vous restez comme endormi, sans aucune action, pendant que M. le duc de Savoie fait prendre les armes à ses peuples de tous côtés, munit la citadelle de Turin, et fortifie les montagnes qui sont aux environs. Vous pourrez par cette conduite réussir à faire de la meilleure affaire qui pût arriver au roi, la plus mauvaise. Je ne vous dis point combien vous avez intérêt à sortir de la léthargie où vous êtes tombé, parce qu'il me semble que je n'ai rien oublié pour vous faire connoître combien ce que vous avez fait est contraire au service du roi et capable de ruiner votre fortune ; et Sa Majesté, en me marquant hier son inquiétude sur ce qu'elle n'avoit point de vos nouvelles, me fit l'honneur de me dire que, si vos instructions vous avoient marqué que vous deviez tout surseoir, dès. que M. le duc de Savoie vous auroit donné une lettre pareille à celle que vous avez envoyée à Sa Majesté, elle se seroit attendue que, sur ce que vous auriez appris de la conduite de Son Altesse Royale, vous auriez rompu avec le duc de Savoie sur-le-champ, sans attendre la réponse. On verra tout à l'heure comment Catinat essayait de se justifier.

Tandis que cette sorte de trêve arrêtaient les hostilités autour de Turin, Catinat s'occupait d'en finir avec les barbets de la vallée de Luzerna. Il était allé, le 22 mai, conférer avec le marquis de Feuquières et lui donner ses dernières instructions. Les dispositions étaient habilement faites ; des postes avancés resserraient et, dominaient l'ennemi ; le canon était arrivé ; les meilleurs tireurs étaient armés de carabines rayées que Louvois avait fait fabriquer à Saint-Étienne. Le 24 mai, tandis que Catinat regagnait son quartier général, à Carignan, M. de Feuquières faisait attaquer et emporter le massif des Quatre-Dents ; à six heures du soir, il ne restait plus au pouvoir des barbets qu'un rocher, le poste du Pâté, où s'étaient réfugiés le petit nombre de ceux qui avaient échappé au feu et à la baïonnette. On espérait les prendre tous le lendemain ; mais, à la faveur d'un épais brouillard, ils s'évadèrent, au nombre de deux cent cinquante environ. Lorsqu'on visita la retraite qu'ils venaient d'abandonner, on trouva le cadavre de M. de Parat, cet officier supérieur pris par eux à l'affaire du 2 mai, et qu'ils avaient achevé cruellement avant de s'enfuir<sup>2</sup>. Cette guerre avait pris de part et d'autre un caractère atroce ; malgré les

---

<sup>1</sup> Louvois à Catinat, 30 mai, 2, 4, 5 juin. *D. G.* 1006.

<sup>2</sup> Feuquières à Louvois, 21 et 25 mai. Catinat à Louvois, 25 mai. Voici l'affreux récit d'un témoin oculaire, le comte d'Aligny, colonel du régiment des milices de Bourgogne dans l'armée de Catinat : M. de Parat, lieutenant-colonel du régiment d'Artois, étant tombé entre leurs mains, nous trouvâmes qu'ils lui avoient mis de la poudre dans les oreilles, dans la bouche et dans le nez, pour lui faire sauter la tête. Un autre supplice plus cruel fut de mettre un prisonnier nu, le ferrer comme un cheval et le renvoyer. Au commencement des hostilités contre les barbets, Bouchu, intendant de Dauphiné, en avait pendre un certain nombre qui avaient été pris par M. de Larrey à l'affaire de Salbertran. C'était là, selon le comte d'Aligny, l'origine de toutes ces odieuses représailles.

fanfares du marquis de Feuquières, elle n'était malheureusement pas près de finir.

Pendant la rapide excursion qu'il venait de faire du côté de Luzerna, Catinat avait reçu une nouvelle lettre du marquis de Saint-Thomas qui ne faisait d'ailleurs que répéter ce qu'il avait écrit, deux jours auparavant, sur les pouvoirs adressés au comte Provana pour traiter directement avec les ministres de Louis XIV. Cette insistance à renvoyer en France la conclusion d'une affaire que Catinat avait déclaré ne pouvoir donner lieu à aucune négociation, commençait à troubler sa quiétude. Enfin, le 30 mai, il avouait sincèrement que la conduite du duc de Savoie lui devenait très-suspecte. La veille, il avait reçu la réponse de Louis XIV à Victor-Amédée, ainsi que les pouvoirs à lui adressés par Louvois pour recevoir immédiatement la citadelle de Turin et Verrue. Il avait aussitôt dépêché à Turin le marquis de Château-Renaud, à qui Victor-Amédée ne manqua pas de tenir un langage très-respectueux pour le roi, mais très-vague<sup>1</sup>.

Cependant on avait remarqué que, tout de suite après avoir reçu la lettre royale, le duc avait envoyé retirer tous les chevaux de sa maison de la Venerie, et les avait fait ramener à Turin. Les conseils se succédaient à l'hôtel de ville et au palais, mais avec un tel secret que la curiosité du public, vivement excitée, ne trouvait pas à se satisfaire. L'opinion générale était d'ailleurs absolument déclarée contre les concessions. La cour, la noblesse, les femmes, se montraient fort touchées de l'idée que le prince, dans sa capitale, pût voir sa principale forteresse occupée par une garnison étrangère. Le marquis de Château-Renaud avait trouvé Madame Royale désespérée de cette crise qui n'aurait pas éclaté, disait-elle, si on eût voulu suivre ses conseils en temps opportun<sup>2</sup>.

Le lendemain matin, M mai, le marquis Ferrero et M. de Saint-Thomas vinrent trouver Catinat à Carignan. Après l'examen réciproque des pouvoirs, M. de Saint-Thomas ouvrit la discussion sur la citadelle de Turin ; il représenta combien c'était une chose pénible au duc de Savoie que de livrer la forteresse de sa capitale à des troupes étrangères ; il offrit en échange toute autre place qu'il plairait au roi de choisir, Verceil, Asti, etc. Fatigué de ces débats qui menaçaient de ne point finir, car chaque nouvelle proposition soulevait une discussion nouvelle : Eh ! monsieur, s'écria Catinat, Son Altesse Royale a promis, par une lettre écrite de sa main au roi, de remettre la citadelle de Turin et la place de Verrue ; je n'ai d'autre pouvoir et d'autre instruction que de les recevoir, et même de presser que cela se fasse en un jour ou deux. Je ne puis que vous demander si M. le duc de Savoie veut manquer de parole au roi ou lui tenir.

M. de Saint-Thomas répondit que Son Altesse Royale donnerait certainement satisfaction au roi et ne manquerait pas à ce qu'il avait promis, si le roi persistait à le vouloir, mais qu'il avait espéré de la bonté de Sa Majesté que cette

---

<sup>1</sup> Victor-Amédée lui dit qu'il ferait tout ce qui pourvoit dépendre de lui pour satisfaire Sa Majesté, qu'il étoit malheureux des mauvaises impressions qu'on lui avoit données de lui, qu'il n'avoit jamais eu la pensée de rien faire contre son service. Il accompagna cela de plusieurs discours, disant que le roi étoit juste et qu'il espéroit qu'il lui rendroit justice. Ce malin, ajoutait Catinat, en prenant congé de lui, le prince lui a dit : Monsieur, je suis toujours dans le même sentiment qui est de satisfaire le roi dans tout ce qui dépendra de moi.

<sup>2</sup> Catinat à Louvois, 30 mai. — Quant à la jeune duchesse qui souffrait d'une grossesse pénible, M. de Château-Renaud ne l'avait pas vue ; mais on lui avait raconté que le duc de Savoie, mettant la main sur la grossesse de madame la duchesse, avait dit : Voilà tout ce qui me fait de la peine et qui me touche, dans l'état où se trouvent mes affaires.

soumission de sa part lui aurait attiré un traitement plus supportable, et qu'il croyait même que le pouvoir de Catinat pouvait aller jusqu'à souffrir quelque modification là-dessus. Il demanda ensuite à quelles conditions le roi désirait que les places lui fussent remises. Catinat répondit que le roi s'obligerait à les restituer à la paix, avec toutes les munitions et tout le matériel existant au moment de la remise, suivant les inventaires qui en seraient dressés. A cette demande, très-naturelle et légitime, succédèrent une foule d'autres questions qui n'avaient ni le même intérêt ni la même importance. Quels honneurs les troupes françaises rendraient-elles au duc de Savoie ? Quelle serait la force de la garnison ? Comment réglerait-on les droits de justice, de sel, de douanes, etc. ? Catinat ne réclama que le droit de justice militaire. Enfin le négociateur piémontais demanda si, **pour la décence de la demeure du prince et de toute sa cour**, on ne pourrait pas faire une muraille avec un petit fossé entre la ville et la citadelle, afin qu'elles parussent en quelque sorte indépendantes l'une de l'autre. Catinat répondit qu'il n'avait pas d'instructions à cet égard, mais que c'était une question secondaire dont l'examen pourrait venir après l'exécution de la convention principale. Le ministre n'insista pas.

Ce débat épuisé, la discussion s'engagea sur un plus grave sujet : il s'agissait de la jonction des troupes piémontaises avec celles du roi, et de leur action commune contre les Espagnols. C'était, il faut bien le remarquer, une exigence toute nouvelle et imprévue, qui, dans la pensée de Louvois, aurait dû faire corps, pour ainsi dire, avec la demande des places ; mais la fausse direction donnée, dès le début, à toute cette négociation, avait séparé malheureusement les deux parties de cette demande. Les ministres piémontais se récrièrent vivement contre une prétention qui blessait, non plus seulement les intérêts, mais l'honneur même et la réputation de leur maître ; ils se déclarèrent sans pouvoir pour discuter une pareille proposition, tandis que, de son côté, Catinat affirmait que c'était une condition positive, hors de toute discussion. On se sépara là-dessus, les ministres piémontais promettant de revenir le lendemain, instruits des résolutions de leur maître sur cette nouvelle difficulté<sup>1</sup>.

Le lendemain, 1er juin, Catinat les attendit vainement. M. de Saint-Thomas lui écrivit un simple billet d'excuse sur les dévalions de la journée, qui était l'octave de la Fête-Dieu. On savait seulement par M. de Rébenac qu'à Turin l'agitation était extrême ; les princesses faisaient leurs préparatifs de départ ; les nobles et les bourgeois envoyaient à la Monnaie tonte leur vaisselle et leur argenterie. La dernière exigence relative aux troupes était regardée comme une insulte ; la forme insolite et soudaine sous laquelle elle s'était produite, révélait aux moins clairvoyants et aux plus modérés le plan machiavélique de Louis XIV. Une demande en attirait une autre, sans qu'on voulût être satisfait d'aucune, le dessein du roi, de l'ennemi public, étant de les faire en si grand nombre et de telle nature que le duc de Savoie, malgré ses bonnes intentions, fût obligé de

---

<sup>1</sup> Catinat à Louvois, 31 mai. — Après le procès-verbal de cette conférence, Catinat ajoutait : Je crois être obligé de vous dire, monseigneur, que Son Altesse Royale sera peinée du choix que Sa Majesté a fait de M. de Lombrail pour commander dans la citadelle de Turin. Il a tenu plusieurs discours qui certainement n'ont pas de être agréables à ce prince. Si vous me permettez de vous dire mon sentiment, je vous dirai qu'il ne convient point du tout à un pareil emploi, ni par son caractère d'esprit, ni par ses manières.

les repousser. Enfin mieux valait, pour l'honneur du prince et de la nation, laisser tout prendre que de rien céder<sup>1</sup>.

Le 2 juin, on annonça l'arrivée des négociateurs à Carignan ; mais ce n'étaient plus les mêmes personnages ; M. de Saint-Thomas et le marquis Ferrero étaient remplacés par M. de Bellegarde, grand chancelier, et par le marquis Morosso. La **bizarrierie** de ce changement n'échappa pas à Catinat. Cette conférence fut encore plus stérile que la dernière. **Je n'ai encore pu les faire convenir de rien**, écrivait le général. **Ç'a été des conversations sans fin sur les difficultés de joindre les troupes de Son Altesse Royale à celles du roi pour entrer en Milanez**. Chacun tirait à soi, le général français voulant terminer avant tout l'affaire des places, les ministres piémontais ne voulant régler cette question qu'après celle des troupes. On ne s'entendait donc même pas sur l'ordre de la discussion. **Eh bien !** dit Catinat, pour sonder ses adversaires, **supposé que l'article concernant la jonction des troupes fût convenu, quel ordre avez-vous sur celui de la remise de la citadelle de Turin et de Verrue ?**

On lui répondit que, sans doute, Son Altesse Royale voulait satisfaire le roi, mais que les négociateurs ne pouvaient rien décider sur la remise de la citadelle qu'ils n'eussent rendu compte à leur maître de ce qui serait convenu pour la jonction des troupes.

Il n'y avait plus à s'y tromper ; enfermée dans un cercle vicieux, la discussion ne pouvait que tourner toujours sur elle-même, sans avancer d'un pas. Pour briser ce cercle il fallait jouer de l'épée. Catinat, diplomate malgré lui, redevenait soldat. **Je ne suis point négociateur**, dit-il pour couper court : **vous pouvez annoncer à M. le duc de Savoie qu'il n'a plus que demain à être ami ou ennemi du roi**. Et il ajoutait en manière de remarque : **Ils sont partis bien persuadés du fait**.

Le soir, le grand chancelier revint seul, avec les mêmes arguties que le matin ; cette fois, néanmoins, il s'agissait bien de la citadelle, mais pour ne la point remettre, ou, ce qui était la même chose, pour la remettre en main tierce, au pape ou aux Suisses, par exemple. Catinat n'y tenait plus ; il traita cette proposition d'absurde et la rejeta avec hauteur, disant que la parole du roi était un bon garant, et que le duc de Savoie n'était pas dans une situation à faire paraître de telles défiances. Aussitôt le chancelier s'empessa d'excuser son maître qui était jeune, agité de diverses pensées, tiraillé dans tous les sens et flottant au milieu de tous les avis. Catinat ne lui laissa pas le temps de s'étendre davantage ; il conclut brusquement, comme le matin, **qu'il ne s'agissoit point de délibérer sur les moyens, mais sur dire oui ou non ; que l'acceptation ou le refus devoit rendre en vingt-quatre heures M. le duc de Savoie ami ou ennemi du roi ; que lui, Catinat, avait déjà serré ses quartiers, pour être, le 4 juin, en état d'agir en ennemi**.

Toute la journée du 3 s'écoula sans qu'il reçût aucun avis de la cour de Turin ; mais il sut, par M. de Rébenac, que le duc avait dit à toutes les femmes que, si elles voulaient s'en aller, elles n'avaient pas de temps à perdre. Enfin, le 3, ou plutôt le 4, à minuit, Catinat reçut de M. de Bellegarde une lettre qu'il se contenta d'envoyer à Louvois avec cette note<sup>2</sup> : **ous y verrez, monseigneur, un vrai galimatias**.

---

<sup>1</sup> Rébenac au roi, 3 juin. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 92.

<sup>2</sup> Catinat à Louvois, 2, 5, 4 juin. *D. G.* 1002-1009.

Les fausses irrésolutions de Victor-Amédée avaient cessé. Parvenu à ses fins, qui étaient de gagner du temps, il avait mis sa capitale en défense, armé ses sujets, et d'un jour à l'autre il attendait les Espagnols. Le 4, après avoir signé lui-même avec l'abbé Grimani, envoyé de l'Empereur, un traité d'alliance offensive et défensive, il faisait déclarer à M. de Rébenac, par M. de Saint-Thomas, [que l'extrémité dans laquelle le roi le réduisoit l'avoit enfin porté à recevoir les offres de secours que les Espagnols lui avaient inutilement offert plusieurs fois](#). En effet, dans la journée du 3, l'envoyé du duc à Milan avait signé avec le comte de Fuensalida un traité contre la France.

Le même jour, Victor-Amédée avait fait ses dévotions en public, comme un prince qui se prépare à de grands périls ; puis il avait convoqué une réunion d'environ quatre cents personnes de la noblesse ; - là, entouré de ses ministres et de ses principaux officiers, il avait fait d'un ton fier et gai, disait-on, une harangue très-éloquente et toute belliqueuse. Victime de l'injuste ambition de Louis XIV, il assurait avoir fait tout pour éviter la guerre, jusqu'à offrir la citadelle de Turin, à condition qu'elle lui serait rendue à la paix ; mais il avait vu clairement l'intention de détruire sa maison et son pays. Le Piémont, fidèle à la cause de son prince, qui était celle de tous, lui donnait quarante mille hommes armés ; les Suisses lui en offraient quarante-deux mille ; toutes les troupes du Milanais marchaient pour le soutenir ; la plupart des princes d'Italie lui promettaient leur concours. Ainsi l'extrémité où le réduisait la France l'avait forcé d'entrer dans la cause universelle ; il y entraient plein de résolution et d'espoir, et il se sentait assez fort pour aller bientôt, chercher l'armée française<sup>1</sup>. Après cette harangue, vivement applaudie, surtout parmi les soldats et le peuple, on avait arrêté presque tous les Français ; plusieurs des domestiques de l'ambassadeur avaient été poursuivis l'épée à la main ; l'ambassadeur lui-même se tenait renfermé dans son hôtel, non par crainte, il était brave, mais pour n'exposer point la dignité de son caractère aux insultes d'une [populace de plus de soixante mille personnes qu'on ne contenoit qu'avec peine](#)<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Rébenac à Louvois, 3 et 7 juin. Catinat à Louvois, 4 juin. *D. G.* 1002-1009.

<sup>2</sup> Les officiers français au service du duc de Savoie demandèrent et obtinrent la permission de se retirer, à la seule condition de ne servir point dans l'armée de Catinat. Quant aux trois régiments piémontais qui étaient passés en France au mois de février 1689, et qui, au moment de la rupture, servaient en Flandre dans l'armée du maréchal de Luxembourg, leur situation était très-difficile. L'ambassadeur de Savoie leur ordonnait de faire leur devoir, c'est-à-dire de retourner auprès de leur maître, mais ni Louvois ni Luxembourg ne voulaient les laisser partir, quoiqu'ils n'en attendissent plus grand service. De ces trois régiments, un seul, celui d'Aoste, était exclusivement composé d'italiens ; les deux autres, Nice et la Marine, étaient, au contraire, en grande majorité formés de Français fini avaient pris du service en Piémont ; on avait donc moins d'inquiétude à leur égard. Quant au régiment d'Aoste, on prit le parti d'en séparer les compagnies et de les mettre en garnison dans différentes places de guerre. Ces précautions n'empêchèrent pas la désertion qui fut générale ; le comte Frosasco, colonel d'Aoste, donna l'exemple en quittant sans congé ; mais il fut pris et mis à la Bastille. Ces détails sont extraits de la correspondance de Louvois et de Luxembourg pendant les mois de juin et juillet 1690. *D. G.* 937-938-942. — Enfin, au commencement de novembre, les trois régiments furent licenciés et réorganisés immédiatement en deux autres, dont les colonels furent le chevalier Morosso, Piémontais, et un Génois, nommé Perri. Parmi les sujets du duc de Savoie qui avaient abandonné son service pour passer en France, on remarquait les marquis de Saint-Maurice et de Châtillon, et surtout la maison de Verrue tout entière, moins la belle comtesse, mais y compris l'abbé de Verrue ; quoiqu'il eût été ministre de Victor-Amédée.

En mandant au roi les détails d'une rupture qui le désespérait, M. de Rébenac s'exprimait sur toute cette affaire avec une franchise qui demandait peut-être plus de véritable courage que toutes les bravades qu'il aurait pu hasarder contre la populace de Turin : Il y a, sire, un malentendu dans toute cette négociation qui fait pitié. J'avoue ma pensée, sire, et j'ai pris la liberté de la marquer à Votre Majesté dans toutes mes dépêches, c'est qu'il y a eu peu de démarches et de manières d'agir qui ne m'aient paru contraires à ce que je croyais être de vos intérêts<sup>1</sup>. Ce langage n'était pas d'un courtisan ; c'était celui d'un honnête homme, aiguisé seulement d'une pointe de jalousie contre un rival plus favorisé. Il ne reçut que cette sèche réponse : Vous devez laisser au sieur de Catinat la conduite entière de cette affaire<sup>2</sup>.

Si Catinat obtenait ainsi gain de cause, ce n'était pas une victoire sans amertume. Louvois n'avait pas manqué de relever toutes les critiques de M. de Rébenac et de les lancer à Catinat, comme des traits blessants, sinon mortels. Celui-ci ressentait un vif déplaisir du mécontentement de Louvois. Mon frère, lui écrivait-il<sup>3</sup>, m'a mandé la conversation dont vous l'avez honoré sur la conduite que j'ai tenue. Je suis bien touché, monseigneur, de la bonté que vous y avez fait paroître, quoique Sa Majesté et vous en soyez mal satisfaits. Plusieurs de vos lettres que j'ai reçues me le confirment. Vous pouvez juger, monseigneur, de l'abattement où cela me met ; je vous assure que je suis dans un état à recevoir plutôt des consolations que des reproches, dans la douleur que je ressens d'avoir déplu au roi et à vous. Mais il repoussait avec beaucoup d'esprit les attaques de M. de Rébenac, et avec beaucoup de raison le reproche de s'être laissé abuser par la lettre de Victor-Amédée à Louis XIV. Je vous avoue, monseigneur, que cette lettre m'a suspendu. C'est un cas qui n'a pas été prévu dans vos instructions et sur lequel il a fallu que je prisse mon parti. Si j'eusse pris celui de vivre hostilement, nonobstant une offre si positive faite au roi par ce prince, et que ses mauvaises intentions, aidées de ce prétexte d'hostilités, l'eussent fait manquer à ce qui est si positivement promis par sa lettre, je ne doute point qu'il ne m'eût été reproché d'avoir gâté une affaire faite, pour n'avoir pas su bien me conduire. Car, enfin, monseigneur, il est difficile de s'imaginer qu'un duc de Savoie promette une chose au roi par une lettre écrite de sa main, avec intention de n'en rien faire. C'est une affaire entièrement manquée, comme je me suis donné l'honneur de vous écrire. Je suis le médecin qui ai eu soin du malade qui est mort, et M. de Rébenac est celui qui dit que, si on lui eût fait tels et tels remèdes, il se porteroit bien. J'y ai fait du mieux que j'ai pu penser, sans déroger à mes instructions<sup>4</sup>.

Le 4 juin, au point du jour, les hostilités avaient commencé ; en attendant le paiement des contributions dont les mandements avaient été lancés la veille, des partis de cavalerie enlevaient, dans un rayon de plusieurs lieues, les bestiaux et les grains. Mais il n'y avait aucune opération sérieuse à tenter contre Turin, dont les défenses devenaient plus formidables d'heure en heure. On savait, d'un autre côté, que cinq cents barbets, délivrés de prison et armés par le duc de Savoie, retournaient en toute hâte dans leurs montagnes, et devaient, de concert avec les milices piémontaises, tenter un coup de main sur les détachements français qui gardaient les vallées vaudoises. Catinat y courut. Dans le

---

<sup>1</sup> Rébenac au roi, 3 et 5 juin. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 92.

<sup>2</sup> Le roi à Rébenac, 14 juin. *Aff. étr.*, Corr. de Savoie, 92.

<sup>3</sup> 10 juin. Autographe. *D. G.* 1009.

<sup>4</sup> Catinat à Louvois, 6 juin. *D. G.* 1009.



mouvement de concentration que M. de Feuquières, par ordre de son général, fit faire aussitôt à ses troupes, un colonel, M. de Clérambault, qui menait un bataillon de six à sept cents hommes, trouvant la route trop longue, voulut prendre un chemin de traverse, avec sept ou huit officiers et la compagnie de grenadiers de son régiment. L'ennemi, qu'il méprisait assez pour désobéir ainsi aux lois de la guerre, lui prouva combien son mépris était injuste ; il fut surpris, entouré et enlevé presque sans combat avec tout son monde, tandis que le bataillon, prudemment conduit par un capitaine, arriva au camp sans avoir perdu un seul homme. Cet accident n'eut d'ailleurs pour effet que de rappeler les officiers français au sentiment de leur devoir. Déconcerté par l'activité de Catinat, Victor-Amédée ne voulut pas exposer ses milices à être enlevées à leur tour ; il les rappela du côté de Turin ; les barbets, laissés à eux-mêmes, évacuèrent Luzerna et se retirèrent dans le fond des vallées.

De part et d'autre, les deux adversaires concentraient leurs forces. Cinq mille hommes d'infanterie espagnole et trois mille cinq cents chevaux, sous les ordres de M. de Louvigny, venaient camper, sous le canon de Turin, auprès des troupes piémontaises qui se composaient de huit cents dragons, de quatre cents chevaux de la maison ducale et de quatre mille cinq cents hommes d'infanterie régulière, sans compter les milices ; on attendait plusieurs régiments promis par l'Empereur et par l'Électeur de Bavière, et surtout l'arrivée du prince Eugène, à qui Victor-Amédée réservait un commandement considérable, à côté du marquis de Pianesse. Catinat, cependant, s'était fait rejoindre à Orbassan par le marquis de Feuquières, et se tenait avec son armée au camp de la Marsaglia, à quelques lieues au nord-est de Pignerol ; il avait sous la main douze bataillons, vingt escadrons de cheval-légers et dix-huit de dragons ; en outre, quatre régiments de milices détachés vers les montagnes, un bataillon à Pignerol et quatre à Casal. Il attendait, dans cette situation, les ordres de la cour<sup>1</sup>.

Les ordres arrivèrent bientôt, mais contradictoires. Dans une première dépêche écrite, le 11 juin, sous l'impression même de la rupture, Louvois lui ordonnait, au nom du roi, de commencer par faire brûler les maisons des ministres qui avaient le plus mal conseillé le duc de Savoie ; il lui donnait avis ensuite qu'il faisait marcher rapidement en Dauphiné deux mille chevaux et huit mille hommes d'infanterie ; mais deux autres dépêches, datées du lendemain 12, détruisaient l'effet de la première, en essayant de rouvrir la voie des négociations.

Évidemment Louis XIV avait été surpris par la résolution de Victor-Amédée, comme si elle eût été imprévue. L'idée que le duc de Savoie, même soutenu par les Espagnols et les Allemands, pût entrer en lutte avec sa puissance, n'avait jamais sérieusement occupé l'esprit du grand roi. Il s'était flatté de réussir par l'intimidation, et la mesurant à l'opiniâtreté de son adversaire, il l'avait poussée jusqu'aux dernières limites ; mais ces limites atteintes, au delà desquelles toute menace n'est plus qu'un bruit ridicule, si elle tarde à s'accomplir, Louis XIV, étonné de cette résistance, hésitait, se défiait, reculait. S'il s'était laissé emporter sur un terrain dangereux, il était trop tard ou trop tôt pour essayer d'en sortir ; la victoire seule pouvait lui ménager une retraite honorable. Une politique ferme

---

<sup>1</sup> Catinat à Louvois, 10 et 13 juin : J'ai fait pendre deux paysans, pour avoir été trouvés dans les blés avec de la poudre et des balles. Il me venoit des jambons de Lyon qui ont pris la route de Turin sur deux mulets ; Son Altesse Royale me les a envoyés par un tambour auquel j'ai dit que je ne savois ce que c'étoit, et je l'ai renvoyé avec les deux charges de jambons bien soigneusement, avec passeport et escorte, au delà des gardes. D. G. 1009.

et réfléchie sait où et jusqu'où elle veut aller ; elle ne s'engage pas à l'aventure ; mais une fois engagée, elle soutient son dire et substitue sans délai l'action à la parole. Telle n'était pas, telle n'était plus la politique flottante de Louis XIV.

Le 11 juin, il apprenait que le duc de Savoie refusait de tenir ses promesses ; le 12, à quelques heures d'intervalle, il faisait écrire à Catinat deux dépêches contradictoires, non-seulement avec celle de la veille, mais même entre elles deux. Sa Majesté me commande de vous faire savoir, écrivait Louvois, le 12 au matin, que si M. le duc de Savoie venoit à se repentir du mauvais parti qu'il a pris, et qu'il voulût vous remettre sur-le-champ la citadelle de Turin et Verrue, elle trouveroit bon que vous discontinuassiez les actes d'hostilité ; mais vous ne devez vous expliquer de ce que dessus qu'en cas que M. le duc de Savoie vous recherche. Catinat étoit seulement autorisé à lui promettre d'envoyer ses troupes en France, au lieu de les faire agir contre le Milanais. C'étoit déjà le retrait d'une exigence, de celle qui, venant après toutes les autres, avoit servi de prétexte à Victor-Amédée pour secouer le joug sous lequel on vouloit humilier son honneur.

A tout prendre, c'étoit une concession purement morale et qui n'aurait pas diminué l'autorité de Louis XIV, si elle avoit eu chance d'être acceptée. Mais supposer qu'après une longue délibération, une rupture éclatante, un appel à l'opinion publique accueilli par un soulèvement national, un appel à l'Europe accueilli par des engagements solennels et par des démonstrations militaires, supposer qu'avec une capitale hérissée de défenses, avec une armée bientôt supérieure à celle de Catinat, un prince comme Victor-Amédée, avide de vengeance et de gloire, viendrait spontanément rechercher son ennemi, se frapper la poitrine, confesser son erreur, et volontairement offrir, en quelque sorte, ses reins à la discipline, c'étoit se confier, en dehors de la politique, à je ne sais quelle influence surnaturelle ; c'étoit, en un mot, supposer un miracle. Soit que Louis XIV eût de lui-même aperçu, soit qu'un esprit positif comme celui de Louvois lui eût fait apercevoir la vanité de cette illusion, le roi n'y persista pas longtemps. Il se résolut à faire des concessions plus importantes, et, ce qui est plus remarquable, à les proposer lui-même.

Quoiqu'il dût bien connaître le caractère indocile et indépendant de Victor-Amédée, il lui plaisoit de croire, comme les avocats du duc de Savoie, Monsieur et le comte de Rébenac ne cessaient de l'affirmer, que le duc étoit égaré par les suggestions de son conseil. Ce thème servoit de début à la seconde dépêche écrite par Louvois, le 12, à quatre heures après midi ; puis le ministre continuoit en ces termes : Quoique Sa Majesté ait tout lieu d'être persuadée, par les avis qu'elle a reçus, depuis quatre mois, des cours des princes ses ennemis, que M. le duc de Savoie a en lui la principale partie de son mauvais conseil, c'est-à-dire qu'il suit sa mauvaise inclination et son aversion pour la France, le roi n'a pas laissé, pour satisfaire au désir de Monsieur, et en considération de madame la duchesse de Savoie sa nièce, de vouloir bien tendre encore la main à ce prince pour le sortir de l'abîme où il se jette ; et pour cela, Sa Majesté trouve bon qu'aussitôt cette lettre reçue, vous envoyiez un trompette à ce prince, avec une lettre par laquelle vous lui marquez qu'ayant reçu un courrier de Sa Majesté, avec des ordres qui peuvent lui donner moyen de sortir du mauvais pas où il est, vous le priez de vous envoyer deux ou trois de ses ministres, et que vous leur expliquiez que le roi veut bien, pour lui donner une dernière marque de sa bonté, lui laisser la citadelle de Turin pour laquelle il a tant d'attache, et se contenter, pour sûreté de sa bonne conduite, de la forteresse de Montmélian en Savoie, du fort qui est au-dessus de Luzerne, du château de Suse, des places de Verrue et de Carmagnole ; que le roi se contentera que les troupes qu'il devoit faire joindre

à votre armée marchent en France ; que vous leur donnerez le reste du jour et le lendemain pour vous rapporter la réponse de M. le duc de Savoie ; que si elle est comme elle doit être, vous signerez avec eux, dans ledit jour, le traité qui devra être exécuté le jour suivant par l'entrée des troupes du roi dans les places ; sinon, les actes d'hostilité recommenceront. Sa Majesté veut bien encore que le pape et la République de Venise puissent garantir la promesse que vous ferez, au nom du roi, de rendre tous ces postes après la ratification de la paix générale.

Cette dépêche parlait au moins un langage sensé ; elle n'attendait plus d'un ennemi, dont les passions étaient dans leur premier bouillonnement, et les forces dans leur plus luxuriante vigueur, des avances raisonnablement impossibles à prévoir. Mais quel changement, c'est peu dire, quelle révolution s'était faite en quelques heures dans les idées de Louis XIV ! C'était lui qui venait à son adversaire, confessant son erreur, et condamnant, puisqu'il les retirait, ses principales exigences. Il est vrai qu'il les remplaçait par d'autres, et qu'il demandait un plus grand nombre de places nouvelles ; mais il renonçait à la citadelle de Turin ; mais il acceptait la garantie du pape et des Vénitiens, deux concessions qu'il avait refusées tant de fois et avec tant de hauteur, lorsqu'elles étaient humblement sollicitées par les ministres du duc de Savoie. Ce n'est pas que, lorsqu'il les faisait solliciter par ses Ministres, Victor-Amédée se fût tenu pour satisfait de les obtenir ; encore une fois, il ne voulait que gagner du temps, et les contre-propositions qu'il opposait aux conditions de la France n'étaient jetées sur le tapis que comme des moyens dilatoires.

Si Louis XIV doit être blâmé, c'est bien moins d'avoir refusé certaines concessions, avant le 4 juin, que de les avoir offertes aussitôt après, lorsqu'elles n'avaient plus aucune chance d'être accueillies ; c'est d'avoir gratuitement compromis la dignité de son caractère, en trahissant ses hésitations et ses faiblesses. Catinat, homme de bon sens, ne s'y méprit pas. *J'appréhende bien, écrivait-il à Louvois, le 16 juin, que cette dépêche, n'ayant point de succès, ne soit un contre-temps dans nos affaires.* Mais, par une heureuse fortune, la faute que venait de commettre Louis XIV n'eut pas toutes les conséquences qu'un esprit sage pouvait redouter. Victor-Amédée en fit une presque aussi grande ; il refusa de recevoir les communications que lui annonçait Catinat.

Il se voyait pour la première fois à la tête de forces considérables ; l'ivresse guerrière troubla la sagacité du politique. Il fit au général français une réponse fière et brève comme une proclamation militaire : *Monsieur de Catinat, vous avez autant de témoins que de soldats de ce que j'ai souffert pour marquer ma respectueuse déférence au roi votre maître. Vous savez que j'ai consenti à la demande que vous avez faite d'une partie de mes troupes pour passer en France au service de Sa Majesté, que vous en fîtes paroître une satisfaction particulière au marquis Ferrero,, comme si t'eût été le seul but de votre commission à mon égard, et que vous répondîtes affirmativement à la demande qu'il vous fit si je devois dès lors regarder les troupes de Sa Majesté comme amies ; vous avez cependant, de là à peu de jours, insisté à avoir de mes places entre les mains ; vous avez exigé ensuite, contre, votre premier sentiment, que mes troupes n'allassent plus en France et se joignissent aux vôtres pour agir contre l'État de Milan ; après quoi, vous jugez assez que je dois souhaiter que, si vous avez quelque chose à me faire savoir, vous vouliez bien vous donner la peine de le mettre par écrit, et que j'y réponde de même. C'est ce que je puis dire par ces lignes en réponse à votre lettre du jour d'hier, et que je conserverai toujours*

pour vous les sentiments d'estime avec lesquels je suis, monsieur Catinat, votre bien affectionné<sup>1</sup>. Une circonstance qui parut à Catinat très-significative, c'est que le trompette qu'il avait envoyé à Turin reçut la réponse de Victor-Amédée, non de lui-même, mais de M. de Louvigny, commandant des troupes espagnoles.

Bien loin de répondre à l'invitation du duc de Savoie, et de lui donner lieu de réparer sa faute en lui faisant connaître les dernières intentions de Louis XIV, Catinat se hâta de clore la correspondance par quelques lignes d'un laconisme et d'un tour à satisfaire les plus raffinés diplomates : Monseigneur, je viens de recevoir la lettre que Votre Altesse Royale m'a fait l'honneur de m'écrire, dans laquelle ses intentions paroissent si nettement de suivre les engagements dans lesquels il s'est mis depuis longtemps, qu'il est inutile que je lui propose rien par écrit qui puisse lui donner moyen de rentrer dans l'honneur des bonnes grâces du roi. Puis il s'empessa d'informer Louvois de l'heureux insuccès de sa démarche<sup>2</sup>.

Par son intelligente réserve, Catinat venait de rendre à Louis XIV un éminent service. Victor-Amédée savait bien que le roi de France lui faisait de nouvelles propositions, ce qui était un mal sans doute, mais il ignorait lesquelles, ce qui réduisait la gravité de ce mal. Louvois, qui n'avait certainement pas inspiré les deux dépêches du 12 juin, en contradiction flagrante avec toutes ses idées, et spécialement avec sa dépêche un peu violente du 11, Louvois accueillit avec une vive satisfaction l'issue de cette échauffourée politique. Puisque M. le duc de Savoie s'est livré aux Espagnols, répondit-il à Catinat<sup>3</sup>, c'est un bien que vous n'ayez point eu occasion de vous expliquer de ce que le roi vous avoit ordonné de lui offrir.

Louvois venait de recevoir de Chamlay une lettre de condoléances et de conseils pratiques. Je vous avoue, disait Chamlay, que le mauvais succès de l'affaire de Savoie m'a sensiblement touché ; elle étoit toute d'or pour le roi et attrait produit un bien infini dans la suite. Le mal que je ferais au plat pays de M. le duc de Savoie ne consisterait pas à brûler, parce que j'appréhenderois de trop cabrer l'Italie, mais à tâcher d'en tirer la plus grande partie de l'espèce d'argent qu'il peut y avoir ; et bien loin de me ralentir sur les négociations dans les cours d'Italie, et particulièrement dans celles de Rome et de Venise, il n'y a rien que je ne misse en œuvre pour leur remettre l'esprit. Je donnerois au public une description étendue de la conduite de M. le duc de Savoie avec le roi, et des engagements dans lesquels il étoit entré avec ses ennemis. On méprise souvent en France ces sortes de déclarations publiques ; mais je vous assure qu'elles font presque toujours dans l'esprit des étrangers plus d'impression qu'on ne pense. Chamlay recommandait aussi de prendre garde à l'agitation des Cantons Suisses : Le feu, disait-il, est allumé de toutes parts autour de leur pays ; il faut prendre garde qu'il ne passe chez eux ; et, dans cette occasion, rien ne peut mieux l'éteindre et remettre le calme dans les esprits qu'un peu d'argent jeté à propos et extraordinairement. Il ne convient pas au service du roi que les Suisses, en général, non-seulement soient tout à fait brouillés avec Sa Majesté, mais même

---

<sup>1</sup> Cette lettre, datée du 17 juin, est en original et en copie. *D. G.* 1002-1009.

<sup>2</sup> Catinat à Louvois, 17 juin. *D. G.* 1009.

<sup>3</sup> 28 juin. *D. G.* 1006.

à demi brouillés. Au spécifique ! monseigneur, le plus tôt qu'on pourra ; c'est le seul expédient pour remédier à tout<sup>1</sup>.

Les conseils de Chamlay furent généralement acceptés et suivis. En lui répondant, Louvois témoignait indirectement que les hésitations de Louis XIV avaient cessé. Le roi, disait-il<sup>2</sup>, connaît l'importance du coup que l'on a manqué en Piémont, et il n'oubliera rien de tout ce qui sera faisable pour faire repentir M. le duc de Savoie de son infidélité. Je conviens avec vous qu'il seroit fort à désirer que l'affaire pût s'accommoder ; mais il vaut mieux ne la pas accommoder que de se fier à la dangereuse parole de M. le duc de Savoie.

En même temps, Louvois travaillait ou faisait travailler au manifeste dont Chamlay lui avait suggéré l'idée et signalé l'importance. Ce document, qui était un résumé à très-peu près exact des faits que l'on connaît, fut imprimé et répandu en Italie dans le courant du mois de juillet<sup>3</sup> ; il était accompagné d'une

---

<sup>1</sup> Chamlay à Louvois, 16 juin. Les deux dernières phrases sont extraites de deux lettres, d'inspiration toute pareille, du 18 septembre et du 6 octobre. *D. G.* 976.

<sup>2</sup> 25 juin. *D. G.* 936.

<sup>3</sup> Voici la première rédaction de ce manifeste, datée du 22 juin (*D. G.* 921) : Le roi fut averti, vers le mois d'octobre dernier, que le prince d'Orange recevait souvent des lettres de M. le duc de Savoie, et qu'il se traitait quelque chose entre le duc de Savoie et lui. Dans les premiers jours du mois de septembre, le roi ayant fait arriver des troupes à Pignerol, pour faire attaquer les barbets qui s'étaient établis dans la vallée de Saint-Martin, les officiers du roi commencèrent à s'apercevoir que ceux de M. le duc de Savoie ménageaient les barbets et trouvaient des difficultés à tout ce qu'on leur proposait pour les attaquer. Sa Majesté sut, peu de temps après, que le duc de Savoie avait promis au comte de Fuensalida d'empêcher que les barbets ne fussent détruits. Vers le commencement de janvier, Sa Majesté a commencé à apprendre qu'en Angleterre et en Hollande l'on projetait de faire une diversion considérable du côté de la Bresse et du Dauphiné, vers le mois d'août de cette année, que l'on comptait pour cela que les troupes du Milanais, celles du duc de Savoie, tout ce que l'on pourrait ramasser de barbets du côté de Wirtemberg et de Français sortis de France pour la religion, entreraient en Dauphiné, et que l'on essaierait de faire soulever les nouveaux convertis par le moyen des ministres que l'on enverrait en France. Ce que le roi savait, fort confusément de ce projet a été confirmé par les dépositions que plusieurs ministres et prédicants, qui ont été pris en Languedoc, ont faites ; le roi a appris ensuite que le marquis de Parelle faisait passer aux barbets des gens qui les venaient trouver du côté du lac de Genève, et qu'après que ces gens-là avaient parlé à M. le duc de Savoie, on les faisait retourner d'où ils étaient venus avec de grandes précautions. Sa Majesté a appris ensuite que le duc de Savoie traitait avec l'Empereur, qui, pour l'exciter à mettre en exécution ce qui avait été projeté pour l'attaque du Dauphiné, lui promettait, en faveur des ambassadeurs du duc de Savoie, le même traitement que ceux des têtes couronnées reçoivent en la cour de l'Empereur, moyennant une somme considérable que Sa Majesté Impériale doit employer.' à fortifier de troupes allemandes les troupes qui doivent attaquer le Dauphiné, lesquelles troupes allemandes, avec celles d'Espagne et celles de Savoie, doivent, après la conquête du Dauphiné assurée, être employées à remettre Genève sous l'obéissance du duc de Savoie. Le roi, estimant de sa prudence de prévenir les maux que l'infidélité du duc de Savoie voulait procurer à son royaume, a fait assembler une armée en Dauphiné sous le commandement du sieur Catinat, lequel a en ordre de faire savoir à M. le duc de Savoie que Sa Majesté, qui était informée des engagements qu'il avoit pris avec ses ennemis, ne pourroit s'empêcher de l'en punir, s'il ne lui envoyoit toutes ses troupes et ne lui remettait des places qui pussent assurer Sa Majesté qu'il n'entreprendroit plus rien contre ses intérêts en faveur ses ennemis ; et pour cela le sieur Catinat demanda Verrue et la citadelle de Turin, dans lesquelles le roi tiendroit garnison française, qui ne serait point à charge au duc de Savoie, et qui y

autre pièce extrêmement importante, par laquelle Louis XIV rendait publiques les conditions qui, si elles étaient acceptées par le duc de Savoie, devaient mettre un terme aux hostilités. Ces conditions étaient, à peu de chose près, celles qui étaient indiquées dans la seconde dépêche du 12 juin, à savoir, l'occupation, jusqu'à la paix générale, de Verrue, Carmagnole, Suse et Montmélian. Mais la forme nouvelle sous laquelle ces conditions se produisaient, au milieu de circonstances nouvelles, changeait notablement le caractère et atténuait les risques de cette démarche.

Dans des questions si délicates et si graves, puisqu'elles intéressent l'honneur des princes et des peuples, les moindres nuances prennent une valeur considérable. Le 12 juin, c'était à Victor-Amédée lui-même, dans toute la fièvre de son premier emportement, que Louis XIV venait offrir ce qu'il ne demandait plus, ce qu'il n'avait jamais sérieusement demandé, ce qu'enfin on lui avait refusé la veille avec un mépris insultant ; fatale imprudence, dont le bon sens de Catinat avait prévu et prévenu les conséquences. Depuis, le temps avait marché ; quoiqu'il n'y eût pas eu de grandes rencontres, les Français avaient partout pris leurs avantages ; le pays était ruiné ; les populations souffraient, épuisées, quand elles payaient la contribution, poursuivies par le fer et le feu, quand elles ne la payaient pas.

Enfin, et ceci est de plus grande considération, ce n'était plus au duc de Savoie que s'adressait Louis XIV, c'était aux gouvernements italiens, c'était à l'opinion publique, éclairée par son manifeste, et appelée à juger des conditions que Louis XIV regardait comme nécessaires au rétablissement et au maintien de la paix, non-seulement dans l'intérêt de la France, mais encore dans l'intérêt de l'Italie elle-même, puisqu'il proposait la neutralité absolue de la Péninsule tout entière. On ne peut nier que la différence ne fût grande entre les deux manières de faire les mêmes concessions ; autant la première, par une précipitation maladroite, aggravait les dangers d'un acte déjà périlleux par lui-même, autant la seconde, par le tour ingénieux qu'elle donnait à la démarche de la France, sauvait adroitement ce que cette démarche avait de compromettant et de pénible.

La proposition de neutralité pour l'Italie était d'autant plus habile que le duc de Savoie affectait de dire qu'il ne dépendait pas de lui que l'Italie ne fût préservée du fléau de la guerre. Il avait fait parler dans ce sens au comte de Rébenac par M. de Saint-Thomas, mais en ajoutant qu'il ne consentirait dans aucun cas à remettre aucune de ses forteresses entre les mains du roi de France. Cette conversation avait eu lieu le 8 juin ; on voit par là comment la proposition de Louis XIV, qui demandait un certain nombre de places en échange de la citadelle de Turin, avait chance d'être accueillie dans ce premier moment. Quoi qu'il en soit, la neutralité proposée par le roi mettait Victor-Amédée dans un étrange embarras ; l'eût-il sincèrement souhaitée, ce qui n'était pas, il lui eût été

---

demeurerait jusqu'à la paix générale. M. le duc de Savoie écrivit au roi une lettre, le 20 du mois passé, par laquelle, essayant de justifier à Sa Majesté ses bonnes intentions, il promettoit positivement au roi de remettre la citadelle de Turin et Verrue ; mais il suppliait Sa Majesté que ce fût par un traité ; et en même temps il demanda en grâce à Sa Majesté de se contenter d'une autre place que la citadelle de Turin, à cause qu'il faisait sa résidence dans la ville. Sa Majesté ayant trouvé bon d'envoyer un pouvoir à M. Catinat de recevoir ces places et de lui en promettre la restitution à la paix générale, et que le pape et la république de Venise fussent garants de la parole de Sa Majesté, M. le duc de Savoie a jubé à propos de manquer à la sienne, et de préférer l'exécution de ses premiers projets au repos que celle de sa parole auroit procuré à ses États.

impossible de la faire accepter par l'Empereur et les Espagnols, qui n'y trouvaient pas leur compte. La fausse confiance qu'il avait fait faire au comte de Rébenac n'était donc qu'un piège où il voulait prendre Louis XIV et où il se prenait lui-même.

Depuis la rupture, il passait son ressentiment sur le malheureux ambassadeur, déjà si cruellement sacrifié par son maître. Jusque-là M. de Rébenac avait été traité avec beaucoup d'égards ; tout à coup on cessa d'avoir de ses nouvelles ; sa correspondance était interceptée. Une lettre du 23 juin, échappée par hasard à la vigilance de la police piémontaise, fit enfin connaître sa triste situation. Je suis resserré de si près, disait-il, que, hors le nom de prisonnier, j'en ai tous les effets. Bientôt, il apprit officiellement qu'il était retenu comme otage pour la sûreté du marquis Dogliani et du comte Provana, qui étaient en France. De son côté, Louis XIV ne voulait laisser aller les ambassadeurs de Savoie que lorsque le comte de Rébenac aurait été reconduit sur le territoire français. Il y avait là une difficulté d'étiquette qui menaçait de se prolonger, un grand déplaisir des infortunés diplomates, victimes de leur auguste caractère. Enfin, après bien des vicissitudes, les ambassadeurs furent solennellement échangés, le 29 septembre, sur les bords du Var. Pendant les trois mois qu'avait duré la captivité de M. de Rébenac, la situation politique ne s'était guère modifiée, quoique de grands événements militaires se fussent accomplis. Il est certain que le manifeste de Louis XII avait produit beaucoup d'effet dans toute l'Italie, et dans le Piémont même<sup>1</sup>. Victor-Amédée essaya d'y répondre ; mais, contre son habitude, il ne sut pas être habile ; au lieu d'aborder la question par les grands côtés, il chicana, il subtilisa ; il se défendit d'avoir promis formellement à Louis XIV, par sa lettre du 20 mai, la citadelle de Turin et Verrue<sup>2</sup>. Aussi bien, c'était les armes à la main qu'il se flattait de gagner sa cause ; la parole était au canon.

Après avoir bien ravagé la plaine au sud-ouest de Turin, et brûlé, avec une attention toute spéciale, la case sine ou maison de plaisance du marquis de Saint-Thomas, Catinat s'était venu poster tout près de Carignan, où se trouvait le camp du duc et de ses alliés. Chacun des deux adversaires voulait se faire attaquer par l'autre dans ses retranchements, de sorte que le mois de juillet s'écoula pour tous les deux en attentes inutiles. Enfin, le 2 août, Catinat décampa le premier ; il détruisit en passant le bourg de Pancalieri, et vint donner l'assaut à la petite place de Cavour, située au sud de Pignerol, à mi-chemin de Saluzzo. Il y eut là une mêlée courte et terrible, où Catinat s'exposa beaucoup

---

<sup>1</sup> Catinat à Louvois, 18 juillet : L'imprimé que le roi a fait faire pour Faire connaître la conduite de M. le duc de Savoie dans toute cette affaire, et en même temps les conditions que Sa Majesté propose pour une neutralité en Italie, a couru par Turin et leur armée. Les peuples sont fort émus de cette possibilité de n'avoir plus la guerre et de jouir d'un repos qui paroît dépendre de leur maître, et à des conditions qui paroissent raisonnables. *D. G.* 1009.

<sup>2</sup> Louvois à Catinat, 13 juillet : Vous avez bien eu raison de ne pas envoyer par un courrier exprès le paquet que le marquis de saint-Thomas vous a adressé par un trompette des troupes d'Espagne, Monsieur ayant envoyé tout fermé au roi celui qui étoit pour lui ; il s'est trouvé rempli d'une espèce de manifeste plein de vétilles, avec lesquelles celui qui l'a fait prétend couvrir la mauvaise conduite de M. le duc de Savoie. Il y a une autre pièce fort curieuse par laquelle, avec un fatras de paroles assez mal arrangées, on veut persuader que la lettre que M. le duc de Savoie a écrite au roi ne l'engageait à rien, et que Sa Majesté n'avait pas lieu de croire, agrès l'avoir reçue, que M. le duc de Savoie fût engagé à lui remettre la citadelle de Turin ni Verrue. *D. G.* 1007.

plus qu'il ne convenait<sup>1</sup>. De Cavour à Villafranca, où Victor-Amédée vint prendre position, la distance n'était pas grande. Sachant les deux armées si voisines, Louvois recommandait à Catinat de ne pas manquer l'occasion de combattre son jeune adversaire, car, à la réserve de deux ou trois régiments de l'Empereur, disait le ministre, tout ce qu'il a n'est que de la canaille qui ne tiendra point devant les troupes du roi, dès que l'on pourra les approcher sans désavantage considérable<sup>2</sup>. C'était beaucoup trop de dédain. Du 8 au 10 août, cette canaille piémontaise, conduite par le marquis de Parelle, détruisit presque un régiment de dragons dans Bricherasco, et faillit prendre dans Luzerna M. de Feuquières, que Catinat avait envoyé pour achever de détruire cette capitale des barbets ; dégagé à temps, M. de Feuquières fit une belle retraite et rejoignit le quartier général.

Malgré les renforts qu'elle avait successivement reçus, l'armée de Catinat ne comptait que douze bataillons réguliers, sept de milices, et quarante-sept escadrons, les uns et les autres réduits par les maladies plus que par le feu, bien au-dessous de l'effectif moyen. Si l'on veut savoir quelle dépense d'hommes faisait déjà cette guerre à peine entamée, qu'on lise cette lettre que Catinat écrivait, à Louvois, le 8 août, le lendemain de la prise de Cavour : Nous allons donner à la fortune ce que l'on y doit donner. Pignerol est épuisé, et l'on ne peut pas s'imaginer pouvoir subsister en se tenant à la portée de cette place. Nous allons entrer dans la crise de cette campagne, et l'on ne peut pas différer, car l'avenir ne promet rien de meilleur que le présent. L'armée dépérit par les chevaux et par les hommes ; il y a dix-sept ou dix-huit cents malades à Pignerol, et beaucoup, dans la cavalerie et les dragons, ne quittent point l'armée, par la faculté de la suivre sur leurs chevaux. Je prends mes mesures pour partir, le 14 ou le 15, pour passer le Pô, avec les douze bataillons de l'armée et sept bataillons de milices. Avant de s'éloigner de Cavour, Catinat eut soin de purger encore l'armée, suivant l'expression de l'intendant Bouchu, d'un grand nombre de malades et de languissants qui allèrent s'entasser dans les hôpitaux déjà encombrés de Pignerol.

Comme il lui fallait à tout prix une bataille, avant que les troupes n'achevassent de fondre entre ses mains, Catinat la provoqua par la feinte imprudence d'une marche de flanc tout près de l'ennemi. Le 17 août, il écrivait au roi : Sire, je suis informé qu'il y a un magasin de farines à Saluce ; j'y marche avec l'armée pour prendre cette place ; et comme j'ai été obligé de prêter le flanc aux ennemis, si l'envie leur prend de se déporter, je ferai la moitié du chemin, laissant Saluce ; et les engagerai à un combat. Victor-Amédée ne résista pas à la tentation ; il quitta ses retranchements de Villafranca, dans cette même journée du 17, et vint, près de l'abbaye de Staffarde, offrir à Catinat tout ce qu'il souhaitait, l'occasion de se battre. En un moment, et d'un seul mouvement, les colonnes françaises se trouvèrent formées en lignes de bataille ; mais, comme il se faisait tard, l'affaire fut remise au lendemain. Pendant la nuit, une brigade d'infanterie,

---

<sup>1</sup> Louvois à Catinat, 14 août : Sa Majesté juge à propos qu'autant de fois que l'on pourra tomber sur les paysans, on ne les épargne pas davantage, afin que cela puisse leur faire perdre l'envie de quitter la culture de leurs terres pour prendre des fusils. Les lettres de l'armée portent que vous vous êtes considérablement exposé pour l'attaque de Cavour ; le roi a fort désapprouvé ce que vous avez fait en cela, et Sa Majesté m'a commandé de vous faire savoir qu'elle vous défend d'en user de même en pareille occasion, et qu'elle ne désire que vous vous exposiez qu'à celles qui seront considérables. *D. G. 1007.*

<sup>2</sup> Louvois à Catinat, 9 août. *D. G. 1007.*



qui avait été détachée au delà du Pô pour occuper des postes autour de Saluce, repassa, sans aucune difficulté, le fleuve, ruisseau guéable en cet endroit si voisin de sa source, et reprit la place qui lui était assignée.

Le 18, au point du jour, Catinat, accompagné d'un de ses maréchaux de camp, M. de Saint-Silvestre, avec une dizaine d'escadrons, s'avança pour étudier la disposition des alliés. Il reconnut avec joie non-seulement qu'ils étaient tout prêts à se battre, mais encore qu'ils avaient choisi pour se battre un terrain visité par lui-même quelques jours auparavant, et sur lequel il avait particulièrement souhaité de les voir. Ils s'y croyaient, comme dans un fort, leur droite, vers l'abbaye de Staffarde, couverte par des cassines et par des marais ; derrière eux, des bois ; à leur gauche et en avant, d'autres marais formés et entretenus par le Pô. Entre ces terrains inondés et qu'ils jugeaient impraticables, il n'y avait d'espace que pour six escadrons tout au plus ; encore cet espace était-il coupé de fossés, obstrué de baies, hérissé de chevaux de frise, derrière lesquels se tenait rangée l'infanterie espagnole.

Après avoir successivement refoulé les grand'gardes piémontaises et forcé l'ennemi de se révéler sur tous les points, M. de Saint-Silvestre continua de l'occuper par des feintes habiles, tandis que Catinat faisait avancer le gros de l'armée en bon ordre et comme à la parade. L'infanterie de sa première ligne se composait de deux brigades, chacune de cinq bataillons ; il les fit marcher obliquement, l'une à droite, l'autre à gauche, déployant ses escadrons dans l'intervalle, et couvrant le tout par le feu de seize pièces de canon placées en avant et tirant sans cesse. Vers midi, la bataille était engagée sur toute la ligne.

A droite, la moitié de la brigade de Grancey, dirigée par le marquis de Feuquières, tirait contre la gauche piémontaise, les marais entre deux, lorsque tout à coup, en arrière et du côté du Pô, un vive fusillade éclate ; puis, du milieu des roseaux, sortent des hommes couverts d'herbes, souillés de boue, qui se précipitent, la baïonnette en avant ou l'épée à la main. Qui sont-ils et d'où viennent-ils ? C'est l'autre moitié de la brigade de Grancey qui, sur la foi du général en chef, s'est jetée résolument dans le marécage, l'a traversé, non sans peine, et débouche dans le flanc de l'ennemi. Les Piémontais, étonnés, reculent en désordre sur leur centre ; mais les trois bataillons français, qui ont fait ce coup d'audace, sont trop faibles pour s'aventurer à découvert ; le marquis de Medavy-Grancey, qui les commande, déploie ses mousquetaires en tirailleurs le long d'un rideau d'arbres, et empêche l'ennemi de regagner sur sa gauche le terrain qu'il a perdu.

Au centre, et sur le front de l'armée piémontaise, dans l'étroit espace entr'ouvert d'un marais à l'autre, quelques escadrons français fournissent tour à tour des charges brillantes et s'emparent de deux pièces de canon. Mais c'est à leur gauche, vers l'abbaye de Staffarde, qu'est le vif de la bataille. La brigade d'Artois, soutenue par les dragons et les cavaliers de Saint-Silvestre, s'est attaquée aux cassines où l'infanterie espagnole et piémontaise est fortement retranchée. Après deux heures d'une lutte sans effet, Catinat appelle à lui cette moitié de la brigade de Grancey qui, restée en deçà des marécages du Pô, a suivi de loin le succès de ses camarades, et n'a plus, grâce à eux, d'ennemi devant elle. Cette infanterie, impatiente d'être utile, traverse le champ de bataille de la droite à la gauche, et marche aux cassines. On fait des progrès, lents encore et terriblement contestés.

Il était quatre heures ; c'était le moment de la crise ; mais, bien mieux que Victor-Amédée, Catinat avait ménagé ses forces ; il lui restait une brigade en

réserve. Toute l'infanterie de la première ligne avait chargé, — c'est lui qui parle ; — quoique avec succès, elle n'avoit point achevé. J'envoyai chercher des bataillons de la seconde ligne. Les régiments de la Sarre, Clérambault et du Plessis firent une charge belle et vigoureuse ; tout se rallia à cette charge. Cela fut soutenu par l'aile gauche de notre cavalerie qui trouva le moyen de pénétrer le marais. Cela emporta tout, et fossés, et haies, et maisons, et chevaux de frise qui couvroient les bataillons de M. le duc de Savoie. Tout en chargeant, nos soldats se moquoient des chevaux de frise. La plupart de toutes ces charges d'infanterie se sont faites l'épée à la main, après avoir tiré. Il y a eu des bataillons ennemis qui ont eu une grande contenance, et entre autres, un gros bataillon rouge d'Espagnols naturels que nous avons toujours vu se rallier, quoique repoussé des postes qu'il occupoit<sup>1</sup>.

A cinq heures, l'ennemi ne tenait plus nulle part et se jetait dans les bois ; si le prince Eugène n'avait pas couvert la retraite avec quelques escadrons, c'eût été une vraie déroute. C'était une vraie défaite. Victor-Amédée laissait sur le champ de bataille près de quatre mille morts ou blessés, quinze cents prisonniers, cinq drapeaux, onze pièces de canon de douze qui composaient toute son artillerie, beaucoup de munitions et de bagages. Saluzzo, dès le lendemain, et, quelques jours après, Savigliano et Fossano ouvrirent leurs portes sans résistance.

Catinat, qui avait provoqué si habilement et si vaillamment gagné cette bataille, reçut de Louis XIV et de Louvois les plus vifs et les plus justes remerciements<sup>2</sup>. Qu'allait-il entreprendre à la suite ? Il est difficile, disait Louvois, que Sa Majesté puisse vous prescrire ce que vous devez faire pour profiter de la victoire ; mais Sa Majesté a une telle opinion de vous, qu'elle est persuadée que vous aurez tout fait pour le mieux.

L'armée française avait eu, à Staffarde, plus de deux mille hommes hors de combat<sup>3</sup>. Du 21 au 31 août, en onze jours, il entra aux hôpitaux de Savigliano, sans compter les blessés, quinze cent cinquante-huit malades ; le 5 septembre, du camp de Raconiggi, l'intendant en fit partir cinq cents autres ; les officiers n'étaient pas moins maltraités que les soldats. Ainsi, en un mois, de dix-sept ou dix-huit mille hommes, l'effectif se trouvait réduit à onze ou douze mille, et la dysenterie faisait chaque jour de nouveaux ravages<sup>4</sup>. Aussi Louvois écrivait-il,

---

<sup>1</sup> Catinat à Louvois, 18 et 20 août. *D. G.* 1010.

<sup>2</sup> Louis XIV à Catinat, 22 août : L'action que vous venez de faire nie donne tant de joie, que je suis bien aise de vous le dire moi-même et de vous assurer que je vous sais le gré qu'elle mérite. Elle n'augmente point l'estime que j'ai pour vous, mais elle me fait connoître que je ne me suis point trompé lorsque je vous ai donné le commandement de mon armée. Je souhaite que vous continuiez comme vous avez commencé, et de trouver les occasions de vous marquer les sentiments que j'ai pour vous. — Louvois à Catinat, 23 août : Vous ne doutez pas, je m'assure, de la joie avec laquelle j'ai appris hier, vers les six heures du soir, par M. votre neveu, que vous avez bien battu M. le duc de Savoie. La lettre de la main du roi, qui sera ci-jointe, vous informera du gré que Sa Majesté vous en sait. *D. G.* 1007.

<sup>3</sup> A la suite du rapport officiel sur la bataille de Staffarde, daté du 20 août, Catinat donne à Louvois l'état des pertes ainsi résumé : Infanterie : officiers tués, 20 ; blessés, 130 ; soldats tués, 416 ; blessés, 968. Cavalerie : officiers tués, 11 ; blessés, 35. Le nombre des cavaliers tués et blessés manque. Dragons : officiers et soldats, tués, 144 ; blessés, 243. Au total, 591 tués, 1.376 blessés, sans compter les cavaliers dont on peut porter la perte à 500 hommes. *D. G.* 1010.

<sup>4</sup> Nous extrayons le passage suivant des *Mémoires inédits* du comte d'Aligny, qui commandait le régiment des milices de Bourgogne : On a bien raison de dire que l'Italie

avec une sorte de découragement, à Chamlay<sup>1</sup> : Les maladies nous désolent en Piémont, et il y a plus de malades à l'armée du roi en ce pays-là qu'il n'y en a à celle de Monseigneur. Or l'armée d'Allemagne, en 1690, n'avait pas moins de cinquante bataillons et de cent quarante-quatre escadrons ; c'est-à-dire qu'elle était trois fois plus forte que celle de Catinat. L'affaiblissement de cette armée par les maladies, écrivait à Louvois l'intendant Bouchu<sup>2</sup>, fait que M. de Catinat n'a pas cru devoir entreprendre d'attaquer Coni ni Carmagnole. Après une victoire aussi complète, il paroitroit que tout devoit être soumis dans le pays où nous sommes. Cependant, monsieur, on ne peut pas faire obéir une communauté à deux lieues de l'armée, et on ne peut pas disconvenir que les paysans ne soient une force considérable à M. le duc de Savoie, et qui n'est point du tout à mépriser. On a beau en pendre toutes les fois qu'on en trouve armés ; deux heures après ils assassinent à une demi-lieue du camp.

Victor-Amédée n'avait donc pas lieu de perdre courage. Les débris de son armée, réunis à Moncalieri, se réorganisèrent promptement et furent bientôt rejoints par onze mille hommes de troupes espagnoles et allemandes. Vers la mi-septembre, il avait à ses ordres vingt-sept bataillons et quarante-huit escadrons ; il était plus fort qu'avant sa défaite. Catinat, qui avait d'abord cherché l'occasion d'une nouvelle rencontre, fut réduit, devant ce surcroît de forces, à se tenir lui-même sur ses gardes. Il se renferma, pendant deux mois, dans son camp de Raconiggi, envoyant des partis çà et là pour hâter la rentrée des contributions, et sollicitant des renforts. Il ne reçut que trois régiments détachés des troupes du Dauphiné, qui, sous les ordres de M. de Saint-Rhue, venaient d'occuper, pendant les mois de juillet et d'août, au grand déplaisir des gens de Genève, toute la Savoie, sauf Montmélian<sup>3</sup>.

---

est le cimetière des François. Il n'est pas concevable combien de soldats moururent du flux de sang, sans ce qu'on perdit le jour de la bataille. Grancey, qui étoit le plus ancien régiment, avait de la peine à fournir les cinquante hommes de garde pour le général, avec les soldats pour les autres détachements. Le raisin en Piémont est aussi dangereux pour la santé que celui du côté d'Allemagne y est très-bon. Mon régiment s'y conserva très-bien ; les autres faisoient du vin, ce qui les faisait mourir du flux de sang ; car ils ne le savaient pas faire comme mes Bourguignons ; ils avoient trouvé que de la brique rougie au leu ôtoit la malignité au vin nouveau. Ils firent crier tous les colonels contre eux, ayant défendu à leurs soldats de ne faire plus de vin, si bien que mon régiment devint le cabaret de l'armée. M. de Catinat en ayant eu des plaintes, je lui dis que mes soldats se portaient à merveille, et qu'ils n'étaient pas cause que les autres n'eussent pas su faire leur vin. Jamais soldats ne sont devenus si riches en campagne que les miens, et les officiers si pauvres. Il est très-vrai que Catinat renvoya de bonne heure en France tous les régiments de milices, excepté celui de Bourgogne qu'il ne fit partir qu'au mois de novembre, la campagne étant terminée par la prise de Suse. Le comte d'Aligny se fait justement gloire de cette honorable exception. Son régiment, qui n'avait donné qu'à la fin de la bataille de Staffarde, étant de cette réserve qui décida le succès, compte, dans l'état des pertes, pour 18 morts et 32 blessés. Un de ses deux bataillons était affecté à la garde de l'artillerie.

<sup>1</sup> 12 septembre. *D. G.* 965.

<sup>2</sup> 5 septembre. *D. G.* 1010.

<sup>3</sup> A propos de cette occupation de la Savoie qui était fort mal vue à Genève, Louvois écrivait, le 25 août, au résident du roi dans cette ville : Messieurs de Genève se donnent beaucoup d'inquiétude mal à propos ; car, pour du mal, Sa Majesté ne cherche point à leur en faire, et la prise de la Savoie ne contribueroit rien au dessein de Sa Majesté, si elle avoit envie d'attaquer Genève. *D. G.* 1007.

Qu'était-ce que trois régiments pour les grands desseins que Catinat roulait dans sa tête ? Car il ne songeait à rien de moins qu'à prendre Turin avant la fin de la campagne. Louvois détruisit ses illusions : Le roi sait bien, lui manda-t-il le 18 septembre, que pour faire la guerre en Piémont avec avantage, il faut être maître de Turin ; mais, pour taire une pareille entreprise, il faudrait au moins avoir vingt mille hommes de pied et soixante ou quatre-vingts escadrons, un équipage considérable d'artillerie, et faire des dépenses que, dans le temps présent, il est difficile de soutenir. Il n'est pas possible de juger présentement si Sa Majesté pourra faire cet effort-là l'année qui vient, et, dans d'aussi grosses affaires que celles qui se passent présentement, il faut se contenter d'aller du jour à la journée, dans l'espérance que quelque conjoncture favorable pourra rendre les choses plus faciles. Quelques jours après, Catinat reçut avis que le roi, persuadé que ses troupes achèveraient de périr, si elles prenaient leurs quartiers d'hiver en Piémont, avait résolu de les rappeler en deçà des Alpes<sup>1</sup>.

L'armée ne commença son mouvement de retraite que dans les derniers jours d'octobre ; mais, tandis que Victor-Amédée la croyait toute sur le chemin de Briançon et de Grenoble, il apprit soudain que Catinat, suivi de son canon et de sa meilleure infanterie, avait passé, le 10 novembre, malgré les neiges qui l'obstruaient déjà, le col de la Fenestre, entre le val de Pragelas et le val d'Oulx. La fameuse place de Suse, cette barrière historique du Piémont, investie le 11, capitulait le 13, à la vue du duc de Savoie, qui était arrivé juste à temps pour assister à cette catastrophe. Ainsi se terminait, plus heureusement pour la France qu'on n'avait cru d'abord, cette première campagne d'Italie.

Victor-Amédée paraissait encore plus animé qu'au début. Il venait d'entrer plus profondément dans la Grande Alliance en faisant signer à La Haye, le 20 octobre, par son envoyé, le président de La Tour, de nouveaux articles avec l'Empereur, l'Angleterre et les États-Généraux. Par un de ces articles, il révoquait l'édit qu'il avait rendu, le 31 janvier 1686, contre les Vaudois, sous la pression de Louis XIV. Après la conclusion de cet engagement diplomatique, le président de La Tour était allé à Londres saluer, au nom de son maître, le roi Guillaume et la reine Marie. Une note insérée dans la *Gazette de France*, et rédigée dans le cabinet de Louvois, sous la forme d'une correspondance de Londres, commentait comme il suit le discours de l'envoyé piémontais : Le président de La Tour a eu audience du prince et de la princesse d'Orange, lesquels il a harangués avec beaucoup d'esprit, ainsi que l'on aura pu voir par la *Gazette* dans laquelle sa harangue a été imprimée tout du long. L'on a eu lieu de juger par ce qu'elle contient, que le duc de Savoie ne veut plus que l'on ajoutée foi à toutes les expressions dont étoit rempli son manifeste, pour prouver que la France l'avoit attaqué dans un temps où il ne songeoit qu'à se conserver les bonnes grâces du roi Très-Chrétien, puisque son envoyé a affecté de déclarer que, dès qu'il avoit vu le prince d'Orange en Angleterre, il avoit commencé à espérer de se délivrer de l'esclavage où le tenoit la France<sup>2</sup>.

On a vu qu'au début des hostilités M. de Clérambault et quelques autres officiers français avaient été faits prisonniers aux environs de Luzerna. Vers le milieu de novembre, le duc de Savoie leur permit de retourner sur parole auprès de Catinat ; il voulut voir M. de Clérambault. Ce colonel vint donc à Rivoli, où il fut accueilli, non comme un prisonnier, mais comme un homme à qui on veut plaire.

---

<sup>1</sup> Louvois à Catinat, 24 septembre. *D. G.* 1007.

<sup>2</sup> Article pour la *Gazette*, 16 novembre 1600. *D. G.* 931.

Victor-Amédée fut tout à fait gracieux avec lui ; sur la fin de l'audience, il le prit à part et lui dit qu'il savoit bien qu'il avoit affaire au plus grand et au plus puissant roi du monde ; mais qu'il avoit pris la résolution de tout sacrifier, plutôt que de consentir à aucune flétrissure de ce qui regardoit sa souveraineté<sup>1</sup>. En arrivant à Suse, M. de Clérambault ne manqua pas de répéter ces mêmes paroles à Catinat, qui ne manqua pas de les envoyer à Louvois ; mais elles se prêtaient également à des explications si contradictoires, qu'on ne jugea pas à propos de s'en occuper davantage. C'était un tort ; il fallait y voir une manière d'exorde, le premier couplet d'un dialogue, en attendant la réplique.

Tel était Victor-Amédée ; à peine entré dans la coalition, il se ménageait déjà les moyens d'en sortir ; les alliés lui avaient promis la Provence et le Dauphiné ; mais Louis XIV pouvait lui sacrifier Casal et Pignerol même. Il calculait toutes les chances et ne s'inquiétait que de ses propres affaires, en y faisant travailler les autres. Ce rusé compagnon, qui tirait tout à soi, méritait, dans ce récit, une place à part et la plus grande ; voyons cependant comment ses associés, qu'il prenait déjà pour dupes, menaient partout ailleurs le jeu de la coalition.

---

<sup>1</sup> Catinat à Louvois, 21 novembre. *D. G.* 1010.

## CHAPITRE DOUZIÈME

Articles pour la Gazette. — Les meubles d'orfèvrerie portés à la Monnaie. — Note de Louvois sur l'argenterie des églises. — Contributions et levées. — Lauzun général de Jacques II. — Le maréchal de Luxembourg rappelé au service. — Distribution des armées pour la campagne de 1690. — Guerre défensive. — Mort du duc de Lorraine. — Dispositions des alliés. — Le maréchal de Lorge, Monseigneur et Chamlay. — Inaction de l'armée d'Allemagne. — Libelles composés par Chamlay. — Conduite habile du maréchal de Luxembourg. — Dépêche de Louvois au maréchal, du 19 juin. — Passage de la Sambre. — Marche du prince de Waldeck. — Combat de cavalerie. — Bataille de Fleurus. — Manœuvre hardie du maréchal de Luxembourg. — Longue résistance de l'infanterie ennemie. — Résultats de la bataille de Fleurus. — Appréhension de Louis XIV pour Monseigneur. — Victoire navale de Tourville. — Guillaume III en Irlande. — Bataille de la Boyne. — Mort de M. de Schönberg. — Fuite de Jacques II. — Fausse nouvelle de la mort de Guillaume III. — Réjouissances à Paris et dans d'autres villes. — Siège de Limerick. — Belle défense de M. de Boisseleau. — Déplorable conduite de Lauzun. — Son retour en France. — État des affaires en Irlande. — Fin de la campagne dans les Pays-Bas. — Échange de politesses entre le maréchal de Luxembourg et l'Électeur de Brandebourg. — L'armée d'Allemagne passe le Rhin. — Hésitation du maréchal de Lorge et de l'Électeur de Bavière. — Séparation des armées. — Résultats de la campagne de 1690. — Mort de Seignelay. — Pontchartrain, déjà contrôleur général, est nommé secrétaire d'État de la marine.

Quand la *Gazette de France* donnait au public le compliment du président de La Tour au prince d'Orange, et, quelques jours après, un commentaire sur ce compliment, daté de Londres, le public ne s'étonnait pas ; il y avait longtemps déjà qu'il était habitué à trouver dans la *Gazette* beaucoup de ces informations ; mais ce que le public ignorait sans doute, c'est que, datées de l'étranger pour la plupart, elles lui venaient toutes en droite ligne du cabinet de Louvois. Agir sur l'opinion et s'efforcer de la gagner à soi, en France, et même au dehors, c'était un conseil que Vauban et Chamlay n'avaient jamais cessé de donner à Louvois, que Louvois avait d'abord négligé dans la bonne fortune, mais qu'enfin la nécessité des temps lui avait persuadé de suivre. La campagne de 1689 avait été décisive en ce sens ; c'est à dater de cette campagne malheureuse qu'on trouve dans les papiers de Louvois un grand nombre de ces [articles pour la Gazette](#), inspirés, revus et souvent corrigés par lui-même.

La plupart ont pour objet de révéler au public les dissensions intestines de la coalition, depuis les jalousies des chefs entre eux, et surtout des princes allemands contre le grand essor de l'Empereur, jusqu'aux violences dont s'émeuvent les peuples contraints d'héberger, pendant le quartier d'hiver, des soldats étrangers, pillards, licencieux et cruels. De La Haye, on se plaint de l'arrogance du prince de Waldeck vis-à-vis des États-Généraux ; ou bien c'est la province de Hollande qui réclame, depuis plus d'un an et sans succès, les six cent mille livres sterling qu'elle a prêtées au prince d'Orange pendant l'automne de 1688. De toutes ces informations censées hollandaises, celle qui suit n'est sans doute pas la moins piquante : [L'empereur de Maroc témoigne la joie qu'il a eue en apprenant que le prince d'Orange, le plus accompli de tous les Flamands, est devenu maître de la Grande-Bretagne](#)<sup>1</sup>.

Ce n'était pas au public seulement que Louvois s'adressait par des voies détournées ; c'était au roi lui-même, lorsqu'il avait à lui faire parvenir des avis qu'il ne se croyait pas en état de lui donner en personne et face à face.

Au mois de décembre 1689, parmi les mesures prises à l'instigation du nouveau contrôleur général, M. de Pontchartrain, afin de retenir et d'augmenter le numéraire qui avait diminué sensiblement en France, un édit avait ordonné aux particuliers d'envoyer à la Monnaie tous ces beaux ouvrages d'orfèvrerie qui faisaient la splendeur des grandes maisons du dix-septième siècle. Louis XIV avait commencé le sacrifice ; princes, princesses, ministres, grands seigneurs et grandes dames suivirent, désespérés de jeter dans la fournaise ces nobles monuments de leur magnificence et surtout de leur goût. [Que dites-vous de l'exemple que donne le roi de faire fondre toutes ses belles argenteries ?](#) écrivait madame de Sévigné<sup>2</sup>. Notre duchesse du Lude est au désespoir ; elle a envoyé la sienne ; madame de Chaulnes, sa table et ses guéridons ; et madame de Lavardin, sa vaisselle d'argent, qui vient de Rome. [Que dites-vous de tous ces beaux meubles qui vont, après ceux de Sa Majesté, à l'hôtel des Monnoies ? Les appartements du roi ont jeté six millions dans le commerce ; tout ensemble ira fort loin.](#) Madame de Sévigné se trompait, en compagnie de Louis XIV ; au lieu de six millions, la Monnaie en rendit la moitié à peine<sup>3</sup> ; qu'était devenir le reste ? Une fumée, une vapeur, un souvenir, un regret. Les trois millions perdus, c'était cette valeur appréciable que le travail de l'homme ajoute à la matière ;

---

<sup>1</sup> 15 janvier 1690. *D. G.* 910.

<sup>2</sup> Lettres du 18 et du 21 décembre 1689.

<sup>3</sup> Voyez Dangeau, 12 décembre 1689.

mais qui pourrait, qui oserait évaluer ce je ne sais quoi d'exquis, de délicat et d'idéal, cette fleur d'imagination et de sentiment qui est l'art même ? Il y avait, dans ces orfèvreries de Versailles, des chefs-d'œuvre que Louvois, surintendant des beaux-arts, aurait dû défendre ; il n'y songea même pas ; bien au contraire.

L'édit royal avait épargné les trésors des églises ; Louvois fit un mémoire pour les atteindre, et il appuya son dire de cet argument admirable, *que l'on éviterait, par ce moyen, plusieurs sacrilèges qui arrivent souvent dans les églises, par l'espérance qu'ont les voleurs qui y entrent d'y pouvoir trouver l'argenterie.* Cependant, avant de faire parvenir indirectement au roi ce mémoire, il eut soin de donner au copiste cette recommandation qui est sur la minute originale : *Mettre cela au net, de manière que cela ne paraisse pas venir de chez moi*<sup>1</sup>. Louis XIV trouva l'avis bon, excellent, profitable ; et dès lors Louvois, couvert par l'approbation royale, expédia, de concert avec l'archevêque de Reims, son frère, une circulaire aux évêques pour les inviter à faire convertir en espèces *l'argenterie superflue des églises*<sup>2</sup>. Ce n'est pas à dire que l'archevêque de Reims soit entré avec beaucoup d'ardeur dans le projet du ministre ; car, plus de deux mois après, Louvois se croyait obligé d'écrire à son frère, pour stimuler son zèle<sup>3</sup> : *Je vous prie de me faire part du règlement que vous avez fait pour votre argenterie. M. de Metz a fait des merveilles, en ayant envoyé de la seule ville de Metz dix-sept cent quarante-neuf marcs.* Argenterie sacrée, argenterie profane, la recherche qu'on en faisait se réduisait à bien des tracasseries, sans beaucoup de profit.

Le plus sûr moyen d'augmenter le numéraire en France, c'était encore de l'aller chercher de l'autre côté des frontières, sous forme de contributions. Louvois n'y manquait pas ; mais là aussi les ressources devenaient chaque jour moins abondantes, les rentrées plus difficiles et les frais de poursuite plus considérables ; il fallait multiplier les moyens de contrainte. Le gouverneur de Maubeuge avait pris des otages dans le Hainaut espagnol, jusqu'à ce que les obligations ou lettres de change souscrites par les bourgs et villages fussent acquittées ; ces otages demandaient qu'on leur permît de se faire relever par des gens de bonne volonté qui viendraient à leur place ; c'était à quoi Louvois refusait de consentir ; *mais, pour les désennuyer, disait-il*<sup>4</sup>, *Sa Majesté trouvera bon que vous en envoyiez encore enlever d'autres pour leur faire compagnie.*

Il y a des esprits mal faits qui ne souffrent pas qu'on tourne en plaisanterie les affaires sérieuses. Les Allemands, paraît-il, n'étaient pas, à cet égard, d'aussi bonne composition que les gens de Hainaut et de Flandre ; point de quartier pour les coureurs de partis, pour les brûleurs de maisons ; plus de souci des conventions militaires, ni des cartels d'échange ; à défaut des vrais coupables, la loi du talion prenait des victimes parmi les prisonniers de guerre ! Et quels supplices<sup>5</sup> ! Louvois s'indignait de cette barbarie, sincèrement, naïvement en quelque sorte, et sans se douter qu'il l'eût provoquée lui-même.

---

<sup>1</sup> 1er février 1690. *D. G.* 912.

<sup>2</sup> Cette circulaire ne fut expédiée que le 22 février. La minute indique avec soin les corrections et additions proposées par l'archevêque de Reims. *D. G.* 910.

<sup>3</sup> 4 mai 1690. *D. G.* 918.

<sup>4</sup> Louvois à Gournay, 18 janvier 1690. *D. G.* 911.

<sup>5</sup> Louvois à Nointel, 13 avril 1690 : *Le roi a appris que le commandant de Mayence, ayant su que les garnisons de la frontière du côté de Kaiserslautern avoient fait brûler un village qui ne payoit pas la contribution, a envoyé querir deux soldats de celle*



C'était pareille inconséquence lorsque, voulant des armées de plus en plus fortes, il s'indignait des violences commises par les recruteurs pour fournir aux levées excessives qu'il avait commandées<sup>1</sup>. Contributions violentes, levées violentes, les unes aidant aux autres ; l'argent, bon gré, mal gré, faisait des soldats. Sans compter les garnisons et les milices, Louis XIV, en 1690, pouvait mettre en campagne cent quarante bataillons de huit cents hommes<sup>2</sup>, et trois cent trente escadrons de cent soixante chevaux.

Une dizaine de bataillons furent d'abord distraits pour être envoyés en Irlande ; c'était le secours que Louvois avait promis, l'année précédente, de faire passer à Jacques II pendant l'hiver. Louvois sentait à merveille combien il importait d'entretenir cette guerre d'Irlande ; encore fallait-il que Jacques II ne fit pas cependant les affaires de Guillaume III. Il les faisait malheureusement, en menant les siennes au rebours de toute raison, avec ce mélange de confiance, d'ignorance et de sottise que la correspondance de M. d'Avaux a déjà fait connaître ; il n'y a plus rien de neuf à dire sur un sujet aussi désagréable. *Je ne rends point compte à Votre Majesté de ce que contiennent les lettres d'Irlande, parce que je suis persuadé qu'il suffira qu'elle en entende la lecture à son retour à Versailles, écrivait Louvois à Louis XIV, le 6 avril 1690*<sup>3</sup> ; tout ce que je puis dire par avance à Votre Majesté, c'est que, si Dieu ne fait un miracle en faveur du roi d'Angleterre, je crains bien que le prince d'Orange ne fasse la conquête de l'Irlande avec beaucoup plus de facilité qu'il ne se l'imagine.

Louis XIV méritait bien lui-même d'être compté parmi ceux qui faisaient les affaires de Guillaume III. Envoyer en Irlande sept ou huit mille hommes de bonnes troupes<sup>4</sup>, et leur donner pour général un fou, un bouffon de cour, sans

---

d'Ebernbourg qui avoient été pris prisonniers, et, après les avoir fait confesser, en a fait brûler un dans la place publique, et a déclaré à l'autre que, la première fois que les François brûleront une maison, il lui feroit faire le même traitement. Sa Majesté qui ne veut pas souffrir qu'une pareille violence demeure impunie, vous ordonne de prendre vos mesures pour faire renfermer, à une même heure, à Reims et à Châlons, tous les prisonniers des troupes ennemies, tant officiers que soldats, et que vous leur déclariez que Sa Majesté ne pouvant pas tolérer cette inhumanité, si fort contre l'usage de la guerre, elle leur donne un mois pour en procurer la réparation, et que si jamais pareille chose vient à arriver, elle leur fera faire, quoique avec beaucoup de déplaisir, le même traitement qui aura été fait à ceux de ses troupes, avec cette différence que, pour un qui aura été traité avec cette barbarie, elle en fera prendre deux d'entre eux pour subir le même sort. Sur le même sujet, Louvois à Boufflers et à La Bretèche, 13 et 27 avril 1690. *D. G. 936-941.*

<sup>1</sup> Il y a, sur ce sujet, plusieurs lettres écrites par Louvois au lieutenant de police, M. de La Reynie, pendant les premiers mois de l'année 1690 ; en voici une du 13 avril : Le roi ayant été informé des violences qui se commettent journellement pour faire des enrôlements à Paris, que ceux qui s'en mêlent enlèvent des gens qui passent dans les rues, les jettent ensuite dans des carrosses et les mènent clans des maisons écartées où, à force de les battre et de leur raire peur, on leur fait signer des enrôlements, Sa Majesté m'a commandé de vous faire savoir que son intention est que vous essayiez de faire arrêter les gens qui font de pareilles entreprises et que vous fassiez leur procès, en sorte que l'exemple qui en sera fait empêche qu'à l'avenir il ne s'en commette plus. *D. G. 916.*

<sup>2</sup> Il entretenait alors douze régiments suisses à trois bataillons.

<sup>3</sup> *D. G. 916.*

<sup>4</sup> État des troupes envoyées en Irlande avec M. de Lauzun : 341 officiers, 0,951 soldats, 61 officiers et ouvriers d'artillerie, 6 commissaires des guerres, 27 chirurgiens et officiers d'hôpital. 3 février 1690. *D. G. 960.* — Je trouve, à la date du 17 février 1690, une pièce qui ne manque pas d'intérêt ; c'est un supplément d'instruction pour Lauzun : *Le roi*

talent, sans cœur et sans vergogne, un Lauzun, quelle pitié ! Voilà ce que Louis XIV avait fait pour complaire à Jacques II, à la reine d'Angleterre, à madame de Maintenon peut-être, et certainement pour déplaire à Louvois. La glorieuse façon de montrer qu'il était le maître ! Parmi les allusions qu'on s'obstinait à chercher dans *Esther*, le sage Mardochée demeurait sans application ; voici Lauzun qui passe d'emblée général, ambassadeur, homme d'État, successeur à la fois de M. de Rosen et du comte d'Avaux, et c'est Louvois qui est forcé de contre-signer ses pouvoirs et de fournir à son triomphe ; Lauzun ne serait-il point un Mardochée à souhait ?

L'escadre qui portait Lauzun, sa fortune et ses troupes, quitta, le 17 mars 1690, la rade de Brest, et mouilla, le 22, devant Cork ; cinq semaines plus tard, elle rentra à Brest, ramenant le comte d'Avaux, M. de Rosen, et cinq mille huit cents Irlandais appelés à l'honneur de servir dans les armées de Louis XIV<sup>1</sup>.

Tandis que Lauzun s'en allait à Dublin faire le général en chef, les grands commandements étaient distribués en France. Deux réputations, qui n'avaient jamais été bien solides, étaient tombées en ruine pendant la campagne de 1689 ; fallait-il s'étonner, après Valcourt, après Mayence, qu'on mit à l'écart les maréchaux de Duras et d'Humières ? Celui-ci, d'ailleurs, n'était pas tout à fait sacrifié. Une dépêche du 3 avril lui apprit tout à la fois qu'il était fait duc et qu'il perdait le commandement de la grande armée des Pays-Bas ; mais il conservait, outre la grand'maîtrise de l'artillerie, son gouvernement de Flandre, avec la chance d'avoir, de temps à autre, quelque corps de troupes à ses ordres.

Ce jeu de va-et-vient, qui fait la fortune des uns en défaisant celle des autres, tira de la demi-faveur où il s'était déjà relevé, le maréchal de Luxembourg, et le mit à la place du maréchal d'Humières, abaissé dans une demi-disgrâce. Pour le bien de Louis XIV et de la France, Luxembourg et Louvois s'étaient réconciliés ; ils avaient même renoué, comme s'il n'y avait jamais eu rupture, leur familiarité d'autrefois, un commerce qui jouait l'intimité à s'y méprendre.

Sur le Rhin, le maréchal de Lorge, qui avait eu, dès le mois de septembre précédent, un avancement d'hoirie, recueillait décidément la succession du maréchal de Duras, à titre onéreux, il est vrai, et sauf les honneurs du

---

ayant observé que l'instruction qui a été, dressée par son ordre pour le sieur comte de Lauzun ne fait point mention de ce que ledit sieur comte auroit à faire, en cas que le roi d'Angleterre vint à mourir, quoique sa Majesté espère que cela n'arrivera pas, elle a néanmoins jugé à propos de lui faire savoir qu'il devoit en ce cas faire tout ce qui pourroit dépendre de lui pour faire proclamer roi en Irlande M. le prince de Galles ; et comme il se pourroit faire que les Irlandois témoigneroient de l'inclination à se soumettre au roi plutôt qu'audit prince de Galles, par plusieurs raisons qu'il est inutile de rappeler ici, l'intention de Sa Majesté est qu'en ce cas-là, ledit sieur comte de Lauzun s'explique que le roi. n'ayant eu d'autre but dans la dépense considérable qu'il a faite pour soutenir l'Irlande que de protéger un roi son allié contre l'usurpation injuste de son gendre, ne peut consentir à dépouiller son fils, et que les ordres que ledit sieur comte de Lauzun a eus de Sa Majesté sont si opposés à tout ce qui pourroit faire quelque préjudice au roi d'Angleterre et au prince de Galles, qu'il ne peut pas même se charger de faire au roi cette proposition, et qu'au contraire il doit employer toutes les forces qu'il a entre les mains pour appuyer le droit légitime du prince de Galles. *D. G. 913.*

<sup>1</sup> Louvois à Bouridal, 11 mai 1690 : Je vois qu'il y a beaucoup de malades parmi les Irlandois [débarqués à Brest], qu'il faut secourir tout le moins mal que vous pourrez, et charger les commissaires d'obliger les officiers à les faire nettoyer de la vermine qui les mange, et en prendre le plus de soin qu'il se pourra. *D. G. 960.*

commandement, réservés à l'héritier de la couronne. A ceux qui l'accusaient de tenir en brassière un fils de vingt-neuf ans, et à ceux qui lui faisaient peur de ce fils, Louis XIV avait voulu répondre à la fois en donnant au Dauphin le commandement de son armée d'Allemagne. C'était donc une démonstration politique ; était-ce aussi bien une démonstration militaire ?

Comparée à la campagne de 1689, la campagne de 1690 devait-elle avoir un caractère plus décidé ? L'une et l'autre appartenaient au même plan général, qui était naturellement et nécessairement défensif. Cette lutte que Louis XIV soutenait seul contre l'Europe ameutée, c'était une guerre de conservation, et non plus de conquête, la défense d'une grande place investie et menacée d'assaut sur tous les points par un ennemi très-supérieur en nombre. La garnison devait être toujours prête, active et vigilante ; mais il importait que ses forces restreintes ne fussent pas prodiguées à l'aventure.

Il est vrai qu'attaquer à propos est souvent le plus sûr moyen de se défendre ; mais cet à-propos, il n'y a qu'un souverain, chef d'armée, responsable à lui-même et à lui seul, qui ait le droit et la liberté de le saisir. Louis XIV, point du tout général, ne pouvait pas avoir cette audace ; encore moins pouvait-il permettre à quelqu'un de l'avoir pour lui. Son principe était donc de tenir les généraux de court ; et s'ils obtenaient une fois l'autorisation de livrer bataille, ce n'était qu'il la dernière extrémité, le plus souvent quand l'à-propos n'y était déjà plus.. Combien y a-t-il eu de victoires vraiment décisives pendant tout ce long règne de Louis XIV ?

Louvois n'aimait pas beaucoup plus les coups de fortune. Les chances d'une bataille gagnée, disait-il, ne valent jamais les chances d'une bataille perdue ; c'est la comparaison des armées françaises et des étrangères, à la fin d'une campagne, qui donne les vrais résultats de cette campagne. Quand Louvois avait mis entre les mains d'un général des contrôles sérieux, avec des munitions et des vivres assurés dans des magasins bien pourvus, à ne lui demandait que de tenir ses troupes clans une discipline exacte, de s'établir sur le pays ennemi afin d'épargner d'autant la dépense, de couvrir les places et les terres du roi, et de barrer seulement le passage aux armées étrangères, lesquelles, sans discipline et sans approvisionnements réguliers, devaient infailliblement dépérir. Il y avait du bon dans cette doctrine, qui était aussi celle de Chamlay et des administrateurs en général ; elle avait seulement le défaut de réduire la guerre à une lutte d'administration ; cependant le canon, le sabre et la baïonnette y sont bien aussi pour quelque chose. Louvois, malgré sa fougue, était donc un temporisateur ; c'est de ce contraste entre son caractère bien connu et sa théorie mal comprise que sont issues contre lui ces accusations de guerres éternisées pour le seul profit de son monstrueux égoïsme. On peut s'assurer qu'il ne méritait pas cette injure.

Défensive comme la précédente, la campagne de 1690 fut réglée d'abord sur les mêmes plans : dans les Pays-Bas et sur le Rhin, deux grandes armées, de force à peu près égale, trente-six bataillons et cent escadrons pour chacune en moyenne ; entre les deux, et pouvant joindre l'une ou l'autre, une armée de la Moselle, assez forte d'ailleurs pour agir seule, puisqu'elle comptait vingt-quatre bataillons et soixante-quatre escadrons ; le marquis de Boufflers la commandait. Tous ces corps n'étant point empêchés de bagages, parce qu'ils avaient derrière eux nombre de places, d'arsenaux et de magasins, avaient une liberté de mouvement qui rachetait amplement la supériorité du nombre dont se targuait la coalition. Si les nécessités de la guerre appelaient sur la Meuse le maréchal de

Luxembourg, il devait, en attirant à lui l'armée de la Moselle, laisser au maréchal d'Humières une partie de ses propres troupes, afin de couvrir la Flandre. Du côté des Alpes, le corps de Catinat ne comptait d'abord que treize bataillons et quarante escadrons ; on a déjà vu les peines et la gloire de ce général et de sa petite armée. Enfin, le duc de Noailles devait faire vivre en Catalogne douze bataillons et vingt-quatre escadrons<sup>1</sup>. Quelques réserves de troupes régulières, des milices et des groupes d'arrière-ban surveillaient le littoral ou campaient militairement au milieu des nouveaux convertis.

Ces dispositions étaient déjà faites, que les alliés n'étaient pas encore convenus des leurs. Dans ses articles pour la *Gazette*, Louvois n'avait pas besoin d'inventer ni d'exagérer même, quand il révélait au public les démêlés de la coalition ; c'était la confusion des langues, des intérêts et des passions de toutes les races de l'Europe. Le grand chef politique de la ligue, le roi Guillaume, lui manquait pour quelque temps encore, et son principal chef militaire, le duc de Lorraine, venait de lui être enlevé pour toujours. Il était mort presque subitement le 27 avril. **C'est la plus grande perte que pussent faire les ennemis du roi**, écrivait Louvois à l'archevêque de Reims<sup>2</sup>, **et ils s'en apercevront avant qu'il soit deux mois, étant impossible qu'un autre que lui puisse concilier les esprits des alliés de l'Empereur, qui se mangent les yeux devant que la moitié de la campagne soit passée.**

D'abord l'Empereur avait à compter avec ses alliés ; comme il était parvenu à faire élire, au mois de janvier, son fils aîné roi des Romains, les Électeurs entendaient bien se payer de leur complaisance en appliquant au bien de leurs propres affaires le service des troupes impériales ; mais ils furent en cela déçus eux-mêmes, parce que les Turcs, détruits par le prince de Bade l'année précédente, ne laissaient pas de rentrer en guerre avec d'assez beaux restes pour obliger le prince à retenir ou à rappeler sur le Danube les troupes de l'Empereur. Après bien des contestations, il fut décidé que l'Électeur de Bavière aurait le commandement en chef de l'armée du Rhin et que l'Électeur de Saxe lui servirait de second. Quant à l'Électeur de Brandebourg, le plus indépendant de tous les princes, il se réservait de guerroyer tout seul, à son heure et à sa guise, soit sur la Moselle, soit sur la Meuse, soit même dans les Pays-Bas, où le prince de Waldeck et le marquis de Castanaga se dépitèrent d'attendre le bon plaisir de Son Altesse Électorale. Enfin, il ne faut pas oublier le petit duc de Savoie, qui se jouait des alliés comme du roi de France, et qui ne s'inquiétait pas de déranger les plans de la coalition pour les refaire à son plus grand avantage, en forçant son cousin de Bavière, l'Empereur et les Espagnols de se dégarnir, afin de lui envoyer des renforts.

Il y eut vraiment, pendant ces longs préliminaires, toute une saison propice dont Louis XIV et Louvois, moins retenus et moins circonspects, auraient pu profiler pour atteindre et ruiner en détail leurs adversaires épars et sans entente. Mais ils avaient réglé tout autrement leur attitude, qui était d'attendre et de voir venir. **Pour donner des batailles et aller chercher l'ennemi partout**, écrivait Louvois au maréchal de Lorge<sup>3</sup>, **je crois que vous comprenez bien que cela ne convient pas dans l'état présent des choses.** La guerre défensive avait cet attrait pour Louvois

---

<sup>1</sup> On peut dire tout de suite que la campagne de 1690 fut à peu près nulle de ce côté-là ; les troupes françaises vécurent pendant plusieurs mois aux dépens des Espagnols, mais sans rien tenter contre aucune de leurs places.

<sup>2</sup> 4 mai 1690. *D. G.* 918.

<sup>3</sup> 14 avril 1690. *D. G.* 936.

que, de son cabinet et sur ses cartes, il se flattait de pouvoir la diriger aussi aisément que s'il eût été sur les lieux mêmes ; il n'y voyait pas beaucoup d'inconvénients dont les généraux se préoccupaient au contraire, sans compter le déplaisir qu'ils éprouvaient justement d'être ainsi tenus en tutelle.

Sec et roide, le maréchal de Lorge ne s'accommodait pas aussi facilement que d'autres d'une situation qui n'était pas nette. Quels étaient ses droits et ses pouvoirs ? Telle était la question qu'il posait à Louvois. Je vous supplie, disait-il<sup>1</sup>, lorsque vous m'enverrez des ordres de Sa Majesté, de me les vouloir envoyer bien positifs, afin que je n'y changé rien du tout et que je n'aie point le choix de ne les suivre pas, puisque, aussitôt que je choisis un parti que vous me laissez libre de prendre, je vois, par plusieurs de vos lettres, que Sa Majesté est surprise de tout ce que je fais, bien que je n'aie d'autre intention que de faire le mieux qu'il m'est possible tout ce qui me paroît être nécessaire pour le bien de son service. Ainsi, ayez la bonté, s'il vous plaît, lorsque Sa Majesté ne voudra pas que j'en use de même, de me le mander tout naturellement, afin que je n'y contrevienne en aucune manière, puisqu'en me laissant une liberté apparente, vous y trouvez à redire lorsque je m'en sers.

Conseiller n'est pas enjoindre, répliquait Louvois, vous êtes effectivement libre, partant responsable et sujet à la critique : Quant à ce que vous témoignez désirer que le roi vous envoie des ordres positifs auxquels vous n'avez pas la liberté de rien changer, je vous ai déjà répondu que cela ne convient point à son service, et que, bien loin de vous en donner de pareils, Sa Majesté ne veut que vous proposer ses pensées, qu'elle vous permettra toujours de suivre ou non, suivant que les démarches des ennemis vous le feront juger à propos ; mais quand vous ne les exécuterez pas, elle s'attend que vous lui en rendrez compte en même temps, et que vous ne lui en laisserez point ignorer les raisons<sup>2</sup>. C'était, si l'on veut bien y prendre garde, une vieille querelle, renouvelée des altercations de Turenne et de Louvois ; malheureusement M. de Lorge, qui était le neveu de Turenne, n'apportait pas, à l'appui de la même cause, les arguments d'un génie pareil.

Ces débats avaient précédé l'arrivée du Dauphin ; quand il eut pris le commandement nominal, dans les premiers jours de juin, ce fut bien une autre affaire. Monseigneur était venu, assisté de deux et même de trois conseillers intimes, Chamlay, Saint-Pouenges et Béringhen, premier écuyer du roi. Celui-ci, familier de Louvois comme les deux autres, n'avait pas cependant la même autorité ; il n'avait qu'un service extérieur et de parade, tandis que Chamlay et Saint-Pouenges tenaient conseil tous les jours avec Monseigneur et le maréchal. Le commandement de l'armée d'Allemagne était donc exercé par une sorte de directoire où l'élément administratif avait plus de part que le militaire. Cependant, si Monseigneur, qui voulait ou qui était censé vouloir se former dans l'art de la guerre, avait soutenu le maréchal, son instituteur naturel, il aurait fait triompher ses avis.

La vérité est qu'il ne s'en souciait pas du tout, que le conseil l'ennuyait fort, et qu'en fait de stratégie, il ne s'entendait bien qu'à monter à cheval. C'était son unique talent ; mais il en abusait, au dire de Chamlay, dont le témoignage est précieux. Monseigneur, écrivait à Louvois ce mentor sévère<sup>3</sup>, Monseigneur se

---

<sup>1</sup> 22 et 28 mai. D. G. 974.

<sup>2</sup> 2 juin. D. G. 936.

<sup>3</sup> 16 juin 1690. D. G. 974.

promène trop longtemps, trop régulièrement, et avec trop d'affectation. Ces sortes de promenades affectées et de commande, et ces visites continuelles et journalières de gardes et de vedettes ne me paroissent pas convenir à la dignité de Monseigneur. Il seroit bon que le roi lui en écrivît un mot. Il faut que, lorsque Monseigneur s'ennuie et ne fait rien, le public croie qu'il est occupé et qu'il travaille, et qu'en un mot Monseigneur ne fasse pas son capital de la promenade et croie avoir rempli tous ses devoirs de général quand il s'est promené. Il seroit bon aussi que Monseigneur n'allât pas au grand amble comme il va ; ce train fatigue trop les troupes. J'ai pensé prendre la liberté de lui dire, mais il vaut mieux que le roi le fasse. Ah ! que nous voici loin de ce Monseigneur du siège de Philisbourg, loué par Vauban et qui donnait tant d'espérances !

Dangeau étoit de ceux qui l'accompagnaient en 1690. En consultant le journal de ce scribe exact, où se trouvent notées toutes les cavalcades de Monseigneur, on peut s'assurer que les remontrances de Chamlay ne servent de rien. Monseigneur continua de se promener comme devant, et d'assister muet, impassible, étranger d'esprit, aux discussions de son conseil<sup>1</sup>.

Fatigué de ces discussions interminables et sans effet, étonné de l'indifférence du Dauphin, Louvois aurait voulu qu'il prît parti. Un éclat lui semblaient préférable à cette neutralité morne entre deux influences qui se tenaient mutuellement en échec. Aux demi-confidences que lui faisait, avec la discrétion d'un courtisan, M. de Béringhen, Louvois répondait en réclamant plus de lumière<sup>2</sup> : Après avoir fait réflexion sur ce que vous me mandez des apparences d'orage que vous commencez à apercevoir, je n'ai rien trouvé qui pût mieux convenir, si ce n'est que Monseigneur ne reçût pas bien les avis de M. de Lorge, et que ce dernier fût capable d'en avoir du dépit, ou bien que M. le maréchal de Lorge ne reçût pas bien les avis de Chamlay, et que ce dernier s'en fâchât outre mesure. Expliquez-vous, je vous supplie, clairement, et jamais plus ne m'écrivez à demi.

Cependant, que faisait l'armée, dont les chefs étoient si peu d'accord ? Naturellement rien. A l'exception d'un corps qui étoit détaché en Alsace, sous les ordres du marquis d'Huxelles, toutes les troupes étoient campées dans le Palatinat cisrhéan. Du 8 juin au 12 juillet, Monseigneur eut son quartier général à Wachenheim, près de Neustadt. Louvois avait pris des soins tout particuliers pour que cette armée ne manquât de rien ; il avait passé un marché avec des entrepreneurs qui devoient fournir de la viande aux soldats seuls, à l'exclusion des officiers et des généraux, lesquels avoient à se pourvoir ailleurs ; et de cette exclusion, Louvois donnait à Saint-Pouenges les meilleures raisons du monde : C'est que, disait-il, si on permettoit aux entrepreneurs de faire ce commerce, toute la bonne viande seroit employée à ce débit, et par conséquent celle que l'on donneroit aux soldats seroit beaucoup moindre<sup>3</sup>. Saint-Pouenges, Béringhen

---

<sup>1</sup> Pour achever de peindre la vie militaire du Dauphin, Dangeau lui-même y ajoute, naïvement d'ailleurs et sans reproche, un trait nouveau, le jeu : Depuis que Monseigneur est dans ce camp ici, après avoir fait toutes ses affaires et donné l'Ordre, il joue d'ordinaire au reversi.

<sup>2</sup> 20 juin. *D. G.* 921.

<sup>3</sup> Louvois à Saint-Pouenges, 1er juin. *D. G.* 936. — Traité pour la fourniture de la viande aux armées d'Allemagne, du 7 mars 1690. Les entrepreneurs s'obligent à livrer jusqu'à 95.000 livres de viande à chacune des deux ou trois distributions qui se feront chaque semaine, à raison de 2 sols 10 deniers chaque livre de viande. On leur avance la somme de 200.000 livres à déduire sur les cinq premiers mois de la campagne. — Louvois à Delafond, 1er avril : La fourniture doit être de trois livres de viande par semaine pour

et l'intendant Delafond se firent même rappeler à l'ordre, parce qu'ils s'étaient crus, mal à propos, en dehors de l'exception<sup>1</sup>.

On sait que Louvois n'épargnait personne, amis ou enfants, quand il les trouvait en faute. Il me paroît, par ce que l'on me mande de l'armée où vous êtes, écrivait-il à Souvré<sup>2</sup>, son second fils, que tout le monde se plaint de votre incivilité et de votre peu de politesse ; si cela continue, nous ne serons pas longtemps bons amis ensemble. Souvré avait d'autant plus tort d'être impoli que toute l'armée lui avait fait de grands compliments pour une petite blessure, suite d'un coup de feu tiré par quelque *schnapan*, un jour de fourrage<sup>3</sup>.

Ces *schnapans* étaient toujours extrêmement dangereux et cruels ; ils ne faisaient pas de prisonniers pour les mettre à rançon ; ils les tuaient ; on trouva pendus, sur le chemin de Landau, un officier et trois mousquetaires du roi qui s'étaient laissé prendre. Il faut enchérir en inhumanité sur les Allemands, s'ils ne prennent pas le parti de faire une guerre honnête, s'écriait Louvois<sup>4</sup>. Comme c'étaient les incendies qui servaient de prétexte à ces horribles représailles, l'ordre fut donné de ne plus brûler ; mais de saper ; car on ne cessa pas de ruiner ce malheureux Palatinat ; le fer remplaça le feu : c'était un procédé qui causait moins de scandale et qui demandait un peu plus de temps ; voilà toute la différence. Ce que les habitants de Worms et d'Oppenheim avaient essayé de relever pendant l'hiver tomba de nouveau ; on aviva les blessures des grosses murailles qui résistaient encore<sup>5</sup>.

C'était, pour les troupes elles-mêmes, une triste et mauvaise besogne ; l'armée s'ennuyait et cherchait des distractions aux dépens de la discipline. Chamlay se crut obligé d'en écrire à Louvois : En général, il règne un esprit de dérèglement que l'on pourroit même qualifier de sédition, auquel il est absolument nécessaire de remédier<sup>6</sup>. Le remède, c'était la vraie guerre, la marche au delà du Rhin, la recherche de l'ennemi, la bataille, toutes choses contraires aux plans réglés à Versailles. D'ailleurs, où était l'ennemi ? Sauf les *schnapans* et quelques partis de la garnison de Mayence, on ne l'avait pas encore vu ; on ne savait pas même où le prendre. Tout à la fin de juin, on apprit que l'Électeur de Bavière commençait d'assembler ses troupes au camp de Bruchsal, non loin de Philisbourg. L'Électeur de Brandebourg se pressait encore moins, sa principale occupation paraissait être de rançonner l'Électorat de Cologne.

---

chaque sergent, soldat, brigadier, cavalier ou dragon effectif. L'on ne doit rien déduire sur la solde du soldat ; mais à l'égard du cavalier, on lui doit retenir sur sa solde 7 sols par semaine, de sorte qu'il en coûtera encore au roi 18 deniers par semaine pour chaque brigadier, cavalier ou dragon. Si l'armée entrait dans un pays où elle trouvât abondamment des bestiaux, il n'en faudroit faire fournir ni à l'infanterie ni à la cavalerie et dragons, pendant le temps de cette abondance. La maison du roi doit payer la viande qu'elle prendra. D. G. 935-936.

<sup>1</sup> Louvois à Saint-Pouenges, 24 juin : J'ai appris avec surprise que vous vous faites fournir de la viande et à M. le Premier, par l'entrepreneur de la fourniture de la viande de l'armée. Je vous prie de cesser de l'obliger à vous en donner, du jour que vous recevrez cette lettre, et de faire dire à M. l'intendant qui en a pris comme vous, d'en user de même. D. G. 921.

<sup>2</sup> 15 juillet. D. G. 922.

<sup>3</sup> *Journal de Dangeau*, 18 juin 1690.

<sup>4</sup> Louvois à Chamlay, 8 juin. D. G. 936.

<sup>5</sup> Louvois à Lorge, 25 avril, 14 juin.

<sup>6</sup> 10 juin. D. G. 974.

En attendant que l'ennemi se décidât, Chamlay, qui avait l'esprit actif et la plume féconde, composait libelle sur libelle : *Réflexions sur les affaires d'Italie* ; *Lettre d'un milord anglois* ; *Conversation d'un gentilhomme de qualité italien avec un gentilhomme de qualité François sur les affaires du temps* ; *Conversation d'un conseiller de Berne avec un conseiller d'Amsterdam*. Il désirait naturellement se faire imprimer, et c'était Louvois qu'il avait choisi pour éditeur. Il ne faut pas, lui disait-il<sup>1</sup>, négliger ces sortes de choses qui font souvent plus d'impression dans les pays étrangers qu'on ne croit. Mais Louvois, qui, pendant les loisirs du quartier d'hiver, encourageait la verve de Chamlay, déclarait ses produits merveilleux, et les jugeait tout à fait capables de faire un bon effet dans le public<sup>2</sup>, Louvois, en plein été, dans la saison des grandes affaires, ne prenait plus le temps de jeter les yeux sur de pareilles fadaïses, ni même la peine de ménager au moins, par quelque bonne parole, la vanité de l'écrivain qu'il rebutait. Je vous ai déjà prié, lui disait-il crûment<sup>3</sup>, de ne plus vous fatiguer à faire de pareils mémoires pendant la campagne ; je Nous le répète encore ; je n'ai point lu les premiers ; je ne lirai point celui-ci, étant accablé de choses qui sont plus utiles que celles-là. Jamais critique, de mémoire d'auteur, a-t-il plus sommairement exécuté sa victime ?

Il faut dire l'excuse de Louvois ; c'était un autre bel esprit, le maréchal de Luxembourg, dont la correspondance pleine d'intérêt absorbait alors toute son attention bienveillante. Pour bien savoir ce que c'est qu'un habile homme, faut prendre le maréchal de Luxembourg ; et pour bien apprécier l'habileté de Luxembourg, il faut mettre à côté de lui, par comparaison, le maréchal de Lorge. Si l'un des deux avait plus de raison d'en vouloir à Louvois, c'était le premier, sans contredit ; et si, dans la cabale qui s'était formée contre le ministre, quelqu'un pouvait prétendre, par ses griefs et par son esprit, au titre de chef de meute, c'était assurément M. de Luxembourg. Cependant il déclina cet honneur et le laissa tout à son collègue, lequel, fort honnête homme d'ailleurs, avait le sens très-court. Celui-ci ne se fit pas faute, croyant plaire d'autant à Louis XIV, de fronder contre le ministre de la guerre. Luxembourg, bien plus avisé, se donna le mérite de la modération ; Louvois lui en sut gré ; ils renouèrent, et ce fut ainsi que Luxembourg, bien avec le roi, bien avec le ministre, devint général en chef de l'armée du Nord.

C'est ici surtout qu'entre lui et le maréchal de Lorge, la différence d'esprit et de conduite se marque. En se roidissant contre Louvois, M. de Lorge ne s'avise pas que c'est contre Louis XIV lui-même qu'il se roidit, parce que le ministre, habile à sa manière, sait au besoin s'effacer derrière le maître. On reproche à M. de Lorge de contrevenir aux ordres du roi, de faire marcher les troupes sans l'aveu du roi, et de ne pas donner au roi les raisons de sa conduite. Voici Luxembourg, au contraire. À peine en possession de son commandement, dans les premiers jours du mois de mai, il écrit de longues lettres, toutes remplies de ces détails minutieux et précis qui font tant de plaisir à Louis XIV. Et quelle docilité ! quelle souplesse ! Comme il se ménage agréablement entre Louis XIV et Louvois ! Vous savez, monsieur, avec quel plaisir je rechercherai les choses qui pourront plaire au roi, et qui vous donneront lieu d'être satisfait de ma conduite. Je sais trop bien où s'étend ma petite autorité pour croire pouvoir tirer un seul homme d'une place sans vous en avoir écrit auparavant. Le roi m'a commandé de lui envoyer

---

<sup>1</sup> 23 juin. *D. G.* 974.

<sup>2</sup> Louvois à Chamlay, 20 octobre 1689. *D. G.* 859.

<sup>3</sup> 8 juillet 1690. *D. G.* 965.



l'ordre de bataille ; je vous l'adresse, monsieur, pour le présenter à Sa Majesté, aussi bien qu'une lettre que je me donne l'honneur de lui écrire, avec cinq règlements différents, pour que l'on ne manque à rien. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien les lui montrer, lorsqu'elle aura quelque temps à perdre. Vous m'avez dit, monsieur, que le roi vouloit que je vous proposasse toutes les vues que je pourrais avoir, et vous me l'avez répété si souvent que je croirois manquer à l'obéissance que je dois à ses volontés, si j'y manquois. C'est pourtant avec quelque répugnance que je me détermine à vous exposer ce qui me passe par la tête, sachant bien que tout ce qu'il y aura de bon à faire ne peut venir que de vous, et ne regardant ce que j'imagine que comme de simples idées produites par l'oisiveté dans laquelle nous vivons ici<sup>1</sup>.

On reproche au maréchal de Lorge la licence et l'esprit désordonné de ses troupes. La discipline, au temps jadis, n'était pas le fort du maréchal de Luxembourg ; mais combien il s'en préoccupe aujourd'hui, et sans attendre qu'on lui en parle ! Il coûtera quelque chose au régiment des gardes et au régiment du Roi pour une petite pillerie qu'ils firent hier ; ajoutant à cela un peu de penderie, dès qu'on prendra quelqu'un sur le fait, je pense que cela empêchera ces libertinages, un peu trop usités les campagnes précédentes, selon ce qu'on m'en dit. Aujourd'hui, tous les fourrageurs ont vu passer à leur tête le prévôt avec ses archers et des cavaliers commandés à sa suite, avec un cordelier et l'homme propre à punir sur-le-champ le premier qui auroit voulu passer au delà de l'escorte<sup>2</sup>.

N'est-ce pas exemplaire ? Aussi voyez la différence qu'on fait de M. de Lorge et de M. de Luxembourg. Au maréchal de Lorge on envoie Chamlay et Saint-Pouenges, sans compter Monseigneur ; et le maréchal n'est plus que le tiers ou le quart d'un général d'armée. Luxembourg au contraire est seul maître de ses troupes ; il est agréable<sup>3</sup>, il inspire confiance ; on le tient moins de court, et tantôt même on lui lâchera tout à fait la bride ; on lui donnera permission de combattre.

Après avoir assemblé la majeure partie de ses forces, le maréchal de Luxembourg était venu s'établir à Deinse, sur la Lys, au cœur même des Flandres. Il y demeura près d'un mois, du 20 mai au 16 juin, vivant au large sur un riche terroir, et poussant ses partis jusqu'aux portes de Gand. Quand il eut bien rançonné le pays et consommé les fourrages, il se rabattit, suivant les ordres du roi, vers la Sambre, dans la direction de Maubeuge. Il y marchait, lorsqu'il reçut en chemin, le 21 juin, étant déjà sur la Haisne, une dépêche de Louvois, datée du 19 ; c'était une instruction précise, un vrai plan de campagne.

---

<sup>1</sup> Luxembourg à Louvois, 9, 10, 29 mai 1690. *D. G.* 912.

<sup>2</sup> Luxembourg à Louvois, 18 mai.

<sup>3</sup> Sa correspondance est si active que Louvois lui-même est obligé de demander grâce. Voyez, par exemple, cette lettre du ministre, datée du 18 juin : Vous me traitez comme le prince de Condé faisoit le capitaine Cravate auquel il demandoit toujours des prisonniers frais. Je ne reçois point de lettre de vous, depuis quatre ou cinq jours, qui ne me demande réponse par un courrier exprès ; cela n'est pas bien commode pour un homme qui a plus d'une affaire ; cependant il faut essayer de vous satisfaire autant qu'il pourra dépendre de moi. A quoi Luxembourg répond, le 22 : Comme vos lettres me feront toujours prendre les bons partis, c'est ce qui fait que je prends la liberté de vous en demander souvent. Je vous supplie pourtant de ne vous en pas contraindre, et je vous demande pardon si je vous suis quelquefois importun là-dessus. *D. G.* 937-942.

Le ministre connaissait les projets de la coalition : peu de chose à craindre sur le Rhin, moins encore entre la Moselle et la Meuse, beaucoup dans les Pays-Bas. Tandis que le marquis de Castanaga devait, avec un corps séparé, manoeuvrer dans les Flandres, la principale armée, une mosaïque de nations, Hollandais, Espagnols, Liégeois, Anglais, Suédois, Hessois, Hanovriens, gens de Brunswick et de Brandebourg, réfugiés français, hélas ! réunis sous Bruxelles aux ordres du prince de Waldeck, devaient se porter sur la Sambre et s'y établir fortement, en attendant la jonction décisive des forces amenées par l'Électeur de Brandebourg en personne. C'était cette jonction qu'il fallait prévenir. A cette fin, le maréchal de Luxembourg avait ordre de détacher aussitôt vers le maréchal d'Humières, opposé au marquis de Castanaga, quatorze bataillons et trente-six escadrons, de passer lui-même la Sambre entre Maubeuge et Thuin, de recueillir à mi-chemin un corps de troupes qui lui seraient envoyées par M. de Boufflers, et de se reporter alors, avec toutes ses forces jointes, quarante bataillons, quatre-vingts escadrons, soixante-dix pièces d'artillerie, sur la rive gauche de la Sambre, en surprenant un passage entre Charleroi et Namur. Vous observerez, disait expressément Louvois, qu'il est capital que vous soyez entre la Meuse et M. de Waldeck, afin d'empêcher que M. de Brandebourg et lui ne jouent de la navette et ne puissent s'envoyer des troupes l'un à l'autre, qu'en faisant un très-grand tour. Vous observerez encore qu'il convient que vous vous rendiez maître d'un passage sur la Sambre, avant que M. de Waldeck puisse s'y opposer ; et afin qu'il ne lui tombe pas dans l'esprit de se camper vis-à-vis de vous, la Sambre entre deux, ce qui lui donnerait moyen, quoique inférieur, de s'approcher de vous impunément. Sa Majesté souhaiterait fort qu'il fit cette folie sans être couvert par une rivière ; car elle espère qu'avec l'armée qu'elle vous donne, vous ne le marchanderez pas, pourvu qu'il ne fût pas posté avantageusement.

Si M. de Luxembourg fut réjoui de cette dépêche qui prévenait et comblait ses vœux, on n'en saurait douter ; mais il n'en fit point de bruit, et sut donner à l'expression de sa gratitude un tour délicat et modeste. J'ai été surpris, répondit-il à Louvois<sup>1</sup>, quand j'ai vu dans votre lettre qu'il ne me resterait que quarante bataillons et quatre-vingts escadrons, après les détachements qu'il faut faire ; ces restes-là ne sont pas mauvais, et j'aurais tort d'en désirer davantage. Il ne changea rien au plan tracé par Louvois, mais il l'exécuta d'une façon parfaite, en attendant l'heure prochaine d'y ajouter du sien.

Le 23 juin, le détachement destiné au maréchal d'Humières était en marche ; le lendemain, le reste de l'armée avait passé la Sambre à Jumont, entre Maubeuge et Thuin ; le 27, elle campait à terpine, au sud-est de Charleroi ; le 28, elle ralliait le corps envoyé par le marquis de Boufflers. Le 29, à minuit, le maréchal faisait plier bagage et se reportait rapidement sur la Sambre, à mi-distance à peu près entre Charleroi et Namur. Ce passage, l'un des rares qu'il y eût sur cette rivière, était tellement indiqué que le gouverneur de Namur y avait fait construire deux redoutes, et fortifier entre deux le château de Froidmont ; mais il avait négligé d'y mettre assez de monde. Les eaux étaient basses ; plusieurs détachements d'avant-garde eurent bientôt pris pied sur la rive gauche ; les redoutes furent enlevées en un tour de main, par des gens qui, je pense, disait gaiement le maréchal, avoient moins d'envie de les prendre que des vaches qui étoient dessous. Le château, occupé par une centaine d'hommes, reçut dix ou douze volées de canon et se rendit. Ainsi fut forcé le passage de la Sambre, avec ce qu'il fallait de canonnade et de fusillade pour mettre en belle humeur le

---

<sup>1</sup> 21 juin. D. G. 942.

maréchal et ses soldats. Cependant le prince de Waldeck, qui ne se doutait de rien, se retranchait à loisir, à quelque sept ou huit lieues de là, dans le fumeux camp du Piéton.

Le 30 juin, de grand matin, M. de Luxembourg voulut aller lui-même à la découverte ; il marqua d'abord à Velaine un camp ou plutôt un bivouac qu'il fit aussitôt occuper par tout ce qui avait passé la Sambre ; les gros bagages, dont il ne voulait pas s'embarrasser, étaient demeurés sur l'autre bord. Puis, tirant toujours à l'ouest, dans un pays assez couvert et accidenté, il se trouva tout à coup face à face avec une grosse troupe de cavalerie. Qu'était-ce ? Probablement le corps du prince de Nassau, qu'on savait être dans le voisinage et qui marchait pour rejoindre M. de Waldeck. C'était là, du moins, ce qui se disait autour du maréchal.

Comme il avait avec lui dix-sept beaux escadrons, il fit pousser ces gens-là qui se retirèrent assez rapidement d'abord, mais qui, ralliés par d'autres, au-delà du ruisseau de Fleurus, tournèrent bride et se rangèrent en ligne. On les chargea, on les rompit, on se mit après eux, l'épée dans les reins, mais en grand désordre et chacun pour son compte. Le maréchal suivait cette chasse effrénée, faisant inutilement sonner la retraite, et contenant à grand-peine deux escadrons de gendarmerie, les seuls qui fussent en réserve et qui s'impatientsaient beaucoup d'en être. Les autres étaient allés si loin qu'ils découvrirent inopinément toute une armée. C'était le prince de Waldeck qui, sachant enfin les Français du côté de la Sambre, se hâtait, afin de leur disputer le passage ; et c'était son avant-garde que les Français lui avaient ramenée de la sorte ; mais ils furent bien ramenés à leur tour, trop heureux de trouver ces deux escadrons de gendarmerie qui firent des merveilles et leur donnèrent le temps de se remettre. Le maréchal, fort inquiet, avec un air de sang-froid, disposa ses escadrons en échiquier sur deux lignes, chacune d'elles chargeant tour à tour et repassant par les intervalles de l'autre qui cependant avait marché en retraite. On fit ainsi six charges successives, jusqu'à ce qu'on eût repassé le ruisseau de Fleurus, en deçà duquel l'ennemi n'osa pas s'aventurer. Il avait reçu plus de coups dans la première partie du combat qu'il n'en avait rendu dans la seconde ; le prince de Waldeck perdit dans cette journée son meilleur général de cavalerie, le baron de Berlo.

Aussitôt rentré à Velaine, M. de Luxembourg s'occupa d'écrire à Louvois pour lui rendre compte des faits accomplis du 28 au 30. Je n'ai pas le loisir de vous en faire un plus long détail, disait-il ; M. de Waldeck est notre voisin fort proche ; cela m'a obligé à prendre un camp où il y a plus de bois que de fourrage. Je vais chercher quelques endroits où je puisse en trouver, en demeurant en deçà de la Sambre, que je ne veux point qu'il se vante de m'avoir fait repasser. Du lieu où je suis jusqu'à Charleroi, ce sont toutes hauteurs et défilés dans lesquels je ne veux point que M. de Waldeck m'attaque ; c'est pourquoi je vais voir par où je pourrai me tirer d'ici. Avait-il ou n'avait-il pas déjà quelque autre projet en tête ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au lieu d'un camp, il fit choix d'un champ de bataille. Trois jours après, il écrivait à Louvois : Je ne vous parle point du poste qu'occupaient les ennemis, de celui que nous prîmes d'abord, ni de la marche que je crus devoir faire. Je ne sais si elle fut bien ou mal ; mais dans la situation où j'étais, il me fallut prendre brusquement le parti que j'ai pris.

Le 30 juin, dans la soirée, il avait reconnu lui-même la position occupée par le prince de Waldeck. C'étaient, au delà de Fleurus, des hauteurs au pied desquelles coulait un ruisseau qui se dirigeait du sud-ouest au nord-est vers

Sombreffe, en arrosant successivement les villages de Wagnée, de Saint-Amand et de Ligny. Ces deux derniers villages avaient des châteaux gardés par de forts détachements ; une artillerie assez nombreuse couronnait les hauteurs ; et plus loin, autant qu'on en pouvait juger à distance, les troupes alliées, l'infanterie au centre, la cavalerie sur les ailes, se développaient en avant de Mellet, dont le clocher s'apercevait à l'horizon, entre les villages d'Heppignies à leur droite, et de d'agnelée à leur gauche. Quelle était leur force ? M. de Luxembourg lui-même, après la bataille, n'en savait rien<sup>1</sup>. Il est à croire qu'il y avait à peu près égalité de nombre entre les deux armées, plus de cavalerie peut-être du côté du maréchal de Luxembourg.

Le 1er juillet, à minuit, le maréchal fit prendre les armes ; il disposa ses troupes en cinq colonnes, la cavalerie sur les flancs et l'artillerie au milieu. A trois heures du matin, on marcha. M. de Luxembourg avait conçu un projet d'une singulière audace, pour une époque où la guerre se faisait d'après des procédés traditionnels et tout à fait classiques. La bataille régulière devait observer, comme la tragédie, les trois unités d'action, de temps et de lieu ; de même encore, il y avait une distribution hiérarchique des rôles, première ligne, seconde ligne, réserve. C'était l'ordre qu'avait religieusement suivi le prince de Waldeck, persuadé qu'il ne pouvait pas y en avoir d'autre ; et s'il perdit la bataille, il eut conscience au moins d'être resté fidèle à des règles que son adversaire avait témérairement violées. Le novateur, jugeant l'attaque de front trop difficile parce qu'elle était trop prévue, avait résolu de ne déployer devant le prince qu'une moitié de ses forces, mais sur une seule ligne, afin de l'abuser, et cependant, avec l'autre moitié, de faire un détour de plusieurs lieues pour tomber inopinément dans le flanc de l'ennemi. M. de Gournay, lieutenant général, qui commandait les deux colonnes de gauche, et le commandant de l'artillerie, M. Dumetz, eurent seuls d'abord le secret du maréchal.

De Velaine, M. de Gournay se dirigea sur Fleurus, qu'il dépassa, puis il vint se mettre en bataille en deçà du ruisseau de Ligny, faisant face à l'aile droite et au centre du prince de Waldeck, de Wagnée à Saint-Amand. M. Dumetz, qui avait soixante pièces de canon, n'en mit que trente en batterie au-devant de M. de Gournay ; il prolongea les trente autres sur la droite, et commença de tirer dans l'espace compris entre Saint-Amand et Ligny, de façon à faire croire aux alliés que cette artillerie était soutenue par des troupes qu'on ne voyait point, mais qui devaient être quelque part derrière elles, tandis qu'en effet il n'y avait personne. M. de Gournay avait ordre de n'entrer en action que lorsqu'il serait averti, par un signal convenu, de l'apparition du maréchal de Luxembourg à l'autre extrémité du champ de bataille. De son côté, le prince de Waldeck se tenait immobile, attendant d'être attaqué ; des heures se passèrent de la sorte, sans que cette longue attente lui donnât le moindre souci.

Depuis qu'il avait quitté Velaine en même temps que M. de Gournay, le maréchal n'avait pas cessé de marcher, avec les deux autres colonnes et dix pièces de campagne, en divergeant de plus en plus vers la droite ; il avait dépassé le village de Boignée, côtoyé Ligny en laissant quelques compagnies devant ce poste pour tromper ceux qui l'occupaient, franchi le ruisseau entre Ligny et

---

<sup>1</sup> Luxembourg à Louvois, 5 juillet : Je ne puis vous dire la force dont étoit l'armée de M. de Waldeck ; car, outre les troupes qu'il y avoit devant nous, il y en avoit d'autres que nous ne voyions point par la situation du lieu. Ce qui est de sûr, c'est que la veille du combat il y en arriva considérablement ; je pense que c'étoit des garnisons de Charleroi et de Namur. Les prisonniers disent qu'il leur vint 6.000 hommes la nuit.

Sombreffe, et continué sa route jusqu'à la grande chaussée de Nivelles à Namur ; certain dès lors de s'être assez élevé sur le flanc de l'ennemi, il avait tourné brusquement à gauche, traversé, non sans peine, un fond marécageux, et gravi des hauteurs d'où il découvrit enfin le terrain sur lequel allait se donner la bataille. Après avoir fait enlever par son avant-garde le village de Wagnelée, où les alliés avaient leur extrême gauche, il fut obligé d'attendre et de laisser respirer ses troupes épuisées par -une marche de sept heures.

Le prince de Waldeck avait bientôt appris ce qui se passait du côté de Wagnelée ; éclairé par cette brusque attaque, et se voyant menacé d'être pris comme dans un étau entre les deux moitiés de l'armée française, il se hâta d'opposer au maréchal, qui n'était pas encore en état de le charger, toute la cavalerie de sa gauche, tandis que son infanterie rétrogradait promptement à travers la plaine. Quand ce changement de front fut achevé, il se trouva que la nouvelle position des alliés faisait à peu près un angle droit avec celle qu'ils occupaient d'abord. Leur droite était un peu en arrière de Wagnée ; leur centre avait à dos le village d'Heppignies et le ruisseau de Thiméon, qui faisait retour à leur gauche, du côté de Mellet.

Dès que le maréchal de Luxembourg eut toute sa cavalerie sous la main, vers onze heures, il fit faire le signal convenu avec M. de Gournay. Celui-ci s'ébranla aussitôt ; malheureusement il tomba mortellement frappé dès la première charge ; ses escadrons, accueillis par une vive fusillade aux abords de Wagnée, s'étonnèrent et, n'étant plus dirigés, reculèrent en désordre. Cette confusion se démêla promptement ; lancés de nouveau sur des points plus accessibles, ils firent payer cher à la cavalerie des alliés leur échec et la mort de leur général. A l'autre aile, la première charge ordonnée par le maréchal de Luxembourg avait tout emporté ; vainqueurs et vaincus tourbillonnaient dans la plaine et jusqu'entre les deux lignes formées par l'infanterie du prince de Waldeck. C'était cette infanterie qu'il fallait rompre, et jamais on n'en avait vu de si opiniâtre.

Les bataillons français, venant les uns de Saint-Arnaud, les autres de Wagnelée, manœuvraient pour se rejoindre. Les brigades de Champagne et de Navarre qui formaient la gauche, ayant gravi les hauteurs les plus voisines de l'ennemi, se trouvèrent d'abord aux prises avec la première ligne ; elles eurent beaucoup à souffrir d'un feu qui était évidemment supérieur à celui de l'infanterie française. Cependant des charges à la baïonnette et le choc répété de plusieurs escadrons ouvrirent des trouées dans cette ligne dont les tronçons n'en restaient pas moins formidables. On tourna contre eux, à cent pas seulement de distance, six pièces de canon qu'on leur avait prises. *Quand un coup leur avoit emporté une file, ou qu'il en avoit tué beaucoup en tirant en écharpe, ces gens-là se resserroient comme si de rien n'eût été.* C'est le maréchal de Luxembourg lui-même qui porte ce témoignage ; il continue : *Après que j'eus envoyé un trompette et un tambour polir les sommer, auxquels ils ne voulurent point répondre, M. de Chépy, qui étoit auprès de moi, partit à toute bride, disant : Je vais leur parler.* Il leur dit qu'ils étaient enveloppés de toutes parts, que j'étais là, et que je leur donnerais bon quartier. Ils lui répondirent : *Retirez-vous, nous n'en voulons point, et nous sommes assez forts pour nous défendre.* Cinq de ces héroïques bataillons rompirent le cercle qui les pressait, et se retirèrent fièrement, sans hâter le pas, vers les défilés de Saint-Amand et de Ligny. C'était une leçon qu'ils donnaient au prince de Waldeck ; voilà ce qu'il aurait dû d'abord faire.

Cependant, malgré ses fautes, il s'en fallait de beaucoup que le prince de Waldeck fût un adversaire méprisable. Ce partisan des vieilles traditions avait

encore sa seconde ligne, qu'il avait ménagée à dessein ; et, tandis que les Français se lassaient à détruire la première, il se préparait à recommencer la bataille ; il ne désespérait pas de vaincre. Le maréchal de Luxembourg avait envoyé de tous côtés des aides de camp afin de rassembler la cavalerie éparse, de rétablir les escadrons qui étoient assez brouillés, et de les remettre en bataille, pour s'opposer à ce qui pourvoit survenir.

Il étoit trois heures ; en ce moment, le maréchal aperçut une grosse colonne d'infanterie qui s'avançait du fond de la plaine, dans la direction de Saint-Amand. C'étoit la seconde ligne des alliés, qui, recueillant sur son passage les débris de l'autre, devenait à chaque pas plus épaisse et plus profonde. Et non-seulement c'étaient des groupes d'infanterie qui se ralliaient à elle ; mais on voyait aussi des cavaliers accourir sur ses flancs et par derrière, se rapprocher les uns des autres et s'organiser en marchant ; des pelotons, puis des escadrons se reformaient ainsi à vue d'œil. En même temps, et sur toute l'étendue de cette plaine immense, il y avoit comme un prodige de résurrection soudaine ; là où l'on croyoit n'avoir laissé que des morts, des vivants se redressaient, non pour fuir, mais pour combattre. C'étoit l'armée française qui sembloit menacée d'être enveloppée à son tour. J'ai vu d'autres batailles, disoit le maréchal de Luxembourg, mais en pas une ce que j'ai trouvé en celle-ci ; car, après avoir battu les gens qui étoient devant nous, je croyois l'affaire terminée ; cependant nous trouvions des escadrons au milieu de nous qui ne laissoient pas de nous charger. Dans le temps que j'allois à cette ligne d'infanterie, j'entendis un feu épouvantable à la gauche de notre aile droite. Ce fut M. de Montrevel qui trouva des bataillons et des escadrons bien loin derrière nous, dans un endroit où je croyois qu'il n'y eût personne, et qui marchoit si fièrement à lui, qu'il les battit avec une extrême valeur, et point comme devant avoir l'espérance du succès, parce qu'il avoit affaire à grosse partie. Ces tentatives désespérées de braves gens qui se battaient çà et là, sans ensemble et sans entente, étoient plus irritantes et importunes que vraiment dangereuses.

Le sérieux danger, c'étoit la marche incessante, régulière, inflexible de M. de Waldeck. Luxembourg, qui ne vouloit plus hasarder beaucoup de monde, avoit d'abord fait avancer le canon ; le canon manqua son effet ; les coups de mitraille sembloient des coups perdus, et les alliés marchaient toujours. Une ligne de cavalerie, que le maréchal avoit déployée, ne leur imposa pas davantage. Elle renversa bien les escadrons qui couvraient le flanc de la colonne ; mais quand elle voulut pousser plus loin, une décharge l'arrêta court. L'infanterie avoit fait halte, par le flanc droit, et fourni son feu ; puis elle s'étoit remise en colonne et continuait de marcher. Il y eut encore d'autres charges, mais sans décision et de plus en plus molles ; la cavalerie française, rebutée par ce grand feu, ne ralliait plus que hors de portée. Pendant une demi-heure, selon le témoignage d'un acteur de ce drame, la chose devint douteuse ; alors M. de Luxembourg vit bien qu'il ne viendrait à bout de ces gens-là qu'en leur opposant un feu égal. Il fit appel à son infanterie.

Les quatre premiers bataillons qui accoururent étoient conduits par le duc de La Roche-Guyon, gendre de Louvois. Les soldats étoient si essoufflés, raconte le maréchal, qu'il me dit, après un moment pour reprendre haleine : *Si vous le trouvez bon, nous battons ces gens-là.* Mais je lui défendis d'attaquer jusqu'à ce que j'eusse mis des bataillons à sa droite, dont il n'en falloit pas moins de quinze pour que notre ligne fût égale à celle des ennemis, au delà des quatre de M. de La Roche-Guyon. En même temps Luxembourg fit marcher neuf autres bataillons pour tourner la colonne ; elle s'arrêta enfin et fit face de toutes parts ; mais il

fallut, pendant plus d'une heure, un feu roulant de mousqueterie et de canon pour qu'elle donnât quelques signes d'étonnement. Alors M. de Luxembourg fit sonner la charge ; infanterie et cavalerie se ruèrent sur les rangs affaiblis de leurs adversaires. Il en fut comme à l'attaque de la première ligne, quelques heures auparavant. Les fragments inégaux de cette colonne disjointe, serrés en masses compactes, se retirèrent, perdant beaucoup de monde, mais toujours en bon ordre. **Jamais, dit le témoin déjà cité, jamais infanterie, dans une oppression si grande, n'a montré tant de fermeté.**

Luxembourg, satisfait de l'évènement, ne jugea pas à propos de barrer le passage à ceux qui sortaient du champ de bataille, par Mellet, dans la direction de Nivelles. Il se contenta d'arrêter une troupe moins nombreuse, et qui, suivant les apparences, voulait regagner Charleroi. Elle avait atteint déjà l'ermitage de Saint-Fiacre, et n'avait plus à traverser qu'une petite plaine de trois cents pas environ pour se jeter dans des bois où il aurait été impossible de la poursuivre, lorsque le maréchal, qui se trouvait là, pour le malheur de ces braves gens, lança trois escadrons de cavalerie sur leur ligne de retraite ; ils eurent au moins l'honneur de rendre leurs armes au chef même de l'armée qu'ils avaient si vaillamment combattue.

Croyant avoir tout fait, Luxembourg se hâta d'envoyer à Louis XIV et à Louvois, écrite de sa main et datée du champ de bataille, la première annonce de la victoire de Fleurus. C'était toujours un personnage de distinction qui servait de courrier pour ces bonnes nouvelles ; celui-ci était le Grand-Prieur de Vendôme. Il avait bien suivi le prologue, le nœud, les péripéties et le dénouement du drame ; mais il ne s'était pas douté qu'il pût y avoir un épilogue. Il y en eut un cependant, et lui qui croyait tout savoir, il eut encore quelque chose à apprendre du duc de Montmorency, fils du maréchal de Luxembourg, qui le suivit, à un jour de distance.

On a vu que, dans la première disposition de ses troupes, le prince de Waldeck avait mis de gros détachements d'infanterie dans les châteaux de Saint-Amand et de Ligny ; après le changement de front qu'il s'était vu obligé de faire, ces détachements, qui lui auraient été d'un grand secours pendant la bataille, étaient restés tout à fait isolés et sans rapports avec lui ; mais ils n'avaient point d'ordre de quitter leurs postes ; ce furent, contre leur attente, les troupes françaises qui vinrent les y relever. Tel était le sujet de l'épilogue, ainsi raconté par Luxembourg à Louvois : **J'avois déjà fait partir M. le Grand-Prieur, quand j'appris que dans des châteaux fort près de nous, il y avoit de l'infanterie ennemie ; dans l'un des deux, plus de deux mille hommes se rendirent prisonniers de guerre à M. de Montrevel, que j'y envoyai pour les faire sommer ; et à l'autre où j'allai, ces messieurs se moquèrent de moi. J'y fis venir du canon, pour qu'ils ne nous tuassent personne ; cela ne les fit point parler, et la nuit vint. Je fis environner le château d'infanterie soutenue par des escadrons ; le fis couper les chemins par où ces opiniâtres pourroient sortir, et le les laissai jusqu'au lendemain, qu'ils demandèrent à se rendre. Je ne les voulus prendre qu'à discrétion, à quoi M. de Dohna, qui les commandoit, se soumit**<sup>1</sup>.

Cette capture porta le nombre des prisonniers à sept mille huit cents<sup>2</sup> ; on compta que les alliés avaient laissé en outre plus de huit mille des leurs sur le

---

<sup>1</sup> Luxembourg à Louvois, 1, 2, 3 juillet. — Louvois à Lorge, 3 juillet. *D. G.* 938-942-965.

<sup>2</sup> *Journal de Dangeau*, 16 juillet 1610 : **Le roi envoie aux galères les 1.500 François qui ont été pris à la bataille de Fleurus.**

champ de bataille. Luxembourg avait recueilli, comme trophées de sa victoire, cent six drapeaux ou étendards, quarante-neuf pièces de canon, cinq pontons, et plus de deux cents caissons ou chariots d'artillerie. L'armée française ne pouvait pas avoir gagné une si rude bataille sans avoir beaucoup souffert. Outre M. de Gournay, un officier général de premier ordre, M. Dumetz, commandant de l'artillerie, avait été tué. Quoique le maréchal de Luxembourg ne connût pas encore exactement, huit jours après la bataille, l'état de ses pertes<sup>1</sup>, il ne croyait pas qu'il y eût plus de quinze cents morts ; quant aux blessés, il n'indiquait aucun chiffre ; mais on peut compter que ses troupes étaient affaiblies de cinq ou six mille hommes ; elles avaient, en récompense, la force morale qui est le résultat d'une grande épreuve couronnée d'un grand succès.

M. de Waldeck, écrivait à Louvois, dès le 5 juillet, le maréchal de Luxembourg, M. de Waldeck dit que, dans quelques jours, il sera en état de reprendre sa revanche. Il prétend pour cela avoir les troupes d'Espagne, celles qui lui restent, les Liégeois, dix mille hommes des garnisons d'Hollande, les Anglois et les Brandebourgs ; mais tout cela ne lui fournira pas une infanterie pareille à celle que nous avons défaite. Et pour sa revanche, si Sa Majesté commande qu'on la lui donne, je pense qu'on y courra moins de risque qu'à la première affaire. Était-ce fanfaronnade pure que ce langage du prince de Waldeck ? Non, certes, puisque Louvois ne croyait pas qu'il lui fallût, pour se refaire, autant de temps qu'il en demandait lui-même. Supposant que la défaite de M. de Waldeck est complète, écrivait le ministre au maréchal de Luxembourg, le 3 juillet, Sa Majesté ne croit point qu'il y ait à appréhender que cette armée puisse se rapprocher de vous de plus de huit ou dix jours, quand même elle seroit fortifiée par M. de Brandebourg.

Si c'est à cela que se réduisait l'effet, et, pour ainsi dire, le rayon des plus complètes victoires, était-ce bien la peine de livrer des batailles, et les théories de Louvois, peu favorable à ces grandes rencontres de portée si courte, n'étaient-elles pas justifiées ? Il est vrai qu'à cette époque, l'art ou les moyens de la guerre n'allaient pas encore jusqu'à détruire en détail, par une poursuite lointaine et sans relâche, les derniers débris d'une armée défaite ; sans compter qu'une telle poursuite n'était guère possible dans un pays hérissé de places fortes, comme les provinces belgiques. C'était plutôt à ces places qu'il fallait s'attaquer. Aussi, dès les premières nouvelles, et pour accompagner ses compliments au vainqueur de Fleurus<sup>2</sup>, Louvois avait-il improvisé, le 3 juillet,

---

<sup>1</sup> Luxembourg à Louvois, 7 et 8 juillet : Je ne vous envoie point encore un état des blessés et tués de l'armée du roi. Vous savez qu'à la chaude après une bataille, un méchant capitaine veut couvrir la foiblesse de sa compagnie par un grand nombre de gens qu'on lui a tués. Toute l'armée était dans cet esprit lorsque nous quittâmes le champ de bataille. Je vis de certains escadrons excessivement faibles, et les officiers me disaient : *c'est tout ce qui nous reste du combat* ; et, dans le camp que j'allai prendre, ils avoient plus de monde que sous leurs étendards. L'affaire même n'étoit pas finie que beaucoup de cavaliers ensemble, chargés de chevaux et de prisonniers, s'en alloient au camp d'où nous étions partis.

<sup>2</sup> Louvois à Luxembourg, 4 juillet : Trouvez bon, je vous supplie, que je vous fasse mes compliments sur ce que vous venez de faire, dont je cannois assez la conséquence pour pouvoir dire que c'est le plus grand service qui pût être rendu au roi et à l'État. Je vous supplie d'être persuadé de la part que j'y prends, etc. — 6 juillet : Je ne puis m'empêcher de commencer ma lettre par des remerciements de la manière dont vous avez traité M. de La Roche-Guyon, que j'ai sentie comme elle le mérite. Dans le peu de temps que j'ai osé retenir M. le duc de Montmorenci, je l'ai écouté avec un grand plaisir, et il me paroît qu'il



une de ces instructions précises et nettes, comme il savait les faire, pour le siège immédiat de Charleroi ou de Namur.

Louis XIV avait tout approuvé d'abord ; le lendemain, il n'approuvait plus rien ; la nuit avait porté conseil, mauvais conseil. Louvois ne laissa pas d'envoyer au maréchal l'instruction de la veille, mais avec cette addition désolante<sup>1</sup> : La grosse lettre ci-jointe fut dictée hier au soir ; j'eus l'honneur de la lire au roi, avant son souper, et on l'a mise au net pendant celle nuit. Ce matin, Sa Majesté ayant fait réflexion que si l'Électeur de Saxe joignoit M. de Bavière, il pourroit être plus fort que l'armée commandée par Monseigneur, Sa Majesté a trouvé bon de me commander d'ajouter à la susdite dépêche qu'elle ne jugeoit point à propos que vous fissiez aucune des entreprises mentionnées dans ladite lettre jusqu'à nouvel ordre ; et elle juge à propos seulement qu'autant que la situation présente des ennemis vous le pourra permettre, vous essayiez par de gros détachements, sous prétexte de contributions, d'empêcher que l'on jette du monde dans Namur, entre la Sambre et la basse Meuse, sans que cela ait fait d'investiture. Sa Majesté est persuadée que cette lettre vous mortifiera ; mais elle s'attend que vous n'en murmurerez point, puisqu'elle juge, quant à présent, qu'il ne convient pas à son service d'en faire davantage.

Partie remise, le 4 juillet ; le 9, partie abandonnée. Un nouveau fantôme hantait l'imagination de Louis XIV ; c'était l'Électeur de Brandebourg. Que n'arriverait-il pas si cet Électeur insaisissable, qu'on attendait partout sans le voir nulle part, apparaissait tout à coup sur le Rhin, entre le fantôme de Bavière et le fantôme de Saxe ? Quel cauchemar pour Monseigneur ! Il n'y avait qu'un moyen d'écarter ces visions funestes ; c'était de mettre le marquis de Boufflers en état de marcher vers le Rhin au premier ordre. Il fallait donc que le maréchal de Luxembourg lui renvoyât aussitôt les troupes qu'un mois auparavant il lui avait empruntées, et même un peu davantage, sauf à dépouiller à son tour le maréchal d'Humières, qui était, en fin de compte, la victime sacrifiée aux appréhensions du roi pour Monseigneur.

Après ces échanges, l'armée des Pays-Bas devait avoir ; à peu de chose près, le même effectif, un bataillon de moins, trois escadrons de plus<sup>2</sup>. A ne juger que d'après les chiffres, le maréchal de Luxembourg n'avait pas à se plaindre ; à juger d'après les hommes, ce qu'il prenait d'un côté ne valait pas ce qu'il donnait de l'autre, des soldats de Fleurus. Il se plaignait donc, mais de telle sorte qu'il n'y avait pas moyen de l'en reprendre : *Je ne saurois, regretter le départ*

---

faut qu'il ait vu ce qui s'est passé, pour pouvoir l'expliquer aussi nettement et aussi intelligiblement. Je vous fais encore mes compliments de tout mon cœur sur les mêmes choses que vous avez faites et sur le grand service que vous avez rendu au roi et à son État. — Luxembourg à Louvois, 8 juillet : On seroit bien heureux, monsieur, d'avoir fait plus qu'une petite chose qui vous fût agréable, puisque vous me savez gré d'une de peu de conséquence que M. le duc de La Roche-Guyon ne pouvoit manquer de s'attirer, et par vous et par lui. Je pense que mon fils a été mieux questionné par vous qu'il n'a répondu ; et comme il y avoit des faits que vous vouliez savoir et que vous lui aurez bien fait comprendre, cela aura fort aidé à la netteté de ses réponses. Je voudrois qu'elles eussent été assez justes pour vous donner quelque opinion de lui. *D. G. 938-942.*

<sup>1</sup> Louvois à Luxembourg, 3 et 4 juillet. *D. G. 953.*

<sup>2</sup> Louvois à Luxembourg, 9 et 18 juillet. — De 40 bataillons qu'il avait d'abord, le maréchal de Luxembourg en perdait 19 qu'il envoyait au marquis de Boufflers, et 2 qu'il ajoutait à la garnison de Dinant, mais il en reprenait 20 au maréchal d'Humières. De 80 escadrons, Luxembourg en perdait 41, pour 44 qu'il gagnait. Soit, additions et soustractions faites, un reste de 39 bataillons et de 83 escadrons.

des troupes, dès qu'il est nécessaire pour le service du roi qu'elles soient ailleurs. Si Sa Majesté jugeoit que je lui fusse utile dans une des redoutes de Dinant, j'irois avec plaisir y servir aux ordres de M. de Guiscard<sup>1</sup>. Et surtout, ne dois-je pas être bien aise encore qu'un corps soit à portée de joindre Monseigneur, rien ne devant périliter où il se trouve en personne ?<sup>2</sup>

Sans doute la soumission du courtisan couvre et sauve ici le ressentiment du général ; mais quelle différence de cette soumission du maréchal de Luxembourg, légèrement ironique, à ses platitudes d'autrefois, et de ce ressentiment discret à ses anciens emportements ! Il n'avait plus de ces écarts, de ces hauts et de ces bas qui le rendaient également détestable ; la disgrâce et l'âge par-dessus avaient assaini son cœur et tempéré son caractère, au grand bénéfice de son esprit et de ses talents, dégagés des viles passions comme d'une gangue impure. Les gens de bien pouvaient, sans réserve, mêler leurs applaudissements à ceux de la foule reconnaissante au vainqueur de Fleurus.

La première émotion calmée, on savourait à loisir les détails de la victoire, lorsque de nouveaux bruits de batailles éclatèrent dans le public, avec des contradictions et des chocs à secouer de flux en reflux les imaginations affolées. Ce n'était ni des Pays-Bas, ni d'Allemagne que venaient ces bruits, c'était de la mer.

Chamlay, qui s'occupait de tout, avait écrit à Louvois, le 16 juin : Hannibal disoit qu'on ne vaincroit jamais les Romains que dans Rome ; je crois que cette maxime ne vaut rien à l'égard des Allemands, qu'on mettra plus aisément à la raison par l'Angleterre et par la Hollande que dans l'Empire. Je m'explique en disant que le roi ne sauroit trop faire entreprendre par sa flotte contre ces deux nations pour les obliger à demander la paix. Je ne sais pas si la chose sera si aisée à l'égard de l'Angleterre ; cependant feu Ruyter ne s'est pas fait une affaire de l'expédition de la Tamise. J'ai eu l'honneur, cet hiver, de dire au roi une chose qui me paroitroit bien bonne et qui porteroit un coup mortel aux ennemis, qui seroit de se saisir, s'il étoit possible, de la Zélande, et d'en rompre les-digues pour la mettre sous l'eau<sup>3</sup>. Le 23, Louvois avait répondu à Chamlay que la flotte française allait quitter la rade de Brest, au premier vent favorable, avec ordre de chercher l'ennemi et de le combattre : Si, entre nous, ajoutait Louvois<sup>4</sup>, Ruyter la commandait, il n'y a rien de bon et d'avantageux que je n'en espérasse.

La flotte mit à la voile en effet, ce jour-là même, 25 juin ; elle ne comptait pas moins de soixante-dix-huit vaisseaux. Celui qui la commandait n'avait pas besoin d'être Ruyter pour mériter plus d'estime que ne semblaient fort injustement lui en accorder Louvois ; Tourville n'en était plus à faire ses preuves. L'amiral anglais Herbert croisait dans la Manche avec cinquante-huit vaisseaux, dont vingt hollandais. Après avoir manœuvré pendant plusieurs jours en vue l'un de l'autre, les deux adversaires s'approchèrent enfin, le 10 juillet, à la hauteur de Beachy-Head, sur la côte de Sussex. Les Hollandais, qui tenaient la tête, engagèrent bravement le combat et le soutinrent pendant huit heures, avec l'énergie d'une nation qui avait fourni la meilleure infanterie du prince de -Waldeck à Fleurus. Ils eurent le même sort, et furent glorieusement vaincus ; les Anglais eurent leur part de la défaite, mais non pas de la gloire. Les Hollandais, disait Louvois,

---

<sup>1</sup> Gouverneur de Dinant.

<sup>2</sup> Luxembourg à Louvois, 21 juillet. *D. G.* 942.

<sup>3</sup> *D. G.* 974.

<sup>4</sup> *D. G.* 936.

résumant pour le maréchal de Lorge les premières nouvelles de la bataille, les Hollandais se sont battus à merveille, et ont fait tout ce que de braves gens pouvoient faire. La plupart des Anglois, lorsqu'ils ont vu que leurs vaisseaux commençoient à être désemparés, se sont mis au large et ont tiré de fort loin. Les Hollandais sont enragés contre eux.

Eu somme, un vaisseau hollandais pris, huit vaisseaux coulés, dont deux anglais seulement, sept autres démâtés, qui s'échouèrent et furent brûlés, les deux ou trois jours suivants, par leurs équipages mêmes ou par les Français, tandis que Tourville n'avait pas un seul navire désemparé : tels furent les résultats matériels de sa brillante victoire<sup>1</sup>. Mais l'exaspération de la Hollande contre l'Angleterre était un résultat moral d'une tout autre importance et qui pouvait être décisif, si, le même jour où l'amiral Herbert compromettait l'alliance des deux nations, et, avec cette alliance, la coalition tout entière, Guillaume III n'eût affermi et sauvé l'une et l'autre en Irlande.

Il avait quitté Londres, le 16 juin ; le 23, il débarquait à Carrick-Fergus, amenant au duc de Schönberg, qui s'était maintenu dans le nord de l'Irlande, des renforts considérables. C'était une véritable armée que la sienne, forte de plus de trente mille hommes ; si l'on met à part les sept mille Français malheureusement confiés à Lauzun, qu'était-ce que l'armée dite royale ? Un ramas de vingt mille faméliques. Bien loin d'avoir fait des progrès, depuis l'année précédente, Jacques II avait découragé ses plus fidèles partisans. Le 4 juillet, Lauzun, écrivant à Seignelay, n'essayait pas de cacher ses alarmes : *Nous ne sommes qu'à huit petites lieues les uns des autres*, disait-il ; *mais je crois que nous en serons demain bien plus près, sans aucun obstacle que de petits ruisseaux que l'on passe partout. Ainsi le combat n'est pas aisé à éviter, quelque soin que l'on en puisse prendre. Je ferai pourtant ce qui est à ma puissance pour éviter toute sorte d'actions décisives, en prévoyant les conséquences*<sup>2</sup>.

Le 9 juillet, les deux rois d'Angleterre étaient en présence, Guillaume sur la rive gauche de la Boyne, Jacques sur la rive droite, près de Drogheda. Ce jour-là, un boulet effleura Guillaume à l'épaule ; il en fut quitte pour une forte contusion. Le lendemain, le duc de Schönberg, qui avait pris le commandement, fit ses dispositions pour passer la rivière au-dessus et au-dessous de l'armée de Jacques II, afin de la déborder par les deux ailes. Les premiers détachements n'avaient pas encore atteint la rive opposée que déjà la moitié des Irlandais étaient en fuite. L'expression de bataille de la Boyne ne représente absolument rien qui ressemble en quoi que ce soit à une bataille ; il n'y eut, sur un seul point, qu'une sorte de petit combat, où, par hasard, le duc de Schönberg fut tué ; sans cet accident, qui donna de l'importance à cette affaire, on n'y aurait jamais vu qu'une échauffourée suivie d'une déroute.

Jacques II n'avait pas été des derniers à prendre ses sûretés contre la mort ; les Français, sans avoir, pour ainsi dire, combattu, quittèrent leur poste sur l'ordre de Lauzun, afin de protéger la personne du roi qui ne fut pas d'ailleurs inquiété dans sa fuite. Jacques Stuart s'arrêta deux ou trois heures à peine à Dublin ; il

---

<sup>1</sup> Louvois à Lorge, 12 juillet. — Relation du combat naval, 15 juillet. *D. G.* 922.

<sup>2</sup> Ce qui suit est extrait d'une lettre du 26 juillet. Dans l'extrémité où le roi d'Angleterre avoit ses affaires, à l'arrivée du prince d'Orange, il ne lui restait que deux partis à prendre, l'un de lui résister, ce qui m'a paru toujours impossible, l'autre de brûler Dublin et ruiner entièrement le pays, en se retirant de contrée en contrée. Ce parti lui a paru si cruel qu'il n'a pu s'y résoudre, et a mieux aimé prendre confiance en son armée.

gagna, du plus vite qu'il put, le port de Kinsale, ayant fait soixante lieues presque tout d'une traite, et se jeta dans une frégate française qui le conduisit sain et sauf à Brest, de sorte qu'il fut lui-même le courrier de sa propre honte. Le 25 juillet, il rentrait, comme s'il n'en était jamais sorti, au château de Saint-Germain. [Ceux qui aiment le roi d'Angleterre](#), écrivait à Louvois le maréchal de Luxembourg<sup>1</sup>, [doivent être bien aises de le voir en sûreté ; mais ceux qui aiment sa gloire, ont bien à déplorer le personnage qu'il a fait.](#) De son côté, Louvois écrivait à Chamlay : [Vous apprendrez, par d'autres que par moi, toutes les misères qui se sont passées en Irlande, où l'on n'a point combattu, où l'on n'a point été poussé par l'ennemi ; et cependant on doit au sieur de Zurlauben<sup>2</sup> seul la conservation de quatre mille cinq cents hommes ou environ, qui se sont retirés à Limerick, avec sept ou huit officiers, pendant que les autres, tant généraux que particuliers, visitoient les côtes d'Irlande, depuis Dublin jusqu'à Kinsale<sup>3</sup>.](#)

Ce mois de juillet devait compter dans les souvenirs de la foule parisienne. Que de nouvelles coup sur coup ! Le 3, victoire de Fleurus ; le 12, victoire navale ; le 22, défaite d'Irlande ; après l'enivrement, la stupeur. Mais, le 27, réaction soudaine ; qu'on se figure le Paris de 1690, à minuit, silencieux et sombre, en un rien de temps éclatant de lumière et de bruit. On court les rues, on frappe aux portes : [Réveillez-vous ! Il est mort ! Le prince d'Orange est mort !](#) Partout des falots aux fenêtres et des feux de joie sur les places ; partout des tables hors des maisons, des tonneaux qu'on dénonce, le tumulte et l'orgie. Cependant les gens de police, étonnés, confondus, n'ayant point d'ordres, essayent en vain de calmer cette effervescence ; on les entoure, on les embrasse, on les fait boire ; ils se laissent gagner à la foule<sup>4</sup>. Et voilà comment les gazettes étrangères ont pu, selon les apparences, accuser Louis XIV et ses ministres d'avoir provoqué ce désordre. Ils en furent très-fâchés, au contraire, parce qu'ils en sentaient bien l'inconvenance.

De Paris, cette folie gagna toute la France, tandis qu'en Allemagne et dans les Pays-Bas on s'affligeait ; car ce bruit de la mort du prince d'Orange alla partout et dura quelque temps. [Dieu le veuille ! s'écriait Chamlay ; c'est le plus grand bien et le plus grand avantage qui puissent arriver au roi.](#) Cependant il me paraît que le roi d'Angleterre s'est bien pressé de s'embarquer<sup>5</sup>. Louvois, dans son particulier, ne se contraignait pas de souhaiter que la nouvelle fût vraie. [Je vois, écrivait-il à Béringhen<sup>6</sup>, que la mort du prince d'Orange est publique dans le camp des ennemis, quoique j'en doute fort. Vous jugez bien que je n'aurois pas grand regret d'apprendre que je me serois trompé dans le jugement que j'en ai fait.](#)

Le prince d'Orange n'était pas mort. Quelle gloire pour lui que cette douleur des uns et cette joie des autres ! Quel involontaire hommage n'y avait-il pas dans ces jeux funèbres en haine de sa mémoire ! Aussi voyez les représailles de ses partisans rassurés : [Que signifient toutes ces extravagances qui ont été faites à Paris, à Rouen, à Caen, à Montpellier, et dans toutes les villes du royaume, sur la](#)

---

<sup>1</sup> 25 juillet. *D. G.* 942.

<sup>2</sup> C'était un colonel suisse.

<sup>3</sup> 7 août. *D. G.* 965.

<sup>4</sup> Louvois à Luxembourg, 28 juillet : [Cette nouvelle](#) [que le prince d'Orange est mort] [se répandit hier à minuit à Paris ; chacun réveilla son compagnon ; l'on fit des feux de joie, quoique sans ordre, et, l'on but beaucoup de vin.](#) *D. G.* 938.

<sup>5</sup> Chamlay à Louvois, 1er août. *D. G.* 975.

<sup>6</sup> 6 août. *D. G.* 924.

fausse nouvelle de sa mort ? On a eu, durant quelques jours et quelques nuits, le plaisir de voir l'effigie du prince et de la princesse pendue, écartelée, brûlée, écorchée par les bouchers, traînée dans les rues, menée sur des ânes avec des inscriptions outrageantes, déchirée par les écoliers des jésuites travestis en démons. On voit encore les galeries du cimetière Saint-Innocent pleines d'estampes de ces deux personnes, en toute sorte de figures scandaleuses, On a bu largement à bon compte à la confusion du défunt ; on a poussé des cris à fendre les airs contre l'usurpateur et pour se réjouir de sa mort. En un mot, qu'on rassemble en un toutes les marques de joie et de détestation en même temps qu'on peut avoir vues autrefois dans un peuple fou et furieux, et l'on ne verra rien d'approchant de ce qui s'est fait ici. La cour ne se justifiera pas de cette affaire, pour en rejeter la faute sur le peuple. Belle vengeance ! Est-ce ainsi qu'on en use à l'égard d'un ennemi brave et qui a autant de réputation dans le monde qu'en a le prince d'Orange ? La grandeur du mérite fait des impressions de respect même dans les âmes les plus ennemies. Ces grandes réjouissances et ces énormes cris de joie sur les faux bruits de la mort du prince d'Orange font voir qu'on le craint au delà de tout ce qu'on a jamais craint un homme. Et il me semble voir une infinité de petits chiens qui aboyent et qui se réjouissent autour du cadavre d'un grand lion mort, dont ils s'attendoient fort bien d'être la pâture, s'il fût demeuré vivant. Malheur à ces chiens, si le lion ressuscite ! Car leurs cris n'auront servi qu'à augmenter sa rage<sup>1</sup>.

Malgré tout, et quoiqu'ils eussent le beau rôle, les amis du prince d'Orange n'eurent pas le dernier mot. Grâce à Catinat, les Parisiens, découragés un moment, reprirent leur chant de victoire ; la journée de Staffarde fut une excellente réplique à la journée de la Boyne. D'ailleurs tout n'était pas dit en Irlande. Après avoir protégé jusqu'à Dublin la fuite de Jacques II, les Français s'étaient repliés sur Limerick, puis sur Gallway, où Lauzun voulait s'embarquer. Mais un capitaine aux gardes françaises, qui avait rang de brigadier en Irlande, M. de Boisseleau, s'était promis de sauver au moins l'honneur du nom français. Tandis que le duc de Tyrconnel s'efforçait de rallier quelques milliers d'Irlandais sous les murs de Limerick, M. de Boisseleau faisait autour de la place, dont il avait pris le commandement, des travaux de défense. Au-dessous de Lauzun par son grade, il le surpassait de toute la hauteur d'un homme de cœur sur un lâche. Il y a des mots si terribles que l'historien, qui est un juge, ne les doit prononcer qu'à coup sûr ; à coup sûr Lauzun était un lâche.

Si l'on pouvait oublier que ce triste personnage était le représentant de Louis XIV et de la France, on rirait de lui comme de ces valets de théâtre, peu soucieux de l'honneur de leur maître, et qui deviennent pathétiques à force d'être poltrons. Celui-ci avait l'éloquence de la peur. Voici, par exemple, ce qu'il écrivait de Limerick, le 26 juillet, à Seignelay, son patron : Je trouvai milord Tyrconnel fort embarrassé, je ne dis pas à soutenir les affaires, mais je dis à pouvoir sortir d'affaire ; car ses troupes ne reviennent point, les officiers tiennent de mauvais propos, et la plupart songent comment s'accommoder avec le prince d'Orange ; et je ne doute point que s'il marche à nous ou qu'il fasse une proclamation, chacun ne fasse de son mieux pour lui plaire, et que les François ne souffrent un rude sacrifice. Pour moi, je l'ai fait au roi en venant ici ; je finirai comme j'ai commencé. Ce que l'on m'a dit du maréchal de Créqui à Trèves n'approche pas de ce que je vois ; je tâcherai pourtant de me conduire sans emportement ni peur, en faisant le fout pour le mieux, attendant que le roi envoie des vaisseaux

---

<sup>1</sup> *Soupirs de la France esclave*, 15e Mémoire.

pour nous chercher, si le prince d'Orange nous en donne le temps, ou si les Irlandois ne font pas quelque mauvaise démarche. Nous sommes hors d'état de pouvoir faire aucune résistance. Le 10 août, l'ordre d'embarquement n'est point arrivé ; Lauzun écrit de Gallway : J'avois toujours concerté avec M. Forant [chef d'escadre], pour chercher des moyens de nous tirer d'ici, si j'en avois eu les ordres que j'ai attendus du roi. Rien n'est égal à la haine et trahison des Irlandois pour nous, avec une indiscipline qui en doit tout faire craindre, par le méchant choix que le roi d'Angleterre a fait des gens qui sont à leur tête. Je vous avoue, monsieur, que le sacrifice que j'ai fait au roi de venir ici me coûtera cher, et que je ne crois pas de souffrance pareille à celle que j'endure depuis que je suis ici.

Voici, d'autre part, ce qu'un officier général de la marine, M. d'Amfreville, qui était en rade de Gallway, écrivait au ministre, le 29 août : M. de Lauzun m'a dit qu'il ne pouvoit prendre de parti sans ordre de la cour ; mais je crois que ce qui le retient bien, sont les Irlandois qui ne le laissent pas maître de la ville, et par conséquent de son embarquement, pour lequel la rage est générale. Il faut voir cela pour le croire. Je puis même vous dire qu'il n'y a plus d'obéissance que dans la vue de l'embarquement, et- que le mépris du fantassin pour les généraux est outré.

Mépris pour Lauzun, soit ; c'était justice ; mais non pas pour Boisseleau, que ses compagnons d'armes auraient volontiers rejoint dans Limerick. Il s'était juré de sauver l'honneur de la France ; il se tint parole. Quand les Irlandais se virent commandés par un homme qui payait de sa personne, ils firent mieux qu'on n'osait espérer. Ils surprirent un convoi de munitions et huit pièces de grosse artillerie que Guillaume III envoyait devant Limerick ; lorsque la place fut assiégée dans les règles, ils firent, sous la direction du duc de Tyrconnel et de Boisseleau, de fréquentes et vigoureuses sorties, et cela, au témoignage de Lauzun lui-même, sans avoir un morceau de pain, mais seulement de l'avoine, du froment, de l'orge qu'ils écrasèrent et dont quelques femmes de soldats leur faisoient des tourteaux. Il n'y avait ni hôpital ni chirurgien ; les soldats bien blessés se retiroient mourir sans se plaindre. Et Lauzun ajoute : Je n'ai jamais connu des soldats si propres à pâtir. Pour nos François, il est impossible de les faire souffrir les mêmes choses, et c'est ce qui m'a empêché d'y laisser des François, dont j'ai été bien fâché ; mais ils auroient achevé d'y périr, ne leur pouvant fournir du pain<sup>1</sup>. Voilà donc un général qui, pour couvrir sa propre infamie, ne trouve rien de mieux que de calomnier ses soldats ; quelle impudence ! Il était bien fâché, disait-il, oui vraiment ! parce que, contre son attente, Boisseleau s'était fait une gloire qui aurait dû être la sienne ; parce que, avec un seul officier français à leur tête, ces Irlandais avaient sauvé Limerick ; parce que, après vingt-deux jours de siège, Guillaume III s'était retiré. Son armée avait beaucoup souffert ; la campagne était finie.

Lauzun pouvoit s'embarquer enfin. Je crois pouvoit prendre la liberté de vous dire, écrivait à Seignelay M. d'Amfreville<sup>2</sup>, que l'ordre que j'ai vu de M. de Louvois pour le rembarquement des troupes, en a été envoyé sur des raisons plus pressantes qu'elles n'étoient ici ; et je sais même secrètement que le marquis de Tressan, aide de camp, qui avoit été envoyé en France, avoit ordre de dire surtout que les affaires étoient ici désespérées, ce que je ne vois point,

---

<sup>1</sup> Lauzun à Seignelay, 9 septembre.

<sup>2</sup> 9 septembre. D. G. 963.

par le peu de lumières que j'ai, s'il y avoit ici un général ou même un homme ordinaire qui n'eût pas la rage de retourner en France et qui n'insultât pas ces gens-ici sur leurs conseils, sans leur en donner jamais.

Le duc de Tyrconnel, qui, à défaut de talents militaires, avait la fermeté d'un honnête homme, venait en France, non pour s'y réfugier, mais pour désavouer Lauzun et supplier Jacques II de ne pas désespérer de l'Irlande. Quatre villes restaient encore fidèles au roi fugitif, Limerick, Siigo, Athlone et Gallway. Pour ce qui est de Boisseleau, lorsqu'il vint à Fontainebleau où était la cour, il fut accueilli avec respect, avec reconnaissance ; Louis XIV lui dit publiquement : **Vous avez travaillé pour votre gloire particulière et pour la gloire de la nation ; je vous fais brigadier**<sup>1</sup>.

Les événements d'Irlande avaient eu leur effet dans les Pays-Bas. La déroute de la Boyne à peine connue, Louvois s'était hâté d'écrire au maréchal de Luxembourg, le 25 juillet : **Ce fâcheux événement porte le roi à désirer que la campagne s'achève sans combat, s'il est possible. Quand vous ne trouverez pas occasion de prendre quelque avantage considérable, Sa Majesté sera bien aise que vous donniez le temps aux mauvaises troupes que M. de Castanaga et M. de Waldeck ont ramassées, de périr.** Mais, deux jours après, Louvois eut la nouvelle certaine que l'Électeur de Brandebourg, prenant enfin son parti de passer la Meuse, marchait pour se joindre aux alliés dans les Pays-Bas. Ce mouvement devait entraîner celui du marquis de Boufflers vers le maréchal de Luxembourg, et la reconstitution du corps d'armée aux ordres du maréchal d'Humières.

A la fin du mois de juillet, voici quelle était la situation des forces françaises : douze bataillons et trente-six escadrons à Courtrai, sur la Lys ; quarante-quatre bataillons et cent escadrons, entre la Sambre et l'Escaut, au camp de Quiévrain. Les instructions définitives adressées par Louvois au maréchal de Luxembourg, le 31 juillet, étaient celles-ci : **Il ne peut être que très à propos que toutes les troupes, et même les officiers généraux de l'armée que vous commandez, soient persuadés que vous avez le même empressement d'attaquer l'armée ennemie que lorsque, au commencement de cette campagne, Sa Majesté avoit donné l'ordre de chercher M. de Waldeck où vous le pouviez trouver. Cependant, vu l'état des affaires en Irlande, Sa Majesté m'a commandé de vous répéter encore que vous ne devez attaquer M. de Waldeck et M. de Brandebourg que lorsque vous trouverez un gros avantage à prendre sur eux, et qu'ainsi, Sa Majesté approuveroit fort que vous vous déterminiez à attendre M. de Brandebourg et M. de Waldeck dans un bon poste, et à profiter des démarches qu'ils pourvoient faire devant vous. Sa Majesté a une telle confiance en vous qu'elle est persuadée que vous ne ferez sur cela que ce qu'elle vous prescrit, et qu'en même temps vous ne manquerez pas l'occasion de battre encore une fois M. Waldeck, s'il vous donne lieu de l'attaquer avec avantage. — Sa Majesté, ajoutait Louvois, le 2 août, vous recommande de n'avoir aucune attention au qu'en dira-t-on ; car il vaut beaucoup mieux leur laisser mettre quelques sottises dans deux ou trois gazettes, que, pour ne leur pas donner lieu de gâter du papier, s'avancer en un lieu où il soit difficile que l'armée subsiste sans dépérir, et où, pour avoir du pain et du fourrage, il faille les aller attaquer dans un bon poste**<sup>2</sup>.

Selon les informations recueillies par Louvois, le prince de Waldeck, séparé de M. de Castanaga qui demeurait dans les Flandres, vis-à-vis du maréchal d'Humières,

---

<sup>1</sup> *Journal de Dangeau*, 12 octobre 1690.

<sup>2</sup> *D. G.* 938.

ne devait pas avoir plus de dix-huit mille hommes, et la fameuse armée que lui amenait l'Électeur de Brandebourg en comptait douze mille à peine. Il est certain que les alliés ne se trouvèrent pas assez forts pour affronter ni même pour inquiéter l'armée française, qu'entre le maréchal, qui s'était avancé de Quiévrain à Lessines, et l'Électeur retranché sous Alost, la distance était plus que respectueuse, et qu'enfin la campagne s'acheva fort paisiblement, et même avec des incidents tout à fait agréables.

M. l'Électeur de Brandebourg et M. de Luxembourg se sont fait faire beaucoup d'honnêtetés, et se sont fait des présents l'un à l'autre, lisons-nous dans les notes de Dangeau ; et un peu plus loin : M. de Castanaga, à qui M. le duc du Mairie et M. de Luxembourg avoient demandé un passeport pour faire venir des dentelles de Flandre à l'armée, a refusé le passeport ; mais il a envoyé des marchands qui ont porté pour dix mille écus de dentelles, et, après qu'on les cul achetées, les marchands s'en retournèrent sans vouloir prendre l'argent, disant qu'ils avoient cet ordre-là de M. de Castanaga. M. de Brandebourg et M. de Luxembourg continuent à s'entrefaire beaucoup d'honnêtetés<sup>1</sup>.

Voici Louvois qui, gagné par cette belle humeur, intervient à son tour dans ce commerce. Le soin que prend M. de Brandebourg de vous avertir que les chevaux qu'il vous a envoyés pourroient être trop sauvages pour vous, écrit-il au maréchal, pourroit enfin vous rendre suspect auprès du roi ; si vous ne vous gouvernez mieux, je crains bien que Sa Majesté ne vous envoie votre congé, quelques jours après la Toussaint. A quoi Luxembourg ne manque pas de répliquer : Mon commerce de Brandebourg est entièrement fini, ce qui fait que je n'ai plus rien à craindre pour l'avenir ; mais pour obliger le roi à me pardonner le passé, j'ai bien envie qu'il veuille entrer en part avec moi pour un cheval polonois que cet Électeur m'a donné.

Suit la description du cheval et de ses qualités ; puis vient le compliment de l'Électeur, tel qu'il a été transmis par un trompette : M. de Brandebourg mandoit que s'il pouvoit gagner une bataille contre moi, il se croiroit fort heureux par la gloire qu'il remporteroit d'avoir eu affaire — pour vous tout expliquer, il faut dire, quoique cela ne soit pas — à un aussi grand capitaine, et il ajouta à cela, comme on ne pouvoit pas tous les jours donner des batailles, mais qu'on pouvoit par hasard se rencontrer avec des troupes en nombre égal, que si cela lui arrivoit et qu'il pût avoir quelque avantage, il seroit encore glorieux pour lui d'avoir battu un si brave homme. En vérité, je ne suis ni l'un ni l'autre ; j'ai grand peur que le monde ne le connoisse et que le roi n'en soit trop persuadé ; mais c'est le discours du trompette qui finit en me disant que s'il y avoit une bataille ou quelque rencontre, M. de Brandebourg me prioit de monter la pie qu'il m'avoit envoyée, parce qu'elle étoit connue de toutes ses troupes qui avoient ordre de respecter celui qui seroit dessus. — Le soin que prend M. de Brandebourg de votre conservation dans une bataille, répond Louvois en hochant la tête, me fait appréhender qu'il ne vous propose de remplir la place du maréchal Dorffling. Et c'est sur cette plaisanterie que se termine le badinage<sup>2</sup>.

Du côté du Rhin, qu'avons-nous à signaler ? Moins d'agrément dans le spectacle, mais pas beaucoup plus d'affaires, Monseigneur chevauchant toujours, Chamlay

---

<sup>1</sup> *Journal de Dangeau*, 17 et 29 septembre 1690.

<sup>2</sup> Louvois à Luxembourg, 21 et 27 septembre ; Luxembourg à Louvois, 24 septembre. D. G. 939-943.



toujours en désaccord avec le maréchal de Lorge<sup>1</sup>, l'armée perdue de désœuvrement et d'indiscipline, affaiblie d'hommes et de chevaux, comme si elle eût fait sérieusement la guerre<sup>2</sup>, enfin Dangeau, le plus occupé de tout ce monde à noter les inutilités de cette campagne. Cependant, lorsqu'on fut bien assuré que l'Électeur de Brandebourg s'en allait dans les Pays-Bas, Louis XIV permit à son fils de passer sur la rive droite du Rhin. Monseigneur traversa le fleuve au Fort-Louis, le 16 août.

En touchant cette terre illustrée par les admirables campagnes de Turenne et de Créqui, l'armée, depuis les chefs jusqu'au dernier soldat, se sentit plus robuste et plus saine. Si Monseigneur n'était pas fait pour les méditations profondes et les soins assidus, il aimait le mouvement et l'action ; quand il se vit à la tête de toutes ses forces réunies, trente-sept bataillons, cent cinq escadrons, soixante-quatre pièces d'artillerie, il voulut faire quelque chose ; il écrivit au roi son père pour lui demander l'autorisation de combattre. L'armée des Pays-Bas avait eu la journée de Fleurus ; l'armée navale, la journée du 10 juillet ; l'armée d'Italie venait d'avoir la journée de Staffarde ; l'armée du Rhin seule n'aurait-elle donc pas la sienne ? Il faut tenir compte au Dauphin de ce réveil d'une généreuse ardeur. Louis XIV lui répondit, de sa propre main, le 27 août, que, pour sa gloire particulière, il conviendrait de combattre, mais non pas pour le bien de l'État, et qu'il ne devait rien hasarder, à moins qu'il ne fût sûr d'une victoire certaine<sup>3</sup>. Autant dire qu'il fallait prier les Électeurs de Bavière et de Saxe d'avoir, en considération de Monseigneur, l'obligeance de se laisser battre.

On sait que le maréchal de Lorge n'aimait pas les problèmes ; celui-ci lui déplut tout à fait. Il écrivit à Louvois, le 1er septembre<sup>4</sup> : Je souhaiterois de savoir, tout au plus tôt qu'il se pourra, si Sa Majesté aime mieux que l'on repasse le Rhin plutôt que de hasarder un combat ; car dès que l'on est en présence ou bien près des ennemis, l'on ne peut plus prendre de parti que celui de combattre, si l'ennemi le veut. Cependant je chercherai un poste pour suivre, s'il se peut, l'esprit du roi ; mais c'est ce que je crois très-difficile à trouver. — Le roi, lui répondit Louvois, est bien éloigné de vouloir qu'on repasse le Rhin, si les ennemis s'approchent de Monseigneur, non-seulement parce que cela ne convient point à la gloire des armes de Sa Majesté, ni à celle de la personne de Monseigneur, à laquelle Sa Majesté prend au moins autant de part qu'à celle de ses armes, mais encore parce que Sa Majesté ne juge point qu'il y en ail aucune

---

<sup>1</sup> Louvois à Chamlay, 16 septembre : Je vous prie de me faire un peu le portrait des conversations que vous avez eues devant Monseigneur, depuis que -vous êtes parti de Stolhofen, car il en est revenu quelque chose à Versailles, et je suis honteux qu'il n'y ait que moi qui les ignore. L'on prétend que vous vous êtes quelquefois assez considérablement échauffé. Je m'attends que vous me manderez naïvement ce qui s'est passé, et que vous ne me laisserez pas même ignorer les choses où vous croirez avoir eu tort. *D. G.* 965.

<sup>2</sup> Lorge à Louvois, 15 août : Pour la cavalerie, c'est le grand nombre de nouveaux cavaliers, qui n'ont vu l'autre guerre que celle-ci, qui fait qu'ils n'ont pas soin de leurs chevaux, et la haine que la plupart ont contre leurs officiers, lesquels sont ravis de perdre leursdits chevaux pour faire enrager leurs capitaines, et qu'il leur en coûte. Cependant, d'après un état du 18 août, les escadrons ont encore de 150 à 140 maîtres, au lieu de 160, nombre réglementaire. L'infanterie paraît bien plus diminuée, les bataillons n'ayant que 500 hommes en moyenne, au lieu de 800 ; 16.015 hommes pour 32 bataillons. *D. G.* 975.

<sup>3</sup> Chamlay à Louvois, 1er septembre.

<sup>4</sup> *D. G.* 976.

**nécessité**. N'était-il pas possible, dans cette étroite vallée du Rhin, de s'adosser aux montagnes et de tomber dans le flanc de l'ennemi, s'il osait s'aventurer entre le fleuve et l'armée<sup>1</sup> ? C'était une solution ; malheureusement pour lui, le maréchal de Lorge ne l'avait pas attendue ; il avait pris le parti, les ennemis étant au nord, vers Rastadt, de marcher au sud, vers Brisach, et de s'établir, le 8 septembre, dans la plaine de Weil, derrière la rivière d'Elz, le dos au Rhin, face aux montagnes ; c'était exactement le contraire de ce que lui conseillait Louvois.

Aussi voyez ce que Saint-Pouenges écrivait au ministre<sup>2</sup> : Il me paroît que nous faisons ici de méchantes manœuvres ; aussitôt que l'on dit que les ennemis marchent en avant, nous décampons, et l'on est si irrésolu qu'il semble que c'est la marche des ennemis qui nous fait marcher. On trouve qu'ils peuvent tout faire avec facilité, et tout difficile à l'armée du roi. Enfin, il me pareil que, lorsqu'on a une aussi bonne et nombreuse armée que celle-ci, l'on devrait marcher avec plus d'audace et ne pas tant faire connoître à l'officier et au soldat, par les manœuvres que l'on fait, que l'on appréhende que les ennemis ne nous approchent. L'on ne peut jamais rien apprendre de certain par les partis qu'on envoie à la guerre, parce qu'on leur défend de s'approcher de l'armée ennemie, et ils n'ont ordre que de voir de loin, sur les hauteurs, le lieu où elle peut être campée. Vous voyez bien que de cette manière l'on sera difficilement informé des marches que les ennemis feront, si on ne change pas de maxime, ce qui n'est pas aisé à faire faire, par l'opiniâtreté qu'on a sur ce que l'on propose. Il faut ajouter toutefois, pour être exact, que Chamlay, contre son habitude, faisait, suivant l'expression de Louvois étonné, le **panégyrique** du poste choisi par le maréchal.

Si ce poste était mauvais ou non, c'était à l'ennemi d'en décider. Mais l'ennemi, quoiqu'il se fût rapproché vers Offenbourg, ne semblait pas avoir grande envie de combattre ; au lieu de descendre en plaine, il s'engagea dans les montagnes de la Forêt Noire, comme s'il eût voulu déboucher sur le haut Rhin par les villes Forestières. Le maréchal de Lorge s'était établi, pour l'attendre, entre Brisach et Huningue ; il avait même la satisfaction d'être approuvé ; pour la première fois, de tout le monde, lorsqu'il apprit que les Électeurs séparaient leurs troupes ; ils n'étaient entrés dans les montagnes que pour se faire leurs adieux plus à loisir. Monseigneur- fit les siens au maréchal le 30 septembre, et rejoignit le roi son père à Fontainebleau. Le 27 octobre, Louvois écrivait à Louis XIV<sup>3</sup> : **L'armée de Votre Majesté en Flandre dit être achevée de séparer demain ou après-demain ; celle d'Allemagne le sera toute le 30 de ce mois ; de manière que la plupart des troupes de Votre Majesté seront établies dans leurs quartiers entre ci et la fin de ce mois, sans que les ennemis aient rien exécuté de ce qu'ils ont tant prôné des quartiers d'hiver qu'ils devoient occuper dans les terres de Votre Majesté.**

A part les affaires d'Irlande, la campagne de 1690 avait été tout à fait bonne pour la France ; et quoiqu'il y ait bien des réserves à faire contre le système de temporisation soutenu par Louvois, il est certain que les armées de la coalition, entrées en campagne beaucoup plus tard que les armées françaises, en étaient sorties beaucoup plus tôt et dans un état incomparablement pire. Luxembourg et Catinat, d'ailleurs, avaient sauvé, par de brillantes exceptions, ce que la règle posée par le ministre de la Guerre avait de trop absolu.

---

<sup>1</sup> Louvois à Lorge, 4 septembre. *D. G.* 965.

<sup>2</sup> 10 septembre. *D. G.* 976.

<sup>3</sup> *D. G.* 940.

Louvois n'avait rien à revendiquer dans la victoire navale ; celui qui pouvait, après Tourville, participer davantage au triomphe de la flotte, Seignelay, n'eut pas longtemps à s'en donner la jouissance ; il mourut le 3 novembre 1690, à trente-neuf ans, dans le plus grand éclat de son ministère. *Quelle jeunesse ! quelle fortune ! quels établissements !* s'écrie madame de Sévigné<sup>1</sup> ; rien ne manquoit à son bonheur. *Il nous semble que c'est la splendeur qui est morte.*

Dire que Louvois avait repris faveur auprès de Louis XIV, ce serait confondre deux choses distinctes, la faveur et l'autorité ; mais il avait certainement repris de l'autorité ; parmi les dépouilles de Seignelay, il se fit attribuer les haras et les fortifications des places dont, son collègue avait gardé le soin, même celles des ports de mer<sup>2</sup>.

Pour la marine, Louis XIV désigna M. de Pontchartrain, déjà contrôleur général ; personne ne s'y était attendu, le nouveau secrétaire d'État moins que personne. M. de Pontchartrain, dit naïvement Dangeau, *avoit prié le roi de ne le point charger de la marine, parce qu'il n'en a aucune connaissance ; le roi a voulu absolument qu'il s'en chargeât. Il a présentement tout ce qu'avait M. Colbert, hormis les bâtiments.* Louis XIV s'imaginait-il avoir ressuscité Colbert ?

---

<sup>1</sup> Lettre à Bussy, du 13 novembre 1690.

<sup>2</sup> Louvois à Vauban, 6 novembre : *Le roi m'ayant commandé de me charger des fortifications des places dont M. de Seignelay avoit la direction, même de celles des ports de nier, j'ai un grand besoin de votre assistance pour essayer de mettre un ordre à ce que vous savez qui n'en avoit pas trop ; ce qui me fait vous prier, si votre santé vous le permet, de venir ici le plus tôt que vous pourrez, sans rien précipiter.* D. G. 930.

## CHAPITRE TREIZIÈME

Levées et dépenses militaires pour la campagne de 1691. — Économie de l'extraordinaire des guerres. — Sévérité de Louvois en matière de finances. — La contribution dans les Pays-Bas. — Victor-Amédée demande un armistice. — Dépêche de Louvois à Catinat. — Fausse négociation. — Le marquis de Feuquières. — Affaire de Veillane. — Modération de Catinat. — Conquête du comté de Nice. — Congrès de La Haye, — Préparatifs pour le siège de Mons. — Arrivée de Louis XIV au siège. — Louvois et le rédacteur de la Gazette de France. — Louis XIV inquiet des mouvements du prince d'Orange. — Opinion de Vauban. — Prise de Mons. — Irritation de Louis XIV contre Louvois. — Reproches de Louvois à Vauban. — Mauvaise santé de Louvois. — Disposition des armées pour la campagne. — Désordre dans la coalition. — Louvois espère en finir avec elle. — Destruction de Hal par le maréchal de Luxembourg. — Bombardement de Liège par le marquis de Boufflers. — Projet pour le bombardement de Bruxelles. — Objections du maréchal de Luxembourg et de Vauban. — Inaction de l'armée d'Allemagne. — Louvois gourmande le maréchal de Lorge et Chamlay. — Le duc de Noailles envahit la Catalogne. — Prise de la Seu d'Urgel. — Importance de la campagne en Italie. — Grand projet de Louvois pour tourner Victor-Amédée par la vallée d'Aoste. — Le fort de Bard. — Expédition contre les barbets. — Projet du siège d'Ivrée. — Objections de Catinat. — Prise de Veillane. — Prise de Carmagnole. — Siège de Coni. — Passage du petit Saint-Bernard. — Expédition dans la vallée d'Aoste. — M. de Bulonde et M. de Feuquières. — Levée du siège de Coni. — Douleur de Louvois. — Mort subite de Louvois. — Douleur de ses amis. — Expression du sentiment public.

Il faut rendre justice à Louvois. Tandis que M. de Pontchartrain s'appliquait à épeler, sous la direction de ses commis, les premiers éléments du langage nautique, Louvois eut la délicatesse de ne point donner trop de distractions au ministre de la marine, en inquiétant le contrôleur général par des appels de fonds au-dessus de ses moyens. Et cependant l'état militaire de la France exigeait des dépenses considérables et nouvelles ; l'infanterie était accrue de vingt bataillons ; la cavalerie, par la création de cent sept compagnies de carabiniers qui coûtaient plus que les autres, par des augmentations dans la gendarmerie, les dragons, les cheveu-légers, était portée au chiffre énorme de quatre cent soixante-trois escadrons<sup>1</sup>. En ajoutant les frais de recrutement et de remonte pour les anciennes troupes, les frais de levée, d'organisation et de solde pour les nouvelles, et quelque chose encore pour les fortifications, il se trouvait que les dépenses prévues pour l'année 1691 dépassaient de huit millions deux cent dix mille livres celles de l'année précédente. Louvois ne demandait au Trésor qu'un million cent vingt mille livres ; l'excédant, un peu plus de sept millions, devait être pris sur l'économie de l'extraordinaire <sup>2</sup>.

Qu'était-ce que l'extraordinaire ? Quelles en étaient les sources, l'importance et l'économie ? Voici Dangeau qui va nous l'apprendre ; il s'en est informé lui-même, après la mort de Louvois : On a trouvé, dit-il<sup>3</sup>, à l'extraordinaire des guerres, chez M. de Turménie, un fonds de quinze millions, et, chez M. de La Touanne, un fonds de trois millions. Ce fonds de dix-huit millions avoit été amassé pour le roi par M. de Louvois, tant des contributions qu'on avoit tirées de Flandre que des épargnes qu'on avoit faites, et cet argent étoit d'un grand usage pour le service du roi ; car ayant toujours cela d'avance, on n'étoit point embarrassé pour les dépenses extraordinaires des guerres qu'il falloit faire, soit pour des magasins, soit pour des sièges d'hiver.

---

<sup>1</sup> Grandes levées, grandes violences et de plus en plus grandes. Le 14 février 1691, Louvois écrit aux gouverneurs et intendants des provinces : Le roi a appris avec surprise qu'il ait été fait des violences considérables dans les provinces par les officiers de ses troupes pour faire des levées. Majesté trouve bon que l'on dissimule les petites tromperies qu'ils font pour enrôler les soldats ; mais comme Elle désapprouve absolument les violences qu'ils font de prendre les gens sur les grands chemins, aux foires et aux marchés, Elle m'a recommandé de vous faire savoir ses intentions, afin que vous teniez la main à ce que pareille chose n'arrive plus, et que vous fassiez réprimer ces violences au moment que vous en aurez connaissance. *D. G.* 1023.

<sup>2</sup> Du 22 septembre 1690. État de l'augmentation de la solde par mois, par suite de l'augmentation des troupes, y compris 150.000 livres pour les fortifications : 349,665 l. Total pour douze mois : 4.197.156 l. — Note de la main de Louvois : On ne fera fonds que de 120.000 l. ; le reste pris sur l'économie de l'extraordinaire.

Solde par mois d'une compagnie de carabiniers dans chaque régiment de cavalerie : 1.385 l. 10 s. ; et pour 107 compagnies : 148.248 l. 10 s. Une compagnie de cavalerie sur l'ancien pied ne coûte que 1.290 l. 10 s. Différence en plus pour les carabiniers : 95 l. par mois et par compagnie.

État de dépenses. Pour la remonte de la cavalerie, des dragons et de la gendarmerie : 1.340.200 l. Pour les recrues et levées nouvelles de l'infanterie française et étrangère : 1.561.715 l. 10 s. Pour l'ustensile de l'infanterie que l'on ne pourra pas lever sur les villes, par estimation : 600.000 l. Pour la levée de 3.400 chevaux, à raison de 150 l. chacun : 510.000 l. Total : 4.011.915 l. 10 s. — Note de la main de Louvois : Sera fait un fonds de 1.000.000. Le reste pris sur l'économie de l'extraordinaire. *D. G.* 927.

Du 13 octobre. Mémoire. Le roi a sur pied 456 escadrons ; il y en met de nouveaux, 21 escadrons en carabiniers, et 6 en deux régiments de dragons. Total : 463. *D. G.* 928.

<sup>3</sup> *Journal de Dangeau*, 23 août 1691.

La comptabilité de l'extraordinaire était tenue, sous les yeux de Louvois, avec l'exactitude la plus rigoureuse ; il ne fallait pas qu'on fit erreur d'un denier ni d'une ration de fourrage. Je sais que les impositions que vous faites sont plus fortes que ce que vous mettez dans vos états, écrivait-il à l'intendant de la Moselle<sup>1</sup> ; vous pouvez bien juger de ce qui vous arrivera, si je ne reçois entre ci et quinze jours un mémoire qui m'explique véritablement ce qui s'est passé, et qui soit conforme aux notions que j'ai. Il faut voir comme il gourmandait aussi l'intendant de Flandre, M. de Bagnols, qui était de ses amis et même un peu son parent : Je ne puis vivre dans la confusion où le retardement que vous apportez à m'envoyer les comptes de votre département me laisse ; et vous ne devez point trouver extraordinaires les termes dont je me suis servi pour vous faire connoître que je les voulois avoir absolument ; car, entre amis, il se faut parler franchement. Il n'y a que vous d'intendant en France qui, quoi que je vous aie pu mander depuis six mois, n'avez point voulu m'envoyer des comptes aussi diligemment que je les ai demandés. Mettez-vous dans l'esprit que les commis de l'extraordinaire ne cherchent qu'à tromper, et qu'ils en trouvent le moyen quand ils ne vous rendent point leurs comptes à la fin de chaque mois ; faites-les mettre en prison quand ils ne vous les rendront pas, je vous en donne toute liberté. Je vous conjure de sortir de ces lenteurs, et de compter que je ne les ai souffertes qu'à vous. Il faut que cela finisse, de quelque manière que ce soit. Je suis bien fâché d'être obligé à vous parler de cette manière ; mais il faut bien le faire après vous avoir écrit vingt lettres inutilement, sans avoir pu vous porter à faire ce que je vous mandois<sup>2</sup>.

En exigeant que tout le produit des contributions, sans déchet aucun, fût versé dans la caisse de l'extraordinaire, Louvois devait nécessairement exiger que ce produit fût le plus grand possible. C'était en vain que Chamlay, l'auteur ou l'instigateur des incendies dans le Palatinat, se sentait pris de pitié lui-même, plaidait la cause des bonnes gens d'Allemagne, et conseillait au ministre de supprimer ou de diminuer au moins les contributions dans le voisinage du Rhin. Cela est à faire, disait-il<sup>3</sup>, afin de rappeler les paysans chez eux, et de les retirer du *schnapanisme*, qui est une profession qu'ils n'embrassent que par force, parce qu'on les court comme des chiens fois, et pour le paiement de sommes qui sont tout à fait au-dessus de leurs forces. Il faut toujours se gouverner suivant les temps ; jusques ici que Philisbourg et Landau n'étoient pas en état, il a convenu d'abîmer le Palatinat ; maintenant que ces places s'achèvent, il convient de le rétablir, afin d'y faire subsister les armées de Sa Majesté.

Le Palatinat cisrhénan fut un peu moins maltraité peut-être, mais non pas la rive droite du Rhin. Vous ne me mandez point encore que vous ayez pris aucunes mesures pour avancer les contributions, écrivait Louvois au marquis d'Huxelles<sup>4</sup> ; je vous prie d'examiner avec M. de Tallard ce qui se pourroit faire. Il me sembleroit que, lui sortant par Philisbourg, et vous par le Fort-Louis, pourroit faire de rudes exécutions. Je sais que cela détournera un peu les ouvrages des places ; mais en vérité, il est honteux que les ennemis demeurent aussi longtemps en repos, et que l'on n'avance rien pour la contribution.

---

<sup>1</sup> Louvois à La Goupillière, 24 avril 1691. D. G. 1085.

<sup>2</sup> 12 juin 1691. D. G. 1044.

<sup>3</sup> 23 octobre 1690. D. G. 976.

<sup>4</sup> 5 janvier 1691. D. G. 1085.

Si, du côté du Rhin, les sources qui alimentaient l'extraordinaire se réduisaient de jour en jour et tarissaient presque, c'était, du côté des Pays-Bas, une crue sans relâche, un afflux, un torrent. Le marquis de Boufflers, qui avait pris, après la campagne, le commandement général, de la mer à la Meuse, était infatigable. Sur un point ou sur un autre, il ne se passait pas de semaine que le territoire espagnol ne fût visité, fouillé, ravagé par les troupes françaises. On ne comptait pas les courses de partis ; c'étaient des invasions profondes, non plus par détachements, mais par grands corps d'armée, en état de livrer bataille. La *Gazette de France* annonçait au public, le 18 janvier 1691, que le marquis de Boufflers était parti d'Ypres, le 9, avec treize mille hommes de pied, six mille chevaux, seize pièces d'artillerie et deux équipages de pont, qu'il avait pris et détruit le fort de Plaskendal, traversé le canal de Bruges, brûlé un faubourg de Gand et mis à contribution le riche pays de Vaes<sup>1</sup>. De cette seule fois, l'extraordinaire des guerres fit une recette de dix-huit cent mille livres.

Gros bénéfiques dans les Pays-Bas, médiocres sur le Rhin, nuls dans les Alpes. Le duc de Savoie et ses Piémontais, le plus pauvre des princes et le plus pauvre des peuples, coûtaient à eux seuls plus d'argent et donnaient plus de peine au roi de France que tout le reste de l'Europe. Après une rude campagne de négociations et de guerre, Catinat demeurait obligé de négocier et de combattre. Dans les premiers jours du mois de décembre 1690, un des aumôniers du duc de Savoie, l'abbé de Cumiane, avait fait savoir au marquis d'Herleville, gouverneur de Pignerol, que, pour peu qu'on fût encouragé du côté de la France, il y avait en Piémont beaucoup de tendance à se rapprocher d'elle. M. d'Herleville avait aussitôt dépêché à Turin un avocat de Pignerol, nommé Perrachino, sous le prétexte de régler quelques difficultés à propos des contributions, en réalité pour entrer en éclaircissements avec l'abbé de Cumiane, son ami. L'abbé n'hésita pas à dire que, si le duc son maître pouvait être assuré de n'être pas inquiété dans ses États par les troupes royales, il chercherait tous les moyens d'en éloigner celles de la ligue ; mais que, pour l'aider dans ses efforts, il fallait que le roi lui accordât, secrètement et sur parole, un armistice de trois mois.

A peine informé de cette proposition, le marquis d'Herleville s'était rendu à Suze, le 26 décembre, afin d'en donner connaissance à Catinat. Celui-ci en instruisit immédiatement Louvois par une lettre toute de sa main, et qu'il terminait par les réflexions suivantes : Je n'ai rien à vous dire, monseigneur, sur le caractère d'esprit de ce prince, plein de finesse, de dissimulation et d'artifice. Je dirai seulement que l'abîme d'affaires où il s'est plongé peut lui avoir donné de grandes envies d'en sortir. Toute sa cour et son pays veulent un accommodement avec la France, et tous ses ministres, hors le marquis de Saint-Thomas, qui se croit disgracié de manière, à notre cour, à n'en pouvoir revenir. Sur quoi je vous dirai ce que l'abbé de Cumiane a conté audit sieur Perraquin, qui est que, dans un conseil où M. le duc de Savoie avoit été pressé de chercher les expédients de rentrer dans les bonnes grâces du roi, le président de Provane poussa son zèle là-dessus jusqu'à embrasser les genoux de Son Altesse Royale, pour lui inspirer l'accommodement, lui représentant les malheurs de son pays, et lui disant en termes pathétiques que, s'il avoit la vertu de se résoudre à souffrir tout ce qui pouvoit regarder sa personne, il ne devoit pas se dépouiller des sentiments d'amour et de compassion qu'il devoit à ses peuples. Ce discours l'ébranla si fort qu'il parut y vouloir donner quelque consentement ; mais cela en demeura là. L'on soupçonne que le marquis de Saint-Thomas en a pu donner

---

<sup>1</sup> Article pour la *Gazette*, 18 janvier 1691. D. G. 1022.

avis au gouverneur de Milan, parce qu'il est revenu fort promptement, immédiatement après ce conseil<sup>1</sup>.

Ainsi, pour la première fois depuis la rupture, Victor-Amédée faisait des avances ; étaient-elles sincères ? La proposition même qu'il hasardait trahissait ses inquiétudes. Pendant les mois d'hiver, les neiges et les glaces accumulées dans les montagnes le séparaient de ses possessions transalpines ; le comté de Nice, les postes qu'il conservait encore en Savoie, la place de Montmélian, par exemple, étaient exposés sans secours possible aux attaques de Louis XIV. Trois mois de sécurité au contraire, et peut-être quatre, si les négociations traînaient, devaient sauver ses possessions compromises, puisque, en avril ou en mai, les communications déjà rouvertes lui permettraient d'y faire passer des renforts. Telles étaient ses craintes et ses espérances, et il les avouait en demandant une si longue suspension d'armes. Quoi qu'il en soit, l'empressement que Louvois mit à répondre à ces ouvertures, quelque suspectes qu'elles lui dussent être, témoigne de son désir sincère de donner aux affaires d'Italie une conclusion prompte, sérieuse et pacifique.

Le 5 janvier 1691, il avait reçu la lettre de Catinat ; le 6, il lui adressait une longue et lumineuse dépêche, où toutes les difficultés étaient prévues, toutes les conditions nettement déterminées. Le ministre avouait sans détour les embarras que cette guerre donnait à la France ; mais la guerre avec tous ses embarras valait mieux qu'une négociation douteuse, languissante et pleine de surprises. Sa Majesté, disait-il, verroit avec plaisir un sincère retour de M. le duc de Savoie ; et, comme la quantité d'ennemis qu'elle a sur les bras l'empêche de faire passer en Italie des forces assez considérables pour y faire de grandes conquêtes, elle regarderoit comme un grand avantage de pouvoir mettre sa frontière de ce côté-là hors d'état d'être attaquée, et seroit bien aise de pouvoir renforcer ses armées des troupes destinées à la défendre de ce côté-là. En même temps, Sa Majesté fait réflexion au mauvais esprit de M. le duc de Savoie, auquel elle croit qu'il ne faut se fier que de bonne sorte, et qu'il faut plutôt agir avec lui avec défiance que de toute autre manière. Sa Majesté ayant examiné ce que contient votre lettre, dans cette vue, croiroit qu'il ne seroit pas impossible que M. le duc de Savoie n'eût fait faire cette proposition que dans la vue de se mettre à couvert, pendant trois mois, de ce que les troupes du roi pourroient entreprendre contre ses États, auparavant la fin desquels il pourroit espérer les secours qu'il s'imagine que ses alliés lui feroient. L'intention de Sa Majesté est que vous fassiez dire à l'abbé de Cumiane que M. le duc de Savoie peut espérer un sincère retour dans les bonnes grâces du roi, quand il sera dans une véritable disposition de les mériter, que l'amitié que le roi a pour Monsieur et pour madame la duchesse de Savoie, sa nièce, portera toujours Sa Majesté à tendre les bras à M. le duc de Savoie, quand Sa Majesté connoitra que c'est de bonne foi qu'il veut revenir à elle, et qu'il veut quitter tous ces malheureux engagements où il est entré avec ses ennemis et les religionnaires ; qu'à l'égard de la suspension d'armes sur parole, vous la croyez inutile et dangereuse pour M. le duc de Savoie, puisque la négociation courra plutôt risque d'être éventée par là que de toute autre manière ; que si néanmoins il la désire, vous la ferez exécuter pendant quinze jours, ce qui est plus que suffisant pour la conclusion du traité ; que si ce traité se conclut, vous la prolongerez de quinze autres jours, dans lesquels les ratifications se pourront échanger facilement. A l'égard du marquis de Saint-Thomas, vous pouvez charger l'abbé de Cumiane de lui dire que le roi oubliera le passé d'autant

---

<sup>1</sup> Catinat à Louvois, 27 décembre 1690. *D. G.* 1010.



plus aisément que Sa Majesté croit qu'il connoit assez profondément combien il s'est trompé dans les conseils qu'il a donnés à son maître, pour s'attendre qu'il lui en donnera à l'avenir de tout opposés, si le traité se fait. Suivent les conditions : rupture de tous les engagements noués par le duc de Savoie avec l'Empereur, les Espagnols, et tous les autres ennemis de la France ; révocation des édits accordés aux religionnaires et nouveaux convertis du Piémont ; entrée des troupes françaises dans Verrue, Saluce, Villefranche, Carmagnole, et dans le château de Montmélian ; occupation de ces places et de Suse, déjà occupée, jusqu'à la paix générale ; envoi de trois régiments d'infanterie et des trois régiments de dragons piémontais pour servir dans les armées françaises, excepté contre l'Empire et l'Empereur. A ces conditions, le roi de France est prêt à restituer au duc la possession de la Savoie, et à proclamer, sous la garantie du pape, du grand-duc de Toscane et de la République de Venise, la neutralité de l'Italie. Rien n'est plus désirable que cette affaire heureusement conclue, ajoutait Louvois quelques jours après<sup>1</sup> ; mais elle deviendrait mortelle si M. le duc de Savoie, ayant mauvaise intention, parvenoit à vous tromper. Le remède, c'est de rompre toute négociation, dès que vous verrez que l'on ne marchera pas de bonne foi.

Louvois avait bien raison de se défier. Sans se donner le temps de connaître les conditions de Louis XIV, et rien qu'en voyant sa proposition d'armistice réduite de trois mois à quinze jours, Victor-Amédée se sentit découvert, et rentra dans son labyrinthe, où Catinat n'eut garde de le suivre. Il était bien évident que le duc de Savoie n'avait jamais voulu traiter. L'on m'a dit, mandait Catinat<sup>2</sup>, que pressé par quelques-uns de ses ministres de s'accommoder avec la France, après la prise de Suse, il avoit répondu : *Je ne puis, je ne le veux point et je ne le dois pas*. L'avocat Perraquin, qui était vraiment sincère, eut beaucoup de peine à justifier sa conduite, et plus encore celle de l'abbé de Cumiane. Toute la justice que je vous puis faire dans cette affaire, à vous et à lui, répondit Catinat à ses protestations, c'est de croire que l'on vous trompe ; mais comptez que cela ne s'étendra pas jusqu'à moi. Dès les premiers symptômes de fraude, le général n'avait plus songé qu'à faire sentir au duc de Savoie la pointe de son épée.

Ce n'était plus M. d'Herleville qui commandait à Pignerol ; il venait d'être remplacé par le marquis de Feuquières. Tout différent de son prédécesseur, fort honnête homme et de capacité médiocre, celui-ci avait infiniment d'esprit et de talents, gâtés par la méchanceté la plus noire. Il n'était pas méchant comme d'autres sont corrompus, d'une corruption acquise, d'un cœur vicié, mais qui peut s'assainir ; il était méchant de naissance, de nature et de fonds, sans regret et sans remède. Quoique sa méchanceté ne fût pas exempte de calcul personnel, il avait plus de jouissance à faire des victimes que d'empressement à profiter de leurs dépouilles ; ce qu'il cherchait, ce n'était pas son bien d'abord, et puis le mal d'autrui, c'était le mal d'autrui d'abord. Quand il fut hors du service, et n'ayant plus d'intérêt à nuire, il ne laissa pas d'aboyer et de mordre ; sans amour du vrai ni du bien, et pour le seul plaisir de déchirer des réputations, il fit des Mémoires. Les caractères, dit-on, s'éclairent par les contrastes ; on connaît toutes les vertus de Catinat : qu'on prenne tous les vices opposés, on aura Feuquières. Naturellement il détestait Catinat qui cependant lui avait rendu les meilleurs offices, en considération surtout du comte de Rébenac, son frère, naguère

---

<sup>1</sup> Louvois à Catinat, 20 janvier 1691. *D. G.* 1369.

<sup>2</sup> Catinat à Louvois, 10 février. *D. G.* 1326.

ambassadeur à Turin, et compromis par le fait, non par la volonté du général, dans les embarras de la rupture.

A peine installé à Pignerol, le marquis de Feuquières poursuivit Catinat de propositions belliqueuses. Il obtint d'attaquer Savigliano, qu'il prit sans résistance ; puis il offrit de surprendre Avigliana ou Veillane, qui était un poste de considération, à moitié chemin entre Turin et Suse. Cette affaire, beaucoup plus sérieuse que l'autre, déplaisait à Catinat ; il y refusa d'abord son approbation ; puis, sur de nouvelles instances, il finit par y acquiescer, mais à la condition de la diriger lui-même. Ce n'était plus le compte du marquis de Feuquières. Lorsque, le 27 janvier à huit heures du matin, Catinat, parti de Suse la veille à l'entrée de la nuit, parut devant Veillane, il trouva les Piémontais triomphants et M. de Feuquières en retraite. Celui-ci, pour avoir seul tout l'honneur du succès, avait quitté Pignerol six heures plus tôt qu'il n'était convenu, et sans attendre son général, il avait brusqué l'attaque. Grâce à l'arrivée de Catinat, sa retraite ne fut qu'à moitié honteuse. Cependant il eut l'audace d'écrire à la cour et de se représenter comme une victime sacrifiée dans une affaire mal entendue et mal conduite.

Il ne réussit pas mieux à surprendre les courtisans que les Piémontais ; s'il n'avait pas eu affaire au plus généreux des chefs, c'était fait de lui<sup>1</sup>. Mais il fallut bien qu'il fit amende honorable. Je sais, écrivit-il à Louvois<sup>2</sup>, que des gens ont été assez mauvais pour faire débiter à Paris que j'avois attaqué sans ordre à Veillane, et dans la vue d'emporter ce poste avant l'arrivée de M. de Catinat, pour en avoir seul l'honneur ; ce qui est bien faux. Car, outre que je sais parfaitement bien me tenir dans les termes d'une obéissance exacte, c'est que je suis trop sensible aux bontés et aux égards que M. de Catinat m'a toujours marqués pour être capable d'une chose comme celle-là, qui, d'ailleurs, et pour principale raison, seroit préjudiciable au service du roi, qui, chez moi, a toujours passé et passera toujours devant toute sorte d'intérêts particuliers. Au bout du compte, monseigneur, nous avons marché pour enlever un quartier ; des contretemps nous l'ont fait manquer. Notre condition seroit bien malheureuse s'il falloit répondre de tous les événements à messieurs les critiques. Catinat, qui aurait pu l'accabler, se contenta de montrer qu'il connaissait bien ce personnage proposant toutes sortes d'entreprises avec un air d'audace, sauf à se tirer d'affaire par de mauvaises raisons. La conclusion de tout cela, c'est, disait-il enfin, qu'il faut se tenir à portée de servir avec les gens que le roi donne, et qu'il

---

<sup>1</sup> Catinat à Louvois, 29 janvier 1691 : Nous avons fait, si j'ose ainsi vous parler, monseigneur, une cacade à Veillane. Nos rendez-vous, par convention de lettres et réponses de M. de Feuquières, étoient de partir le 26, à l'entrée de la nuit, pour arriver à Veillane, le 27, au point du jour, s'il étoit possible. La connoissance de l'espace du chemin à peu près égal pour l'un et pour l'autre faisoit juger de la justesse du rendez-vous. M. de Feuquières, au lieu de partir à l'entrée de la nuit pour arriver à Veillane, est parti à midi de Pignerol, pour être assuré d'arriver au point du jour. Voilà, monseigneur, la raison qu'il m'en a dit. Cela a empêché la justesse de nos rendez-vous, n'ayant pu de mon côté arriver que sur les huit heures à vue de Veillane. Suit le détail d'une attaque manquée : on avait vu, pendant le combat, quelques escadrons ennemis sur quoi M. de Feuquières, sans ma participation et m'en avoir fait part, avoir fait retirer son infanterie et son canon, et mis en marche pour leur retour. Voilà, monseigneur, le détail de notre affaire, qui donnera matière à la Gazette d'Hollande sur la levée du siège prétendu de Veillane et la contrainte où ils publieront qu'ils ont mis M. de Feuquières de se retirer à Suse. *D. G.* 1079.

<sup>2</sup> 19 février. *D. G.* 1079.

ne faut pas que nos antipathies nuisent à son service. Excellente leçon pour les chefs d'armée, surtout quand celui qui la donne commence par prêcher d'exemple.

Louvois prit à peine garde à cette affaire ; il roulait dans sa tête des projets à réparer de plus grands échecs que celui de Veillane. Le 2 février, il dépêchait à Catinat, une instruction pour la conquête du comté de Nice. Douze mille hommes de pied et trois mille chevaux avaient leurs quartiers d'hiver en Provence ; c'était plus de troupes qu'il ne fallait ; quatre vaisseaux et vingt galères, sous le commandement du comte d'Estrées, vice-amiral, et du chevalier de Noailles, devaient seconder les opérations de l'armée de terre, lui fournir son artillerie, ses munitions, ses vivres, et des auxiliaires au besoin<sup>1</sup>. De Briançon, Catinat fit ses préparatifs avec une telle prudence que Victor-Amédée ne se douta de rien. Le 12 mars, jour fixé par son instruction, Catinat franchit le Var sans aucune difficulté<sup>2</sup>, laissa quelques troupes devant Nice, et mena le reste à Villefranche, où l'escadre avait rendez-vous.

Rien n'est plus difficile à régler qu'un juste accord entre la marine et l'armée de terre, et rien n'est plus délicat à maintenir ; le moindre souffle ou la moindre boutade suffit à déranger le concert. Il y eut quelque chose de cela d'abord, et Catinat en fit la remarque, mais si doucement qu'on aurait peine à prendre cette remarque pour un reproche. Je ne sais, mandait-il à Louvois, le 15 mars, si monseigneur est bien informé que toute cette côte est fort difficile, et qu'il n'y a presque qu'un calme qui permette de l'approcher. Il nous paroît à terre le plus beau temps du monde, que l'on se plaint que la mer est grosse. Enfin, monseigneur, je trouve que les affaires de terre, dont les projets ont accoutumé d'être justes, sont bien déconcertées quand elles dépendent de la marine, quelque bonne volonté que puissent avoir ceux qui la commandent, ne m'imaginant pas qu'on en puisse plus avoir que MM. le comte d'Estrées et de Noailles. Je comprends aisément qu'un débarquement sans port et dans une mauvaise rade est sujet à bien des traverses. S'il y eut un grain, il n'y en eut qu'un, suivi d'une parfaite et constante embellie.

Le château de Villefranche capitula le 20 mars ; deux jours après, le fort de Montalban ; le 26, la ville de Nice fit son accommodement. Restait le château, très-fort et capable de soutenir un long siège. Les opérations commencèrent le 27 ; Catinat ne s'y épargna pas. Il paroît à tout le monde, écrivait à Louvois l'intendant Vauvré<sup>3</sup>, que M. de Catinat s'expose trop, ayant manqué hier deux fois d'être blessé de coups de mousquet, dont un lui effleura le justaucorps, et un autre lui donna auprès du pied. Deux magasins à poudre, effondrés par les bombes, sautèrent successivement dans la place ; il ne restait plus de la garnison, abîmée par ces explosions effroyables, que ce qui était absolument nécessaire au gouverneur pour obtenir les honneurs d'une capitulation ; il s'y résigna le 3 avril. La conquête du comté de Nice n'avait pas coûté à l'armée française plus d'une centaine d'hommes tués ou blessés. Les Niçards députèrent à Louis XIV, pour lui témoigner la joie qu'ils avaient d'être réunis à la France<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Louvois à Catinat, 2 février. *D. G.* 1077.

<sup>2</sup> Catinat à Louvois, 13 mars : Nous avons passé le Var le 12 ; nous l'avons passé sans pont. Dans l'endroit le plus profond, les soldats en ont eu jusqu'au haut des cuisses. *D. G.* 1079.

<sup>3</sup> 31 mars.

<sup>4</sup> *Journal de Dangeau*, 31 mai 1691.

M. le duc de Savoie croit être toujours plus fin que ceux avec lesquels il veut traiter, disait Louvois ; et il venait de lui démontrer, par un coup de maître, la vanité de ses finesses<sup>1</sup>. Il y avait, parmi les sujets de Victor-Amédée, même avant la perte de Nice, des mécontents et des railleurs. Dès le 26 février, M. de Feuquières avait envoyé à Louvois un spécimen des pasquinades qui commençaient à courir dans Turin. C'était une estampe où l'on voyait l'Empereur et le roi d'Espagne en chemise, et regardant piteusement leurs hardes foulées sous les pieds de Louis XIV ; celui-ci, cependant, était en train de dépouiller le duc de Savoie, qui s'écriait, en s'efforçant de retenir sa chemise : **Empêchez donc qu'il ne me l'ôte !** A quoi les deux autres répondaient : **Patience ! nous vous la ferons rendre quand nous aurons repris nos habits.** Cette bouffonnerie, d'une exactitude parfaite, ne pouvait pas venir plus à propos. On n'entendait partout que les plaintes et les appels de Victor-Amédée.

A La Haye, où Guillaume III, entouré d'Électeurs, de princes, de ministres, de généraux et de diplomates, était venu tenir cour plénière, congrès poli-que et conseil de guerre, c'était l'envoyé de Savoie qui se donnait le plus de mouvement ; mais voici que l'envoyé d'Espagne accourt, fend la foule, et jette un cri : **Mons est assiégé ! Le roi de France assiège Mons !** Un moment après, c'est renvoyé de Savoie qui revient à la charge : **Tout est perdu ! Les François sont à Nice !** Nice et Mons, Mons et Nice, on ne sait plus auquel entendre ; cependant on rudoie le Piémontais ; il s'agit bien vraiment de Nice, quand Mons est en péril ! Voilà le congrès en désordre ; quel trouble-fête que ce Louvois ! Quelle affaire que ce siège de Mons, au mois de mars, un second exemplaire du siège de Gand, un coup de partie à détruire la coalition cette fois-ci comme l'autre !

C'était bien ainsi que l'entendait Louvois ; aussi, que de méditations, que de combinaisons, que d'études, que de soins, de mesure et de secret ! Un tel projet ne datait pas de la veille. Quand Monseigneur était revenu d'Allemagne, au mois d'octobre, Louis XIV lui avait annoncé en confidence le siège de Mons pour le prochain mois de mars. Il y a mieux ; le 12 mai 1690, Louvois avait donné l'ordre aux intendants de Flandre et d'Artois de faire acheter secrètement neuf cent mille rations de foin de quinze livres chacune, **à condition**, disait-il expressément<sup>2</sup>, **que ces foins demeureront chez ceux qui les vendront jusqu'à ce que l'on les demande, ce qui sera au plus tard dans le dernier avril prochain.** C'était pour le siège de Mons ; ainsi de mille autres détails, qui semblaient perdus dans le mouvement général en 1690, mais dont Louvois tenait à part et sans embarras les fils délicats, et pour lui seul, distincts<sup>3</sup>. C'était en vue du siège

---

<sup>1</sup> Après la prise de Nice, Victor-Amédée feignit encore de vouloir entrer en accommodement avec Louis XIV. Aux conditions déjà formulées dans la dépêche du 6 janvier 1691, Louvois ajouta naturellement l'occupation de Nice et des places du comté, jusqu'à la paix générale. Il n'y eut pas de négociation effective. Louvois à Catinat, 22 avril 1691. *D. G.* 1369.

<sup>2</sup> Louvois à Bagnols et à Chauvelin, 12 mai 1690. *D. G.* 1043.

<sup>3</sup> Mémoire à garder pour quand je le demanderai. Pour la subsistance, de 70 bataillons d'infanterie et de 492 escadrons, il faut 120.000 rations de pain par jour, et pour vingt jours, 2.400.000 rations ; et pour les fournir, il faut 16.000 sacs de farine qui pèsent 3.500.000 livres. Pour faire 120.000 rations de pain par jour, il faut 80 fours dans la place ail on fera le pain. — Pour la subsistance de la cavalerie pendant le même temps, il faut 1.400 setiers d'avoine par jour, et pour vingt jours, 28.000 setiers, qui pèseront 9.800.000 livres. — Il faut 50 pièces et 80.000 boulets de 24, 60 affûts, 15 mortiers, 6.000 bombes, 40 pièces et 12.000 boulets de camp Igue, 1 million de livres de poudre, 150.000 de plomb, 100.000 de mèche ; grenades, outils, équipages d'artillerie ; poids

de Mons qu'il avait fait, après la campagne, la disposition des quartiers d'hiver, de manière à répartir dans le voisinage des Pays-Bas tous les éléments d'une grande armée ; c'était en vue du siège de Mons qu'une ordonnance du 8 octobre 1690 avait promis deux cents livres de gratification à tous les capitaines d'infanterie dont les compagnies seraient complètes et instruites à la fin du mois de février 1691.

Le 23 février 1691, Louvois écrivait à Louis XIV : Je viens d'achever ce qui m'avoit obligé de supplier Votre Majesté de me permettre de venir à Paris, et je suis en état de lui lire demain au soir ; mais il sera nécessaire de trois heures pour cela, de quoi j'ai cru devoir rendre compte à Votre Majesté, afin qu'elle puisse régler sur cela l'heure qu'il lui plaira de me commander de me rendre demain au soir auprès d'elle. Ce morceau de littérature, c'était la préface du siège de Mons, une instruction pour le marquis de Boufflers, cent quarante-sept pages à lire tout d'une haleine. Lecture faite, le 24 février, la pièce fut expédiée le lendemain, et dépêchée, le 26, à son adresse<sup>1</sup>. Même après l'instruction pour le siège de Gand, celle-ci est un chef-d'œuvre.

Afin d'échapper à l'indiscrète curiosité des courtisans, Louvois est revenu à Paris ; il correspond presque tous les jours avec Louis XIV, mais non pas tous les jours, ne croyant pas, lui écrit-il le 9 mars<sup>2</sup>, que Votre Majesté voulût être importunée de toutes les lettres que je reçois concernant l'affaire dont il est question, et qu'il suffit de remédier de mon mieux aux difficultés qui se rencontrent à son exécution. Je le fais avec l'application que je dois. J'ai travaillé à rectifier une infinité de choses que le munitionnaire général a niai exécutées, et j'espère que tout ira bien et que toutes les choses réglées par Votre Majesté seront exécutées le mieux qu'il sera humainement possible.

Le 13, Louvois reparaît à Versailles, s'enferme avec le roi, sort en disant qu'il va se promener à Meudon et qu'il reviendra le soir ; cependant il court à Paris, donne des ordres jusqu'à la nuit, monte en chaise de poste et part pour la Flandre. Le lendemain, à son lever, Louis XIV déclare le siège de Mons et le siège de Nice à la fois. Le 15, Louvois lui écrit de Valenciennes : Je suis arrivé ici sur les trois heures. La campagne étoit noire de troupes d'infanterie et de cavalerie, et de chevaux d'artillerie qui arrivaient<sup>3</sup>.

Le 17, Louvois commence, pour M. de Pontchartrain, un journal qu'il continuera pendant tout le siège. Mons a été investi, jeudi 15, à sept heures du matin. Le gouverneur a fait assembler les bourgeois pour leur dire que ce n'était qu'une feinte et que, le lendemain, il n'y aurait plus personne, et qu'assurément les François n'étoient point en état d'assiéger Mons. Lorsque hier, à la pointe du jour, l'on vit encore les François, la consternation fut grande dans la ville, et elle augmenta lorsque, sur les dix heures du matin, on vit encore arriver des troupes de tous côtés. Il paroît que depuis hier à midi on mène du canon sur les

---

total : 18.687.000 livres. — Bateaux pour porter ce que dessus, à raison de 20 milliers chacun, 934. N° 169 bis. D. G. 1020.

<sup>1</sup> La minute de cette instruction se trouve, à la date du 20 février, dans le T. 1024 ; il y en a une copie, sous la aucune date, dans le T 1043.

<sup>2</sup> D. G. 1025.

<sup>3</sup> On craignait beaucoup que Vauban, qui avait été gravement malade pendant toute l'année précédente, ne fût pas encore en état de servir ; Louvois rassure Louis XIV : M. de Vauban se porte bien ; il s'est fait arracher une dent qui lui causait sa fluxion, et la fièvre qu'il a eue ne venait que de là. D. G. 1026.

remparts, et que l'on y fait des batteries. Il n'est entré personne dans Mons, et la garnison est au même état qu'elle étoit il y a deux mois, hors que la plupart des officiers des troupes d'Hollande et de Brandebourg sont allés à La Haye faire leur cour à leurs maîtres. L'on commence aujourd'hui à travailler aux lignes avec vingt mille pionniers, et en trois jours cela sera fait.

Du même jour il écrit au roi : Votre Majesté verra que, le 15, à dix heures du matin, M. de Castanaga ne savoit encore rien du mouvement que les troupes de Votre Majesté viennent de faire. Et à l'archevêque de Reims : Le roi aura entre ci et quatre ou cinq jours, entre la Lys et la Meuse, quarante-cinq mille hommes de pied et plus de trente mille chevaux, sans compter les garnisons. Je ne sais si vous croyez qu'avec cela le prince d'Orange ni M. de Castanaga puissent s'opposer à J'entreprise de Sa Majesté. En comptant les garnisons, ou plutôt les détachements qui, sans laisser les places dégarnies, étaient prêts à marcher au premier ordre, Louvois avait mis à la disposition de Louis XIV l'armée la plus formidable qu'on eût jamais vue, quatre-vingts bataillons et deux cent quarante escadrons.

Le 21 mars, Louis XIV, accompagné de Monseigneur<sup>1</sup>, de Monsieur et du maréchal de La Feuillade, arriva de Versailles, et prit son quartier au sud de Mons, du côté des attaques dirigées par Vauban contre les ouvrages qui couvraient la porte de Bertaimont. Le maréchal de Luxembourg gardait la partie septentrionale des lignes ; c'était par là seulement qu'une armée de secours, si les alliés surpris avaient le temps et les moyens d'en rassembler une, pouvait essayer de troubler le siège. Vers l'ouest, le maréchal d'Humières se tenait à portée, avec des troupes d'infanterie et de cavalerie que Louvois n'avait pas jugé nécessaire d'entasser dans les lignes. Matériel, munitions, vivres, fourrages, il y avait de tout à profusion ; jamais on n'avait vu d'hôpital militaire si bien établi et si peu rempli, tant de chirurgiens ayant heureusement si peu de chose à faire. Enfin, ce siège était une vraie fête ; il n'y manquait, au gré des raffinés, qu'un peu plus d'animation du côté de la défense. De toutes les places que le roi a attaquées jusqu'à présent, mandait Louvois à Pontchartrain, aucune garnison n'a moins montré de vigueur que celle-ci et n'a fait de plus mauvaise contenance. Les trente-cinq pièces de 24 et vingt-cinq mortiers qui commencèrent hier à tirer sur les dix heures du matin, disait-il à la date du 27 mars, ont continué le reste de la journée, et ont fait un feu terrible qui a tellement étonné les ennemis qu'ils n'ont quasi point tiré de mousquet, en sorte que tout le monde étoit sur le revers des tranchées, comme l'on est pendant une capitulation.

Le rédacteur de la *Gazette de France* avait obtenu de lire le journal de Louvois ; émerveillé de ce qu'il y voyait, il essayait de reproduire pour ses lecteurs la beauté du spectacle ; mais comme il avait plus de zèle que de science militaire, il commettait des bévues et des indiscretions qui lui valurent un beau jour un avertissement dans les règles. Je vous prie, lui écrivait Louvois, de vouloir mieux vous expliquer quand vous parlez de ce siège-ci ; car, quand vous dites que la

---

<sup>1</sup> Les dames ne furent pas du voyage ; le duc de Saint-Simon prétend qu'elles auraient voulu en être et que madame de Maintenon ne pardonna pas à Louvois de s'y être opposé. Madame de Maintenon n'était certainement pas d'humeur si belliqueuse ; quand, l'année suivante, elle alla au siège de Namur, ce fut apparemment beaucoup plus pour complaire à Louis XIV que pour satisfaire un goût personnel ; ces caprices à la Montespan n'étaient pas son fait, Quoi qu'il en soit, les clames, au siège de Mons, eussent été fort embarrassantes et fort embarrassées ; s'il est vrai que Louvois les ait priées de se tenir à Versailles, il leur a rendu un grand service, comme à tout le monde.

tranchée étant à vingt toises de l'ouvrage à corne, on a sapé le demi-bastion dudit ouvrage, ce sont des expressions ridicules. Il n'est point vrai qu'il y ait eu de lieutenant d'artillerie tué. Je vous ai déjà fait dire de ne vous point mêler de nommer les troupes qui sont dans les armées, et je vous prie que ce soit la dernière fois que cela vous arrive<sup>1</sup>. Quand Louvois voulait de bons articles, il les faisait lui-même ; c'était le plus sûr.

Le siège de Mons n'exigeait pas qu'il se donnât tant de peine. On peut dire de ce siège ce qu'on a dit ailleurs de celui de Gand : dès que la place avait pu être investie, la place était prise. L'intérêt politique suscité par de tels événements surpassait de beaucoup l'intérêt militaire, lequel d'ailleurs n'était pas concentré dans les lignes du siège ni dans la lutte disproportionnée de l'attaque et de la défense. On ne se demandait point : Mons tiendra-t-il ? On se demandait : Mons sera-t-il secouru ? Louis XIV lui-même s'inquiétait peu de Mons, beaucoup du prince d'Orange, beaucoup trop pour sa propre gloire. Il avait sous la main des troupes à n'en savoir que faire, et cependant il croyait n'en avoir pas assez ; il en faisait venir encore, dix-huit bataillons le 1er avril, et peu de jours après, cent quarante escadrons ; il en avait tant qu'elles se gênaient les unes les autres, et qu'en cas d'attaque, elles n'auraient pas eu de place pour se mouvoir.

Quand on lit ce que Louvois écrivait à M. de Pontchartrain le 5 avril, on sent le blâme contenu, mais le blâme certain de ces inquiétudes excessives et meséantes : Il est venu un paysan cette nuit, qui m'a si bien assuré avoir marché avec l'armée ennemie jusqu'à Hal, où il a dit l'avoir vue camper, qu'en ayant été rendre compte au roi, Sa Majesté a jugé à propos de me commander d'expédier ses ordres pour faire venir aujourd'hui et demain, dans le camp, dix-huit mille chevaux d'augmentation ; cela a été expédié en trois heures de temps. Cependant je viens de parler à un autre paysan qui m'a assuré avoir passé à dix heures à Hal, venant de Bruxelles, et qu'il n'y avait aucunes troupes. La cavalerie qui vient ne mourra point de faim, et apparemment, dans trois ou quatre jours, si le prince d'Orange ne vient point, s'en retournera dans ses garnisons.

Le prince d'Orange ne vint point. Vauban soutenait qu'il n'avait jamais pu songer à venir, et sans se soucier de plaire ou de déplaire, il démontrait par toutes sortes de bonnes raisons, militaires et topographiques, comment il n'était pas possible qu'il y eût songé. Cela, disait-il<sup>2</sup>, se touche au doigt et à l'œil, et se voit aussi clairement qu'une chose de fait. Quelle apparence y avait-il qu'une armée de secours pût réussir ? Toutes ces réflexions-là sont très-communes et ne peuvent manquer de passer par l'esprit d'un homme qui pense sérieusement à secourir une place. Cela étant, seroit-il bien possible qu'elles eussent été capables de faire prendre une telle résolution au prince d'Orange ? Pour moi, j'estime que d'avoir une telle pensée de lui seroit lui faire plus de tort que de lui prendre Bréda. C'était déjà lui faire bien assez de tort que de prendre Mons aux Espagnols.

Écrasée par les bombes, labourée par les ricochets, incendiée par les boulets rouges, la capitale du Hainaut fit sa soumission le 8 avril ; le même jour, un courrier de Catinat apportait la soumission de Nice. Les deux sièges annoncés en même temps finissaient en même temps, tous deux avec des pertes à peine sensibles. Il n'y avait eu, devant Mons, qu'une centaine d'hommes tués et quatre cent cinquante blessés. Les troupes alliées, qui étaient en marche pour se

---

<sup>1</sup> Louvois à l'abbé Renaudot, camp devant Mons, 2 avril 1691. *D. G.* 1027.

<sup>2</sup> Vauban à Louvois, 20 avril. *D. G.* 1057.

joindre, reçurent contre-ordre et regagnèrent leurs quartiers, tandis que les chefs de la coalition s'accusaient et s'injuriaient les uns les autres. Mal vu, presque insulté par les gens de Bruxelles, le roi Guillaume fit au marquis de Castanaga des adieux fort secs, et reprit, malade de corps et d'âme, le chemin de La Haye.

Avant de retourner à Versailles, Louis XIV avait au contraire à distribuer des félicitations et des récompenses. Le roi, dit Dangeau, le 9 avril, a donné ce matin à Vauban cent mille francs, et l'a prié à diner, honneur dont il a été plus touché que de l'argent ; il n'avoit jamais eu l'honneur de manger avec le roi. Sa Majesté a donné deux mille pistoles à Vigny, qui commandoit l'artillerie, et deux mille pistoles à M. des Mesgrigny<sup>1</sup>. Il a fait beaucoup d'autres libéralités dans le camp. Le roi, certes, ne pouvait mieux faire ; mais Louvois ? comment fut-il récompensé ? J'ai appris, c'est Dangeau qui parle, j'ai appris que, durant le siège, le roi avoit été un peu en colère contre M. de Louvois, de l'opiniâtreté avec laquelle il avoit voulu que les commissaires des guerres marquassent le camp de la cavalerie qu'on fit entrer dans les lignes ces jours passés. Ce soin regardoit naturellement le maréchal des logis de la cavalerie, et le roi vouloit que cela se fit dans les formes ordinaires<sup>2</sup>.

Louvois avoit grand tort assurément ; les commissaires des guerres n'étaient que des officiers d'administration, et le choix du campement n'était pas du tout leur fait ; malheureusement la pente de Louvois étoit de trop sacrifier les militaires aux administrateurs. Il avoit tort ; mais étoit-ce bien là le vrai grief de Louis XIV contre lui ? Pour que Dangeau, prudent, circonspect, modéré, tempéré jusqu'à la fadeur, se soit permis de nous montrer Louis XIV un peu en colère, combien ne faut-il pas que cette colère ait été grande, violente, éclatante<sup>3</sup> !

---

<sup>1</sup> Chef des ingénieurs sous les ordres de Vauban ; il avoit été blessé ; le roi lui avoit déjà donné 300 pistoles.

<sup>2</sup> *Journal de Dangeau*, 11 avril 1691. — D'après le duc de Saint-Simon, le sujet de la querelle aurait été : Le roi, qui se piquoit de savoir mieux que personne jusqu'aux moindres choses militaires, se promenant autour de son camp, trouva une garde ordinaire de cavalerie mal placée, et lui-même la replaça autrement. Se promenant encore le même jour l'après-dîner, le hasard fit qu'il repassa devant cette même garde, qu'il trouva placée ailleurs. Il en fut surpris et choqué. Il demanda au capitaine qui l'avoit mis où il le voyoit, qui répondit que c'étoit Louvois qui avoit passé par là. *Mais*, reprit le roi, *ne lui avez-vous pas dit que c'étoit moi qui vous avois placé ?* — Oui, sire, répondit le capitaine. Le roi piqué se tourne vers sa suite et dit : *N'est-ce pas là le métier de Louvois ? Il se croit un grand homme de guerre et savoir tout.* Et tout de suite replaça le capitaine avec sa garde où il l'avoit mis le matin.

<sup>3</sup> Note extraite d'un recueil manuscrit de chansons : Madame Deshoulières a fait une épître en vers sur la conquête de Mons, qu'elle a dédiée à Monseigneur le duc de Bourgogne. Cette épître a été lue publiquement dans l'Académie Française, le jour que Fontenelle y a été reçu, contre l'ordre de l'Académie qui veut que, dans ses solennités académiques, on ne lise aucun ouvrage, s'il n'est fait par quelqu'un de messieurs de l'Académie Française. Il faut, savoir que dans cette épître, il y a une tirade entière à la louange de M. de Louvois, mais d'une louange si bien tournée qu'elle est encore phis à la gloire du roi qu'à celle de M. de Louvois. Le marquis Dangeau, qui se chargea de lire cette épître au roi, passa, en la lisant, par dessus cette tirade. Le maréchal de La Feuillade, qui avoit hi l'épître avant qu'elle fut présentée au roi, en demanda raison à Dangeau, et Dangeau répondit que c'étoit par le conseil du poète Racine qu'il avoit supprimé les louanges de M. de Louvois ; et Dangeau, qui est de l'Académie, et qui y fit lire cette épître en son entier, crut par là réparer l'omission qu'il avoit faite chez le roi. Facteur et impertinence de tout côté. Voici cette fameuse tirade à la louange de Louvois :



Louis XIV s'en revenait du siège de Mons presque aussi morose que le prince d'Orange. Un de ses premiers soins, en arrivant à Versailles, fut de déclarer qu'il ne voulait point être harangué, ni par le parlement, ni par aucun autre corps. Il était mécontent de lui-même, comme en 1676, lorsqu'il avait manqué l'occasion de battre le prince d'Orange. Cette fois, il avait eu l'appréhension de le combattre ; son inquiétude s'était trahie par des précautions excessives, et, selon le jugement de Louvois, tout à fait inutiles. Louvois avait eu trop facilement raison contre Louis XIV ; c'était là son grand crime ; l'orgueil du roi, froissé, humilié de sa propre faiblesse, avait cherché la première occasion de prendre sa revanche, et l'avait prise à propos d'une misère<sup>1</sup>. Voilà comment ce siège de Mons, au lieu d'être pour Louvois un mérite, un titre à raffermir son crédit, lui devint au contraire une cause de défaveur, un motif de disgrâce.

On peut affirmer que de ce coup Louvois fut mortellement blessé ; son humeur s'aigrit ; il eut, même pour ses amis les plus dévoués, des redoublements de rudesse. Vauban, accablé de travail, lui avait promis des plans de Mons ; Louvois les réclamait, assez doucement d'abord<sup>2</sup> : Vous me trouverez un peu pressant, disait-il ; mais on ne se change point à l'âge que j'ai. Un mois se passe, les plans ne sont point arrivés ; Louvois gronde<sup>3</sup> : Je ne puis finir cette lettre sans vous

---

Vois cet amas prodigieux  
De bombes, de canons, image de la foudre  
Qui jadis réduisit en poudre.  
Les Titans trop ambitieux.  
Dans le même temps considère  
Ce camp où l'abondance accompagne les pas  
D'un monde de vaillants soldats,  
Peu semblable à ces camps qu'une affreuse misère  
Dépeuple autant que les combats.  
Avec tant de secret, d'activité, d'adresse,  
Un si grand dessein s'est conduit,  
Que la nymphe qui vole et qui parle sans cesse,  
N'en a pu répandre le bruit.  
Utile et glorieux ouvrage  
De ce ministre habile, infatigable et sage  
Que le plus grand des rois de sa main a formé,  
Que ni difficulté, ni travail ne rebute,  
Et qui, soit qu'il conseille, ou soit qu'il exécute,  
De l'esprit de Louis est toujours animé.

<sup>1</sup> Parmi les annotations du duc de Luynes, recueillies par les éditeurs du *Journal de Dangeau*, voici un passage qui vaut la peine d'être cité ; les détails sont inexacts, mais le fond de l'affaire est vrai : Sa Majesté savoit, dit-on, entrepris le siège de Mons que sur l'assurance que M. de Louvois lui avait donnée que le prince d'Orange n'était pas en état de venir au secours de cette place. Cependant, soit que le siège fût plus long que ne l'avait prévu ce ministre, soit que le prince d'Orange eût fait un effort, on apprit qu'il s'avançoit et qu'il était à Hal. Le roi, qui craignoit d'être obligé de lever le siège, et peut-être le hasard d'une bataille, fut ému de cette nouvelle. M. de Louvois la traita de vision ; elle se trouva vraie. M. de Luxembourg, qui ne travailloit point avec le roi, fut admis en tiers avec Sa Majesté et le ministre. Il alla au-devant du prince d'Orange, et heureusement Mons se rendit dans le moment. Mais le roi ne pardonna pas à M. de Louvois de l'avoir exposé à laisser voir sa surprise, en apprenant, contre son attente, que le prince d'Orange se préparoit à l'attaquer. Comme intelligence des événements, les récits de Saint-Simon n'ont rien qui approche de cela.

<sup>2</sup> 11 avril. *D. G.* 1027.

<sup>3</sup> 18 mai. *D. G.* 1029.

dire qu'il y a aujourd'hui sept semaines que les troupes du roi sont entrées dans Mons, sans que j'aie pu encore en avoir un plan. Je vous avoue que je ne saurois voir qu'avec beaucoup d'impatience un retardement si extraordinaire. Si le chevalier de Clerville vivoit, vous seriez bien plus diligent. Un autre mois s'est écoulé, rien n'est venu ; Louvois s'irrite<sup>1</sup> : L'on ne peut être plus mécontent que je le suis de ces longueurs. Je n'ai point de temps à perdre pour lire un nouveau mémoire où il y aura quelque expression plus élégante. Je vous ai demandé ce plan que j'ai eu entre les mains ; je suis fort surpris que .vous ne nie l'ayez point envoyé ; je désire que vous le fassiez partir le lendemain que vous aurez reçu cette lettre, et que vous ne vous en dispensiez pas, pour quelque raison que ce soit.

L'expression d'agitation fébrile n'est pas ici une figure ; Louvois était brûlé de fièvre. Les médecins lui conseillaient le repos ; est-ce qu'il avait le temps de se reposer ? La seule concession qu'il fit aux instances de ses amis, ce fut de faire venir des eaux de Forges qu'il prenait tout en travaillant.

A peine de retour, après le siège de Mons, il lui avait fallu régler la distribution des troupes et les plans d'opérations pour la campagne d'été. L'armée de Flandre, sous les ordres du maréchal de Luxembourg, comptait quarante bataillons et cent dix escadrons, auxquels pouvaient se joindre vingt bataillons et soixante-quatre escadrons commandés par le marquis de Boufflers, entre la Moselle et la Meuse. L'armée du Rhin, réduite à vingt-quatre bataillons et quatre-vingt-douze escadrons, était confiée au maréchal de Lorge, à condition de partager en fait le commandement avec l'inévitable Chamlay. Monseigneur, pour cette campagne, n'était pas de service. De tous les généraux en chef, Catinat était celui qui, relativement à l'année précédente, se trouvait le mieux traité ; il avait sous ses ordres immédiats trente-cinq bataillons et soixante escadrons ; en outre, cinq mille hommes à Casal, cinq bataillons à Pignerol, deux à Suse, six dans le comté de Nice ; et comme son commandement s'étendait sur la Savoie, le Dauphiné et la Provence, il pouvait disposer encore de sept bataillons réguliers, de quatorze bataillons de milices et de quinze escadrons de dragons<sup>2</sup>. L'armée de Catalogne, sous le duc de Noailles, était formée de quatorze bataillons et de dix-huit escadrons. Il n'y avait pas de troupes désignées pour passer en friande ; on s'était contenté d'y envoyer un lieutenant général, M. de Sain t-Rhue, avec deux maréchaux de camp, un brigadier, plusieurs officiers subalternes, volontaires et cadets, beaucoup d'armes, de la poudre, des munitions et de l'argent.

Rien qu'à voir cette disposition des armées, on devine les plans de Louvois. Il est certain que la conquête de Mons et de Nice, tout à coup et tout à la fois, le superbe étalage des forces françaises dans les Pays-Bas, et l'impuissance humiliante des ennemis de Louis XIV, après l'éclat éphémère du congrès de La Haye, avaient mis la consternation dans la Grande Alliance. Si l'Angleterre et la Hollande, à la sollicitation du roi-stathouder, ne s'étaient saignées au profit de leurs débiles alliés, ceux-ci auraient succombé, pour la plupart, d'épuisement et de misère<sup>3</sup>. Déjà, l'Électeur de Saxe avait engagé des pourparlers timides et

---

<sup>1</sup> 26 juin. *D. G.* 1031.

<sup>2</sup> Louvois à Catinat, 27 avril. *D. G.* 1077.

<sup>3</sup> Article pour la Gazette, 5 avril : De La Haye, 2 avril. Nous jugeons que nos affaires vont mal par la facilité que ceux qui ont part au gouvernement ont à engager l'État pour des sommes considérables en faveur de nos alliés auxquels jusqu'à présent ils avoient refusé des subsides. Cependant ils en ont accordé non-seulement au duc de Savoie, mais

secrets avec le roi de France. Malgré l'influence des guinées d'Angleterre et des florins d'Amsterdam, la coalition disjointe menaçait ruine. Louvois connaissait les endroits faibles, il savait où frapper les coups décisifs ; en quatre ou cinq mois, tout pouvait être fait. C'étaient les Espagnols et le duc de Savoie, déjà les plus maltraités, qu'il fallait achever d'abord.

Louvois prescrivit dans les Pays-Bas, tout ébranlés de la chute de Mons, des exécutions foudroyantes. Le maréchal de Luxembourg eut l'ordre de renverser de fond en comble, sauf les églises, toute la ville de Hal, ce poste avancé qui faisait la sécurité de Bruxelles, et dont la ruine, en découvrant la capitale des Pays-Bas espagnols, ne pouvait manquer d'y faire crier merci. L'armée française y marcha le 29 mai ; à la seule vue des éclaireurs, la garnison de Hal s'enfuit dans le dernier désordre. **On a trouvé, racontait le maréchal, deux officiers qui, par peur, avoient monté au haut du clocher, sous les cloches.** Le lendemain, tout croulait dans la ville entamée par la mine et la sape, tandis que M. de Luxembourg s'en allait avec sa cavalerie reconnaître le camp que le roi Guillaume, rappelé en hâte par ses alliés éperdus, avait formé sous les murs de Bruxelles. Cependant le maréchal ne jugea pas à propos de l'attaquer, et l'expédition faite, il vint s'établir à Braine-le-Comte, en attendant de nouveaux ordres<sup>1</sup>.

Dans le même temps que M. de Luxembourg avait marché à la destruction de Hal, le marquis de Boufflers avait marché à la destruction de Liège. Liège n'appartenait pas au roi d'Espagne ; mais Liège était sortie de la neutralité qu'elle avait promise au roi de France, pour venir en aide au roi d'Espagne. Le châtement fut terrible. Du 2 au 7 juin, les bombes et les boulets rouges, lancés jour et nuit, sans interruption, propagèrent dans tous les quartiers de la ville des incendies qui dévorèrent plus de trois mille maisons. Les Liégeois eurent la constance de ne point céder, attendant des sauveurs ou des vengeurs ; mais lorsque les troupes amies furent arrivées, trop tard pour arrêter le bombardement, au lieu de s'élançant à la poursuite de M. de Boufflers qui se retirait avec lenteur, elles aimèrent mieux reprendre pour leur compte l'œuvre inachevée des Français, et se jetant sur les ruines fumantes de Liège, elles ajoutèrent à la désolation du feu la désolation du pillage. Louvois n'épargna pas les compliments au marquis de Boufflers : **Sa Majesté, lui écrivit-il, me commande de vous témoigner la satisfaction qu'elle a de la manière dont vous avez exécuté ses ordres dans cette expédition qui ne pouvoit succéder plus heureusement ni plus glorieusement pour ses armes, puisque, à la vue de huit**

---

ils viennent encore de prêter leur crédit aux Espagnols pour deux millions et quelques mille florins. Ils ont fait la même chose en faveur du prince de Wurtemberg pour trois cent mille florins, et il y a apparence : qu'ils en feront autant pour M. de Wolfenbuttel. *D. G.* 1027.

<sup>1</sup> Luxembourg à Louvois, 31 mai. — Le duc de Chartres et le duc du Maine servaient dans l'armée de Flandre ; en voyant les louanges que le maréchal de Luxembourg leur donnait à tous deux, on remarquera les nuances fort lutines qui signalent très-suffisamment la différence des caractères : **Il faut vous dire que jamais homme n'a eu tant de joie que M. le duc de Chartres quand il vit que nous marchions aux ennemis, et, pour dire les choses comme elles sont, cette joie fut suivie d'un peu de poltronnerie qui ne consistait pourtant qu'à mourir de peur que nous ne donnassions point de bataille, quand il s'aperçut des obstacles que nous y trouvions. Pour M. du Maine, le roi sait bien, la joie que lui donne l'espérance d'un combat ; mais je dois vous dire que malgré l'envie qu'il en avoit, il ne laissa pas de comprendre de lui-même les raisons que nous avions pour ne le pas donner, et, assurément il devient officier et je crois qu'un jour il sera fort capable.** *D. G.* 1047.

ou dix mille hommes, vous avez châtié la ville de Liège, sans que personne ait osé s'y opposer, et que les secours que les ennemis ont fait arriver à tous moments dans la ville de Liège, n'ont servi qu'à augmenter la ruine<sup>1</sup>.

Des bords du Rhin, Chamlay ne manquait pas d'envoyer à Louvois ses félicitations mêlées de conseils. Il est certain, disait-il<sup>2</sup>, qu'on ne sauroit trop s'appliquer à discréditer le prince d'Orange dans son parti. Les conquêtes de Mons et de Nice, l'expédition de Liège, quoiqu'elle n'ait pas produit la prise de cette place, et le rasement de Hal à sa vue, ont déjà bien entamé cette haute idée que les alliés s'étoient formée de sa conduite. Je voudrais tâcher de l'écraser pendant le cours de cette campagne. Il fallait donc, selon Chamlay, courir les chances d'une bataille. Chercher la bataille, répondait Louvois, c'est l'affaire du prince d'Orange et point du tout la nôtre. Autant le roi est persuadé que le prince, d'Orange ne peut avoir en vue que d'essayer à vous donner un combat, écrivait-il au maréchal de Luxembourg<sup>3</sup>, autant Sa Majesté désire-t-elle, ainsi que je vous l'ai mandé plusieurs fois par son ordre, que vous fassiez en sorte, s'il en veut passer son envie, que ce ne soit qu'en vous attaquant avec beaucoup de désavantage.

Le roi Guillaume ayant marché d'abord vers Louvain, puis vers la Sambre, Louvois souhaitait que le maréchal de Luxembourg profitât de son éloignement pour bombarder Bruxelles. A qui s'adressait-il ? Au Luxembourg des temps passés, au Luxembourg insensible, inhumain, sans cœur et sans âme ? Cet homme-là n'existait plus. Il y avait à la place un Luxembourg nouveau, généreux, pitoyable, touché des maux de la guerre et s'attachant à les réduire<sup>4</sup>. Il n'avait pas hésité à détruire Hal, parce que l'intérêt militaire exigeait que ce poste fin détruit. Il lui répugnait de bombarder Bruxelles, dont il eût volontiers fait le siège. Pour moi, répondait-il au ministre, regardant qu'un bombardement est un mal à ceux qui le reçoivent, sans fruit à ceux qui le font, je vous avoue que je n'irois point de bon cœur à celui de Bruxelles, parce que c'est un peuple qui publie hautement qu'il voudroit être sous l'obéissance du roi. Je ne laisse pas de voir que nous y tirerons des bombes, qu'il y aura quelques maisons fracassées et le feu dans d'autres que la populace de Bruxelles éteindra facilement, parce qu'elle est nombreuse et qu'elle y sera intéressée, et que, dans cette ville, ils se sont tellement précautionnés pour empêcher le feu qu'il y aura plus de *siringues*<sup>5</sup> braquées contre les maisons qui brûleront que nous n'aurons de canons et de mortiers en batterie ; et je sais, pour l'avoir vu, que ces *siringues*-là jettent l'eau non pas si haut que le jet d'eau de Marly, mais aussi gros et aussi haut que celui de Saint-Cloud. Tout cela ne me fait pas espérer un grand effet des boulets rouges et des bombes ; c'est pourquoi j'entreprendrai

---

<sup>1</sup> Louvois à Boufflers, 12 juin. — Il y a, du même jour, un article pour la *Gazette*, date de Bruxelles, le 10 juin. *D. G.* 1030-1044.

<sup>2</sup> 16 juin. *D. G.* 1089.

<sup>3</sup> 29 juin. *D. G.* 1034.

<sup>4</sup> A propos d'infractions à la discipline, il écrit à Louvois, le 12 juin : Vous pouvez compter qu'il n'y a personne qui hâisse plus les désordres que moi ; mais il n'y a point d'homme aussi qui tremblât plus que je revois de peur de l'aire châtier un innocent pour un coupable. *D. G.* 1047.

<sup>5</sup> Voir le dictionnaire de Furetière, parmi les acceptions dit mot *seringue* : On s'est servi aussi dans les incendies de grosses *seringues* pour élever des eaux en l'air.

cette exécution avec la douleur d'être persuadé qu'elle n'opérera pas grand'chose<sup>1</sup>.

Montrer que Vauban ne disait pas mieux ni autrement, n'est-ce pas faire le plus bel éloge du nouveau personnage qu'était le maréchal de Luxembourg ? M. le maréchal, écrivait-il à Louvois<sup>2</sup>, m'a parlé de bombarder Bruxelles ; mais comme je n'ai pas vu que les bombarderies d'Oudenarde, de Luxembourg et même de Liège aient acquis un pouce de terre au roi, et que, loin de cela, elles lui ont consommé beaucoup de munitions inutilement, extrêmement fatigué et affaibli ses troupes, je ne lui ai rien voulu dire sur cela, parce qu'il m'a semblé aussi que c'est un très-mauvais moyen de se concilier le cœur des peuples, dans un temps où les esprits de ce pays-ci sont mieux disposés pour le roi qu'ils n'ont jamais été. Sans renoncer à son projet, Louvois n'en pressa plus du moins l'exécution immédiate. Je ne vous dis rien, répondit-il à Vauban<sup>3</sup>, sur la résolution que le roi a prise de faire bombarder Bruxelles à la première occasion, parce que, tant qu'il y aura d'aussi grandes armées en Flandre, le roi ne peut autrement faire perdre patience aux peuples qu'en les tourmentant le plus qu'il pourra, et il n'y a point de mal que ces peuples-là appréhendent tant que celui-là.

Quant à l'attitude à garder vis-à-vis du roi Guillaume, Vauban était, comme Louvois, tout à fait d'avis qu'il ne convenait pas de chercher la bataille. Le prince d'Orange, disait-il<sup>4</sup>, fait apparemment compte d'observer de près M. de Luxembourg et de l'engager, s'il peut, à un combat que celui-ci doit, à mon avis, éviter sur toute chose, le hasard d'une bataille ne convenant nullement au service du roi. Telle était, dans les premiers jours du mois de juillet, la situation des armées dans les Pays-Bas le maréchal de Luxembourg, avec les troupes du marquis de Boufflers jointes aux siennes, se tenait à Soignies, couvrant Mons et menaçant Bruxelles ; le roi Guillaume, avec des forces à peu près égales, occupait le camp de Gembloux, à portée de la Sambre. Les deux adversaires s'observaient à distance, immobiles, mais tout prêts à profiter chacun d'un faux mouvement de l'autre.

Sur le Rhin, il s'en fallait de beaucoup que la situation fût aussi critique. De part et d'autre, et comme par un accord tacite, c'était le côté sacrifié. Tandis que les Allemands ramassaient péniblement quelques troupes entre le Neckar et le Mein, le maréchal de Lorge, établi dans le Palatinat cisrhéan, faisait exactement ce qu'il avait fait l'année précédente, rien ou fort peu de chose. Il démolissait ce que les gens du pays avaient essayé de relever pendant l'hiver, et cette petite besogne achevée, il laissait marauder ses troupes. Monseigneur n'étant plus là pour donner à Chamlay son approbation muette, Chamlay n'osait plus trop ouvertement contredire. Je vous donne avis, écrivait-il à Louvois, que le libertinage est le plus grand du monde et qu'il est absolument nécessaire d'y remédier. Ayez la bonté de mander à M. le maréchal qu'on vous l'a fait savoir de la frontière et de l'armée, et de me gronder dans une lettre de ce que je ne vous l'ai pas mandé.

Chamlay faisait de belles réflexions sur la nécessité de pousser la guerre en Allemagne. Tant que les troupes du roi, disait-il<sup>5</sup>, n'agiront que dans la vallée du

---

<sup>1</sup> 26 et 30 juin. *D. G.* 1047.

<sup>2</sup> 27 juin. *D. G.* 1060.

<sup>3</sup> 30 juin. *D. G.* 1031.

<sup>4</sup> 8 juillet. *D. G.* 1115.

<sup>5</sup> Chamlay à Louvois, 16 et 29 juin. *D. G.* 1089.

du Rhin et ne donneront point d'inquiétude au cœur de l'Empire, l'Empereur peut soutenir plus longtemps la gageure, dans l'espérance de porter le Turc à la paix et de retomber ensuite sur le Rhin avec toutes ses forces. Mais quand il fallait en venir à l'application, Chamlay trouvait de grandes difficultés. Par excès de critique, il en arrivait au même point que le maréchal de Lorge, qui repoussait tout sans critique. L'instinctive négation de l'un et les discussions infinies de l'autre impatientaient également Louvois. Vos raisonnements, écrivait-il à Chamlay<sup>1</sup>, m'ont beaucoup mortifié ; car à force de vouloir prévoir toutes choses, l'on tombe dans l'inconvénient de croire que l'on ne peut rien faire, et que les ennemis sont des corps glorieux qui peuvent exécuter tout ce qui se peut imaginer. Vous faites tout si facile aux ennemis et si difficile aux troupes de Sa Majesté, si son armée étoit au delà du Rhin, qu'il n'y a pas moyen de raisonner avec vous. Sa Majesté voit avec beaucoup de peine que le premier mouvement de l'esprit de M. le maréchal est de différer l'exécution des choses que le roi lui prescrit, au lieu qu'il devrait être de les exécuter incessamment.

Averti, dès le 22 juin, que le roi voulait voir son armée de l'autre côté du Rhin, le maréchal de Lorge, trois semaines plus tard, faisait encore des difficultés pour passer le fleuve. Comment n'avait-il pas reçu de Louvois un de ces coups de boutoir qui faisaient avancer les gens, en dépit d'eux-mêmes ? C'est que l'Électeur de Saxe, naguère en pourparlers avec le roi, commandait l'armée allemande, et que, malgré l'insuccès des négociations, Louvois tenait à le ménager encore.

Il ne tenait pas à ménager les Espagnols ; bien au contraire. Le duc de Noailles avait reçu l'ordre d'envahir la Catalogne ; il y entra par la Cerdagne, marcha rapidement sur la Seu d'Urgel et s'en rendit maître le 11 juin, après trois jours de tranchée ouverte ; puis il lança des détachements dans toute la province et jusqu'en Aragon ; ces courses, et l'apparition des galères de France devant Barcelone, causèrent à Madrid une révolution ministérielle. Les nouvelles d'Espagne sont considérables cet ordinaire, écrivait Louvois, le 9 juillet, au maréchal de Luxembourg. Sa Majesté Catholique ayant supporté avec patience la perte de Mons, a éclaté sur celle d'Urgel qui lui a été beaucoup plus sensible, et pour en témoigner son chagrin, a chassé son premier ministre, le comte d'Oropesa ; ce qui, comme je l'espère, fera que les affaires de cette monarchie iront beaucoup plus mal qu'elles n'alloient.

C'était par des brèches ouvertes en Espagne et surtout en Piémont que Louvois se croyait certain de ruiner la ligue. Il multipliait contre Victor-Amédée les moyens de contrainte : Faites voir à ses peuples, disait-il à Catinat, que c'est de gaieté de cœur que ce prince leur attire tous les maux qu'ils souffrent. On savait qu'au congrès de La Haye, l'envoyé du duc de Savoie, par son insistance opiniâtre, avait dérangé, au profit de son maître, les plans de finances et les plans de campagne réglés déjà par les chefs de la coalition. Il s'était fait une grosse part dans les subsides fournis par l'Angleterre et la Hollande, et il avait obtenu que l'Électeur de Bavière, au lieu de commander sur le Rhin, marcherait au secours de Victor-Amédée avec une douzaine de mille hommes à joindre aux troupes espagnoles du Milanais. C'était pour balancer l'effet de ce renfort que Louvois avait doublé les ressources militaires de Catinat, en lui donnant d'ailleurs plus d'autorité morale qu'à tout autre chef d'armée : Vous pouvez en toute

---

<sup>1</sup> 5 et 14 juillet. D. G. 1032-1033.

liberté, lui disait-il expressément<sup>1</sup>, faire ce que vous jugerez de plus utile au service du roi.

Cependant Louvois, dès le mois de janvier 1691, tout en préparant à la fois la conquête de Mons et la conquête de Nice, avait imaginé, pour là campagne d'été en Italie, une combinaison stratégique d'une remarquable audace. Tandis que les principales forces de Catinat, ayant leur entrée en Piémont par Pignerol et Suse, auraient attaqué de front Victor-Amédée, un autre corps, venant de Savoie par la vallée d'Aoste, aurait débouché derrière lui, coupé ses communications avec le Milanais, et se rabattant vers la principale armée, l'aurait rejointe enfin par-dessus les débris des Piémontais écrasés entre deux. L'exécution d'un tel projet rencontrait une première et grande difficulté, le passage des Alpes. Dans une lettre du 4 janvier 1691, Louvois avait recommandé à Catinat d'étudier les moyens de communication et de transport par Je petit. Saint-Bernard et même par le grand Saint-Bernard. Le 14 janvier, Catinat lui répondait : Il est inutile de parler sur le passage du grand Saint-Bernard, parce qu'il obligerait à un passage sur le pays du Valais que Sa Majesté ne veut prendre ni demander ; de plus les neiges le rendent impraticable fort avant dans la belle saison. Le petit Saint-Bernard est plus facile, mais je ne sais point encore précisément de quel obstacle y sont les neiges et jusqu'en quel temps il dure. Une fois descendu dans la vallée d'Aoste, on ne devait pas trouver d'empêchements considérables jusqu'au fort de Bard, sur lequel Louvois avait réclamé des informations particulières. Je vous ai mandé, poursuivait Catinat, que le fort de Bard étoit bon, en heureuse situation pour n'être pas battu du canon, et qu'il est à un passage de la rivière<sup>2</sup> où les montagnes se resserrent de manière que ce passage ne peut être rendu libre que par la prise de ce fort. J'ai avis que Son Altesse Royale a donné des ordres pour l'accommoder.

Catinat n'hésitait pas d'ailleurs à reconnaître tout le mérite du projet de Louvois : Les avantages sensibles de cette entrée en Piémont, pour communiquer avec Casal et rejeter les Espagnols en Milanois, disait-il<sup>3</sup>, sont de puissantes raisons pour y engager. Il faut voir à surmonter les difficultés qui s'y opposent ; la principale est celle du transport des vivres et munitions pendant quarante-cinq lieues de chemin dans un pays de montagnes, à dos de mulet, sans aucune avance de magasins à la tête du pays où l'on voudroit agir. Quoique les informations de Catinat ne fussent pas à beaucoup près encourageantes, Louvois ne laissa pas de faire préparer à Grenoble et à Chambéry tout ce qui étoit nécessaire pour le passage d'un corps de dix mille hommes au delà du petit Saint-Bernard. Cependant le comté de Nice avait été rapidement conquis.

Vers la fin d'avril, avant, de quitter Suse et de s'engager. dans le Piémont, Catinat ne voulut pas laisser derrière lui, sur ses communications avec la France, des ennemis aussi dangereux que les barbets ; il fit fouiller et saccager sans merci les vallées de Barcelonnette, de la Pérouse et de Luzerne. Le marquis de Feuquières, spécialement chargé d'en finir avec ceux de la vallée de Luzerne, adressa, quand il eut fait, son rapport à Louvois. Ô force de la vérité ! Ce récit d'exterminateur est le plus magnifique éloge des coquins exterminés. Ces gens-là n'ont pas une botte de paille pour se coucher. On nous avoit toujours dit qu'à Bobbio étoit leur magasin et leur hôpital ; nous n'y avons trouvé de vestige de

---

<sup>1</sup> 27 avril. D. G. 1077.

<sup>2</sup> La Dora Baltea.

<sup>3</sup> 14 janvier 1691. D. G. 1079.

cela qu'environ deux livres de rhubarbe. On ne peut comprendre, à moins que de l'avoir vu, combien la vie que ces gens-là mènent est dure ; car enfin, monseigneur, ils ne se font pas seulement un gîte sur la terre. Il n'y a point de salaire en ce monde qui puisse obliger les hommes à tant souffrir. Aussi toutes les lettres que nous trouvons sur eux ne sont-elles remplies que d'exhortations dont le texte est pris sur les Machabées<sup>1</sup>.

Le moment d'exécuter le grand projet était venu. Louvois avait recommandé à Catinat de marcher d'abord sur Ivrée, de s'emparer de cette place et d'y mettre garnison, afin d'ouvrir l'issue de la vallée d'Aoste au corps qui s'apprêtait à franchir le petit Saint-Bernard<sup>2</sup>. Avec les plus hautes qualités de l'esprit et du cœur, Catinat, il faut bien le reconnaître, n'avait pas ce degré d'audace qui élève jusqu'au génie les capitaines de premier ordre. Il trouva, réflexion faite, le projet de Louvois trop téméraire, et il le lui dit, d'ailleurs, avec une courageuse franchise. Il était impossible de marcher sur Ivrée sans passer dans le voisinage de Turin, par conséquent sans prêter le flanc à l'ennemi ; et comment faire vivre l'armée dans un pays ravagé d'avance, à moins de convois énormes et d'escortes perpétuelles ?

Telles étaient les principales objections de Catinat. Je vous supplie, monseigneur, disait-il, de lire avec une véritable réflexion tout ce que je prends la liberté de vous mander, et de ne point passer là-dessus comme sur des raisons d'opiniâtreté d'un homme attaché à son sens. Du reste, je sais ce que c'est qu'un ordre prescrit, et qu'il faut renoncer à son sentiment et songer à bien obéir. Et il ajoutait, en post-scriptum : Je vous supplie de faire réflexion que nous ne sommes pas comme en Alsace et en Flandre, où l'on assemble si facilement cinq ou six cents chariots<sup>3</sup>. Quatre jours après, le 10 mai, il y revenait encore : Je vous demande pardon, monseigneur, de vous rebattre tant de raisons contre l'entreprise d'Ivrée ; mais je dois vous dire mon sentiment. Je n'ai continuellement dans la tête que l'affaire de ce pays-ici ; je la tourne et retourne de tous côtés. Je suis sur les lieux et connois le pays. Croyez-moi ; de quelque utilité que puisse être Ivree, c'est une entreprise pleine d'inconvénients et qui peut rendre, non-seulement inutile, mais encore désagréable et honteux l'effort que le roi fait en ce pays-ici cette année, si l'on est obligé de se retirer de bonne heure. Louvois avait en Catinat la plus grande confiance ; il connaissait tout son zèle pour le bien public et tout son dévouement pour lui-même ; il ne s'entêta pas à lui imposer le siège d'Ivrée. Puisque Sa Majesté me fait l'honneur de me laisser agir comme je puis me l'imaginer pour son service, répondit Catinat, je suis déterminé à commencer la campagne par l'attaque de Carmagnole, lequel pris, je prendrai des mesures pour celle de Coni et de Querasque<sup>4</sup>.

En renonçant de très-bonne grâce au siège d'Ivrée, Louvois n'avait pas renoncé à l'expédition dans la vallée d'Aoste. C'était M. de La Hoguette, lieutenant général et commandant en Savoie, qui était chargé de cette importante mission. Il faut être bien informé, lui mandait Louvois, s'il est vrai que le château de Bard ferme entièrement la vallée d'Aoste, ce que je ne saurois croire, puisque, dans toutes

---

<sup>1</sup> Feuquières à Louvois, 6 mai. *D. G.* 1093.

<sup>2</sup> Louvois à Catinat, 1er mai. *D. G.* 1077.

<sup>3</sup> 6 mai. *D. G.* 1093.

<sup>4</sup> Catinat à Louvois, 12 mai. — Il ajoutait, le 19 : Lorsque l'armée du roi aura pris Carmagnole et Coni, l'on sera si maître de ce côté de pays et des montagnes voisines, que je ne vois pas comment les barbets et milices ramassées pourraient entreprendre quelque chose de considération du côté de la frontière de Dauphiné et de Provence.



les montagnes, il est aisé, dans un petit espace de pays, de faire un chemin à droite ou à gauche, pour laisser ce château derrière. Cependant, si le passage était vraiment impraticable et le château trop difficile à réduire, M. de La Hoguette avait ordre de se replier sur la Savoie, en détruisant les ponts et les chemins dans toute la partie supérieure de la vallée d'Aoste<sup>1</sup>.

Ah ! si Louvois avait pu voir de ses propres yeux et juger par lui-même, s'il lui avait été permis d'exécuter en personne cette conception de son génie, et d'apporter devant le fort de Bard l'énergie de sa volonté ou la fertilité de ses inventions, il aurait été, dès 1691, pris ou tourné ce fameux fort de Bard, qui se dressait encore comme un obstacle prétendu invincible, cent neuf années plus tard, au seuil de l'immortelle campagne de Marengo. Mais Louvois était cloué à Versailles.

Catinat, dès son entrée en campagne, voulut conquérir sur les Piémontais l'avantage moral. L'échec de Veillane devait être d'abord réparé à Veillane. Le 30 mai, à deux heures après minuit, Catinat se donna le plaisir d'annoncer à Louvois que la garnison de Veillane s'était rendue à discrétion. Mais là, comme à Nice, comme à Staffarde, comme partout et toujours, il avait infiniment trop payé de sa personne<sup>2</sup>. Il s'attira de Louvois des reproches ou plutôt, comme il disait lui-même, une petite correction qui était le plus glorieux des compliments. Sa Majesté, lui écrivait, Louvois, a été informée que vous vous êtes exposé considérablement à l'attaque du château de Veillane ; elle m'a commandé de vous dire qu'elle vous défend de vous exposer de même dans de pareilles occasions, ne convenant point qu'un homme comme vous, dans des affaires de cette nature, soit mis hors d'état de lui continuer vos services <sup>23</sup>.

---

<sup>1</sup> Louvois à La Hoguette, 28 et, 31 mai. *D. G.* 1077.

<sup>2</sup> Bulonde à Louvois, 30 mai : J'ai cru de mon devoir de vous informer que M. de Catinat s'est trop exposé à l'attaque de Veillane, ce qui m'a fait de la peine ; ayant l'honneur d'être auprès de lui, j'ai fait de mon mieux pour l'en empêcher inutilement. Il est du bien du service du roi qu'une personne de son mérite se ménage davantage. Je ne vous dis rien de l'action, qui a été vigoureuse et heureuse. *D. G.* 1093.

<sup>3</sup> 8 juin. *D. G.* 1077. — Dans cette affaire de Veillane, le comte de Tossé, alors maréchal de camp et plus tard maréchal de France, fut blessé. Il voulut rendre compte lui-même à Louvois de sa blessure. C'était un homme d'esprit et de bonne humeur ; on ne sera peut-être pas fâché d'avoir un échantillon de son style. Il écrivait donc à Louvois, de Briançon, le 7 juin : Le bon Dieu bénit les gens gras. Si j'étois aussi maigre que l'étoit feu Sarcelle, je ne serois plus en état de rendre service au roi. Un éclat de grenade, gros comme un petit œuf de poule, m'a pris par le plus charnu de ma plantureuse fesse, et, las de cheminer parmi tant de chairs, s'est arrêté à l'extrémité de l'os de la hanche, auquel obligeamment il a laissé le périoste qu'il a seulement découvert. Voilà où j'en suis, monseigneur, avec peu de lièvre, de bons chirurgiens, grande envie de guérir et de retourner à l'armée. L'on me fait espérer que ce sera dans six semaines. Peut-être trouverez-vous que je me fusse bien passé de vous rendre un tel compte de mon état ; mais l'attachement effectif que j'ai pour vous et ma vanité ne me laissent pas la liberté de croire que vous n'y veuillez bien prendre quelque part. Il écrit encore, le 29 juin : La dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'a bien rafraîchi le sang ; mais en vérité les chirurgiens me l'ont bien échauffé. Ils m'ont traité comme un enfant de neuf ans, et m'avoient toujours caché que l'os étoit découvert de plus de la grandeur d'une bajoire. Une partie s'est recouverte de bonne chair, et nous sommes dans l'attente de savoir s'il achèvera de se couvrir ou s'il s'exfoliera. D'un tel article où je prends la liberté de vous rendre compte de mon état, suivant l'ordre et la permission que vous m'en avez donnés, je ne pense pas que toute la prescience humaine pût faire deviner où je vais tomber. Il ne s'agit pas moins que de millions et en grande quantité. Un homme

Après avoir pris Veillane, Catinat fit saccager et brûler le château de Rivoli, qui était une résidence favorite de Victor-Amédée. Il y avait, écrivait-il à Louvois<sup>1</sup>, plusieurs peintures à fresque dans les grandes pièces des appartements que l'on disoit être bonnes. C'est un dommage dont M. le duc de Savoie se doit prendre à lui-même, puisqu'il fait servir ses maisons pour établir des troupes et nous faire la guerre. Puis il s'en alla, le 5 juin, mettre le siège devant Carmagnole, qui capitula le 9.

Le 10, le marquis de Feuquières fut envoyé pour reconnaître les environs de Coni ; le 14, M. de Bulonde, lieutenant général, s'établit devant la place avec dix bataillons, quatorze escadrons, deux compagnies de canonniers et de bombardiers, et un détachement de mineurs. Le siège était couvert, du côté de Carignan, par quatre bataillons et six escadrons. Catinat, avec le reste de l'armée réduite, par ces détachements et par les garnisons laissés dans Carmagnole, Savigliano et Saluce, à seize bataillons et quarante escadrons, était venu prendre position au camp de la Gorra, entre Carignan et Moncalieri, pour observer de près et tenir en respect l'armée piémontaise qui était campée sous cette dernière ville.

La prise de Coni devait assurer les communications du comté de Nice avec la partie méridionale du Piémont, faire tomber de ce côté toute résistance et décourager même les montagnards de Mondovi. Louvois s'intéressait donc à cette affaire comme à l'une des plus importantes de la campagne ; cependant il attendait plus impatiemment encore les nouvelles de l'expédition dans la vallée d'Aoste. Il s'étonnait de n'en avoir pas ; il écrivait lettres sur lettres ; il pressait, gourmandait, malmenait M. de La Hoguette. Mais celui-ci n'acceptait pas les reproches ; il n'était pas responsable de l'état des chemins encombrés de glace et de neige. J'ai, répondait-il fièrement<sup>2</sup>, mille fois plus d'impatience de finir cette affaire-là que vous n'en sauriez avoir ; outre les raisons de mon devoir que j'ai toujours devant les yeux, je vous prie de croire que les dernières lettres que j'ai reçues de vous me sont assez sensibles pour ne rien négliger de ce qu'il faut faire pour en éviter de pareilles et mériter un peu plus de confiance. L'homme qui osait ainsi parler à Louvois était un homme de cœur.

Enfin, ayant réuni tout son monde et ses convois au fort de Scez, dans la Tarantaise, au pied du petit Saint-Bernard, il se mit en marche, le 18 juin, à la tête d'une colonne de dix mille hommes. Les traîneaux qu'il avait fait faire à Grenoble pour transporter l'artillerie, ne pouvaient pas servir. Après de vains efforts pour hisser à bras d'hommes les pièces même les plus légères, des pièces de 4, il fallut y renoncer, et se résoudre à n'en amener pas une. Partie du fort de Scez à minuit, la tête de la colonne n'atteignit la Tuile, sur l'autre versant de la montagne, qu'à cinq heures du soir ; on y séjourna, le 19, pour attendre les

---

qui ne prend que des bouillons depuis un mois a le cerveau creux. Cependant, monseigneur, pour réduire cet impertinent exposé à quelque chose, j'ai cru qu'il pouvoit ne vous être pas indifférent de savoir ce qui suit. Il s'agit d'un homme qui a le secret de la pierre philosophale et qu'il recommande à Louvois. Il termine ainsi : Je suis au désespoir de m'être peut-être mal à propos fourré dans un récit importun ; mais dans ta place où vous êtes, de combien de sottises n'est-il pas indispensable que vous ayez la tête rompue ! Louvois lui répond, comme on doit s'y attendre : Le roi, qui n'a nulle foi en la science philosophique, n'a pas jugé à propos de rien faire sur ce que vous m'avez mandé. *D. G.* 1094.

<sup>1</sup> 2 juin. *D. G.* 1094.

<sup>2</sup> 15 juin. *D. G.* 1094.

mulets des vivres. Le 20, on se remit en marche, ce que je vous prie, monseigneur, écrivait à Louvois M. de La Hoguette, de ne regarder pas comme une bagatelle, pouvant vous assurer que j'aimerois beaucoup mieux trouver des troupes en mon chemin que tous les obstacles que la nature y a mis, dans un pays aussi effroyable que celui-ci. Je suis persuadé qu'avec cinq ou six cents hommes, l'on peut empêcher une armée très-considérable d'arriver à la cité d'Aoste en moins de trois semaines, ce qui ne se feroit point même sans perdre beaucoup de monde, la nature les défendant toute seule. Le 22 juin, il entra dans Aoste sans aucune résistance.

Il n'avait trouvé, depuis la Tuile, qu'une population rare, effrayée, misérable, ne vivant guère que de pain, et de quel pain ! cuit depuis six mois, afin qu'on en mangeât moins ; c'étaient ces pauvres gens qui expliquaient naïvement et raisonnaient ainsi leur détresse. Dès que j'ai eu une fois pénétré jusqu'ici, continuait le général, tout le pays a été dans une si grande alarme que je crois que si j'eusse trouvé une seule pièce de canon pour la pouvoir conduire devant le château de Bard, je m'en serois rendu le maître, y ayant fort peu de monde dedans. Malheureusement il n'avait pas même cette seule pièce de canon. Sur le point de revenir en Savoie, il donnait au récit de cette expédition sans résultat et sans conquête la conclusion suivante : Permettez-moi de vous dire que ce pays est si misérable, et le peuple si hideux et si contrefait, que je crois que le roi auroit encore moins de regret de ne le point garder, s'il le connoissoit. Le 5 juillet, il annonçait à Louvois son retour à la Tuile, après avoir détruit les ponts, rompu les chemins et fait tout le dégât possible dans la vallée d'Aoste.

Louvois recevait en même temps, du siège de Coni, des nouvelles encore moins satisfaisantes. M. de Bulonde était un vieil officier qui avait quarante-cinq années de service, par conséquent une longue expérience ; les généraux qui l'avaient employé s'étaient toujours montrés satisfaits de ses qualités militaires. Mais il était hors d'état de commander pour son compte ; le sentiment de la responsabilité l'écrasait ; la moindre difficulté lui faisait tourner la tête ; très-brave de sa personne, quand il recevait d'un autre l'ordre d'aller au feu, il éprouvait, quand il était seul à prendre une résolution, des embarras et des appréhensions excessives. Louvois lui avait souvent et rudement reproché cette faiblesse<sup>1</sup>.

Lorsqu'il s'était agi de former les états-majors des différentes armées, au mois d'avril 1691, Louvois avait désigné, pour servir en Italie, M. de Bulonde et M. de Langalerie, qui était aussi un vieux lieutenant général ; mais il avait eu soin de

---

<sup>1</sup> Après la campagne de 1690, M. de Bulonde avait été nommé pour commander en Provence pendant l'hiver. Le marquis de Parelle, à la tête des barbets du Piémont, lui donnait mille inquiétudes ; il jetait des cris d'alarme et demandait sans cesse des renforts à Louvois, qui lui répondait de la bonne sorte, le 31 décembre 1690 : Je ne puis vous rien dire sur ce que vous représentez du peu de troupes que vous avez, sinon qu'il y a en Provence dix fois plus qu'il n'en faut pour s'opposer à M. de Parelle, il ne devoit pas être nécessaire que je mandasse à un aussi vieil officier que vous qu'il faut que l'on laisse aux officiers qui reviennent de campagne le temps de rétablir leurs troupes ; et je ne puis vous celer que vos lettres sont remplies de tant de plaintes inutiles que, si elles continuent, je ne pourrai m'empêcher de les laisser lire au roi, qui apparemment prendra le parti d'envoyer à votre place quelqu'un qui songera plutôt à son service qu'à faire toutes ces plaintes mal fondées. Sa Majesté ne veut point que, pendant que vous avez quatre ou cinq mille hommes sur la frontière de Provence, vous fassiez faire à la province la dépense d'entretenir des milices. *D. G.* 1008.

ne rien faire sans consulter Catinat et sans lui demander positivement s'il croyait pouvoir s'accommoder de ces deux généraux<sup>1</sup>. J'ai reçu, monseigneur, avait répondu Catinat<sup>2</sup>, l'état que vous m'avez envoyé de MM. les maréchaux de camp qui doivent servir dans l'armée d'Italie, et [qui] me fait espérer en même temps que Sa Majesté y ajoutera MM. de Langalerie et de Bulonde. Ce sont deux vieux officiers généraux dont l'expérience et les avis pourront être très-utiles au service du roi.

M. de Bulonde étant le plus ancien lieutenant général, Catinat lui avait confié le soin du siège de Coni, opération simple, régulière, sans trop de difficultés, dirigée d'ailleurs, quoique d'un peu loin, par le général en chef, qui recevait les rapports et renvoyait ses ordres tous les jours. Malheureusement M. de Bulonde avait pour second le marquis de Feuquières, lequel, enragé contre ses supérieurs, et connaissant le caractère de celui-ci, se donnait des airs de dévouement en faisant semblant de lui venir en aide, tandis qu'en effet il le jetait par ses conseils dans des perplexités plus grandes.

La tranchée avait été ouverte le 18 juin ; le 22, on fit en plein jour, et sans avoir attendu l'autorisation du général en chef, une attaque du chemin couvert qui fut désastreuse pour les assaillants. L'insulte qu'on a faite aux dehors des ennemis, écrivait Catinat à Louvois<sup>3</sup>, a encore eu moins de succès que je n'ai eu l'honneur de vous mander, parce qu'étant indiscrètement et témérement entreprise de jour, le grand péril et le grand feu des ennemis rechassa nos gens dans les travaux d'où ils étaient partis, et cette grande action qui a tant coûté ne nous donna pas un pouce de terrain en avant. J'avois écrit une lettre à M. de Bulonde, où je rendois sensible et palpable le défaut d'une pareille- entreprise de jour ; s'il l'eût pu recevoir assez tôt, cette affaire ne servit pas arrivée. Personne ne se veut dire l'auteur de cette action. Je vous avoue, monseigneur, que je suis confondu qu'une entreprise si déraisonnable n'ait pas pu être traversée par le sentiment de quelqu'un qui eût eu une once de sens commun en pareille chose.

Le 27 juin, dans la matinée, Catinat apprit que le prince Eugène, avec quelques escadrons de cavalerie allemande et espagnole, avait quitté l'armée piémontaise et paraissait se diriger vers Coni. Aussitôt Catinat fit partir, sous le commandement de M. de Saint-Silvestre, un détachement de deux mille chevau-légers et dragons, de cent vine carabiniers et de six compagnies de grenadiers, avec ordre de rejoindre en toute hâte M. de Bulonde, à qui ce renfort était annoncé. Je compte, disait Catinat<sup>4</sup>, qu'ils ont dû arriver devant Coni, à sept ou huit heures du matin, le 28. Ce siège est devenu plus long et plus difficile que l'on ne se l'étoit imaginé ; ce qui m'a fait prendre la résolution de m'y avancer avec l'armée, afin d'aller au-devant de tous les inconvénients qui pourroient arriver dans cette entreprise.

Louvois approuvait Catinat. Le roi, lui répondait-il<sup>5</sup>, a vu que le siège de Coni ne va pas bien. L'on ne peut sans impatience lire les lettres de M. de Bulonde, remplies d'un verbiage qui ne rend aucun compte de ce qui s'y passe ; quand on les a lues, on en est moins instruit qu'auparavant. Le roi a fort approuvé le parti que vous avez pris de marcher vous-même de ce côté ; et Sa Majesté espère

---

<sup>1</sup> Louvois à Catinat, 23 avril. *D. G.* 1077.

<sup>2</sup> 2 mai. *D. G.* 1093.

<sup>3</sup> 26 juin et 1er juillet. *D. G.* 1093.

<sup>4</sup> Catinat à Louvois, 28 juin.

<sup>5</sup> 7 juillet. *D. G.* 1077.

que, dans peu de jours, elle apprendra la réduction de cette place. On apprit, dès le lendemain, la levée du siège.

Au premier avis que le prince Eugène marchait, M. de Bulonde avait perdu la tête et pris tout de travers les ordres de Catinat. Ces ordres étaient de ne pas s'inquiéter de la tranchée, mais d'occuper un bon poste pour recevoir l'ennemi. Là-dessus, sans attendre M. de Saint-Silvestre, qui, s'il y avait quelque doute possible sur les intentions de Catinat, devait arriver assez promptement pour tout éclaircir, M. de Bulonde s'imagina que cet avis de ne pas s'inquiéter de la tranchée voulait dire qu'il fallait abandonner la tranchée, lever le siège. Il décampa donc, le 28, de grand matin, avec tant de hâte qu'il abandonna une pièce de 24 dont l'affût était brisé, beaucoup de munitions, et, ce qui est plus incroyable, une soixantaine de blessés qui étaient dans un couvent du voisinage. Cependant M. de Saint-Silvestre arriva, tout surpris et désespéré de cet affreux désordre ; il arriva cinq heures avant le prince Eugène. Mais le mal était irréparable. Il fallut battre en retraite sur l'armée de Catinat.

Les troupes indignées confondaient dans leurs malédictions M. de Bulonde et M. de Feuquières, qui s'accusaient l'un l'autre. Tous les brigadiers et colonels, disait M. de Bulonde, savent que M. de Feuquières a fait faire l'attaque de la contrescarpe en plein jour et contre mon sentiment. Puis, sur la levée du siège, il alléguait opiniâtrement les prétendus ordres de Catinat ; enfin, sur l'abandon des blessés et du matériel, il disait pour toute raison qu'au siège de Pavie, où il était en 1655, on avait abandonné onze pièces de canon et douze cents blessés ; la belle excuse<sup>1</sup> ! Quant à M. de Feuquières, il se défendait de tout, et s'indignait plus haut que les autres. Si j'avois l'âme assez lâche et le cœur assez bas pour avoir été susceptible des choses qu'a faites M. de Bulonde, écrivait-il à Louvois<sup>2</sup>, je puis vous dire que je ne serois pas comme lui à connoître ma faute. Je puis encore vous dire qu'il n'y avoit pas de valeur à rester devant Coni, et y attendre les secours qui nous venoient. Le parti en étoit sûr ; mais la tête de M. de Bulonde étoit tournée, il y avoit longtemps. Il eut beau faire et dire, il ne persuada personne.

Catinat, chargé de faire une enquête, écrivit à Louis XIV<sup>3</sup> : L'attaque prématurée du chemin couvert, à l'heure à laquelle elle a été faite, me paroît absolument avoir été le sentiment de M. de Feuquières, et elle lui est attribuée par toutes les troupes. A l'égard de la levée du siège, il me paroît que c'est une résolution qui fut prise sur-le-champ par M. de Bulonde seul, sur des imaginations que sa foiblesse ou son mauvais jugement lui imposèrent. M. de Feuquières, au dire du major du régiment de Bretagne, répondit seulement : *Monsieur, comment voulez-vous donc faire ?* Il ne lui entendit rien dire qui s'opposât à cette honteuse retraite. Personne n'a vu ni entendu M. de Feuquières dire à M. de Bulonde des raisons qui pussent le détourner d'une si honteuse résolution, si préjudiciable à l'honneur et à l'utilité des armes de Votre Majesté. Le 8 juillet, la déplorable nouvelle était arrivée à Versailles. Le 12, un article de la *Gazette*, rédigé dans le cabinet de Louvois, fit connaître au public la levée du siège de Coni, dans tous ses honteux détails, et la punition de M. de Bulonde, qu'on envoyait prisonnier dans la citadelle de Pignerol.

---

<sup>1</sup> Louvois à Chamlay, 10 juillet. D. G. 2538.

<sup>2</sup> 15 juillet.

<sup>3</sup> 26 juillet. D. G. 1095.

Louvois était au désespoir ; cependant il y eut des gens qui l'accusèrent d'avoir fait lever le siège de Coni, les mêmes sans doute qui, deux années auparavant, l'accusaient d'avoir fait capituler Mayence, et cette fois-ci .comme l'autre, afin de prolonger la guerre. Bulonde alléguait pour sa justification la lettre de Catinat : cette lettre de Catinat devint une lettre de Louvois ; si bien que l'argument et l'accusation, colportés des méchants aux sots, trouvèrent créance et s'en allèrent grossir les Mémoires des gens soi-disant bien informés. Que l'histoire impartiale et vraie les y laisse avec tant d'autres mensonges !

Le 30 juin, Louvois écrivait à Vauban<sup>1</sup> : J'ai reçu votre lettre du 27 de ce mois que vous avez nommé juillet, et qui, grâce à Dieu, n'est que juin. Au soin qu'il prend de relever cette erreur, ne dirait-on pas qu'un pressentiment l'agite ? Il n'y a pas eu de 27 juillet pour Louvois.

Le lundi 16, après avoir donné des audiences, écrit ou dicté vingt-trois lettres et dépêches, il était allé travailler chez le roi. Sur les quatre heures, le roi s'aperçut qu'il changeait de visage et lui peu nit de se retirer. Il se sentait fort mal ; il eut cependant la force de traverser la galerie du château et de revenir chez lui, à la surintendance. Il étouffait ; on courut chercher des secours. Il appelait les siens : madame de Louvois, par hasard, n'était pas à Versailles ; Courtenvaux et Sommé faisaient campagne ; le seul qui fût à portée, Barbezieux, était malade ; on l'avertit en hâte ; il vint aussitôt ; il vint trop tard.

Écoutons le récit que Barbezieux a fait lui-même des derniers moments de son père<sup>2</sup>. Il mourut lundi plus subitement que l'on ne peut se l'imaginer. Il s'étoit plaint un demi-quart d'heure auparavant d'avoir quelque chose dans l'estomac qui l'étouffoit. L'on le saigna du côté gauche, et se sentant soulagé par cette saignée, il demanda qu'on en fit autant de l'autre bras. Son médecin lui refusa, par l'extrême foiblesse où il étoit. Il demanda où j'étois et qu'on m'allât quérir ; j'étois malade dans mon lit ; l'on me vint avertir. M. Fagon, pour qui il avoit beaucoup de considération, sur les entrefaites entra dans sa chambré. Il commença à lui conter ce qui lui faisoit mal ; mais, un moment après, il dit qu'il étouffoit. Il me demanda encore avec empressement, et dit qu'il se mouroit. Après ces dernières paroles, la tête lui tomba sur les épaules, ce qui fut le dernier moment de sa vie. J'arrivai comme la tête lui tomboit, et voyant tout le monde désolé, et ne pouvant croire ce que le triste visage d'un chacun m'apprenoit, je me jetai à lui ; mais il étoit insensible à mes caresses, et c'en étoit déjà fait. L'on l'a ouvert le lendemain, et, quoiqu'il n'y ait point d'indice assez positif pour assurer qu'il ait été empoisonné, il n'y a cependant presque pas lieu d'en clouter. Voilà comme j'ai perdu tout ce qui m'étoit le plus cher au monde.

Barbezieux croyait donc que son père avait été empoisonné. Louvois avait toujours dans son cabinet un pot d'eau fraîche où il buvait souvent ; il y avait bu avant de s'en aller chez le roi. On s'avisa qu'une main criminelle avait dû jeter du poison dans cette eau, et comme il y avait parmi les gens de la surintendance un frotteur qui était Savoyard et sujet de Victor-Amédée, on ne fut plus en peine de trouver le coupable ; c'était lui. Conçu à Turin, exécuté à Versailles, le crime ne faisait pas doute et les imaginations étaient satisfaites. Le 27 juillet, Barbezieux écrivait au lieutenant de police, M. de La Reynie<sup>3</sup> : Je crois que vous devez avoir

---

<sup>1</sup> D. G. 1031.

<sup>2</sup> Barbezieux à Tessé, 21 juillet 1691. D. G. 1033.

<sup>3</sup> D. G. 1033.

reçu présentement l'ordre du roi nécessaire pour faire transférer à Vincennes le Savoyard qui était dans notre maison, que l'on a arrêté. J'ai cru vous devoir donner un avis que j'ai reçu, qui est que l'on voulait faire mourir cet homme-là pour l'empêcher de parler. Comme il est nécessaire d'en tirer toutes les lumières que nous pourrons, j'ai cru ne devoir pas vous laisser ignorer cette circonstance, afin que vous puissiez prendre les mesures que vous jugerez à propos pour que ces gens-là ne réussissent pas dans leur dessein. Je vous prie de me mettre en état de rendre compte au roi exactement de ce que vous découvrirez sur cette affaire.

M. de La Reynie ne découvrit rien ; après avoir tenu quelque temps en prison le malheureux frotteur qui ne savait ce qu'on lui voulait dire, on fut obligé de reconnaître sa parfaite innocence. La vérité est qu'il n'y avait ni coupable ni crime. Barbezieux lui-même était forcé de convenir qu'on n'avait point trouvé, à l'ouverture du corps, d'indice assez positif pour affirmer l'empoisonnement. Les médecins hésitaient ; mais les deux chirurgiens qui avaient fait l'autopsie, Félix et Dionis, célèbres et les plus autorisés parmi leurs confrères, affirmaient qu'il n'y avait pas trace de poison, et que Louvois était mort évidemment d'une apoplexie pulmonaire<sup>1</sup>. Il était fort gros et d'un tempérament sanguin ; il souffrait depuis plusieurs années d'oppressions accompagnées de violents accès de fièvre. Dans les derniers temps, l'excès de travail, l'agitation de la politique, les émotions de toute sorte avaient aggravé ses maux ; il fut achevé par la malheureuse affaire de Coni.

Quel événement que cette mort ! Quel coup de foudre ! Madame de Sévigné apprend cette nouvelle en Provence ; elle est tout éperdue ; elle s'écrie : *Le voilà donc mort, ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenoit une si grande place, dont le moi, comme dit M. Nicole, étoit si étendu, qui étoit le centre de tant de choses ! Que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échec à faire et à conduire ! Ah ! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps ; je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange. Non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment*<sup>2</sup>. Quelle éloquence et quelle vérité ! Oui, c'est bien là cette vie à perte d'haleine et cette mort en pleine carrière. Il avait déjà trente années de ministère, et il mourait à cinquante ans !

On a douté qu'il eût des amis ? Voici Catinat<sup>3</sup> : Je suis dans une situation où je me fais de grandes violences pour ne me point laisser aller à la vive douleur que je ressens de la grande perte que vient de faire le roi, l'État, et moi de mon protecteurs dont l'affection m'a toujours cent fois plus touché que tous les biens qu'il pouvoit me faire. Voici Vauban qui écrit à Barbezieux<sup>4</sup> : Je vous aime et honore de tout mon cœur, pour l'amour de vous et de votre illustre père dont la mémoire ne me sortira jamais du cœur ni de l'esprit.

---

<sup>1</sup> Le rapport de Dionis, inséré dans un de ses ouvrages intitulé *Dissertation sur la mort subite*, a été signalé par M. Le Roi et reproduit par les éditeurs du *Journal de Dangeau*, à la fin du troisième volume.

<sup>2</sup> Lettre à M. de Coulanges, du 26 juillet 1691.

<sup>3</sup> Catinat à Barbezieux, 20 juillet. *D. G.* 1099.

<sup>4</sup> 21 août. *D. G.* 1115.

Un degré au-dessous de ces affectionnés, c'est Villars qui souhaite à Barbezieux<sup>1</sup> une plus longue vie et autant de gloire et de bonheur que son père en a eu dans le gouvernement le plus florissant et le plus puissant qui ait jamais été. Au-dessous encore, c'est l'intendant Bouchu qui parle<sup>2</sup> : Il n'y a que les ennemis de l'État qui puissent n'être pas touchés de cette perte. Descendons dans la foule ; voici ses impressions, traduites par un malveillant, le marquis de La Faro : On a dit de Louvois qu'il auroit fallu ou qu'il ne fût point né, ou qu'il eût vécu plus longtemps.

Rien ne vaut cependant, comme expression du sentiment public, cette épitaphe, œuvre anonyme et toute simple, mais singulièrement profonde dans sa simplicité :

Ici git sous qui tout plioit  
Et qui de tout avoit connoissance parfaite,  
Louvois, que personne n'aimoit  
Et que tout le monde regrette.

---

<sup>1</sup> 21 juillet. *D. G.* 1060.

<sup>2</sup> Bouchu à Barbezieux, 21 juillet. *D. G.* 1095.



# CHAPITRE QUATORZIÈME

Premiers sentiments de Louis XIV après la mort de Louvois. — Son ressentiment s'aigrit avec le temps. — Partage de la succession politique de Louvois. — Il n'y a pas de changement dans la direction des affaires. — Retraite de Catinat. — Prise de Montmélian. — Mission de Chamlay. — Louis XIV et le maréchal de Luxembourg. — Combat de Leuse. — Projets pour la campagne de 1692. — Jacques II en Normandie. — Bataille navale du 29 mai. — Affaire de La Hougue. — Siège de Namur. — Bataille de Steenkerke. — Victor-Amédée envahit le Dauphiné. — Création de sept maréchaux de France. — Institution de l'ordre de Saint-Louis, — Espérances et déceptions de Louis XIV en 1693. — Inaction du maréchal de Lorge. — Luxembourg et Guillaume III. — Bataille de Neerwinden. — Prise de Charleroi. — Ruses de Victor-Amédée. — Bombardement de Pignerol. — Bataille de Marsaglia. — Caractère et situation de Catinat. — Campagne de 1694 nulle, si ce n'est en Catalogne. — Bombardement des ports français. — Mort du maréchal de Luxembourg. — Les maréchaux de Villeroi et de Boufflers. — Reprise de Namur par Guillaume III. — Importance de Victor-Amédée. — Capitulation de Casal. — Accommodement entre Louis XIV et Victor-Amédée. — Cession de Pignerol. — Alliance offensive entre Louis XIV et Victor-Amédée. — Siège de Valenza. — Suspension d'armes en Italie. — Désarroi de la coalition. — Situation de Guillaume III en Angleterre. — Négociations de La Haye. — Congrès de Ryswick. — Prise d'Ath et de Barcelone. — L'opinion publique en France. — Lettre de Vauban à Racine. — Traités de Ryswick. — La France garde Strasbourg. — Décadence des institutions de Louvois. — Camp de Compiègne. — Le corps de Louvois enlevé de l'église des Invalides. — Le mausolée de Louvois.

Dites au roi d'Angleterre que j'ai perdu un bon ministre, mais que ses affaires et les miennes n'en iront pas plus mal pour cela. Telle est, d'après le témoignage de Dangeau<sup>1</sup>, la réponse que fit Louis XIV au gentilhomme qui lui apportait les compliments du roi Jacques, en ce fâcheux rencontre de la mort de M. de Louvois. Ces derniers mots sont aussi de Louis XIV<sup>2</sup>. Mon cousin, avait-il écrit, dès le 16 juillet, au maréchal de Luxembourg, je ne puis qu'avec déplaisir vous donner part du décès inopinément arrivé du marquis de Louvois ; et quelques jours après : Je suis bien persuadé de la part que vous prenez à la perte que j'ai faite. Ajoutons enfin ce passage d'une lettre de Louis XIV au marquis de Boufflers<sup>3</sup> : Je ne doute point qu'étant aussi zélé pour mon service, vous ne soyez fâché de la mort d'un homme qui me servoit bien.

Ce sont là des paroles expresses ; comment les concilier avec l'assertion non moins expresse du duc de Saint-Simon ? Louvois, a-t-il dit<sup>4</sup>, étoit, quand il mourut, tellement perdu qu'il devoit être arrêté le lendemain, et conduit à la Bastille. Le fait de cette résolution prise et arrêtée par le roi est certain ; je l'ai su depuis par des gens bien informés ; mais, ce qui demeure sans réplique, c'est que le roi même l'a dit à Chamillart, lequel me l'a conté. Quoi ! ce bon ministre, cet homme qui le servait bien, Louis XIV étoit à la veille de l'envoyer à la Bastille ! Et c'étoit en pleine guerre, dans la crise d'une campagne, entre quatre ou cinq armées à faire agir de concert et d'ensemble, que Louis XIV allait frapper ce coup d'État ! Passons sur la dissimulation, sur l'hypocrisie des louanges ; aussi bien que valent ces marques d'estime, données à Louvois mort ? Fouquet, près de tomber, n'en a-t-il pas reçu de pareilles ? Mais la faute politique, l'acte imprudent, le coup d'aventure, voilà ce qui resterait sans précédent, sans analogie possible.

Non, il n'est pas permis de supposer, même pour un instant, que Louis XIV ait voulu servir à ce point les intérêts du duc de Savoie et du prince d'Orange. Il faut être Saint-Simon pour y croire ; il faut être un de ces esprits qui ne peuvent pas s'accommoder du naturel et du simple, qui font fi du sens commun, donnent tout à l'imagination et à la passion, et s'ingénient pour être, bon gré mal gré, plus tragiques que l'histoire. Après avoir poussé, jusqu'à tout briser, les rencontres de Louis XIV et de Louvois, dans quelle catastrophe Saint-Simon pourra-t-il abîmer cette action violente Une mort subite, quel dénouement ! Soit ; mais à la condition que cette mort ne sera pas seulement un fait de nature : il faudra que Louvois tombe foudroyé par le poison, au seuil de la Bastille. Est-ce à dire que Saint-Simon ait tout inventé ? Non. Saint-Simon torture les événements et déforme les personnages ; mais il exagère plutôt qu'il n'invente. Sous un amas de détails imaginaires et de circonstances fictives, il y a presque toujours dans ses récits un fond de vérité. Le fond de vérité ici, c'est le ressentiment de Louis XIV contre Louvois.

Amorti et comme disparu d'abord avec le ministre, ce ressentiment n'avait pas tardé à se réveiller et à s'aigrir. La guerre se perpétuait, les campagnes se succédaient avec des difficultés nouvelles et des exigences croissantes. Dans le public, dans Farinée même, on regrettait, on évoquait Louvois ; le souvenir de ses fautes s'effaçait à mesure : il ne restait plus que la mémoire de son génie ;

---

<sup>1</sup> *Journal de Dangeau*, 17 juillet 1691.

<sup>2</sup> Le roi au maréchal de Lorge, 24 juillet 1691. *D. G.* 1033.

<sup>3</sup> Le roi à Boufflers, 23 juillet. *D. G.* 1033.

<sup>4</sup> *Mémoires*, t. XXIV, ch. 407. Édition de 1813.

et ces regrets du public et de l'armée lui faisaient une grandeur posthume qui s'élevait et s'étendait sans cesse. C'était en vain que Louis XIV lui-même se roidissait contre cette obsession d'outre-tombe ; il sentait malgré lui combien ce grand ministre lui avait été nécessaire ; mais il s'en irritait d'autant plus. On peut bien dire que Louis XIV a plus détesté Louvois mort que Louvois vivant, et qu'il l'a détesté tous les jours davantage.

Quand vint l'épuisement et la nécessité de faire la paix, c'était l'opinion générale que, si Louvois avait vécu, la France serait sortie de la guerre moins affaiblie, plus imposante et triomphante. Qu'on y prenne garde c'est justement aux environs de la paix de Ryswick, au moment même où Louis XIV était le plus exaspéré contre la mémoire de Louvois, que Chamillart est entré dans sa confiance. Ne serait-ce pas assez qu'un jour Louis XIV eût dit de Louvois à Chamillart qu'il aurait mérité la Bastille, pour que ce seul mot, recueilli par Saint-Simon, ait pris corps dans son imagination féconde, parmi les faits précis, positifs et datés ? Ce ne serait assurément ni la première, ni la plus étrange des conceptions dont il a lancé les produits dans l'histoire.

De Saint-Simon revenons à Dangeau, du chimérique au certain, de la paix de Ryswick au fatal événement du 16 juillet 1691. [Dites au roi d'Angleterre que j'ai perdu un bon ministre, mais que ses affaires et les miennes n'en iront pas plus mal pour cela.](#) Voilà, au premier moment, l'expression vraie des sentiments de Louis XIV. Il est soulagé, il est à l'aise, il respire, il se sent libre et maître ; il ne lui coûte pas alors de donner à Louvois un regret de bienséance. Les courtisans qui ont vu la mort de Mazarin se croient rajeunis de trente ans ; c'est le même spectacle, et la même ardeur de Louis XIV au gouvernement personnel.

Les fonctions ramassées et confondues sous la main de Louvois sont réparties entre quatre ou cinq personnages. Le ministre. Le Peletier, l'ancien contrôleur général, reçoit la direction des postes ; Le Peletier de Souzy, son frère, les fortifications qui forment désormais une administration à part ; Villacerf a la surintendance des bâtiments, moins les manufactures qui rentrent, avec les haras, dans les attributions du contrôleur général Pontchartrain. Un peu plus tard, la grande maîtrise de l'ordre de Saint-Lazare, que Louvois gouvernait seulement à titre de grand vicaire, sera rétablie pour l'heureux Dangeau. Barbezieux reste chancelier de l'ordre du Saint-Esprit et secrétaire d'État ; mais il n'a plus que l'administration militaire, sous la tutelle de Saint-Pouenges. Louis XIV s'est réservé ce qu'on peut appeler la haute politique de la guerre. A peine averti de la mort de Louvois, il s'est hâté de rappeler d'Allemagne Chamlay, qui sera son ministre de fait, son conseiller intime pour la direction des armées, et, à proprement parler, son major général<sup>1</sup>. Si l'on note encore l'entrée du duc de Beauvilliers au conseil, avec le titre de ministre d'État, et la rentrée de M. de Pomponne, on aura tout dit sur les changements causés par la mort de Louvois dans le personnel du gouvernement.

De changements dans la politique générale ou dans la pratique de la guerre, il n'y en a pas. Le 21 juillet 1691, Louis XIV écrit à Catinat<sup>2</sup> : [Il est fâcheux d'être obligé de brûler des villages pour porter les peuples à payer la contribution ;](#)

---

<sup>1</sup> A dater du mois de juillet 1691, les mémoires, plans et projets émanés de Chamlay pour la direction des différentes armées, ne se comptent pour ainsi dire plus, tant ils abondent.

<sup>2</sup> D. G. 1041.

mais puisque, ni par menace, ni par douceur, l'on ne peut les y obliger, il ne faut pas discontinuer d'user de ces rigueurs-là.

Après la malheureuse affaire de Coni, Catinat, trop faible pour tenir la campagne contre les forces jointes du duc de Savoie et de l'Électeur de Bavière, s'était remis sur la défensive ; il ne fut point attaqué ; mais il ne put pas empêcher les alliés de reprendre Carmagnole. La mauvaise saison venue, il lui fallut évacuer encore une fois le Piémont et repasser en deçà des Alpes. Rentré en Savoie, Catinat fit du moins, en plein hiver, le siège de Montmélian. Cette forte place à peine conquise, Louis XIV dépêcha Chamlay pour essayer d'entrer en négociation avec Victor-Amédée<sup>1</sup>. Faut-il voir, dans cette démarche, un changement de système, et comme un désaveu de la politique de Louvois ? Si l'on se reporte aux conditions déjà offertes, Farinée précédente et à deux reprises, par Louvois lui-même, et si, en tenant compte des faits accomplis dans l'intervalle, on y compare les propositions apportées par Chamlay, on ne trouvera rien qui justifie cette vue d'un changement de système<sup>2</sup>.

Il n'y a guère, dans la seconde partie de cette campagne de 1691, coupée par la mort de Louvois, qu'un seul point où l'on puisse noter un désaccord entre les idées de Louis XIV et celles de son ancien ministre. C'est un point de théorie militaire, sur la valeur comparée de l'infanterie et de la cavalerie dans les batailles. Avec plus de respect pour la tradition que d'entente réfléchie peut-être, le monarque décide que la cavalerie est restée, comme jadis, l'arme prépondérante.

---

<sup>1</sup> Cette négociation, entamée dans les premiers jours de l'année 1692 se prolongea jusqu'au mois de mars. Elle n'eut aucun résultat, et fut suivie de la publication d'un Mémoire destiné par Louis XIV à faire connaître aux gouvernements italiens la méchante volonté du duc de Savoie. *D. G.* 1182-1309.

<sup>2</sup> Au mois de janvier 1691, les conditions faites par Louvois étaient celles-ci : rupture de tous engagements entre le duc de Savoie et les ennemis du roi de France ; occupation de Suse, déjà conquise, de Verrue, Saluce, Villefranche, Carmagnole et Montmélian, à remettre au roi jusqu'à la paix générale ; restitution immédiate de la Savoie ; neutralité de l'Italie ; envoi d'une partie de l'armée piémontaise pour servir en France ; révocation de tous les édits accordés aux régionnaires et nouveaux convertis du Piémont ; le tout sous la garantie du pape, de la république de Venise et du grand-duc de Toscane. Au mois d'avril suivant, Nice et les autres places du comté sont ajoutées à celles que le roi veut occuper jusqu'à la paix générale. Le surplus des conditions comme ci-dessus. — Louvois à Catinat, 6 janvier et 22 avril 1691. *D. G.* 1369.

Au mois de janvier 1692, les conditions apportées par Chamlay sont les suivantes : occupation de Pise, Nice et Montmélian jusqu'à la paix générale ; restitution immédiate de la Savoie et des autres domaines du duc, sauf les vallées vaudoises que le roi voudrait garder ; neutralité du Milanais ; remise de Casal entre les mains du pape ou des Vénitiens jusqu'à la paix générale ; envoi d'une partie de l'armée piémontaise pour servir en France. Pour séduire le duc, Chamlay peut lui laisser entrevoir quelque commandement d'armée ; il peut encore ajouter, mais comme de lui-même, que si, par hasard, le roi d'Espagne venait, à mourir, Monseigneur se trouvant l'héritier, le roi ferait en sorte que Monseigneur lui cédât son droit sur le Milanais, et que Sa Majesté voudrait même bien l'aider pour s'en mettre en possession. Mais voici, par contre, des menaces dont Louvois lui-même ne s'était pas avisé : Lui faire bien entendre que, dès qu'il n'acceptera pas les offres du roi, le roi fera démolir jusqu'à la dernière pierre, Montmélian, Nice, Chambéry, Annecy, en un mot tous ses châteaux et villes fermées, qu'il sait, bien que lui ni ses descendants ne seront jamais en état de rétablir. *D. G.* 1182.

Louis XIV souhaitait vivement que le maréchal de Luxembourg prit quelque avantage sur Guillaume d'Orange, qui le recherchait, disait-on. Il seroit bon, écrivait-il au maréchal<sup>1</sup>, de rabattre un peu de sa gloire et de faire voir aux peuples les artifices dont il se sert et les menteries qu'il leur dit en toutes rencontres. Je vous dépêche un courrier pour vous en donner avis et vous recommander toujours que vous devez vous ressouvenir de vous servir de ma cavalerie plutôt que de vous engager à un combat d'infanterie, où l'on perd beaucoup de monde, et qui ne décide jamais de rien. Enfin je vous dis encore que si le prince d'Orange vous attaque, il n'y a rien de si important que de faire combattre ma cavalerie, et non mon infanterie dans les postes.

Ce fut pour se conformer le plus exactement possible aux prescriptions du roi que le maréchal de Luxembourg engagea, le 19 septembre 1691, un grand combat de cavalerie, dans la plaine de Leuse. Il y manqua seulement Guillaume d'Orange qui venait de laisser, depuis deux ou trois jours à peine, le commandement de son armée au prince de Waldeck. Ce combat de Leuse fut pour la cavalerie française une magnifique et très-glorieuse affaire, mais où l'on perdit beaucoup de monde, et qui, ni plus ni moins qu'un combat d'infanterie, ne décida de rien. Que devenait la théorie royale ? Pour la sauver, Louis XIV n'imagina rien de mieux que de s'en prendre au prince d'Orange. J'ai vu avec beaucoup de peine, écrivait-il à Luxembourg<sup>2</sup>, la quantité d'officiers que j'ai perdus. Je suis fâché que le prince d'Orange soit parti avant l'affaire qui est arrivée ; car il n'a pas eu le déplaisir de voir battre et fuir ses troupes ; et l'affaire eût été plus complète, s'il y a-voit été en personne. Ainsi dégagée d'un événement qui avait d'abord paru la compromettre, la théorie de Louis XIV demeura donc à peu près entière.

Le roi fit lui-même ses plans pour la campagne de 1692. Jacques II était tout à fait dépouillé. M. de Saint-Rhue, qui commandait sa petite armée d'Irlande, avait été vaincu et tué, le 22 juillet 1691, au combat d'Aghrim ; peu de temps après, le duc de Tyrconnel était mort ; enfin, Limerick, la dernière place qui résistât encore au roi Guillaume, avait capitulé, le 15 octobre. Quatorze ou quinze mille Irlandais en étaient sortis pour rejoindre leur roi Stuart ; c'était là désormais tout son peuple. Cependant il avait une confiance imperturbable ; l'Angleterre, disait-il, était toute prête à le recevoir ; dans la nation, dans l'armée, dans la flotte surtout, ses adhérents étaient nombreux et dévoués. Il parlait avec tant d'assurance qu'il persuada Louis XIV et lui fit commettre la plus insigne des fautes.

Au mois de mai 1692, tout ce qu'il y avait d'Irlandais, d'Anglais et d'Écossais en France fut rassemblé au nord du Cotentin pour passer directement en Angleterre ; on y joignit quelques milliers de troupes françaises, et Jacques II, assisté du maréchal de Bellefonds, vint prendre le commandement de cette armée. Tourville, qui devait lui frayer la route, attendait à Brest l'escadre de la Méditerranée. Celle-ci, contrariée par les vents, ne se montrait point. Pourquoi l'attendre ? Jacques II n'était-il plus certain que les trois quarts de la flotte anglaise passeraient à lui, au premier signe ? Tourville reçut l'ordre absolu d'appareiller et de combattre, faible contre fort, sans compter l'ennemi. Le 29 mai, au large de Barfleur, il rencontra les amiraux d'Angleterre et de Hollande ; ils avaient quatre-vingt-dix vaisseaux ; il en avait quarante-quatre ; il attaqua.

---

<sup>1</sup> 5, 10 et 12 août 1691.

<sup>2</sup> Le roi à Luxembourg, 22 et 24 septembre 1691.

Pas un des capitaines anglais ne fit défection ; cependant le combat dura jusqu'au soir, et Tourville ne perdit pas un seul navire. La journée était sienne, mais il ne pouvait pas affronter une seconde bataille ; il se retira. Vingt-neuf de ses vaisseaux rentrèrent à Brest ; les quinze autres, plus maltraités ou moins bien conduits, vinrent s'échouer sur les côtes de Cherbourg et de La Hougue. Tourville avait pris, pour les défendre, d'excellentes dispositions ; l'autorité maladroite de Jacques H et du maréchal de Bellefonds rendit tout inutile. Le 2 et le 5 juin, ces quinze vaisseaux furent brûlés par les alliés.

C'est là ce qu'on a nommé le désastre de La Hogue et la ruine de la marine française ; grands mots fort inexacts, car la perte matérielle fut réparée bientôt ; quant à l'honneur de la flotte, où donc avait-il souffert ? La France avait assez de marins et de vaisseaux ; c'était le gouvernement qui ne savait plus s'en servir. On connut bien alors la différence des bons ministres aux médiocres : Seignelay manquait à la marine, comme Louvois à l'armée.

Louis XIV cependant voulait prouver le contraire au monde ; c'est pourquoi il avait imaginé l'expédition d'Angleterre et en même temps un grand siège, le siège de Namur. Depuis trente ans, il avait pris bien des places, et des plus fameuses ; mais c'était toujours Louvois qui avait tout préparé pour les prendre ; c'était dans ces occasions que le génie de Louvois avait le plus éclaté par des inventions merveilleses ; et Louis XIV ne pouvait pas se dissimuler qu'en France, et hors de France, l'opinion donnait à Louvois la meilleure part dans ces grands succès. Louvois mort, Louis XIV demeurait seul à tout recueillir.

Ce n'est pas que Louvois, à y regarder de près, ne se retrouve encore dans ce siège de Namur. Il y avait songé, quelque temps avant sa mort ; il avait commencé même à en étudier le projet avec Vauban<sup>1</sup>. Les apprêts du siège de Mons étaient un récent et parfait modèle ; ce n'était qu'une copie à reproduire, et par les mêmes ouvriers. Chamlay, pour les mouvements de troupes, Saint-Pouenges pour les magasins, les munitions et les transports, avaient toutes les traditions du maître. Ils firent bien, mais non pas avec ces prodiges d'activité qui épargnaient le temps, et avec le temps, la dépense. Mons avait été investi le 14 mars ; Namur ne fut investi que le 24 mai, lorsque les alliés avaient déjà plus de cent mille hommes dans les Pays Bas. Il fallut donc, pour couvrir l'armée royale qui faisait le siège, une seconde et plus grosse armée, sous les ordres dit maréchal de Luxembourg<sup>2</sup>.

Louis XIV, qui, l'année précédente, s'était si fort ému contre Louvois pour quelques mouvements de Guillaume d'Orange, alors que le siège de Mons tirait à sa fin, eut cette fois, pendant toute la durée du siège de Namur, et sans pouvoir s'en prendre à d'autre qu'à lui-même, les appréhensions de ce redoutable voisinage. Mais quand il se vit maître de Namur, le 30 juin, sans avoir été attaqué, il se félicita d'un danger qui ajoutait à sa gloire, et il ne songea plus qu'à célébrer son double triomphe sur Guillaume d'Orange et sur Louvois. Il le célébra ; en effet, et, dans les termes les plus significatifs : [Le roi partit de son camp, le 3 juillet, pour retourner à petites journées à Versailles, d'autant plus satisfait de](#)

---

<sup>1</sup> Louvois à Vauban, 28 juin 1691. — Vauban à Louvois, 4 juillet. *D. G.* 1031-1060.

<sup>2</sup> L'armée royale était de quarante bataillons et de quatre-vingt-dix escadrons ; celle du maréchal de Luxembourg était de soixante-six bataillons et de deux cent neuf escadrons. Il est important de noter ici que l'effectif des uns et des autres était moins fort qu'au temps de Louvois. Les bataillons avaient été réduits de seize compagnies à treize, et les escadrons de quatre compagnies à trois.

sa conquête, que cette grande expédition étoit uniquement son ouvrage, qu'il l'avoit entreprise sur ses seules lumières, et exécutée, pour ainsi dire, par ses propres mains, à la vue de toutes les forces de ses ennemis ; que par l'étendue de sa prévoyance, il avoit rompu tous leurs desseins, et fait subsister ses armées<sup>1</sup>. Il rentra à Versailles, le 16 juillet, le jour anniversaire de la mort de Louvois ; cette rencontre n'était-elle qu'un hasard ?

Dix-huit jours après, le 3 août, le maréchal de Luxembourg, trompé par de fausses nouvelles, se tenait en sécurité dans son camp de Steenkerke, lorsqu'il se vit assailli tout d'un coup par toutes les forces du prince d'Orange. Il s'était laissé surprendre, et sa droite souffrit d'abord ; mais il eut bientôt réparé sa faute. Sur un terrain resserré par des bois et qui n'avait pas plus d'une demi-lieue de la droite à la gauche, la cavalerie ne pouvait point agir ; ce fut donc une lutte d'infanterie contre infanterie, en colonnes profondes ; ce fut là qu'on vit les soldats français jeter leurs piques et leurs mousquets pour prendre les fusils de leurs ennemis morts. Engagée, comme la bataille de Saint-Denis, par une surprise, soutenue de même héroïquement de part et d'autre, la bataille de Steenkerke fut, comme la bataille de Saint-Denis, une grande journée douteuse. Cependant, après s'être promis de détruire son adversaire, Guillaume d'Orange avait fait retraite ; l'avantage moral était donc au maréchal de Luxembourg ; il pouvait se dire justement vainqueur. Quant à l'infanterie française, qui avait sauvé l'armée fort compromise d'abord, c'était un assez grand mérite pour que Louis XIV lui accordât désormais un rang plus élevé dans son estime.

Il s'en était fallu de peu que la frontière française ne fût forcée au nord par Guillaume d'Orange, en même temps qu'elle était violée au sud-est par le duc de Savoie. Tandis que Catinat, retenu par ses instructions et par la faiblesse de ses ressources, n'osait pas s'éloigner de Pignerol et de Suse, Victor-Amédée s'était donné le plaisir de porter la guerre et la ruine sur les terres du roi de France ; il avait, au mois d'août, envahi le Dauphiné, pris Embrun et brûlé Gap. Il comptait que les nouveaux convertis allaient se lever en masse et se donner à lui ; vain espoir. Ces Français persécutés restèrent Français ; les haines religieuses ne prévalurent pas contre le sentiment national. Le Dauphiné fut, pour l'envahisseur, une terre inhospitalière ; après six semaines d'attente, d'excitations et de violences également inutiles, Victor-Amédée se retira en Piémont, chagrin et malade. Louis XIV crut alors que l'occasion était bonne pour négocier avec lui ; on négocia donc, avec aussi peu de succès que dans les deux ou trois tentatives précédentes. Victor-Amédée se jouait de tout, des maux et des affaires, des diplomates et des médecins ; la petite vérole le mit à l'agonie ; mais il sortit d'intrigue avec la satisfaction d'avoir montré, jusque dans les pires moments, qu'il était un politique supérieur au roi de France.

Louis XIV cependant avait résolu de faire, pour la campagne de 1693, un suprême effort. Il avait ordonné des levées extraordinaires. Le 27 mars, il créa sept maréchaux de France le comte de Choiseul, le duc de Villeroy, le marquis de Joyeuse, le comte de Tourville, le duc de Noailles, le marquis de Boufflers et Catinat. Le 10 mai, il fit une des plus grandes choses de son règne ; il institua l'ordre de Saint-Louis, pour décorer, chez les plus braves, la vertu guerrière : *Bellicæ virtutis præmium*.

Mon cousin, écrivait-il, le 15 mai, au maréchal de Norge qui commandait l'armée d'Allemagne, je n'exige rien de vous d'impossible ni de déraisonnable ; je désire

---

<sup>1</sup> Relation de ce qui s'est passé au siège de Namur. *Œuvres de Louis XIV*, t. IV, p. 389.

seulement, avec empressement, que vous entriez dans mon esprit et dans le besoin de nos affaires en général, et en particulier que vous ne regardiez point cette campagne comme une campagne ordinaire, dans laquelle il importe peu de faire bien ou mal, mais comme une campagne, en quelque façon, de décision et de crise ; et enfin, que vous mettiez tout en usage pour tâcher de faire quelque chose, non pas à tort et à travers, mais comme un général sage, expérimenté, attaché à son maître, et qui veut se conformer au besoin de ses affaires, doit faire. Vous devez être assuré qu'en vous conduisant ainsi, vous ferez chose qui me sera agréable ; mais, en même temps, je ne puis vous celer qu'une conduite opposée me causeroit beaucoup de déplaisir et de mortification. Le 1er juin, il insistait : Vous jugerez aisément, par la manière pressante dont je vous écris, qu'il faut que j'aie des raisons bien fortes pour m'obliger à en user ainsi. Je ne saurois encore vous les confier, parce qu'elles dépendent de certaines dispositions et de certaines conjonctures qui ne sont pas encore en état ; mais je vous en ferai part au premier jour.

Quelles étaient ces dispositions et ces conjonctures dont Louis XIV parlait avec tant de mystère ? Il avait résolu de se donner, comme l'année précédente, la gloire d'une grande conquête dans les Pays-Bas ; mais, comme l'année précédente, les préparatifs avaient été d'une lenteur déplorable. Barbezieux, si intelligent, si actif sous la main de Louvois, émancipé trop tôt par la mort de son père, compromettait, dans des loisirs et des divertissements que Louvois ne s'était jamais permis, des qualités condamnées à rester brillantes et stériles. Chamlay, Saint-Pouenges, les vétérans eux-mêmes se rouillaient. Ils suivaient exactement, sans doute, les procédés de Louvois ; mais ils ne s'avisèrent pas que, devant un adversaire comme Guillaume d'Orange, il aurait fallu varier, renouveler ces procédés, et que Louvois ne se serait certainement pas répété lui-même. Surtout il aurait frappé vite ; c'était sa façon de frapper à coup sûr. Cependant la moitié du mois de mai s'était écoulée ; rien, du côté de la France, n'était prêt encore, tandis que les alliés se tenaient alertes dans les Pays-Bas ; c'est pourquoi Louis XIV aurait voulu que le maréchal de Lorge, par un coup d'éclat, eût détourné vers l'Allemagne leur attention et leurs forces.

Parti le 15 mai, de Versailles, le roi était, le 25, au Quesnoy, le 2 juin, au quartier général, près de Mons. C'était Liège qu'il voulait prendre ; il était trop tard ; Guillaume venait d'y jeter quinze mille hommes. Louis XIV n'alla pas plus loin que Gembloux ; ce fut avant d'arriver à ce camp qu'il écrivit au maréchal de Lorge, le 7 juin, une lettre destinée à éclaircir les obscurités de ses précédentes dépêches. Mon cousin, disait-il, je vous ai mandé, par ma lettre du 1er de ce mois, que je vous ferois savoir les raisons qui me faisoient désirer que vous essayiez de battre le prince de Bade ; et même je vous excitois à le faire le plus promptement qu'il vous seroit possible, pour des raisons que je ne pouvois alors vous expliquer, parce qu'elles dépendoient de certaines conjonctures qui n'étoient pas encore en état. Présentement que je me suis déterminé, je vous dépêche ce courrier pour vous donner avis de la résolution que j'ai prise d'envoyer mon fils le Dauphin en Allemagne avec une armée considérable, pour, avec celle qui est à vos ordres, faire un si puissant effort que les princes de l'Empire, et l'Empereur même, soient contraints de faire la paix. Il est à remarquer que cette lettre, où le projet, fait et rompu, d'attaquer Liège n'était pas même indiqué, n'expliquait rien. Presque aussitôt le roi quitta l'armée pour s'en retourner à Versailles. L'armée, qui n'était pas dans le secret, fut consternée



de ce départ subit ; de là bien des conjectures et des rumeurs peu favorables à la gloire de Louis XIV<sup>1</sup>. Ce fut sa dernière campagne.

Après la jonction du renfort amené par le Dauphin, l'armée d'Allemagne ne devait pas compter moins de soixante-dix-neuf bataillons et de deux cent vingt-cinq escadrons ; mais Monseigneur et le maréchal de Lorge réunis, même en y ajoutant Chamlay, n'étaient pas de valeur à faire un grand général. En 1692, le maréchal de Lorge avait été d'une nullité désespérante. On ne saurait s'imaginer cependant tout ce que Louis XIV avait de ménagements pour lui ; ce n'était pas des ordres, c'était des supplications qu'il lui adressait ; jamais Turenne, ni le prince de Condé n'avaient été traités avec tant d'égards. Au début de la campagne de 1693, sollicité, comme on l'a vu, d'agir, le maréchal s'était piqué d'honneur ; il avait pris Heidelberg, le 22 mai. Cependant Louis XIV le pressait de faire quelque chose encore avant l'arrivée de Monseigneur. Vous voyez, lui écrivait-il<sup>2</sup>, de quelle conséquence il seroit, pour aplanir toute sorte de difficultés à mon fils, et pour le mettre en état de se porter tout d'un coup bien avant en Allemagne, si, avant son arrivée, et avant celle des troupes de Saxe dans l'armée des alliés, vous pouviez trouver les moyens de remporter quelque avantage sur le prince Louis de Bade. Quoique je vous aie vivement recommandé, par mes dernières, d'en chercher l'occasion avec empressement, je ne puis m'empêcher de vous en solliciter encore fortement par celle-ci, de vous convier de marcher au plus tôt au prince de Bade, et de tout mettre en usage pour donner un échec aux ennemis avant l'arrivée de mon fils. Approchez-vous d'eux, et vous verrez qu'ils ne tiendront pas devant Nous. La gloire de mon fils, la réputation-de mes armes, le succès de la campagne, et peut-être même de la paix, dépendent de cet heureux et premier événement qui est dans vos mains, si vous voulez bien avec soin en chercher l'occasion et goûter les raisons solides et essentielles que je viens de vous alléguer. J'apprends que mon armée d'Allemagne, et surtout la cavalerie, est parfaitement belle ; il seroit, je vous assure, dommage de ne pas faire usage d'une armée aussi leste, et dont je ne doute pas que la bonté n'égale la beauté.

Le maréchal de Lorge s'était souvent plaint du style impérieux de Louvois ; peut-être avait-il raison ; mais s'il ne goûtait pas plus le style persuasif de Louis XIV, comment fallait-il donc lui écrire ? La vérité est qu'il ne fit rien avant l'arrivée de Monseigneur, et qu'après l'arrivée de Monseigneur et de Chamlay, il n'en fit pas davantage. Jamais campagne ne fut plus outrageusement nulle.

---

<sup>1</sup> Saint-Simon, La Fare et autres ont fait un grand crime à Louis XIV de n'avoir pas poussé jusqu'au roi Guillaume, qui était fortement retranché dans le camp du Parck, près de Louvain ; à les entendre, la victoire était certaine. Ces sévérités d'une critique légère ont trouvé place dans de graves histoires. On a rappelé, à ce propos, la fameuse journée du 10 mai 1676, lorsque, sous les murs de Valenciennes, Louis XIV se trouva face à face avec le prince d'Orange. Toutes les chances, dans cette journée-là, étaient pour le roi, et nous savons qu'il eut toujours un chagrin mortel de n'en avoir pas profité. En 1693, il n'y a rien qui ressemble à cette situation ; ce ne sont plus deux adversaires en présence, et tête à tête en quelque sorte ; ce sont deux armées séparées par plusieurs marches, et dont l'une se tient à couvert de l'autre dans un camp retranché. Ce n'est plus une bataille à livrer inopinément, c'est une campagne à foire. On ne voit pas que Louis XIV ait eu cette fois le moindre regret. Il était venu pour prendre Liège ; Liège s'étant trouvé imprenable, il laissa le commandement au maréchal de Luxembourg, et s'en revint, sans aucun trouble de conscience. On ne peut pas, sans injustice, exiger de Louis XIV ce qu'on exigerait avec raison d'un véritable homme de guerre.

<sup>2</sup> 10 et 11 juin 1693.

Aux Pays-Bas, quel contraste ! En attaquant Hui<sup>1</sup>, qui était dans le voisinage de Liège, le maréchal de Luxembourg réussit à tirer le roi Guillaume de son camp du Parck ; et lorsque après avoir renforcé la garnison de Liège, le roi Guillaume voulut rentrer dans ses lignes, Luxembourg ne lui en donna pas le temps. Le maréchal avait pensé lui rendre la surprise de Steenkerke ; il n'y réussit pas tout à fait. Atteint, dans la soirée du 28 juillet, près de Leewe, Guillaume eut toute la nuit pour organiser sa défense.

Le 29, au point du jour, le maréchal eut devant les yeux un formidable spectacle ; le front de l'ennemi, protégé par une profonde ravine, défendu en outre par des retranchements hérissés d'artillerie, était directement inaccessible. A leur droite et à leur gauche, ses alliés avaient deux ruisseaux et deux villages, Neerwinden et Neerlanden ; ce fut sur ces deux villages, sur le premier principalement, que Luxembourg porta son effort. Tandis que l'infanterie, massée en colonnes, agissait sur les ailes, la cavalerie, déployée au centre, immobile, impassible, soutint pendant cinq heures le feu de quatre-vingts pièces de canon. **Ah ! l'insolente nation !** s'écria Guillaume ; il connaissait la furie française ; il ne soupçonnait pas chez nous cet héroïsme de sang-froid. Neerlanden ne fut pas attaqué à fond ; toute la bataille était du côté de Neerwinden qui avait été pris et perdu trois fois. Fallait-il risquer un désastre ? Les avis étaient partagés. Luxembourg commanda une dernière charge ; elle fut décisive. Le village emporté, les gardes françaises eurent bientôt détruit les retranchements les plus voisins et fait à la cavalerie un passage ; elle se rua enfin par cette ouverture et vengea son long martyre. Luxembourg était vainqueur ; soixante-seize pièces d'artillerie, quatre-vingts étendards et drapeaux étaient les trophées de sa victoire ; mais elle avait coûté cher, et le vaincu, toujours de sang-froid, se retirait sans désordre. Une bataille, en ce temps-là, ne donnait pas la conquête de toute une province ; il fallut se contenter, pour unique résultat de la bataille de Neerwinden, d'une place très-forte et très-importante, il est vrai, de Charleroi, qui se rendit, le 11 octobre, après un mois de siège.

En Piémont, il fallut se contenter d'une victoire, sans autre suite. Depuis la fin de l'année 1692, Victor-Amédée n'avait pas cessé de jouer son double jeu entre la France et l'Europe ; avec Louis XIV, il négociait, ou plutôt, il prodiguait, selon le mot du comte de Tessé, **de grands riens bien écrits** ; et quand Louis XIV, moins versé dans l'art du verbiage, formulait quelque proposition effective, le duc ne manquait pas de vendre aux alliés le secret du roi de France. A entendre les doléances qu'il faisait faire à Catinat et à Tessé, il n'était plus maître chez lui ; les alliés, ces tyrans insupportables, le forçaient d'agir contre son inclination. C'était ainsi qu'au mois de juillet 1693 il se voyait contraint de marcher avec eux pour attaquer Pignerol. Les attaques, contrariées par les habiles dispositions du comte de Tessé qui défendait la place, se réduisirent bientôt à l'inaction d'un blocus ; puis le blocus n'ayant pas eu plus d'effet, on essaya d'un bombardement qui dura huit jours, du 24 septembre au 1er octobre.

Cependant le maréchal de Catinat avait reçu des renforts. A qui, d'après Victor-Amédée, devait-il d'avoir pu les attendre ? A Victor-Amédée lui-même, qui avait tout exprès ralenti les opérations des alliés. Pour prix de ce service, le duc pria Catinat de s'avancer dans la vallée de Suse, afin qu'il pût lever honnêtement le blocus de Pignerol, sous prétexte de combattre les Français. Catinat fit à peu près le mouvement que souhaitait le duc de Savoie, si ce n'est qu'au lieu de

---

<sup>1</sup> Hui fut emporté en cinq jours, du 19 au 24 juillet.

s'établir juste au point que lui avait si obligeamment indiqué son discret et prévoyant ami, le maréchal, afin d'ôter apparemment aux alliés tout soupçon de connivence, alla brûler, près de Turin, les châteaux du duc et de son principal ministre ; après quoi, l'armée française vint prendre position à Marsaglia, sur la ligne de retraite de l'armée ennemie.

Dans la soirée du 3 octobre, à la vue des avant-postes de Catinat, Victor-Amédée reconnut sans doute qu'il avait trouvé son maître en fait de ruse, en attendant la leçon d'art militaire qui lui était réservée pour le lendemain. Toute la bataille était contenue dans cet ordre du maréchal : MM. les brigadiers auront soin de faire un peu de halte en entrant dans la plaine qui est devant nous, pour se redresser, et observeront de ne point déborder la ligne, afin que tous les bataillons puissent charger ensemble. Ils ordonneront, dans leurs brigades, que les bataillons mettent la baïonnette au bout du fusil et ne tirent pas un coup. Tout le bataillon marchera en même temps pour entrer dans celui de l'ennemi qui lui sera opposé. Ainsi fut fait. Sans diminuer le rôle de la cavalerie et surtout de la gendarmerie dans cette bataille, on peut dire qu'elle fut, avec plus d'éclat encore qu'à Neerwinden et tout à fait en plaine, une bataille d'infanterie. Je ne crois pas, Sire, écrivait Catinat à Louis XIV<sup>1</sup>, qu'il y ait encore eu d'action où l'on ait mieux connu de quoi l'infanterie de Votre Majesté est capable.

C'était une victoire complète ; les alliés avaient perdu huit mille hommes, trente canons, plus de cent drapeaux ; et cependant, telles étaient les difficultés de cette damnable guerre d'Italie<sup>2</sup>, que le siège de Coni fut déclaré impossible par Catinat et par Chamlay lui-même qui était venu tout exprès, chargé des ordres du roi. Les munitions, les vivres, la grosse artillerie, les moyens de transports, tout manquait, parce que l'argent manquait. Il y en avait toujours au temps de Louvois ; il y avait ces économies de l'extraordinaire qui fournissaient aux plus grandes entreprises. Et qu'on ne croie pas que la contribution fût épargnée aux populations étrangères, ni que les violences fussent moindres. La contribution était peut-être plus excessive qu'elle n'avait jamais été ; mais Louvois n'était plus là pour exiger tout, se faire rendre compte de tout, et régler sévèrement la dépense. Il y avait des gens qui devenaient riches, tandis que les armées, comme celles d'Italie, mouraient de faim, en s'efforçant de dissimuler leur misère.

L'important, disait le comte de Tessé<sup>3</sup>, c'est de cacher sur cette frontière l'indigence d'argent ; il y a six mois que nous vivons d'emprunt. Et c'était sur cette frontière que Louis XIV voulait qu'on agît vigoureusement, parce que la paix ne pouvait plus s'espérer des efforts tentés du côté de la Flandre et de l'Allemagne<sup>4</sup>. Catinat, au contraire, se prononçait de plus en plus pour la défensive ; les troupes ne lui manquaient point, sans doute ; car, dans les dernières campagnes de cette guerre, il eut toujours plus de cent bataillons ; mais ce qui lui manquait, c'était le moyen de les entretenir ; nous ajouterons, c'était Louvois qui lui manquait. Avec Louvois, il aurait marché en toute confiance, sur les seules promesses d'un ministre qu'il savait fidèle à sa parole et à ses amis ; avec les autres, il se défiait. Et pourquoi ne dirions-nous pas que

---

<sup>1</sup> 7 octobre 1693. *D. G.* 1224.

<sup>2</sup> Expression du comte de Tessé.

<sup>3</sup> Tessé à Barbezieux, 17 novembre 1693. *D. G.* 1271.

<sup>4</sup> Catinat au roi, 27 décembre. *D. G.* 1271.

Louvois lui aurait heureusement soufflé un peu de cette audace qui lui faisait apparemment faute ?

Il y a de Catinat, de son caractère, de ses sentiments et de sa situation dans cette guerre, une excellente esquisse tracée par un homme qui le connaissait et l'appréciait bien ; c'est le comte de Tessé qui écrit à Barbezieux<sup>1</sup> : Le tempérament des hommes est quasi ineffaçable. Celui de M. le maréchal de Catinat, fier l'épée à la main, est pétri de précautions et de tous les talents qui tendent à l'épargne. Il aime le roi et l'État ; il sent que l'un et l'autre sont chargés d'une guerre qui ne peut se soutenir partout avec supériorité. Celle de Flandre est à la vue du roi ; celle d'Allemagne est de même ; l'une et l'autre intéressent sa gloire particulière ; de sorte que, ne nous regardant ici qu'après les besoins de Flandre et d'Allemagne, M. le maréchal de Catinat est prévenu que, soit en qualité de troupes, soit en nombre, le roi ne nous fournira que les troisièmes. Or, nous avons affaire ici à tout ce que l'Empereur a de meilleures et de plus vieilles troupes. Ce que je dis pour la nature des troupes, je le dis pour l'argent, pour les vivres, pour les voitures, et pour tout ce qui regarde la dépense que l'on ne peut pas ôter de la tête de M. le maréchal de Catinat que le roi et l'État ne seront pas en état de fournir, de sorte que l'amas de toutes ces difficultés le prévient qu'il n'y a rien de bon dans la suite de cette guerre-ci que de l'entretenir sur le pied de l'épargne, d'où dérive la défensive. M. le maréchal de Catinat craint toujours qu'il ne se trouve en nécessité de marchander, pour ainsi dire, avec le roi sur le plus ou sur le moins, et que, ne voulant pas décider avec Sa Majesté en lui disant : il me faut tant de bataillons et tant d'escadrons, Sa Majesté ne décide de son côté et ne retranche despotiquement<sup>2</sup>. Je vous avoue que tout cela ne tente pas un général à hasarder l'honneur des armes du roi, et que, pour peu que l'on soit naturellement précautionné, les réflexions et difficultés viennent en foule. Mais tout cela levé par vos soins, c'est-à-dire les vivres bien fournis, et les équipages bons, dans la quantité nécessaire, je ne pense pas que M. le maréchal de Catinat s'oppose au dessein que le roi témoigne avoir de faire entrer son armée en Piémont. Pour en revenir à la réponse que vous exigez de moi, j'ose vous dire que je vois M. le maréchal de Catinat en disposition de faciliter ce que le roi lui commandera, ayant préalablement fait toutes les difficultés que la prévoyance et la pratique de l'algèbre lui peuvent fournir, le tout fondé sur l'impuissance dans laquelle il est persuadé que le roi et l'État se trouveront de suppléer à la dépense qu'il prévoit. Après cela, personne n'est plus en état de faire le possible et ne connaît mieux le pays ; je dis plus, car je ne vois personne ici qui pût le remplacer. Niais, pour le déterminer, il convient que le roi lui dise qu'il veut entrer en Piémont, et qu'il le lui dise de bonne heure.

En 1694, la défensive fut l'attitude générale des armées françaises, non-seulement dans les Alpes et sur le Blin, mais encore dans les Pays-Bas, où le Dauphin était venu prendre l'apparence du commandement, au-dessus du maréchal de Luxembourg<sup>3</sup>. La guerre ne se fit un peu vivement qu'en Catalogne. Le maréchal de Noailles, qui avait pris Roses, l'année précédente, gagna, le 27

---

<sup>1</sup> 16 septembre 1695. D. G. 1350.

<sup>2</sup> Ici un paragraphe dont voici l'analyse : mauvais état des voitures ; les mulets ne sont que des bourriques ; jamais d'avoine ; jamais de magasins ; au bout de six semaines, rien ne va plus.

<sup>3</sup> Il n'y a guère à noter que la reprise de Hui par les alliés, le 28 septembre, après dix jours d'attaque.

mai 1694, la bataille du Ter, et s'empara successivement de Palamos, de Girone, d'Ostalrich et de Castel-Follit. Brillante et glorieuse pour le maréchal de Noailles, cette campagne toute seule ne pouvait rien décider. Parmi les alliés, les Anglais et les Hollandais ne paraissaient plus s'intéresser, autant que dans les années précédentes, à la guerre continentale. C'était la guerre maritime qui les préoccupait davantage, parce que les intérêts de leur commerce y étaient surtout engagés et frappés. Le 27 juin 1693, leur grande flotte marchande, près d'entrer dans la Méditerranée, avait été surprise par Tourville, dans les parages du cap Saint-Vincent ; les vaisseaux de guerre, qui formaient l'escorte, n'avaient pu résister ; le lendemain, plus de cent navires avaient été capturés ou détruits. Les vaisseaux du roi n'étaient pas les seuls qui inquiétassent le commerce de l'Angleterre et de la Hollande ; des corsaires, fins voiliers, bien armés, couraient les mers et rentraient dans leurs ports d'armement avec de riches prises. L'Angleterre et la Hollande promirent à leurs marchands la destruction des ports de France.

La première tentative, faite contre Saint-Malo, du 26 au 50 novembre 1693, ne fut pas heureuse. L'année suivante, les Anglais n'essayèrent rien de moins que de s'attaquer à Brest ; mais Vauban avait tout disposé pour les bien recevoir ; ceux qui prirent terre, le 18 juin, dans l'anse de Camaret, ne retournèrent pas à leur bord. Dieppe, le Havre, Dunkerque, Calais, en 1694 ; Saint-Malo, Granville, Dunkerque et Calais de nouveau, en 1695 ; Saint-Martin de Ré, les Sables d'Olonne, Calais, pour la troisième fois, en 1696, furent canonnés et bombardés, avec des dommages plus ou moins considérables, mais sans résultat décisif pour les agresseurs.

Cependant le maréchal de Luxembourg, si vil, si jeune, malgré ses soixante-sept ans, était mort presque subitement, le 4 janvier 1695. Ce coup terrible, qui frappait l'armée française à la tête, avait rendu confiance au roi Guillaume. Il fallait s'attendre à de grandes affaires dans les Pays-Bas. Louis XIV y avait porté des forces considérables, sous deux maréchaux de France, Villeroi et Boufflers, Au mois de juin, trois cent mille hommes se mouvaient de part et d'autre, entre la mer et la Meuse ; ce fut du côté de la mer que Forage gronda d'abord. Ypres semblait menacé ; Villeroi se hâta d'y courir avec la principale armée française ; mais tandis qu'il croyait tenir tête au roi Guillaume, c'était seulement le prince de Vaudemont, avec une trentaine de mille hommes, qu'il avait devant lui. Le gros des alliés et le roi Guillaume s'en allaient cependant assiéger Namur, déjà investi à dater du 1er juillet, par des troupes laissées à dessein sur la Meuse. Quel changement dans les rôles C'était Guillaume d'Orange qui abusait les Français avec les pratiques de Louvois. Il y eut toutefois quelque différence : une place d'abord investie, Louvois n'y laissait plus entrer personne, tandis que le maréchal de Boufflers entra, le 2 juillet, dans Namur, avec sept régiments de dragons, des ingénieurs, des canonniers et des mineurs.

Derrière des remparts comme ceux de Namur. et -sous les ordres d'un maréchal de France, une garnison de treize mille hommes était en état de se défendre, même contre une armée de quatre-vingt mille, en attendant le secours infaillible du maréchal de Villeroi. Celui-ci commença par manquer l'occasion d'écraser, près de Deinse, le prince de Vaudemont, qui fut trop heureux de n'y perdre que son arrière-garde<sup>1</sup>, puis il manqua l'occasion de prendre Nieupoort, mais il s'en vengea sur Dixmude, dont il fit la garnison prisonnière, et sur Bruxelles, qu'il

---

<sup>1</sup> Le 14 juillet.

bombarda cruellement pendant trois jours<sup>1</sup>. Enfin il s'avança pour délivrer Namur ; mais il trouva le roi Guillaume si bien posté qu'on ne pouvait pas l'attaquer à la légère. Pendant qu'il délibérait, le maréchal de Boufflers, qui avait prolongé tant qu'il avait pu, sous un feu d'artillerie comme on n'en avait jamais vu dans aucun siège, une résistance vraiment magnifique, se vit forcé de capituler, le 1er septembre. La reprise de Namur, cette conquête d'une conquête de Louis XIV, mortifia sensiblement le roi de France, et rehaussa la gloire du roi Guillaume.

Cependant le politique le plus efficace et le plus habile, celui qui tenait dans ses mains la paix et la guerre, l'arbitre de l'Europe, le maître des affaires, en un mot, ce n'était pas le grand roi d'Angleterre ni le grand roi de France, c'était le petit duc de Savoie. Tant qu'il n'était pas entré dans la coalition, elle avait été faible ; faible elle serait, le jour où il lui conviendrait d'en sortir. **Nous sommes glorieux, avait dit un jour au comte de Tessé le marquis de Saint-Thomas, nous sommes glorieux, et voulons nous servir de la nécessité où nous connoissons bien que le roi est de nous pour faire la paix générale**<sup>2</sup>. Il ne s'agissait que de lui vendre, avec un bon bénéfice pour le Piémont, la paix particulière.

La présence des Français à Casal avait toujours été parmi les principaux griefs de Victor-Amédée contre la France ; comme il ne pouvait pas les en chasser lui tout seul, il ne craignait guère moins d'y voir les Espagnols ou les Impériaux, ses alliés, que ses ennemis les Français ; le mieux était qu'ils n'y fussent ni les uns ni les autres. Au mois de mars 1695, Victor-Amédée fit savoir au maréchal de Catinat et au comte de Tessé que, si le roi voulait y mettre quelque complaisance, il se faisait fort d'obtenir de ses alliés que Casal fût rendu, démantelé, au duc de Mantoue. Le 24 mars, Louis XIV repoussait avec indignation toute composition de ce genre ; le 17 avril, il avait changé d'avis et donnait son acquiescement<sup>3</sup>. Il fut convenu qu'après plusieurs jours d'une attaque sérieuse, nécessairement meurtrière, le duc de Savoie ferait au gouverneur de Casal sommation de capituler, et que le gouverneur y consentirait, sous la condition expresse du rasement immédiat de la place. Lorsque le gouverneur de Casal, qui était le marquis de Crenan, fort honnête homme et très-bon officier, fut avisé de cette comédie qui devait commencer par où les tragédies finissent, il fit d'abord **un grand signe de croix d'étonnement**<sup>4</sup>. Cette intrigue tachée de sang humain lui répugnait ; mais il ne pouvait pas s'y refuser.

Casal fut investi, le 17 juin, par une armée composée de Piémontais, d'Espagnols, d'Impériaux, de troupes de Brandebourg, de réfugiés français ; ils obéissaient au duc de Savoie, sans se douter du rôle qu'il leur faisait jouer. Le 24, la tranchée fut ouverte ; le 1er juillet, le canon de part et d'autre commença ses ravages ; le prince Charles de Brandebourg, frère de l'Électeur, -tomba parmi les victimes de ce jeu cruel. Enfin, le 8 juillet, Victor-Amédée, jugeant que les apparences étaient sauvées, fit à M. de Crenan la sommation convenue ; le lendemain, M. de Crenan ouvrit aux assiégeants les portes de la place, mais il n'en sortit lui-même que le 18 septembre, lorsque les fortifications eurent été

---

<sup>1</sup> Du 13 au 15 août.

<sup>2</sup> Tessé à Barbezieux, décembre 1693. *D. G.* 1271.

<sup>3</sup> Tessé à Barbezieux, 17 mars 1695. — Le roi à Catinat, 21 mars. — Barbezieux à Tessé, 17 avril. *D. G.* 1330-1369.

<sup>4</sup> Crenan à Tessé, 9 juin 1695 : **Je commencerai, mon vieil ami, par un grand signe de croix d'étonnement de ce que contient Je paquet que j'ai reçu ce matin par un trompette de Son Altesse Royale.** *D. G.* 1327.

totallement détruites. Victor-Amédée avait eu quelque peine à faire accepter ces conditions à ses alliés ; cependant ils ne soupçonnèrent pas ses menées souterraines.

Enhardi par ce premier succès, il entama tout de suite une autre affaire, bien plus délicate et plus importante que l'intrigue de Casal. Le 24 juillet, comme il dînait en particulier avec M. de Crenan, il lui fit comprendre *qu'il se pourroit accommoder avec le roi, si Sa Majesté vouloit lui donner Pignerol*<sup>1</sup>. Pignerol ! Une acquisition du cardinal de Richelieu, une ville française depuis soixante ans et plus ! Quelle audace ! Victor-Amédée laissa passer la première émotion ; vers la fin de novembre, il revint à la charge. Des négociations commencèrent. Au mois de février 1696, Tessé fit un voyage à la cour ; Catinat avait déclaré de nouveau qu'il était hors d'état de reprendre l'offensive, s'il ne recevait des moyens d'action que le roi était hors d'état de lui fournir. Tessé rapporta des pleins pouvoirs pour conclure.

Le 29 et le 30 mai, trois traités furent signés à Pignerol. Par le premier, le roi s'engageait à céder au duc de Savoie Pignerol démantelé, et à lui restituer Montmélian et Suse, dès que la paix serait rendue à l'Italie, la restitution du comté de Nice et de la Savoie devant, au contraire, suivre sans délai la publication du présent traité ; la fille aînée de Victor-Amédée devait épouser le duc de Bourgogne, aîné des petits-fils de Louis XIV ; les ambassadeurs de Savoie seraient traités désormais comme les représentants des têtes couronnées. Le duc s'engageait, pour sa part, à contenir les Vaudois et à renvoyer les réfugiés français ; il s'efforcera d'obtenir de ses anciens alliés la neutralité de l'Italie ; sinon, il joindrait contre eux ses forces à celles du roi de France. Les deux autres traités réglèrent les détails de cette alliance offensive : subsides payés par le roi, commandement en chef attribué au duc de Savoie, partage des conquêtes. L'un des articles stipulait que, dans le cas où le roi d'Espagne viendrait à mourir pendant cette guerre, le roi de France aiderait le duc à conquérir le Milanais, et recevrait la Savoie en échange<sup>2</sup>.

Après d'interminables chicanes, surtout à propos de l'alliance offensive, Victor-Amédée consentit enfin, le 29 juin, à délivrer au comte de Tessé les instruments revêtus de sa ratification. *Au moins, monsieur le comte, avait-il dit, suppliez le roi de me donner un ambassadeur qui nous laisse en repos avec nos moutons, nos femmes, nos mères, nos maîtresses et nos domestiques ; le charbonnier doit être le patron dans sa cassine ; et depuis le jour que j'ai eu l'usage de raison, jusqu'au jour que j'ai eu le malheur d'entrer dans cette malheureuse guerre, il ne s'est quasi pas passé une semaine que l'on n'ait exigé de moi, soit par rapport à ma conduite ou à ma famille, dix choses où, lorsque je n'en ai accordé que neuf, l'on m'a menacé. Vous entendez bien, sans vous en dire davantage, ce que cela signifie.* Un peu après, lorsqu'il fut question de nommer des otages pour la garantie des conventions mutuelles, le marquis de Saint-Thomas déclara nettement au comte de Tessé que le duc d'Estrées ne serait pas reçu par son maître : *Il suffit, disait le ministre piémontais*<sup>3</sup>, *qu'il soit parent de Madame Royale et neveu du cardinal d'Estrées qui fait souvenir du voyage de Portugal, pour que sa personne et son nom soient insupportables à Son Altesse Royale.*

---

<sup>1</sup> Crenan à Barbezieux, 25 juillet 1695. *D. G.* 1328.

<sup>2</sup> Tessé au roi, 30 mai 1696. *D. G.* 1371.

<sup>3</sup> Tessé au roi, 1er juillet et 11 Août. *D. G.* 1372.

Naturellement Victor-Amédée ne mit pas d'abord ses anciens amis dans le secret de son accommodement avec le roi de France. Il se fit seulement proposer devant eux par Catinat quelques-unes des conditions les plus séduisantes, comme la cession de Pignerol et le mariage de sa fille ; puis il déclara que ces conditions lui agréaient fort, et il arracha, le 12 juillet, aux généraux alliés, mis en désarroi par cette déclaration subite, la conclusion d'une trêve, afin d'attendre les décisions des cours intéressées, au sujet de la neutralité de l'Italie. C'est une grande affaire, écrivait à Louis XIV le maréchal de Catinat, c'est une grande affaire que d'avoir l'épine de cette guerre ici hors du pied, et je suis persuadé que ceux qui en parleront autrement et qui en contrôleront les conditions, c'est qu'ils ne la connaissent pas. Victor-Amédée n'était pas moins satisfait. Je sais, mandait au roi M. de Tessé<sup>1</sup>, que, dans son petit particulier, quand il n'est vu que de ses valets, il saute vis-à-vis de son miroir, se remercie de la grande affaire qu'il a faite, et gambade comme un homme auquel la joie donne des mouvements involontaires qui se montrent naturellement quand on lâche la bride à l'humanité. Il est visible qu'il cherche à chagriner les chefs des alliés. Ce mot de neutralité d'Italie choque fort la ligue ; celui de paix d'Italie les blesse ; celui de trêve les afflige ; celui de suspension d'armes est honteux à des gens de guerre. Ils cherchent un terme auquel je donne les mains tant qu'ils voudront, pourvu qu'il signifie et fasse le même effet.

Enfin, après avoir fait des efforts inouïs, par promesses et par menaces, pour ramener à eux le duc de Savoie, les alliés résolurent de continuer la guerre. La trêve expirait le 15 septembre. Aussitôt et sans le moindre embarras, de généralissime de la ligue Victor-Amédée devint généralissime de l'armée franco-piémontaise. Il était convenu, entre Catinat et lui, qu'ils assiégeraient ensemble Valenza, dans le Milanais. Le 17 septembre, Victor-Amédée prit le commandement en chef ; le 20, Valenza fut investi, et la tranchée ouverte le 24. Les attaques étaient vivement poussées, lorsque les alliés, sur les instances 'du roi d'Espagne, se ravisèrent enfin, et consentirent à signer, le 8 octobre, un traité pour la suspension d'armes en Italie jusqu'à la paix générale.

De ce coup, la Grande Alliance fut frappée au cœur. Il y avait longtemps déjà qu'elle était à bout de forces. Si Louis XIV se voyait, faute d'argent, réduit à la défensive, ses ennemis n'en valaient guère mieux. Les dernières campagnes s'étaient généralement passées, de part et d'autre, en observation. Guillaume III en était venu lui-même à souhaiter la paix. Depuis la mort de la reine Marie<sup>2</sup>, son autorité en Angleterre ne paraissait plus aussi solidement assise ; il y avait du mécontentement, une agitation inquiétante ; on avait même surpris des complots dirigés contre la personne royale ; enfin, au mois de février 1696, des préparatifs avaient été faits par Louis XIV pour essayer encore une fois de rétablir Jacques II en Angleterre. Ces dangers sans doute avaient été conjurés ; mais il était important d'en empêcher le retour ; c'est pourquoi la paix était devenue nécessaire.

La Suède, qui avait, plus qu'aucune autre puissance-, travaillé à former la coalition, n'y était cependant pas entrée, quand elle s'était trouvée faite ; quoiqu'il y eût eu quelques troupes suédoises mêlées à t'elles de la ligue, en Allemagne et dans les Pays-Bas, la Suède ne s'était pas effectivement déclarée contre la France. Elle était légalement neutre ; elle avait le goût de la médiation ;

---

<sup>1</sup> 16 juillet et 14 août. *D. G.* 1372.

<sup>2</sup> Le 7 janvier 1693.



elle s'offrit pour médiatrice et fut agréée. Des négociations préliminaires et particulières s'étaient engagées, dès l'automne de 1696, à La Haye, sur la base des traités de Westphalie et de Nimègue. La trêve de Ratisbonne, rompue par la guerre, ne comptait plus. Le 9 mai 1697, un congrès général inaugura solennellement ses séances au château de Ryswick.

En même temps, comme il n'y avait pas, sauf en Italie, d'armistice convenu, s'ouvrait une dernière campagne, la dixième de cette guerre. Louis XIV avait dans les Pays-Bas trois armées, sous les ordres des maréchaux de Villeroi, de Catinat et de Boufflers. Catinat, aidé de Vauban, attaqua, le 15 mai, la ville d'Ath, qui capitula le 7 juin ; après quoi, les alliés d'un côté, les Français de l'autre, attendirent, l'arme au repos, l'issue des négociations. Au moment où les opérations militaires cessaient dans les Pays-Bas, elles recommençaient en Catalogne. Le maréchal de Noailles étant tombé malade, pendant la campagne de 1695, c'était le duc de Vendôme qui commandait, depuis cette époque, l'armée des Pyrénées. Les places conquises en 1694 avaient été démantelées successivement. Gironne, la seule que le duc de Vendôme eût épargnée, lui servit, en 1697, de base d'opération pour une entreprise de grande importance ; il ne s'agissait de rien moins que de faire le siège de Barcelone. Les galères et l'escadre de Toulon y devaient concourir avec l'armée. La capitale de la Catalogne, investie, le 6 juin, par terre et mer, se défendit énergiquement pendant deux mois ; mais enfin elle ouvrit ses portes au duc de Vendôme, le 10 août.

Ni Ath ni Barcelone n'étaient des conquêtes que la France dût longtemps garder ; Louis XIV n'avait ordonné ces deux sièges que pour finir la guerre avec plus de gloire et pour mieux faire éclater sa modération. Il était bien modéré en effet, trop modéré même, au gré de son peuple. On disait qu'il avait offert ou accepté de se réduire aux conditions des traités de Nimègue, y compris la restitution de la Lorraine au duc Léopold, héritier de Charles IV et de Charles V. On disait vrai. En France, comme d'habitude, quand la guerre se prolonge, on était las, ennuyé de la guerre ; mais on ne se sentait pas, on ne voulait pas se sentir assez épuisé pour acheter la paix par de si grands sacrifices ; rendre tout ce qui avait été réuni, acquis ou conquis depuis l'année 1678, quelle injure ! Une telle humiliation n'était pas supportable.

L'abandon de Casal avait déjà mécontenté l'opinion publique, la cession de Pignerol encore davantage. Ce n'était ni Casal, ni même Pignerol que regrettait Vauban ; mais il souffrait de penser que Luxembourg et Strasbourg pourraient être perdus. [Strasbourg, à mon avis, disait-il, ne se doit non plus restituer que le faubourg Saint-Germain](#)<sup>1</sup>. Racine, qui travaillait à l'histoire de Louis XIV, avait demandé à Vauban des documents sur le siège de Philisbourg. Vauban lui écrivait pour les lui promettre ; mais, comme il avait surtout la tête échauffée par tout ce qu'il entendait débiter sur la paix prochaine, il ne pouvait se tenir de faire connaître à quelqu'un sa façon de penser, et ce quelqu'un fut Racine, qui n'en pouvait mais.

Au lieu des documents qu'il attendait, voici la lettre compromettante que reçut le poète historiographe : [Je n'ai pas plus tôt été arrivé ici, que j'ai trouvé Paris rempli des bruits de paix que les ministres étrangers y font courir, à des](#)

---

<sup>1</sup> Mémoire présenté, au roi en janvier 1694. — Ce mémoire a été publié par M. le colonel Augoyat, à qui l'histoire du génie doit la recherche et la mise en œuvre de matériaux excellents.

conditions très-déshonorantes pour nous ; car, entre autres choses, ils écrivent que nous avons offert, en dernier lieu, Strasbourg et Luxembourg en l'état qu'ils sont, outre et par-dessus les offres précédentes qu'on avoit faites ; qu'ils ne doutent pas que ces offres ne soient acceptées ; mais qu'ils s'étonnent fort qu'on ne les a pas faites, il y a deux ans, puisque, si on les avoit faites en ce temps-là, nous aurions eu la paix. Si cela est, nous fournissons là à nos ennemis de quoi nous bien donner les écrivains. Un pont sur le Rhin, et une place de la grandeur et de la force de Strasbourg, qui vaut mieux elle seule que le reste de l'Alsace, cela s'appelle donner aux Allemands le plus beau et le plus sûr magasin de l'Europe pour les secours de M. de Lorraine, et pour porter la guerre en France. Luxembourg, de sa part, fera le même effet à l'égard de la Lorraine, de la Champagne et des Évêchés. Nous n'avons après cela qu'à nous jouer à donner de l'inquiétude à M. de Lorraine ; le voilà en état d'être soutenu à merveille. Je ne veux pas parler des autres places que nous devons rendre. Je ne vous ai paru que trop outré là-dessus ; il vaut mieux me taire, de peur d'en trop dire. Ce qu'il y a de certain, c'est que ceux qui ont donné ces conseils au roi ne servent pas mal ses ennemis.

Ces deux dernières places sont les meilleures de l'Europe ; il n'y avoit qu'à les garder ; il est certain qu'aucune puissance n'aurait pu nous les ôter. Nous perdons avec elles, pour jamais, l'occasion de nous borner par le Rhin ; nous n'y reviendrons plus ; et la France, après s'être ruinée et avoir consommé un million d'hommes pour s'élargir et se faire une frontière, que tout est fait, et qu'il n'y a plus qu'à se donner un peu de patience pour sortir glorieusement d'affaire, tombe tout d'un coup, sans aucune nécessité ; et tout ce qu'elle a fait depuis quarante ans ne servira qu'à fournir à ses ennemis de quoi achever de la perdre. Que dira-t-on de nous présentement ? Quelle réputation aurons-nous dans les pays étrangers, et à quel mépris n'allons-nous pas être exposés ? Est-on assez peu instruit, dans le conseil du roi, pour ne pas savoir que les États se maintiennent plus par la réputation que par la force ? Si nous la perdons une fois, nous allons devenir l'objet du mépris de nos voisins, comme nous sommes celui de leur aversion. On nous va marcher sur le ventre, et nous n'oserons souffler. Voyez où nous en sommes. Je vous pose en fait qu'il n'y aura pas un petit prince dans l'Empire qui, d'ici en avant, ne se veuille mesurer avec le roi, qui, de son côté, peut s'attendre que la paix ne durera qu'autant de temps que ses ennemis en emploieront à se remettre en état, après qu'ils auront fait la paix avec le Turc. Nous le donnons trop beau à l'Empereur pour manquer à s'en prévaloir.

De la manière enfin qu'on nous promet la paix générale, je la tiens plus infâme que celle de Cateau-Cambrésis, qui déshonora Henri second, et qui a toujours été considérée comme la plus honteuse qui ait jamais été faite. Si nous avions perdu cinq ou six batailles l'une sur l'autre, et une grande partie de notre pays, que l'État fût dans un péril évident, à n'en pouvoir relever sans une paix, on y trouveroit encore à redire, la faisant comme nous la voulons faire. Mais il n'est pas question de rien de tout cela, et on peut dire que nous sommes encore dans tous nos avantages. Nous avons gagné un terrain considérable sur l'ennemi ; nous lui avons pris de grandes et bonnes places ; nous l'avons toujours battu ; nous vivons tous les ans à ses dépens ; nous sommes en bien meilleur état qu'au commencement de la guerre ; et au bout de tout cela, nous faisons une paix qui déshonore le roi et toute la nation. Je n'ai point de termes pour expliquer une si

extraordinaire conduite ; et quand j'en aurois, je me donnerois bien garde de les exposer à une telle lettre ; brûlez-la, s'il vous plaît<sup>1</sup>.

Dans ses reproches et dans ses craintes, la passion patriotique emportait Vauban ; mais il péchait aussi par omission. Lui qui se plaignait si amèrement que la guerre finit si mal, n'aurait-il pas dû se rappeler les origines de cette guerre, et comparer l'effet à la cause ? On ne provoque jamais impunément des coalitions ; seul contre tous, si fort que l'on soit, un temps vient où l'on n'y peut plus tenir. Excès d'ambition, satisfactions d'orgueil, violations du droit, coups d'arbitraire, tours d'adresse, fraudes et violences, on s'est tout permis : un jour ou l'autre tout se paye.

Le 20 septembre et le 30 octobre 1697, l'Europe, par ses mandataires à Ryswick, régla ses comptes avec Louis XIV. C'étaient des comptes de vingt ans. Depuis Dinant, qu'il avait soustrait en 1680, jusqu'à Barcelone, qu'il avait conquis la veille, Louis XIV se laissa tout revendiquer, tout reprendre ; ce que les Chambres de réunion lui avaient adjugé, ce que la guerre lui avait mis dans les mains, il rendit tout, à une exception près ; mais cette exception, c'était Strasbourg. En échange de Fribourg et de Brisach, il lui fut permis de garder cette grande place. Les stipulations du traité de Nimègue, qui n'avaient pas été suivies d'effet, quant à la Lorraine, furent accomplies par le traité de Ryswick ; le duc Léopold rentra dans son héritage, si ce n'est qu'il céda au roi de France Marsal, Sarrelouis et Longwy, avec un droit de passage pour les troupes françaises à travers le duché, mais sans abandonner au roi la propriété des routes stratégiques dont l'usage lui était seulement permis. Enfin vint le dernier sacrifice, le plus pénible de tous, puisqu'il était le sacrifice même des sentiments personnels de Louis XIV, la reconnaissance de Guillaume III comme roi d'Angleterre. Mais, sur l'article des protestants français qui réclamaient leur patrie et leurs droits, Louis XIV fut inexorable.

Ainsi finit cette guerre imprudemment provoquée par Louvois, pour satisfaire, non pas, comme on l'a dit, sa passion ou ses intérêts propres, mais sa passion française et les intérêts d'une France plus grande et plus dominante. C'était l'erreur d'un grand serviteur patriote. L'opinion publique lui rendait bien ce témoignage, lorsqu'elle s'obstinait à croire que, si la mort ne l'avait pas soudain fait disparaître, Louvois aurait conquis plus rapidement de meilleures conditions pour la France. On ne lui imputait pas les pertes subies, et on lui faisait gloire de Strasbourg, conservé, parce que Strasbourg était sa conquête personnelle. Ici finit le rôle posthume de Louvois.

Ses institutions militaires étaient le plus pur de son héritage ; altérées déjà pendant la guerre, la paix allait achever de les corrompre. Législateur inflexible, on sait avec quelle rigueur salutaire il avait contenu les officiers dans ces habitudes sévères, simples, sobres, qui font et qui entretiennent dans les armées la santé morale et la vigueur physique. En 1698, Louis XIV voulut, par une éclatante démonstration, relever dans l'estime de l'Europe la puissance de son royaume qu'on croyait épuisé. Le prétexte était d'initier ses petits-fils aux

---

<sup>1</sup> Cette lettre de Vauban à Racine a été publiée par M. le colonel Augoyat, en 1839, à la suite de *l'Abrégé des services du maréchal de Vauban*. Elle porte la date du 13 septembre 1696. Nous croyons qu'il y a erreur pour l'année, et qu'au lieu de 1696 il faut lire 1697. Tout dans cette lettre, et d'un bout à l'autre, indique, à notre avis, qu'elle a été écrite pendant le congrès de Ryswick, et précisément dans la dernière, crise des négociations.

pratiques de la guerre, de leur faire voir, sur le terrain, les marches, les campements, les ordres de bataille, les combats, et même les principales opérations de l'attaque et de la défense des places. Il fut décidé que des troupes seraient réunies, à cet effet, vers le commencement de l'automne, aux environs de Compiègne. Ce camp, dit Dangeau<sup>1</sup>, sera composé de trente-cinq bataillons et de cent trente escadrons ; et le roi, pour empêcher ses officiers de faire beaucoup de dépense, a défendu qu'on habillât les soldats et cavaliers dont les habits pouvoient encore servir, et a interdit toute dorure neuve aux officiers, voulant ménager la bourse de gens qui, sans défenses expresses, ne l'auroient pas ménagée. Qu'est-ce qu'il advint de cette défense ? C'est que les officiers, se doutant qu'elle n'était que de pure forme, n'en tinrent pas le moindre compte, et qu'en désobéissant au roi selon les apparences, ils lui firent parfaitement bien leur cour.

Il faut voir, dans les Mémoires du duc de Saint-Simon<sup>2</sup>, les folies somptueuses de tous ces officiers, et surtout du maréchal de Boufflers qui se ruina pour l'exemple ; mais aussi, suivant le témoignage de Saint-Simon, il put apprendre au roi même ce que c'étoit que donner une fête vraiment magnifique et superbe, et à M. le Prince, dont l'art et le goût y surpassoient tout le monde, ce que c'étoit que l'élégance, le nouveau et l'exquis. Jamais spectacle si éclatant, si éblouissant, il faut le dire, si effrayant. Ne serait-ce pas encore rima gi nation outrée de Saint-Simon qui s'est donné carrière ? Voici le témoignage du froid et scrupuleux Dangeau<sup>3</sup> : Le roi avoit d'abord résolu que monseigneur le duc de Bourgogne tien droit une grosse table au camp, dans ses tentes ; mais Sa Majesté, après avoir su et vu la magnificence de M. de Boufflers, dit le matin à Livry [premier maître d'hôtel] qu'il ne falloit point que monseigneur le duc de Bourgogne tint de table, parce que, dit-il, nous ne pourrions mieux faire que le maréchal. Monseigneur le duc de Bourgogne ira dîner avec lui, quand il ira au camp. Nous pouvons donc, pour cette fois et en toute confiance, nous en rapporter à Saint-Simon. Le roi, dit-il pour conclure, extrêmement content de la beauté des troupes, qui toutes avoient été habillées, et avec tous les ornements que leurs chefs avoient pu imaginer, fit donner en partant six cents livres de gratification à Chaque capitaine de cavalerie et de dragons, et trois cents livres à chaque capitaine d'infanterie. Il en fit donner autant aux majors de tous les régiments, et distribua quelques grâces dans sa maison. Il fit au maréchal de Boufflers un présent de cent mille livres. Tout cela ensemble coûta beaucoup ; mais, pour chacun, ce fut une goutte d'eau. Il n'y eut point de régiment qui n'en fût ruiné pour bien des années, corps et officiers ; et pour le maréchal de Boufflers, je laisse à penser ce que ce fut que cent mille livres à la magnificence incroyable, à qui l'a vue, dont il épouvanta toute l'Europe par les relations des étrangers qui en furent témoins, et qui, tous les jours, n'en pouvoient croire leurs yeux. Ô sévérité de Louvois, ô rigidité catonienne, que vous étiez déjà loin de cette liesse militaire, et que vous auriez paru ridicule à ce monde !

Louvois n'a pas même eu la sécurité du tombeau. Des archives de l'hôtel des Invalides, dispersées par le Vent des révolutions, c'est à peine s'il existe aujourd'hui quelques débris des temps antérieurs à 1789. Parmi ces débris, un

---

<sup>1</sup> 25 mars 1698.

<sup>2</sup> Chapitre 60, t. IV. Édition de 1842.

<sup>3</sup> *Journal de Dangeau*, 2 septembre 1698.

feuillelet s'est retrouvé, précieux pour l'histoire, car il porte en sa simplicité, sur les derniers rapports de Louis XIV et de Louvois, le plus éloquent témoignage. Le 16 juillet 1691, très-haut et très-puissant seigneur monseigneur<sup>1</sup> le marquis de Louvois, ministre et secrétaire d'État au département de la guerre, etc., directeur et administrateur général de l'hôtel royal des Invalides, mourut à Versailles, et fut apporté en cet hôtel, le 19, à (paire heures du matin. Son corps fut exposé sur un lit de parade, dans le chœur de l'église, depuis ledit jour 19, jusqu'au lendemain 20, à neuf heures du soir, qu'il fut mis dans la cave de ladite église, pour y rester jusqu'à ce que le dôme soit entièrement achevé. Alors il y sera transporté pour y être inhumé. Au-dessous, on lit, de la même écriture : Le 22 janvier 1699, sort corps a été enlevé de cet hôtel à minuit, sans pompe, pour être déposé chez les Capucines de la place Vendôme, dans un mausolée<sup>2</sup>.

Sept ans et demi après la mort de Louvois, Louis XIV l'a donc chassé de cette église des Invalides, qui était pour ce grand ministre, comme la basilique de Saint-Denis pour les personnes royales, un lieu d'élection. Louvois était entré là naturellement, dans sa gloire, avec le seul cortège de ses institutions bonnes et grandes, avec le seul souvenir de ses incomparables services. Les fautes politiques, les excès, les violences étaient restés en dehors, ne pouvant pas franchir le seuil sacré de cet asile. Est-ce pour cela que Louis XIV l'en a rejeté, afin de le livrer en proie aux contradictions et aux disputes, et d'en finir avec cette mémoire importune ? Que cela soit ou non, Louis XIV a mal fait, mal pour Louvois, plus mal encore pour lui-même. En outrant sa vengeance, il en a manqué l'effet.

L'illustre Macaulay a dit de lord Clive : Il commit de grandes fautes, et nous n'avons pas cherché à les cacher ; mais lorsqu'on pèse ses fautes avec ses mérites, et qu'on les considère en regard de ses tentations, il ne nous paraît pas qu'elles doivent le priver de ses droits à tenir une place honorable dans l'estime de la postérité<sup>3</sup>. Nous appliquerons volontiers, pour notre part, ce jugement à Louvois.

Lorsque l'église des Capucines fut détruite, pour donner à la place Vendôme l'ouverture de la rue de la Paix, le mausolée de Louvois fut transporté au musée des Petits-Augustins ; il est aujourd'hui relégué dans l'église de l'hôpital de Tonnerre. C'est une œuvre d'art. La figure du ministre, en marbre blanc, avec les insignes de chancelier de l'ordre du Saint-Esprit, est à moitié couchée sur un sarcophage de marbre noir ; à ses pieds, une femme agenouillée prie, les yeux levés au ciel ; c'est Anne de Souvré, marquise de Louvois. Au niveau du socle, deux figures en bronze complètent la décoration ; l'une personnifie la Sagesse sous les traits de Minerve, et l'autre la Vigilance<sup>4</sup>.

L'építaphe est ainsi conçue : Ici repose haut et puissant seigneur monseigneur François Le Tellier, marquis de Louvois, de Courtenvaux et de Crusy, comte de Tonnerre, etc., conseiller du roi en tous ses conseils, commandeur et chancelier

---

<sup>1</sup> Ici un renvoi, et à la marge : Messire François-Michel Le Tellier, chevalier, seigneur...

<sup>2</sup> Cette pièce a été découverte par l'auteur de ce livre dans un carton moderne, coté 23, avec cette étiquette : *Inhumations. — Service du culte. — Funérailles de ministres*. C'est un feuillelet de papier jauni, qui porte à la marge les indications suivantes : *Archives. Cote, n° 1er. Carton, n° 54* ; et au-dessus du texte, le mot *anecdote*.

<sup>3</sup> *Essais historiques et biographiques*, traduits par Guillaume Guizot, t. I, p. 351.

<sup>4</sup> Les figures de Louvois et de sa femme sont de Girardon ; les deux figures allégoriques en bronze sont de Desjardins et de Vanclève.

de ses ordres, ministre et secrétaire d'État au département de la Guerre, surintendant général des postes et relais de France, surintendant et ordonnateur général des bâtiments et jardins de Sa Majesté, arts et manufactures de France, etc.

Avant sa vingtième année, Louis le Grand lui donna la survivance de la charge de secrétaire d'État avec le département de la Guerre, dont pour lors le chancelier Le Tellier, son père, était pourvu. L'exemple et les instructions de ce grand homme le rendirent bientôt capable d'exercer cette place importante au gré du roi ; avec un génie également étendu, prudent et solide, il embrassa en peu de temps tout ce que renferme la science difficile de la guerre et le vaste détail des troupes. A peine avait-il atteint la trentième année de son âge, que, devenu capable des plus grandes affaires, il fut appelé par Sa Majesté dans ses conseils les plus secrets et honoré de sa confiance. Appliqué, vigilant, infatigable, prêt en toutes les occasions et les saisons à exécuter les ordres du roi dans les entreprises les plus difficiles que lui confiât Sa Majesté, juste et heureux dans ses mesures, il servit son maître avec une ardeur toujours nouvelle jusqu'à la fin de sa vie, qui fut terminée par une mort subite, à Versailles, le seizième jour du mois de juillet 1691. Il a vécu cinquante ans, six mois et seize jours.

L'église des Invalides, où Louvois avait élu sa sépulture, est encore aujourd'hui la vraie place, la seule digne du mausolée de Louvois ; espérons qu'il y sera transporté quelque jour. La simple expression de ce vœu sera toute la conclusion de ce livre.

**FIN DU QUATRIÈME  
ET DERNIER VOLUME**

## APPENDICE. — DE QUELQUES FAITS RELATIFS À LA VIE PRIVÉE DE LOUVOIS

La vie publique de Louvois est d'un tissu si continu, si serré, si plein, qu'il n'y a point de place pour les faits particuliers, lesquels, d'ailleurs, sont en petit nombre et d'un intérêt secondaire. Cependant, pour être exact, nous avons recueilli et joint ensemble quelques traits épars sur la personne, les goûts et les habitudes de Louvois<sup>1</sup>.

Il était de taille moyenne, et il fut gros de bonne heure. Sans l'expression singulière et le feu de son regard, et sans une certaine contraction de la mâchoire inférieure qui marquait évidemment la fermeté, sa physionomie eût paru commune au premier abord ; mais on ne pouvait s'y tromper longtemps ; on était en face d'un maître.

La maison de Louvois était montée sur un grand pied ; mais il était pour lui-même très-simple et fort sobre ; contre l'usage de son temps, il ne soupait jamais<sup>2</sup>.

Il avait le goût des chevaux et des beaux chevaux ; quand il n'en trouvait pas à Paris qui lui convinsent, il en faisait venir d'Angleterre. S'il avait eu du temps à perdre, il eût beaucoup aimé la chasse. *La plaine Saint-Denis est toujours fort remplie de gibier*, écrivait-il en soupirant au marquis de La Vallière<sup>3</sup> ; *mes occupations, qui ont triplé, m'ont ôté le temps d'aller à la chasse. Les lièvres et les perdrix attendent les gens avec effronterie*. Cependant il se dérobaît quelquefois et prenait ce divertissement, sans préjudicier aux affaires. *Je vous écris ces lignes, mandait-il à son ami Le Peletier<sup>4</sup>, pour vous dire des nouvelles de vos chiens. Je les vis chasser hier pour la seconde fois, mieux que je n'ai de ma vie vu chasser chiens. S'ils continuoient comme cela, et qu'ils pussent s'accommoder avec une meute que je suis sur le point d'acheter, je pourrais bien vous renvoyer votre piqueur tout seul.*

Il n'aimait pas le jeu ; il jouait cependant quelquefois, lorsqu'il ne pouvait pas faire autrement. Monsieur, par exemple, lui ayant fait un jour l'honneur de venir à Meudon, il avait fallu s'accommoder au goût de Monsieur, qui était grand joueur. *Tout se seroit passé à merveille*, écrivait Louvois à Tilladet<sup>5</sup>, *si, en trois reprises, je ne lui avois pas gagné 490 pistoles*. Il jouait aussi, par distraction, quand il était malade, comme ce jour où il écrivait de Paris au même Tilladet : *Tant que je serai dans l'abattement où je suis, je n'aurai pas grande envie de sortir de ma chambre, où j'ai toujours demeuré depuis que je suis parti de Versailles, hors avant-hier que j'allai voir ma mère. Le chevalier de Nogent me*

---

<sup>1</sup> Nous avons déjà donné, à la fin du précédent volume, des lettres familières de Louvois, pendant son voyage à Barèges, en 1680.

<sup>2</sup> Louvois à Breteuil, 28 novembre 1676 : *Vous savez que je ne soupe jamais, et qu'ainsi il seroit inutile que vous m'en fissiez préparer*. *D. G.* 485.

<sup>3</sup> 25 décembre 1665. *D. G.* 196.

<sup>4</sup> 26 octobre 1678. *D. G.* 579.

<sup>5</sup> 26 août 1689. *D. G.* 855.



maltraite fort à l'impériale, m'ayant gagné 54 pistoles en trois fois<sup>1</sup>. Un seul jeu, sérieux et de calcul, le trictrac, lui plaisait ; il s'y croyait très-habile. Je ne puis souffrir, écrivait-il au duc de Villeroi<sup>2</sup>, que vous me dénigriez sur le trictrac, auquel j'espère vous gagner beaucoup d'argent à votre retour, quoique fortifié des leçons que je ne doute pas que vous ne preniez présentement.

Nous avons gardé pour le dernier l'article des femmes. Il les aimait certainement ; mais c'était comme pour la chasses il n'avait pas beaucoup de temps à donner à la galanterie. Il s'était marié fort jeune à une femme qui avait surtout l'agrément d'être une héritière<sup>2</sup>. Anne de Souvré, marquise de Louvois, n'a jamais beaucoup occupé le monde. Tandis qu'il n'y avait pas, pour ainsi dire, une femme de la cour qui rie fût brocardée, à tort ou à raison, dans les chansons du temps, madame de Louvois y était épargnée, pour son mérite assurément, mais aussi pour son insignifiance. Elle ne passait pas pour avoir beaucoup d'esprit. Il y avoit l'autre jour, écrivait à sa fille madame de Sévigné, une dame qui confondit ce qu'on dit d'une grive, et au lieu de dire : *elle est soûle comme une grive*, disoit que la première présidente étoit sourde comme une grive ; cela fit rire. Et la Tailleuse marquise ajoutait le surlendemain : Cette dame que je ne vous nommai point dans ma dernière lettre, c'étoit madame de Louvois<sup>3</sup>.

Le jeune secrétaire d'État n'avait pas attendu longtemps après le mariage pour chercher fortune ailleurs. Il porta d'abord ses vues sur une personne qui s'est rendue fameuse par ses aventures, et dont il y a des *Mémoires*, la marquise de Courcelles<sup>4</sup>. Son nom était Sidonia de Lenoncourt, — quel nom de roman ! — Elle a fait elle-même son portrait, et tous ceux qui l'ont connue s'accordent de manière à nous y donner confiance. Voici ce portrait : J'avouerai que, sans être une grande beauté, je suis pourtant une des plus aimables créatures qui se voient ; que je n'ai rien dans le visage ni dans les manières qui ne plaise, ni qui ne touche ; que, jusqu'au son de ma voix, tout en moi donne de l'amour, et que les gens du monde les plus opposés d'inclination et de tempérament sont d'un même avis là-dessus, et conviennent qu'on ne peut me voir sans me vouloir du bien. Je suis grande, j'ai la taille admirable et le meilleur air que l'on puisse avoir ; j'ai de beaux cheveux, faits comme ils doivent être pour parer mon visage et relever le plus beau teint du monde, quoiqu'il soit marqué de petite vérole en beaucoup d'endroits ; j'ai les yeux assez grands ; je ne les ai ni bleus ni bruns ; mais, entre ces deux couleurs, ils en ont une agréable et particulière ; je ne les ouvre jamais tout entiers, et, quoique dans cette manière de les tenir un peu fermés il n'y ait aucune affectation, il est pourtant vrai que ce m'est un charme qui me rend le regard le plus doux et le plus tendre du monde ; j'ai le nez d'une régularité parfaite ; je n'ai point la bouche la plus petite du monde, je ne l'ai point aussi fort grande. Quelques censeurs ont voulu dire que dans les justes proportions de la beauté, on pouvoit me trouver la lèvre du dessous un peu trop avancée ; mais je crois que c'est un défaut qu'on m'impute pour ne m'en avoir pu trouver d'autres, et que je dois pardonner à ceux qui disent que je n'ai point la bouche tout à fait régulière, quand ils conviennent -en même temps que ce défaut est d'un agrément infini, et me donne un air très-spirituel dans le rire et

---

<sup>1</sup> 2 mars 1690. D. G. 914.

<sup>2</sup> 11 septembre 1686. D. G. 763.

<sup>3</sup> Lettres du 3 et du 5 février 1672.

<sup>4</sup> Comme la plupart des *Mémoires*, ceux de la marquise de Courcelles sont inexacts et confus, au moins par rapport à Louvois. En 1855, M. Paul Pougin en a donné une édition dans la Bibliothèque elzévirienne.

dans tous les mouvements de mon visage. J'ai enfin la bouche bien taillée, les lèvres admirables, les dents de couleur de perle, le front, les joues, le tour du visage beaux, la gorge bien taillée, les mains divines, les bras passables, c'est-à-dire un peu maigres ; mais je trouve de la consolation à ce malheur par le plaisir d'avoir les plus belles jambes du monde. Je chante bien sans beaucoup de méthode ; j'ai même assez de musique pour me tirer d'affaire avec les connoisseurs. Mais le plus grand charme de ma voix est dans sa douceur et la tendresse qu'elle inspire ; et j'ai enfin des armes de toute espèce pour plaire, et jusques ici je ne m'en suis jamais servie sans succès. Pour de l'esprit, j'en ai plus que personne, naturel, plaisant, badin, capable aussi de grandes choses, si je voulois m'y appliquer. J'ai des lumières, et connois mieux que personne ce que je devrois faire, quoique je ne le fasse quasi jamais.

Cette séduisante personne avait été mariée à seize ans, en 1666, à Charles de Champlais, marquis de Courcelles, neveu, par sa mère, du premier maréchal de Villeroi, et frère utérin de la fameuse marquise de La Baume, si bien célébrée par Bussy-Rabutin. Louvois avait, l'année précédente, aidé le marquis de Courcelles à entrer au service ; c'est ce que prouve la lettre suivante adressée par lui, le 20 octobre 1665, à madame de Courcelles mère : J'ai reçu des mains de M. votre fils la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. La pensée que vous avez de le mettre dans l'emploi est très-louable et très-digne de vous ; nous en avons causé lui et moi. L'emploi en question était -une charge de lieutenant général d'artillerie pour l'Ile-de-France, dont le marquis de Courcelles s'accommoda en effet. Dès qu'il fut marié, l'intérêt de Louvois pour lui augmenta tout à coup de la plus admirable façon du monde ; le mari de Sidonia n'était plus un protégé du secrétaire d'État de la guerre ; il était devenu son plus cher et son plus précieux ami. Selon le propre témoignage de madame de Courcelles, les deux époux s'étaient pris de querelle dès le soir du mariage ; Louvois connaissait ce fait grave, et tout en paraissant s'intéresser autant à l'un qu'à l'autre, il ne négligea rien pour se substituer au marquis auprès de la marquise. Il y réussit.

Si le lecteur veut recourir aux Mémoires de madame de Courcelles, il y trouvera des détails piquants, mais dont l'exactitude ne nous est pas assez prouvée pour que nous les mêlions dans un récit fondé seulement sur des faits certains. Nous pouvons dire cependant que Sidonia, fantasque, légère, et fort amie du changement, donna bientôt à Louvois un rival, qui se trouvait être à la fois l'un des familiers de son amant et le cousin germain de son mari ; c'était le marquis de Villeroi, le *charmant*, comme on disait à la cour. Cette intrigue et d'autres encore, — car le *charmant* eut aussi des compagnons de fortune, — se trahirent d'elles-mêmes ou furent pénétrées, si bien que Louvois, se donnant l'air de venger le mari outragé, l'aida à faire enfermer sa femme dans le couvent des Filles-Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine. C'était apparemment vers le mois d'août ou le mois de septembre 1667, alors que finissait la campagne de Flandre.

Le marquis de Courcelles, qui avait un commandement d'artillerie, demeura sous les ordres de Turenne, tandis que son ami le secrétaire d'État revenait à Saint-Germain avec Louis XIV. Louvois ne manqua pas, à son retour, d'aller voir dans son couvent Sidonia, pour l'accabler de reproches ; mais elle eut bientôt fait de le remettre à ses genoux, et d'obtenir de lui que M. de Courcelles n'eût pas la permission de quitter la frontière. Au couvent de la rue Saint-Antoine, et un peu après, à l'abbaye de Chelles, où elle fut transférée, la marquise avait toute liberté pour recevoir des visites ; Louvois lui en fit de très-fréquentes. Elle ne s'y ennuyait pas d'ailleurs, parce qu'elle y avait pour compagne la duchesse Mazarin, qui était comme elle au plus mal avec son mari, le plus ridicule des hommes.

Tandis que ces deux jeunes, charmantes et folles personnes se liguèrent ensemble et se divertissaient aux dépens des religieuses qui auraient bien voulu être débarrassées de leur garde, les deux maris se liguèrent de leur côté contre leurs deux femmes ; mais leurs manœuvres étaient déjouées par Louvois, qui cependant ne cessait pas d'accabler M. de Courcelles des marques de la plus chaleureuse amitié. Nous avons retrouvé toute une série de lettres adressées, à cette époque, par Louvois à Courcelles ; quand on connaît le dessous des cartes, ces lettres prennent, à notre sens, un tour comique dont le lecteur va pouvoir juger lui-même.

On sait que Louvois avait promis à madame de Courcelles d'empêcher le retour de son mari. La première lettre, en date du 25 septembre 1667, n'est encore qu'un exorde par insinuation, une préparation au sujet. J'ai été l'homme du monde le plus surpris de ne recevoir point de vos lettres par le retour du courrier que j'ai dépêché à M. de Turenne. Votre paresse est condamnable, puisque, dans l'occasion surtout de votre blessure<sup>1</sup>, une personne qui est autant que moi de vos amis n'attend pas sans impatience de vos nouvelles. J'espère d'en recevoir par mon second courrier, ou tout au moins par celui-ci ; et si vous ne réparez votre faute par l'un ou par l'autre, et dorénavant ne nous écrivez par toutes les occasions qui se présenteront, vous êtes un homme perdu, et vous aurez fini avec moi pour toute votre vie. Dites-moi, à quoi songez-vous de mettre le nom de *monseigneur* à la tête des lettres que vous m'écrivez ? Vous avez peut-être pour but de faire cesser notre commerce et de n'avoir plus de mes lettres, et en ce cas, vous avez raison. Mais, de grâce, ne me mettez point sur le pied de celui qui se scandalise quand on ne le traite point de *monseigneur*<sup>2</sup>. Adieu, aimez-moi toujours, et me croyez tout à vous.

Le 6 octobre, c'est le vrai discours qui commence : Je vous ai mandé que dans huit jours je parlerois au roi de vos intérêts ; j'ai été en cela plus qu'homme de parole, puisque, sans attendre le terme que j'avois pris, je fis connoître hier à Sa Majesté que vous seriez bien aise qu'il lui plût de vous laisser le commandement de l'artillerie en, Flandre pendant tout l'hiver. Elle l'a eu fort agréable, et pour vous bien acquitter de votre emploi, il faut que vous établissiez -votre séjour ordinaire à Tournay. Vous devez vous mettre en repos sur vos intérêts ; j'en aurai un soin particulier ; et afin que vous me donniez le moyen de faire valoir vos services, appliquez-vous extrêmement à votre métier et donnez lieu à ceux qui sont élevés en caractère au dessus de vous de rendre de bons témoignages de votre conduite.

Du 14 octobre : J'adresse présentement à M. de Turenne les ordres du roi pour le licenciement de l'équipage de l'artillerie, en séparant les troupes pour les envoyer dans leurs quartiers. Il est nécessaire que d'abord que cela sera fait, vous m'envoyiez un état de toute la dépense faite par vos ordres et des paiements qui auront été faits, ou qui l'auront dû être, aux officiers qui ont servi sous vous ; que vous visitiez vous-même toutes les places où il y a beaucoup de munitions ; que vous fassiez faire les réparations nécessaires aux munitions pour empêcher qu'elles ne se gâtent pas, et un procès-verbal bien net de l'état auquel sont toutes choses, en faisant mention de ce qui sera nécessaire pour les

---

<sup>1</sup> Courcelles avait été blessé, probablement à l'attaque d'Alost, le 11 septembre.

<sup>2</sup> Louvois avait d'abord écrit : Ne me mettez pas sur le pied de celui qui désire autant être traité de monseigneur que je m'en soucie peu. Ce dernier membre de phrase a été biffé sur la minute et remplacé par celui qui et dans le texte.

remettre en état de servir, et de ce qui n'est plus du tout bon à rien. Vous m'enverrez aussi, s'il vous plaît, des mémoires de ce qu'il coûtera pour faire des affûts dans chaque place, distinguant le prix du bois, la façon de l'ouvrier en bois, et le prix du fer et la façon de l'ouvrier en fer ; vous distinguerez aussi, dans votre inventaire, les munitions qui se sont trouvées dans les places, lors de leur réduction, ce qui en a été depuis consommé, et ce qui en a été mis, et vous établirez les officiers que vous aurez choisis pour demeurer dans chaque place, conformément à ce que je vous-ai mandé ; et il sera, au même temps, bon que vous m'envoyiez un état de l'entretienement que l'on pourra leur donner pendant cet hiver. Comme tout cela doit être lu en présence du roi, vous devez vous appliquer à faire qu'il soit extrêmement net, et afin de vous instruire, faites, tout le plus que vous pourrez, les choses vous-même, et me donnez par là moyen de vous servir utilement. Je sais bien qu'il seroit plus agréable d'être à Paris que de voyager par les villes de Flandre pendant l'hiver ; mais il me semble aussi qu'au mois de mai, il sera bien plus agréable de commander l'équipage d'artillerie que de servir de commissaire, comme vous avez fait cette campagne. Ici se place, à la date du 20 octobre, un mot de Louvois à Turenne : Si M. de Courcelles vous parloit encore de son congé, je vous supplie de lui dire qu'il faut qu'il en écrive, et que vous n'en pouvez pas donner aux officiers d'artillerie.

Cinq semaines plus tard, le 28 novembre, Louvois reprend son discours avec l'infortuné qui se morfond sur la frontière : Je sors de chez le roi, où j'ai appris que M. le duc Mazarin a dit à Sa Majesté qu'à présent que Dumetz est lieutenant d'artillerie, Elle pouvoit vous donner la permission que vous demandez de revenir ici, mais que le roi ne l'avoit pas voulu accorder qu'il ne m'eût fait l'honneur de m'en parler, Sa Majesté se ressouvenant bien que j'ai toujours pris beaucoup de soin de vos intérêts. Quoique je juge bien que M. de Mazarin n'a fait cette proposition à Sa Majesté qu'à l'instigation de votre mère, toutefois comme il n'est pas impossible qu'il n'y ait du concert en cela entre vous, je vous écris ces lignes pour vous dire que, si vous voulez votre congé, vous n'avez qu'à m'en écrire deux mots de votre main, et je vous l'adresserai aussitôt. Cependant je ne puis m'empêcher de me plaindre du mauvais procédé que votre mère tient à mon égard, qui par en dessous veut insinuer dans l'esprit du roi les discours impertinents qu'elle débite de moi dans le public. Vous savez si je les mérite, et si c'est la juste récompense que je dois avoir des services que j'essaye de vous rendre tous les jours.

Cette fin n'est point mal ; niais voici, du 3 décembre, qui est plus piquant encore : Vous aurez reçu deux de mes lettres, par lesquelles vous aurez été informé de ce que vous pouvez désirer à l'égard des officiers d'artillerie et de ce que j'ai su de vos affaires domestiques, et si par hasard vous ne les aviez pas encore eues, je vous en envoie le double ci-joint. Vous verrez, par la dernière, que je croyois avoir quelque sujet de me plaindre de vous ; mais j'appris hier de M. de Mazarin que ce qu'il avoit dit au roi de votre congé étoit venu de son propre mouvement, et peut-être, entre vous et moi, afin que sa femme, ayant une moins agréable compagnie, pût s'ennuyer plus tôt dans le lieu où elle est. Rien ne me paroît plus extraordinaire, quand je fais réflexion à tout ce que votre mère a eu la bonté de dire de moi, que de voir que vous me demandez des nouvelles de vos affaires domestiques. Je n'en ai jamais été si peu instruit que je le suis, votre femme étant à Chelles depuis dix jours, et y en ayant plus de quinze que je ne l'ai vue. J'ai appris par son oncle, que j'ai vu deux fois depuis ce leirips-là, que madame Mazarin ayant cru qu'elle n'étoit pas en sûreté à Chelles,

avoit résolu de venir chez madame la Comtesse<sup>1</sup>, et que madame la Comtesse et elle ayant fort pressé madame de Courcelles d'y aller avec elle, elle n'y avoit jamais voulu consentir, et s'étoit résolue à demeurer à Chelles, jusqu'à ce que sa famille, c'est-à-dire vos oncles, lui eussent conseillé en commun où elle se devoit mettre. J'ai eu là-dessus un fort long entretien avec Tassy, lequel je ne doute point qu'il ne vous mande. Ainsi vous trouverez bon que je m'en remette à lui, et que je vous dise que ce que je lui ai expliqué que je vous conseillois de faire, est le seul expédient que je sache de rétablir entre votre femme et vous la bonne correspondance que vous pouvez désirer. Hier au soir, j'ai appris que madame Mazarin ne viendra point à l'hôtel de Soissons, qu'elle ne sortira de Chelles que pour aller dans un autre couvent à Paris, où votre femme la suivra, et je suis persuadé que vous pouvez vous reposer du choix du couvent sur les soins de M. de Mazarin, qui est fort vigilant sur ce chapitre. Votre mère est partie, il y a trois jours, à la nuit, et s'en est allée par un chemin détourné ; de peur que ses créanciers ne lui missent la main sur le collet ; elle étoit accompagnée de Lafont et de M. le prévôt, je crois que sans vous dire d'où, vous jugerez que c'est de La Flèche. Je lui souhaite un heureux voyage, et le don de rétablir vos affaires un peu mieux qu'elles ne sont.

Enfin, du 19 décembre : J'ai supplié très humblement le roi de dire à M. de Mazarin qu'il trouvoit bon que vous fussiez absent de votre charge durant quinze jours, et que pendant ce temps-là vous vinssiez faire un tour à Paris. Je vous adresse une dépêche du roi, par laquelle Sa Majesté ordonne à M. de Duras de vous permettre la même chose ; ainsi ce sera quand vous voudrez que nous vous verrons ici. Et parce que je sais que, quoique vous souhaitiez fort de venir ici, vous ne seriez pas bien aise, pour y être trois jours plus tôt ou plus tard, de manquer une occasion de faire quelque chose, j'ai dit à Tassy de vous mander que vendredi dernier j'ai adressé à M. de Duras des ordres du roi pour entreprendre quelque chose, et que si vous vouliez y être, il ne falloit pas le quitter ; et comme, depuis ce temps-là, j'ai pensé que peut-être il faudroit quinze jours ou trois semaines à M. de Duras pour préparer toutes les choses nécessaires à son entreprise, je vous conseille, en rendant à M. de Duras la dépêche du roi que je vous adresse, de lui dire que, comme vous seriez au désespoir de manquer une occasion pendant tout le quartier d'hiver, vous le priez de vous dire si vous pourriez venir à Paris entre ci et qu'il en fît quelqu'une, et le temps que vous pourriez avoir pour cela, afin que, s'il remet l'exécution de son entreprise pour quelques jours, vous puissiez en profiter pour vous rendre ici. Vous observerez, s'il vous plaît, qu'il ne faut pas que, sous quelque prétexte que ce soit, vous témoigniez savoir certainement qu'il en doit faire quelqu'une.

Vous aurez su que madame Mazarin plaide contre M. son mari, et que, par sentence des requêtes du Parlement, elle a obtenu qu'elle sortiroit de Chelles pour venir demeurer au palais Mazarin, d'où M. de Mazarin se retireroit pour aller à l'Arsenal, ce qui a été exécuté vendredi dernier. Votre femme est restée à Chelles, quoique fort sollicitée de suivre sa bonne amie, ce qu'elle n'a pas cru devoir faire. Elle est là, en attendant que vos parents lui aient nommé un couvent, ou que madame Mazarin se soit mise dans un monastère. J'ai fait jusqu'à présent tout ce qui a dépendu de moi pour empêcher que l'on ne la porte à plaider contre, vous. J'y ai réussi jusqu'à cette heure ; mais-je crains bien pour l'avenir, et j'avoue que je ne sais pas trop que répondre quand elle me dit qu'elle a apporté devers vous 20,000 écus de rente, qu'elle n'a pas reçu un sol depuis

---

<sup>1</sup> La comtesse de Soissons, Olympe Mancini, sœur de la duchesse Mazarin.

qu'elle est séparée d'avec sa belle-mère, et qu'à l'heure qu'il est, M. de Tassy lui a mandé qu'il n'avoit pas d'argent pour la faire nourrir à Chelles, en l'absence de madame Mazarin. Tassy m'a dit qu'il en cherchoit partout ; je lui en ai offert qu'il n'a pas voulu prendre ; c'est tout ce qui peut dépendre de moi. Si, en arrivant à Paris, je vous vois, comme je l'espère, je vous dirai ce que je saurai de plus, et je vous conseillerai ce que je croirai qui sera le mieux pour votre avantage. Je vous donne le bonjour et suis, de tout mon cœur, tout à vous.

Le marquis de Courcelles n'eut son congé définitif qu'au mois de juin 1668 ; car nous avons trouvé un certificat daté du 31 mai, par lequel Louvois atteste qu'il a reçu seulement le 25, commandement du roi pour écrire M. de Chamilly de donner congé au marquis de Courcelles, commandant l'artillerie<sup>1</sup>.

Vers la fin de cette année 1668, l'inconstante marquise se brouilla de nouveau et définitivement avec Louvois, pour des raisons qu'elle nous a très-naturellement fait connaître. J'avois pris, a-t-elle dit, tant de goût au plaisir de le tromper que je ne pouvois plus m'en passer ; et sans avoir rien clans le cœur de favorable pour personne, je ne sentis plus que mon antipathie pour M de Louvois, et je bornois tout mon plaisir au soin de trouver des excuses de ne le point voir, d'aller dans les lieux où il ne pouvoit être, et de faire des parties secrètes pour lui. Louvois se fâcha tout de bon, rompit avec la femme, et du même coup remit l'époux à sa vraie place, c'est-à-dire au plus bas dans son estime.

Nous ne suivrons pas plus loin l'odyssée plus que galante de madame de Courcelles, ni ses procès, ni ses condamnations, ni ses évasions, ni ses courses vagabondes. Cependant, sans la chercher, nous la rencontrerons encore une fois, neuf ans plus tard, non pas en France, mais en Angleterre, où elle était venue dans l'espoir de renouer commerce avec la duchesse Mazarin, qui faisait alors une assez grande figure à Londres. C'était au moment où Courtin allait quitter l'ambassade de France et céder la place à Barillon. Le 19 juillet 1677, Courtin écrit à Louvois : Madame de Courcelles est arrivée ici depuis deux jours. Je la vis hier, et je lui trouvai beaucoup de rouge sur les lèvres ; sa gorge nie parut encore comme elle étoit, quand vous alliez si souvent à Chelles. Je ne vous en peux pas dire davantage, parce qu'il y avoit une espèce de valet de chambre qu'elle dit être à M. de Villars, qui ne la perdit point de vue ; il y étoit peut-être pour suri compte. Pour moi, je ne fus pas tenté de le faire sortir. Ce sera à M. de Barillon à prendre ses mesures là-dessus. Le 26, Courtin ajoute : Toutes les dames sont déchaînées contre madame de Courcelles ; elles ont cru la même chose que moi, qu'elle mettoit du rouge sur ses lèvres. Cela l'a engagée, pour sa justification, à les frotter avec des serviettes mouillées, devant quelques milords. On a dit que ce n'étoit pas assez, qu'il falloit voir les gencives ; elle les a montrées ; les milords les ont trouvées fort vermeilles.....

Le 25 juillet, Louvois avait répondu ainsi à la première lettre de Courtin L'apparition de madame de Courcelles en Angleterre, après la vie qu'elle a menée en France, me paroît extraordinaire ; et, hors qu'elle ait parole de madame de Mazarin de la traiter comme elle faisoit autrefois, elle ne jouera pas un meilleur personnage en Angleterre qu'elle a fait en France, depuis trois ou quatre ans. — Vous avez raison de croire que madame de Courcelles jouera ici un mauvais personnage, reprend Courtin, le 2 août ; madame Mazarin a évité de la voir ; il n'y a pas une femme qui lui ait rendu visite, et elles se sont toutes extrêmement déchaînées contre elle. Ainsi je crois qu'elle pourra bien s'ennuyer

---

<sup>1</sup> D. G. 195, 206, 207, 208, 214.

à Londres, et se résoudre, par désespoir, à s'aller mettre dans le couvent que le parlement de Paris lui a donné pour sa retraite<sup>1</sup>. Devenue veuve l'année suivante, la marquise de Courcelles ne jouit pas longtemps de sa liberté ; elle mourut en 1685, à peine âgée de trente-cinq ans.

Une maîtresse d'un génie si turbulent n'était pas ce qui convenait à Louvois ; elle lui avait donné trop d'affaires. Pour tenir, avec moins d'inconvénients, la place de la marquise de Courcelles, il avait trouvé, dans son voisinage, la femme d'un de ses premiers commis, qui s'appelait Dufresnoy. C'était une magnifique personne. Hier soir, écrit à sa fille madame de Sévigné, le 29 janvier 1672, madame Dufresnoy soupa chez nous ; c'est une nymphe, c'est une divinité ; mais madame Scarron, madame de La Fayette et moi, nous voulûmes la comparer à madame de Grignan, et nous la trouvâmes cent piques au-dessous, non pas pour l'air ni pour le teint ; mais ses yeux sont étranges, son nez n'est pas comparable au vôtre, sa bouche n'est point fine : la vôtre est parfaite ; et elle est tellement recueillie dans sa beauté que je trouve qu'elle ne dit précisément que les paroles qui lui siéent bien ; il est impossible de se la représenter parlant communément et d'affection sur quelque chose.

Plus tard, c'est madame de Coulanges qui écrit, en diverses fois, à madame de Sévigné<sup>2</sup> : Nous avons ici madame de Richelieu ; j'y soupe ce soir avec madame Dufresnoy. Il y a grande presse de cette dernière à la cour, il ne se fait rien de considérable dans l'État où elle n'ait part. Elle fait une figure si considérable que vous en seriez surprise. M. de La Rochefoucauld a passé le jour avec moi ; je lui ai fait voir madame Dufresnoy ; il en est tout éperdu. Madame de Sévigné critique la beauté de madame Dufresnoy : jalousie de mère ; madame de Coulanges exagère le pouvoir de madame Dufresnoy : jalousie d'influence ; madame de Coulanges est une parente des Le Tellier, qui n'a pas auprès d'eux tout le crédit qu'elle mériterait et surtout qu'elle souhaiterait d'avoir. Il est inexact de faire de madame Dufresnoy un personnage politique ; elle n'était rien moins que cela ; eût-elle voulu l'être, ce n'est pas assurément Louvois qui s'y serait prêté. Louvois était flatté d'avoir une belle maîtresse qui était flattée d'être la maîtresse de Louvois ; tout se réduisait à des satisfactions de vanité, à des hommages de cour, loin, bien loin des affaires d'État, même de simple administration.

S'il fallait s'en rapporter aux courtisans, madame Dufresnoy aurait été dépossédée par une personne qui était son égale en beauté, mais qui lui était infiniment supérieure par le rang et la naissance. Madame de Boisdauphin, belle-mère de Louvois, avait une nièce, Madeleine de Laval, qui fut mariée au marquis, depuis maréchal de Rochefort. Nous dirons simplement, et sans rien sous-entendre, que Louvois eut toujours beaucoup d'amitié pour cette cousine de sa femme.

Vers la fin de l'année 1673, il la fit nommer dame du palais ; la marquise de Rochefort était alors à Nancy, auprès de son mari qui commandait en Lorraine ; elle écrivit à Louvois, le 6 janvier 1674, une lettre de remerciement que nous allons reproduire telle quelle, c'est-à-dire sans aucun respect pour les lois de l'orthographe : Le roy et la raine mont bien fait de l'honneur de me choisir pour estre dames du palais mais voules bien monsieur que ie vous disse que ie sans comme ie dois les obligation que ie vous aie ce net pas dauiors duict que iay

---

<sup>1</sup> D. G. 525, 548, 549, 566.

<sup>2</sup> Lettres du 26 décembre, 1672, du 20 mars et du 10 avril 1673.

des effet de vos bonté sy il falet vous dire tout ce que ie panse la deseu ce ne seret iamais faict Mr de Rochefort mande au roy comme il pretant que ie sois asideu il me voulet faire partir dans le marnant mais en fin apres à avoir songe il a bien voulu que ie ne me neiasse pas car la Meuse est sy aute que lon ny peu passer ausy tost que ie poure partyr ie ne retardere pas un mourant pour apres cela ne bouger de mon devoir a vous parler franchement iay eu bien de la ioye mais ie suis tres mortifie de quitter Mr de Rochefort cepandant il faut sy resoudre puisque Ion le veut insy ce net pas a moy a resoner la deseu faict moy donc lhonneur de dire sy vous en trouve locasion que ie sere bien asideu iespere que vous sere contant de mg petie conduite et que vous ne vous repantire pas davoit de la honte pour moy ie ne vous dire donc plus rien sur ma reconscience puisquil faudret que ie fuse la plus ingrante creature du monde sy ie ne sautes toute ma vie les obligation que ie vous aye. M. de Laval<sup>1</sup>.

Le 23 mai 1676, le maréchal de Rochefort mourut à Nancy, emporté par un mal rapide ; huit jours après, l'intendant Charnel peignait, comme il suit, à Louvois, l'extrême douleur de la maréchale<sup>2</sup> : Le courrier m'a rendu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 28 de ce mois, avec celle qui étoit jointe pour madame la maréchale de Rochefort, que je lui ai rendue en main propre, incontinent après l'avoir reçue. La lecture qu'elle en a faite l'a jetée dans de nouvelles douleurs et des évanouissements qui lui sont fréquents. Elle m'a paru sensiblement touchée de l'amitié et des bontés que vous avez pour elle, et n'étant point en état de vous écrire, elle m'a prié de vous mander, monseigneur, qu'elle les ressent dans toute l'étendue de son cœur, et qu'ayant à vous seul et aux effets de votre amitié toute l'obligation des bontés et libéralités que le roi a pour elle et ses enfants, elle vous laisse le soin de lui en faire ses très-humbles remerciements, comme vous le jugerez plus à propos. Je lui ai lu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; tous les soins qu'il y paroît que vous avez pour elle l'ont replongée dans une affliction mortelle, et, tant qu'elle a duré, elle n'a cessé d'exagérer l'excès de votre amitié et de votre générosité. L'on a laissé passer ses premières douleurs, pendant lesquelles elle paroissoit déterminée à se retirer dans un couvent et abandonner toutes choses. Mais lorsque, dans la suite, il a paru qu'elle se confirmoit dans ces sentiments-là, qu'elle a obligé les religieuses où elle est de lui couper ses cheveux, on lui a dit qu'elle agissoit en cela contre les volontés de son mari qui désiroit d'elle que non-seulement elle demeurât dans le monde, pour le soin et éducation de ses enfants, mais encore qu'elle continuât de servir la reine dans sa charge. Elle m'a ordonné, monseigneur, de vous mander qu'elle partira lundi de Nancy, que lorsqu'elle sera arrivée à Paris, elle se mettra dans les Filles Sainte-Élisabeth, et que là elle est résignée entièrement à suivre vos avis sur toutes choses. Elle paroît résolue de ne vouloir plus aller à la cour et de vous remettre entre les mains son brevet de dame du palais ; mais je crois, monseigneur, que la dernière volonté de M. de Rochefort et l'autorité de vos conseils lui feront prendre, avec le temps, des sentiments conformes à la raison et à ce qu'elle doit pour la fortune de sa famille.

Nous pouvons ajouter à ce témoignage celui de madame de Sévigné, trois mois plus tard<sup>3</sup> : La petite de Rochefort sera mariée au premier jour à son cousin de Nangis ; elle a douze ans. Cette noce est triste. La maréchale est jusqu'ici très-

---

<sup>1</sup> Copié sur l'original. *D. G.* 410.

<sup>2</sup> 31 mai 1676. *D. G.* 508.

<sup>3</sup> Lettres à madame de Grignan, du 2 et du 11 septembre 1676.



affligée, très-malade, très-changée ; elle n'a point mangé de viande depuis que son mari est mort. Elle est cachée dans un couvent pendant cette noce, et paroît toujours inconsolable. Elle se décida enfin à reparaitre dans le monde ; quand Louis XIV forma, au mois de décembre 1679, la maison de la Dauphine, il nomma la maréchale de Rochefort dame d'atours.

Le bruit de la cour étoit qu'elle avoit avec Louvois une liaison intime et complète<sup>1</sup> ; nous nous bornons à rapporter ce bruit, n'ayant de preuves ni pour le confirmer, ni pour le contredire ; ce qu'il y a de certain, c'est que la maréchale de Rochefort fut pour Louvois, et jusqu'à sa mort, une amie sûre, de très-bon conseil, et parfaitement dévouée.

---

<sup>1</sup> Les méchantes langues Faisaient même remonter cette liaison très-loin, bien avant la mort du maréchal. Au mois de mars 1691, le jeune marquis de Rochefort et le marquis de Souvré, fils de Louvois, qui servaient ensemble dans l'armée du Rhin, se prirent de querelle, un soir, chez le marquis d'Huxelles. Aussitôt averti, Louvois écrivit, le 11 mars, à ce général : J'ai appris, avec tout le déplaisir que vous pouvez imaginer, la conduite qu'ont tenue chez vous M. de Rochefort et mon fils ; de quoi ayant rendu compte au roi, Sa Majesté a trouvé bon, à la supplication de madame la maréchale de Rochefort et à la mienne, d'ordonner que M. de Rochefort fût envoyé à Lanscroon, et mon fils à Lichtenberg, avec ordre très-sévère aux commandants de ces châteaux de les tenir dans une chambre où personne ne leur parle, que le valet de chambre qui les servira. C'est ce que je vous supplie de faire exécuter durement. *D. G.* 1025. — Cette querelle donna lieu à quelque mauvais esprit de faire le couplet suivant :

Rochefort, ton ivrognerie  
Enfin passe la raillerie.  
Regarde ton emportement !  
Tu vas faire dire, à ta mère :  
Ah ! que mon grand luis est méchant  
Il a battu son petit frère.